This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

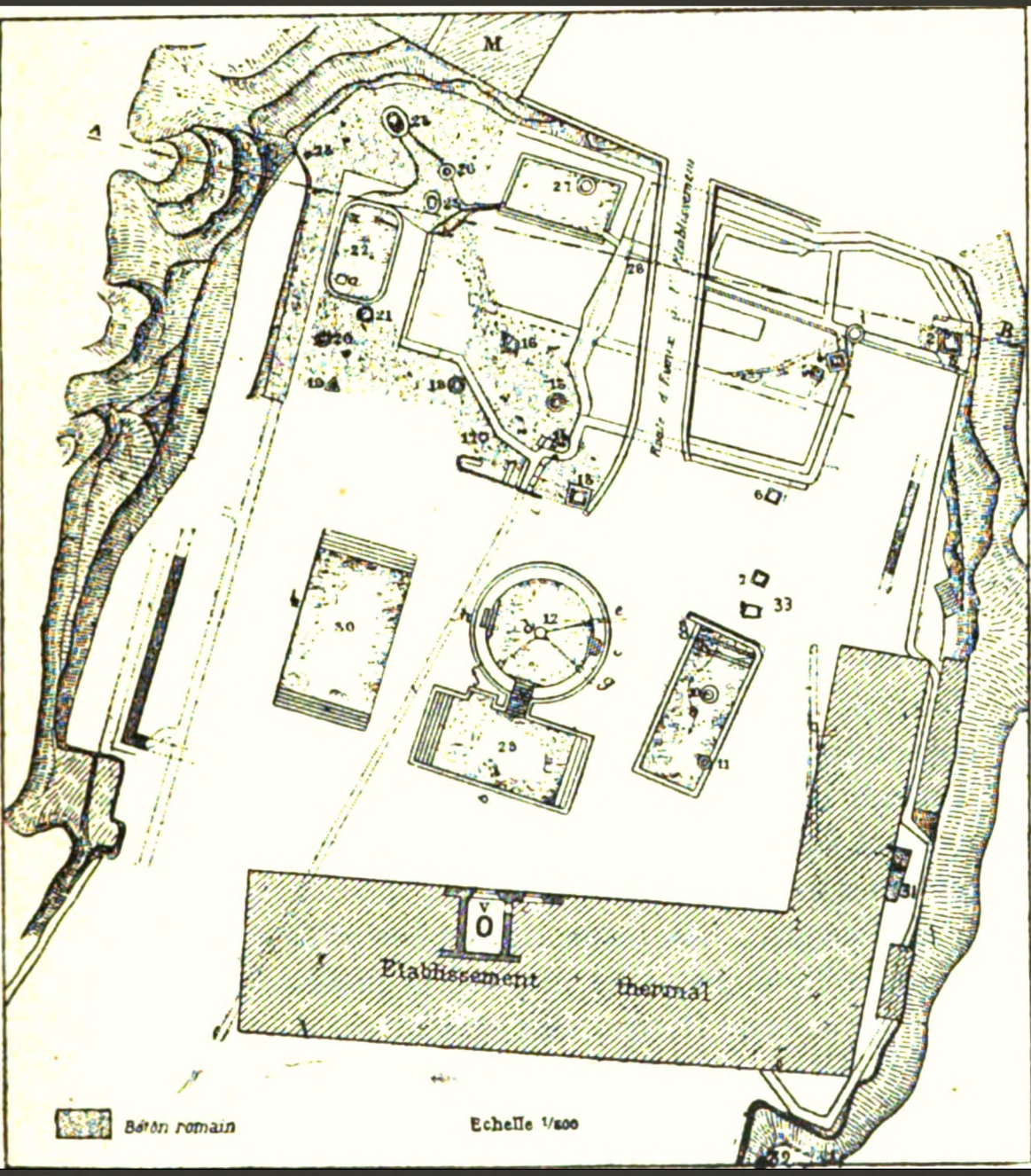

Revue d'Auvergne

Société des amis de l'Université de Clermont

Digitized by Google

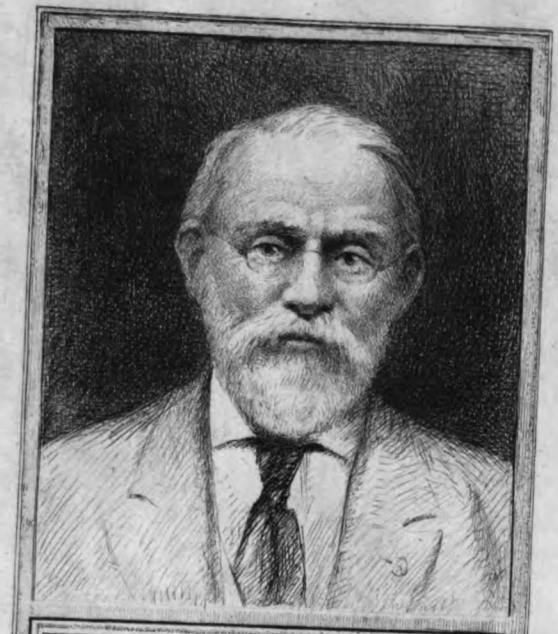

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

DC
611
.A94
R4

REVUE D'AUVERGNE

1908

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE D'AUVERGNE

ET

BULLETIN DE L'UNIVERSITÉ

PUBLIÉS PAR LA

SOCIÉTÉ DES AMIS DE L'UNIVERSITÉ DE CLERMONT

PARAISSANT TOUS LES DEUX MOIS

TOME XXV

1908

CLERMONT-FERRAND
IMPRIMERIES G. MONT-LOUIS
Rue Barbançon
—
1908

Digitized by Google

Digitized by Google

Dumming
Mijhoff
1-28-28
14847

LA CREUSE

INDUSTRIELLE ET AGRICOLE

(Suite.)

EXPLOITATION ACTUELLE.

L'exploitation se fait aujourd'hui par le puits du percepteur et un certain nombre de galeries. Plusieurs filons ont été reconnus. Le plus important à l'heure actuelle est le filon Emile. Nous mentionnerons les principaux :

Filon Emile. — C'est à ce filon que le 14 février 1905 ont été commencées les premières recherches ; à cet effet, une galerie de 2 mètres 10 de large sur 2 mètres de hauteur fut amorcée au niveau de la route qui va de Budelière à Chambon.

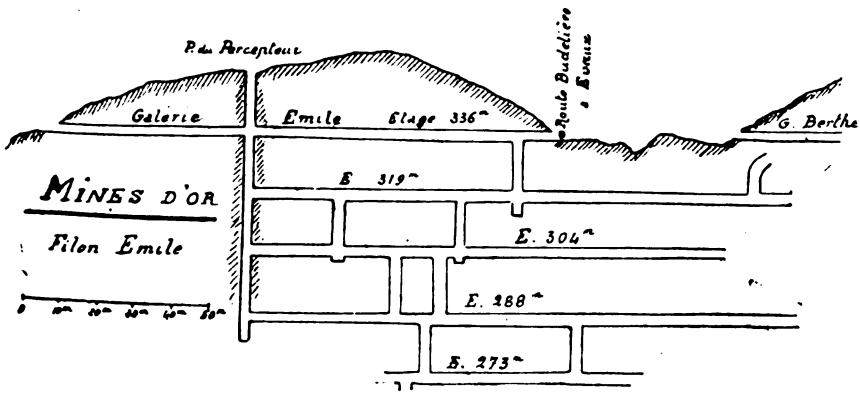

Digitized by Google

Ce filon paraît être bien réglé et a une puissance en moyenne de 2 mètres 80 prise du toit au mur du gneiss, avec un pendage de 75 à 80° à l'est. Sa direction est sensiblement nord-sud.

Le minerai que l'on en extrait est un quartz pyriteux, carié, cassé avec coincement de délits en veines plus ou moins chargées de pyrite, à zones rubannées assez caractéristiques.

Le métal précieux semble être concentré aux épontes à des teneurs variant de 60 à 110 grammes à la tonne. Le centre est formé de parties friables et pyriteuses ; il est moins riche que les bords et est composé de veines bleues ou vertes chloritiques faites d'argile plastique ayant le sens des délits.

A la suite d'interruptions amenées pour causes diverses, cette galerie avait, au 30 juin 1905, 30 mètres de longueur. Le schéma ci-joint représente une coupe de l'exploitation.

Filon Berthe. — Ce filon, continuation du précédent vers le nord, est de l'autre côté de la route d'Evaux à Budelière. Il a présenté à son entrée en galerie des parties ferrugineuses fortement altérées par la décomposition des pyrites de fer.

On y remarque des inclusions gneissiques avec boules granulitiques roses indiquant un remaniement. Toit et mur sont toujours formés de gneiss. L'inclinaison des terrains est de 80° pendage est, et leur direction N.-S. Au 30 juin 1905, la longueur de la galerie amorcée dans ce filon était de 30 mètres.

Puits Jeanne. — Ce puits a été amorcé sur la verticale passant par le filon Berthe, à 127 mètres de l'entrée de la galerie de ce dernier. Au 30 juin 1905, sa profondeur était de 4 mètres, et l'on n'était pas encore sorti des décompositions recouvrant le minerai.

Filon Henri. — Ce filon est situé au sud de la croupe dominée par la vieille église du Châtelet. Il est la continuation de la bande est du filon Emile. Sa puissance

Digitized by Google

moyenne est de 1 mètre. Le minerai est d'un bleu clair, moins pyriteux que celui du filon Emile.

Filon Marthe. — Ce filon est sur la plate-forme de l'usine où il a été coupé par les travaux d'aménagement. Il semble avoir un renflement ou nœud minéralisé atteignant 4 à 5 mètres ; on ne pourra se rendre compte de son importance qu'à l'allongement de la galerie.

Filon Robert. — On le trouve au tournant de la route de Budelière à Evaux et à 55 mètres du filon Berthe ; il est à peu près vertical et resserré entre des gneiss très durs et brisés. La veine centrale est quartzeuse et très pyriteuse. La galerie ouverte dans ce filon avait au 30 juin environ 4 mètres.

Filon Jacques. — C'est le filon Robert pris à 13^m50 plus bas, sur le bord du ruisseau. Il est très irrégulier, stérile, avec cloisons de gneiss et de matières de décompositions ferrugineuses. Son pendage est peu accusé.

Filon Marcelle. — Il est compris entre les filons Berthe et Robert ; son inclinaison est de 25° pendage est. Aux épontes, on observe des décompositions en magmas pyriteux atteignant jusqu'à 0^m70 d'épaisseur.

Filon Joseph. — C'est le prolongement au sud des filons Robert et Jacques.

Filon Pierre. — Il est situé à 120 mètres du filon Joseph ; puissance moyenne 2^m50, direction sensiblement NS ; inclinaison 80° pendage est. Les salbandes du filon sont constituées par un quartz bleuté, rubanné, très pyriteux, donnant de 10 à 12 grammes d'or par tonne. Ce filon paraît être bien réglé. La galerie amorcée dans ce filon avait au 30 juin 1905 une trentaine de mètres.

Les *filons Paul et Juliette* se trouvent sur le bord est de la Tarde ; ils sont amorcés dans un placage alluvionnaire et sableux.

Digitized by Google

TRAITEMENT DU MINERAI.

Tout le minerai n'est pas traité sur place. Le minerai riche, dont la teneur atteint, paraît-il, jusqu'à 150 grammes à la tonne et même plus (1), est expédié à Vienne, dans l'Isère, où il est traité. Le minerai à teneur inférieure à 100 grammes est traité sur le lieu d'extraction. Le traitement du minerai se fait par la méthode dite de cyanuration. Cette méthode, qui a été brevetée par Mac Arthur en 1888, repose sur les principes suivants :

1° L'or est soluble dans les solutions de cyanure de potassium ;

2° L'or du cyanure double formé peut être déplacé par le zinc.

Le phénomène de la dissolution est représenté par l'équation d'Elsner :

$$2\,Au + 4\,KCy + O + H^2O = 3\,K\,Au\,Cy^2 + 2\,KOH$$

On voit que l'oxygène intervient dans cette réaction : c'est pourquoi les opérations se font toujours dans des cuves de grand diamètre ; quelquefois même on insuffle de l'air dans les solutions.

L'équation précédente suppose l'action du cyanure de potassium pur sur l'or pur. En réalité, la pratique du procédé est quelque peu plus compliquée, car on se trouve toujours en présence de corps qui viennent former des réactions secondaires et retarder ou même empêcher la dissolution. Tels sont, par exemple, les sulfures (sulfures métalliques du minerai ou sulfures alcalins des cyanures) qui agissent comme retardateurs, ainsi que tous les corps non complètement oxydés. Tels sont aussi les tellurures et autres corps analogues qui empêchent à tel point l'atta-

(1) Une analyse effectuée à l'Ecole des Mines a donné 192 grammes à la tonne.

Digitized by Google

que des minerais qu'on est obligé de griller ceux-ci pour les pouvoir cyanurer, le grillage ayant pour effet de détruire la combinaison du corps étranger avec l'or et de volatiliser celui-là.

Ce grillage et cette cyanuration constituent un problème complexe, et essayer de le résoudre sortirait du cadre de notre ouvrage.

Au Châtelet, le procédé de cyanuration est pratiqué de la façon suivante : Après un lavage destiné à l'élimination du stérile et au classement par richesse, le minerai est envoyé à un concasseur à mâchoires, puis à un broyeur à cylindres qui donne des fragments d'environ 1cc. Le minerai est ensuite grillé. *(Voyez plus loin description des fours.)* Au sortir du four de grillage, le minerai est envoyé au broyeur à boulet, sorte de tambour tournant rempli de boulets d'acier, d'où il sort à l'état de fine poussière.

La préparation mécanique est terminée. On passe alors à la cyanuration proprement dite.

Le minerai est envoyé par un plan incliné dans des cuves en ciment armé, à fond conique et d'une contenance de 45 mètres cubes (1). Là, il est mis en contact avec une solution de cyanure de potassium, et pendant toute la durée de ce contact, la pulpe est constamment agitée au moyen d'appareils appropriés. *(Voyez plus loin.)*

Lorsque la dissolution de l'or est effectuée, au bout d'un temps qui peut varier, suivant la nature du minerai, suivant sa richesse, de 4 à 10 et même 12 heures, on arrête l'agitation pour permettre au sable de se déposer. La solution claire est alors évacuée au moyen d'un flotteur et dirigée dans les boîtes à précipitation. Les sables restant dans la cuve sont ensuite soumis à des lavages et les solutions de lavage envoyées également aux boîtes.

(1) L'installation comprend 6 cuves à cyanuration et 2 cuves de décantation destinées à recevoir les lessives pour leur permettre de se déposer complètement.

Digitized by Google

Ces boîtes, au nombre de 20, sont de grandes caisses rectangulaires mesurant 3m50 de long sur 40 cent. de hauteur, en teck ou en pitchpin. Elles sont divisées en 8 compartiments au moyen de cloisons à chicane. Chaque compartiment renferme un tamis sur lequel sont déposés de longs filaments de zinc, et les chicanes sont disposées de telle sorte que le liquide, arrivant dans le bas de chaque compartiment, soit obligé, pour en sortir, de traverser les filaments de zinc. Au contact du zinc, l'or en solution est déplacé. Il se précipite sur les copeaux de zinc sous forme d'une poudre noire ou brune, qui passe sous les tamis avec les fragments de zinc désagrégé. Lorsque cette poudre est en quantité suffisante, on la recueille, et on la traite à l'acide sulfurique pour éliminer le zinc. Le résidu est lavé, séché et fondu avec un fondant approprié; le produit de la fusion est alors coulé dans des moules. On obtient ainsi des lingots renfermant encore une petite quantité de zinc et qu'il ne reste plus qu'à raffiner.

INSTALLATION MÉCANIQUE DE L'USINE.

L'installation des premiers fours est en train de se transformer complètement. Celle-ci consommait environ une centaine de chevaux-vapeur, fournis par une machine Corliss, type Farcot, recevant elle-même la vapeur d'une chaudière type Thomas-Laurent.

La majeure partie de la force était absorbée par les appareils de pulvérisation du minerai, à savoir :

1° Un concasseur Dalbouze, 12 chevaux environ.
2° Un broyeur à cylindre, 10 chevaux —
3° Un broyeur à boulets, 25 chevaux —
4° Un petit broyeur à boulets, 12 chevaux —

15 chevaux étaient absorbés par les pompes servant à assurer la circulation de l'eau et des solutions de cyanure.

Les agitateurs à ailerons dont sont munies les cuves de

Digitized by Google

cyanuration absorbaient à eux seuls 30 chevaux ; la force nécessaire était fournie par une dynamo.

Dans le nouvel atelier de broyage, en installation, toute la force employée sera du courant triphasé. Un poste de transformation permettra, le cas échéant, de distribuer 800 chevaux.

Les machines de broyage seront actionnées chacune par une dynamo, et l'installation comprendra :

1 concasseur, 40 chevaux ;

2 broyeurs à cylindres étagés de 22 chevaux chaque ;

2 tables à secousses, 10 chevaux ;

1 tapis roulant distribuant automatiquement le minerai, 10 chevaux ;

2 chaînes à godets, chacune 10 chevaux.

La machine d'extraction du puits du percepteur absorbe à elle seule 110 chevaux, et les machines perforatrices seront actionnées à l'air comprimé à 10 k aux compresseurs. Ceux-ci recevront la force nécessaire de moteurs d'induction à 65 chevaux.

Fours. — La question des fours est encore, au Châtelet, une question à l'étude. Les premiers fours employés étaient des fours à deux soles superposées ordinaires. Aujourd'hui, les deux soles ont été rendues indépendantes. La calcination se fait bien, mais nécessite une main-d'œuvre considérable. Ces fours sont, par suite, appelés très rapidement à disparaître. Un deuxième type de four essayé est un four à étage : le principe en est très simple. Le minerai arrive à la partie supérieure du four et tombe dans un entonnoir qui le déverse sur une sole : la matière, en tombant, forme des tas et déborde bientôt sur les bords de la sole. Elle arrive alors sur une sorte d'anneau plat, s'y entasse pendant un certain temps, tombe à nouveau à l'intérieur de l'anneau et rencontre un deuxième entonnoir disposé identiquement au premier. Le four est à 6 étages et chaque étage comprend une chaîne de 3 entonnoirs. Le foyer est au deuxième étage. Le dernier type de fours étudiés

Digitized by Google

est tout différent. Ce sont des fours à petite sole. Celle-ci mesure environ 1m20 à 1m50. Le minerai chargé à la partie supérieure du four arrive sur une première sole assez fortement inclinée d'avant en arrière, et tombe, après grillage partiel, sur une deuxième sole, inclinée en sens inverse, où le grillage s'achève.

Le grillage est une opération très importante ; le rendement en métal précieux étant d'autant plus élevé qu'il a été effectué dans de meilleures conditions. Si, après calcination, on pulvérise à nouveau le minerai, pour griller une deuxième fois, on augmente également le rendement. Des essais, tentés en vue « d'étonner » le minerai, n'ont pas donné de résultats pratiques (1).

Quel est le rendement actuel de la mine, et que pourra-t-on lui faire rendre ? C'est là un point sur lequel il est bien hasardeux encore d'émettre une hypothèse. A la première question, l'usine seule peut répondre d'une façon certaine. Il faut lui savoir gré de *ne pas vouloir répondre*. Quant à la deuxième question, elle est plus difficile à trancher, même par la direction de la mine. Toutefois, l'exploitation, maintenant, paraît florissante.

La quantité de minerai sera-t-elle suffisante pour permettre une exploitation prolongée ? Il est un fait certain, c'est que, dès maintenant, des fouilles assez sérieuses en d'autres points ont été tentées ; des recherches faites entre Aubusson et Felletin, au voisinage de Moutier-Roseille, n'ont pas donné les résultats attendus.

Mines d'antimoine.

C'est toujours en mélange plus ou moins intime avec le quartz que se rencontre, en Creuse, le minerai d'antimoine. Signalé pour la première fois, à ma connaissance,

(1) Etonner le minerai, c'est-à-dire projeter dans l'eau froide le minerai porté au préalable à haute température.

Digitized by Google

en l'année 1618, par la comtesse de Beausoleil (1), on l'a retrouvé dans un grand nombre de filons de quartz, en quantité parfois notable, le plus souvent à l'état de traces. La présence de l'antimoine a été signalée entre autres à :

La Chirade, commune de Mainsat ;

Fontanières (au lieu dit Les Drux) ;

Lussat et Villeranges (déclaration de découverte en date du 16 décembre 1817) ;

Reterre ;

Saint-Julien-la-Genête ;

Evaux ;

La Ramade, commune de Flayat (déclaration de découverte du 28 août 1890) ;

Chez-Boudot, commune de Chard ;

Theil, commune de Compas ;

Semnadisse, au nord de Blaudeix ;

Saint-Michel-de-Veisse, au voisinage des houilles.

De toutes ces veines ou veinules antimonieuses, très peu ont une importance industrielle. Deux seules ont donné lieu à concession : Villeranges et Mérinchal. Le premier gisement exploité pendant un certain temps, abandonné depuis de longues années, est maintenant à nouveau à l'étude. Mérinchal a été en exploitation régulière de 1900 à 1903, puis la mine fut fermée de 1903 à 1906. Une nouvelle Société, vieille de quelques mois, a repris l'affaire et entrepris le traitement sur place du minerai.

Gisement de Mérinchal.

Le gisement de Mérinchal est formé par une série de filons ou filonnets dont une soixantaine sont dès maintenant connus. Ces filons, de puissance très variable, sont encaissés dans des granulites. Les filons sont constitués eux-

(1) Comptes rendus année 1618.
Présence de l'antimoine au Jobert, commune de Mérinchal.

Digitized by Google

mêmes par du quartz mélangé de stibine (sulfure d'antimoine). La formation de ces filons est sans doute le résultat de phénomènes assez complexes, car les filons et la roche voisine paraissent avoir été, pour ainsi dire, écrasés et triturés. Le mélange est même quelquefois poussé si loin qu'il est presque impossible de percevoir les lignes de démarcation du minerai, des épontes et des salbandes.

Les filons de Mérinchal forment deux groupes bien distincts : le premier comprend les filons d'orientation N. — 45° E. ; le deuxième groupe comprend une série de filons croiseurs d'orientation N.-S. C'est au point de croisement des deux groupes que la minéralisation est maxima. Le pendage des couches est à l'est. L'angle d'inclinaison sur l'horizontale est de 30° environ.

Ces filons traversent toute la concession du N.-N.-E. au S.-S.-O.

HISTORIQUE.

Quoique la présence de l'antimoine soit connue à Mérinchal depuis 1618, les premières recherches datent de 1898-1899, époque où fut délivré à MM. Lapeyre et Fuselier un permis de recherches. Un grand puits de 30 mètres fut creusé et, en 1900, la concession fut accordée. Sous le nom de Société des Mines de Mérinchal, Fuselier et C^ie^, une Société en participation fut formée et les travaux furent poussés activement. Dès 1900, un second puits de recherches (puits n° 2) fut foré à 200 mètres au sud du premier, jusqu'à une profondeur de 10 mètres; en 1902, un troisième puits (puits n° 3) fut creusé, à 12 mètres de profondeur, à 300 mètres au nord du puits n°1. Malheureusement, les recherches furent mal conduites et pendant que se poursuivait et s'achevait l'extraction d'une lentille énorme de minerai, on ne sut pas préparer l'exploitation future. En 1903, la lentille étant épuisée, le minerai immédiatement exploitable vint à manquer et l'on dut renoncer à la mine.

Digitized by Google

En l'espace de quatre ans (1900 à 1903), on avait mis à jour quelques centaines de tonnes de minerais (1) titrant environ 45 % d'antimoine. Le minerai s'écoulait dans la Haute-Loire et était traité dans les usines de Brioude.

Le 22 septembre 1906, la Société Fuselier fut vendue 150,000 francs, et une nouvelle Société, dite « Nouvelle Société des Mines de Mérinchal », fut formée au capital de 500,000 francs (2). La nouvelle Société exploite non seulement le minerai, mais le traite à proximité de l'usine.

A l'heure actuelle, le puits n° 2 est remblayé, l'extraction se fait uniquement par le puits n°1 (grand puits). Le minerai est remonté des galeries (3) au moyen d'un treuil. Une machine à vapeur de 20 chevaux fournit la force nécessaire à toute l'exploitation. L'exploitation est irrégulière et suit le cours de l'antimoine. Lorsque le minerai est cher, on traite à l'usine le minerai de la mine ; lorsque la baisse se produit, on achète du minerai étranger.

TRAITEMENT DU MINERAI.

Tout le minerai provenant de la mine est traité à l'usine ; la production principale est l'oxyde d'antimoine (Sb^2O^3). Le minerai est transformé complètement en oxyde et celui-ci réduit ultérieurement, si besoin est, en antimoine.

La préparation de l'oxyde d'antimoine se fait d'après la méthode classique : grillage du minerai. L'installation comprend deux fours placés côte à côte, l'un de 15^{m3}, l'autre de 20^{m3}. Les fours sont à grilles inclinées, et ces grilles, vues en coupe, suivant la longueur du four, présentent la forme de V largement ouvert. Le minerai y est entassé, mélangé avec du coke. Le tirage est réglé au moyen d'un ventilateur placé en queue des chambres de

(1) Environ 1,800 tonnes.

(2) La nouvelle Société est constituée par MM. Pouillet-Quertier, Mallet, Semonsu et Martinon.

(3) Longueur des galeries environ 1,500 mètres.

Digitized by Google

condensation. Les deux fours communiquent avec un appareil commun où se rassemble tout l'oxyde formé.

Cet appareil comprend :

1° Adossée au grand four, une grande chambre de condensation disposée et pouvant fonctionner, à la façon d'un four à sole ordinaire ;

2° D'une longue conduite en maçonnerie horizontale ;

3° D'une série de tubes de fonte verticaux et disposés à la façon des jeux de tuyaux d'orgue des usines à gaz.

De l'extrémité des tuyaux, les fumées se rendent au ventilateur où elles se trouvent en contact avec de l'eau qu'on y fait arriver. Après quoi, les fumées s'échappent par la cheminée.

Dans la grande chambre de condensation, faisant l'office de chambre à poussière, se condense de l'oxyde très impur, souillé de quantités souvent notables d'oxydes supérieurs. La température, dans cette chambre, est très élevée. Dans la conduite horizontale se condense de l'oxyde dans un état de pureté plus grand, mais renfermant quelquefois un excès d'oxygène. L'oxyde le plus pur se condense dans le jeu d'orgues. Les fumées arrivant au ventilateur, abandonnent à l'eau, avec laquelle elles se trouvent en contact, l'acide arsénieux (1) et le gaz sulfureux qu'elles renferment, en même temps que les traces d'oxyde antimonieux qui n'ont pu encore se condenser. Ces eaux, conduites dans des bassins, laissent déposer l'oxyde d'antimoine. Les bassins sont placés au voisinage immédiat de la longue conduite de condensation en maçonnerie, et à un niveau un peu plus élevé. Les boues de dépôt ($Sb^{s}O^{3}$) sont soutirées directement sur la conduite de condensation dont la partie supérieure est aménagée en caisse d'évaporation, et se sèchent rapidement par suite de la température où elles sont portées. Quant aux eaux des bassins, elles sont,

(1) Le minerai ne renfermant que des traces d'arsenic, la quantité d'acide arsénieux produite est très faible.

Digitized by Google

après élimination de Sb^2O^5, saturées de carbonate de baryte et le sulfite formé, livré au commerce. Il est utilisé sur une grande échelle comme charge, pour les matières colorantes minérales.

L'oxyde antimonieux blanc, utilisé surtout pour l'émaillage, est livré au commerce; l'oxyde trop chargé d'impuretés peut être transformé en régule d'antimoine. La réduction de l'oxyde en régule s'effectue, à Mérinchal, dans la chambre de condensation signalée précédemment. Dans cette chambre, munie à sa partie inférieure d'un trou de coulée, on place le mélange classique : oxyde, charbon et carbonate de soude. Le chauffage se fait, en utilisant comme foyer, le four à grillage placé au voisinage. Sous l'influence de la chaleur, la masse fond. Après réaction, on débouche le trou de coulée et on recueille l'antimoine réduit.

La production moyenne, depuis la marche de l'usine, est d'environ 50 tonnes par mois d'oxyde ou de régule, ce qui correspondrait, en chiffres ronds, à une consommation annuelle de minerais d'environ 1,500 tonnes.

Mine de Villeranges.

Le gisement de Villeranges a été découvert en 1817. La demande de concession date du même jour que la demande concernant le gisement de galène de Mornat (16 décembre 1817). La mine a été concédée le 24 mars 1824.

Le filon est de faible puissance; l'épaisseur moyenne est de 10 centimètres, la direction sensiblement N.-E.-S.-O. Le minerai, constitué par de la stibine, titre environ 40 % en métal.

Les travaux d'exploitation, suspendus en 1831, ont été repris en 1896. Jusqu'à ce jour, et malgré des recherches poussées assez activement, les travaux n'ont conduit à aucun résultat appréciable. Cette non-réussite tient sans

Digitized by Google

doute à ce que l'on se trouve en face d'anciens travaux éboulés, inondés par suite du voisinage de la Voueize, et de terrains de transitions très mélangés.

Le terrain comprend, en effet, deux étages bien distincts :

1° L'étage du calcaire carbonifère, représenté par des schistes verdâtres et siliceux ainsi que par des lambeaux de calcaire qui se trouve sur les bords de la rivière du Chat-Cros, non loin de Saint-Julien-la-Genête ;

2° L'étage de grès anthracifères, représenté par des conglomérats, des brèches et des grès porphyroïdes renfermant quelques débris de plantes fossiles et quelques lambeaux de combustible impur (1).

Un puits, foncé à environ 600 mètres de Villeranges, au lieu dit « Les Farges », dans l'espoir d'y rencontrer une couche d'anthracite, est tombé sur le filon d'antimoine.

En résumé, l'antimoine se trouverait alterné dans la fracture anthracifère partant de Saint-Julien-la-Genête, près Evaux, et allant jusqu'à Ahun, près Lavaveix-les-Mines.

Quoi qu'il en soit, les vestiges de la fonderie d'antimoine de Villeranges indiquent que de 1824 jusqu'en 1831, on a trouvé suffisamment de minerai riche pour permettre l'exploitation, étant donné qu'à cette époque on ne connaissait d'autre méthode de traitement que celui des pots superposés et chauffés au charbon de bois.

Il est regrettable que les travaux des derniers exploitants n'aient pas été couronnés de succès.

(1) Voyez à ce sujet les demandes de concession relatives : 1° à une carrière de plâtre à Lussat, 9 mai 1824; 2° à une mine de houille à Lussat, 12 mai 1824.

Digitized by Google

Gisement de Montebras.

L'étain a été trouvé en Creuse dans les vestiges des anciens travaux existant au voisinage de Bénévent, de Mourioux et de Ceyroux. Sa présence a été également signalée dans les fouilles effectuées à une date tout à fait indéterminée, entre Aubusson et Felletin. Le seul gisement important est celui de Montebras, qui fut concédé le 10 décembre 1868 (1).

HISTORIQUE.

En 1859, Mallard, chargé de dresser la carte géologique de Creuse, trouva sur les communaux de Montebras des fragments de minerai, et y reconnut la présence de l'étain (2). M. Lassalle, en examinant les déblais provenant des fouilles anciennes, y découvrit de l'oxyde d'étain parfaitement cristallisé. De plus, il reconnut par l'examen géologique de la localité, que la hauteur de Montebras offrait toutes les circonstances si caractéristiques qui accompagnent d'ordinaire les filons d'étain.

D'après les indications de M. Mallard, un propriétaire voisin, M. Poyet, entreprit quelques recherches. Les travaux se bornèrent à une petite tranchée, pratiquée exclusivement dans les déblais des anciennes fouilles et qui vint aboutir à un entonnoir où il tenta de foncer un puits. Commencé sans boisage, dans un terrain meuble, ce puits atteignit, dit-on, une vingtaine de pieds et s'éboula. Aucun résultat ne fut acquis ; toutefois, l'attention

(1) La concession affecte la forme d'un octogone irrégulier, allongé dans le sens E.-O., et dont les sommets coïncideraient avec les localités suivantes :

Saint-Sylvain, Bas-le-Roc, Tannerle, Levrat, Treignat, Beauregard, Soumans, l'Etang.

Elle s'étend sur une étendue de 41 kilomètres carrés et 54 hectares.

(2) Communication au Conseil général, 1859.

Digitized by Google

fut attirée sur Montebras, et les paysans auxquels on payait les fragments de minerai massif, se mirent à en ramasser dans les champs du voisinage et en vendirent quelques kilos ; ils en possèdent encore aujourd'hui de très beaux échantillons.

En avril 1864, M. Moissenet, ingénieur des mines, eut l'occasion de visiter Montebras et fut frappé de la richesse du minerai. Des analyses, datant de cette époque, indiquèrent dans le minerai brut une teneur de 59,15 pour cent d'étain, et dans le minerai enrichi 69,60.

Sous l'impression des observations de M. Moissenet, le propriétaire du domaine de Montebras, M. le baron de Charnisay, demanda et obtint du Conseil municipal de Montebras l'autorisation de pratiquer des fouilles sur les biens communaux. Le préfet de la Creuse approuva la délibération du Conseil municipal, et le baron de Charnisay fut autorisé, le 1er août 1864, à faire des recherches. Dès l'année suivante, il fut formé une Société d'expériences (18 mai 1865), et les travaux furent confiés à M. Moissenet.

Les fouilles ayant fait reconnaître l'existence évidente de l'étain, l'exploitation fut décidée, et une Société anonyme, au capital de 450,000 francs, fut constituée en mars 1867 (1). Afin d'avoir ses coudées franches, la Société acheta (1868) la propriété du baron de Charnisay, environ 70 hectares, et obtint la concession en décembre 1868.

Pendant sept années, M. Moissenet eut la direction technique de la mine. Ce fut une période d'exploration pendant laquelle on s'efforça de déterminer la direction des filons et leurs rapports avec les terrains en contact. M. Moissenet pensait que l'on devait se trouver, à Montebras, en présence de gîtes identiques au filon de Cor-

(1) Société dite des Mines de Montebras, dont la présidence du Conseil d'administration fut donnée au baron Poisson.

Digitized by Google

nouailles, et cette conviction devint chez lui si profonde, au fur et à mesure que les travaux avançaient, qu'il négligea complètement l'utilisation des matières stannifères qu'il rencontrait.

Malheureusement, le capital primitif dut bientôt être insuffisant, car on avait fait, somme toute, d'importantes dépenses. De nombreux et spacieux bâtiments, munis d'une machinerie très importante, avaient été édifiés. Quatorze puits, représentant ensemble une profondeur de 550 mètres, avaient été creusés. Beaucoup de ces puits ou bien n'avaient pas rencontré le toit du gîte, ou bien y étaient restés. C'est à peine si trois d'entre eux avaient utilement atteint le filon. L'un, dit n° 5, avait été creusé jusqu'à 139 mètres et devait servir à l'épuisement (1).

Les recherches n'avaient abouti à aucune certitude, mais seulement à des hypothèses aussi intéressantes que complexes. Un point seul avait été mis nettement en lumière : la présence, dans le gisement de Montebras, d'un minéral nouveau : l'amblygonite (2), fluophosphate complexe d'alumine, de soude et de lithine.

Le Conseil d'administration voulut bientôt savoir ce qui empêchait la production de la mine, et vérifier enfin si les espérances que faisaient concevoir les rapports de l'ingénieur étaient exactes.

Un ingénieur pratique, M. Eyquem, fut envoyé sur les lieux. Après une étude approfondie de la question,

(1) Ce puits, aujourd'hui hors d'usage, est en grande partie écroulé et rempli d'eau.

(2) Voyez, pour la bibliographie relative à l'amblygonite de Montebras : Des Cloizeaux, Comptes rendus Ac. des Sciences, t. 73, p. 306; Annales de Chimie [4], t. 27, p. 385. — Moissenet, Comptes rendus, t. 73, p. 327; Annales des Mines, année 1871, tome 20. — Pisani, Comptes rendus, t. 73, p.1479. — De Kobell, Comptes rendus Ac. Sciences de Munich, année 1872, 3 février. — Thénard, Soc. Franç. pour l'avancement des Sciences, 28 août 1878. — Cordier, Société de l'Industrie minérale, district du Centre, séance du 22 février 1884.

Digitized by Google

il crut pouvoir conclure que la teneur du massif en étain était d'environ 4 °/₀, richesse plus grande que celles des autres mines d'Europe ; et que, même avec une teneur moyenne de 3 °/₀, le gisement pouvait être avantageusement exploité. — Ce chiffre de 3 °/₀ nous paraît trop élevé. — La période de production succéda à la période de recherche ; on livra de l'étain au commerce, les espérances revinrent plus grandes que jamais. Malheureusement, peu de temps après, une crise survint, atteignant tous les métaux et l'étain en particulier. En quelques mois, la tonne du métal descendit de 3,900 francs à 1,400 francs. Ce fut le commencement de la débâcle pour Montebras. Les intéressés n'osèrent lutter contre une crise dont ils ne pouvaient calculer la durée, et les travaux furent suspendus. Seul, le président Poisson, dont la foi dans l'avenir de la mine ne fut pas ébranlée, malgré cette nouvelle déception qu'on n'avait pu ni prévoir ni conjurer, s'occupa activement de reconstituer l'affaire sur de nouvelles bases, lorsque malheureusement la mort vint le surprendre au milieu de ses projets (1877).

Aucune des hautes personnalités qui s'intéressaient à cette entreprise ne se reconnurent les connaissances nécessaires pour la diriger, et la liquidation fut proposée et prononcée le 28 juillet 1879. L'adjudication de la mine ne fut faite qu'en 1886, époque à laquelle MM. Brulot et Lassalle en devinrent adjudicataires (1).

Le 26 janvier 1893, fut fondée, sous la même raison sociale que la première, une nouvelle société, mais, jusqu'en 1901, cette société se spécialisa dans l'extraction de l'amblygonite, fort abondant dans la mine, et alors exclusivement employée pour la fabrication du carbonate de lithine.

Le prix de vente était, par rapport à celui de l'extrac-

(1) Par suite de cette liquidation, il ne subsiste à Montebras aucune trace des résultats de son exploitation antérieure.

Digitized by Google

tion, fort avantageux, et, de 1894 à 1900 inclusivement, Montebras jeta sur le marché plus de 600 tonnes de minéral, sans se préoccuper beaucoup de l'étain, dont on recueillit cependant environ 6,000 kil. dans les dépilages pour l'amblygonite. Malheureusement, vers la fin de 1900, la concurrence américaine parvint à substituer à l'amblygonite un autre composé de lithine, le lépidolithe, et les traités de la société pour la vente d'amblygonite venant à expirer à peu près à la même époque ne furent pas renouvelés.

Pour Montebras, revinrent les mauvais jours; la mine fut abandonnée complètement vers 1902; en octobre 1904, une nouvelle tentative fut faite; on songea même à tirer profit des produits de la mine *(voyez plus loin)* pour fabriquer des objets de céramique. Des fours furent construits, mais les résultats ne furent pas satisfaisants. Tout récemment, une société dite Société franco-anglaise vient de reprendre l'affaire (1) et active les travaux en vue de l'extraction de l'étain.

DESCRIPTION DU GISEMENT D'ÉTAIN.

Grâce aux travaux de recherches effectués d'une façon méthodique, de 1900 à 1902, on peut se faire une idée générale du gisement. Le gisement a été bien exploré aux niveaux de 15, 22, 30 et 43 mètres par des galeries d'allongement découpant une zone explorée, mais peut-être non totalement exploitée, de 90 mètres de largeur, suivant la direction NE-SO, et de 150 mètres environ de longueur, dans une direction sensiblement perpendiculaire à la première, c'est-à-dire une surface, en plan, de 1.350^{m2} environ.

(1) Toutefois, la mine écoula en 1902 et 1903 un total de 56,348 kil. de minerai d'étain enrichi, ayant fourni un rendement de 65.66 °/. de métal.

Digitized by Google

Le gîte est constitué vraisemblablement de la façon suivante :

1° Au mur, la granulite qui, au point de vue géogénique, peut être considérée comme la roche mère de l'étain.

En partant du mur, on trouve du greisen, qui a quelque célébrité en Saxe et en Bohême, sur les deux versants de l'Erzgebirge, à cause de sa teneur habituelle en étain oxydé ; puis du quartz minéralisé sur plus ou moins d'épaisseur, enfin du quartz d'apparence plus laiteuse et en général stérile. Un certain nombre de minéraux adventifs, tels que l'amblygonite, le kaolin, le feldspath se substituent en certains points au quartz et au greisen, le kaolin enrobant fréquemment des boules d'amblygonite ;

2° Au toit, le granit, auquel s'adjoignent parfois des sables feldspathiques.

La distance du toit au mur, c'est-à-dire la puissance totale du filon, est très variable ; elle atteint quelquefois 8 mètres ; elle est assez fréquemment de 5 à 6 mètres ; on peut lui attribuer une moyenne d'environ 4 mètres.

La puissance des parties minéralisées, dont le maximum atteint 3, 5 et 7 mètres, serait en moyenne de 1 mètre 60.

Malheureusement, les parties minéralisées du gîte ont été souvent bouleversées par les nombreux soulèvements ou plissements de la granulite du mur. La granulite traverse fréquemment le filon en créant un réseau de stériles et le découpe soit en une série de cuvettes enchevêtrées les unes dans les autres, soit en colonnes métallifères disposées en chapelet. Chaque filon comporte donc, lorsqu'on le suit suivant sa longueur, alternativement des parties stériles et des parties minéralisées. On peut fixer la proportion de stérile, en chiffres ronds, à 25 %.

Le pendage des filons paraît croître vers le niveau de 43 mètres. Cette augmentation de pendage correspond à une diminution sensible de la puissance des filons, mais par contre à un accroissement notable des parties minéralisées.

Digitized by Google

Le gisement de Montebras se distingue des gisements bien connus de la Cornouaille, par l'absence complète du chapeau de fer et de pyrite de cuivre : le chapeau est constitué ici par l'amblygonite.

AMBLYGONITE.

L'amblygonite a été découvert à Montebras en 1870. Ce minéral, jusqu'alors trouvé en très petite quantité en Saxe (à Penig) et à Hébron dans l'Etat du Maine, a été exploité par la Société de Montebras pendant un certain temps, comme phosphates naturels, et vendu aux fabricants d'engrais. Il renferme environ 45 à 48 °/₀ d'acide phosphorique (calculé en P^2O^5) (1), et était vendu à vil prix (100 francs la tonne). Lorsque, par suite de la découverte de gisements importants de phosphate, de très grandes quantités de ces engrais furent jetées dans le commerce, l'amblygonite ne trouva plus de débouchés.

En 1886, plus de 40,000 kil. d'amblygonite se trouvaient sur le parterre de la mine ; l'on commençait déjà à l'utiliser pour le chargement de la voie ferrée, quand sa

(1) Composition des amblygonites de diverses provenances :

	Montebras : Analyses de			Penig : Analyse de Rammelsberg	Hebron : Analyse de Kobell
	Pisani	K	Rammelsberg		
Fluor	8.20	9.00	10.06	9.44	3.80
Ac. phosphorique (P^2O^5)	46.15	45.91	48.55	48.00	47.15
Alumine	36.32	35.50	36.36	36.26	36.90
Lithine (Li^2O)	8.10	6.70	7.96	6.68	4.60
Potasse (K^2O)	—	—	0.40	0.45	—
Chaux	—	0.50	—	—	—
Soude (Na^2O)	2.58	5.30	0.93	3.29	4.75
Oxyde de manganèse (MnO)	0.40	—	—	—	—
Perte au feu	1.10	0.70	—	—	Eau
Densité	3.09	—	3.10	3.11	—

Digitized by Google

valeur se révéla aux yeux des adjudicataires, MM. Brulot et Lassalle, d'une façon tout au moins originale. Ceux-ci reçurent au mois d'août une demande de ce minéral émanant d'un fabricant de produits chimiques étranger. Très embarrassés pour fixer un prix, ils l'offrirent à l'ancien prix de 100 francs la tonne. Nous transcrivons textuellement la réponse du demandeur :

« Je reçois votre lettre du 6 août et j'en vois que vous comprenez une tonne = 100 kil. ; quant à moi je nomme la tonne = 1,000 kil. ; donc 100 kil. « 100 francs », c'est beaucoup trop. J'ai acheté, il y a maintenant deux mois, un grand lot de 7,000 kil. pour lequel je n'ai payé plus de 65 francs les 100 kil. Si ce prix vous convient..... »

Ce fut une révélation ; les adjudicataires ne durent jamais éprouver joie pareille à voir torturer ainsi notre pauvre système métrique, et traitèrent rapidement un marché de 30,000 kil., au prix de 900 francs... la tonne, la tonne française de 1,000 kil.

Le marché exécuté, ils entrèrent en pourparlers avec les fabricants de produits chimiques français et le monopole de l'amblygonite fut concédé à la maison Billault (prix de vente, 900 francs la tonne). Le minéral fut traité à l'usine de Billancourt pour l'extraction de la lithine d'après les indications du brevet français 184-385, en date du 22 juin 1887.

La mise en valeur de l'amblygonite a pendant un certain temps redonné de l'activité à Montebras et lui a même fourni les moyens de reprendre l'extraction de l'étain (cassitérite SnO^2). Depuis l'apparition sur le marché du lépidolithe d'Amérique, l'extraction de l'amblygonite est abandonnée.

Digitized by Google

Roches feldspathiques et Sables.

Nous avons vu précédemment qu'à Montebras une partie du quartz et même du greisen qu'on trouve au-dessus de la granulite du mur du filon pouvaient être remplacés non seulement par de l'amblygonite mais aussi par du kaolin et du feldspath. De même le granit du toit est souvent accompagné de sables feldspathiques. Quoique le feldspath soit quelquefois très abondant (on a trouvé des bancs de feldspath brun de deux mètres de puissance), il n'est pas exploité.

Par contre, en dehors des filons métallifères, existe une carrière où les roches feldspathiques sont très abondantes. La carrière comprend un filon de roches et de sables, composés de bancs inclinés, beaucoup plus durs dans la région du toit que dans celle du mur.

Il a été coupé par un croiseur plongeant en sens inverse. Il en est résulté un rejet du filon, avec un véritable étranglement de la roche dure. Ce dérangement de filons, s'il peut être intéressant au point de vue géologique, l'est infiniment moins au point de vue économique, car non seulement il a déterminé une diminution d'épaisseur du banc de la roche dure, mais les filets de froissement produits par le croiseur ont pour ainsi dire broyé la roche qui est devenue complètement tendre.

L'exploitation se faisait primitivement au moyen de puits et de galeries, mais la méthode était très coûteuse et peu productive ; elle a été continuée ultérieurement plus avantageusement grâce à un ciel ouvert aménagé de façon à pouvoir, le cas échéant, recevoir une voie ferrée.

L'analyse des roches feldspathiques a montré que ces substances se rapprochaient beaucoup des roches employées couramment pour la fabrication de la porcelaine. Voici, à titre comparatif, la composition des gisements utilisés sur une grande échelle, et la composition de la roche de Montebras.

Digitized by Google

	Montebras (Analyse du Bureau des Mines)	St-Stephens près St-Austel	Breag près Helston (Cornouailles)	Yeou-Ko (Chine)
Silice (SiO^2).....	75.76	70.30	70.00	77.00
Alumine (Al^2O^3).....	13.68	16.40	21.00	13.89
Oxyde de fer (Fe^2O^3).	0.65	0.50	0.66	0.46
Chaux (CaO).....	1.67	1.50	1.33	1.14
Potasse (K^2O).....	3.29	5.30	1.50	3.05
Soude (Na^2O).....	2.67	0.45	2.00	1.95
Eau.....	2.33	5.30	1.61	2.70
Total.....	99.96	99.75	98.10	99.99

Le sable feldspathique agrégé de Monfebras (roche tendre) est un mélange naturel régulier de feldspath grenu et de quartz, avec trace de kaolin et quelques paillettes de mica blanc. L'analyse indique la composition suivante :

Silice (SiO^2)	Alumine (Al^2O^3)	Oxyde de fer (Fe^2O^3)
76.82	18.50	0.05
Chaux	Magnésie	Alcalis
Traces	Traces	0.15

Au feu, ces sables perdent 4.30 °/₀ de leur poids.

Ces matières feldspathiques cuisent très blanc (1) et conviennent bien pour la préparation de produits céramiques. Ils ont trouvé un débouché important dans les manufactures de Digoin-Sarreguemines, Choisy-le-Roy, Limoges, Salins, etc. Le prix de vente était de 16 francs la tonne.

Les travaux exécutés dans la carrière se répartissaient, au moment où l'exploitation fut abandonnée, sur une longueur totale de 6,380 mètres.

Il est toujours difficile, et pour de multiples raisons, d'émettre une opinion bien nette sur tel ou tel gisement, mais il me semble que tous les efforts tentés à Montebras ne seront pas indéfiniment perdus. Peut-être le gi-

(1) C'est-à-dire que par la cuisson, ils donnent des produits très blancs.

Digitized by Google

sement ne sera-t-il jamais, au point de vue industriel, ce qu'on appelle une brillante affaire, mais en somme ses allures sont si singulières et son caractère si difficile à percer, que ceux-là auront toujours droit à notre reconnaissance qui parviendront à arracher son secret au désillusionnant coteau.

Carrières de pierre

Comme on l'a vu précédemment, les roches éruptives et cristallophylliennes constituent la majeure partie du sol de Creuse.

Que peut-on faire de ces roches ?

Suivant leur nature, les roches peuvent être employées différemment. Nous pouvons, sous ce rapport, les répartir en plusieurs groupes et prendre comme base de classification deux de leurs propriétés les plus importantes : la dureté et la schistosité, c'est-à-dire la facilité plus ou moins grande avec laquelle elles se laissent réduire en lames minces.

Les roches tendres sont inutilisables ; il en est évidemment de même des roches à schistosité très accentuée, par suite même de leur facile dédoublement en feuillets.

Les micaschistes sont donc sans intérêt industriel ; au point de vue agricole, au contraire, ils peuvent conduire par désagrégation à des sols argileux particulièrement aptes à être fertilisés par des amendements calcaires.

Le groupe des gneiss qui, au point de vue de la schistosité, peuvent être considérés comme formant le trait d'union entre les micaschistes d'une part, les granites et granulites d'autre part, est, lui aussi, peu intéressant.

Les gneiss à schistosité assez accentuée sont assez rares (environ de Lépaud et d'Auge) et sans emploi important. Tout au plus peut-on les utiliser pour la confection de dalles grossières. Les gneiss à cordiérite (rive droite de la Creuse) à schistosité extrêmement faible, se décomposent

Digitized by Google

beaucoup trop rapidement pour qu'on en puisse tirer quelque parti : même au point de vue agricole, ils sont bien inférieurs aux schistes et ne fournissent que des terrains argilo-sableux très maigres, le plus souvent couverts de bruyère.

Les gneiss à faciès granitique ou granulitique, abondant aux environs d'Evaux, sont quelquefois employés comme matériaux de construction, mais cet emploi est incontestablement mauvais.

Le granit et la granulite offrent seuls de l'importance.

Toutefois, la granulite, qu'elle soit à grains fins comme celle des environs de Toul, ou à gros grains comme celles des pierres jaunâtres, ne présente que rarement assez de dureté pour pouvoir être utilisée comme pierre de taille.

Le granit à cordiérite, à texture nettement granitoïde, généralement à grains moyens, rarement en gros grains, très souvent aussi à allure porphyroïdique, se rencontre peu en filons, mais forme des amas très considérables d'où l'on pourrait extraire d'excellents matériaux de construction (1). Ces granits sont cependant d'un usage restreint : ils sont trop difficiles à tailler.

La roche préférée de tous est incontestablement la variété de granulite saccharoïde à grain fin. La grosseur du grain dépasse rarement 2 millimètres, mais souvent, dans la masse, les cristaux d'orthose s'allongent et communiquent à la roche un aspect porphyroïde (2). La facilité avec laquelle ces granulites se laissent tailler leur assure un débouché facile comme pierre de taille, dans toute la région. Ces roches sont assez répandues au nord du département (Saint-Marien par exemple), mais surtout dans la région sud-ouest, aux environs de Royère, où elles sont régulièrement exploitées. Les plus importantes des carrières sont désignées sous le nom général de carrières du

(1) Bien entendu, il faut s'adresser à la roche non décomposée.
(2) Granulite dite quelquefois à grands cristaux.

Digitized by Google

Compeix, mais en réalité, les gisements sont en exploitation sur les communes de Royère et de Soubrebost. Dans une région absolument déserte, privée de tout moyen de communication pendant l'hiver, il est presque surprenant de voir ces carrières posséder une telle vitalité. La pierre, taillée sur place, gagne la voie ferrée, à Bourganeuf, et s'écoule en grande partie sur Limoges. Il est difficile de savoir exactement l'importance de l'exploitation. J'estime qu'en chiffre rond, on peut la fixer, bon an mal an, à 7 ou 800^{ms}.

Quant aux filons de quartz et de porphyre à quartz globulaires, ils ne sont l'objet d'aucune exploitation suivie et servent uniquement, suivant les besoins, comme matériaux d'empierrement pour les routes (1).

Sources thermales d'Evaux-les-Bains

La Creuse est, en somme, assez pauvre en gisements miniers. Elle est encore moins riche en sources thermales. Les seules que l'on ait signalées sont celles d'Evaux. Les eaux thermales proviennent des hauts plateaux gneissiques, qui, par pentes insensibles, atteignent, à une quarantaine de kilomètres à l'est d'Evaux, la crête de granite et de granulite de Montaigut à Gouttières (Puy-de-Dôme). Cette crête forme la ligne de séparation des eaux entre le bassin du Cher et celui de la Sioule (affluent de la rive droite de l'Allier), et atteint une altitude moyenne de 750 mètres.

Ces eaux s'infiltrent dans le sol et se chargent, au contact des roches et minéraux qu'elles rencontrent, d'un certain nombre de substances salines. Malheureusement, dans leur trajet souterrain, elles viennent se heurter à

(1) Les matières argileuses et leur utilisation en briqueterie seront étudiées ultérieurement dans le chapitre consacré aux industries céramiques.

Digitized by Google

une sorte de digue immense, orientée suivant la direction S.-E. — N.-O. Cette digue est constituée par un très long filon de quartz qui s'étend de Saint-Maurice (Puy-de-Dôme) à Evaux. Le long de ce filon de quartz, absolument imperméable à l'eau, les eaux descendent, suivant la ligne de plus grande pente, jusqu'au nord d'Evaux. Là, elles rencontrent un accident de terrain dirigé sensiblement suivant une droite perpendiculaire à leur direction, et par cet accident de terrain, prolongement supposé de la grande faille passant au nord de Chambon, elles remontent au jour à une altitude de 390 mètres.

HISTORIQUE (1)

La première mention de l'existence de sources thermales à Evaux date de 1518. Un chanoine de St-Etienne de Limoges, Pierre Fouschery, ayant à visiter les édifices religieux de Combrailles, descendit de la ville d'Evou ou Hévaux — comme écrivent les chroniques — dans une gorge peu éloignée, « où il vit quelques bains d'eau chaude dont l'eau sortait de terre comme si elle eût passé par le feu ».

Plus tard, en 1698, il était encore fait mention de ces eaux dans les mémoires sur la généralité de Moulins, dressés par les soins de l'intendant Le Vayer, pour servir à l'instruction du duc de Bourgogne. « Ces eaux, dit-il, qu'on prétend être de même chaleur et qualité que celles de Bourbon et de Vichy, ne sont fréquentées que par les gens du voisinage ; aussi leur source n'a été honorée d'aucun édifice public et n'a d'autre bassin que celui des rochers qui l'environnent. »

Cependant, la gorge sauvage d'où sortent les eaux

(1) Cet historique est un résumé de l'article de J. Coudert-Lavillatte, consacré à Evaux-les-Bains, et paru dans les *Mémoires de la Société des Sciences naturelles et archéologiques de la Creuse*. 6e Bulletin, 1847, p. 27-71.

Digitized by Google

d'Evaux avait dû, suivant les anciennes chroniques, renfermer dans son enceinte de rochers l'un des somptueux édifices élevés par les Romains aux lieux que la nature avait dotés de sources thermales.

Les chroniques du pays disaient encore que le proconsul Duratius bâtit les bains d'Evou ou Hévaux, qu'il fit paver de marbre en l'honneur de l'empereur Auguste (24 ans av. J.-Ch.).

L'établissement actuel date de 1831.

La Société qui fit construire le premier établissement fut constituée par acte notarié du 28 septembre 1831, reçu par Me Sarciron, notaire à Sannat. Le Conseil d'administration était composé de MM. Barraud-Richemont, maire d'Evaux; Picaud, Antoine Mazeron, Michaud, Riffat aîné, Augier. Au nombre des sociétaires figuraient MM. de la Roche-Aymon, pair de France; Cornudet, député; Deschamps, préfet de la Creuse; Delille, membre du Conseil général.

Dès les premières fouilles, les instruments des travailleurs découvrirent les fondements de constructions romaines, du milieu desquelles sortirent une foule d'objets précieux, tels que débris de marbre de diverses couleurs, fragments de porphyre, cubes de mosaïques et baignoires. L'une de ces baignoires, entièrement découverte, avait 11 pieds de long sur 6 de large et 18 pouces de profondeur. Elle était située à l'ouest, au pied d'un rocher qui a été taillé sur une grande étendue. Une autre cuve ou baignoire, découverte presque au niveau du sol, n'avait que 4 pieds et 3 pouces de long sur 2 pieds de large et 18 pouces de profondeur. Toutes deux ont été détruites.

En général, ces différentes baignoires ont été assises dans un mortier ou béton extrêmement épais, enduit d'une couche de ciment, pavées et revêtues de marbre en totalité. Selon l'expression de M. Furgaud, ingénieur en chef des mines, le marbre employé est venu d'Italie. L'ensemble des baignoires ou cuves est en beau marbre blanc de

Digitized by Google

Carrare et les marbres de placage sont de différentes couleurs.

Les fouilles furent reprises en 1839. Elles mirent à découvert des piscines, des morceaux de marbres de formes diverses : des marbres blancs, purs ou veinés, le Saint-Anne, les rouges antiques et de Languedoc, le bleu turquoise, les verts antiques de Florence et d'Egypte, des brèches variées et de la plus grande beauté, des granits noirs, verts et rouges et des porphyres verts et rouges du plus bel effet.

A partir de 1839, des fouilles continues sont venues attester de plus en plus incontestablement l'existence de l'ancien établissement romain. Le grand bassin circulaire, à moitié caché sous une propriété privée, a été déblayé complètement et les revêtements de planches de marbre blanc qui s'y voient encore prouvent évidemment qu'il a été entièrement pavé. Les quatre escaliers, correspondant aux quatre points cardinaux, permettaient aux baigneurs d'y descendre avec facilité. Trois autres bassins, formant des rectangles, et déblayés avant ou après la piscine circulaire, placés au nord, à l'est et au sud de cette dernière, complétaient l'ensemble des piscines qui ont été conservées, non compris le bassin supérieur qui renferme le puits César. Les déblais ont ensuite mis au jour plusieurs puits d'eaux chaudes, et au pied du rocher du sud, une suite de fondations, dans un état de dégradations presque complet, et quelques murailles présentent leurs parois avec la petite pierre carrée du moyen appareil romain.

Plus tard, en 1846, de nouvelles fouilles firent découvrir des aqueducs en pierre de taille, destinés à la conduite des eaux ; des pièces de monnaies, des médailles à l'effigie des empereurs Vespasien, Trajan, Adrien, Antonin et Septime Sévère. (Ces médailles sont conservées au musée de Guéret.)

On trouva également une quantité considérable de petits cubes de verre, isolés ou sur un ciment dans lequel

Digitized by Google

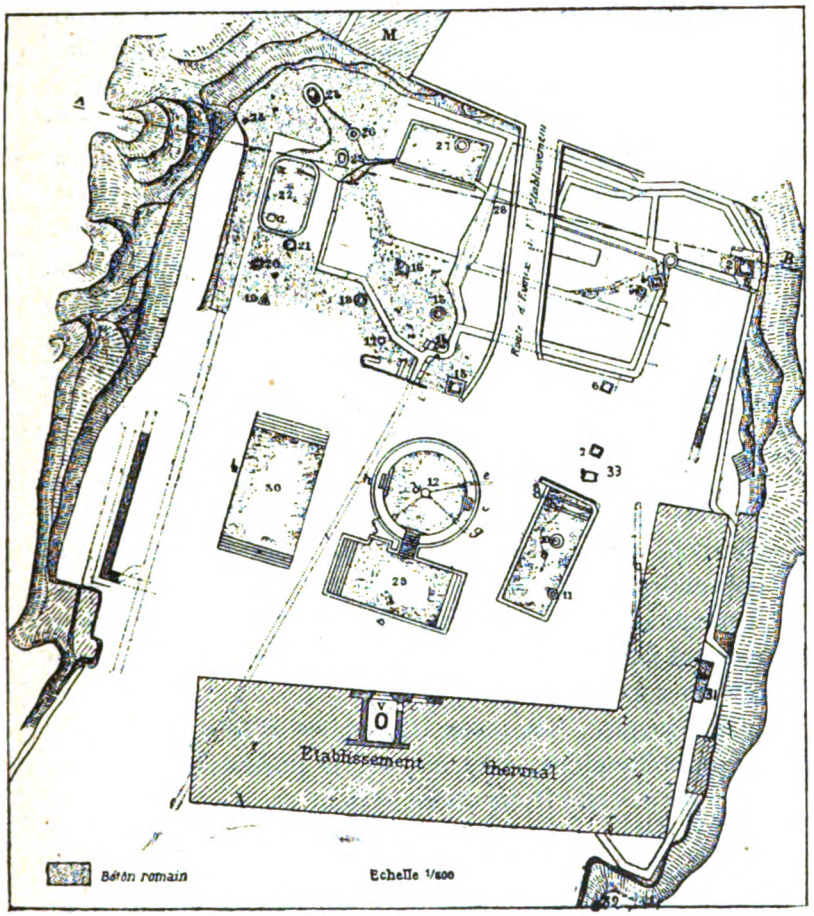

Designation des Sources :

1 Source de César.
2 — de l'Escalier.
3 — du Rocher.
4 — Nouvelle.
5 — des Galeux.
6 — des Pauvres.
7 — du Chemin.
8 — du Petit-Cornet (*puits non découvert*).
9 — du Bassin Carré (10 *sources*).
10 — du Puits du Milieu.
11 — du Bain de Vapeur.
12 — de la Piscine Ronde (3 *sources*) (*Caldarium*).
13 — Delamarre.
14 — dite Petite Source.
15 — d'Auguste.
16 — du Puits Dosange.
17 — Sainte Marie.
18 Source de Duratius.
19 — du Puits-Triangulaire.
20 — du Puits-Ovale.
21 — du Puits-Octogone.
22 — du Bassin-Ovale (5 *sources*).
23 — de la Margelle.
24 — Desglandes (2 *sources*).
25 — de Rome-Nord.
26 — de Rome-Sud.
27 — des Jeunes Filles.
28 — du Ruisseau.
29 Bassin tiède (*Tepidarium*).
30 Piscine froide (*Frigidarium*).
31 Ancienne Baignoire romaine.
32 Source du Parc.
33 Source du Chemin (Bain de Vapeur de l'Etablissement actuel).

Digitized by Google

ils avaient été incrustés, avec une grande variété de couleurs et au milieu de coquillages de bucade; des tuiles, dites romaines, des pièces de briqueterie, des débris de colonnes ou de frontons sculptés et plusieurs statuettes.

Si l'on se demande quelle fut la durée des bains d'Evaux, on sait qu'ils existaient au milieu du IIIe siècle, puisqu'une médaille de Philippe, mort en 249, a été trouvée dans les ruines, et rien ne s'oppose à ce que l'on pense qu'ils durèrent autant que la domination romaine dans les Gaules. Comme tous les établissements de cette nature, celui d'Evaux dut avoir sa divinité particulière, que des restes d'inscription désignent sous le nom d'Ovabna.

Ces bains furent-ils détruits par la torche des barbares? On pourrait le croire en se rappelant que les fouilles ont fait découvrir d'assez grandes quantités de charbon, semblable au noir de fumée du commerce, des bois et des pierres noircis comme par le feu... Cependant, il paraît infiniment plus logique d'admettre que les thermes ont subi le sort des édifices abandonnés que le temps met en ruines.

Au surplus, les eaux thermales d'Evaux sourdent toujours limpides; elles ont repris possession des puits dans lesquels les Romains les avaient encaissées il y a plus de 19 siècles.

Les thermes d'Evaux étaient exploités vers le milieu du XVIIIe siècle : le Dr Villard a retrouvé une consultation du Dr Astruc, médecin ordinaire de Louis XV, portant la date du 21 avril 1749, et dans laquelle il ordonnait ces eaux à un de ses malades.

NATURE DES EAUX : USAGES.

Les eaux sont très peu minéralisées, avec prédominance assez nette de sulfate; aux griffons elles dégagent de l'azote au lieu de gaz carbonique. C'est à la pyrite de fer, existant sur le trajet de leur circuit, que les eaux doivent

Digitized by Google

de contenir une certaine quantité de sulfate de soude ; ce sulfate résulte très vraisemblablement de deux réactions simultanées : l'attaque des roches feldspathiques et l'oxydation de la pyrite. La présence dans la digue de quartz, ou dans le voisinage, de fluorine (1), de roches micacées lithinifères, de minerais tels que le mispickel (2), explique aisément l'existence dans les eaux de petites quantités de lithine, d'arséniate de soude, de fluorures, etc.

Elles sont d'une limpidité parfaite ; vues sous une grande épaisseur dans les bassins, elles ont une teinte vert sombre. Elles sont très douces au toucher ; en se refroidissant à l'air libre, elles ne subissent aucune altération. Elles sont inodores, à saveur très faiblement alcaline, à l'exception des sources du Rocher et du Petit-Cornet qui ont l'odeur et le goût caractéristiques des eaux sulfurées.

Le groupe d'Evaux comprend un grand nombre de sources *(voir plus loin, plan)*. Toutes sont chaudes, la température varie de 56°7 à 28°. La source du Parc fait cependant exception : c'est une source froide (14°) découverte récemment pendant la construction du nouvel établissement. Voici la composition des principales de ces sources, rapportée à 1 litre :

(1) Fluorine, fluorure de calcium naturel.
(2) Mispickel, sulfoarséniure de fer.

Digitized by Google

	Source César T = 56°7 (1)	Grand Bassin carré (1)	Source du Parc T = 14° (2)	Source du Rocher (1)	Puits de Jeunes Filles T = 43° (1)	Source Sainte-Marie T = 51° (1)	Bassin ovale T = 38°1 (1)	Source Desplandes T = 49°9 (1)	Puits du Bain de vapeur (1)
Sulfate de soude (SO^4Na^2).....	0.8052	0.8186	0.8363	0.8190	0.8108	0.7986	0.8613	0.8520	0.8175
— de potasse (SO^4K^2).....	0.0217	*0.0235	0.0627	0.0222	0.0220	0.0024	—	—	0.0211
Chlorure de sodium (Na Cl)....	0.2324	0.2412	0.2000	0.2249	0.2382	0.2362	0.2081	0.2098	0.2264
— potassium (KCl).....	—	—	—	—	—	—	0.0167	0.0128	—
— lithium.....	Traces	Traces	—	Traces	Traces	Traces	Traces	Traces	Traces
Silicate de soude (SiO^3Na^2).....	0.0750	0.0974	—	0.0564	0.0613	0.0805	—	—	0.0726
Silice en excès.....	0.0371	0.0311	0.0990	0.0493	0.0403	0.0378	0.1190	0.1165	0.0358
Bicarbonate de chaux.....	0.0979	0.1035	0.1872	0.1010	0.0815	0.1049	0.1864	0.1697	0.0840
— magnésium.....	0.0474	0.0499	0.0287	0.0538	0.0448	0.0512	0.0108	0.0064	0.0454
— ferreux.....	0.0040	0.0058	Traces	0.0050	0.0046	0.0054	Traces	Traces	0.0036
— soude (CO^3NaH)..	0.2473	0.1974	0.2138	0.2611	0.2815	0.2201	0.2844	0.2051	0.2411
Matières organiques (en Oxygène)	0.0042	0.0045	0.0035	Traces	0.0020	0.0025	0.0041	0.0005	0.0040
Bicarbonate de lithine (CO^3LiH).	—	—	0.0076	—	—	—	—	—	—
— de manganèse.....	—	—	Traces	—	—	—	—	—	—
Alumine (Al^2O^3).....	—	—	Traces	—	—	—	—	—	—
Arséniate de soude (AsO^3Na)....	—	—	0.0035	—	—	—	—	—	—
Fluorure.....	—	—	Tr. notab	—	—	—	—	—	—
Sels ammoniacaux.....	—	—	Traces	—	—	—	—	—	—
Azote organique.....	—	—	Traces	—	—	—	—	—	—
Total.....	1.4336	1.4494	1.6396	1.4455	1.4415	1.4282	1.6908	1.5728	1.4201

(1) Analyse de Ad. Carnot.

(2) Analyse de E. Bonjean.

Digitized by Google

La source froide du Parc a perdu sa thermalité par circulation souterraine à une faible distance de la surface du sol, sans mélange d'eaux d'infiltrations superficielles, la minéralisation restant identique. Le gisement de cette source se trouvant dans des roches accompagnées de pyrite de fer, on est autorisé toutefois à penser qu'il pourrait s'agir d'une eau froide superficielle, filtrant à travers les roches pyriteuses, et se minéralisant par le même mécanisme que les eaux chaudes. Les pyrites provenant elles-mêmes d'anciennes circulations chaudes, il y aurait là un phénomène pouvant offrir un certain intérêt géologique. Cependant la minéralisation identique des eaux thermales et de la source froide militent beaucoup en faveur d'une origine commune.

Certaines sources présentent des traces de sulfures ; mais les sulfures n'existent en quantités dosables que dans la source du Petit-Cornet, dont la température est de 54°5 et la teneur en sulfhydrate de sulfure de sodium de 0^{gr}0079 au litre. C'est une source sulfurée accidentelle, c'est-à-dire une source dans laquelle les sulfures résultent de la réduction partielle des sulfates par les matières organiques contenues soit dans le sol, soit dans les eaux.

Quant aux gaz dégagés à la surface des puits et en particulier du puits César, ils sont constitués en grande partie par de l'azote :

Azote.....	56.6	87.3 °/₀	en volume	(Analyse d'Ossian Henry).
Oxygène.....	9.9	9.0	—	—
Gaz carbonique.	3.5	3.7	—	—

Les dépôts minéraux laissés par les eaux sont très faibles et consistent en une mince couche très dure, composée en majeure partie de carbonate de chaux fortement ferrugineux.

Le débit des sources est très grand et peut être évalué à 800,000 litres par 24 heures (1).

(1) Voir à ce sujet la Notice publiée par le docteur Henri Lepage, chez Octave Doin (Paris), et à laquelle nous avons emprunté largement pour la rédaction de cette partie.

Digitized by Google

La cure thermale d'Evaux est préconisée pour les arthropathies rhumatismales, les maladies des femmes (1), les maladies nerveuses et les suites de traumatisme.

CONFERVES.

Les eaux abandonnées au contact de l'air se souillent rapidement de toutes les impuretés qu'il charrie et en particulier de nombreuses spores. Les eaux à 45-50° constituent pour les spores un milieu de culture très favorable.

Les bassins où séjournent les eaux se recouvrent tout d'abord d'une sorte de crasse grisâtre qui ne tarde pas à tomber au fond de l'eau pour s'attacher aux parois où elle poursuivra son développement. En plaçant des pierres dans les bassins pour se rendre compte du phénomène, en aperçoit à la surface de celles-ci des plaques de nature tomenteuse très fragiles, recouvertes par endroits de myriades de fines bulles gazeuses, très réfringentes et comme argentées. Ces bulles se multiplient, s'accroissent et finissent par recouvrir complètement et par pénétrer toute la masse de la matière gélatiniforme. Le tout présente alors l'aspect du frai de grenouille.

Au bout d'une semaine commencent à se montrer des points verdâtres chargés de chlorophylle ; ces points s'étendent de plus en plus, se réunissent, tout en étant parsemés de bulles gazeuses. On se trouve alors en présence d'algues complètement formées et qui ne feront que s'accroître. Ces algues sont désignées d'une façon générale sous le nom de conferves (2).

Une fois formées, les conferves s'accroissent à la fois

(1) Principalement l'aménorrhée et la dysménorrhée des jeunes filles à l'époque de la puberté.

(2) Au point de vue botanique, ces algues appartiennent à la famille des Confervacées, ordre des Chlorophycées. Les conferves les plus abondantes à Evaux appartiennent aux genres Anabaïna monticulosa et Zygmena.

Digitized by Google

par la base d'implantation et en hauteur. En effet, les bulles gazeuses emprisonnées au sommet des touffes de conferves tendent à les étirer vers la surface de l'eau. Quand celles-ci ont quatre à six semaines, on voit dans le fond des bassins comme une sorte de forêts de pins en miniature. Au bout de quelque temps, elles se détachent, viennent s'étaler à la surface, où elles se dessèchent. Ces conferves se développent d'autant mieux qu'elles trouvent dans certains bassins une température optima de 45-50°. Comme la lumière est nécessaire au développement des conferves, les puits, habituellement couverts, ne présentent pas de végétation développée. (Puits César, par exemple.)

En examinant les végétations au microscope, on voit des tubes très déliés, cloisonnés de place en place et retenant dans leurs moelles des cristaux de carbonate de chaux.

Ossian Henry a pu isoler de ces conferves de l'iode et du brome. A cette époque, la question fut du reste très discutée et la discussion continua jusqu'au moment où Chatin, par des expériences très précises, montra que la plupart des végétaux aquatiques contenaient de l'iode. Ce fut un moment de grande vogue pour les conferves. Non seulement on fit des applications locales avec la végétation algologique, mais on proposa même de la réduire en pilules ou en tablettes pour le traitement interne. Aujourd'hui ces conferves n'offrent, au point de vue médical, qu'un intérêt extrêmement restreint.

GISEMENT, CAPTAGE.

Les eaux jaillissent à environ 5 à 600 mètres de la ville, dans une gorge étroite et profondément encaissée. Elles sont toutes réunies dans une sorte de quadrilatère de 60 à 70 mètres de côté, représentant le plateau de captage établi par les Romains, en entaillant le gneiss suivant le

Digitized by Google

thalweg de la vallée. Ces travaux subsistent encore : les griffons mis à nu dans la roche en place, celle-ci a été recouverte d'une épaisse couche de béton rougeâtre très résistant, formé de fragments de briques noyés dans un ciment de chaux, mesurant par endroits jusqu'à 4 mètres d'épaisseur.

Dans l'épaisseur de ce béton, étaient creusés, au-dessus de chaque griffon d'eau thermale, des puits d'où, par une canalisation assez compliquée, l'eau était amenée dans des piscines aujourd'hui transformées en réservoirs d'alimentation des baignoires. La source du puits César s'élève ainsi à près de 6 mètres au-dessus de l'émergence du griffon. Cette charge considérable établie sur les griffons a l'inconvénient de diminuer le débit, mais aussi l'avantage de s'opposer aux infiltrations d'eau froide qui pourraient venir des roches qui dominent les sources. De ces cheminées de captage, qui pendant longtemps ont donné aux sources d'Evaux un caractère très original, il ne subsiste plus que celle du puits César (1).

(1) Je tiens à remercier ici très vivement toutes les personnes qui m'ont permis, par leurs renseignements, de rédiger ce chapitre des industries minières, et en particulier M. Raffard, des mines de Lavaveix; M. Broca, des mines du Châtelet; M. J. Chometon, d'Aubusson, et M. Lassalle, président de la Chambre de Commerce de Montluçon-Gannat.

Digitized by Google

CHAPITRE III

LES RICHESSES VÉGÉTALES ET ANIMALES. LEUR UTILISATION [1]

I. — Le Sol au point de vue agricole

D'après l'étude faite, précédemment, de la constitution géologique de la Creuse, il est facile de se rendre un compte exact de la composition des terres livrées à la production agricole.

Les micaschistes, les gneiss, les granits variés ne peuvent pas fournir autre chose que des sols à dominante siliceuse. Or, ces roches forment la presque totalité du territoire. Sur une superficie de 556,830 hectares, c'est à peine si l'on compte 5,000 hectares de terrains de transition, 3,200 hectares de terrain houiller et 12,000 hectares de terrains tertiaires, en tout 20,200 hectares, soit les trois centièmes et demi, environ.

Evidemment, toutes les terres ne sont pas siliceuses, à un égal degré et, suivant leur provenance, elles présentent des variations dans la finesse de leurs éléments, dans leur ténacité, dans leur perméabilité; mais le caractère nettement siliceux leur reste commun.

Un certain nombre d'analyses de sols faites par nous, il y a quelques années, avaient fourni des résultats intéressants, représentés par le tableau suivant :

Silice.....	85 à 90 %
Argile.....	6 à 12 »
Humus.....	1 à 5 »
Calcaire.....	traces.

Si la proportion d'argile varie de 1 à 2 entre les divers échantillons, si celle de l'humus varie de 1 à 5, on voit

(1) Ce chapitre a été rédigé par M. Lafargue, professeur départemental d'Agriculture à Guéret.

Digitized by Google

que la silice varie à peine dans ses porportions ; elle forme la véritable ossature du sol, ossature maigrement enveloppée par les autres éléments, si ce n'est dans les terres de bruyère, où les débris végétaux, lentement accumulés par les siècles, ont rassemblé une provision considérable d'humus.

Pour tous les sols étudiés, le calcaire n'a fourni à l'analyse que des traces légères et, cependant, certains échantillons provenaient de sols ayant été déjà chaulés, quelques années auparavant.

Si l'on classe les sols au point de vue de la consistance, les sols de micaschiste, qui occupent dans le nord du département le cinquième environ de sa surface, auraient la première place ; ceux provenant des gneiss, des terrains granitoïdes métamorphiques, ainsi nommés par M. Mallard, viendraient ensuite, moins tenaces, plus perméables, plus faciles après les étés secs; viennent enfin les sols de granits, les plus légers, les plus perméables, les plus sains.

L'humus qui régnait autrefois en maître sur tout le pays, sauf aux alentours des bourgs et des villages, où la culture l'avait en partie usé, n'existe plus en grandes masses que dans le sud du département ; les cantons de Crocq, de La Courtine, de Gentioux, de Royère, forment les plus belles pièces de son domaine. Là s'étend un océan sans fin de bruyères, dont la vue pénètre le voyageur qui les traverse d'une mélancolie profonde. C'est là qu'on retrouve l'ancienne Marche dans toute sa tristesse.

Heureusement que l'humus n'est, souvent, qu'un manteau sous lequel sont cachées des terres que le travail, aidé de quelque capital, peut mettre en haute valeur. Dans presque tous les cas, cet humus, remué, mis en contact avec l'air, modifié par les amendements calcaires, tonifié par les engrais phosphatés, peut fournir, dès le principe, d'abondantes récoltes.

Le calcaire, dont l'analyse n'accuse que des traces, est

Digitized by Google

forcément très rare dans les sols creusois. Il n'en peut point être autrement. Les feldspaths potassiques sont très répandus ; ceux à base de chaux sont peu abondants et, d'ailleurs, se décomposant très lentement, ils ne mettent la chaux en liberté que par très petites quantités. Ce qui l'indique mieux que l'analyse la plus minutieuse, c'est l'existence ancienne de l'humus qui, loin de se consumer, comme il le ferait en présence d'un calcaire abondant, accroît constamment sa masse.

Au point de vue de sa constitution physique, le sol arable, dans la Creuse, est donc riche ou très riche, parfois trop, en silice ; il l'est assez peu en argile ; il possède un humus abondant dans ses parties vierges ; il en contient moyennement ailleurs ; dans certaines terres cultivées, il y en a fort peu. La pauvreté en calcaire est générale.

Les conclusions à tirer des indications ci-dessus sont les suivantes : Le sol arable est léger, plus ou moins; il est perméable et par suite sain, sauf dans les endroits où le sous-sol est imperméable, ce qui se présente plus particulièrement dans les sols de micaschistes.

Suivant son origine géologique et suivant la conformation et la contexture de son sous-sol, le sol souffre plus ou moins de la sécheresse ; manquant de calcaire, il a une tendance à l'accumulation de l'humus. L'exemple le plus frappant de ce dernier fait se trouve dans les prés humides où l'excès d'humus constitue des fonds nettement tourbeux.

Il est indispensable de dire quelques mots de la constitution chimique du sol, afin de pouvoir définir complètement sa façon d'être et indiquer les moyens à employer, pour en obtenir d'abondants produits.

Les sols primitifs contiennent fort peu d'acide phosphorique, ce dernier ne se rencontrant, dans les roches, qu'en quantité infinitésimale ; la potasse provenant des feldspaths y est généralement et relativement abondante ; la chaux y est rare ; l'azote s'y trouve en combinaison organique dans l'humus.

Digitized by Google

Il faut ajouter, pour avoir la notion complète et exacte des sols, que, grâce à leur perméabilité, le fumier y est rapidement décomposé, lorsqu'ils sont convenablement cultivés. Les amendements calcaires aident à cette décomposition. Si l'on n'y prend garde, le défaut des terres arables énergiquement cultivées serait plutôt la pauvreté que la richesse en humus.

En récapitulant, on voit apparaître les nécessités suivantes : Là où la couche arable est mince, il faut l'approfondir, autant que les circonstances le permettent, afin d'abaisser le plan des eaux et de retarder ainsi l'appauvrissement en humidité, lors des sécheresses estivales ; il faut donner aux terres arables de copieuses doses de fumier, pour cimenter les sols légers, pour rendre les autres moins compacts ; d'ailleurs, le fumier, source d'aliments pour les récoltes, joue un rôle absorbant vis-à-vis des matières fertilisantes ; ce rôle est indispensable dans un milieu trop siliceux qui, par lui-même, par suite de la trop petite proportion d'argile, manque de pouvoir absorbant.

Il faut aussi donner du calcaire au sol, pour aider à la décomposition de l'humus fourni par le fumier, et pour favoriser les échanges chimiques continus qui se produisent dans les terres cultivées.

Quant aux engrais proprement dits, les apports d'acide phosphorique, sous forme de phosphates, de superphosphates, de scories, seront répétés et suffisamment abondants.

La potasse, quoique présente dans le sol, ne paraît pas se diffuser assez rapidement pour fournir aux besoins d'une culture un peu intensive. L'apport, sous forme de sulfate de potasse ou de kaïnite, est indiqué. Il est sage de ne point avoir recours au chlorure de potassium dans les terres légères.

Le nitrate de soude, employé au printemps, en couverture, fournira l'azote nécessaire, concurremment avec le fumier.

Digitized by Google

Le climat de la Creuse est mixte ; il tient à la fois du climat maritime et du climat continental ; les périodes franchement pluvieuses y sont interminables ; les périodes de sécheresse y sont prolongées et impitoyables.

D'ailleurs, le climat n'est point celui que ferait supposer la latitude. Par son altitude, la Creuse est, en quelque sorte, reportée vers le nord. Cette altitude varie entre 175 et 931 mètres. La moyenne la plus commune peut être estimée à 450 mètres environ. La conséquence de cette élévation au-dessus du niveau de la mer est un abaissement général de la température du pays. Mais, il est une autre conséquence plus grave, qui est la différence de température existant entre le jour et la nuit. Le jour, l'air peu chargé de vapeur d'eau, se laisse traverser facilement par les rayons du soleil et le sol s'échauffe ; la nuit, pour la même raison, le rayonnement est intense et la terre se refroidit assez pour que soit perdue une grande partie du bénéfice en calorique de la journée. En hiver, alors que les journées sont courtes, le sol s'échauffe peu pendant le jour, et pendant les longues nuits, perd plus qu'il n'a gagné. De ce fait, l'hiver se prolonge plus longtemps que dans les pays à altitude moins accusée.

Cette considération explique pourquoi la culture de la vigne et celle du maïs ne sont possibles que dans la partie relativement basse du département, dans le voisinage de l'Indre.

La moyenne de l'eau précipitée sous forme de pluie ou de neige est de 80 centimètres par an.

Les hivers à neige assurent bien davantage l'approvisionnement en eau que les hivers à pluie. En effet, la neige fondant lentement, l'eau qui en provient s'infiltre, en grande partie, dans le sol, au lieu de ruisseler comme celle qui provient des pluies violentes.

En somme, la réserve d'eau contenue dans le sol est relativement restreinte et dans les années à sécheresse

Digitized by Google

prolongée, certaines sources baissent beaucoup et d'autres tarissent complètement.

Le climat pourrait être avantageusement modifié par la présence d'une grande quantité de bois et de forêts ; ces derniers n'ont malheureusement point l'importance qui conviendrait. Alors que, pour l'ensemble de la France, la superficie boisée égale 18,27 pour cent du territoire, soit presque le cinquième ; pour la Creuse, cette superficie n'est que de 6,43 pour cent, soit le seizième environ, c'est-à-dire le tiers environ de la moyenne générale. Or, dans les pays conformés comme la Creuse, la superficie boisée devrait excéder la moyenne générale, ce qui revient à dire que ce pays devrait être quatre à cinq fois plus boisé qu'il ne l'est.

C'est donc dans des proportions considérables que les boisements devraient être entrepris. Occupant tous les sommets, ils auraient pour effet d'empêcher les érosions, de régulariser, en le tempérant, le débit des sources, de rendre un peu plus humide l'atmosphère régionale, ce qui élèverait la moyenne de la température, en diminuant l'écart existant entre le jour et la nuit. Le printemps serait un peu plus précoce, les sécheresses seraient moins prolongées et moins pénibles.

II. — La Production végétale

Il paraît rationnel de donner à la production de l'herbe le pas sur les autres cultures, cette production ayant précédé toutes les autres et restant la véritable base de la prospérité agricole du pays. Il sera aussi donné quelques indications sur la culture des fourrages verts et des plantes-racines.

La production de l'herbe

L'herbe est fournie par les prairies naturelles et les pâturages, dénommés *pâtureaux* dans le pays. La statistique de 1906 accuse 71,000 hectares de prairies naturelles

Digitized by Google

et 52,000 hectares de pâturages. Il existerait aussi 35,000 hectares de pacages, mais cet article est plutôt mal défini et doit comprendre aussi bien des landes que de très vieux trèfles, livrés au pacage.

Les prairies occupent, en général, les fonds de vallées ou de vallons, c'est-à-dire les endroits frais par nature ou facilement irrigables. Il existe aussi, sur le versant des coteaux, des prairies pouvant recevoir de l'eau en proportion appréciable; les prairies des plateaux sont plutôt sèches.

Il est à remarquer que dans les années de sécheresse, les régions granitiques ont moins souffert que les régions à micaschiste; ces dernières possèdent moins de sources pérennes.

Les pâtureaux sont situés sur des terres sèches et souvent d'excellente qualité; leur seul défaut, aux yeux de leurs propriétaires, est le manque d'eau. Il est certain que ce manque d'eau, joint au manque de soins, est la cause première du rendement inférieur en herbe. Ce rendement est estimé par les agriculteurs au tiers de celui des prairies naturelles. Cette estimation, difficilement contrôlable, paraît être au-dessous de la vérité.

Le rendement des prairies naturelles est, en moyenne, de 4,000 kilos par hectare.

La flore des prairies est très variée, mais quelques-unes des herbes de grande qualité en sont généralement absentes. Le vulpin, la fétuque des prés s'y rencontrent rarement.

En revanche, on y voit prospérer le dactyle pelotonné, le fromental, le ray-grass vivace, le paturin des prés, la cretelle, toutes espèces de valeur et de bon rendement. Le timothy non spontané, introduit, s'y comporte très bien. La houque laineuse, la fétuque ovine, la fétuque rougeâtre, le brome des prés et l'agrostis y complètent la liste des graminées intéressantes, quoique de valeur bien différente.

Digitized by Google

Du côte des légumineuses, on trouve le trèfle des prés, le trèfle blanc, le trèfle hybride, le lotier corniculé, la minette, le trèfle filiforme.

Quant aux plantes inutiles ou nuisibles, elles sont en très grande proportion. Les plantains, la berce, la centaurée jacée, l'achillée millefeuille, le pissenlit, le salsifis des prés, les léontodons, les chardons, la cardamine, la bourse-à-pasteur, la ravenelle, sont des espèces communes dans les prés plus ou moins frais. Dans les prairies franchement humides, le jonc, très abondant, est fréquemment accompagné par des carex.

Le rhinante ou crête-de-coq et la pédiculaire sont parfois très répandus, la linaigrette ne se rencontre que dans les fonds marécageux.

Il n'est presque rien fait contre les mauvaises plantes des prairies, qui arrivent à se multiplier, au point d'opprimer complètement les bonnes espèces. D'autre part, il est rare que l'on ait le courage de retourner une prairie décrépite, pour la renouveler après quelques années de culture et de nettoyage. Le préjugé veut qu'une prairie soit éternelle et qu'il ne soit possible de la modifier que par les engrais.

Les soins donnés aux prairies sont peu compliqués ; on enlève assez généralement les feuilles sèches ; on n'étaupine pas toujours; on fume au fumier de ferme pas consommé et, à la fin de l'hiver, on ratelle la paille qui sert à nouveau de litière. Ce genre de fumure est moins désavantageux pour les terres qu'il ne paraît au premier abord, puisque la paille revient presque intacte au tas de fumier et court la chance d'être destinée à des terres labourables, lesquelles, on le sait, ont besoin d'humus pour avoir du pouvoir absorbant.

Le hersage des prés, à la fin de l'hiver, est très peu pratiqué, malgré son incontestable utilité.

Il est un grand nombre d'agriculteurs qui emploient les engrais phosphatés sur les prés; mais, la plupart ne les

Digitized by Google

emploient guère que sur les prés humides, principalement sous forme de scories ; les superphosphates sont encore rarement employés sur les prés secs ; quant au nitrate de soude, il n'est encore utilisé que rarement, au retour de la végétation.

Le mouvement est donc dessiné vers l'emploi intensif des engrais sur les prés et il s'accentuera, certainement, avec rapidité. Il y a lieu de s'en féliciter, car cet emploi permettra de réaliser, pratiquement, une partie de l'engraissement du bétail au pâturage.

En résumé, les soins donnés aux prairies sont généralement insuffisants, quoiqu'ils soient plus considérables que par le passé.

En ce qui concerne les irrigations, il y a beaucoup à modifier. En sol granitique, les sources sont nombreuses, mais peu abondantes ; même réunies, elles n'arrivent pas souvent à former des filets d'eau considérables ; il serait indispensable de les recevoir dans des réservoirs, dans des *pêcheries* que l'on vide périodiquement, ce qui permet de donner à l'eau accumulée assez de vitesse pour l'envoyer arroser au loin. Si l'on n'adopte pas le système des réservoirs, l'eau s'écoulant constamment en un mince filet, s'infiltre toujours dans les mêmes endroits, pour y favoriser la production des joncs et des carex. Les pêcheries ne sont pas assez nombreuses.

Il est aussi à remarquer que la pente des rigoles d'irrigation est, presque toujours, trop accusée ; ceci s'explique par la nécessité de donner à l'eau la vitesse que sa faible masse ne suffit pas à lui imprimer. Il arrive ainsi que la distribution de l'eau se fait très irrégulièrement.

On vient de le voir, la production de l'herbe est encore loin de la perfection. Les soins donnés aux prairies devraient être plus complets et plus multipliés ; l'emploi de l'eau devrait être plus judicieux. Il faut ajouter que si l'on ne s'inquiète pas assez de bien distribuer l'eau nécessaire, on s'inquiète encore moins de se débarrasser

Digitized by Google

des eaux surabondantes et nuisibles, ce qui est la cause de la persistance, dans les prés bas, d'une quantité de mauvaises herbes.

Quoique les prairies temporaires occupent des terres labourables, il paraît rationnel d'en parler à la suite des prairies naturelles.

La plus simple des prairies temporaires est constituée par un mélange de trèfle violet et de ray-grass d'Italie. L'existence de ce genre de prairie n'est devenue possible que le jour où le trèfle a pu vivre confortablement, grâce à l'apport de la chaux que les sols creusois ne contiennent pas assez abondamment.

Le trèfle seul est cultivé sur 20,000 hectares environ; en mélange avec le ray-grass, il occuperait la plus grande part des 8,000 hectares que la statistique agricole indique comme affectés aux prairies temporaires proprement dites.

Depuis que la culture du trèfle a été introduite, la production animale a augmenté dans des proportions à peine croyables; son usage est devenu familier à tous et les accidents de météorisation sont relativement rares; le mélange avec le ray-grass y contribue certainement.

Il serait à souhaiter que le trèfle et le ray-grass fussent accompagnés d'un certain nombre de plantes légumineuses et graminées, dont l'ensemble formerait de véritables prairies temporaires. Ces prairies remplaceraient très utilement la plus grande partie des pâtureaux, en fournissant à la faux et au pâturage un fourrage abondant et de toute première qualité.

V. THOMAS.

(A suivre).

Digitized by Google

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

SUR

L'ARCHÉOLOGIE PRÉHISTORIQUE

DU DÉPARTEMENT DU PUY-DE-DOME

Intéressant pour le naturaliste et l'anthropologiste, qui peuvent y recueillir de curieuses observations et y faire de riches récoltes, notre département l'est encore, plus peut-être, pour l'historien et l'archéologue qui rencontrent presque à chaque pas d'antiques vestiges de diverses époques et des traces des populations qui nous ont précédés sur notre sol.

Dans cette courte notice, nous nous occuperons seulement de l'archéologie préhistorique du Puy-de-Dôme, que nous envisagerons d'ailleurs d'une façon générale, nous efforçant d'en tracer à grands traits un rapide tableau. Nous terminerons ensuite par quelques mots sur des recherches qui pourraient être faites, sur la méthode à employer dans ces recherches et sur des localités à fouiller.

De la mystérieuse et obscure période éolithique et de ses deux époques : thenaysienne et Puy-Cournienne (d'après G. et A. de Mortillet), nous ne dirons rien, rappelant seulement que cette dernière tire son nom d'une localité d'un département voisin : Puy-Courny, près d'Aurillac, où J.-B. Rames découvrit, en 1877, des silex tertiaires présentant les caractères de la taille intentionnelle. Avant lui, Tardy avait communiqué à la Société d'Anthropologie de Paris, le 16 décembre 1869, un silex taillé du

Digitized by Google

tertiaire pliocène d'Aurillac, mais qui, depuis, a été reconnu pour être de date plus récente.

Avec le pliocène, le climat tropical au miocène commence dans notre région à se refroidir, puis le froid augmente de plus en plus et le tertiaire prend fin. La longue série des temps quaternaires commence (c'est la période paléolithique ou de la pierre taillée). Cette époque est d'abord énormément pluvieuse, avec des fleuves géants. Le climat se refroidit ensuite de nouveau, il neige, l'Europe est envahie, ainsi que le nord de l'Amérique, par d'énormes glaciers. Le renne et les animaux du Nord viennent jusque sur les bords de la Méditerranée, et avec le renne les races humaines hyperboréennes et leur civilisation rudimentaire. Alors, il fait un froid vif et sec, et cependant les glaciers diminuent et reculent à cause de la sécheresse. Le quaternaire, à son tour, prend fin, et le monde actuel commence avec le néolithique. Pendant toute la durée des temps quaternaires, l'homme est chasseur et pêcheur, il ignore d'une manière absolue la domestication des animaux et l'agriculture ; il ignore également la céramique et ne possède pas encore le chien, ce précieux auxiliaire qu'il n'aura que beaucoup plus tard. Pourtant, vers la fin de cette époque, il sculpte et grave avec art. C'est l'âge du Renne, l'apogée de la gravure primitive qui débute au solutréen.

Passons donc successivement en revue chacune des divisions du paléolithique dans notre département. Le chelléen et l'acheuléen n'y sont pas encore représentés et nous n'avons à signaler ici qu'un silex ayant bien l'aspect du grossier coup de poing caractéristique de la première de ces époques et qui proviendrait des environs de Châtelguyon.

Faisons remarquer, en passant, que près de cette station thermale, se trouvent des graviers et des sables avec une faune riche en Elephas meridionalis et rhinoceros. Des recherches pourraient être faites en ce point.

Digitized by Google

Les types moustérien et solutréen ont été rencontrés dans notre région par le docteur Pommerol. Ces deux époques, qui ont fourni de très rares pièces provenant pour la plupart de Sarlièvе, près de Clermont-Ferrand, demandent encore à être étudiées ici avec soin.

L'âge du Renne (époque magdalénienne) a été signalé dans le département par le docteur Pommerol, qui en a fait connaître plusieurs stations. Ce qui caractérise le magdalénien dans notre pays, c'est l'extrême rareté des gravures, alors qu'elles abondent dans la Corrèze. Le docteur Pommerol expliquait ce fait étrange par la rudesse du climat et les races humaines. Cette manière de voir n'est pas absolument exacte. Les gravures sont rares ici, mais ne font pas complètement défaut. C'est ainsi qu'un os gravé, représentant un équidé, aurait fait partie de la collection du savant abbé Croizet. Cette pièce, actuellement au British Museum, a été de nouveau découverte pour ainsi dire par l'éminent paléontologiste et géologue M. Boule. L'époque magdalélienne, qui n'a donné ici que quelques lames et des grattoirs, est encore à étudier, car elle est infiniment curieuse et elle peut nous réserver des surprises. On en connaît au moins cinq stations, mais pauvres en ossements.

Pendant la période paléolithique se sont succédé sur notre sol plusieurs races humaines que nous ne ferons qu'énumérer, nous réservant de reprendre ce sujet dans un autre travail.

Ce sont des races australoïde, liguroïde, mongoloïde, laponoïde, esquimoïde, la race encore peu connue de la Truchère, une plus élevée, le type d'Engis, etc., enfin la race de Cro-Magnon avec sa face très courte, ses orbites larges dans le sens horizontal ; c'est une face bachycéphale très caractérisée, avec une tête très dolichocéphale. C'est donc une race disharmonique. Aucune de ces races n'est aryenne et véritablement supérieure. Nous n'insisterons pas davantage.

Digitized by Google

A la fin des temps quaternaires, le climat se radoucit, et en même temps un singulier mouvement de population se produit, des races humaines étrangères arrivent, mais celles de l'époque du Renne persistent et cependant l'art de l'âge du Renne disparaît. Alors commence en Europe la grossière période des kjœkkenmœddings ou débris de cuisine. Ceux du Portugal sont les plus anciens, il n'y a pas encore d'animaux domestiques, pas même le chien. Des hommes platycnémiques et aussi à face très amincie se montrent. Les kjœkkenmœddings du Danemark sont un peu plus récents. Le chien est domestiqué, quelques autres animaux aussi : on trouve des sépultures qui semblent inconnues à l'époque quaternaire, une grossière céramique également. C'est le premier écho de la civilisation asiatique qui s'avance vers nous, c'est la période néolithique qui s'annonce.

Le climat quaternaire finit avec l'âge du Renne, celui de la Pierre polie commence. Il est pluvieux. C'est la période des grands fleuves, moins grands cependant que ceux des temps quaternaires. En revanche, il existe d'immenses tourbières, mais le climat ne deviendra exactement ce qu'il est de nos jours qu'au début de l'âge du Bronze.

L'âge de la Pierre polie est un fait capital dans le monde. Les Aryens, les pères de la civilisation véritable, apparaissent en Europe. Bien qu'ignorant la métallurgie et ne connaissant que les métaux natifs et le fer météorique, ils possédaient pourtant une certaine culture. Avec diverses pierres, ils faisaient des haches aux formes variées, des herminettes, des coins, des ciseaux, des gouges, des perçoirs, des grattoirs pour les peaux, des scies, des couteaux, de petites meules à écraser le grain, des faucilles, des poignards, des têtes de lance, des pointes de flèche, des cuvettes pour aiguiser et polir les haches.

Leur céramique simple et grossière présente pourtant déjà quelques variétés et des ornements géométriques. Ces hommes cultivaient l'orge et le blé, et possédaient comme

Digitized by Google

animaux domestiques le chien, deux espèces de porcs, la chèvre, le mouton, le bœuf, et plus tard, le cheval. Ils savaient faire le fromage, le beurre, et peut-être aussi très probablement une liqueur fermentée. Ils confectionnaient de grossières charrues, des chariots, des barques creusées dans des troncs d'arbres, ils enfonçaient dans les lacs des pilotis et construisaient des cités lacustres. Ils savaient dresser des menhirs énormes et construire des dolmens considérables pour y déposer leurs morts. Vers la fin de cette période, ils connaissaient une écriture symbolique, savaient travailler le cuir, tisser les étoffes, faire de la vannerie. Ce sont des Aryens pamyriens, des Celtes brachycéphales qui ont apporté cette civilisation primitive. Ils étaient proches parents des Latins, des Slaves inférieurs et peut-être aussi des Pélasges. Il est probable que leur aristocratie était plus purement aryenne; eux, devaient être un mélange d'Aryens et de Mongols, effectué dans la haute Asie.

Le néolithique a été divisé par Salmon, en : 1° Campignien, ou époque primitive; 2° Robenhausien, contemporain des cités lacustres; 3° Carnacéen, qui a pris un grand développement dans l'ouest de la France. C'est à ce moment qu'apparaît une écriture emblématique qui est déjà un progrès considérable.

Si le paléolithique a laissé relativement peu de traces dans le Puy-de-Dôme, par contre, le néolithique y est assez bien représenté.

Les haches polies trouvées dans le département sont très nombreuses et appartiennent à diverses époques, mais le plus souvent au campignien. Elles sont généralement de petites dimensions, cependant on en a trouvé d'assez grande taille. Les plus grandes proviendraient des régions montagneuses au delà de la chaîne des Puys, les plus belles peut-être de la plaine, mais cela n'a rien d'absolu et les pays de montagne ont aussi fourni quelques remarquables spécimens.

Digitized by Google

Ainsi que l'avait très bien observé A. Roujou, les ébauches, les pièces simplement préparées pour le polissage sont rares, celles achevées très communes.

Nous n'insisterons pas sur la forme des haches polies habituellement épaisses et de type primitif, souvent de simples cailloux roulés, aiguisés et polis sur un bord.

Nous croyons cependant devoir signaler ici une curieuse hache arrondie et presque pointue au tranchant, trouvée dans le Puy-de-Dôme, mais sans désignation de localité.

Ces haches sont en silex (assez rares), en fibrolithe (très communes), en basalte (communes), en diorite, en serpentine, en quartzite, en jade, en jadéite, etc. Ces deux dernières roches rares. On en rencontre souvent aussi en éclogite. Elles semblent provenir de Saint-Genès-Champanelle qui aurait été un grand centre de production. Elles sont communes.

Les pointes de flèche se présentent le plus généralement sous la forme amygdaloïde, triangulaire, triangulaire avec pédoncule et barbelures (cette dernière forme est très fréquente), losangique et ovalaire.

A Corent, se rencontre un type particulier, rappelant la pointe solutréenne.

Nous passerons sous silence les lames en silex, petites et grandes, détachées de nuclei, les couteaux, les grattoirs, les grattoirs-perçoirs, les perçoirs (ces trois derniers instruments rares). Nous ne parlerons pas non plus de la céramique très grossière, bien étudiée par le docteur Pommerol et M. B. Pommerol. Elle ne comprend qu'un petit nombre de types simples, provenant pour la plupart des environs de Saint-Nectaire, des environs de Clermont, des Martres-de-Veyre, etc. Cependant cette dernière localité a donné quelques formes avec anses, dont une au moins de l'époque Robenhausienne assez élégante.

La période néolithique compte dans le Puy-de-Dôme un grand nombre de stations, quelques-unes très importantes. Nous devons ajouter à cette liste déjà longue celle du

Digitized by Google

Mas-d'Argnat qui a été récemment l'objet d'un intéressant mémoire de M. Roubille.

Au Carnacéen succède un âge du cuivre rouge encore très mal connu en Europe, mais certain dans d'autres pays.

Apparaît ensuite l'âge du Bronze avec ses deux époques : morgienne et larmandienne, la première caractérisée par la hache à rebords droits et la hache à talons.

A Cisternes-la-Forêt, près de Gelles, a été jadis découvert un très curieux moule en steaschiste qui contient le creux de plusieurs objets, entre autres celui d'une hache à talons. Ce moule, qui est aujourd'hui au musée de Clermont, a été figuré et décrit dans le *Musée préhistorique* de G. et A. de Mortillet.

La deuxième époque, l'époque larmandienne, a comme instrument caractéristique la hache à ailerons et la hache à douille. A l'âge du Bronze, l'homme possède toutes les connaissances de l'âge de la Pierre polie.

Il perfectionne la céramique, mais n'a recours encore, dans ce que nous appellerons ses tendances artistiques, qu'à des ornements purement géométriques. A cette période, on travaille le cuivre, l'étain, le bronze, l'or, plus tard l'argent et le plomb. A ce moment, nous voyons apparaître le rasoir et la pince à épiler dont l'usage commence à se répandre. Alors, aussi, apparaissent l'épée en feuille de laurier, les pointes de lance, les couteaux, les boucliers, les casques, les colliers, les bracelets, les grandes trompes de guerre ; on construit des bateaux ; on élève, mais rarement, des sortes de constructions cyclopéennes. On enterre parfois encore sous des dolmens, mais plus souvent sous des tumuli. L'usage de brûler les morts devient général. On connaît très peu les populations de cette époque, par suite de leur coutume de l'incinération ; on sait seulement que chez eux le pied et la main étaient petits. Les hommes de l'âge du Bronze connaissaient encore le verre qui se montre pour la pre-

Digitized by Google

mière fois sous la forme de perles bleues et d'autres couleurs.

Les localités du Puy-de-Dôme qui ont fourni des objets de cette époque sont (d'après la statistique de Chantre) : Aydat, Pontgibaud (Les Chazaloux), Cisternes-la-Forêt, Gelles, Corent, Dore-l'Eglise, près d'Arlanc, Saint-Genès-Champanelle, Manson, Les Martres-de-Veyre, Latour-d'Auvergne et les environs de Clermont.

Vient ensuite le premier âge du Fer ou période halstattienne, avec le fer, l'acier même et où l'argent devient moins rare. On façonne de très beaux vases de bronze, parfois très pittoresques.

Les représentations d'êtres vivants, si rares après l'âge du Renne, reparaissent. L'épée devient plus longue, tout en restant pointue; la main qui la brandit est beaucoup plus forte; l'usage des chars de guerre en bronze se répand.

On commence à travailler l'ambre et l'ivoire, la céramique se perfectionne notablement et est plus variée. On enterre encore sous des tumuli; mais l'usage de brûler les morts, bien que toujours commun, n'est plus absolu et se montre ensuite plus rarement. Les hommes de cette époque sont des Gaulois très différents des Celtes et s'emparent alors de l'Europe. Les Gaulois sont des Aryens, mais des Aryens supérieurs appartenant au rameau Indo-Germain.

Après cette première époque, apparaît le second âge du Fer ou période marnienne.

L'épée devient fort longue et sans pointe, la hallebarde se voit à côté de la simple pointe de lance. La faux est plus grande encore. Tous les instruments ont des dimensions plus fortes et se rapprochent de nos types actuels.

L'argent est plus abondant que l'or; on découvre l'art d'émailler les métaux; la céramique se perfectionne de plus en plus.

La monnaie à effigie fait son apparition, c'est la période

Digitized by Google

historique du fer. Les temps avant tout document écrit sont passés.

L'histoire de notre pays est à sa première page, les légions romaines vont conquérir la Gaule à la suite de César, et le héros du drame d'Alésia est déjà à la tête des peuples assemblés pour la guerre de l'indépendance.

Jetons maintenant un rapide coup d'œil sur les monuments mégalithiques.

Ce sont des accidents géologiques qui ont donné aux hommes l'idée de ces monuments. Les roches naturelles ont d'ailleurs souvent été utilisées et remaniées. Nous croyons qu'on peut diviser les mégalithes (et aussi les roches figurées) en : 1° naturels ; 2° naturels, remaniés par l'homme ; 3° artificiels, entièrement faits de sa main. Ce sont les plus fréquents et les matériaux qui les composent ont été souvent apportés d'assez loin. On reconnaît l'utilisation par l'homme d'un mégalithe naturel, à la présence aux alentours, de silex taillés, de poteries, d'ossements, etc. Chose singulière, le choix de ces blocs erratiques n'a pas toujours été dicté par la forme parfaite de la roche. Des mégalithes naturels d'un très bel et très imposant aspect n'ont pas servi aux hommes de ces temps, alors que de très médiocres ont été utilisés. Cela semble, au premier abord, très difficile à expliquer. Il y a sans doute, là, une question de voisinage avec des tombeaux, des arbres sacrés, des rivières, des lacs, des sources, des eaux jaillissantes, des eaux sulfureuses, des sources gazeuses considérées comme autant de manifestations de forces souterraines réputées l'œuvre des dieux. L'apparition de phénomènes fortuits a aussi pu déterminer l'érection de monuments mégalithiques. C'est ainsi que près de Clermont-Ferrand, au puy de la Poix, il y avait très anciennement un menhir maintenant brisé et détruit.

Le menhir, simple pierre dressée, est le plus simple des mégalithes artificiels. Il est ordinairement vertical, quelquefois oblique, souvent isolé, mais parfois aussi en

Digitized by Google

rapport avec d'autres monuments. Des menhirs disposés en file constituent des alignements.

Le dolmen, bien que plus compliqué, est, dans quelques cas fort rares, un accident naturel. Les dolmens naturels se trouvent dans des vallons parcourus par des torrents, et sont constitués soit par des roches granitiques, soit par des arkoses et des grès. Ils résultent d'ébranlements. On ne peut douter qu'ils aient été fréquemment utilisés par l'homme, aux débris qu'on y rencontre, mais on n'est pas certain qu'ils aient servi de sépulture; souvent, ils ont été trop fouillés et trop bouleversés pour qu'on puisse le constater d'une manière positive. Cela tient à ce qu'ils n'ont pas été recouverts de terre comme la plupart des dolmens artificiels complètement faits de main d'homme, qui étaient protégés par une sorte de tumulus.

Du dolmen, on passe à l'allée couverte, plus ou moins longue, plus ou moins compliquée. De même, le menhir et les alignements nous conduisent aux cromlechs. Les pierres branlantes sont des accidents géologiques (blocs erratiques ou résultat de la décomposition de granite, de grès, d'arkose). Un tout petit nombre a été établi de main d'homme.

Notre département possède quelques pierres branlantes de grandes dimensions. Les pierres à écuelles sont bien connues. L'idée première en a été donnée par un phénomène naturel (décomposition de noyaux renfermés dans la pierre). Nous nous garderons de confondre avec les pierres à écuelles, les grès à cuvettes ou polissoirs pour les haches néolithiques.

Le Puy-de-Dôme possède, d'après l'inventaire des monuments mégalithiques de France, publié dans le Bulletin de la Société d'Anthropologie de Paris (séance du 22 janvier 1880) : 25 dolmens, 19 menhirs, 2 pierres à écuelles, 11 pierres branlantes. Tous ces monuments sont de dimensions médiocres et n'atteignent pas les proportions grandioses des mégalithes de la Bretagne et du Nord. Les alignements et les cromlechs font ici défaut.

Digitized by Google

Parmi les dolmens, nous citerons ceux de Saint-Nectaire, de Cournols, d'Olloix, de Saint-Sauves, de Saint-Priest-Bramefant, de Montaigut-le-Blanc, de Saint-Diéry, de Saillant, etc.; parmi les menhirs, ceux de Saint-Genès-Champanelle, de Davayat, de Murat-le-Quaire, d'Orcines, de Pionsat, de Champeix, de Clermont (allée militaire, route de Pont-du-Château), etc. Les 2 pierres à écuelles sont celles de Billom et de Vollore-Ville. Quant aux pierres branlantes, les plus connues sont celles de Gelles, de Ceyrat, de Durtol, de Rochefort-Montagne et de Saint-Genès-Champanelle.

Il nous reste à dire encore un mot des tumuli et des enceintes mégalithiques.

Les tumuli sont, ainsi que chacun le sait, des buttes artificielles isolées ou groupées, servant à des sépultures. Notre département en renferme un certain nombre qu'il serait intéressant de fouiller. Quant aux camps et enceintes mégalithiques, nous en comptons une dizaine environ.

Les roches figurées sont les unes naturelles (nous n'en parlerons pas), les autres artificielles. Le plus grand nombre de ces dernières est du premier et du second âge du Fer.

Tous ces monuments et quelques autres sur lesquels nous n'insisterons pas, demandent à être étudiés avec le plus grand soin.

Avant de terminer cette très courte notice sur l'archéologie préhistorique du Puy-de-Dôme, par un mot sur les recherches à faire dans nos régions, nous devrions citer les noms des archéologues et des savants qui, par leurs travaux et leurs découvertes, ont le plus contribué à la connaissance de notre préhistoire locale; mais, nous n'en donnerons ici qu'un petit nombre, nous réservant d'être plus complet dans le catalogue que nous préparons de tous les ouvrages, mémoires, notes et écrits divers sur le préhistorique du département.

Nous ne ferons donc que rappeler, en passant, les noms

Digitized by Google

de l'abbé Croizet, de Bouillet, de Mathieu, d'A. Roujou, du docteur Pommerol, de M. B. Pommerol, du docteur Girod, de M. Paul Gauthier, de M. Bielawski, de M. Vernière, de M. Beaudonnat, de l'abbé Pinguet, de M. Roubille, etc.

De nombreuses recherches restent à faire dans le Puy-de-Dôme. Le chelléen et l'acheuléen sont encore à trouver. Le moustérien et le solutréen demandent de nouvelles études. Un jour, très certainement, on découvrira des gravures de l'âge du Renne, en fouillant à nouveau nos stations magdaléniennes.

Quant au néolithique, il serait intéressant de dresser une liste des localités ayant fourni des haches polies de type campignien et celles qui en ont donné de forme robenhausienne; il faudrait aussi étudier les variétés locales, étudier également tous les instruments de cette période autres que les haches, suivant leur provenance, fouiller les dolmens et les tumuli, rechercher les allées couvertes, et de même, aussi, les sépultures du deuxième âge du Fer, que rien n'indique extérieurement. On y parviendra en notant tous les endroits où des découvertes fortuites d'objets de cette époque ont été faites. Explorer les lacs, les rivières et les étangs, les tourbières surtout, dont quelques-unes ont donné de magnifiques objets de la pierre polie, d'une conservation irréprochable, étudier les lieux dits, etc.

Dans ces recherches, on devra procéder avec beaucoup d'ordre et de méthode, en ayant soin de tout recueillir, plus spécialement les os, os d'animaux ou ossements humains, car ces derniers peuvent avoir une grande importance. Nous ne nous étendrons pas davantage et citerons seulement quelques localités ou contrées à explorer : les environs d'Ambert, Arlanc et les environs, Lezoux et les environs, Besse, Le Mont-Dore, Aydat, la chaîne des puys, les bords de l'Allier, de la Sioule, de la Dore, les environs de Clermont, Saint-Amant-Tallende, les Martres-de-Veyre, etc.

Digitized by Google

En terminant, nous ferons remarquer que, dans ces quelques pages, nous n'avons nullement la prétention d'avoir indiqué tout ce qui a été fait, tout ce qu'il reste à faire. Mais le seul but que nous nous proposions sera atteint si, par cet exposé rapide et incomplet de l'état actuel de ce que nous savons sur l'archéologie préhistorique du Puy-de-Dôme, nous avons pu déterminer des personnes plus autorisées que nous à entreprendre de nouveaux travaux et faire de nouvelles découvertes sur un sujet aussi passionnant que l'histoire des premiers âges de l'humanité sur notre vieille terre auvergnate.

Docteur G. CHARVILHAT.

Digitized by Google

DEUX ANTHOLOGIES

GEORGES PELLISSIER (1 vol.); G. WALCH (3 vol.);
éditeur Ch. Delagrave.

Les deux recueils que nous avons sous les yeux se distinguent parmi le nombre toujours croissant des Anthologies. En effet, les Anthologies sont à la mode comme dans l'antiquité alexandrine. La multiplicité des poètes de talent nécessite, par leur abondance, des choix pleins de discernement.

Cette qualité recommande le travail de M. Pellissier, un des brillants professeurs de notre jeune Université, déjà renommé pour d'excellents ouvrages d'histoire littéraire. En cette occasion, il a fait mieux que la plupart de ses prédécesseurs, car il a su saisir avec précision la correspondance entre la poésie et l'enseignement, entre les morceaux que doit offrir le maître et l'intelligence de l'élève. De là, croyons-nous, la valeur poétique et pédagogique de cette Anthologie récente.

Le premier mérite de ce recueil, consacré au XIX^e^ siècle, est d'avoir pris son point de départ dans la dernière partie du XVIII^e^. M. Pellissier a compris ce qui presque toujours avait échappé à ses devanciers, à savoir que l'évolution poétique, déterminée par la rupture avec la tradition pseudo-classique et l'école voltairienne, datait de Jacques Delille. En dépit de ses procédés didactiques, il fut, par son sentiment de la nature et sa recherche de l'épithète rare, le précurseur d'un système nouveau, l'avant-coureur

Digitized by Google

inconscient du romantisme, et avec lui Le Brun, puis le Parny des *vers sur la mort d'une jeune fille :*

« Ainsi meurt sans laisser de trace
» Le chant d'un oiseau dans les bois ».

le Fontanes du *Buste de Vénus*, le Baour-Lormian de l'*Hymne au Soleil*, le Lemercier des *Quatre Métamorphoses*, et Chênedollé, Dennes-Baron, et presque tout Millevoye, ce frère trop oublié du Chénier de l'*Aveugle*. Après ces heureux préludes de la rénovation lyrique, M. Pellissier fait une part jusqu'ici trop restreinte aux premiers romantiques de la Restauration : Nodier, Pierre Lebrun, Hippolyte de la Touche, Guiraud, Soumet si grand pour ses rares lecteurs, le penseur Jules Le Fèvre, Guttingeur, qu'immortalise un hommage de Musset, puis Marceline Valmore, Amable Taste, et l'adolescence de Delphine de Girardin, et la jeunesse interrompue de Dovalle.

Ensuite, notre investigateur arrive, en passant par Béranger et Delavigne, aux novateurs renommés : Lamartine, Hugo, Vigny, Sainte-Beuve, les deux Deschamps, et à leurs compagnons, Rességuier, Méry, Dumas père. La période de 1830 s'ouvre avec Auguste Barbier, Brizeux, Boulay-Paty, Gérard de Nerval, Turquety (pourquoi pas Arsène Houssaye ?). Cette période se prolonge par Soulary, par Auguste Vacquerie fâcheusement séparé de Paul Meurice, par Ferdinand de Gramont, Auguste de Belloy, les artistes élus de Balzac, à part quelques omissions involontaires pour Amédée Pommier, Mmes Colet et Ségalas, volontaires, sans doute, pour Reboul et Pécontal. Ce choix est, on le voit, très complet, très judicieux. Il fait honneur à M. Pellissier et désigne son vaste ouvrage à l'attention soutenue des connaisseurs.

Cependant, si vaste qu'il soit, cet ouvrage ne suffirait pas à faire connaître tout le XIXe siècle. Avant le travail de M. Pellissier, le consciencieux éditeur nous avait pré-

Digitized by Google

senté une précédente Anthologie, en trois volumes, qui embrasse les deux autres tiers du siècle dernier et empiète sur les premières années du nôtre. Elle va de 1866 à 1906. Ce travail non moins considérable est l'œuvre d'un étranger qui a fait acte de fraternité internationale. C'est un savant hollandais, M. Walch. Notre cher Sully-Prudhomme avait compris l'importance de cet ouvrage auquel il s'est plu à attacher une préface très laudative. A cette préface succède une introduction dans laquelle M. Walch divulgue sa pensée de diascévaste en un magnifique langage de poète : « Que le lecteur nous per-» mette de l'introduire dans le jardin enchanté de poésie » où le rêveur émerveillé s'avance le long des sentiers » éternellement fleuris, bordés de massifs ombreux et de » beaux marbres pentéliques, où la frêle églantine et la » suave violette des bois embaument l'air de leurs par-» fums subtils... Et qu'il ne soit point surpris d'y voir » comme jadis les nymphes s'éplorer au bord des sources » cristallines et des dryades éplorées fuir à travers les » vallons, mais qu'après avoir erré au gré de sa fantaisie, » il pénètre dans le bois sacré qui recèle le sanctuaire de » la Muse!... »

Dans ce jardin nous nous engageons avec le grand Théophile Gautier, guidés ensuite par Victor de Laprade, l'ami des chênes, l'inspiré d'Eleusis, puis Autran, l'hôte de la mer. Suivons les rimeurs consciencieux, Lacaussade, Ratisbonne, Edouard Grenier, puis Louis Bouilhet qui sut briller à côté de son ami Flaubert. Trois maîtres incomparables éclatent à nos yeux, Charles Baudelaire, Leconte de Lisle, Théodore de Banville. Dans une clarté plus douce rayonnent Henri de Bornier, Eugène Manuel, Louis Mérard, André Lemoyne, Pierre Dupont. Nous regrettons de n'y pas voir scintiller Laurent Pichat, Charles Coran, Ernest Prarond, Maxime du Camp. Mais voici le groupe Parnassien qui flamboie, Coppée et Mendès, Dierx et Lafenestre, Anatole France et Xavier

Digitized by Google

de Ricard, Albert Mérat et Jean Lahor, Emile Blémont et d'Hervilly. Non loin hélas ! ceux qui ne sont plus, Sully-Prudhomme, Hérédia, Silvestre, André Theuriet, Albert Glatigny, Gabriel Marc, Léon Valade, Armand Renaud, Paul Arène, Stéphane Mallarmé, vous aussi, notre Sapho lyonnaise, inoubliable Louisa Siefert.

Une autre génération suit la lignée parnassienne, poètes très fermes et très vigoureux, comme Lucien Pâté, Charles Grandmougin, Stephen Liégeard, Clovis Hugues, Louis Tiercelin; puis les Jean Richepin, les Bourget, les Haraucourt, les Bouchor, les Dorchain, l'original Emile Bergerat, le méditatif Charles de Pomairols, l'humaniste Frédéric Plessis, le spirituel Jacques Normand, et tant d'autres d'ordre éminent; Rollinat, La Villehervé, Jacques Madeleine, Achille Paysant, Olivier de Gourcuf, Gabriel Vicaire, Samain, Boutelleau, Charles Frister, François Fabié, Jules Truffier, Chantavoine et Dupuy, Paul Harel, Jean Rameau, Rodenbach, Laurent Tailhade, Daurel de Venancourt. Peut-être en oublions-nous dans cette nomenclature d'hommes encore jeunes, qui ont tous du talent.

Ce deuxième volume comprend encore l'école romane, où préside Moréas, Pierre de Nolhac, un fils de la Renaissance, et tous les symbolistes, parmi lesquels Henri de Régnier se détache comme un maître incontestable, entre Adolphe Retté, Ferdinand Hérold et Stuart Merril.

M. Walch a trouvé matière encore à un troisième volume qui dénombre la nouvelle génération : les Epigones. Ce livre s'ouvre par la révélation géniale d'Edmond Rostand. Il comprend Pierre de Bouchaud, si parfait dans son œuvre déjà si étendue, et Georges de Bouhélier, Emmanuel Delbousquet, Fernand Gregh, Charles Guérin, Léo Largnier, Sébastien-Georges Lecomte, Camille Mauclair, Louis Mercier, Charles Morice, Remi Ronger, Emmanuel Signoret, Robert de Montesquieu-Fézansac.

Digitized by Google

Tous ces jeunes hommes ont du talent, et l'on en trouverait encore à leur adjoindre : l'auvergnat Vermenouze, le provençal Gasquet, l'avignonnais Fernand de Rocher, le lyonnais Sabatier, le languedocien Muchard, et cette pléiade toulousaine des Brunet, des Armand Pruviel, des Pierre Fons, des Théron de Montangs, des François Tresserve. Il faudrait ajouter Claude Cohendy, Roger Dumas, Maurice Levaillant, pétris d'antiquité.

Le docte chercheur a fait peu d'omissions. Nous les lui signalerions volontiers pour une édition prochaine que son succès provoquera. Ainsi les beaux vers de la duchesse de la Roche-Guyon et de la duchesse de Rohan y devraient trouver leur place. Ils y figureraient dans ce dernier volume à côté des strophes étincelantes de M^lle^ Crussard, de M^me^ Delarue-Mardrus, de M^me^ de Noailles, de M^me^ de Baye et de ces femmes si douées de deux grands poètes, M^me^ Henri de Régnier et M^me^ Catulle Mendès, qui sont comme les Muses appareillées aux dieux. Nous voudrions terminer en citant leurs vers de pourpre et d'or. Mais nous sommes forcés de conclure, en saluant dans ces quatre volumes la richesse incomparable de la poésie française aussi bien depuis 1866 que dans la première moitié du XIX^e^ siècle. En illustrant cette richesse, M. Walch, comme M. Pellissier, a glorifié notre Patrie. On leur doit, avec une sincère reconnaissance, quelques rameaux du laurier dont ils ont orné tant de fronts illustres.

EMMANUEL DES ESSARTS.

Digitized by Google

MÉLANGES

BIBLIOGRAPHIE.

Bibliothèque Régionaliste publiée sous la direction de M. Frédéric Charpin. — Paris, Bloud, éditeur. — Volumes in-16 illustrés. — Prix : 1 franc.

1. *Charles Brun.* Les littératures provinciales, 1907.
2. *Gaffarel.* Le livre d'or de la Bourgogne, 1907.
3. *Simon Davaugour.* Sous le Ciel gris, 1907.
4. *J.-Charles Roux.* Nîmes, 1908.
5. *J.-Charles Roux.* Aix-en-Provence, 1908.
6. *G. Normandy.* La Question catalane, 1908.

On ne peut que souhaiter bon succès à l'initiative de M. F. Charpin, qui a entrepris de publier, sous un format commode et à un prix vraiment accessible à tous, une série de monographies consacrées aux provinces de France. Histoire, littérature, art, mœurs, traditions, coutumes, toute l'activité de nos anciennes provinces trouvera sa place dans ce recueil. La matière est inépuisable et l'on doit se féliciter de voir ainsi ouvrir un asile à tout un ensemble de richesses nationales que la loi des monuments historiques ne peut protéger, parce qu'elles sont fugitives et immatérielles : anciennes légendes et chansons de la veillée, dont le souvenir s'efface de jour en jour, et surtout ces manières de penser et de sentir qui caractérisent vraiment la vie provinciale, mais que la diffusion d'une éducation et d'une instruction uniformes relègue de plus en plus dans le domaine historique. Mais, comme l'indique son nom, la « Bibliothèque régionaliste » ne se propose pas seulement d'être un musée, un conservatoire du passé. Au moment où le problème de la décentralisation préoccupe les esprits, il n'est pas inutile d'instituer comme une sorte d'enquête qui permette de dresser un inventaire des richesses de notre passé provincial. Les collaborateurs de cette bibliothèque veulent donc apporter leur pierre à l'édifice qui commence à s'élever, et rien ne paraît plus légitime que cet effort. Il ne s'agit pas, en effet, comme on a voulu le croire

Digitized by Google

quelquefois, de briser l'unité de l'esprit français : décentralisation n'est pas synonyme de séparatisme, pas plus en matière intellectuelle qu'en politique. Les esprits timorés peuvent d'ailleurs se rassurer : la décentralisation ne peut s'établir par décret ; elle est ou elle n'est pas. La question est justement de savoir s'il existe encore dans nos anciennes provinces assez de souvenirs et de traditions pour donner naissance à une vie intellectuelle. A la question posée ainsi, les auteurs de la Bibliothèque régionaliste répondent par l'affirmative et leurs premiers travaux sont une élégante justification de leur thèse.

I. Dans un premier volume, qui sert de préface à la collection, M. Charles Brun étudie les conditions dans lesquelles se trouvent actuellement « les littératures provinciales ». Après avoir constaté la renaissance littéraire des provinces françaises, il établit une distinction entre le provincialisme et le régionalisme, sans préjuger la question de savoir si les futures régions feront coïncider leurs limites avec celles des anciennes provinces. Modifiant un mot de Villemain, il conclut que la France est assez riche pour avoir plusieurs littératures et il donne en appendice une « Esquisse d'une géographie littéraire de la France », où l'on trouve classées toutes les œuvres qui renferment des descriptions de la vie provinciale (1).

II. Dans le « Livre d'or de la Bourgogne », *M. P. Gaffarel* a raconté la vie du capitaine Landolphe, un corsaire de la fin du XVIII[e] siècle, fondateur du premier établissement français au Bénin et celle du fameux Junot, duc d'Abrantès. Le premier, né à Auxonne en 1747, le dernier des vingt-trois enfants d'un arquebusier, connut dans son existence aventureuse tous les caprices de la fortune et échappa par miracle aux pontons anglais. Le second eut une carrière plus romanesque encore, puisque, simple sergent de grenadiers au siège de Toulon, en 1793, il devenait onze ans plus tard grand officier de l'Empire, colonel général des hussards et ambassadeur de France à Lisbonne. Dans un récit charmant, M. Gaffarel a relaté les épisodes pittoresques de ces deux existences.

III. « Sous le ciel gris », par M. Simon Davaugour, est un recueil de nouvelles bretonnes dans lesquelles l'auteur a su rassembler un grand nombre de détails de mœurs locales, de sentiments, de traditions qui donnent une impression vivante de la Bretagne. Les jolies illustrations dont le livre est orné n'en sont pas le moindre charme.

(1) Il eût été nécessaire de distinguer les auteurs nés dans la province et ceux qui l'ont seulement choisie comme théâtre de leurs récits. A signaler quelques oublis, notamment Barbey d'Aurevilly pour la Basse-Normandie.

Digitized by Google

IV-V. *M. J.-Charles-Roux* a consacré deux monographies à deux villes d'art du Midi, Nîmes et Aix-en-Provence, et a écrit sous une forme attrayante un inventaire de leurs richesses artistiques que de magnifiques et abondantes illustrations placent sous les yeux du lecteur. Ces deux volumes forment d'agréables guides, comme il serait désirable d'en posséder pour les principales villes de France.

VI. *M. Georges Normandy* a exposé les éléments si complexes de « *la Question catalane* ». Après avoir montré l'origine du conflit séculaire qui divise les Catalans et les Castillans, il fait un tableau de la renaissance nationale qui eut lieu au XIX^e^ siècle dans le domaine économique, scientifique, artistique, littéraire, puis il raconte les luttes politiques qui se sont poursuivies pendant ces dernières années entre les partisans de l'autonomie catalane et le pouvoir central. Un appendice donne les documents les plus caractéristiques rédigés par les Catalanistes, programme des « Etudes Universitaires catalanes » et projet d'administration locale lu au Congrès de 1907.

TH. DE CAUZONS. — *Les Albigeois et l'Inquisition.* — *Les Vaudois et l'Inquisition.* — Paris, Bloud, 1908, 2 vol. in-16, p. 124 et 125.

Ces deux petits volumes sont destinés à former deux chapitres fort substantiels d'une histoire générale de l'Inquisition en France. Depuis quelques années, les documents qui proviennent des archives de l'Inquisition ont donné lieu à des publications importantes, et il suffira de rappeler les ouvrages classiques de Molinier (l'Inquisition dans le Midi de la France, 1881) ; de Mgr Douais (les Albigeois, 1880) ; de M. Luchaire (Innocent III, la Croisade des Albigeois, 1905). Il manquait cependant un travail d'ensemble, concis sans être sommaire et, surtout, bien informé ; c'est à combler cette lacune que serviront les deux volumes de M. Th. de Cauzons. L'auteur ne s'est pas, d'ailleurs, contenté de résumer les travaux de ses devanciers. Il a recouru directement aux sources et les a soumises à un examen minutieux dont les conclusions ont un caractère personnel. La forme du récit est claire et élégante, sans monotonie. Les faits de cette histoire si tragique sont exposés avec la plus grande impartialité ; de temps à autre, cependant, et nul lecteur ne s'en plaindra, l'auteur montre par une brève réflexion qu'il est loin de rester indifférent au tableau des atrocités que son récit l'amène à tracer.

Faire tenir l'histoire des Albigeois dans un cadre aussi étroit qu'un volume in-16 de 124 pages, était une entreprise malaisée.

Digitized by Google

Désireux de garder à son exposé toute la clarté nécessaire, M. Th. de Cauzons a dû sacrifier un certain nombre de questions importantes. C'est ainsi qu'il ne fait aucun exposé d'ensemble de l'organisation religieuse des Cathares et indique, sans l'examiner, le problème de leur origine. La question des rapports entre les Cathares du XII^e^ siècle, d'une part, et les Manichéens du V^e^ siècle ou les Pauliciens du IX^e^ siècle, d'autre part, est restée jusqu'ici fort obscure. L'origine orientale de l'hérésie, sa doctrine dualiste, qui indique une parenté évidente avec les idées persanes, ne font aucun doute. D'autre part, l'antiquité de la liturgie cathare est prouvée par les analogies que M. Guiraud (questions d'histoire et d'archéologie chrétienne, chap. III) a relevées entre l'initiation cathare et celle de la primitive Eglise. Mais comment la doctrine cathare s'est-elle propagée en France ? Est-elle venue s'implanter d'abord dans les ports méditerranéens, grâce au commerce du Levant ? Comment, surtout, se fait-il que le midi de la France, le pays des troubadours joyeux et railleurs, ait été pour elle une terre d'élection ? Ce sont là autant de points qui demeurent obscurs et que M. Th. de Cauzons reprendra dans son Histoire de l'Inquisition. Après avoir étudié successivement l'origine des Albigeois, les préliminaires et les épisodes de la croisade, puis la poursuite implacable des hérétiques qui suit la victoire, l'auteur montre comment l'Inquisition fut établie dans le Midi de la France. D'abord agents des évêques, les inquisiteurs deviennent, à partir de 1230, les délégués directs du Saint-Siège. Alors commence une répression systématique dont le caractère féroce fait horreur aux catholiques eux-mêmes et entraîne plus d'un conflit avec les autorités civiles (voy. le chap. VI intitulé : Les résistances à l'Inquisition). La victoire de la croisade ne parvint pas, en effet, à suppprimer brusquement l'église cathare. La partie la plus neuve de cet ouvrage est justement l'histoire des dernières résistances de cette église dont l'activité se manifeste encore dans la première moitié du XIV^e^ siècle. Une colonie de cathares s'était réfugiée en Lombardie, et c'est de là que partaient de temps à autre les « parfaits » qui traversaient la France au prix des plus grands dangers, pour aller réconforter leurs fidèles du Languedoc. Après 1335, il semble bien que l'Inquisition ait achevé son œuvre et que la doctrine cathare soit pour toujours extirpée du Midi. Un dernier chapitre nous montre la répression parallèle des Manichéens, qui eut lieu en Lorraine, en Flandre et en Picardie.

L'histoire des Vaudois est un épisode un peu moins connu de la crise religieuse du Moyen âge. Les documents sont moins abon-

Digitized by Google

dants que ceux qui concernent les Cathares avec lesquels, d'ailleurs, les Vaudois ont été souvent confondus ; quelques traductions en vieux lorrain ou en provençal, de la Bible et des pères de l'Eglise, existent encore, ainsi que quelques lettres de communautés vaudoises. Tandis que la doctrine cathare est une hérésie orientale, la secte des Vaudois s'est formée à l'origine comme un de ces nombreux ordres religieux qu'a connus le Moyen âge. M. de Cauzons a relevé à plusieurs reprises les analogies curieuses qui existent entre les « pauvres de Lyon » et les franciscains. Un demi-siècle avant saint François d'Assise et ses disciples, les Vaudois se sont chaussés de sandales, qui étaient leur signe distinctif, et ont prêché le renoncement et la pauvreté volontaire. Mais tandis que les franciscains sont restés, en majorité, malgré leurs audaces, dans la plus étroite orthodoxie, les Vaudois manifestent, dès l'origine, des prétentions incompatibles avec les lois ecclésiastiques (prédication des femmes, doctrine de l'impeccabilité absolue exigée du prêtre et sans laquelle le sacrement devient nul, etc...), ou avec les coutumes sociales (défense de tuer et de prêter serment). Aussi, Pierre de Valdo et ses disciples, chassés de Lyon en 1179, sont excommuniés par le pape en 1184. Un des caractères importants de l'histoire des Vaudois, sur lequel l'auteur insiste avec raison, est l'existence d'un double centre vaudois dès l'origine. Les « humiliés » de Lombardie s'organisent en même temps que les « pauvres de Lyon ». Ils ne tardent pas à faire cause commune avec eux, mais introduisent dans la secte un esprit particulièrement hostile à l'église romaine ; des dissensions fréquentes eurent lieu entre ces deux centres rivaux, et l'église vaudoise n'arriva jamais à la même unité que l'église cathare. Elle lui survécut cependant, et après avoir exposé complètement les traits principaux des institutions religieuses, du culte, de la doctrine des Vaudois, l'auteur suit l'histoire vraiment tragique de cette résistance séculaire qui a permis aux Vaudois de se perpétuer jusqu'à la Révolution Française. Leur histoire peut se diviser en trois grandes périodes : 1° Jusqu'au XV^e^ siècle, on les trouve surtout en Languedoc, mêlés aux Albigeois, en Italie, en Bourgogne, en Lorraine, en Bohême et jusque dans les pays du Nord. En France, ils sont confondus dans les mêmes poursuites que les Cathares. C'est surtout au XIV^e^ siècle qu'ils sont distingués par leur nom sur les registres inquisitoriaux, et à la fin de ce siècle ils disparaissent à la fois du Nord de la France, de la Bourgogne et du Languedoc ;

2° Pendant le XV^e^ siècle, il subsiste encore trois groupes de Vaudois, réfugiés les uns en Provence, d'autres dans les vallées du

Digitized by Google

Dauphiné, d'autres dans les vallées italiennes des Alpes. Sur l'un et l'autre versant, les persécutions les atteignent également. La violence des inquisiteurs est telle que Louis XI accueille les réclamations des Vaudois ; en revanche, en 1488, a lieu contre eux une véritable croisade qui aboutit au dépeuplement des vallées ;

3° Enfin, avec la Réforme commence une nouvelle ère pour les Vaudois. Ceux des vallées italiennes se mettent en rapport avec les réformateurs, et bientôt la plupart des Vaudois adoptèrent le protestantisme. Ils se trouvèrent alors engagés dans les luttes religieuses, et, à plusieurs reprises (expédition du baron d'Oppède, 1545 — édits des ducs de Savoie, 1688-1730), connurent de nouvelles persécutions. Leur doctrine, modifiée par le protestantisme, ne s'en perpétua pas moins jusqu'à nos jours, et encore aujourd'hui ils forment de petits groupes dans les hautes vallées du Piémont et du Dauphiné.

Telle est l'histoire vraiment dramatique dont nous n'avons fait que résumer les grandes lignes et dont il faut lire les détails exposés avec autant de simplicité que d'érudition dans le livre de M. Th. de Cauzons.

L. Quarré-Reybourbon. — Mes adieux à Vichy. Excursion à Effiat et Aigueperse. — Lille, 1906, p. 15.

M. Quarré-Reybourbon a écrit dans cette brochure le récit d'une promenade archéologique dans une des plus intéressantes régions de la Limagne auvergnate. Il décrit en passant les principaux monuments d'Aigueperse et le château d'Effiat qui lui permet d'évoquer les souvenirs du maréchal d'Effiat et de son fils, le célèbre Cinq-Mars.

LOUIS BRÉHIER.

L'Imprimeur-Gérant : G. MONT-LOUIS.

Clermont-Ferrand, imprimeries G. Mont-Louis.

Digitized by Google

COLLECTION ICONOGRAPHIQUE

DES

CHAMPIGNONS D'AUVERGNE

Historique.

Dans une notice (1), nous avons signalé aux lecteurs de la *Revue d'Auvergne* l'importante *Collection iconographique des Champignons d'Auvergne* récoltés par Lamotte (2) et dessinés sous sa direction par une demoiselle de Riom, dont le nom nous est inconnu, avec la collaboration de MM. le Dr Dourif, professeur honoraire à l'Ecole de Médecine et de Pharmacie de Clermont, Paul Gautier, conservateur du musée Lecoq, Schenk et Coulon.

L'histoire de la formation de cette collection se divise en deux périodes.

La première, qui s'étend de 1852 à 1857, est marquée par la note suivante que nous extrayons du *Bulletin de la Société botanique de France*, t. III, n° 8, p. 461 :

« Pendant qu'elle était réunie chez M. Lecoq, M. La-
» motte a présenté à la Société une *Collection iconogra-*
» *phique des Champignons de l'Auvergne*, qu'il a entre-
» prise depuis plusieurs années et qu'il s'occupe activement
» de compléter.

» Cette remarquable collection se compose d'une série

(1) Voir *Revue d'Auvergne*, année 1901, p. 144.

(2) Lamotte, Martial-Simon-Gilbert, né à Gannat, le 1er mars 1820, pharmacien de 1re classe, professeur à l'Ecole de Médecine et de Pharmacie de Clermont, décédé le 23 février 1883.

Digitized by Google

» de dessins coloriés exécutés avec un grand soin par » divers artistes sous la direction de M. Lamotte et » accompagnés de descriptions qu'il a rédigées lui-même. » Elle ne comprend encore que les Champignons proprement dits (Hyménomycètes) et les Lycoperdacées (Gastéromycètes). Les planches sont de la grandeur d'un » in-folio ordinaire. Chaque espèce occupe une ou plusieurs planches, et est figurée au moins trois ou quatre » fois, une des figures représentant la coupe du champignon, et les autres ses divers états ou âges. Au bas de » la planche se trouve la description, faite au moment où » la plante a été dessinée.

» M. Lamotte s'est efforcé de décrire, non seulement la » forme et les caractères spécifiques ordinaires de chaque » champignon, mais encore son odeur, sa saveur et sa » couleur, indications très difficiles à préciser à cause » du manque de termes de comparaison, surtout en ce » qui concerne l'odeur et la saveur; il pense que l'on » pourrait tirer des caractères bien certains de l'odeur » et de la saveur, s'il était toujours possible de les désigner par un nom ou de les comparer sûrement à quelque chose de précis.

» Déjà plus de 500 planches représentant environ 450 » espèces, sont achevées et exécutées chacune à trois » exemplaires. M. Lamotte espère pouvoir parvenir à » faire peindre et à décrire ainsi toutes les espèces d'Auvergne, dont le nombre s'élève au moins à quinze » cents. S'il ne lui est pas possible de publier un jour cet » important travail, il en restera du moins trois exemplaires, savoir : l'original, déposé chez lui, et deux » copies, qui sont l'une chez M. Lecoq, et l'autre chez » M. le docteur Aguillon, à Riom. »

Il ne nous a pas été possible, à notre grand regret, de savoir ce que sont devenus l'original de la collection resté chez Lamotte, ni l'exemplaire remis au docteur Aguillon, de Riom.

Digitized by Google

Mais il était réservé à M. Paul Gautier, conservateur du musée Lecoq, de découvrir l'exemplaire remis au fondateur de notre musée d'histoire naturelle. L'album est placé dans une salle du deuxième étage, au milieu des collections botaniques, dans un carton d'herbier sous la rubrique *Champignons peints*. Il a été constitué de 1852 à 1857, comme l'indiquent les dates des récoltes relevées dans notre liste. Il renferme exactement 513 planches in-folio représentant 451 espèces de Basidiomycètes, d'Ascomycètes et de Myxomycètes. Sa composition correspond parfaitement aux indications numériques contenues dans la note que nous venons de citer. C'est donc bien l'exemplaire de la collection dessinée pour H. Lecoq que nous avons pu étudier.

La seconde période, qui va de 1858 à 1864, nous est révélée par la communication ci-après faite par Lamotte, dans la séance du 4 août 1864, à l'*Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Clermont*. A la page 545 du tome VII, année 1865, nous lisons dans les *Mémoires* de cette *Société :*

« Messieurs,

» J'ai l'honneur de mettre sous les yeux de l'Académie plusieurs planches d'un travail dont je m'occupe » depuis plus de dix ans et qui a pour titre : *Iconographie et Descriptions des Champignons d'Auvergne.* » Veuillez me permettre de vous en indiquer le plan et » le but.

» Lorsque je voulus, dans les premières années où » j'herborisais en Auvergne, étudier les champignons » qui sont si abondamment répandus dans nos bois, et » qui viennent en automne remplacer, par la diversité de » leur couleur, les fleurs qui ne sont plus, je fus arrêté » dès le début par l'impossibilité de conserver pour des » études ultérieures ces cryptogames dont le tissu azoté » et entièrement cellulaire se décompose si rapidement. » J'essayai les divers procédés indiqués pour collection-

Digitized by Google

» ner ces végétaux, mais tous étaient ou impossibles ou » insuffisants. Il fallut donc, à mon grand regret, renoncer » à l'étude de cette famille du règne végétal. Plusieurs années s'écoulèrent, et enfin, ne voyant pas » d'autres moyens d'arriver à la connaissance des Champignons d'Auvergne que par le dessin, et pouvant alors » faire quelques sacrifices pécuniaires, je commençai le » travail dont je vous présente aujourd'hui plusieurs spécimens.

» Chaque planche représente une espèce dans ses différents états et la coupe transversale du champignon. » Ces cryptogames variant beaucoup de forme et d'aspect » selon leur degré de développement, j'ai dû les faire » reproduire aux trois époques principales de leur vie : » jeune, adulte et vieux. Je les considère comme étant » adultes lorsqu'ils ont acquis toute leur croissance et » lorsque les spores mûres commencent à se répandre. » La figure de la coupe est d'une très grande utilité pour » bien faire ressortir les caractères spécifiques de chaque » forme, caractères qui ne peuvent, le plus souvent, être » aperçus sur le champignon entier.

» Les grosses espèces et celles dont les formes sont visibles à l'œil nu, sont représentées de grandeur naturelle. » Les petites espèces sont dessinées à une forte loupe ou » au microscope. Pour ces dernières, une des figures » indique leurs dimensions vraies; les autres sont très » grossies.

» Dans la description qui accompagne chaque planche, » je me suis attaché à décrire avec exactitude chaque » organe de ces productions éphémères, à bien indiquer » leur coloration aux différentes époques de leur croissance, et, ce qui jusqu'à présent avait été négligé par » les mycologues, quoique d'une très grande importance » pour la détermination des espèces, à noter avec le plus » de vérité possible la saveur et l'odeur de chaque forme. » Mais ici, j'ai souvent rencontré des difficultés presque

Digitized by Google

» insurmontables ; il m'a souvent été impossible de com-
» parer à quelque chose de connu l'odeur et la saveur
» que nos sens éprouvent. Pour les couleurs, on trouve
» toujours des points de comparaison qui peuvent être
» facilement vérifiés. Il n'en est pas de même pour la
» saveur et l'odeur ; sauf quelques odeurs connues de
» tous, quelques saveurs que le palais le moins exercé
» reconnaît facilement, toutes celles qu'offrent les diverses
» espèces de champignons, sont très difficiles à indiquer
» d'une manière précise, et encore l'organe du goût des
» mycologues qui voudront vérifier mes descriptions
» éprouvera-t-il les mêmes sensations que le mien? Leur
» odorat sera-t-il impressionné de la même manière?

» Je décris ensuite les spores, organes reproducteurs
» des champignons, d'une petitesse extrême, remplissant
» chez ces plantes le même rôle que les graines chez les
» phanérogames. La couleur et la forme de ces corps
» microscopiques donnent d'excellents caractères pour
» déterminer les genres et classer les innombrables espè-
» ces d'agarics. Je termine les descriptions par l'indica-
» tion des localités où chaque espèce a été récoltée et
» celle des végétaux ou débris organiques sur lesquels
» elle croît. Car tous les champignons, ou presque tous,
» vivent en parasites sur des végétaux morts ou languis-
» sants, ou sur leur débris en décomposition. Quelques-
» uns prennent même naissance sur des matières ani-
» males et jusque sur les cornes, les ongles des ruminants
» et les sabots des chevaux morts.

» Toutes les figures de ce recueil ont été dessinées sous
» mes yeux avec le plus grand soin ; toutes sont rigou-
» reusement ressemblantes. S'il y en a qui laissent à l'ar-
» tiste quelque chose à désirer, le botaniste y retrouve
» une ressemblance parfaite. Un grand nombre d'espèces
» ont un port et un aspect qui souvent peuvent les faire
» confondre, quoique ayant des propriétés très opposées,
» les unes étant comestibles, les autres vénéneuses. Il im-

Digitized by Google

» porte donc beaucoup que les caractères distinctifs soient » indiqués avec la plus grande exactitude et cela souvent » aux dépens du pittoresque et de l'élégance du dessin.

» J'enregistre scrupuleusement tous les faits relatifs » aux qualités bonnes ou mauvaises des champignons. » J'indiquerai à la suite de la description de chaque » espèce les résultats des essais que j'aurai faits, et je » n'affirmerai être comestibles que les espèces dont j'au- » rai pu m'assurer moi-même l'innocuité. Quant à celles » sur lesquelles je ne pourrai faire aucune expérience, » j'indiquerai ce qu'en ont dit les auteurs, tout en leur » laissant la responsabilité de leur assertion.

» Tel est, Messieurs, le plan du travail que j'ai l'hon- » neur de vous soumettre. Je ne sais s'il ne me sera » jamais donné de le publier : mais quoi qu'il arrive, » cette iconographie n'en existera pas moins et sera tou- » jours à la disposition des personnes qui voudront » étudier la mycologie d'Auvergne. Elle se compose » aujourd'hui de 840 planches représentant environ » 800 espèces de champignons, quelques espèces étant » représentées deux fois.

» Mon désir, en entreprenant cette iconographie, a été » de faire connaître toutes les espèces de champignons » qui croissent en Auvergne, et de rendre plus familiers » les caractères qui les distinguent. Je désirerais surtout » faire abandonner aux prétendus connaisseurs, leur » manière de reconnaître les champignons par des » caractères sans valeur et qui, tôt ou tard, les égarent et » occasionnent de funestes accidents; car malheureuse- » ment beaucoup se croient habiles, ils ne sont que » téméraires. Je voudrais enfin vulgariser l'emploi d'un » aliment aussi sain qu'agréable, et qui ne présentera » plus de danger à ceux qui le choisiront, s'ils veulent ne » tenir compte que des caractères botaniques. Je serais » heureux si je pouvais obtenir ce résultat, mon but » serait atteint. »

Digitized by Google

D'après cette communication, en 1864, la collection comptait au total 840 planches représentant 800 espèces environ. Elle s'était donc accrue, durant cette seconde période de six années, de 330 planches et d'environ 259 espèces.

De cet accroissement, il ne figure rien au Musée Lecoq. Nous tenons d'ailleurs de Dumas-Damon, notre très regretté maître, et de plusieurs autres botanistes, amis de Lecoq et de Lamothe, qu'il fut question de publier, en 1858, la « Collection iconographique » et le texte correspondant. Des difficultés surgirent à cette occasion ; le projet fut abandonné ; les planches ne furent plus désormais exécutées qu'à un ou deux exemplaires qui restèrent en possession de Lamotte.

La lacune ne se limite pas là. Malheureusement, les descriptions faites par notre mycologue et qui, suivant les indications des deux notes qui précèdent, devraient se trouver au bas des planches, font complètement défaut. Il nous manque la partie capitale de l'œuvre du mycologue auvergnat et les craintes que nous exprimions, en 1901, dans notre notice bibliographique, de ne pouvoir mettre la main sur le précieux manuscrit, se trouvaient réalisées. Nous le déplorons vivement, car nous pensons avec Lamotte que l'on peut tirer des caractères différentiels certains de la saveur et de l'odeur propres à grand nombre de champignons. L'étude de ces propriétés spéciales, très difficiles à saisir et à noter, devait donc avoir une grande place dans les descriptions de l'auteur et c'était là, suivant nous, le côté vraiment original de son travail.

Quoi qu'il en soit, la *Collection iconographique des champignons d'Auvergne*, de Lamotte, telle qu'elle existe actuellement, peut être mise avantageusement au rang des plus importantes iconographies mycologiques qui aient été publiées en France et à l'étranger.

Les dessins ont été pris sur des échantillons soigneuse-

Digitized by Google

ment choisis ; ils ont une valeur artistique incontestable ; leur conservation est parfaite.

Notre Tache

Etudier cette collection, déterminer les espèces qui la composent, classer méthodiquement les planches qui étaient entassées pêle-mêle dans leur carton, en faire la liste complète, de façon à en rendre la consultation facile et sûre, telle est la tâche que nous avons entreprise.

En l'absence du manuscrit descriptif aux articles duquel renvoyaient vraisemblablement des numéros inscrits par Lamotte sur les in-folio, cette tâche a été particulièrement longue et difficile.

A partir de 1901, nous avons consacré la plus grande partie de nos loisirs à ce travail. Mettant à profit les renseignements très précis mentionnés sur les fiches des planches en ce qui concerne l'habitat et l'époque de croissance de ces cryptogames, nous avons pu, en compagnie de nos jeunes élèves et amis Moreau Alfred et Chassagne Francisque, visiter à diverses reprises un grand nombre de stations botaniques notées par Lamotte, et nous avons trouvé, au cours de nos excursions, plusieurs espèces représentées qui nous étaient insuffisamment connues. Pour celles-ci, nos déterminations, faites par comparaison avec des types bien vivants, présentent de sérieuses garanties d'exactitude. Il n'en est peut-être pas ainsi pour un petit nombre de champignons que nous n'avons pas encore réussi à récolter ; des erreurs peuvent donc s'être glissées dans nos désignations.

Nous serons reconnaissants aux botanistes qui les découvriraient, de vouloir bien nous les signaler ; nous nous empresserons de les rectifier.

Digitized by Google

La Liste.

La liste que nous avons dressée embrasse les 513 planches de la collection ; nous les avons numérotées de 1 à 513 sans interruption ; 436 planches sont consacrées aux Basydiomycètes, 67 aux Ascomycètes et 10 aux Myxomycètes.

Les noms génériques et spécifiques de chaque plante ou variété sont suivis du nom abrégé de l'auteur, de l'habitat et de la date de la récolte. Ces deux dernières indications sont des plus utiles ; elles permettront aux botanistes de trouver sûrement, à des endroits précis, les plantes recherchées, quand les stations n'ont pas disparu totalement sous l'envahissement de la culture, fait qui se présente rarement du reste, ainsi que nous l'avons constaté. S'il était nécessaire de justifier plus complètement la place donnée à l'indication des stations où les plantes ont été récoltées, il nous suffirait de rappeler l'opinion à ce sujet du savant mycologue de Moulins, M. l'abbé Bourdot :

« On m'a demandé — écrit-il dans son supplément aux » *Hyménomycètes des environs de Moulins* — quelle » importance pouvait avoir l'indication de localités préci- » ses pour les champignons ; quinze années d'herborisa- » tions tendent à me convaincre que ces indications ont à » peu près la même valeur pour les champignons que pour » les autres végétaux. Bien que les conditions météorolo- » giques aient une influence prépondérante sur le dévelop- » pement de ces êtres souvent éphémères, la plupart » d'entre eux sont aussi fixes dans leurs stations que bien » des végétaux supérieurs. Telle espèce qui semble dis- » parue d'une localité, y reparaîtra abondamment dix ans » plus tard, dans les mêmes conditions. »

Mais il est bien entendu que nous ne voulons pas dire par là que ces plantes croissent exclusivement dans les localités et aux points cités. D'une manière générale, elles

Digitized by Google

poussent un peu partout dès que les conditions nécessaires à leur développement se trouvent réalisées même temporairement.

Le numéro qui précède, dans la liste, le nom de chaque plante renvoie à la planche correspondante de l'album.

Les figures, sauf deux exceptions, représentent des sujets parfaitement choisis, de taille, de forme et de couleur normales.

Deux cas tératologiques sont à signaler cependant, sous les nos 84 et 85. Nous avons été conduits, après un examen très attentif des dessins, à rapporter ces monstruosités végétales à *Pleurotus ostreatus*, *var. glandulosus*, Bull. en raison de leurs formes et du lieu où elles ont été récoltées (cave de M. Blanc, à Clermont).

Peut-être sont-elles tout simplement une forme tératologique de Clitocybe catinus Fr. obtenu par Lamotte au moyen d'un mycelium qu'il s'était procuré et qu'il avait répandu dans une cave en vue de faire la culture du *champignon de couche*.

Enfin, au cours de nos déterminations, nous avons rencontré des formes plus ou moins affinées d'espèces ou variétés admises par les mycologues. Nous les avons rangées sous les noms de ces dernières. Des botanistes, plus osés que nous, les auraient élevées au rang d'espèce ou de variété. Nous nous en sommes dispensé dans le but de ne pas multiplier la nomenclature mycologique déjà beaucoup trop copieuse, à notre avis.

Les herborisations de Lamotte ont porté sur les départements du Puy-de-Dôme, de l'Allier et de la Haute-Loire. Les noms des localitées situées dans le Puy-de-Dôme sont mentionnés sans autre indication dans notre liste. Au contraire, les noms des localités appartenant à l'Allier et à la Haute-Loire, sont suivis du nom du département, lorsqu'ils sont cités pour la première fois.

Nous aurions pu introduire dans cette liste des descriptions ou, tout au moins, de courtes diagnoses des espèces,

Digitized by Google

avec mention de leurs propriétés comestibles ou nuisibles. Par un scrupule tout naturel, nous ne l'avons pas fait, désireux de restreindre le plus possible notre contribution et de livrer aux botanistes le travail de Lamotte, tel qu'il nous est parvenu.

Importance de la Liste.

Pour donner une idée exacte de l'importance scientifique de la liste des récoltes de Lamotte, que nous publions aujourd'hui, il nous paraît nécessaire de jeter un coup d'œil rapide sur l'état actuel des études de cryptogamie cellulaire en Auvergne.

L'étude des cryptogames cellulaires (Mousses, Hépatiques, Champignons, Lichens et Algues) a été abordée par les deux groupes extrêmes de la chaîne : Mousses et Hépatiques, d'une part ; Algues, d'autre part.

La Bryologie a tenté de nombreux botanistes. Leurs travaux ont été condensés et complétés dans les *Muscinées d'Auvergne*, par le Frère Héribaud Joseph, lauréat de l'Institut. Cet ouvrage de haute science, rempli d'observations critiques, a valu à son savant auteur l'attribution du prix Montagne, décerné par l'Académie des Sciences. Si l'on en juge par le petit nombre d'espèces acquises depuis 1899, année de l'apparition des *Muscinées*, on peut dire que le vaste domaine de la Bryologie est désormais connu et qu'il reste bien peu d'espoir de le voir s'étendre davantage à l'avenir.

A l'autre extrémité de la chaîne, le groupe des *Algues conjuguées* ou *Diatomées* (vivantes et fossiles) a donné lieu à d'importants mémoires du même auteur. Le premier, qui a pour titre « *Les Diatomées d'Auvergne* », a paru en 1893 ; le deuxième, intitulé : « *Les Diatomées fossiles d'Auvergne* », est de 1903. Enfin, dans un troisième mémoire : « *Disposition systématique des Diatomées d'Auvergne* », également de 1903, sont réunis et

Digitized by Google

classés, d'après leurs affinités naturelles, les espèces et les groupes plus ou moins élevés, étudiés dans les deux premiers mémoires. Comme le champ bryologique, le champ diatomique d'Auvergne paraît à peu près épuisé.

Dans ses « *Mémoires* », publiés par la Société botanique de France, de 1873 à 1883, Lamy de Lachapelle a donné diverses listes de Lichens du Mont-Dore. Les Lichens notés ont une grande valeur scientifique, presque toutes les déterminations ayant été faites ou approuvées par Nylander.

Enfin, le Frère Héribaud Joseph s'est également adonné à la recherche et à l'étude des lichens et des champignons inférieurs ; il possède sur ces deux groupes des matériaux considérables ; nous faisons des vœux pour qu'ils soient prochainement mis à point et publiés.

Au contraire, en ce qui concerne les champignons supérieurs, rien ou presque rien n'a été fait. Nous ne connaissons d'autres publications, — en laissant à part les « *Hyménomycètes des environs de Moulins* », de M. l'abbé Bourdot, qui se rapportent spécialement au Bourbonnais — que le petit ouvrage de M. J.-B. Coquelut « *Les Champignons comestibles du Puy-de-Dôme* » (Clermont, 1890), et notre modeste plaquette, « *Les Champignons des environs de Clermont* » (Revue d'Auvergne, 1899).

Il y avait donc de ce côté une profonde lacune dans l'histoire des plantes de notre province. Notre liste la comble d'une façon très appréciable ; elle constitue un premier inventaire notable de nos richesses mycologiques ; elle sera d'une grande utilité aux mycologues et aux botanistes qui voudront bien la consulter. Elle est à la fois le catalogue et la table de la « *Collection iconographique des Champignons d'Auvergne* ». En la publiant nous sauvons de l'oubli ce magnifique album qui a coûté plus de vingt années de labeurs, et nous croyons rendre un témoignage mérité à la mémoire de son auteur.

Digitized by Google

Nos Références.

Nos déterminations ont été faites par rapprochement des planches de notre propre collection également relative à l'Auvergne et à l'aide des ouvrages qui composent notre bibliothèque mycologique.

Nous avons aussi consulté avec le plus grand profit, pour fixer quelques espèces rares ou critiques récoltées par Lamotte, et pour contrôler nos résultats :

1° L'*Iconographie des Champignons, de Paulet*, accompagnée d'un nouveau texte, par J.-H. Léveillé ;

2° Les *Tabulæ analyticæ fungorum*, de M. N. Patouillard, gracieusement mises à notre disposition par M. le docteur Paul Girod, directeur de l'Ecole de Médecine et de Pharmacie de Clermont, professeur de botanique à la Faculté des Sciences ;

3° La *Flore mycologique belge* (ouvrage national), qui nous a été obligeamment prêté par Frère Héribaud Joseph.

Pour les espèces récoltées par Lamotte, dans le département de l'Allier, les *Hyménomycètes des environs de Moulins*, par M. l'abbé Bourdot, nous ont permis d'utiles vérifications.

Digitized by Google

LISTE DES ESPÈCES

I. — BASIDIOMYCÈTES

FAMILLE DES AGARICINÉES

PREMIÈRE SECTION. — AGARICINÉES A SPORES BLANCHES

Amanita Fr.

1. *A. vernalis* G. et R. — Sous les pins, dans les bois de Chazeron; 5 juin 1853.
2. *A. muscaria* L. — Crouzols, sous les châtaigniers; 26 septembre 1853.
3. *A. phalloïdes* Fr. — Châtaigneraie des Charmats; 22 sept. 1853.
4. *A. pantherina* D. C. — Bois de Crouzols, sous les châtaigniers; 26 septembre 1853.
5. *A. rubescens* Fr. — Bois de Valignat, près Vance (Allier); 7 juillet 1854.
6. *A. aspera* Fr. — Sous les châtaigniers, à Enval; 15 juin 1853.
7. *A. cariosa* Fr. — Bois de Crouzols; 19 juin 1853.
8. *A. vaginata* var. *cinerea* B. — Sur les feuilles mortes, dans le bois d'Allagnat; 26 septembre 1853.
9. *A. vaginata* var. *spadicea* B. — Bois de Randan; 7 août 1854.
10. *A. vaginata* var. *lucida* B. — Sous les châtaigniers, à Enval; 7 août 1853.

Lepiota Fr.

11. *L. procera* Scop. — Aux Charmats. près Riom; 25 juin 1854.
12. *L. excoriata* Sch. — Chemins herbeux, bois de Randan; 16 septembre 1853.
13. *L. pudica* B. — Sur la route de Volvic, dans l'herbe; 20 septembre 1853.

Armillaria Fr.

14. *A. mucida* Schr. — Forêt des Colettes (Allier), sous les hêtres; 4 octobre 1853.
15. *A. mellea* Vahl. — Bord du ruisseau, au-dessus de Rochepradières; 20 octobre 1852.

Digitized by Google

16. *A. mellea* var. *obscura* Vahl. — Sur de vieux saules, à Fontainebleau ; 16 octobre 1853.
17. *A. mellea* var. *obscura* Vahl. — Forêt des Colettes (Allier), sur les vieilles souches de hêtres ; 4 octobre 1853.
18. *A. mellea* var. *glabra* Vahl. — Sur un tronc d'arbre, à Rouchalon ; 13 octobre 1853.
19. *A. mellea* var. *gemina* Vahl. — En grosse touffe, sur une vieille souche de peuplier, près Enval ; 27 octobre 1852.
20. *A. aurantia* Sch.—Sous les châtaigniers, aux Vergnes; 24 juin 1853.

Tricholoma Fr.

21. *T. sulfureum* var. *bufonium* B. — Bois d'Allagnat, sur les feuilles mortes ; 8 septembre 1853.
22. *T. ionides* B. — Bois d'Allagnat, sur les feuilles mortes; 3 octobre 1852.
23. *T. leucocephalum* B. — Parmi les feuilles mortes, au bois d'Allagnat; 3 octobre 1852
24. *T. Georgii* var. *graveolens* Fr. — A Crouzols, sous les châtaigniers ; 8 juin 1854.
25. *T. melaleucum* Pers. — A Don, près Riom, sur la terre; 17 octobre 1852.
26. *T. acerbum* B. — En touffe sur le gazon sablonneux, sous les châtaigniers, à Enval ; 24 octobre 1852.
27. *T. molybdinum* B. — Bois de pins des Boulards ; 20 septembre 1853.
28. *T. aggregatum Sch.* var. *conglobatum* Vitt. — Sous les châtaigniers, à Enval ; 7 août 1853.
29. *T. pessundatum* Fr. — Bois de la Comté, sur la terre ; 20 octobre 1853.
30. *T. cælatum* Fr. — Bois d'Allagnat, sur les feuilles mortes ; 3 octobre 1852.
31. *T. grammopodium* B. — Parmi la mousse, aux Charmats ; 22 septembre 1853.
32. *T. arcuatum* B. — Dans un ravin, parmi la mousse courte, sur les argiles humides, entre Enval et Crouzols ; 27 octobre 1852.
33. *T. terreum* Sch. — Chemin herbeux, à Fontainebleau, près Riom ; 4 novembre 1852.
34. *T. ustale* Fr. — Bois de Pontgibaud, sur la terre; 1er octobre 1852.

Digitized by Google

Collybia Fr.

35. *C. erythropus* Pers. — Bois d'Allagnat, sur les feuilles mortes ; 8 septembre 1853.
36. *C. dryophila* Fr. — Bois d'Allagnat, sur les feuilles mortes ; 3 octobre 1852.
37. *C. butyracea* B. — Bois des Charmats, sous les chênes ; 22 septembre 1853.
38. *C. fusipes* B. — Au pied d'un châtaignier, dans l'allée de Crouzols ; 26 juin 1853.
39. *C. atrata* Fr. — A Saint-Genès-l'Enfant ; 6 juin 1854.
40. *C. conigena* Pers. — Bois de Saulagnat ; 25 avril 1856.
41. *C. cirrata* Pers. — Bois de Randan, sur de vieux champignons ; 16 septembre 1853.
42. *C. tuberosa* Fr. — Sur les champignons pourris, bois de Vance ; 16 octobre 1854.
43. *C. longipes* B. — Bois d'Allagnat ; 8 septembre 1853.
44. *C. velutipes* Curt. — Sur les souches pourries de l'aubépine, près Châtelguyon ; 19 décembre 1852.
45. *C. velutipes* Curt. — Sur les vieilles souches de saule, à Saint-Don, près Riom ; 7 janvier 1853.
46. *C. nigripes*. — Sur les racines de pins, bois de Crouzols.
47. *C. cinnamomæfolia* Gillet. — Bois d'Allagnat, sur les feuilles mortes ; 3 octobre 1852.

Laccaria Cooke.

48. *L. laccata* Scop. — Bois d'Allagnat, sur les feuilles mortes ; 1er octobre 1852.
49. *L. laccata* Scop. — Bois de Pontgibaud, sur la terre ; 1er octobre 1852.
50. *L. laccata* var. *amethystea* Gillet. — Bois d'Allagnat, sur les feuilles mortes ; 8 septembre 1853.
51. *L. laccata* Scop. var. *proxima* Boudier. — Parmi la mousse, entre Enval et Crouzols ; 27 octobre 1852.
52. *L. laccata* var. *proxima* Boudier. — Bois de Crouzols, sous les châtaigniers ; 20 juin 1853.

Clitocybe Fr.

53. *C. ericetorum* B. — Parmi la mousse, dans un pré, à Rouchalon ; 11 octobre 1852.
54. *C. geotropa* var. *gigantea* Sow. — Bois d'Allagnat, sur les feuilles mortes ; 3 octobre 1852.

Digitized by Google

55. *C. nebularis* Batsch. — Forêt des Colettes, sur la terre; 4 octobre 1853.
56. *C. suaveolens* Schum. — Bois de Lagane, près Genzat (Allier), sur la terre; 30 septembre 1852.
57. *C. infundibuliformis* B. — Bois d'Allagnat, sur les feuilles mortes; 3 octobre 1852.
58. *C. infundibuliformis* Sch. — Bois d'Allagnat, sur les feuilles mortes; 8 septembre 1853.
59. *C. infundibuliformis* var. *squamulosa* Pers. — Bois d'Allagnat, sur les feuilles mortes; 8 septembre 1853.
60. *C. inversa* Scop. — Sur la terre, dans la forêt de Randan; 21 octobre 1853.
61. *C. diatreta* Fr. — Bois de pins de Chazeron; 10 février 1853.
62. *C. viridis* Scop. — Bois d'Allagnat, sur les feuilles mortes; 8 septembre 1853.
63. *C. cyathiformis* var. *expallens* Pers. — Sur la pelouse, près Mozat; 7 décembre 1852.
64. *C. cyathiformis* B. — Parmi l'herbe, dans un pré, à Fontainebleau, près Riom; 10 mai 1853.
65. *C. synopyca* Fr. — Dans une baie, à Ronchalon; 30 décembre 1852.
66. *C. gymnopodia* B. — Sur les vieilles souches de chêne, forêt de Randan; 16 septembre 1853.

Mycena Fr.

67. *M. corticola* Schum. — Sur l'écorce de chênes morts, aux Bourrassiers; 15 novembre 1853.
68. *M. debilis* Fr. — Sur la fiente d'oie aux Gazeriers (Allier); 6 juillet 1854.
69. *M. cruenta* Fr. — Sur les souches pourries de hêtre, forêt des Colettes; 4 octobre 1853.
70. *M. metata* Fr. — Sur une vieille souche d'ormeau, près Riom; 24 octobre 1853.
71. *M. iris* Berk. — Bois d'Allagnat, sur les souches de hêtre; 8 septembre 1853.
72. *M. epipterygia* Scop. — Bois de Randan, parmi les grandes mousses; 21 octobre 1853.
73. *M. epipterygia* var. *plicosa-cremata* Fr. — Parmi la grande mousse, à Crouzols; 19 juin 1853.
74. *M. atromarginata* Fr. — Sur les vieilles souches d'aubépine, sur le chemin de Ronchalon; 13 octobre 1853.
75. *M. plicosa* Fr. — Sur les vieilles souches moussues, à Chazeron; 6 juin 1853.

Digitized by Google

76. *M. galericulata* Scop. — Parmi la mousse, dans un pré, à Ronchalon ; 11 octobre 1852.
77. *M. parabolica* Fr. — Sur un vieux tronc d'aulne, à Chazeron ; 5 juin 1853.
78. *M. pura* Pers. — Bois d'Aliagnat, sur les feuilles mortes ; 3 octobre 1852.
79. *M. pura* Pers. — Bois d'Allagnat, sur les feuilles mortes ; 3 octobre 1852.

Omphalia Fr.

80. *O. gracilis* Q. — Sur les pelouses, à Châtelguyon, 13 juillet 1854.
81. *O. fibula* B. — Sur les hypnums, bois d'Allagnat ; 8 septembre 1853.
82. *O. pyxidata* B. — Parmi la mousse, côte d'Ebreuil, à Gannat (Allier) ; 20 septembre 1853.

Pleurotus Fr.

83. *P. dryinus* Pers. — Sur une souche d'aulne, près Sugères ; 18 octobre 1853.
84. *P. ostreatus* Jacq. var. *glandulosus* Bull. — Dans la cave de M. Blanc, à Clermont-Ferrand ; 20 novembre 1853.
85. *P. ostreatus* Jacq. var. *glandulosus* Bull. — Dans la cave de M. Blanc, à Clermont-Ferrand ; 20 novembre 1853.
86. *P. eryngii* D. C. — Pelouses près du château de Tournoël, sur les racines de l'eryngium campestre ; 8 octobre 1852.
87. *P. eryngii* D. C. — Sur l'eryngium campestre, à la côte de l'Ayat, près Riom ; 19 octobre 1852.
88. *P. eryngii* D. C. — Sur un tertre, sous la Voirie de Riom ; 26 octobre 1853.
89. *P. salignus* Bull. — Sur les vieux troncs pourris dans les bois d'Allagnat ; 3 octobre 1852.

Hygrophorus.

90. *H. eburneus* B. — Bois d'Allagnat, sur les feuilles mortes ; 3 octobre 1852.
91. *H. niveus* Scop. — Tournoël, sur le gazon ; 8 octobre 1852.
92. *H. chrysodon* var. *leucodon* Batsch. — Bois de Randan ; 7 août 1854.
93. *H. laetus* Pers. — Sur la terre dans le bois de Chazeron ; 5 juin 1853.

Digitized by Google

94. *H. erubescens* Fr. — Dans un pâtural, aux Charmats, près Riom ; 13 octobre 1853.
95. *H. pratensis* Pers. — Pâturage des Paulis ; 23 juin 1853.
96. *H. psittacinus* Sch. — Bois d'Allagnat, sur les feuilles mortes ; 3 octobre 1852.
97. *H. psittacinus* Sch. — Dans les pacages, près Crouzols ; 17 juin 1853.
98. *H. psittacinus* Sch. — Prairie de Ronchalon ; 13 octobre 1853.
99. *H. puniceus* Fr. — Près Volvic, en touffes sur le gazon ; 8 octobre 1852.
100. *H. coccineus* Sch. — Parmi l'herbe des pacages, en allant à Crouzols ; 14 juin 1853.
101. *H. turundus* Fr. — Forêt des Colettes ; 4 octobre 1853.
102. *H. miniatus* Fr. — Parmi la mousse au bois de Chazeron ; 6 juin 1853.
103. *H. hypothejus* Fr. — Bois de pins des Bourassiers ; 13 décembre 1852.
104. *H. irrigatus* Pers. — Bois d'Allagnat, sur les feuilles mortes ; 3 octobre 1852.
105. *H. ovinus* Bull. — Pelouse à Chazeron ; 13 juillet 1854.
106. *H. croceus* Bull. — Parmi la mousse dans un pré à Ronchalon ; 11 octobre 1852.
107. *H. streptopus* Fr. — Sur la pelouse, au-dessus d'Enval ; 27 octobre 1852.
108. *H. helvella* Boudier. — Parmi la mousse, dans le bois de la Bannière, près Volvic ; 16 juin 1853.
109. *H. capreolarius* Kolck. — Sur la pelouse, au-dessous de Beaumarcheix ; 20 octobre 1852.
110. *H. cinerens* Fr. — A Fontainebleau, dans un pré ; 16 octobre 1853.

Nyctalis Fr.

111. *N. parasiticus* B. — Bois de pins des Boulards, commune de Champs, sur les vieux champignons ; 20 septembre 1853.

Cantharellus Bauch.

112. *C. cibarius* Fr. — Sous les châtaigniers, à Volvic ; 15 juin 1853.
113. *C. aurantiacus* Wulf. — Bois de Crouzols, sous les pins ; 1er novembre 1853.

Digitized by Google

114. *C. tubæformis* Fr. — Bois de Randan, dans la mousse ; 21 octobre 1853.
115. *C. lutescens* Pers. — Sous les châtaigniers, à Crouzols ; 15 juin 1853.

Dictyolus Q.

116. *D. muscigenus* B. — Bois d'Espinasse, sur l'hypnum palustre ; 24 mai 1853.

Lactarius Pers.

117. *L. controversus* Fr. — Sous les saules, près Randan ; 16 septembre 1853.
118. *L. piperatus* Scop. — Sous les saules, près Riom ; 31 octobre 1854.
119. *L. tricialis* Fr. — Sous les chênes, au bois de Chazeron ; 15 août 1853.
120. *L. torminosus* Sch. (*necator* Bull.) — Bois au-dessus de Volvic, parmi la mousse ; 4 octobre 1852.
121. *L. rufus* Scop. — Chemins herbeux du bois de Randan ; 16 septembre 1853.
122. *L. fascinans* Fr.? — Sur une haie, à Saint-Don ; 10 février 1853.
123. *L. volemus* Fr. (*lactifluus* Sch.) — Bois de Randan ; 7 août 1854.
124. *L. camphoratus* B. — Sous les chênes, dans le bois de Chazeron ; 15 août 1853.
125. *L. deliciosus* L. — Bois de Crouzols, sous les pins ; 26 septembre 1853.
126. *L. turpis* (*Plumbeus*) B. — Sur les feuilles mortes, au bois d'Allagnat ; 8 septembre 1853.
127. *L. flexuosus* Fr.? — Sur la terre, dans le bois de Crouzols ; 26 juin 1853.

Russula Fr.

128. *R. chamæleontina* Fr. — Châtaigneraie des Charmats, sur la pelouse ; 22 septembre 1853.
129. *R. aurata* With. — Sous les châtaigniers, à Enval ; 26 juin 1853.
130. *R. aurata* With. — Sous les châtaigniers, à Enval ; 15 juin 1853.
131. *R. integra* Linn. — Bois d'Allagnat, sur les feuilles mortes ; 8 septembre 1853.

Digitized by Google

132. *R. lepida* Fr. — Sous les châtaigniers, à Crouzols ; 7 août 1853.
133. *R. violacea* Q. — Enval, sous les châtaigniers ; 7 août 1853.
134. *R. lutea* Huds — Bois des Bezellat, près Gannat, sur la terre ; 23 juin 1853.
135. *R. fellea* Fr. — Sous les châtaigniers, à Enval ; 7 août 1853.
136. *R. furcata* Fr. — Bois près Pontgibaud, sur la terre ; 1er octobre 1852.
137. *R. cyanoxantha* Sch. — Hauterive, près Courpière, dans les bois de pins ; 28 octobre 1852.
138. *R. cyanoxantha* Sch. — Sous les châtaigniers, à Enval ; 16 juin 1853.
139. *R. cyanoxantha* Sch. — Crouzols, sous les châtaigniers ; 7 août 1853.
140. *R. nigricans* B. — Crouzols, sous les châtaigniers ; 6 septembre 1853.
141. *R. albo-nigra* Krum. — Châtaigneraie des Charmats ; 13 octobre 1853.
142. *R. elephantina* Fr. — Sous les chênes, dans le bois de Chazeron ; 5 juin 1853.

Marasmius Fr.

143. *M. rotula* Scop. — Sur des morceaux de bois pourris, à Crouzols ; 19 juin 1853.
144. *M. abietis* Batsch. — Sur les feuilles mortes du pin maritime, à Crouzols ; 19 juin 1853.
145. *M. epiphyllus* Fr. — Sur les pétioles morts des fraisiers, dans un jardin, à la Petite-Provence ; 24 octobre 1852.
146. *M. institiius* Fr. — Parmi la mousse, aux Charmats, près Riom ; 20 mai 1853.
147. *M. fœtidus* Sow. — Sur les poiriers languissants, dans le jardin ; 25 novembre 1853.
148. *M. ceratopus* Pers. — Sur le bois pourri, bois de la Roche, près Aigueperse ; 19 septembre 1853.
149. *M. fuscopurpureus* Fr. — Bois de la Goulie ; 29 avril 1856.
150. *M. urens* B. — Parmi la mousse, dans la forêt de Randan ; 17 juin 1853.
151. *M. oreades* Bolt. — Sur le terreau d'un vieux saule, à la Meilhau, près Riom ; 17 mai 1853.
152. *M. oreades* Bolt. — A Crouzols, sur la pelouse ; 6 septembre 1853.
153. *M. oreades* Bolt. — Bois de sapin, près Combronde ; 18 mai 1854.

Digitized by Google

154. *M plancus* Fr. — Sur la terre dans le bois de Bussière ; 26 mai 1853.

155. *M. plancus* Fr. — Pelouse à Vance ; 6 juillet 1854.

Panus Fr.

156. *P. stipticus* B. — Sur des souches de chêne, à Châtelguyon ; 10 février 1853.

157. *P. conchatus* Fr. — Sur des chênes abattus, bois des Charmats ; 3 octobre 1853.

Schizophyllum Fr.

158. *S. commune* Fr. — Bois de Chazeron, sur l'aune mort ; 6 juin 1853.

Deuxième Section. — Agaricinées a spores roses.

Volvaria Fr.

159. *V. speciosa* Fr. — Jardin à Riom ; 5 juin 1854.

Pluteus Fr.

160. *P. roseoalbus* Fr. — Sur un vieux tronc de saule pourri, à Sayat ; 12 mai 1853.

161. *P. leoninus* Sch. — Vieux saule, au Moulin-d'Eau ; 23 août 1854.

162. *P. cervinus* Sch. — Bois derrière Volvic, parmi la mousse ; 4 octobre 1852.

Entoloma Fr.

163. *E. lividum* B. — Bois de Lagane, près Genzat, sur la terre ; 30 septembre 1852.

164. *E. clypeatum* L. — Bois de chêne, à Vance ; 20 septembre 1853.

165. *E. rhodopolium* Fr. — Sur la terre humide, à Crouzols ; 31 octobre 1854.

166. *E. elaphinum* Fr. — Parmi la mousse, dans un pré, à Ronchalon ; 11 octobre 1852.

Clitopilus Fr.

167. *C. orcella* B. — Chemins herbeux de la forêt de Randan ; 18 septembre 1853.

Digitized by Google

Leptonia Fr.

168. *L. sericellum* Fr. — Sur la terre, aux Vergnes, près Riom ; 25 septembre 1853.
169. *L. Kervernii* Guern. — Chemins herbeux de la forêt de Randan ; 16 septembre 1853.
170. *L. lampropus* Fr. — Pelouse, à Chazeron ; 13 juillet 1854.
171. *L. anatinum* Lasch. — Pelouse, à Chazeron ; 13 juillet 1854.
172. *L. serrulata* Pers. — Entre Ebreuil et Gannat, sur l'herbe ; 2 septembre 1853.

Nolanea Fr.

173. *N. incarnata* Q. — Sur les vieilles souches de hêtre, forêt des Colettes ; 4 octobre 1853.
174. *N. versatilis* Fr. — Parmi les seigles, aux Bourassiers ; 3 décembre 1852.

Eccilia Fr.

175. *E. pratensis* Fr. — Sur la terre, parmi la mousse, à Ronchalon ; 20 mai 1853.

Troisième Section. — Agaricinées a spores jaune d'ocre.

Pholiota Fr.

176. *P. auricella* Batsch. — Sur les saules, à Fontainebleau, près Riom ; 17 octobre 1852.
177. *P. auricella* Batsch. — Sur les saules morts mais non pourris, à Saint-Don, près Riom ; octobre 1852.
178. *P. destruens* Brond. — La Pose, près Riom, sur un peuplier mort non pourri ; 4 octobre 1852.
179. *P. destruens* Brond. — Sur un peuplier coupé, à Fontainebleau ; 4 novembre 1852.
180. *P. flammans* Fr. — Saint-Don, sur les vieux troncs de saules ; 17 octobre 1852.
181. *P. precox* Pers. — Parmi la luzerne, aux Gazeriers ; 7 juillet 1854.
182. *P. dura* Bolt. — Berges des chemins, au Marais de Riom ; 6 juin 1853.
183. *P. togularis* B. — Pacages, à Joserand, près Combronde ; 18 mai 1854.

Digitized by Google

184. *P. ægerita* Port. — Sur les vieilles souches de saules, Planchepaleuilles, près Riom ; 8 octobre 1852.

185. *P. ægerita* Port. var. *attenuata* (Richon et Roze). — Sur les vieux saules, à Fontainebleau, près Riom ; 30 mai 1853.

186 *P. mutabilis* Sch. — Sur une souche de peuplier, à Saint-Don, près Riom, 17 mai 1853.

Cortinarius Fr.

187 *C. anomalus* Fr. — Sous les châtaigniers, aux Charmats, près Riom ; 22 septembre 1853.

188. *C. violaceo-cinerens* Pers. — Bois d'Allagnat, sur les feuilles mortes ; 3 octobre 1852.

189. *C. periscellis* Fr. — Ronchalon, dans un pré couvert de mousse ; 17 octobre 1852.

190. *C. evenius* Fr. — Dans un pré, à Ronchalon ; 17 octobre 1853.

191. *C. firmus* Fr. — Sous les châtaigniers, à Crouzols ; 26 septembre 1853.

192. *C. sanguineus* Wulf. (Dermocybe). — Bois de hêtres, dans la forêt des Colettes ; 4 octobre 1853.

193. *C. sanguineus* Wulf. — Allée de Crouzols, sur la terre moussue ; 5 mai 1853.

194. *C. cinnabarinus* Fr. — Bois d'Allagnat, sur les feuilles mortes ; 3 octobre 1852.

195. *C. hinnuleus* Sow. — Bois, près de Pontgibaud ; 1er octobre 1852.

196. *C. castaneus* B. — Sur la terre, aux Charmats, près Riom ; 20 mai 1853.

197. *C. bivelus* Fr. — Près des vieilles souches, forêt des Colettes ; 4 octobre 1853.

198. *C. subferrugineus* Batsch. — Sur les pelouses, aux Vergnes, près Riom ; 25 septembre 1853.

199. *C. camarus* Fr. — Sous les châtaigniers, aux Charmats ; 22 septembre 1853.

200. *C. jubarinus* Fr. — Bois de Chazeron, sur la terre ; 19 juin 1853.

Gomphidius Fr.

201. *G. viscidus* L. — Bois de pins, près de Vance ; 20 septembre 1853.

202. *G. viscidus* L. — Bois de Crouzols, sous les pins ; 26 septembre 1853.

203. *G. glutinosus* Sch. — Bois de pins des Bourassiers ; 12 novembre 1852.

Digitized by Google

Inocybe Fr.

204. *I. obscura* Pers. var. *rufa (Patenillard).* — Sur la terre, dans le bois de Crouzols ; 24 mai 1853.
205. *I. destricta* Gillet. — Sur la terre sablonneuse, à Ronchalon ; 20 mai 1853.
206. *I. rimosa* Bull. — Bois d'Allagnat ; 16 septembre 1853.
207. *I. rimosa* Bull. — Pelouse, à Chazeron ; 13 juillet 1854.
208. *I. repanda* B. — Dans le bois de Randan ; 16 septembre 1853.
209. *I. repanda* B. — Parmi la mousse, au bois de Randan ; 17 juin 1853.
210. *I. prætervisa* Q. — Parmi la pelouse, près Crouzols ; 6 mai 1853.
211. *I. fastigata* Schœff. — Parmi la mousse, dans un pré, à Ronchalon ; 11 octobre 1852.

Hebeloma Fr.

212. *H. sinuosus* Fr. — (Pas de fiche.)
213. *H. longicaudus* Pers. — Aux Gazeriers (Allier), sur la pelouse ; 6 juillet 1854.
214. *H. fastibilis* Fr. — Sur la route de Pontgibaud à Riom, sur la terre ; 1er octobre 1852.

Flammula Fr.

215. *F. fusa* Batsch. — Sous les châtaigniers, à Crouzols ; 26 septembre 1853.

Naucoria Fr.

216. *N. melinoides* Fr. — Parmi la mousse, dans un pré, à Ronchalon ; 11 octobre 1852.
217. *N. pusilla* Fr. — Sur les feuilles mortes, au bois d'Allagnat ; 8 septembre 1853.
218. *N. pediades* Fr. — Sur la terre, à Fontainebleau, près Riom ; 3 juin 1853.
219. *N. temulenta* Fr. — Sur les fientes de vaches, dans le bois de Crouzols ; 23 juin 1853.

Galera Fr.

220. *G. lateritia* Fr. — Dans un jardinet, à Riom ; 6 juin 1853.
221. *G. hypnorum* var. *rubiginosa* Pers. — Sur la pelouse, aux Gazeriers ; 7 août 1854.

Digitized by Google

222. *G. tenera* Sch. — Pelouse, à Villars, près Clermont ; 29 juin 1854.
223. *G. tenera* var. *sphagnorum* Pers. — Sur la pelouse humide, à Châtelguyon ; 5 août 1853.
224. *G. tenera* var. *conferta* Bolt. — Le long des chemins, dans le bois de Randan ; 16 septembre 1853.
225. *G. tenera* var. *ovalis* Fr. — Tertre, à Saint-Don, sur la pelouse ; 19 mai 1853.

Tubaria Fr.

226. *T. furfuracea* var. *triguonophylla* Lasch. — Sur un tertre, à Ronchalon ; 30 décembre 1852.

Pluteolus Fr.

227. *P. aleuriatus* Fr. — Maréchat, près Riom, sur un vieux tronc de saule ; 11 septembre 1853.

Bolbitius Fr.

228. *B. titubans* Fr. — Sur la pelouse, aux Charmats, près Riom ; 20 juin 1853.
229. *B. apalus* Fr. — Sur la fiente de vache, près Grouzols ; 7 août 1853.
230. *B. conocephalus* B. — Jardin à Riom ; 7 juin 1854.

Crepidotus Fr.

231. *C. alveolus* Lasch. — Sur les vieux troncs, à Planchepaleuilles, près Riom ; 9 juin 1853.
232. *C. mollis* Sch. — Sur des vieux bois de charpente, à la source d'Enval ; 2 juin 1853.
233. *C. mollis* Sch. — Sur des chênes coupés, aux Bourassiers ; 15 novembre 1853.

Paxillus Fr.

234. *P. atro-tomentosus* Batsch. — Sous les saules, près Randan ; 16 septembre 1853.
235. *P. involutus* Batsch. — Bois d'Allagnat, sur les feuilles mortes ; 4 octobre 1852.

Digitized by Google

QUATRIÈME SECTION. — AGARICINÉES A SPORES BRUN POURPRE OU VIOLET FONCÉ.

Psalliota Fr.

236. *P. arvensis* Sch. — Dans une friche, aux Charmats, près Riom ; 20 mai 1853.
237. *P. cretacea* Fr. — Bois du puy Saint-Bonnet, près Charbonnières-les-Vieilles ; 9 octobre 1853.
238. *P. sylvatica* var. *hæmorrhoidaria* Fr. — Bois de Randan (pas de date).
239. *P. campestris* L. — Bruyères, sur la route de Pontgibaud à Riom ; 1er octobre 1852.

Stropharia Fr.

240. *S. æruginosa* Curt. — Bois du puy Saint-Bonnet, près Charbonnières-les-Vieilles ; 9 octobre 1853.
241. *S. sulcatula* G. — Près de Rochepradière, sur la mousse ; 25 mai 1853.
242. *S. coronilla* B. — Pelouse, à Chazeron ; 13 juillet 1854.
243. *S. stercoraria* Fr. — Jardin de M. Lecoq, sur du fumier de cheval ; 14 juillet 1853.
244. *S. stercoraria* Fr. — Sur les vieilles bouses, à Saint-Genès-l'Enfant ; 6 juin 1854.
245. *S. stercoraria* Fr. — Sur les bouses, à Saint-Genès-l'Enfant ; 6 juin 1854.
246. *S. semiglobata* Batsch. — Sur la fiente de vache, à la Moreno ; 8 septembre 1853.
247. *S. melasperma* B. — Pelouse, de la côte d'Ebreuil à Gannat ; 7 juillet 1854.
248. *S. merdaria* Fr. — Dans un jardin, à Riom ; 8 juillet 1853.

Hypholoma Fr.

249. *H. hydrophilum* B. — Parmi la mousse, dans un pré, à Ronchalon ; 11 octobre 1852.
250. *H. sublateritium* S. — Bois de Vance, sur les racines du chêne ; 4 octobre 1853.
251. *H. fasciculare* Huds. — Sur les vieilles souches de saule, sur la route de Riom à Volvic ; septembre 1852.
252 *H. fasciculare*. — Bois de Lagane, près Genzat, sur un tronc de chêne ; 30 septembre 1852.
253. *H. epixanthum* Fr. — Forêt des Colettes, sur les souches de hêtre ; 4 octobre 1853.

Digitized by Google

Psilocybe Fr.

254. *P. semilanceata* Fr. — Parmi la pelouse, aux Boulards, commune de Champs; 20 septembre 1853.
255. *P. semilanceata* Fr. — Dans un pré, à l'Arbre de la Ronze; 20 septembre 1853.
256. *P. callosa* Fr. — Sur le bord de la route de Saint-Bonnet; 16 octobre 1853;
257. *P. coprophila* Fr. — Près Bas, sur les bouses sèches; 7 août 1854.
258. *P. atrorufa* Schœff. — Sur les rochers de Crouzols; 28 janvier 1856.
259. *P. sarcocephala* Fr. — Bois de Crouzols, sur la terre; 24 mai 1853.
260. *P. uda* Fr. — Dans les pacages, près Volvic; 4 juin 1853.
261. *P. fœnisecii* Pers. — Pelouse, aux Gazeriers; 6 juillet 1854.
262. *P. spadicea* Fr. — Dans un creux de saule, à Saint-Martin-lès-Riom; 28 octobre 1852.

Psathyra Fr.

263. *P. spadiceo-grisea* Sch. — Bois de la Comté, sur la terre; 20 octobre 1853.
264. *P. spadiceo-grisea* Sch. — Bois de la Comté, sur la terre; 20 octobre 1853.
265. *P. torpens* Fr. — Pelouse humide, à Châtelguyon; 15 août 1853.

Cinquième Section. — Agaricinées a spores noires.

Anellaria Karst.

266. *A. separata* L. — Bois de Randan, sur la fiente de vache; 17 juin 1853.

Panæolus Fr.

267. *P. papilionaceus* Fr. — Sur le bord de la route de Pontgibaud à Riom, sur la terre, 1er octobre 1852.
268. *P. papilionaceus* Fr. — Berges des chemins, aux Paulis; 24 juin 1853.
269. *P. papilionaceus* Fr. — Sur la bouse, à Enval, près Riom; 4 juin 1854.
270. *P. funicola* Fr. — Dans un jardin, à Riom; 14 décembre 1852.

Digitized by Google

271. *P. campanulatus* L. — Sur la pelouse, au-dessus des Vergnes ; 24 juin 1853.
272. *P. campanulatus* var. *retirugis* Fr. — Sur la pelouse, près Volvic ; 8 mai 1853.
273. *P. campanulatus* var. *retirugis* Fr. — Sur la terre, aux Gazeriers ; 6 juillet 1854.
274. *P. phalænarum* Fr. — Dans un pot de fleurs, à Riom ; octobre 1853.

Psathyrella Fr.

275. *P. hiascens* Fr.— Sur un fumier, à Mozat ; 12 novembre 1853.
276. *P. disseminata* Pers. — Dans les haies, à Bonnefille, près Riom ; 13 mai 1853.
277. *P. disseminata* Pers. — Sur des vieilles souches, à Fontainebleau, près Riom ; 10 mai 1853.
278. *P. atomata* Fr. — Pelouse, à Chazeron ; 13 juillet 1854.

Coprinus Pers.

279. *C. ephemeroïdes* B. — Sur du fumier de cheval, à Riom ; 23 mai 1854.
280. *C. comatus* Fl. dan. — Bord des fossés, à Saint-Don, près Riom ; 28 septembre 1852.
281. *C. comatus* Fl. dan. — Sur du crottin de cheval, à Mozat ; 7 juillet 1853.
282. *C. atramentarius* B. — Bord des fossés, à Saint-Don, au pied des saules, septembre 1852.
283. *C. atramentarius* B. — Bois de Randan, au pied d'un chêne, 17 juin 1853.
284. *C. digitalis* Batsch. — Sur un tas de charbon de terre, à Davayat ; 12 décembre 1852.
285. *C. digitalis* Batsch. — Mirabelle, près Riom ; 19 mai 1854.
286. *C. niveus* Pers. — Dans du fumier de cheval, à Riom ; 9 juillet 1854.
287. *C. micaceus* B. — Lisière du bois de la Roche, près Aigueperse, sur la terre ; 7 octobre 1852.
288. *C. micaceus* B. — Dans un pot de terreau, dans une serre de M. Lecoq ; 10 mai 1853.
289. *C. fimetarius* L.— Sur un fumier, près Riom ; 1er octobre 1853.

Digitized by Google

FAMILLE DES POLYPORÉES

Lenzites Fr.

290. *L. flaccida* Fr. — Sur les vieux troncs de hêtre, dans la forêt des Colettes ; 26 avril 1853.
291. *L. trabea* Pers. — Sur les vieux soliveaux d'une maison, Aigueperse (chez M. Bayle) ; 25 juin 1854.

Dædalea Pers.

292. *D. confragosa* Bolt. — Sur les vieux hêtres, au bois de la Goulie ; 17 avril 1853.
293. *D. unicolor* B. — Sur les vieux troncs de hêtre, dans la forêt des Colettes ; 26 avril 1853.
294. *D. unicolor* B. — Bois de la Nugère ; 29 avril 1856.
295. *D. biennis* B. — Forêt des Colettes, souches de hêtre ; 14 avril 1856.
296. *D. quercina* var. *resupinata* Gillet. — Sur une planche de chêne, près Chantelle (Allier) ; 30 septembre 1852.
297. *D. quercina* L. — Sur un vieux chêne, à Enval, près Riom ; 20 mai 1854.
298. *D. quercina* L. — Bois de Randan ; 7 août 1854.

Trametes Fr.

299. *T. sinuosa* Fr. — Sur une pièce de bois, dans un cuvage, aux Gazeriers ; 26 avril 1853.
300. *T. suaveolens* L. — Sur les vieux saules, à la Petite-Provence, près Riom ; 1er novembre 1852.
301. *T. inodora* Fr. — Sur les saules, au Moulin-d'Eau ; 25 septembre 1854.
302. *T. rubescens* A. et S. — Sur les vieux saules, près Riom ; 28 octobre 1854.

Physisporus Chev.

303. *P. medulla panis* Pers. — Sur les vieux bois des treillis, dans les jardins, à la Petite-Provence, à Riom ; 24 octobre 1852.
304. *P. xanthus* Fr. — Sur les vieux échalas, à Riom ; 26 juin 1854.
305. *P. imbrinus* Fr. — Bois de la Goulie, vieilles souches ; 25 avril 1856.
306. *P. ferruginosus* Schrad. — Sur les vieux échalas, à Riom ; 6 juin 1854.

Digitized by Google

Polyporus Fr.

307. *P. brumalis* Pers. — Dans un jardin, près Riom; 20 juin 1853.
308. *P. nummularius* B. — Sur des branches mortes de hêtre, bois d'Allagnat; 8 septembre 1853.
309. *P. ovinus* Sch. — Bois de sapins, près Sugères, 20 oct. 1853.
310. *P. squamosus* Huds. — Sur un ormeau, au Moulin-d'Eau; 13 mai 1853.
311. *P. squamosus* Huds. — Sur un ormeau, bois de Laroche; 14 avril 1854.
312. *P. picipes* Fr. — Sur les saules, à la Petite-Provence, près Riom; 1er novembre 1852.
313. *P. picipes* Fr. — Ravin de Chazeron, sur un saule; 13 juillet 1854.
314. *P. varius (Boletus calceolus)* B. — Sur les vieux troncs de saule pourris, au Moulin-d'Eau; 4 octobre 1852.
315. *P. intybaceus* Fr. — Sur une souche de chêne, au bois de Randan; 21 octobre 1853.
316. *P. perennis* L. — Sur les branches mortes, bois de la Goulie; 17 avril 1853.
317. *P spumeus* Sow. — Sur un hêtre mort, dans la forêt des Colettes; 26 avril 1853.
318. *P. sulfureus* B. — Au Moulin-d'Eau, près Riom, sur les vieilles souches de saules; octobre 1852.
319. *P. sulfureus* B. — Près le château de Vance, sur un cerisier; 31 mai 1853.
320. *P. imbricatus* Bull. — Sur un morceau de bois, aux Gazeriers; 26 avril 1853.
321. *P. hirsutus* Wulf. — Au pont de Crevant, sur l'Aulne; 29 juin 1854.
322. *P. hirsutus* var. *lutescens* Pers. — Sur une souche d'aulne, près Sugères; 18 octobre 1853.
323. *P. versicolor* L. — Sur les vieilles souches, près Riom; 25 octobre 1853.
324. *P. versicolor* L. — Bois de Vance, vieilles souches de hêtre; 14 avril 1856.
325. *P. Zonatus* Fr. — Sur des vieilles souches d'aubépine, près Ronchalon; 30 décembre 1852.
326. *P. Zonatus* Fr. — Environs de Besse; 2 juin 1853.
327. *P. Zonatus* var. *ochraceus* Fr. — Bois de la Roche, près Aigueperse; 8 octobre 1853.
328. *P. velutinus* Fr. — Sur les vieux saules, à Ménétrol; 8 décembre 1852.

Digitized by Google

329. *P. betulinus* B. — Sur les vieux bouleaux, dans la forêt des Colettes; 26 avril 1853.
330. *P. marginatus* Pers. — Sur un saule vivant, au Moulin-Blanc; 7 mai 1853.
331. *P. nigricans* Fr. — Sur les vieux saules, à la Petite-Provence, près Riom; 1er novembre 1852.
332. *P. rubriporus* Q. — Bonnefille, près Riom; février 1856.
333. *P. conchatus* var. *salicinus* Pers. — Sur les vieilles souches de saules, près Riom; 1er octobre 1854.
334. *P. pectinatus* Klotzch. — A Saint-Germain-Lembron, sur un noyer; 30 juin 1853.
335. *P. vegetus* Fr. — Sur les vieux hêtres, dans la forêt des Colettes; 26 avril 1853.
336. *P. fomentarius* L. — Bois de Saulagnat; 25 avril 1856.
337. *P. igmarius* L. — Aux Charmats, près Riom, sur un vieil amandier; 20 mai 1853.
338. *P. cinnabarinus* Jacq. — Sur les vieux hêtres, dans la forêt des Colettes; 26 avril 1853.
339. *P. rutilans* Pers. — Forêt des Colettes; 16 août 1854.
340. *P. nidulans* Fr. — Bois de Montlaure, vieux hêtres; 14 avril 1856.
341. *P. hispidus* B. — Sur un pommier, dans un pré de Fontainebleau; 28 août 1853.
342. *P. hispidus* B. — Sur un noyer, près Fontainebleau; 28 août 1853.

J.-B. PEDON.

(A suivre.)

Digitized by Google

DE QUELQUES

CARACTÈRES ANTHROPOLOGIQUES

SPÉCIAUX AU PUY-DE-DOME.

Dans un précédent mémoire, nous nous sommes occupé de l'archéologie des temps préhistoriques dans le Puy-de-Dôme que nous avons envisagée d'une façon générale et dans ses grandes lignes. Nous nous proposons seulement ici, dans ce très court travail, de jeter un rapide coup d'œil sur les races humaines de ces époques et de notre région.

Nous n'énumérerons donc pas les diverses classifications qui ont été établies des différentes races, nous ne ferons pas observer qu'on doit dans ces études faire intervenir certains facteurs trop négligés : l'évolution embryonnaire, l'âge de la puberté, celui du complet développement du corps, la longévité, l'histologie des tissus qui mérite de tenir une place plus importante, la pathologie, etc. De même aussi, nous ne nous occuperons pas ici des anthropologistes qui ont étudié en général les races humaines, mais qui n'ont pas fait une étude spéciale des races de notre pays. Nous ne nous étendrons pas davantage sur ceux qui au contraire n'ont étudié que quelques-unes de nos races, quelque importants que soient leurs travaux; qu'il nous suffise de rappeler les savantes recherches des Roget de Belloguet, des W. Edwards, des Henri Martin, qui nous ont fait connaître la duplicité de la race gauloise, fait distinguer les races gaëliques des kym-

Digitized by Google

riques, mais ces races sont également aryennes, et il en existe d'autres.

Une nouvelle ère commença pour l'anthropologie de l'Europe et de la France, quand on reconnut nettement qu'il existait chez nous une foule de vieilles races antérieures aux diverses conquêtes aryennes. On savait bien depuis assez longtemps qu'il y avait sur plusieurs points de l'Europe des races non aryennes, mais la plupart étaient récemment introduites comme les Juifs, les Bohémiens, les Hongrois et quelques autres.

Examinons donc rapidement quelles étaient les idées des anciens à cet égard, nous reviendrons ensuite aux auteurs modernes. Les Grecs avaient plus de sympathie pour les races gauloises que les Romains, et ils nous ont fourni sur elles de précieux documents. César, avant tout préoccupé de sa gloire, nous apprend peu de choses des peuples de la Gaule. Il ne paraît guère y avoir vu que des Gaulois, et ne semble pas s'être douté de la diversité des races de notre pays. Il s'en tient aux divisions vulgaires. Tacite, dans sa Vie d'Agricola, donne des renseignements intéressants sur les populations de l'Angleterre, contrée occupée primitivement par les mêmes races, il y voit des Gaulois, des Germains et aussi des Silures, race qu'il croit méridionale à cause de son teint très foncé.

Il est probable que cette race a existé aussi en France. Peut-être en reste-t-il encore des traces, mais peu nombreuses. C'est là une étude digne d'appeler l'attention des anthropologistes, d'autant plus qu'on rencontre quelquefois ici des individus répondant assez bien à la description de Tacite. Ammien Marcellin nous a laissé sur la Gaule une très importante observation, il fait remarquer que toute une partie de la population était pour ainsi dire esclave, serve, tandis que l'autre formait une aristocratie. Cela indique nettement la coexistence, dans notre pays, de deux races d'hommes très différentes. D'ailleurs la Gaule était divisée en plusieurs parties bien distinctes

Digitized by Google

ayant des noms spéciaux, mais avant d'aller plus loin, faisons remarquer que les Γαλάται et les Κελτοί des Grecs étaient un même peuple, ainsi que les Galli des Romains, c'étaient des Gaulois Kymris, des Gaulois conquérants, tandis que les Celtes bruns des anthropologistes, particulièrement de Broca, étaient une race toute différente.

Les Celtes bruns, ainsi que les Latins et une partie des Slaves, appartiennent au rameau Aryen-Pamyrien primitif, tandis que les Gaulois, les Kymris, les Germains, les Scandinaves, les Grecs et les Etrusques en partie, appartiennent au rameau Aryen Indo-Germain.

L'aristocratie romaine, cependant, était probablement mêlée d'Aryens Indo-Germains. Quant aux Etrusques, c'étaient des Aryens probablement mêlés de Sémites.

Nous avions besoin d'entrer dans ces détails pour éviter des confusions malheureusement trop fréquentes en anthropologie.

Un peu avant la conquête, les anciens divisaient la Gaule de la manière suivante : Belgique, Celtique, Aquitaine, Province romaine, mais ces divisions ne correspondaient pas à des races bien déterminées.

Les Kymris dominaient dans la Gaule Belgique, les Celtes, comme nombre, dans la Celtique, mais les Gaulois Kymris, les Gaulois Marniens du second âge du fer dominaient aussi politiquement dans la Celtique où ils s'étaient superposés à des Gaëls et à des races plus anciennes.

Les Arvernes étaient des Kymris dominant sur des Gaëls et d'autres races, ils étaient les frères des Tectosages, des Belges, des Parisii, etc. Les Gaëls et les Kymris avaient pénétré même en Aquitaine et influaient fortement sur les Celtes, les Ibères, les Basques et toutes les races primitives, ils avaient même conquis l'Espagne. Ils avaient également pénétré dans la Province romaine avant sa conquête et dans tout le nord de l'Italie. Avec les Grecs, ils ont été les pères de la plupart de ses grands hommes. Dans la Province romaine, ils avaient exercé

Digitized by Google

leur domination comme dans le reste de la Gaule, sur une foule de races plus anciennes et aussi sur des Ligures.

La répartition détaillée des tribus des divers rameaux gaulois est encore entourée d'obscurité.

Il y a longtemps que l'existence de la race Aryenne ou véritable race blanche, représentée par plusieurs rameaux, est constatée en Europe ; il en est de même pour la race sémitique, rameau inférieur et plus ou moins mêlé de la race blanche. Ce n'est, cependant, qu'à une époque relativement assez récente qu'on y a reconnu positivement les traces de vieilles races inférieures de plusieurs groupes, races de nos jours plus ou moins mêlées, et cette découverte a une portée considérable.

Commençons par les races les plus anciennes. *Race australoïde.* (Homo neanderthalensis) : Elle existe à une époque ancienne du quaternaire, en Europe, en Afrique, en Asie, dans l'Amérique du Nord. L'Australoïde est l'homme qui a taillé les silex chelléens et acheuléens. Cette race était très voisine des Australiens platycéphales de la côte, maintenant éteints et dont on retrouve encore des traces presque dans le monde entier.

Race négroïde : race affiliée au nègre, très rare, d'origine peut-être récente en Europe, ne se trouve un peu nombreuse qu'au sud du Tage. Venue à diverses époques.

Race liguroïde : Brachycéphale inférieure, affiliée aux Mongols. Nous y reviendrons plus loin.

Race de Cro-Magnon : date de l'époque moustérienne. Dolichocéphale, grande, herculéenne, bestiale à certains égards. Elle est disharmonique et présente une face surbaissée de brachycéphale esthonien avec un crâne dolichocéphale. C'est peut-être une race de métis. Elle a été bien étudiée par Pruner-Bey, de Quatrefages, Hamy, Vernaud, etc. On en retrouve encore en France quelques rares représentants.

Race Mongoloïde : Il y a une quarantaine d'années environ que d'Omalins d'Halloy signala dans l'ouest de

Digitized by Google

la France l'existence de races certainement mongoliques. Pruner-Bey démontra ensuite qu'à l'époque quaternaire, les races mongoliques et hyperboréennes avaient été représentées en Europe et en France, par divers de leurs rameaux, Lapons, Finnois, Esthoniens, et aussi Esquimaux. Des types esquimaux ont été découverts dans des fouilles à Solutré, par Arcelin et de Ferry. Plus tard, des types lapons furent indiqués sur divers points de la France.

A l'époque Magdalénienne (âge du Renne), on a constaté, *d'après les gravures*, l'existence dans notre pays de plusieurs races humaines :

1° Une race à expression sardonique et satyrique ;

2° Une race velue dans les deux sexes ;

3° Une race mongoloïde ;

4° Une race où les femmes sont très mégalopyges, mais avec une mégalopygie différente de la steatopygie des Boschimanes et des Hottentotes.

Dans les Kjœkenmeddings du Portugal antérieurs au chien, on a trouvé une race humaine platycnémique comme celle de Cro-Magnon, mais de beaucoup moins grande taille, peut-être est-ce la même que celle encore vivante dans les Pyrénées et que Lartet désignait sous le nom de Basques à tête de lièvre.

Nous ne nous occuperons pas ici des travaux d'anthropologie relatifs à l'Auvergne, antérieurs à l'époque actuelle et à la constatation en France, à côté des races Aryennes, d'autres races plus anciennes, et nous nous bornerons à rappeler les savantes recherches de Bouillet et de Mathieu, bien que leurs ouvrages datent d'une époque où les sciences anthropologiques étaient encore peu répandues et qu'ils y soient restés plus ou moins étrangers.

En 1873, A. Roujou, dans une notice insérée dans le *Bulletin de la Société d'Anthropologie de Paris*, insista sur l'existence en Occident et dans le centre de la

Digitized by Google

France, de traces de races très inférieures qu'il rattachait, les unes aux Australoïdes, les autres aux Mongoloïdes. Il publia la même année un mémoire intitulé Recherches sur les races humaines de la France, où il admettait les races humaines suivantes : 1° Rameau Aryen, Celtes, Gaulois, divisibles en sous-types, plus une race châtaine probablement mixte. Des Germains, des Scandinaves, des Slaves, des Romains et des Grecs en petit nombre. 2° Groupe sémitique comprenant : Egyptiens, Berbères, Arabes, Phéniciens, Juifs très mêlés, il citait ensuite avec des restrictions, les Basques et les Ibères, puis les Bohémiens très mêlés et d'origine différente. 3° Les Australoïdes, race très primitive, n'existant plus qu'à l'état de débris ataviques, dont il signalait déjà quelques traces en Auvergne. 4° Les Mongoloïdes. Il divisait les Mongoloïdes d'Occident en Laponoïdes, Esquimauïdes, Kalmoulkoïdes, enfin Esthoniens. Il plaçait près de ces races, la race Ligure ou Liguroïde, qui n'est pas celle des Ligures de l'histoire, et faisait remarquer qu'on retrouve des représentants de presque toutes ces races dans le Plateau Central. Le même anthropologiste adressa à la Société d'Anthropologie de Paris, en 1874, un mémoire sur des traces de races inférieures observées dans le Plateau Central; enfin, en 1879, dans un travail ayant pour titre : les Races humaines du Plateau Central et paru dans le *Bulletin de la Société Scientifique, Historique et Archéologique de la Corrèze*, après avoir insisté sur ce fait qu'on trouve parfois, surtout dans les régions montagneuses, des atavismes remontant à une très haute antiquité, il indiquait comme races dont on peut rencontrer encore quelques restes dans notre région, des Australoïdes, des Mongoloïdes divisibles en : 1° Liguroïdes ; 2° Laponoïdes, Esthonoïdes, Kalmoulkoïdes, Esquimauïdes, la race Sémitique (Arabes, Berbères, Juifs très mêlés, Phéniciens), la race Aryenne, Celtes, Gaulois, Kymris, Germains, Slaves, Romains, race formée de

Digitized by Google

deux éléments : Toscans et Etrusques, enfin, une race exotique, les Bohémiens, mélange d'Aryens, de races diverses de l'Inde, de Pravidiens, et même de Mongols et de nègres.

En 1876, M. Joseph Boyer, dans un mémoire accompagné d'intéressantes planches, et intitulé : Recherches sur les races humaines de l'Auvergne, admet les Aryens représentés par des Gaulois et des Germains, des Australoïdes, des Mongoloïdes, divisibles en Laponoïdes et en Erygnoplatygnathes, des Sémites, Berbères, Arabes et Juifs, enfin des Bohémiens, il divise les divers métis en type grossier et en type fin.

Mentionnons également qu'un grand nombre de crânes appartenant aux anciennes populations du département furent envoyés au Muséum d'histoire naturelle de Paris et à la Société d'Anthropologie de Paris, par A. Roujou, le Dr Pommerol et M. B. Pommerol, et que ces collections ont permis d'entreprendre d'intéressantes et utiles études très importantes pour l'anthropologie de notre pays. Nous n'insisterons pas davantage. Voyons maintenant, comment on peut comprendre actuellement la classification des races humaines dont on retrouve encore des restes dans le Puy-de-Dôme, ainsi que dans plusieurs régions avoisinantes.

Australoïde : (homo Neanderthalensis), race très rare de nos jours.

Liguroïde : très rare et très inférieure, elle comprend plusieurs variétés. Elle est probablement affiliée à la souche primitive et inférieure des hyperboréens et des Mongols. Cette race n'a absolument aucun rapport avec les Ligures de l'histoire.

Négroïde : très rare, venue probablement à diverses époques, à l'état de mélange, n'est peut-être pas ancienne. On ne connait en Europe de Négroïde en grandes masses, qu'en Portugal, au sud du Tage. Les nègres ont occupé le nord de l'Afrique avant les sémites.

Digitized by Google

Race de Cro-Magnon : on rencontre, parfois, quelques rares individus de ce type qui remonte à l'époque moustérienne. La stature de cette race est haute, mais son caractère principal est la disharmonie de la tête, un crâne dolichocéphale avec une face surbaissée et courte d'Esthonien brachycéphale. Les tibias sont très platycnémiques.

Race Mongoloïde : n'est pas très rare à l'état de mélange. Elle a été très bien étudiée dans le département par A. Roujou. On peut la diviser de la manière suivante : type laponoïde, type esthonoïde, type finnois, type kalmoulkoïde (très rare), type esquimauïde (très rare). Ce dernier type comprenant deux variétés : une à face longue et une autre à face large et courte dite eurygnoplatygnathe.

On sera sans doute surpris de voir employer le mot Esquimauïde pour des populations observées en Europe occidentale, mais il faut se souvenir des grandes perturbations produites dans le monde par la terrible époque quaternaire.

Pruner-Bey rapprochait une race du Mexique, les Otomis, des Esquimaux, et des crânes d'Esquimaux ont été trouvés près de la Terre de feu, sous d'anciens campements de Patagons, race toute différente. Les races Mongoliques sont caractérisées par la largeur de la face, la saillie des pommettes, l'obliquité plus ou moins accusée des yeux, le visage est en outre plat, le nez petit et cassé. Chez les Esquimaux, la face est également large et plate, mais beaucoup plus longue, le visage est losangique, avec prédominance de la partie inférieure. Les Mongols sont généralement brachycéphales, bien que certaines de leurs races soient mésocéphales et même dolichocéphales. Les Esquimaux sont, le plus habituellement, très dolichocéphales. On connait cependant une race esquimauïde brachycéphale, mais la dolichocéphalie et la brachycéphalie

Digitized by Google

sont des caractères anthropologiques moins importants qu'on l'a cru pendant longtemps.

Les Esquimaux se trouvent dans l'extrême Amérique du Nord et dans l'extrême Nord-Est de l'Asie ; mais dans quelques parties de la Sibérie, il y a des races dolichocéphales qui leur ressemblent beaucoup, entre autres les Gilhiacks, ainsi que l'a démontré Pruner-Bey.

Quelques anthropologistes ont peut-être trop de tendance à rattacher aux Esquimaux toutes les races à face losangique et plate ; les vrais Esquimaux ont des caractères propres, des caractères à eux, outre ceux qu'ils partagent avec d'autres races.

D'autre part, il ne faut pas se hâter de rapprocher les mégalopyges de l'âge du renne des Boschimans et des Hottentots du cap de Bonne-Espérance, leur mégalopygie est différente et peut se produire chez des races diverses.

Il faudrait, avant de tirer des conclusions définitives, rechercher si certains types primitifs et inférieurs de notre pays, ne présentent pas la forme spéciale des apophyses épineuses des vertèbres cervicales des vrais Boschimans et aussi une tendance à se souder des os propres du nez, qui est très fréquente chez eux.

Cette race est particulièrement intéressante par la raison qu'elle présente une sorte de fusion des caractères nègres avec ceux des races Mongoliques tout en ayant des caractères propres comme la mégalopygie. Quant à la perforation de la cavité olécranienne de l'humérus qui se montre parfois, on l'observe assez fréquemment dans certaines races Mongoliques. C'est aussi un caractère archaïque chez les vieilles races d'Europe. Les Boschimans et les Hottentots présentent également une très curieuse disposition dans le mode d'implantation de leurs cheveux. Il faudrait rechercher si on rencontre cette particularité chez certains types inférieurs d'Europe avant de se prononcer sur leurs véritables affinités ethniques.

Pour ce qui est de la race Liguroïde, elle a encore

Digitized by Google

besoin d'être étudiée dans tous ses détails, même histologiques. Elle est généralement méchante et incivilisable. Elle est probablement un débris de vieille et grossière souche Mongole qui a dû être mêlée d'Australoïdes et de quelques autres éléments très inférieurs.

Les Lapons ont laissé des traces bien plus importantes dans la France actuelle que les Esquimaux. La comparaison du type brachycéphale brun celtique de Broca avec le type lapon est très intéressante, mais ce type n'est pas le type celtique de l'histoire. Les Celtes brachycéphales bruns de Broca, si fréquents en France, sont des Aryens primitifs très fortement mêlés de Mongols et d'autres races. Ils ont été subjugués ensuite par les Gaulois Aryens indo-germains, qui leur étaient infiniment supérieurs. Quant aux Lapons, Finnois, Esthoniens, etc., du haut Nord, ce sont des hyperboréens plus ou moins voisins des Mongols, qui se mêlent de plus en plus avec des Aryens indo-germains ou supérieurs.

Types aux affinités incertaines. Un type inférieur, très rare, à nez allongé, désigné par A. Roujou sous le nom d'*Arfakoïde*, pourrait avoir été amené par des Bohémiens à une époque récente.

Un type extrêmement velu, nommé par le même anthropologiste *Aïnoïde*. Les Aïnos ont été autrefois bien plus répandus que de nos jours. Ils pourraient être affiliés aux Australoïdes ou bien être un mélange d'Australoïdes et de Mongoloïdes. Les races croisées sont souvent plus velues que les deux races qui leur ont donné naissance, c'est là un fait bien connu.

Citons encore une autre race d'origine incertaine dont quelques types assez rares ont été rencontrés dans la région, les Ibères. La race basque, d'origine non Aryenne, n'a pas été signalée dans le pays. Cependant A. Roujou a observé une fois ou deux des types rappelant plus ou moins la race des Pyrénées à visage très aplati et très mince, appelée par Lartet, têtes de lièvres.

Digitized by Google

Race Sémitique : On en rencontre divers types plus ou moins rares, les uns se rapportant au rameau berbère, les autres au rameau arabe et aux Juifs d'ailleurs mêlés.

Certaines populations juives doivent s'être converties au christianisme au Moyen âge, enfin, il a pu exister aussi ici ce que dans diverses régions on appelait des races maudites.

Bohémiens : Race mêlée, venue de l'Inde, au Moyen âge. On a eu le tort d'en laisser s'établir dans nombre d'endroits. Ce sont des Aryens, mais fortement mélangés de races diverses et très sauvages. Les Bohémiens sont généralement de taille moyenne.

Race Aryenne : Représentée dans le pays par deux rameaux :

1° Le *rameau pamyrien*, comprenant les Celtes brachycéphales bruns, population plus ou moins mongolisée, les Latins, peut-être, quelques Slaves de l'époque des grandes invasions ;

2° Le *rameau indo-germain proprement dit*, comprenant les Gaulois Gaëls, les Kymris, les Germains du Nord et ceux du Sud, les Gallo et les Kymro-Germains, les Francks. Se rattachaient, à ces divers rameaux, des Scandinaves fort rares, des Toscans ou Etrusques, Aryens un peu mêlés de Sémites.

Pour ce qui est des Hellènes ou Grecs appartenant également au grand rameau indo-germain, ils ont laissé de notables traces dans le midi de la France ; il est fort probable qu'ils ne se sont jamais montrés ici qu'en très petit nombre et très exceptionnellement. Il est douteux que les Scandinaves aient laissé des traces plus considérables de leur passage.

Quant aux Slaves appartenant à l'autre rameau Aryen, ce n'est guère que sur la foi de quelques traditions qui les représentent comme s'étant fixés dans des régions pas très éloignées, qu'on peut soupçonner la possibilité de leur présence parmi nous. D'autre part, il est difficile de dis-

Digitized by Google

tinguer anthropologiquement certains Slaves de certains Allemands du Sud et de divers Celtes brachycéphales.

Dans le département, comme dans une bonne partie de la France, les éléments ethniques les plus élevés et les plus intelligents sont des Gaulois, des Kymris, des Gallo et des Kymro-Germains ou Francks. Les Arvernes sont très probablement des Kymris qui sont venus se superposer à des Gaëls et à des races moins élevées et plus anciennes du VI^e^ au IV^e^ siècle avant notre ère environ.

On a remarqué qu'ici, comme dans beaucoup de contrées, ces races supérieures se développent et finiront très probablement par supplanter les races antiques.

Parmi les sous-races ou variétés locales qu'on rencontre quelquefois aux environs de Clermont, il faut signaler un type à face large ou un peu triangulaire, mais aux yeux ne ressemblant nullement à ceux des races Mongoloïdes. Ce que ce type a de plus curieux, ce sont ses cheveux régulièrement ondulés, mais pas crépus, ils sont généralement noirs, mais on en a aussi observé de châtain clair chez des personnes à peau très blanche. Ce type n'a rien de négroïde, et il est même douteux qu'il se rapporte à celui des antiques Silures décrits, en Angleterre, par Tacite.

Ici, comme presque partout, il n'existe pas seulement des races types, il y a aussi beaucoup de métis des divers types dont nous avons parlé, il y a également des sous-races locales qui se sont formées avec le temps, surtout dans les localités qui se mélangent peu. On peut constater ainsi souvent dans nos régions de profondes différences physiques et morales entre deux localités très voisines.

La plupart des villages sont en voie de progrès, le goitre et le crétinisme en disparaissent, quelques autres très rares, heureusement, se dégradent de plus en plus, surtout moralement. Il serait intéressant de rechercher s'il n'y a pas eu ici, dans quelques endroits, ce qu'on

Digitized by Google

nommait autrefois des races maudites. Il y en avait d'inférieures, mais d'autres étaient très élevées, comme les Cagots des Pyrénées. Des races maudites semblent avoir existé dans quelques parties de l'Auvergne.

Fait remarquable, des femmes plus ou moins barbues ne sont pas très rares dans certaines régions, les causes en sont diverses, mais cela semble être le plus souvent le résultat de croisement et de mélange de races très différentes.

Une autre particularité extrêmement remarquable (observée dans quelques localités par le docteur Pommerol) consiste en une large aréole noire aux seins et une semblable coloration sur des surfaces assez étendues sur d'autres parties du corps. Le docteur Pommerol y voyait la conséquence d'un mélange avec des Sémites croisés de nègres. Telle peut être l'origine d'une partie des individus qui présentent ce caractère, mais d'autres doivent descendre de Bohémiens, d'Australoïdes, de Liguroïdes, ou bien provenir encore de divers croisements. Ces particularités ont pu devenir héréditaires dans certaines familles.

Dans d'autres localités on a observé, surtout chez les femmes, une zone foncée ayant la forme d'un triangle à base pubienne et à sommet remontant parfois jusqu'entre les seins. Dans plusieurs endroits, on donne à tous ces individus un qualificatif patois grossier, mais expressif.

D'autres singularités anatomiques également curieuses ou rares ont été signalées dans le département, telles que la séparation, chez l'adulte, des intermaxillaires à la face palatine, le grand développement des arcades sourcilières, la perforation de la cavité olécranienne de l'humérus, l'existence à l'humérus de l'apophyse sus-épitrochléenne, la faiblesse des apophyses géni à la mâchoire inférieure, la fuite considérable du menton, le grand écartement des branches du maxillaire inférieur puissant et massif, le prognatisme, la platycnémie, mais plus rarement, enfin, même la présence sur un bassin humain des os marsu-

Digitized by Google

piaux. (A. Roujou en cite un cas observé par le docteur Grand-Clément.)

Nous terminerons ici ces quelques pages sur les races humaines du Puy-de-Dôme, nous réservant de revenir plus tard sur certaines parties de ce travail et de les traiter avec plus de détails.

Docteur G. CHARVILHAT.

Digitized by Google

COMMISSION MÉTÉOROLOGIQUE

DU PUY-DE-DOME

OBSERVATIONS DES STATIONS DÉPARTEMENTALES

RÉSUMÉES

PAR M. J.-R. PLUMANDON

Météorologiste à l'Observatoire du Puy de Dôme

TABLEAU DES STATIONS ET RÉSULTATS NUMÉRIQUES DE L'ANNÉE 1907.

STATIONS	Altitude.	Température moyenne.	Température la plus basse.	Température la plus élevée.	Eau météorique
Clermont-Ferrand.	388m	10°5	—15°6 le 27 fév.	38°5 le 5 août.	633mm5
Puy de Dôme.....	1467m	1°0	—18°8 le 23 janv.	26°3 le 5 août.	1840mm7
Ambert.....	530m	10 9	—20°0 le 3 fév.	36°0 le 4 août.	922mm4
Bourdon.....	326m	11°1	—17°0 le 7 fév.	39°0 le 5 août.	549mm5
Ceyssat.....	725m	7°4	- 28°4 le 4 fév.	32°8 le 5 août.	891mm9
Chappes.....	326m	10°4	—21°0 le 7 fév.	36 0 le 5 août.	561mm0
Combronde.....	392m	10°2	—15°8 le 7 fév.	35°8 le 4 août.	791mm1
Le Breuil.....	394m	10°6	—20°0 le 7 fév.	40°0 le 6 août.	651mm4
Menat.....	»	9°7	—19 0 le 6 fév.	36°0 le 5 août.	793mm8
Orcines.....	832m	8°3	—15°0 le 5 fév.	33°0 le 6 août.	1033mm1
Pont-du-Château..	350m	11°8	—14°0 le 7 fév.	34°0 le 4 août.	639mm5
St-Beauzire.....	326m	10°9	—17°0 le 7 fév.	40°0 le 5 août.	542mm7
Saint-Nectaire....	760m	»	—20°0 le 4 fév.	36 0 le 4 août.	»
St-Remy-s-Durolle	672m	9°0	—18°8 le 3 fév.	36°2 le 6 août.	1326mm2
Vernet-la-Varenne	820m	8°4	—18°0 le 4 fév.	36°0 le 5 août.	1000mm5

Digitized by Google

STATION D'AMBERT. — Alt. 530 mètres.

Observateur : M. ARTAUD, Conducteur des Ponts et Chaussées.

JANVIER 1907. — *Température :* moyenne : 1°5 ; minima : —12°0 le 23 ; maxima : 13°0 le 25. — *Eau météorique :* 43mm8.

FÉVRIER. — *Température :* moyenne : —0°6 ; minima : —20°0 le 3; maxima : 13°0 le 28. — *Eau météorique :* 44mm7.

MARS. — *Température :* moyenne : 5°6 ; minima : —6°0 le 13 ; maxima : 23°0 le 31. — *Eau météorique :* 100mm0.

AVRIL. — *Température :* moyenne : 8°4 ; minima : —3°5 le 21 ; maxima : 27°5 le 27. — *Eau météorique :* 46mm0.

MAI. — *Température :* moyenne : 14°3; minima : —1°3 le 20; maxima : 30°0 le 25. — *Eau météorique :* 54mm0.

JUIN. — *Température :* moyenne : 17°9 ; minima : 4°0 le 17 ; maxima : 34°0 le 10. — *Eau météorique :* 57mm0.

JUILLET. — *Température :* moyenne : 17°9 ; minima : 4°0 le 13; maxima : 34°0 le 30. — *Eau météorique :* 81mm7.

AOUT. — *Température :* moyenne : 19°7 ; minima : 2°0 le 23; maxima : 36°0 le 4. — *Eau météorique :* 19mm0.

SEPTEMBRE. — *Température :* moyenne : 18°5 ; minima : 1°8 le 19 ; maxima : 34°0 le 9. — *Eau météorique :* 90mm0.

OCTOBRE. — *Température :* moyenne : 11°6 ; minima : 0°7 le 18 ; maxima : 23°0 le 13. — *Eau météorique :* 236mm0.

NOVEMBRE. — *Température :* moyenne : 9°4 ; minima : —4°5 le 23 ; maxima : 22°0 le 2. — *Eau météorique :* 70mm2.

DÉCEMBRE. — *Température :* moyenne : 6°1 ; minima : —3°5 le 18 ; maxima : 17°0 le 6. — *Eau météorique :* 80mm2.

STATION DE CEYSSAT. — Alt. 725 mètres.

Observateur : M. VÉDRINE, instituteur.

JANVIER 1907. — *Température :* moyenne : —0°7 ; minima : —16°6 le 23; maxima : 10°2 le 17. — *Eau météorique :* 38mm8.

FÉVRIER. — *Température :* moyenne : —3°1 ; minima : —28°4 le 4; maxima : 11°7 le 28. — *Eau météorique :* 71mm9.

Digitized by Google

MARS. — *Température :* moyenne : 2°7 ; minima : —9°8 le 13 ; maxima : 16°3 le 31. — *Eau météorique :* 48mm0.

Après quelques jours de beau temps froid, nous avons eu de la pluie ou de la neige du 4 au 15. Le temps s'est ensuite remis au beau jusqu'à la fin du mois, avec de fortes gelées nocturnes et des journées relativement chaudes.

AVRIL. — *Température :* moyenne : 5°1 ; minima : —6°2 le 20; maxima : 22°2 le 27. — *Eau météorique :* 46mm0.

MAI. — *Température :* moyenne : 6°2; minima : —5°0 le 20 ; maxima : 27°2 le 26. — *Eau météorique :* 72mm2.

JUIN. — *Température :* moyenne : 13°6 ; minima : 1°8 le 8 ; maxima : 29°8 le 10. — *Eau météorique :* 41mm2.

JUILLET. — *Température :* moyenne : 14°6; minima : 1°8 le 13; maxima : 29°4 le 30. — *Eau météorique :* 109mm0.

AOUT. — *Température :* moyenne : 15°8 ; minima : —0°5 le 23 ; maxima : 32°8 le 5. — *Eau météorique :* 17mm2.

SEPTEMBRE. — *Température :* moyenne : 13°9 ; minima : —1°0 le 17 ; maxima : 29°0 le 9. — *Eau météorique :* 125mm0.

OCTOBRE. — *Température :* moyenne : 9°5; minima : —3°3 le 28; maxima : 20°4 le 13. — *Eau météorique :* 200mm8.

NOVEMBRE. — *Température :* moyenne : 6°4 ; minima : —7°2 le 23 ; maxima : 21°3 le 2. — *Eau météorique* : 32mm8.

DÉCEMBRE. — *Température :* moyenne : 4°3 ; minima : —5°1 le 16 ; maxima : 14°6 le 24. — *Eau météorique :* 89mm0.

STATION DE COMBRONDE. — Alt. 392 mètres.

Observateur : M. MAVEL, instituteur.

JANVIER 1907. — *Température :* moyenne : 1°5 ; minima : —13°8 le 24 ; maxima : 11°8 le 2. — *Eau météorique :* 28mm5.

Pendant la première quinzaine de janvier, le temps a été un peu brumeux, mais assez doux, sans cependant être chaud. Durant la seconde quinzaine, le froid a été assez vif, avec quelques jours de brouillards et un peu de neige ; quelques journées ont même été très mauvaises. Les travaux des champs se sont trouvés complètement suspendus.

FÉVRIER. — *Température:* moyenne : —0°3 ; minima : —15°8 le 7 ; maxima : 10°0 le 19. — *Eau météorique :* 64mm6.

Le mois de février a été très mauvais. Il y a eu de fréquentes

Digitized by Google

chutes de neige accompagnées de bourrasques, ainsi que de fortes gelées nocturnes, surtout pendant la première décade. Les journées de beau temps ont été rares ; l'hiver s'est montré long et rigoureux. Il a fallu suspendre absolument les travaux des champs, qui se trouvent en retard. La végétation n'a pas encore commencé.

MARS. — *Température :* moyenne : 5°4 ; minima : —5°6 le 13 ; maxima : 19°5 le 31. — *Eau météorique :* 43mm7.

Le temps a été très variable, tantôt froid, tantôt assez beau, mais surtout un peu sec. On n'a pas pu commencer à travailler dans les champs avant le 15, et tout est en retard, même la végétation, qui montre peu d'activité.

AVRIL. — *Température :* moyenne : 8°1 ; minima : —2°7 le 21 ; maxima : 24°8 le 26. — *Eau météorique :* 36mm4.

Comme le mois de mars, le mois d'avril a été très variable, et la sécheresse a continué, ce qui a encore retardé la végétation. Cependant, les récoltes sont assez belles, et les arbres fruitiers commencent à fleurir.

MAI. — *Température :* moyenne : 13°5; minima : —0°8 le 2 ; maxima : 30°0 le 25. — *Eau météorique :* 61mm0.

Le temps est encore resté fort variable pendant le mois de mai. Il y a eu des journées très chaudes, mais aussi d'autres bien froides pour la saison. La pluie a été peu abondante, excepté dans les derniers jours. Les récoltes en ont un peu profité, et elles présentent un aspect plutôt médiocre, surtout les prairies.

JUIN. — *Température :* moyenne : 16°8; minima : 7°1 le 18 ; maxima : 32°3 le 9. — *Eau météorique :* 56mm2.

L'ensemble du mois de juin a été plutôt froid, bien que le temps se soit montré beau et qu'il y ait eu quelques journées très chaudes. Il n'y a eu que des pluies insuffisantes, excepté le dernier jour qui a fourni 26 millimètres d'eau. Aussi les fourrages ont souffert beaucoup, ainsi que les avoines et les blés semés dans des terres légères. Cependant, dans l'ensemble, l'état des récoltes est celui d'une année moyenne, excepté pour les foins, qui présenteront un déficit sensible.

JUILLET. — *Température :* moyenne : 16°9; minima : 7°2 le 4 ; maxima : 30°8 le 29. — *Eau météorique :* 127mm1.

Le mois de juillet a été beau, mais pas assez chaud. Une seule fois, le 29, le thermomètre a atteint 30 degrés, et les vents dominants ont été ceux du Nord, du Nord-Est et de l'Est. Les récoltes sont très belles, mais elles sont en retard de quinze jours sur une année moyenne. Il leur faudrait maintenant un temps beau et chaud, car le sol a été suffisamment mouillé par les pluies. Dans la partie Nord de la commune, l'orage du 24, qui a été accompagné d'une tempête de grêle et d'une pluie torrentielle (61 millimètres en une heure), a causé des dégâts assez importants dans les vignes.

Digitized by Google

AOUT. — *Température :* moyenne : 18°8 ; minima : 4°2 le 23 ; maxima : 35°8 le 4. — *Eau météorique* : 55mm0.

Ce mois a été beau, chaud et sec. Toutes les récoltes qui étaient en retard ont profité de la chaleur, excepté les prairies qui ont un peu souffert de la sécheresse. Les vignes qui n'ont pas été grêlées sont très belles.

SEPTEMBRE. — *Température :* moyenne : 16°3; minima : 3°7 le 17; maxima : 30°2 le 8. — *Eau météorique :* 59mm7.

Le mois de septembre a été généralement beau, à part les derniers jours qui ont donné des pluies assez abondantes. La chaleur a continué, mais la pluie a été rare et n'est venue qu'un peu tard. Toutes les récoltes, excepté les prairies, sont assez belles. La maturité des raisins est en retard, bien que ce temps lui ait été favorable. Les betteraves et les pommes de terre donneront une récolte satisfaisante.

OCTOBRE. — *Température :* moyenne : 11°6 ; minima : 1°6 le 28; maxima : 20°7 le 1. — *Eau météorique :* 159mm7.

Le temps est resté très doux, et nous n'avons pas eu un seul jour de gelée, mais la fréquence et l'abondance des pluies ont retardé tous les travaux agricoles Les semailles sont à peine commencées, et l'on n'a pas achevé la récolte des pommes de terre. La vigne a donné un bon rendement, meilleur qu'on ne l'espérait. En somme, Combronde a peu souffert de la sécheresse.

NOVEMBRE. — *Température :* moyenne : 8°2; minima : —4°0 le 23; maxima : 19°3 le 1. — *Eau météorique :* 25mm2.

Le ciel est resté souvent couvert pendant ce mois, mais le temps a été doux, favorable aux récoltes en terre : blés, raves, betteraves, vesces, etc., ainsi qu'aux travaux des champs, qu'on a pu continuer. Il y a eu seulement deux gelées nocturnes, et le bétail va encore au pâturage.

DÉCEMBRE. — *Température :* moyenne : 5°7 ; minima : —3°2 le 17; maxima : 16°0 le 8. — *Eau météorique* : 74mm0.

Le mois de décembre a été exceptionnellement doux et beau. Nous n'avons pas encore eu de froid ; à peine quelques faibles gelées nocturnes. En somme, l'hiver n'est pas commencé. Les récoltes ont été favorisées par ce temps, et sont très belles.

Digitized by Google

STATION DU BREUIL. — Alt. 394 mètres.

Observateur : M. SANVOISIN, inspecteur honoraire de l'Enseignement primaire.

JANVIER 1907. — *Température :* moyenne : 0°8; minima : —12°0 le 23; maxima : 12°0 le 2. — *Eau météorique :* 12mm4.

Le temps a été sec et froid, par de fortes pressions barométriques. Durant la troisième décade, nous avons eu dix centimètres de neige.

FÉVRIER. — *Température :* moyenne : 1°4; minima : —20°0 le 7; maxima : 10°0 le 20. — *Eau météorique :* 25mm9.

Ce mois a été, en général, humide et froid, surtout dans la première quinzaine. Le soleil ne s'est montré que quatre ou cinq fois, et le 1er, le sol était couvert de 25 centimètres de neige. Le 20, moment de dégel général, la Couze a débordé et inondé ses rives. Les labours de printemps sont en retard, et il n'y a pas de trace de végétation par suite du manque de chaleur. Seules les plantes à oignon (jacinthes, tulipes, aulx, échalotes) commencent à montrer la pointe de leurs feuilles.

MARS. — *Température :* moyenne : 5°6; minima : —7°0 le 13; maxima : 20°0 le 31. — *Eau météorique :* 30mm3.

Ce mois s'est montré très favorable à l'agriculture. La première quinzaine a été pluvieuse et humide, tandis que la seconde a été sèche et ensoleillée. Cela a permis de faire dans de bonnes conditions toutes les semailles des céréales de printemps, ainsi que la taille des vignes. Les gelées matinales qui se produisent depuis le 20, ont retardé le développement des bourgeons à fruits et la floraison des lilas. — La pression atmosphérique a été extraordinairement forte durant ce mois, puisque sa valeur moyenne s'élève à 768 millimètres.

AVRIL. — *Température :* moyenne : 8°4; minima : —4°0 le 21; maxima : 28°0 le 27. — *Eau météorique :* 15mm0.

Mois sec et froid. Nous avons eu un peu de neige le 28, alors que la veille le thermomètre était monté à 28 degrés. Toutes les récoltes souffrent, faute de chaleur et de pluie. La gelée du 21 a fait du mal aux arbres fruitiers précoces (abricotiers, pêchers, cerisiers, etc.).

MAI. — *Température :* moyenne : 13°2; minima : —2°0 le 20; maxima : 29°0 le 27. — *Eau météorique :* 52mm7.

Malgré la fréquence des vents du Sud, la température a été peu élevée et nous n'avons eu que neuf jours de soleil. Le 2 et surtout le 20, des gelées désastreuses ont détruit la récolte des vignes. Durant les trois premières semaines, les pluies ont été insuffisantes, mais fort heureusement, celles de la fin du mois, plus copieuses, ont empêché les céréales de griller. La première coupe des prairies

Digitized by Google

artificielles sera très médiocre, les jeunes sainfoins sont maigres, et par conséquent le fourrage sera encore rare en 1907. Les dernières pluies ont fait sortir les pommes de terre qui ont bonne apparence.

JUIN. — *Température :* moyenne : 17°6; minima : 4°0 le 18; maxima : 36°0 le 10. — *Eau météorique :* 72mm3.

Ce mois a été plutôt sec, malgré quelques averses, avec quelques jours de grande chaleur. Aussi la pluie extrêmement abondante des derniers jours a été la bienvenue. Du samedi soir le 29 au dimanche soir le 30, il est tombé 51 millimètres d'eau, qui a pénétré dans les terres bien meubles jusqu'à 50 centimètres de profondeur. Cette pluie a sauvé toutes les récoltes, surtout les céréales qui avaient été semées tard, ainsi que les betteraves. Elle contrarie la récolte du foin, qui est à peine commencée, mais elle dispensera d'arroser les jeunes plantations de vignes, et fera le plus grand bien aux pommes de terre.

JUILLET. — *Température :* moyenne : 17°7; minima : 4°0 le 13; maxima : 32°0 le 30. — *Eau météorique :* 71mm3.

Les moissons sont en retard, mais les averses des 8 et 24 (33mm et 16mm d'eau) ont fait le plus grand bien à toutes les cultures. Toutefois, l'orage qui a accompagné l'averse du 24, a enlevé la moitié de la récolte des orges, plus avancées, plus mûres que les blés.

AOUT. — *Température :* moyenne : 20°0; minima : 3°0 le 22; maxima : 40°0 le 6. — *Eau météorique :* 18mm8.

Le temps a été sec, avec de fortes chaleurs, par une pression atmosphérique élevée. L'orage du 10 a donné 15 millimètres d'eau qui a été bien accueillie. La récolte des céréales s'est faite dans d'excellentes conditions. Les betteraves seules ont souffert de la sécheresse. — La vigne, qui a été gelée le 1er et le 20 mai, qui a été grêlée le 24 juillet, n'a pas de maladie; mais les vendanges seront nulles dans le Lembron.

SEPTEMBRE. — *Température :* moyenne : 16°8; minima : 1°0 le 17; maxima : 32°0 le 9. — *Eau météorique :* 121mm8.

Par une pression et une température supérieures à leurs valeurs normales, ce mois a été sec, en général, mais avec des pluies abondantes au commencement (51 millimètres) ainsi qu'à la fin (63 millimètres). Les betteraves se trouveront bien de ces dernières pluies parce qu'elles auront fait disparaître une grande quantité de sauterelles qui dévoraient les feuilles. Les labours vont pouvoir s'effectuer.

OCTOBRE. — *Température :* moyenne : 12°0; minima : 1°0 le 26; maxima : 23°0 le 13. — *Eau météorique :* 147mm8.

La pression atmosphérique s'est montrée, et nous avons eu un triste mois, humide et fort pluvieux, malgré sept journées ensoleillées. La fréquence et l'abondance des pluies ont retardé les labours et les semailles des céréales, mais elles ont profité aux betteraves qu'on n'a pas encore pu récolter.

Digitized by Google

NOVEMBRE. — *Température:* moyenne : 8°4; minima : —5°0 le 23; maxima : 21°0 le 2. — *Eau météorique :* 39mm8.

La première quinzaine, très humide et pluvieuse, a retardé les travaux des champs. Mais la seconde, sèche et assez chaude, a été très favorable à l'agriculture. On a pu arracher les betteraves, labourer et semer les céréales dans de bonnes conditions.

DÉCEMBRE. — *Température :* moyenne : 5°9 ; minima : —5°0 le 17 ; maxima : 15°0 le 8. — *Eau météorique :* 43mm3.

Jusque-là, l'hiver a été doux et assez beau, et nous souhaitons la continuation du même temps.

STATION DE MENAT. — Alt. : mètres.

Observateur : M. LACHAUSSÉE, pharmacien.

JANVIER 1907. — *Température :* moyenne : 1°0 ; minima : —14°0 le 24 ; maxima : 10°0 le 3. — *Eau météorique :* 34mm9.

FÉVRIER. — *Température :* moyenne : —0°2 ; minima : —19°0 le 6; maxima : 10°0 le 20. — *Eau météorique :* 75mm7.

MARS. — *Température* : moyenne : 4°0; minima : — 7°0 le 13 ; maxima : 18°0 le 30. — *Eau météorique* : 54mm7.

AVRIL. — *Température :* moyenne : 7°8; minima : —5°0 le 21 ; maxima : 24°0 le 26. — *Eau météorique :* 62mm1.

MAI. — *Température :* moyenne : 12°6; minima : —2°0 le 20; maxima : 31°0 le 27. — *Eau météorique :* 97mm2.

JUIN. — *Température :* moyenne : 15°0; minima : 4°0 le 16; maxima : 31°0 le 28. — *Eau météorique :* 46mm5.

JUILLET. — *Température :* moyenne : 17°2; minima : 3°0 le 12; maxima : 32°0 le 30. — *Eau météorique :* 51mm5.

AOUT. — *Température :* moyenne : 18°6; minima : 2°0 le 23; maxima : 36°0 le 5. — *Eau météorique :* 9mm9.

SEPTEMBRE. — *Température :* moyenne : 16°0; minima : 0°0 le 18; maxima : 31°0 le 9. — *Eau météorique :* 74mm2.

OCTOBRE. — *Température :* moyenne : 11°3 ; minima : 1°0 le 10; maxima : 21°0 le 12. — *Eau météorique :* 202mm6.

Digitized by Google

NOVEMBRE. — *Température :* moyenne : 7°8 ; minima : —5°0 le 23 ; maxima : 19°0 le 4. — *Eau météorique :* 24mm6.

DÉCEMBRE. — *Température :* moyenne : 5°2 ; minima : —6°0 le 18 ; maxima : 14°0 le 4. — *Eau météorique :* 59mm9.

STATION D'ORCINES. — Alt. 832 mètres.

Observateur : M. LEFEBVRE, propriétaire.

JANVIER 1907. — *Température :* moyenne : —0°9 ; minima : — 15°0 le 23 ; maxima : 9°0 le 3. — *Eau météorique :* 60mm7.

Le baromètre est resté très haut pendant tout ce mois, et le temps a été généralement froid, humide et brumeux. Les seigles ont été protégés par une couche de neige.

FÉVRIER. — *Température :* moyenne : —1°5 ; minima : —15°0 le 5 ; maxima : 8°0 le 12. — *Eau météorique :* 88mm6.

Ce mois a encore été froid et humide. Les seigles n'ont pas souffert des gels et des dégels, parce qu'ils étaient recouverts de neige. Actuellement, ils donnent les plus belles espérances.

MARS. — *Température :* moyenne : 3°5 ; minima : —8°0 le 12 ; maxima : 15°0 le 30. — *Eau météorique :* 79mm2.

Les prairies et les seigles souffrent de la sécheresse et des gelées nocturnes. La végétation est très en retard, et la neige tombée en novembre 1906 n'est pas encore complètement fondue.

AVRIL. — *Température :* moyenne : 6°2 ; minima : —3°0 le 19 ; maxima : 22°0 le 27. — *Eau météorique :* 58mm4.

La végétation est en retard au moins d'un mois sur les années ordinaires. L'herbe des prés et les seigles ont une mauvaise apparence, due, sans doute, à la sécheresse de l'an passé et aux gelées fréquentes qui ont eu lieu pendant ce mois. Les agriculteurs ont de grandes inquiétudes au sujet des récoltes de foin, de paille et de grains.

MAI. — *Température :* moyenne : 11°0 ; minima : —2°0 le 2 ; maxima : 27°0 le 26. — *Eau météorique :* 81mm4.

La végétation reste très en retard, parce que le temps se maintient toujours sec et frais. Quoique très courts, les seigles commencent à épier, et les prairies ont une herbe rare. Ces deux récoltes, qui sont les principales pour notre région, donneront un mauvais rendement.

Digitized by Google

JUIN. — *Température :* moyenne : 13°8 ; minima : 4°0 le 3 ; maxima : 29°0 le 10. — *Eau météorique :* 43mm3.

Pendant ce mois, les seigles ont beaucoup grandi et fourniront une récolte moyenne, aussi bien en grains qu'en paille. On a commencé les fenaisons, mais elles produiront peu de foin parce que l'herbe est trop claire. Les avoines sont belles et très fournies. Les pommes de terre ont aussi un fort bon aspect, qu'elles doivent surtout aux dernières pluies.

JUILLET. — *Température :* moyenne : 14°3 ; minima : 5°0 le 12 ; maxima : 33°0 le 6. — *Eau météorique :* 117mm4.

Le temps est resté exceptionnellement frais, surtout durant la première quinzaine qui a même amené quelques faibles gelées dans les endroits découverts. L'année dernière, la température moyenne du mois avait été plus élevée de 4 degrés. Des pluies abondantes ont un peu remédié aux mauvais effets de la sécheresse du printemps, et les seigles, dont la moisson est commencée, donneront une bonne récolte moyenne, plus abondante en grains qu'en paille.

AOUT. — *Température :* moyenne : 17°2 ; minima : 5°0 le 22; maxima : 33°0 le 6. — *Eau météorique :* 28mm2.

Les orages ont été très rares, et il a fait un temps beau, chaud et sec, qui a permis d'effectuer complètement les moissons dans d'excellentes conditions.

SEPTEMBRE. — *Température :* moyenne : 14°7 ; minima : 3°0 le 17 ; maxima : 27°0 le 9. — *Eau météorique :* 104mm5.

Il n'y a presque pas eu de regains ; dans la moitié des prairies qui fournissaient ordinairement une seconde coupe, on a abandonné l'herbe au pâturage du bétail. La récolte des avoines a été très faible. Pendant toute la saison estivale, il y a eu une quantité considérable de guêpes.

OCTOBRE. — *Température :* moyenne : 9°3 ; minima : 1°0 le 25; maxima : 18°0 le 22. — *Eau météorique :* 219mm4.

Ce mois s'est montré extraordinairement pluvieux. Aussi la récolte des pommes de terre et les semailles du seigle n'ont été effectuées qu'avec beaucoup de peine.

NOVEMBRE. — *Température :* moyenne : 6°8 ; minima : —4°0 le 23 ; maxima : 18°0 le 2. — *Eau météorique :* 40mm4.

Nous n'avons pas encore eu de fortes gelées, aussi les plantes, les arbustes et les prairies ont conservé toute leur verdure. Les arbres n'ont perdu leurs feuilles qu'après leur maturité, c'est-à-dire très lentement. La récolte des pommes de terre a été abondante, avec des tubercules sains et de grosse dimension. Les fruits et les légumes ont fourni aussi d'excellentes récoltes. Les seigles sont magnifiques.

Digitized by Google

DÉCEMBRE : *Température :* moyenne : 5°6; minima : —4°0 le 17; maxima : 14°0 le 1er. — *Eau météorique :* 111mm6.

Mois pluvieux, humide et très doux pour la saison. Nous avons eu un peu de neige les 3, 6 et 30, mais elle a fondu vite.

STATION DE PONT-DU-CHATEAU. — Alt. 350 mètres.

Observateur : M. BRESSON, juge de paix.

JANVIER 1907. — *Température* : moyenne : 2°0; minima : —12°0 le 24; maxima : 15°0 le 2. — *Eau météorique* : 10mm5.

Pendant tout le mois de janvier, la pression atmosphérique est restée très élevée, avec des vents compris entre le Nord et l'Est. Jusqu'au 17, la température a été assez douce, puis le temps s'est mis au froid, le thermomètre est descendu jusqu'à —12°, et il y a eu quelques chutes de neige.

FÉVRIER. — *Température :* moyenne : 1°0; minima : —14°0 le 7; maxima : 14°0 le 20. — *Eau météorique :* 31mm0.

Le mois de février a débuté par des chutes de neige et un froid assez rigoureux. Le 3, l'Allier charriait de gros glaçons. A partir du 12, il y a eu des alternatives de gels et de dégels qui ont donné quelques inquiétudes aux agriculteurs au sujet des froments d'automne qui sont très en retard.

MARS. — *Température :* moyenne : 7°1; minima : —5°0 le 13; maxima : 22°0 le 31. — *Eau météorique :* 25mm7.

Le commencement du mois a présenté une température normale, puis le temps s'est rafraichi, les nuits sont devenues froides et il y a même eu quelques gelées nocturnes. Vers la fin du mois, la température s'est élevée, et la végétation a donné les premiers signes de son réveil.

AVRIL. — *Température :* moyenne : 9°8; minima : —1°0 le 20; maxima : 26°0 le 26. — *Eau météorique :* 30mm5.

La première moitié du mois a été favorable aux semailles du printemps, qui se sont faites dans de bonnes conditions, mais la température s'est ensuite abaissée, et nous avons eu plusieurs gelées nocturnes qui, fort heureusement, ont été trop faibles pour occasionner des dégâts. Il faudrait de la pluie pour activer la végétation qui est en retard.

MAI. — *Température :* moyenne : 15°4; minima : 0°0 le 2; maxima : 30°0 le 11. — *Eau météorique :* 57mm1.

Le temps sec et relativement froid, malgré quelques jours de grande chaleur, a encore prédominé, et il a accentué le retard de la

Digitized by Google

végétation. Il a gelé, le 20, dans les plaines basses, mais il n'y a pas eu de mal appréciable, et la pluie abondante qui est tombée vers la fin du mois, a un peu relevé les espérances des agriculteurs.

JUIN. — *Température :* moyenne : 18°1 ; minima : 8°0 le 15 ; maxima : 33°0 le 9. — *Eau météorique :* 49mm1.

Le mois de juin a été favorable aux récoltes, et la chaleur, enfin arrivée, a été accueillie avec une vive satisfaction. La floraison de la vigne, qui a commencé vers le 18, s'est terminée à la fin du mois, et s'est effectuée dans d'excellentes conditions.

JUILLET. — *Température :* moyenne : 18°7 ; minima : 7°0 le 13 ; maxima : 30°0 le 22. — *Eau météorique :* 94mm7.

Au commencement du mois, nous avons eu des pluies abondantes avec un temps un peu frais. Mais le beau temps et la chaleur sont venus ensuite, et la situation agricole s'est améliorée très rapidement. Aujourd'hui, les plaintes ont fait place à une satisfaction générale. La moisson se fera un peu en retard, mais les vignes exemptes de maladies ont une fort belle apparence, et les betteraves, ainsi que les pommes de terre, promettent une abondante récolte.

AOUT. — *Température :* moyenne : 20°6 ; minima : 5°0 le 22 ; maxima : 34°0 le 4. — *Eau météorique :* 19mm9.

Pendant tout ce mois, nous avons eu de fortes chaleurs et une sécheresse qui n'a été interrompue que le 10 et le 15 par des averses orageuses. Ce temps a favorisé les moissons que l'on a achevées vers la fin du mois, avec un retard de quinze jours sur les années ordinaires. — Les raisins mûrissent lentement et les vendanges se feront aussi tardivement.

SEPTEMBRE. — *Température :* moyenne : 18°6 ; minima : 5°0 le 17 ; maxima : 32°0 le 8. — *Eau météorique :* 100mm2.

Le mois de septembre a présenté pas mal de journées très chaudes et de fortes averses orageuses qui ont gonflé le raisin et avancé la véraison qui reste cependant encore en retard. Toutefois, si l'on en juge par les bois qui mûrissent bien, elle va continuer à marcher vite. Les vignes promettent une bonne récolte.

OCTOBRE. — *Température :* moyenne : 13°3 ; minima : 3°0 le 26 ; maxima : 24°0 le 12. — *Eau météorique :* 151mm1.

A trois reprises, durant le mois d'octobre, il y a eu des pluies extrêmement abondantes, qui ont produit, dans la rivière d'Allier, des crues de 3 à 4 mètres à Pont-du-Château. Ces pluies ont contrarié les vendanges qui se sont faites dans de mauvaises conditions ; elles ont aussi retardé la récolte des pommes de terre et des betteraves, parce que les champs se trouvaient transformés en marécages.

NOVEMBRE. — *Température :* moyenne : 9°6 ; minima : —3°0 le 23 ; maxima : 23°0 le 1er. — *Eau météorique :* 29mm3.

Grâce à la température douce et humide qui a régné pendant tout

Digitized by Google

le mois, les travaux agricoles se sont effectués dans de bonnes conditions. On a achevé rapidement l'arrachage des betteraves, ainsi que les emblavures d'automne qui étaient bien en retard.

DÉCEMBRE. — *Température :* moyenne : 7°9 ; minima : —2°0 le 17; maxima : 17°0 le 8. — *Eau météorique :* 40mm4.

Pendant tout le mois de décembre, le temps est resté humide et relativement chaud. Les jeunes céréales en ont largement profité, mais il faudrait maintenant un peu de froid pour modérer la végétation.

STATION DE SAINT-NECTAIRE. — Alt. 760 mètres.

Observateur : M. ISSERTY, instituteur.

JANVIER 1907. — *Température :* moyenne : 0°3 ; minima : —14°0 le 23 ; maxima : 10°0 le 2. — *Eau météorique :* 22mm0.

Le temps a été généralement froid, et neigeux au commencement et à la fin du mois. Le 31, le sol était recouvert de 20 centimètres de neige. Les travaux agricoles se sont réduits au battage des céréales au fléau.

FÉVRIER. — *Température :* moyenne : 1°6; minima : —20°0 le 4 ; maxima : 12°0 le 28. — *Eau météorique :* 25mm0.

Le 2 février, la couche de neige a atteint 35 centimètres d'épaisseur. En général, le temps a été fort mauvais, et très froid pendant la première décade. Les travaux extérieurs sont restés suspendus.

MARS. — *Température :* moyenne : 4°7 ; minima : —7°0 le 12; maxima : 19°0 le 29. — *Eau météorique :* 33mm0.

Le temps a été mauvais jusqu'au 20, mais il a été ensuite assez beau. Vers le milieu du mois, l'on a entendu chanter la grive, le merle, le pinson et l'alouette. Les abeilles ont fait leur apparition le 25. On a commencé à travailler activement dans les champs. Les céréales d'automne ont une bonne apparence.

AVRIL. — *Température :* moyenne : 6°6 ; minima : —2°0 le 19; maxima : 22°0 le 25. — *Eau météorique* : 20mm0.

Un peu sec et froid, le temps a favorisé les travaux agricoles, mais il a été peu propice aux récoltes. La végétation est restée très lente et peu avancée.

MAI. — *Température :* moyenne : 12°1 ; minima : —5°0 le 2; maxima : 28°0 le 11. — *Eau météorique :* 39mm0.

Ce mois a été encore froid et sec, et le 20, le thermomètre est descendu la nuit à —1°. Les récoltes souffrent du manque de soleil et de pluie. La vigne commence à prendre des feuilles.

Digitized by Google

JUIN. — *Température :* moyenne : 16°1 ; minima : 5°0 le 8 ; maxima : 33°0 le 9. — *Eau météorique :* 22^{mm}0.

Beau temps, généralement sec, frais le matin et le soir, chaud dans la journée. Les prairies naturelles et artificielles, qui ont souffert du froid, puis de la sécheresse, donneront de petites récoltes. Les autres cultures sont assez belles. La vigne est en floraison depuis le 25.

JUILLET. — *Température :* moyenne : 16°8; minima : 5°0 le 13 ; maxima : 32°0 le 29. — *Eau météorique :* 61^{mm}0.

Temps assez beau et assez chaud, plutôt sec. Le 25, on a commencé la moisson du seigle, qui donnera une bonne récolte moyenne. La vigne est assez bien garnie. Les pommes de terre et les betteraves fourragères ont une très belle apparence.

AOUT. — *Température :* moyenne : 18°8; minima : 4°0 le 22 ; maxima : 36°0 le 4. — *Eau météorique :* 2^{mm}0.

Le beau temps, la chaleur et la sécheresse ont été les caractères de ce mois. La récolte des céréales correspond à la moyenne ordinaire. Les prés gras et irrigués sont en bon état, mais les prés secs non irrigués ont très peu de regain.

SEPTEMBRE. — Vacances.

OCTOBRE. — *Température :* moyenne : 9°4 ; minima : —1°0 le 28 ; maxima : 21°0 le 11. — *Eau météorique :* 126^{mm}.

Pendant tout le mois, le temps est resté doux et pluvieux. Les betteraves fourragères et les pommes de terre ont donné une bonne récolte. Les vendanges, qui ont eu lieu vers le 15, ont donné peu de vin, mais ce vin sera d'excellente qualité. — Les seigles ont bien levé.

NOVEMBRE. — *Température :* moyenne : 8°2; minima : —6°0 le 23; maxima : 21°0 le 1er. — *Eau météorique :* 31^{mm}.

Le temps s'est montré un peu humide et variable, mais en somme assez beau, sans neige ni froid. Les travaux agricoles se sont exécutés dans de bonnes conditions, et les froments ont une belle apparence.

DÉCEMBRE.— *Température :* moyenne: 6°1; minima: —5°0 le 17 ; maxima : 25°0 le 23. — *Eau météorique :* 59^{mm}0.

Le temps est resté exceptionnellement beau, sans neige, et presque sans froid. Les récoltes sont belles.

Digitized by Google

STATION DE SAINT-REMY-SUR-DUROLLE. — Alt. 672 m.

Observateur : M. DISSARD, instituteur.

JANVIER 1907.— *Température :* moyenne : —1°7; minima : —15°5 le 24; maxima : 11°5 le 3. — *Eau météorique :* 81mm6.

FÉVRIER. — *Température :* moyenne : —2°6; minima : —18°8 le 3 ; maxima : 9°4 le 28. — *Eau météorique :* 143mm6.

MARS. — *Température :* moyenne : 5°8; minima : —9°6 le 13; maxima : 18°0 le 31. — *Eau météorique :* 108mm2.

AVRIL. — *Température :* moyenne : 5°9; minima : —4°2 le 21 ; maxima : 21°6 le 26. — *Eau météorique :* 89mm7.

MAI. — *Température :* moyenne : 11°4 ; minima : —3°4 le 1er ; maxima : 28°2 le 26. — *Eau météorique :* 118mm6.

JUIN. — *Température :* moyenne : 14°4 ; minima : 3°2 le 3 ; maxima : 30°8 le 29. — *Eau météorique :* 83mm0.

JUILLET. — *Température :* moyenne : 15°2 ; minima : 4°0 le 12 ; maxima : 29°6 le 30. — *Eau météorique :* 146mm9.

AOUT. — *Température :* moyenne : 18°9 ; minima : 4°0 le 1er ; maxima : 36°2 le 6. — *Eau météorique :* 19mm9.

SEPTEMBRE. — *Température :* moyenne : 17°0 ; minima : 3°8 le 30 ; maxima : 31°0 le 11. — *Eau météorique :* 77mm3.

OCTOBRE. — *Température :* moyenne : 10°0 ; minima : —0°4 le 2 ; maxima : 21°0 le 1er. — *Eau météorique :* 265mm5.

NOVEMBRE. — *Température :* moyenne : 7°8 ; minima : —6°0 le 23 ; maxima : 20°2 le 2. — *Eau météorique :* 61mm0.

DÉCEMBRE. — *Température :* moyenne : 5°5 ; minima : —4°6 le 17 ; maxima : 15°5 le 2. — *Eau météorique :* 130mm9.

STATION DE SAUVIAT. — Alt. 331 mètres.

Observateur : SOCIÉTÉ DES FORCES MOTRICES D'AUVERGNE.

AVRIL 1907. — *Température :* moyenne : 11°2 ; minima : —3°5 le 21 ; maxima : 28°5 le 27. — *Eau météorique :* 49mm8.

Digitized by Google

MAI. — *Température :* moyenne : 15°1 ; minima : —1°0 le 20 ; maxima : 31°0 le 27. — *Eau météorique :* 70mm4.

JUIN. — *Température :* moyenne : 18°0 ; minima : —0°5 le 23 ; maxima : 35°0 le 9. — *Eau météorique :* 73mm3.

JUILLET. — *Température :* moyenne : 19°0 ; minima : 4°0 le 12 ; maxima : 36°5 le 30. — *Eau météorique :* 90mm7.

AOUT. — *Température :* moyenne : 21°3 ; minima : 4°0 le 23 ; maxima : 42°0 le 4. — *Eau météorique :* 18mm8.

SEPTEMBRE. — *Température :* moyenne : 18°6 ; minima : 4°0 le 23 ; maxima : 36°0 le 9. — *Eau météorique :* 88mm1.

OCTOBRE. — *Température :* moyenne : 13°1 ; minima : 2°0 le 18 ; maxima : 26°0 le 16. — *Eau météorique :* 174mm7.

NOVEMBRE. — *Température :* moyenne : 8°9 ; minima : —6°0 le 23 ; maxima : 19°0 le 5. — *Eau météorique :* 40mm0.

DÉCEMBRE. — *Température :* moyenne : 6°5 ; minima : —4°0 le 17 ; maxima : 15°0 le 2. — *Eau météorique :* 80mm0.

STATION DE TALLENDE. — Alt. mètres.

Observateur ; M. PERCEPIED, instituteur.

MARS 1907. — *Température :* moyenne : 5°3 ; minima : —5°6 le 13 ; maxima : 19°0 le 30. — *Eau météorique :* 32mm3.

Du 1er au 15, mauvais temps ; du 15 au 30, beau temps. — Les semailles s'achèvent, sauf pour les pommes de terre, et les vignes sont taillées. Les bourgeons se montrent partout ; quelques-uns, comme ceux de l'abricotier, de l'amandier, ont éclaté.

AVRIL. — *Température :* moyenne : 8°7 ; minima : —1°8 le 21 ; maxima : 25°1 le 26. — *Eau météorique :* 15mm0.

Le mois d'avril a été chaud et sec, mais les blés souffrent du manque d'eau. On a continué les travaux des champs ; dans les derniers jours, la température s'est abaissée de façon à faire craindre des gelées.

MAI. — *Température :* moyenne : 13°8 ; minima : —3°0 le 2 ; maxima : 30°5 le 12. — *Eau météorique :* 69mm6.

Les récoltes ont souffert de la chaleur et des vents forts qui ont soufflé presque chaque jour durant l'après-midi. Les pluies abon-

Digitized by Google

dantes des 28 et 29 (45 millimètres) ont cependant donné un peu de vigueur à la végétation.

JUIN. — *Température :* moyenne : 17°3; minima : 6°0 le 17; maxima : 34°7 le 10. — *Eau météorique :* 18mm4.

Le temps a été beau et chaud pendant la plus grande partie de ce mois. La vigne commence à fleurir, et la situation agricole est bonne. Les fanaisons se font dans de bonnes conditions.

JUILLET. — *Température :* moyenne : 17°1; minima : 6°0 le 4; maxima : 34°8 le 30. — *Eau météorique :* 71mm1.

Durant ce mois, il y a eu de fortes chaleurs suivies de pluies abondantes qui ont fait le plus grand bien aux betteraves et aux pommes de terre, dont la récolte semblait compromise. La moisson se fait dans de bonnes conditions.

AOUT et SEPTEMBRE. — Vacances.

OCTOBRE. — (24 jours d'observations). — *Température :* moyenne : 10°0; minima : —1°2 le 26; maxima : 22°4 le 13. — *Eau météorique :* 120mm5.

Des pluies fréquentes et copieuses sont tombées pendant ce mois. Les vendanges, que l'on a commencées vers le 12, se sont faites dans des conditions médiocres. La trop grande humidité du sol a retardé les labours ainsi que la récolte des pommes de terre.

NOVEMBRE. — (26 jours d'observations). — *Température :* moyenne : 7°3; minima : —7°0 le 23; maxima : . — *Eau météorique :*

Le temps a été beau pendant le mois de novembre. Aussi les emblavures d'automne, qui avaient été retardées par la récolte des betteraves et par celle des pommes de terre, se terminent en ce moment dans de bonnes conditions.

DÉCEMBRE. — *Température :* moyenne : 6°6; minima : —5°0 le 17; maxima : 14°5 le 6. — *Eau météorique :* 47mm4.

Pendant le mois de décembre, le temps a été très doux, humide, avec quelques brouillards. Les gelées ont été faibles et rares, et il n'y a pas eu de neige. Les travaux des champs n'ont pas été interrompus, et les labours d'hiver ont pu se faire dans d'excellentes conditions.

Digitized by Google

STATION DU VERNET-LA-VARENNE. — Alt. 820 mètres.

Observateur : M. BRÉCHARD, instituteur.

JANVIER 1907. — *Température :* moyenne : —2°1 ; minima : —14°0 le 23 ; maxima : 10°0 le 2. — *Eau météorique :* 23mm7.

Le mois de janvier a été froid, très brumeux et neigeux, sans aucune journée permettant de sortir pour respirer un peu l'air du dehors. Nous avons eu fréquemment des brouillards très intenses, et du givre aux arbres. Les travaux agricoles ont été complètement suspendus, et il est impossible de dire l'état des blés, car ils sont recouverts de vingt centimètres de neige.

FÉVRIER. — *Température :* moyenne : —2°6 ; minima : —18°0 le 4 ; maxima : 8°0 le 10. — *Eau météorique :* 43mm0.

Ce mois a encore été froid et neigeux. Malgré sa plus courte durée, il a beaucoup trop prolongé les mauvais temps de l'hiver. L'état sanitaire de la population n'a pas été bon, car il y a eu de nombreux malades et pas mal de décès.

MARS. — *Température :* moyenne : 3°2 ; minima : — 9°0 le 12 ; maxima : 19°0 le 31. — *Eau météorique :* 69mm8.

La seconde quinzaine de ce mois a été belle et ensoleillée. L'état sanitaire s'est amélioré. Les blés et les seigles ont assez bonne apparence, mais on se plaint un peu de la sécheresse. Les sources, en effet, donnent peu d'eau ; cela est étonnant, après la grande quantité de neige que nous avons eue cet hiver.

AVRIL. — *Température :* moyenne : 5°4 ; minima : — 4°5 le 20 ; maxima : 22°5 le 26. — *Eau météorique :* 53mm3.

Le mois d'avril n'a guère donné satisfaction aux cultivateurs qui se plaignent du manque de pluie. Les sources ne donnent point d'eau et les ruisseaux sont à sec. Comme on manque de fourrage, on conduit déjà les bestiaux dans les prairies, bien qu'elles n'aient presque pas d'herbe.

MAI. — *Température :* moyenne : 11°4 ; minima : —3°5 le 2 ; maxima : 26°5 le 25. — *Eau météorique :* 78mm1.

Les pluies qu'il a fait les 9, 28 et 29 (en tout 47 millimètres) ont quelque peu réparé le mal causé par les vents desséchants du Sud qui ont soufflé durant la première quinzaine. Les sources sont encore faibles, et l'on craint que les gelées des 2, 3, 19 et 20 n'aient beaucoup endommagé les prairies et les seigles.

(A suivre.)

Digitized by Google

EMMANUEL CHABRIER ADOLESCENT

Photographie communiquée par Mme Laurent
(Cliché Gendraud)

Digitized by Google

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

UN ARTISTE AUVERGNAT

EMMANUEL CHABRIER

INTRODUCTION

« L'Inesthétisme » auvergnat

« Il dansait, le brave Auvergnat, la bourrée interminable autour des collines du Pinde, et il y entraînait les plus moroses. »

EMILE BERGERAT.

L'importance exceptionnelle d'Emmanuel Chabrier vient de ce qu'il fut, dans l'histoire de la musique moderne, un Auvergnat et, dans l'histoire de la pensée auvergnate, un musicien ; — singulier rapprochement de deux termes réputés incompatibles : le génie de notre race d'une part, et, de l'autre, l'instinct esthétique. Mais ne sied-il pas de reviser, au seuil de cette étude, le grief qu'on a fait tant de fois à l'âme auvergnate, de son incapacité en fait d'art ? Quelques vues sur ce sujet préciseront la portée d'une œuvre marquée par le tempérament auvergnat, en feront pressentir la valeur et la qualité.

La *Grande Revue* du 16 septembre 1906 consacrait un article à cette question : « Le sens artistique et les Auvergnats. » L'auteur, d'ailleurs spirituel et avisé, faisait défiler à ce propos tous les hommes illustres ayant vu le jour dans le Massif Central — à l'exception du seul qui comptât

Digitized by Google

en l'espèce, c'est-à-dire Chabrier ! — et il concluait, non seulement à l'inaptitude esthétique de nos compatriotes, mais encore, par voie de causalité, à leur déplorable lourdeur d'esprit. Nous ne croyons pas qu'il faille s'arrêter à ce dernier reproche, ni confondre la question de l'activité intellectuelle en général avec celle, plus spécialement, du sentiment artistique. Il serait puéril de vouloir prétendre que l'Auvergne ait, moins qu'une autre province, contribué à l'édifice de la pensée française ; ou encore que, dans l'ordinaire de la vie, l'Auvergnat fasse, plus qu'un autre, preuve de balourdise : il pourrait peut-être, sans trop de forfanterie, se vanter du contraire ! Mais il n'en reste pas moins hors de conteste que l'Auvergne a peu produit dans le domaine des arts. En vain la Nature, dans les sites arvernes, a-t-elle multiplié les contrastes émouvants d'une terre, luxuriante en plaine, âpre et convulsive en montagne, avec, sur ces décors changeants, les lumières inattendues d'un ciel brusque ; tant de beautés, rassemblées comme à dessein, n'ont inspiré que fort peu de peintres, de musiciens, de poètes autochtones. Mais cela tient, en y regardant de près, plutôt à un mode spécial de sentir et de penser qu'à une insuffisance d'âme, si l'on peut dire.

On a cité, non sans justesse, comme une cause primordiale à cette pauvreté artistique, la défiance d'un peuple économe et rude pour tout ce qui est luxe, jeu, activité désintéressée. Il en est une autre, très frappante pour qui connaît intimement notre race : l'Auvergnat n'a pas *l'expression facile ;* et, s'il est gauche à s'exprimer, c'est que, en quoi que ce soit où s'exerce sa pensée — en morale, en politique, en affaires, — il a une tendance à penser *en profondeur*, à se replier sur soi, à scruter indéfiniment les pourquoi et les comment de sa conscience. Défiant et scrupuleux, fermé, dissimulé même, il ne s'arrache à ses habitudes de réflexion que sous l'empire d'impulsions véhémentes et brusques. Or, qu'est-ce, habituellement, que l'Art, sinon une expression aisée, juste, brillante, des sensations, des

Digitized by Google

passions ou de la pensée ? Rien qui soit moins naturel au génie de notre race, lequel fait un contraste très vif avec l'inspiration abondante et superficielle, le geste facile, le verbe sonore des méridionaux nos voisins. Mais aussi, des causes même et de la nature de cette stérilité artistique, on peut augurer qu'elle n'est pas le fait d'une infirmité radicale, définitive, — mais bien la torpeur partielle et passagère d'une sensibilité encore neuve, et qui n'a pu réaliser toutes ses puissances. Il serait étonnant qu'une race, mue en général par une véritable *survitalité* et que caractérise un arrivisme têtu au service de passions violentes, n'en vienne pas tôt ou tard à traduire cette ardeur de vivre par une expression d'art puissante. Du jour où l'âme arverne, encore fruste — trop exclusivement concentrée vers l'effort pratique, — s'épanouira en des recherches d'art, sa production esthétique sera sans doute plus méditée, plus forte et d'une qualité plus rare que telles autres, écloses en des terres naturellement fécondes et anciennement cultivées.

Nous n'en voulons pour preuve que les exceptions, peu nombreuses à la vérité, mais bien significatives, que l'on peut citer à cette règle d'inaptitude esthétique. Si l'on regarde seulement dans le passé de notre pays, on aperçoit à peine quelques phénomènes d'art qui vaillent d'être notés ; mais chacun est, à la fois, considérable et caractéristique. Ce sont (et l'on excusera ce que le rapprochement peut avoir de paradoxal) : notre architecture romane ; — la *poésie* de Pascal ; — la bourrée d'Auvergne ; — la musique de Chabrier.

Ainsi, l'auteur auvergnat de la « *Bourrée fantasque* » affirme ce que la bourrée d'Auvergne faisait pressentir : le sens musical de sa race. Que l'on ne doute pas de la réalité de cette relation, ni de son importance. Pour Chabrier comme pour le paysan d'Auvergne, l'élément musical qui prédomine, c'est le rythme ; et peut-être bien la musique de danse était-elle l'atmosphère propre à son génie. D'autre part, il ne faudrait pas voir, dans les créateurs de

Digitized by Google

la bourrée d'Auvergne, des ancêtres négligeables. Nous en appelons à tous ceux qui ont pu observer, non pas la chorégraphie burlesque dont se divertissent parfois des curiosités d'oisifs, mais bien l'authentique Ballet montagnard, avec sa progression de pas menus et insistés, selon un rythme quasi primitif, et qui déconcerte. Quelle sévérité de lignes, dans les évolutions de ces longs corps d'hommes, un peu inclinés en arrière, la tête retombant en avant, les deux poings relevés comme pour dresser les armes! Quelle légèreté dans les enjolivements que se permettent les fins « balleurs »! Quelle grâce modeste dans le tournoiement de ces femmes au buste immobile, aux bras tombant inertes, et dont les pieds semblent ne pas toucher terre, invisibles sous l'épanouissement des jupes! Voilà de l'art, et du meilleur... Et enfin, quelle fière expression de joie que ce « Ehïô-ô » interrompant l'ivresse silencieuse de la danse, — le même ricanement qu'on se renvoie à travers champs quand les moissons s'achèvent, et qui semble encore un appel exultant de Barbares! Ce « Ehïô-ô » des danseurs de bourrée, criant leur sensation au paroxysme, c'est déjà toute l'inspiration de Chabrier. Et, quand ce musicien l'a fait chanter superbement à ses Danois de *Gwendoline*, c'est qu'il en avait encore, dans l'oreille, l'écho jadis entendu parmi les montagnes natales....

A son tour, Chabrier va clamer l'ardeur de vivre, la véhémence passionnelle de sa race. Ses accents seront, dans la forêt magique de l'Art, une fanfare inouïe, d'une splendeur native et brutale. Et nous allons voir se dégager de la personnalité d'Emmanuel Chabrier comme de sa création artistique, non seulement un élément essentiel de la présente évolution musicale, mais aussi un thème d'exaltation pour notre âme auvergnate.

Digitized by Google

PREMIÈRE PARTIE

La figure et la destinée d'Emmanuel Chabrier

« .... Sublime et familier, tendre et brutal... »
ALFRED BRUNEAU.

Imaginons, en effet, ce que fut l'entrée de Chabrier dans la mêlée intellectuelle de Paris. Evoquons notre personnage au lendemain des premières représentations de *Gwendoline* à Bruxelles, dans les cercles de délicats où il fut, alors surtout, reçu et fêté. On est en 1886, c'est-à-dire en plein renouveau artistique : car, après 1870, comme après les guerres du premier Empire, il semble que la France, épuisée en gestes héroïques, se soit dédommagée par les belles imaginations. Et notre époque, si dénuée de mérites à tant d'égards, peut du moins s'honorer d'avoir vu fleurir les plus ardentes, les plus curieuses recherches esthétiques : l'école parnassienne, le naturalisme en littérature, l'impressionnisme en peinture, les mouvements wagnérien et franckiste en musique, le symbolisme même et l'art décadent, compteront sans doute parmi les plus rares expressions de la sensibilité française. Or, au milieu des cénacles, où la science et le raffinement tendent à être trop prisés aux dépens de l'émotion sincère, voici qu'éclatent l'art passionné, la musique véhémente de Chabrier. Voici surgir Chabrier lui-même, en un de ces salons mélomanes qui ont fourni aux Grands Concerts leur public le plus assidu, et par suite, joué leur rôle dans l'évolution musicale : chez la princesse de Polignac, par exemple, ou chez la comtesse de Narbonne-Lara, chez les Meurice ou les Mendès.... Parmi la brillante société aux propos précieux, l'artiste auvergnat, court et bedonnant, tombe comme une

Digitized by Google

balle bien lancée. Certes, il a laissé au vestiaire son vaste chapeau et sa houppelande couleur moutarde ; mais il n'en reste pas moins typique avec la carrure de ses épaules, ses yeux saillants dans sa face massive, son large front, ses allures à la fois lourdes et adroites, qui font penser à un médecin de campagne. Il se mêle aux conversations, les anime de son exubérance, les bouscule de ses réflexions narquoises proférées avec l'accent du terroir. Puis il se met au piano — c'est trop peu dire... Il se jette sur l'instrument familier, le fait frémir de quelques arpèges ; — et le miracle sonore commence. D'abord Chabrier joue *España :* ne faut-il pas qu'il joue *España ?* C'est sa carte de visite. Mais, la rhapsodie terminée dans un vertige de notes, voici venir d'autres magies. Et ce sont, sous les doigts de Chabrier, des fragments de *Gwendoline* ou des ébauches de *Briséïs*. Et c'est, dans l'âme du public haletant, un tourbillon de mirages disparates : sensations de joie, de tendresse, d'inquiétantes voluptés ou de tristesses savoureuses.... On dirait que, dans le salon clos, une fenêtre s'est ouverte sur d'étrangers horizons, et qu'un souffle est entré, porteur de parfums troublants. C'est le souffle vivifiant venu des montagnes d'Auvergne ; c'est l'inspiration d'Emmanuel Chabrier.

* * *

FORMATION AUVERGNATE DE CHABRIER

La famille de Chabrier avait profondément ses racines dans la région du Livradois. Son nom — de sonorité bien auvergnate, et de signification pastorale, puisqu'il veut dire « chevrier » (sinon « joueur de cabrette », ce qui serait piquant) — est surtout répandu dans la commune de Marat, d'où elle est peut-être originaire, et où se trouve le village des « Chabrier » ; elle semble n'avoir guère quitté la vallée de la Dore, qu'elle suivit assez loin, jusqu'à

Digitized by Google

MAISON NATALE D'EMMANUEL CHABRIER, A AMBERT

Digitized by Google

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

Ris, près du Bourbonnais ; en tous cas, on la trouve, dès le XVIII^e^ siècle, établie dans une situation notable au chef-lieu même de cette région, à Ambert. C'est là qu'Alexis-Emmanuel Chabrier naquit, le 18 janvier 1841, dans une maison de l'Avenue de la Masse (1). Nul berceau d'artiste ne fut environné de plus beaux paysages. Au seuil du pittoresque Velay, proche de La Chaise-Dieu, Ambert est assise sur les bords de la charmante Dore, dont la vallée s'incurve entre les monts du Forez et ceux du Livradois. Hors de ses remparts ruinés, elle s'épanouit doucement dans les prairies ; sans transition, on passe de la petite ville à la pleine campagne : et c'est, alentour, une triple guirlande de verts pâtis, de sapins bleu-noir et de cimes mauves. Ces montagnes environnantes sont habitées par une population ingénieuse et adroite, dont les métiers touchent à l'industrie d'art : meubles, chapelets, dentelles, etc. Sans insister sur le rapprochement, on s'étonne moins de voir une nature d'artiste se former dans ce pays aux sites composés, parmi ces montagnards aux doigts habiles, que si elle avait poussé en telles contrées plus rudes de l'Auvergne, aux confins de la Corrèze, par exemple.

Mais, plus que le milieu géographique, l'hérédité marqua son influence sur la figure de Chabrier. C'est sûrement de sa famille paternelle qu'il tenait, sinon son goût artistique, du moins les traits les plus saillants de sa physionomie, tout ce qu'on est convenu d'appeler « son tempérament ». Il existait, au témoignage des gens d'Ambert, un *caractère Chabrier* dont les signes étaient communs aux membres de cette famille : vivacité d'intelligence, mobilité d'impressions, certain désir d'étonner, enfin, une nervosité excessive dont Emmanuel, entre autres, fut l'exemple frappant. La carrière traditionnelle des Chabrier, à Ambert, était la magistrature, et lorsque Em-

(1) Actuellement contiguë à la Caisse d'Epargne, et occupée par les dames Chabrier-Sugier.

Digitized by Google

manuel prit ses grades en droit, il ne fit que suivre l'usage familial. Son grand-père, Alexis Chabrier, qui fut le cinquième de neuf enfants, était juge à Ambert. Jean Chabrier, le père d'Emmanuel, était avocat. Cette profession, il ne l'exerçait d'ailleurs qu'en amateur, ce qui lui permit de suivre son fils dans les déplacements exigés par ses études. A Ambert, pour occuper ses loisirs, Jean Chabrier, ayant noué relations avec des réfugiés espagnols, apprit leur langue, et cela lui servit plus tard, à Paris, pour entrer au contentieux d'une Compagnie de chemin de fer. Il avait, — au physique, la complexion replète, la figure ouverte, — et au moral, la finesse d'esprit, la ténacité, la véhémence, l'exubérance bouffonne qui ont caractérisé son fils. Il avait fait un grand discours humoristique pour l'abolition du règlement qui interdisait alors aux avocats le port des moustaches; et, en signe de protestation, il portait sur sa face rasée, une courte barbiche, qui l'avait fait surnommer « Chabrier-la-mouche ». Certains traits de cette physionomie, qui fut un peu celle d'Emmanuel, se retrouveraient encore chez les fils de celui-ci, au moins chez l'aîné, écrivain d'un art délicat, en qui semblent revivre, avec le visage de son père, sa vivacité d'impressions, et son ingéniosité comique.

Si Emmanuel Chabrier appartient à Ambert par la naissance et l'origine, il y vécut peu, et c'est à Clermont-Ferrand qu'il fut élevé et sentit s'éveiller en lui le goût musical. En 1851, âgé de 10 ans, il entrait au Lycée Impérial — aujourd'hui Lycée Blaise-Bascal — et faisait, en 1853, sa première communion à l'église Notre-Dame du Port. Son père et sa mère l'avaient suivi à Clermont-Ferrand, où ils prirent un logement dans le groupe de maisons appelé « Cité Chabrol ». Emmanuel fut au collège un assez bon élève, intelligent et aimable, un peu turbulent, mais surtout très préoccupé de musique. Il n'est pas exact d'avancer, comme on l'a fait, que ses parents aient absolument, et dès l'origine, contrarié cette vocation. Au

Digitized by Google

contraire, ils étaient fiers des dispositions précoces de leur fils, et se plaisaient à produire, dans les cercles d'amis, le jeune musicien qui, sans se faire prier, improvisait au piano des petites danses pleines de verve. L'écolier Emmanuel Chabrier ne tarda pas à se faire, à Clermont comme à Ambert, une réputation de virtuose en herbe. Il recevait les leçons d'un bon violoniste établi à Clermont-Ferrand, Tarnowski, et s'essayait déjà à de menues compositions. Un jour, — il avait alors quinze ans, — il remit une mélodie de sa façon à un certain Saint-Charles, qui était engagé comme baryton au théâtre de Clermont. La mélodie était écrite sur une poésie de Lamartine (naturellement!) et dédiée au susdit chanteur; elle eut les honneurs d'une exécution publique : c'était l'aube de la gloire ! Seulement, Emmanuel n'était pas encore bien fixé sur l'art qui le rendrait célèbre : la peinture, où il réussissait, le sollicitait presque à l'égal de la musique. Pour trancher, son père décida qu'il ferait son droit, et le ménage Chabrier transporta son foyer à Paris.

Paris ! c'était le champ ouvert aux ambitions artistiques du jeune Chabrier. Il y arriva vers 1857, pour terminer ses études au Lycée Saint-Louis, passer son baccalauréat en 1858, et prendre ensuite ses inscriptions à l'Ecole de Droit. Comme toutes les âmes ardentes, la sienne ne put résister à la griserie qui émane de la bataille spirituelle dont Paris est le théâtre, à l'attrait de cette lutte impétueuse, où les talents et les convoitises se disputent la gloire et l'argent. C'était le temps où un autre Auvergnat, Vallès, le fameux « réfractaire », commençait à agiter l'opinion dans les questions sociales et à déchaîner, au travers des idées reçues, les paradoxes de son esprit orgueilleux, avide, indomptable. Vallès disparut de l'actualité parisienne, après 1871, alors que Chabrier entrait en scène : singulière correspondance que les destins consécutifs de ces deux Auvergnats à Paris, — l'un et l'autre réfractaires, l'un en littérature, l'autre en art ! Chabrier,

Digitized by Google

comme Vallès, est issu de la région du Forez; tous deux sont des irréguliers : Vallès a passé à côté de l'Ecole Normale, Chabrier à côté du Conservatoire. Chacun d'eux apporte dans la voie qu'il a choisie la même impatience de se produire, de percer en dépit des obstacles, en dehors des sentiers battus : chez l'un comme chez l'autre, même génie passionné, personnel, insoucieux de la culture traditionnelle. Tous deux ont échoué dans leur effort, se sont brisés contre la réaction d'un milieu inégal à leurs passions. Il semble que Chabrier soit venu à Paris pour y continuer, dans l'art musical, l'attitude de Vallès dans le journalisme, pour y prolonger le geste de l'ambition et de l'indiscipline auvergnates.

* * *

Formation parisienne de Chabrier

« Gai comme les pinsons et mélodieux comme les rossignols. »

Paul Verlaine.

A dessein, nous n'avons rien dit, jusqu'à présent, de la mère d'Emmanuel Chabrier. C'est que son influence apparaît surtout à l'époque où son fils, devenu jeune homme, va s'adonner plus entièrement à la musique, et faire ses écoles dans le monde artiste de Paris. Marie-Anne-Evelina Durozay, épouse de Jean Chabrier, était originaire de Cusset, tout près de Ris, qui fut un des berceaux de la famille Chabrier, dans ce Bourbonnais où Mme de Sévigné connut et admira la bourrée d'Auvergne (1). Nous avons pu voir une ancienne photographie représentant la mère

(1) « ... Tout mon déplaisir, c'est que vous ne voyiez pas danser les bourrées de ce pays; c'est la plus surprenante chose du monde ; des paysans, des paysannes, une oreille aussi juste que vous, une légèreté, une disposition..., enfin, j'en suis folle... »

(De Mme de Sévigné à Mme de Grignan. Vichy, 8 juin 1676.)

Digitized by Google

de Chabrier : coiffée à bandeaux, vêtue d'une robe à volants et à manches pagodes, elle apparaît noble et charmante. Evelina Durozay dut être aussi élancée, souple, gracieuse, enjouée, que son mari était de silhouette ronde et de manières rudes. Elle était musicienne, et aimait, comme tous les gens du Bourbonnais, le monde, la danse et les fêtes. Nul doute qu'elle n'ait favorisé les aptitudes musicales de son fils et encouragé ses premiers pas dans la vie parisienne. Il lui devait probablement ses goûts d'artiste, et certainement le côté mondain, aimable de son caractère. Car Chabrier, malgré la liberté de ses allures, n'a pas vécu en sauvage ; nul, au contraire, ne fut autant répandu, ne compta de si nombreuses sympathies, ne se mêla aussi ardemment à tous les courants artistiques de son temps, dont les moindres ondes émouvaient sa vibrante sensibilité.

Ecarté du Conservatoire par les volontés paternelles, il n'eut d'autres maîtres en musique qu'Edouard Wolff pour le piano, Semet et Aristide Hignard pour la composition, l'harmonie et le contre-point. Edouard Wolff lui donna des leçons dès le lycée Saint-Louis. C'était un pianiste réputé, originaire de Pologne où il avait eu le même maître que Chopin, très lié avec ce dernier, dont son enseignement reflétait l'esprit. Sous sa discipline, Chabrier, qui bornait d'abord son ambition à la carrière de virtuose, ne tarda pas à devenir un exécutant prestigieux. Mais, s'étant mis trop tard à ces exercices, et ne pouvant y consacrer assez de temps, il comprit qu'il ne serait jamais un *pianiste* au sens complet du mot, et se tourna vers la composition. C'est alors qu'il s'adressa, pour apprendre son métier de musicien, à Hignard, artiste de haute valeur, modeste et injustement obscur, lauréat du prix de Rome en 1852, auteur d'un *Hamlet*, antérieur — et supérieur, dit-on, — à l'œuvre trop célèbre d'Ambroise Thomas. Mais il est surtout vrai de dire que, dans son art, Chabrier s'est formé lui-même ; aux

Digitized by Google

heures de loisir que lui laissaient les occupations infligées par son père, il se livrait à un labeur acharné, allant jusqu'à copier d'un bout à l'autre les grandes partitions des Maîtres pour se mieux pénétrer de leur esprit. Il se créa ainsi des procédés personnels de composition, d'harmonie et d'instrumentation : d'où le caractère spontané, indépendant et parfois inexpérimenté de sa technique. — Plus tard, il se mêla aux groupes musicaux et ressentit l'influence de certaines écoles : celle de Wagner, surtout, et aussi celle de Franck. L'art wagnérien lui fut révélé par des voyages à Bayreuth, et les notions qu'il en eut furent précisées au cours de ses rapports fréquents avec les musiciens allemands, Félix Mottl entre autres. Quant à César Franck, Chabrier le connut directement ; il fut un de ses fidèles admirateurs et eut l'honneur de prononcer son éloge funèbre au nom de la Société Nationale de Musique ; mais c'est plutôt par ses disciples qu'il s'intruisit de ses doctrines. Dès ses premiers essais de composition, il fut très lié avec les élèves du « Maître séraphique » : Vincent d'Indy notamment, et Bréville, Duparc, Chausson. A eux se joignaient d'autres musiciens d'esprit novateur et de goût délicat, comme Messager ou Fauré, et bientôt ces jeunes gens formèrent un groupe d'inséparables. Presque chaque jour, ils se rencontraient, soit chez l'un, soit chez l'autre, dans les concerts ou les théâtres. Au temps de la propagande wagnérienne, Chabrier devint lui-même le centre d'un cercle artistique, celui qu'on désignait sous le nom de « Petit Bayreuth », et que portraitura Fantin-Latour pour le salon de 1885 ; on y retrouve la figure de d'Indy, le pur artiste qui allait devenir un des chefs incontestés de l'Ecole française. Enfin, Chabrier eut des relations suivies et cordiales avec plusieurs musiciens d'esprit indépendant, dont le rapprochaient certaines communautés d'aspirations : Alfred Bruneau, le puissant compositeur dramatique, qui fut un de ses plus éloquents apologistes, Charpentier,

Digitized by Google

Xavier Leroux, Victorin de Joncières, les Hillemacher, etc.

Ses rapports avec le monde littéraire ne furent pas moins étendus; peu de musiciens ont été accueillis avec autant de faveur par les écrivains. Il connut les derniers romantiques chez Paul Meurice. L'art naturaliste lui devint familier auprès d'Alphonse Daudet, d'Edmond de Goncourt, d'Emile Zola, qu'il rencontrait chez l'éditeur Charpentier. Surtout, il fut intimement mêlé au mouvement parnassien; on le vit dans l'arrière-boutique de Lemerre, chez la marquise de Ricard, dans l'étrange salon de Nina de Callias. Son instinct le portait vers les plus jeunes et les plus émancipés parmi les poètes de cette école : Catulle Mendès, Jean Richepin, Edmond Rostand, Paul Verlaine. Ce dernier fut, de bonne heure, son ami. Chabrier et Verlaine se rencontraient au « quartier Ninacum », comme disait le poète. Dans ce logis, ouvert aux artistes à toute heure de la nuit, et qu'emplissait la plus folle animation, encouragée par l'aimable et vive Nina, Chabrier esquissait des mélodies au piano, tandis que les poètes déclamaient et que les peintres prenaient des croquis. D'autres fois, il venait faire de la musique chez la mère de Verlaine, et tous les lecteurs du poète connaissent dans *Amour*, le sonnet dédié à Emmanuel Chabrier, par lequel le doux enchanteur a perpétué le souvenir de ces « frais instants de paix profonde ».

« Chabrier, nous faisions, un ami cher et moi,
Des paroles pour vous qui leur donniez des ailes;
.....
Chez ma mère, charmante et divinement bonne,
Votre génie improvisait au piano..... »

Avec Verlaine, Chabrier pénétra les arcanes de l'art dit « décadent » ou « symboliste » dont il connut divers protagonistes : Villiers de l'Isle-Adam, Huysmans, Stéphane Mallarmé, Joséphin Péladan...

Digitized by Google

Enfin, la culture mondaine compléta la formation de Chabrier. Grâce à la situation de sa famille, à son éducation bourgeoise, grâce aussi à l'attrait de son caractère enjoué, de sa conversation primesautière, il eut tout de suite accès dans la « bonne société » et fut le familier de nombreux salons. Reçu d'abord en intime dans quelques maisons amies, notamment dans la famille Phalen, chez Mmes de Narbonne-Lara et de Gabriac, il fréquenta, à l'époque de ses succès, dans les salons qui se piquent de réputation musicale, comme ceux de la comtesse Greffühle, de M. Jules Grisel, ou de la princesse de Polignac. Aussi l'exécution posthume de *Briséïs*, chez Lamoureux, qui fut une manière d'hommage à Chabrier, prit-elle le caractère d'un événement mondain, et les comptes rendus se sont plu à signaler la brillante société qui s'y était donné rendez-vous (1). En somme, l'art de Chabrier eut surtout un public aristocratique, et cela

(1) En voici un aperçu d'après les *Lettres de l'Ouvreuse* (1er février 1897) :

« Au Cirque d'Eté, pour fêter la *Briséïs* posthume de Chabrier, toute la fleur de Paris. Enumérer? Impossible! Il me faudrait les quatre pages de *L'Echo de Paris* (représenté par Henry Baüer et par Edouard Conte) ; les salons, les derniers salons où l'on chante, avaient délégué des représentantes de choix, Mmes Gallet, Hellmann, Fuchs, Sulzbach, Japy, Blondel — j'en passe, et des meilleures! Et quelle flotte de compositeurs! Pierre de Bréville, Bruneau, Chausson, Galeotti et Chevillard, Georges Hüe, Julien Tiersot, Salvayre, Diémer, Paul Braud, Samuel Rousseau, Jossic accompagné de Mme Jossic, Bertrand cornaqué par Corneau, Saint-Pol le Magnifique, Camille Bellaigue, Gustave Charpentier, Bernheim, Pfeiffer, Kunkelmann, André Hallays, Boëllmann, Schuré, Roujon, Lintilhac, Bérardi, Le Borne, Fièrens-Gevaërt, Rodenbach, O'divy de Saint-Auban, les peintres Cazin, José Engel, Della Sudda ; encore des compositeurs, de valeur inégale : Carraud, Dukas, Ganne, Joncières, Lanteirès, Schmitt, Sélim, et puis Poujaud, et puis René Benoist, Paul Franck, Bajès, Louis Schneider, Ferdinand Herold, et puis je n'ai plus de place... »

Ailleurs, sont cités : le mathématicien Tannery, le docteur Benoist, Koechlin, Charles Lecoq, Bachelet, Raynaldo Hahn, Tiersot, Blowitz, Mlle Gouzien, le comte de Saussine, Stéphane Mallarmé, le docteur Blondel, Gailhard, etc.

Digitized by Google

encore ne fut pas sans effet sur ses tendances. Habitué à chercher l'applaudissement d'une élite, privé longtemps du contact avec le grand public, Chabrier, comme tant d'autres bons musiciens de ce temps, fit de l'art pour les délicats : jamais banal, il fut quelquefois complexe et recherché à l'excès.

* * *

Caractère de Chabrier.

« ... Son effusion affectueuse, trait primordial de son génie... »
VINCENT D'INDY.

Telle que l'avait ébauchée l'Auvergne, telle que la façonna Paris, la figure d'Emmanuel Chabrier surgit avec un relief puissant. Au physique, c'était un petit homme gros et large, tout rond ; sur le cou trop court se dressait une tête fortement modelée avec un beau front développé, des cheveux épars, des yeux au globe exorbité et au regard aigu, un nez charnu, plutôt busqué, une bouche à la moue puérile que le rire ouvrait sur des dents éclatantes ; ses mains étaient courtes et grasses, ce qui augmentait le prodige de sa virtuosité au piano ; ses gestes étaient vifs, à l'extrême. Il s'habillait avec une élégance spéciale, où l'on sentait le soin d'une tenue correcte, mais assaisonnée par une pointe de fantaisie artiste et auvergnate. Dans la photographie inédite que nous reproduisons ici, l'image de Chabrier, c'est, en somme, malgré la tendance à l'embonpoint, une belle figure de jeune arverne, l'air hardi et volontaire. Plus tard, dans la lithographie de Royet, dans le croquis de Detaille et le tableau de Fantin-Latour, la tournure s'est épaissie ; les paupières s'alourdissent, la barbe pousse, courte et pointue, les cheveux se font rares. Et alors, dans les portraits-charges de Engel, dans l'eau-forte de

Digitized by Google

Desmoulins, c'est Chabrier tel que Paris l'a connu au temps de sa célébrité, silhouette familière aux habitués des concerts, où on le rencontrait toujours gesticulant, soufflant et agité, un foulard blanc au cou, le « bords-plats » sur l'oreille, le visage congestionné faisant prévoir l'attaque prochaine.

Au moral, ce qui dominait en Chabrier, c'était le don d'enthousiasme et d'effusion. Il était de ces âmes — trop rares en nos temps de tiédeur sceptique — qui, à propos de tout, s'émeuvent et s'émerveillent : âmes d'élite, en vérité, car il faut être d'une forte trempe pour garder, au contact de la vie moderne, cette naïveté d'impressions qui seule fait les vrais artistes — et qui n'exclut pas d'ailleurs le sens critique, mais le subordonne ! — Il aimait la vie : un rien le bouleversait de joie, l'attendrissait aux larmes, ou, au contraire, le soulevait de colère. Un accord, un rythme ingénieux allumaient son regard, éveillaient son rire énorme ; dès les premières notes de *Tristan* on le voyait secoué de sanglots, même après avoir, six mois durant, fait répéter cet ouvrage.

Une telle sensibilité ne pouvait se tenir sur la réserve. Chabrier, dans son besoin de s'épancher, ouvrait largement son cœur à toutes les affections. Il était foncièrement bon et tendre — non pas dévoué peut-être, car l'altruisme est chose rare chez les artistes, — mais bienveillant et prompt à la sympathie. Et par là, quoiqu'il fut de mœurs fantaisistes et joviales, il était accessible aux plus graves sentiments, comme l'amour du foyer, et l'esprit religieux. Chabrier était pieux, à ses heures ; il gardait une dévotion, artistique et mystique, à N.-D. du Port, la vierge miraculeuse de Clermont-Ferrand et à sa belle basilique romane. Certain jour, sortant, avec d'Indy, de chanter des motets dans une église, sous la direction de Bordes, il s'écriait encore frémissant : « Ah ! mon petit, la religion... il n'y a que ça ! » Dans son ménage, il s'épanouissait, et tous l'adoraient : sa

Digitized by Google

femme, qui, souvent malade, recevait de lui des soins attentifs, et se réconfortait au contact de sa bonne humeur; ses petits garçons, Marcel et André, qui sautaient sur ses genoux pour s'entendre chanter des airs montagnards, agrémentés de mignardises du cru : « Eh! ma petite mie! »; enfin sa vieille nourrice Nanon, qui l'avait suivi du fond de l'Auvergne, vraie servante de légende, prenant part aux colloques, donnant son avis sur les concerts, réglant tout le train de la maison — et dont la mort causa un véritable désespoir à son maître... Tous les intimes qui furent reçus — avec quelle simplicité cordiale! dans les trois appartements qu'occupa successivement le ménage d'Emmanuel Chabrier : rue Mosnier, rue Rochechouart, puis au numéro 13 de l'avenue Trudaine (1), ont gardé une vision charmante de cet intérieur modeste et affable, de ce logis paré avec goût, aux murs illuminés de toiles impressionnistes.

Du reste, si l'artiste, en Chabrier, était un « réfractaire », l'homme, différent en cela de Vallès, était attaché aux prérogatives du rang social. Il avait le souci de sa carrière, sans mesquinerie, certes; mais enfin, il s'était donné pour programme de fonder un foyer, et par suite de le faire prospérer. C'est pourquoi, malgré qu'il tînt de sa famille une certaine aisance, il eut des préoccupations d'argent, par exemple, à l'époque où il résolut d'écrire le *Roi malgré lui*. Surtout, son ambition artistique était grande. Ce gars d'Auvergne, aux fortes épaules, était décidé à se faire une place au soleil ; hormis quelques périodes d'une paresse apparente — qui était plutôt recueillement et recherche — il fournit un travail obstiné. Il *voulait* arriver, c'est-à-dire réaliser ce qu'il sentait en lui, — et, comme l'œuvre d'art n'existe pas sans la participation du public, il voulait se faire connaître. Il le voulait avec violence, à tel point que son

(1) Actuellement : numéro 27.

Digitized by Google

Desmoulins, c'est Chabrier tel que l
temps de sa célébrité, silhouette fam
des concerts, où on le rencontrait t
soufflant et agité, un foulard blanc
plats » sur l'oreille, le visage congest
l'attaque prochaine.

Au moral, ce qui dominait en Ch
d'enthousiasme et d'effusion. Il étai
rares en nos temps de tiédeur scept
de tout, s'émeuvent et s'émerveill
vérité, car il faut être d'une forte tr
contact de la vie moderne, cette
qui seule fait les vrais artistes — et
leurs le sens critique, mais le subo
vie : un rien le bouleversait de j
larmes, ou, au contraire, le soulev
un rythme ingénieux allumaient
son rire énorme ; dès les premi
le voyait secoué de sanglots, mê
durant, fait répéter cet ouvrage.

Une telle sensibilité ne pouva
Chabrier, dans son besoin de s
ment son cœur à toutes les af
ment bon et tendre — non
l'altruisme est chose rare chez
veillant et prompt à la symp
fut de mœurs fantaisistes et
aux plus graves sentiments, c
l'esprit religieux. Chabrier ét
gardait une dévotion, artist
du Port, la vierge miracule
à sa belle basilique romane.

Digitized by Google

nt sur l'auditoire un
, de rapprochements
umisterie, appréciait
le coq-à-l'âne. Une
toujours prêt, et la
était, dit-on, un spec-
proviser, sur les motifs
que dansaient Lamou-

faculté d'enthousiasme
rtistique peu commune.
nt souple et hardi qui
musique, mais à toutes
peinture et en poésie,
eut l'intuition des for-
propriées à la sensibilité

en musique, le culte des
oven, Gluck, Schumann,
ntit assez vivement l'in-
, il fut parmi les premiers,
Wagner. Non seulement il
nds musiciens, mais il savait
était, au piano, un interprète
it-on, le plus brillant et ori-
oiqu'il lui manquât bien des
onnait même les spécialistes
uosités comme celles de Liszt
gts courts et drus pétrissaient
irrésistible, et il tirait de sa
raordinaire ; d'ailleurs, en cas
il savait donner le change à
t. Rien n'était plus amusant,
ire jouer à deux pianos avec un
habile et bien préparé, qui n'ar-
dans l'imprévu de son interpré-

Digitized by Google

effort, contrarié par trop d'obstacles, ne fut pas étranger à la maladie nerveuse qui l'emporta.

Et cependant, avec quelle allégresse il menait, ce vaillant, le combat de la vie! La jovialité fut, chez lui, la forme habituelle de l'enthousiasme. Il était dans une perpétuelle effervescence qui se traduisait en une verve sans frein, en des saillies d'une hilarité contagieuse. De toutes choses l'impression qu'il éprouvait était vive, au point de susciter, dans sa belle humeur, le sens de l'exagération comique — de même qu'un peintre, très sensible à la ligne typique, aime à l'amplifier jusqu'à la caricature. Et Chabrier, sous une forme négligée, souvent triviale, avait beaucoup d'esprit, et du plus fin. Le contraste était piquant, de ses allures et de son langage quasi rustiques, avec l'intelligence alerte qu'ils habillaient. Il avait gardé l'accent nasillard et martelé en quelque sorte, de son pays natal, avec des exclamations qui sentaient le terroir : « Ah pauvres! Eh! bonnes gens!... » C'est dans ce style qu'il exprimait, d'un mot volontiers gauche et naïf, ses jugements souvent subtils : par exemple, quand il définissait certaines compositions prétentieuses, bourrées d'intentions et dénuées d'inspiration, par cette épithète : « La musique que c'est pas la peine. » S'il avait été méchant, l'épigramme lui eût été facile, et, en plusieurs circonstances, il montra qu'il avait la riposte dangereuse, — comme dans ce dialogue qu'on lui prête avec Benjamin Godard, le trop fécond compositeur : « Quel dommage, mon cher Emmanuel, que vous vous soyez mis à la musique si tard! — C'est bien plus fâcheux, mon cher Benjamin, que vous vous y soyez mis si tôt! » On rapporte qu'ayant été sollicité par une Revue d'y faire fonction de critique musical, il s'excusa sur son peu d'habileté à ménager ses confrères. Mais généralement, sa gaîté s'enveloppait de bonhomie; il n'avait pas son pareil pour déchaîner dans un salon, avec une candeur qui faisait tout pardonner, quelques énormités où la vérité se mon-

Digitized by Google

trait toute nue. Ses propos déversaient sur l'auditoire un torrent de réflexions ahurissantes, de rapprochements saugrenus ; il ne dédaignait pas la fumisterie, appréciait le calembour, et se délectait dans le coq-à-l'âne. Une bonne farce à organiser le trouvait toujours prêt, et la parodie exaltait son imagination. C'était, dit-on, un spectacle impayable que de lui voir improviser, sur les motifs de *Tristan*, un quadrille échevelé que dansaient Lamoureux et Wilder, en vis-à-vis !

La finesse de Chabrier, et sa faculté d'enthousiasme lui composaient une intelligence artistique peu commune. Il avait un goût sûr, un jugement souple et hardi qui s'appliquaient non seulement à la musique, mais à toutes les expressions de la beauté. En peinture et en poésie, aussi bien que dans son art, il eut l'intuition des formules esthétiques les mieux appropriées à la sensibilité moderne.

Dès l'enfance, il avait eu, en musique, le culte des vrais maîtres : Bach, Beethoven, Gluck, Schumann, Weber... Plus tard, il ressentit assez vivement l'influence de Berlioz ; et surtout, il fut parmi les premiers, en France, qui découvrirent Wagner. Non seulement il comprenait les œuvres des grands musiciens, mais il savait les faire comprendre ; car il était, au piano, un interprète hors pair ; le plus vibrant, dit-on, le plus brillant et original qu'on ait entendu. Quoiqu'il lui manquât bien des perfections techniques, il étonnait même les spécialistes du piano, habitués à des virtuosités comme celles de Liszt ou de Rubinstein. Ses doigts courts et drus pétrissaient le clavier avec une fougue irrésistible, et il tirait de sa main gauche un parti extraordinaire ; d'ailleurs, en cas d'insuffisance mécanique, il savait donner le change à force de verve et d'éclat. Rien n'était plus amusant, paraît-il, que de l'entendre jouer à deux pianos avec un autre exécutant, même habile et bien préparé, qui n'arrivait jamais à le suivre dans l'imprévu de son interpré-

Digitized by Google

tation ; ou encore, s'il jouait à quatre mains, de le voir peu à peu envahir tout le clavier, faire les deux parties, et finir seul, ayant chassé du coude son partenaire effaré.

En peinture, Chabrier fut un amateur éclairé, et un collectionneur notoire. En un temps où les maîtres impressionnistes étaient ignorés du public, ou décriés, il sut les apprécier, prendre parti pour eux, et se former, malgré la médiocrité de ses revenus, une galerie de leurs œuvres. Sa collection, dispersée peu après sa mort, ne comprenait pas moins de huit Monet, six Renoir, deux Sisley, deux Forain et onze Manet (tableaux, dessins ou gravures) parmi lesquels le célèbre *Skating* et le *Bar aux Folies-Bergère*. Ainsi, Chabrier s'associa aux efforts de la jeune école qui devait bouleverser les règles de la peinture par l'analyse, et l'expression sincère de la sensation colorée ; son nom fut mêlé à l'histoire de ce mouvement artistique, un des plus sérieux et considérables de notre temps ; il est surtout étroitement lié à celui de Manet, le puissant visionnaire, qui fut l'ami cher du musicien, et mourut dans ses bras.

Enfin, la curiosité de Chabrier ne se désintéressait pas des choses littéraires. Il se vantait à bon droit d'être un des rares lettrés, parmi les musiciens. Ses prédilections allaient aux poètes les plus « artistes », à ceux que préoccupe surtout l'éclat du verbe, comme Mendès et Richepin, qui furent ses librettistes favoris. Mais, plus qu'en ces affinités, l'aptitude littéraire de Chabrier s'affirme dans sa correspondance, dont nous connaissons quelques exemples, grâce à la magistrale étude de M. Robert Brussel, et dont on lira plus loin un fragment inédit, dû à l'obligeance de M. Enoch. Chabrier se complaisait à écrire ; il écrivait avec une précision ingénue, un réalisme minutieux, d'où naissait spontanément l'effet comique, et où se devinait une vision attentive — ironique et sympathique à la fois — des hommes et des choses. C'est sim-

Digitized by Google

ple, naïf en apparence, et cela rappelle la manière de tels stylistes experts, Jules Renard entre autres. Exemple :

« Je dépense dix-huit sous par jour : quatre œufs et une côtelette de veau qui me fait les deux repas. Je débedonne.

.....

» Il pleut, bergère.

» Le jardin est d'un vert idiot... »

Ou encore :

« Ce matin, à quatre heures, la maison close a été réveillée par le marchand de poulets. On vend ici les poulets à quatre heures du matin ; à cinq heures, il les vend à Tours, à six heures à Blois, à sept heures à Etampes, il revient de là à Neuillé avec son panier vide, se couche et recommence le lendemain. Et cet homme est pauvre... »

Et plus loin :

« ...La grand'mère est dans des rages bleues. On ne peut plus fourrer le nez dehors ; ce ne sont que giboulées, averses, vents déchaînés ; la nuit, ça pleure, ça hurle sous les portes, et la rafale secoue de grands frissons la maison tout entière ; c'est imbécile, parce que ça manque de majesté, de grandeur, de décor. Au bord de la mer, dans les solitudes des hautes montagnes, je me lécherais, mais à la Membrolle, c'est grotesque et lugubre. Hier, en ouvrant ma fenêtre, ça pleuvait, ça ventait infernalement et tous ces grands bêtas de peupliers se courbaient du côté de Tours comme pour saluer celles de la cathédrale ; ça finissait par m'amuser, aïe donc, aïe donc, les marronniers, des durs à cuire, s'en foutaient, mais les sacrés pommiers, fiers d'être en fleurs depuis quelques jours, avaient des accès de folle rage, de voir ainsi s'éparpiller aux cinq cents diables :

» Leurs jo-lis pe-tits blancs plu-mets... »

(La fin de la phrase est mise en musique !)

Quelquefois, l'émotion perce sous la verve gouailleuse : témoin ce passage d'une lettre, écrite à l'époque où le plus jeune des enfants Chabrier devait faire sa première communion :

« Embrasse bien les petits loups pour moi, et particulièrement le louveteau qui accomplit demain un acte caractéristique et plein de

Digitized by Google

douceur. Recommande-lui de demander à celui qu'il invoque de nous protéger tous, nous qui cherchons à faire de notre mieux et qui ne sommes pas des méchants ; dis-lui de demander pour la maman la bonne vue et la santé, des bulletins propres pour le grand frère, et pour le pauvre père beaucoup d'inspiration et un peu d'argent. Ça fait pas mal d'affaires, tout ça, et le bon Dieu est toujours très occupé ; mais les jours de première communion je suis certain qu'il dresse spécialement ses oreilles divines pour écouter les petits enfants épris du ciel et frisés pour la circonstance, et que finalement il doit être très doux, très coulant, très accessible ; et les petits enfants, c'est si roublard ! J'espère énormément.

» Tâche de trouver quelques heures dans l'après-midi pour aller avec tes jeunes calices embrasser la pauvre vieille qui s'embête là-bas et vous attend de tout son cœur ! Fais-le, je t'en prie : pour les enfants c'est un pieux devoir, c'est ensuite un plaisir, ça leur apprend à se souvenir et ça les rend bons... »

Mais dans les lettres de Chabrier, l'humour ne perd jamais ses droits, même au milieu des recommandations paternelles :

«...Je connais l'Anglaise que tu as rencontrée sur l'impériale du tramway, c'est la reine d'Angleterre ; souvent elle voyage ainsi incognito ; comme elle est d'une grande famille, elle a le pied très fin, et cela n'a pas échappé à un observateur de ta trempe ; mais il n'y a pas que la reine d'Angleterre sur les impériales d'omnibus et je te prie de ne pas causer avec les gens que tu ne connais pas. Du reste, je t'avais recommandé de te flanquer à l'intérieur, c'est beaucoup plus distingué... »

.....

A cette âme, en qui s'exaltaient les forces vitales, et qui se donnait toute à l'amour de vivre, la Vie réservait ses coups les plus cruels. Chabrier est célèbre par *España* et par son infortune : Quand on ne dit pas : « L'auteur *d'España* », on dit : « Ce pauvre Chabrier ». En effet, sa carrière artistique, abrégée par une fin tragique, ne fut qu'une série de revers broyant peu à peu son effort tenace. On dirait que, pareil à tant d'illustres artistes, Chabrier dut expier son génie par un sort douloureux, et que le destin l'a frappé dans les dons mêmes par où il

Digitized by Google

Mamam,

Je t'envoie les clefs qu'avait la grand'mère, c.a.d. celle de l'argenterie je crois, celle qui a l'air bête, et les secondes de la maison, celles qui ont des lubies. Mais impossible de trouver celle du secrétaire. Elle doit être restée à Paris ; cherche des deux côtés de la cheminée de notre chambre, ou sur la pendule ; cherche aussi des deux côtés de la cheminée de la chambre des enfants ; je l'aurai peut-être accrochée à quelque petit clou. Finalement elle n'est pas ici. —

Fais-nous vite si tu l'as retrouvée et si tu es arrivé sans encombre à la maison. Mon Dieu que j'étais donc tourmentée, ma petite femme ! Tous ces paquets, ces malles si lourdes ! enfin, espérons que tout se passera bien —.

Je dis ma Cosette rein dans mon cabinet ; époussetez simplement.

Nous t'embrassons, ma pauvre chérie

Ton Loup.

AUTOGRAPHIE D'EMMANUEL CHABRIER (LETTRE A SA FEMME)

Digitized by Google

Digitized by Google

l'avait fait grand. Lui qu'ennoblissaient sa claire intelligence et son cœur frémissant, mourut dans l'atonie de ses facultés, gardant juste assez de conscience pour assister, impuissant, au naufrage de sa raison et pour s'en tourmenter.

* * *

Carrière artistique de Chabrier.

... « Un vaincu de Paris... »
Emile Bergerat.

Sa première malchance fut de ne pouvoir suivre librement sa vocation musicale. M. Chabrier père avait décidé qu'il ferait de son fils un fonctionnaire, et à toutes les objections, il se montra intraitable. Aussi, dès qu'il eut obtenu sa licence en droit, Emmanuel, recommandé par Persigny qui était apparenté à sa mère, dut accepter un morne emploi au Ministère de l'Intérieur (1862). Bien qu'il fût, dans ces fonctions, le collègue de maints artistes ou écrivains d'avenir — Huysmans par exemple — Chabrier ne s'y sentait pas à l'aise. On devine de quel poids les heures de bureau devaient accabler son esprit bouillant, avide d'art et de vie. C'est pourtant dans cette période que se placent ses premiers essais de composition : *la Marche des Cipayes*, un *Impromptu*, pour piano, les deux projets d'opérette avec Paul Verlaine, et le projet avec Henry Fouquier, d'un opéra intitulé : *Jean Hunyade*. En 1869, un double deuil venait frapper le jeune artiste, déjà marqué pour les rares infortunes ; au mois de mars, son père et sa mère mouraient à huit jours d'intervalle. Puis, ce furent les années sombres, 1870-71, pendant lesquelles Chabrier dut quitter Paris pour suivre son administration à Bordeaux.

Il y eut, après cela, une éclaircie. Le 27 décembre 1873, Emmanuel Chabrier épousait d'inclination la charmante

Digitized by Google

Alice Dejean, fille d'un directeur de spectacles bien connu dans le monde du Théâtre. Peu d'années après étaient nés de cette union, deux petits garçons, Marcel et André, qui animaient le jeune foyer de leur gentille turbulence... Mais les heures de joie furent courtes. Madame Chabrier ne tarda pas à donner les signes d'une langueur qui devait plus tard la rendre presque impotente pour le reste de ses jours ; et notamment sa vue s'affaiblit au point de faire craindre la cécité. Puis, les débuts étaient difficiles dans la voie où Chabrier s'engageait, c'est-à-dire la musique dramatique. Les grands théâtres étaient fermés aux jeunes. Pour se faire connaître, malgré qu'il rêvât déjà de plus hautes entreprises, Chabrier dut faire de l'opérette pour les scènes « à côté ». Le 28 novembre 1877, on représentait de lui, aux Bouffes-Parisiens, l'*Etoile*, opéra-bouffe en trois actes, paroles de Leterrier et Vanloo ; et, le 1er mai 1879, on montait au Cercle de la Presse une opérette en un acte, faite sur un livret des mêmes auteurs : l'*Education manquée*. Ces deux petites pièces furent remarquées comme dépassant par l'intérêt musical le genre qu'elles représentaient. Entre temps, les projets allaient toujours leur train : projet d'opéra avec Jules Claretie : *les Muscadins;* projet d'opéra-comique avec Armand Silvestre : *le Sabbat*. Mais comment suivre un travail de longue haleine, quand il fallait mener de front la tâche fastidieuse du bureau ? Lassé de perdre son temps parmi les cartons administratifs, Chabrier demanda sa mise en disponibilité, et, le 12 novembre 1880, quitta le Ministère de l'Intérieur.

C'est alors qu'eut lieu l'intervention providentielle de Charles Lamoureux. Le vaillant chef d'orchestre était déjà célèbre ; il venait de fonder la Société des nouveaux Concerts, au Château d'Eau, et menait le bon combat pour faire admettre à son public les chefs-d'œuvre de son dieu, Richard Wagner. Ayant fait la connaissance de Chabrier, il fut frappé par l'instinct musical de ce compositeur d'opé-

Digitized by Google

rettes, par son habileté au piano, et aussi par son ardeur wagnérienne. C'était l'homme qu'il lui fallait pour le seconder dans l'œuvre entreprise. Il se l'attacha donc comme secrétaire et chef des chœurs. Dans ces nouvelles fonctions qui réalisaient ses plus chers désirs, Chabrier eut à diriger les études d'œuvres capitales, comme *Lohengrin*, et surtout *Tristan et Yseult*. L'examen approfondi de ce dernier ouvrage fut pour lui une illumination, et marqua une influence décisive sur ses tendances musicales. Chabrier était dès lors lancé en plein mouvement artistique ; tout contribuait à lui ouvrir des horizons nouveaux. En 1882, il put mettre à exécution un projet depuis longtemps caressé : celui d'un voyage au pays de Carmen. Chabrier subissait à son tour l'attrait séculaire qu'exerce l'Espagne sur les fils de l'Auvergne. Il y passa quelques heureuses semaines de plein soleil et de folie. Voici une lettre qu'il écrivait de là-bas et que M. Enoch a bien voulu nous communiquer :

« Grenade, 4 novembre 1882.

» Chère Madame et Amie,

» Je suis heureux de dater cette lettre d'une ville dont le nom rappelle une fleur qui ferait si bien dans vos cheveux ! Cet ébène me poursuivra donc partout !... Et pourtant, ce n'est pas ça qui manque en Andalousie !..... Alice et moi, l'un trainant l'autre, trouvons les journées trop courtes pour regarder les jolies femmes, voire même les hommes qui ont une crâne allure, je vous en réponds ! Nous roulons les manufactures de tabac, les fabriques de sucres de canne, les cafés-concerts, les retraites de gitanos, on ne voit que nous dans les endroits peu ou mal famés. Et cette guitare que l'on gratte à chaque coin de rue. Oh ! je n'en raffole pas de la guitare : c'est un instrument que l'on accorde pendant 50 minutes, et sur lequel on est censé s'accompagner pendant 10, total une heure.

» Ce soir, don Antonio, capitaine des Gitanos, va nous régaler d'un Paile flamenco de sa façon ; ça sera raide, probablement, mais nous en avons tant vu depuis un mois que je me demande quel est le spectacle, si décolleté qu'il soit, auquel nous ne puissions assister. Ah ! ils vont bien les Andalous ; en voilà qui se fichent un peu de Montceau-les-Mines ; leur politique se borne à une paire de gui-

Digitized by Google

tares, cinq à six danseuses, un paquet de cigarettes et une bouteille de manzanille.

» Je n'ai pas besoin de vous dire que je vous arrangerai une malaguena étonnante ; vous chanterez ça divinement. La musique nationale en Espagne est d'une richesse incomparable. Je note tout ce que je puis saisir et j'espère bien rapporter fin décembre un carnet intéressant.

» Nous sortons de l'Alhambra. Ici on sort de l'Alhambra comme à Paris d'un bureau de tabac. C'est la merveille! A mon retour, je vous ferai de petits dessins qui vous donneront une idée fort peu approximative. Abu-Abd-Allah était un gaillard qui ne devait pas s'ennuyer souvent ; ce qu'il y a là-dedans de salles de bains, de salles de parfums, de piscines, de jets d'eaux, de bancs de repos, de belvédères, de tours et de tourelles, de coins et de recoins, — et quand, au milieu de tout cela, s'agitaient, se parfumaient, se baignaient, se reposaient, se déhanchaient, s'habillaient ou se déshabillaient les nommées sultanes, il est permis de croire que Boabdil était à la noce. Un pharmacien — horrible transition — ou plutôt le fils d'un pharmacien, auquel je viens d'être présenté, et qui, ma foi, joue fort bien du piano, va nous trimballer chez les artistes de la localité : il raffole des pièces pittoresques et je lui ai promis de les lui envoyer ; c'est un beau brun, de dix-huit à vingt ans, carré, robuste, et qui certainement ferait quelque chose à Paris. Il a prêté dernièrement son piano à queue à Rubinstein qui passait par Grenade et y a donné deux concerts. A propos de pianistes, le capitaine Voyer... donnait des concerts à Puerto-Santa-Maria, près de Cadix ; nous avons vu les affiches en traînant par les rues de Puerto-Santa-Maria nos pauvres doigts de pieds que nous comptons tous les soirs pour nous assurer qu'il n'en est pas resté en route. — Qu'y a-t-il de plus tranchant que le fil de la Navaja? Réponse : le pavé Andalou. Et les voitures? me direz-vous, honneste et charmante dame. Ici pour faire un mètre cinquante, les cochers réclament cent sous ; ils préfèrent ronfler sur leur siège et claquer d'insolations plutôt que de se déranger. Et la police? Absente.

» Mais quel ciel ! quel climat ! nous sommes en coutil toute la journée, et la transparence de l'air est telle qu'on croirait toucher la Sierra-Névada qui est encore à 20 kilomètres. Je vous garantis que nous aurons à vous en raconter au retour. Si vous nous voyiez, Alice en mantille et votre serviteur en chapeau de torero, vous auriez du mal à nous reconnaître !

» Voilà l'heure à laquelle je dois aller retrouver mon fils de pharmacien. Dites à Wilhem de gagner beaucoup d'argent, car les truffes sont rares — mais le raisin — et quel raisin ! — est à deux

Digitized by Google

sous la livre. Et l'acte de Lacôme, à l'Opéra-Comique ? Et ses trois actes aux Bouffes ? etc., etc., je serais bien heureux de recevoir une longue lettre de Wilhem ou de vous, si ce travailleur à l'œil noir n'a pas une minute à me donner.

» Il faudrait adresser la lettre à Valencia, poste restante. A bientôt, chère madame et amie. Rappelez-nous au bon souvenir de M. Enoch, et embrassez pour nous vos charmants enfants. Une bonne poignée de main aux Costallat et aux Lacôme. Alice et moi vous envoyons nos meilleures amitiés.

« E. CHABRIER.

« Les enfants sont plantureux, — et à Bordeaux »

Comme on le voit par cette épître, Chabrier mettait à profit ses vacances en terre ibérique pour y noter des airs populaires. Le résultat de ce travail fut *España*. On connaît le succès foudroyant de cette rhapsodie. Montée avec amour par Charles Lamoureux, en décembre 1883, exécutée par son orchestre avec un brio extraordinaire, elle fut pendant longtemps le dessert favori qu'il fallait, dans chaque concert, servir au public. Celui-ci ne se lassait pas d'entendre une musique à la fois si vivante et si authentiquement musicale. Puis ce fut la grande popularité : *Espana* « arrangée » pour toutes les combinaisons d'instruments, dénaturée en suite de valses par Waldteufel, à l'usage des orgues de Barbarie et des pianos de jeunes filles. Si bien qu'on ne saurait dire, de ce gros succès, s'il a favorisé ou desservi la gloire de Chabrier. Grâce à *España*, son nom n'est ignoré de personne (même parmi ses compatriotes !) ; mais, pour beaucoup, il n'est que l'auteur d'*España* — et l'on entend par là : la valse de Waldteufel. — Vers la même époque, pourtant, Chabrier donnait la mesure de ce qu'il pouvait et comptait faire dans un art plutôt réservé aux connaisseurs, en produisant chez Lamoureux, le 15 mars 1885 : la *Sulamite*, scène lyrique avec chœurs, sur des paroles de Jean Richepin. Cet exquis poème musical, malgré les difficultés inouïes de l'exécution, fut un succès pour l'orchestre Lamoureux et pour M^me^ Brunet-Lafleur qui chantait le rôle écrasant de la Sulamite.

Digitized by Google

Du reste, ces cinq années de 1880 à 1885, furent pour Chabrier une heureuse période de production et de succès. Il publia, en mars 1881, les *Dix pièces pittoresques pour piano;* en septembre 1883, le *Credo d'Amour*; en octobre 1883, les *Trois valses romantiques* pour deux pianos; en octobre 1885, *Habanera*, pour piano. Enfin, en novembre 1884 et novembre 1885, l'orchestre Lamoureux donnait successivement la Légende du premier acte de *Gwendoline* (opéra en 2 actes et 3 tableaux, poème de Catulle Mendès), chantée par Mme Montalba, et le prélude du deuxième acte. Car déjà *Gwendoline* était prête, et l'exécution de cette œuvre, à laquelle Chabrier avait toujours travaillé, et sur laquelle il fondait son avenir, était pour lui la grande affaire. Or, voici que commença le calvaire de *Gwendoline*.

Dès 1885, on s'accordait, dans les milieux musicaux, à reconnaître en *Gwendoline* une des œuvres qui faisaient le plus d'honneur à l'école française, un des drames lyriques où se manifestaient, avec le plus d'éclat, des tendances neuves; et on convenait que sa place était tout indiquée à l'Opéra, scène subventionnée pour servir la cause de l'Art en France. Néanmoins, ce fut seulement en 1893, alors que Chabrier, quasi-moribond, avait à peine conscience des événements, qu'il vit l'inaccessible théâtre s'ouvrir à son chef-d'œuvre. Pendant dix ans, le malheureux artiste s'était morfondu dans la vaine attente, dans les alternatives d'un espoir toujours berné. Que d'aventures avait courues sa pièce, durant cet intervalle ! En 1886, elle fut jouée pour la première fois au théâtre de la Monnaie, à Bruxelles, où tant de glorieuses tentatives d'art se sont produites. Celle-ci s'annonçait comme devant brillamment réussir. La pièce était montée avec le plus grand soin par M. Verdhurdt, le directeur du Théâtre royal, et devait être chantée par Engel, Bérardi et Mlle Thuringer. Quelques jours avant la première, Chabrier arrivait à Bruxelles et faisait entendre au piano des fragments de

Digitized by Google

son œuvre, dans les salons de Constantin Meunier, parmi les ovations d'un public composé d'artistes et de journalistes. Enfin, la première représentation eut lieu, le 10 avril 1886, qui fut un triomphe, proclamé par toute la critique, Ernest Reyer en tête. Et, une semaine après, le jour même où devait avoir lieu la deuxième représentation, on apprenait que M. Verdhurdt était contraint à déposer son bilan, avec un passif de 200,000 francs ! Voilà *Gwendoline* condamnée de nouveau à errer. Ce fut l'Allemagne qui la recueillit. Le 30 mai 1889, elle fut jouée à Karlsruhe, puis à Leipzig en février 1890, à Dresde en juillet, à Munich en novembre, et enfin à Dusseldorf. Ce fut seulement en avril 1893 que *Gwendoline* rentra en France, par Lyon ; et il fallut la nomination de M. Bertrand comme collaborateur de M. Gailhard à la direction de l'Opéra, pour lui permettre de s'installer à Paris. Depuis, elle a été jouée à Nantes, et tout récemment à Bordeaux ; enfin, elle est inscrite au programme des reprises sensationnelles que prépare M. Messager, le nouveau directeur de l'Opéra.

Un an après la mésaventure de Bruxelles, Chabrier tentait fortune avec un ouvrage nouveau, duquel il espérait gloire et profit, l'ayant écrit dans une note plaisante, et plus accessible au public. C'était le *Roi malgré lui*, opéra-comique en trois actes, sur des paroles de Paul Burani et Emile de Najac, librettistes en titre, derrière lesquels se cachait un troisième collaborateur, Richepin. La pièce fut reçue avec empressement par M. Carvalho et montée, en son théâtre, avec un louable souci d'art ; aussi la première représentation, le 21 mai 1887, annonça-t-elle un succès durable. Or, trois jours après, le théâtre de l'Opéra-Comique devenait la proie des flammes ; le trop fameux incendie qui le détruisit anéantissait du même coup le nouvel espoir de Chabrier, comme, un an avant, la faillite de Verdhurdt avait arrêté l'essor de *Gwendoline*. Frappante fatalité : Chabrier, cette fois, fut atterré ; il vécut trois années de découragement et d'hésitation, et ne

Digitized by Google

produisit rien jusqu'en 1890. Cette année-là, le *Roi malgré lui* trouva, à son tour, l'hospitalité en Allemagne, où il fut joué à Karlsruhe, Dresde, Munich et Cologne, avant d'être repris en France, à Toulouse.

Vers 1890, Chabrier se ressaisit : un répit lui fut accordé par son mauvais sort. Il publia la plupart de ses *Romances*, fit entendre, à l'orchestre Colonne, le beau chœur *A la Musique*, qu'il avait écrit pour une fête chez M. Griset ; enfin il donna, en 1891, la *Bourrée Fantasque*. En même temps, il travaillait de toute son ardeur à *Briséïs*, sur le noble poème de Mikhaël et Mendès ; et le bruit courait que cette œuvre surpasserait encore les précédentes. Désormais, Chabrier n'était plus un inconnu, ni en France, ni en Allemagne. Malgré l'échec de ses entreprises, il en sortait illustre, et beaucoup saluaient en lui un des chefs de l'école moderne. A cette gloire naissante venaient les consécrations officielles et mondaines : le Ministre avait donné la croix au vaillant artiste ; les salons le recherchaient. Sa province commençait à en être fière. La « Soupe aux choux » s'honorait de le compter parmi ses membres. Déjà en juin 1886, un concours musical ayant eu lieu à Clermont-Ferrand, à l'occasion d'un voyage ministériel, les organisateurs avaient offert à Chabrier la présidence du jury (1). Et ce fut le retour triomphal au pays d'origine, parmi le hourvari des orphéons, les effusions des vieux camarades, les compliments des gros personnages, les notes flatteuses de la presse locale. Chabrier, de Clermont, se rendit à Ambert : c'était la deuxième fois seule-

(1) Voici quelques détails sur ce Concours :

Le jury comprenait, à côté de Chabrier, diverses personnalités artistiques de Clermont ou de Paris, parmi lesquelles nous relevons les noms de : MM. Claussmann, Mignot. Mathieu, etc. ; — Samuel David, Danhauser, Lefèvre-Niedermeyer, etc.

Le Comité d'organisation avait pour président M. Vazeilles, et pour directeur artistique M. Soulacroup, qui fut chargé d'aller inviter, à Paris, Emmanuel Chabrier.

Le Concours musical eut lieu le 27 juin 1886, M. Saint-Rame étant

Digitized by Google

ment, croyons-nous, qu'il revenait à sa ville natale, — le premier voyage ayant eu lieu vers 1873. Au milieu de sa parenté restée nombreuse, Chabrier se plaisait à évoquer le passé ; il parcourait, de la cave au grenier, avec une gaminerie joyeuse, la maison de l'avenue de la Masse ; partout où il trouvait un piano, il ne pouvait résister au plaisir de montrer les progrès qu'il avait faits, depuis les années d'enfance ! On raconte encore qu'après son départ, tous les pianos d'Ambert durent être mis en réparation... Chabrier fit aussi quelques séjours à Cusset, dans le pays de sa mère. Mais, surtout, à partir de 1890, inquiet déjà d'obscurs malaises, il fit de fréquentes et longues retraites dans l'Indre-et-Loire, à la Membrolle, propriété appartenant à la famille de sa femme. C'est dans ce décor intime et calme qu'il donna son dernier effort, demandant à la riante Touraine de tonifier ses nerfs excédés.

Car bientôt, les fâcheux symptômes s'aggravèrent. Chabrier était pris de vertiges qui, — dit-il dans une de ses lettres, — disparaissaient seulement s'il se mettait au piano. Il maigrissait, devenait sombre, irritable, et, à Paris, on avait peine à reconnaître, dans le pâle fantôme qu'on voyait passer, la rabelaisienne figure du bon Chabrier.

maire de Clermont, en la présence de M. Granet, ministre des Postes et Télégraphes, venu pour un Concours régional agricole.

Extraits du *Moniteur du Puy-de-Dôme* :

(10-11 mai 1886).

« . Notre compatriote déjà illustre, M. Emmanuel Chabrier, dont le Théâtre Royal de la Monnaie, à Bruxelles, joue en ce moment le charmant opéra *Gwendoline*, a bien voulu accepter la présidence du jury... »

(28 juin 1886.)

« ... Les divers locaux des concours ont été très fréquentés, mais c'est au Théâtre que le public s'est porté de préférence. C'est là que M. Emmanuel Chabrier, l'auteur aujourd'hui célèbre de *Gwendoline*, dont nous avons rendu compte, il y a quelque temps, — c'est là, disons-nous, que M. Chabrier remplissait ses fonctions de président du jury, — avec une conscience charmante, il est juste de le noter... »

Et plus loin :

Distribution des prix, place de Jaude.

« ... M. Chabrier est très entouré... »

Digitized by Google

Son goût de faire des lettres tournait à la manie, et le style devenait incohérent. L'idée fixe, c'était de terminer *Briséïs ;* il écrivait un lambeau de mélodie informe, et demandait à un ami de l'achever, croyant avoir suffisamment indiqué sa pensée. Un jour, se rendant compte qu'il ne dépasserait guère le premier acte de son ouvrage, il pria Pierre de Bréville de rassembler ses amis, pour leur faire entendre ce fragment. « Puis, dit Bréville, il quitta » Paris en me disant : « Tu ne me verras plus avant long- » temps. Je suis malade, et alors. comme les animaux, je » me cache. » En effet, on ne le vit plus que pour la première représentation de *Gwendoline* à l'Opéra. Car cette réparation tardive lui fut tout de même accordée. En mars 1893, il reçut de M. Bertrand ce billet : « Je suis heureux » de vous donner une bonne nouvelle qui, je l'espère, » hâtera votre guérison. *Gwendoline,* votre belle œuvre » que Paris devrait avoir entendue depuis longtemps, sera » représentée cette année à l'Opéra. Rétablissez-vous bien » vite, afin de venir vous-même diriger les études. Croyez, » etc. » Or, le soir de la répétition générale (20 décembre 1893), Chabrier y assistait dans une loge, entre sa femme et ses fils ; quand le rideau se baissa sur le dernier acte, le public et l'orchestre, debout, acclamèrent l'auteur ; et lui, affaissé, absent, ne savait de quoi il s'agissait ; il fallut que Catulle Mendès le poussât au bord de sa loge, face à l'ovation ; alors, il porta la main à son cœur, en signe de remerciement, et pleura. La joie, d'ailleurs, ne l'atteignait plus ; ceux qui vinrent le féliciter, au lendemain de la première, le trouvèrent seulement navré d'une menue critique qu'il avait lue dans un journal. La paralysie cérébrale avait fait son œuvre, la mort ne pouvait rien y ajouter. Chabrier traîna encore quelques mois, et s'éteignit le 13 septembre 1894. Quelque temps avant, il avait exprimé le vœu d'être enterré à Passy, près des deux amis qu'il chérissait entre tous : Victor Wilder et Manet. Faute de place au cimetière de Passy, l'inhumation eut lieu à Montparnasse, après

Digitized by Google

une cérémonie religieuse à Notre-Dame de Lorette. Les obsèques furent suivies par une foule d'écrivains et d'artistes; deux discours furent prononcés, l'un par Armand Silvestre, au nom du Ministre de l'Instruction publique; l'autre, par Victorin de Joncières, au nom de la Commission des auteurs. Quelques années après, Mme Chabrier suivait son mari dans la mort.

Même par delà le tombeau, l'injuste fatalité sembla poursuivre Chabrier, car sa mémoire n'a pas encore obtenu l'éclatante revanche à laquelle il avait droit. Certes, ce furent de touchants hommages, que les exécutions posthumes de *Briséïs* inachevée, d'abord chez Lamoureux, en janvier 1897; ensuite, au Théâtre royal de Berlin, en janvier 1899; enfin, à l'Opéra, en mai de la même année. L'audition aux concerts Lamoureux, surtout, eut le caractère d'une solennité commémorative. Tout Paris mondain, artiste et lettré, y afflua; aux derniers accords, les acclamations éclatèrent, telles que Charles Lamoureux dut revenir six fois pour saluer, les yeux brillants de larmes au souvenir de l'ami regretté. Quant aux représentations données à l'Opéra, elles furent méritoires : car c'était s'imposer un sacrifice que de monter à grands frais cet acte isolé, qui ne pouvait attirer le grand public; par ce geste de piété artistique, la direction de l'Opéra a racheté ses torts envers Chabrier. Mais depuis, ç'a été l'oubli, ou presque. En vain les critiques indépendants, surtout parmi les musiciens professionnels, avaient-ils célébré à l'envi l'artiste disparu : ils ne furent pas suivis par les musicographes disposant de la grande publicité, esclaves de la mode qu'ils prétendent diriger, et dont le snobisme s'offusque de trouver belle une musique si saine et si franche, — si française. — En Auvergne, dans la petite patrie de l'artiste, ce fut plus navrant encore. La ville de Clermont-Ferrand, elle du moins, a fait une partie de son devoir envers l'ancien élève du Lycée Blaise-Pascal, en donnant son nom à une rue du quartier des Salins, et en accompa-

Digitized by Google

gnant cette motion, au Conseil municipal, de généreuses et claivoyantes paroles (1). Mais Ambert!... Cette sous-préfecture, à laquelle Chabrier tenait par tant de liens, semble ignorer le plus glorieux de ses enfants. Le projet d'un monument qu'on voulait y élever à sa mémoire n'y rencontra que de l'indifférence, sinon de l'hostilité. Un comité s'était formé à Paris, ayant à sa tête MM. Gailhard, directeur de l'Opéra ; Enoch, éditeur ; Cornil, sénateur, et cousin de Chabrier ; Farjon, alors député d'Ambert : quand il soumit son idée au Conseil municipal d'Ambert, celui-ci refusa même d'examiner la proposition. Nous voulons croire, pour l'honneur de nos compatriotes, que ces édiles n'exprimaient pas le sentiment populaire et que la question reste posée.

Telle fut la destinée d'Emmanuel Chabrier : malgré d'éclatants succès, il est resté un incompris. La libre passion, l'ambition vitale de l'Auvergne, qu'il exprimait superbement, parurent excessives parmi la torpeur du siècle. Il eut contre lui les timorés et les pédants, c'est-à-dire le plus grand nombre ; et il est tombé, suivant la si juste expression de Bergerat, en « Vaincu de Paris ».

(1) Séance du 31 octobre 1900. Dénomination de voies publiques. Rapport de M. *Fontbertasse*.

.....

M. Fontbertasse :

« ... Dans un autre ordre d'idées, nous avons voulu aussi rendre hommage à la mémoire de notre éminent compatriote, le compositeur Emmanuel Chabrier, trop tôt ravi à l'art musical, et à sa gloire, qui allait grandissant chaque jour. Qui sait à quelles hauteurs sublimes il serait parvenu, si la mort lui en avait laissé le temps ! Son magnifique talent confinait déjà au génie. Même, dans *Brisëïs*, qu'il n'a malheureusement pas eu le temps d'achever, il s'est placé au premier rang des grands maîtres de notre époque par la grandeur soutenue de son inspiration, et par la resplendissante beauté de ses idées mélodiques. Son nom a été donné à l'ancienne rue Gaillard, aux Salins : la place Gaillard (ancienne place du Poids-de-Ville) suffisant à rappeler les grands services rendus par notre regretté sénateur. »

J. DESAYMARD.

(A suivre.)

Digitized by Google

COLLECTION ICONOGRAPHIQUE

DES

CHAMPIGNONS D'AUVERGNE

LISTE DES ESPÈCES

(Suite.)

Boletus.

343. *B. strobilaceus* Scop. — Sur la terre, bois d'Allagnat; 8 septembre 1853.
344. *B. flavus* var. *elegans* Schum. — Bois de Randan, sur la terre; 16 septembre 1853.
345. *B. luteus* L. ou *annularius* B. — Bois de pins des Bourassiers, sur la terre; 18 octobre 1852.
346. *B. edulis* B. — Enval, sous les châtaigniers; 15 juin 1853.
347. *B. versipellis* Fr. — Forêt de Randan; 16 septembre 1853.
348. *B. cyanescens* B. — Bois d'Allagnat, sur la terre; 8 septembre 1853.
349. *B. castaneus* B. — Bois de Randan, sur les chênes; 16 septembre 1853.
350. *B. striepes* Scr. — Bois d'Allagnat, sur les hêtres; 8 septembre 1853.
351. *B. satanas* Lenz. — Sous les châtaigniers, à Enval; 7 août 1853.
352. *B. chrysantheron* B. — Sous les châtaigniers, près Crouzols; 7 août 1853.
353. *B variegatus* Schwartz. — Bois de Randan, sous les pins; 21 octobre 1853.
354. *B. sistotrema* Fr. — Bois de pins, à Vance; 20 septembre 1853.
355. *B. subtomentosus* L. — Bois de Randan; 7 août 1854.
356. *B. granulatus* L. — Bois de Crouzols, sous les pins; 24 mai 1853.

Digitized by Google

Fistulina Bull.

357. *F. hepatica* Huds. — Sur une vieille souche, au bois de Crouzols; 27 septembre 1853.
358. *F. hepatica* Huds. — Bois de Crouzols, sur un tronc de châtaignier; 31 octobre 1854.

Mérulius Pers.

359. *M. rufus* Pers. — Sur des branches de genévriers vivants, au Mont-Dore; 30 mai 1853.

FAMILLE DES HYDNACÉES

Hydnum L.

360. *H. repandum* L. — Forêt de Randan, sur la terre; 21 octobre 1853.
361. *H. imbricatum* L. — Bois de Randan: 7 août 1854.
362. *H. floriforme* var. *ferrugineum* Fr. — Bois de chêne, près Chantelle-la-Vieille (Allier); 1er septembre 1853.
363. *H. velutinum* Fr. — Sur la pelouse pierreuse, au-dessous de Sousmarcheix; 20 octobre 1852.
364. *H. auriscalpium* L. — Bois de Randan, sous les pins; 7 août 1854.
365. *H. coralloïdes* Scop. — A Lagantière, près Clermont; 10 juillet 1854.
366. *H. pudorinum* Fr. — Au pied des mousses sèches, à Crouzols; 1er novembre 1853.
367. *H. squalinum* R. — Bois de la Goulie, sur le bois pourri; 19 avril 1856.

FAMILLE DES CLAVARIÉES

Sparassis Fr.

368. *S. crispa* var. *laminosa* Fr. — Sous les sapins, près Volerville; 25 septembre 1853.

Clavaria L.

369. *C. grossa* Pers. — Sous les châtaigniers, à Enval; 26 juin 1853.
370. *C. rugosa* B. — Les Chaumes-du-Puy; 8 novembre 1857.

Digitized by Google

371. *C. cristata* Holmsk. — Les Chaumes-du-Puy ; 8 novembre 1857.
372. *C. fragilis* Holmsk ou *eburnea* Pers. — Bois de la Roche, près Aigueperse, sur la terre ; 7 octobre 1852.
373. *C. muscoïdes* Gillet. — Sous les pins, bois de Crouzols ; 26 septembre 1853.
374. *C. fimbriata* Pers. — Bois de pins d'Arlanc ; 20 octobre 1856.
375. *C. delicata* Fr. — Dans la cave, sur de vieilles crottes de chat ; 26 octobre 1853.
376. *C. grisea* Pers. — Les Chaumes-du-Puy ; 1er octobre 1857.
377. *C. spinulosa* Pers. — Les Chaumes-du-Puy, sur la terre ; 1er octobre 1857.
378. *C. amethystina* Batt. — Bois de la Roche, près Aigueperse ; 20 septembre 1853.
379. *C. acroporphyrea* Sch. — Forêt des Colettes, sur la terre ; 4 octobre 1853.
380. *C. flava* Sch. — Forêt de Randan, sur la terre ; 21 octobre 1853.
381. *C. formosa* Pers. — Les Chaumes-du-Puy, sur la terre ; 1er octobre 1857.
382. *C. rufescens* Schœff. — Les Chaumes-du-Puy ; 1er octobre 1857.
383. *C. fastiga* L. — Bois de Chazeron, près Riom ; 13 juillet 1854.
384. *C. striata* Pers. — Bois de Vance, sous les pins ; 15 octobre 1856.
385. *C. Helvcola.* — Les Chaumes-du-Puy ; 8 novembre 1859.
386. *C. pistillaris* L. — Au Bouchat ; octobre 1857.
387. *C. ligula* Sch. — (Pas de fiche).
388. *C. juncea* A et S. — Les Chaumes-du-Puy ; 4 novembre 1857.
389. *C. luticola* Lasch. — Parmi la mousse, près du bois de Chazeron ; 20 octobre 1852.

Typhula Fr.

390. *T. filiformis* B. — Aux Gazeriers, sur les feuilles mortes ; septembre 1857.

Pistillaria Fr.

391. *P. gracilis* Berk. — Sur le bois pourri, dans le bois de Chazeron ; 7 juin 1853.

Digitized by Google

FAMILLE DES THÉLÉPHORÉES

Craterellus Fr.

392. *C. cornucopioides* L. — Bois de Randan, parmi la mousse; 21 octobre 1853.
393. *T. spiculosa* Fr. — Vieilles souches de peuplier, à Enval ; 29 janvier 1854.
394 *T. terrestris* var *laciniata* Pers. — Bois des Bourassiers, au pied des pins morts ; 13 décembre 1852.

Stereum Fr.

395. *S. striatum* Fr. — Bois de la Goulie, souches de hêtre ; 29 avril 1856.
396. *S. purpureum* Fr. — Au Moulin-Blanc., près Riom, sur un vieux peuplier ; 7 juin 1854.
397. *S. fuscum* Schrad. — Sur les branches mortes, aux Charmats, près Riom ; 26 septembre 1853.
398. *S. disciforme* DC. — Sur les vieux troncs de saule, à Ménétrol ; 8 octobre 1852.

Cyphella Fr.

399. *C. capula* var. *flavescens* Holmsk. — Bois de Randan, sur le Vieux-Bois ; 17 juin.

Corticium Fr.

400. *C. calceum* Pers. — Aux Gazeriers, sur une vieille souche ; 14 avril 1856.
401. *C. læve* Pers. — Champeau, près Tedde, sous l'écorce d'un peuplier ; 9 mars 1856.
402. *C. incarnatum* Pers. — Sur une bûche de hêtre, dans la cour, à Riom ; novembre 1853.
403. *C. cinereum* Fr. — Sur une branche pourrie, à Crouzols ; 1er novembre 1853.

FAMILLE DES PHALLOIDÉES

Phallus L.

404. *P. caninus* Huds. — Mont-Dore (pas d'autre indication).
405. *P. impudicus* L. — Bois d'Allagnat, sur les feuilles mortes ; 8 septembre 1853.

Digitized by Google

FAMILLE DES NIDULARIÉES

Cyathus Hall.

406. *C. hirsutus* Sch. — Vieilles souches, à Fontainebleau ; 18 juin 1853.
407. *C. sericeus* Sch. — Au pied des vieilles souches de vignes, près Riom ; 17 juin 1853.
408. *C. crucibulum* Hoffm. — Bois d'Allagnat ; 8 septembre 1853.

FAMILLE DES LYCOPERDINÉES

Tulostoma Pers.

409. *T. mammosum* Pers. — Sur les terres, près Châtelguyon ; 10 février 1853.

Pisolithus A. et S.

410. *P. arenarius* A. et S. — (Pas de fiche).

Scleroderma Pers.

411. *S. aurantiacum* Bull. — Bois de Randan, chemins herbeux ; 16 septembre 1853.
412. *S. verrucosum* Bull. — Sur la terre, sous les châtaigniers, au-dessous de Sousmarcheix, 20 octobre 1852.
413. *S. vulgare* Fr. — Bois de chêne, près Chantelle ; 1er septembre 1853.

Geaster Mich.

414. *G. hygrometricus* Pers. — Sur la terre, au Bouchat, 4 mai 1853.
415. *G. hygrometricus* Pers. — (Pas de fiche.)

Lycoperdon Tourn.

416. *L. excipuliforme* Scop. — Châtaigneraie des Charnats ; 22 septembre 1853.
417. *L. gemmatum* Fl. dan. — Bois d'Allagnat, sur les feuilles mortes ; 8 septembre 1853.
418 *L. utriforme* B. — Petit bois, près Gimeaux ; 15 septembre 1853.

Bovista Dill.

419. *B. plumbea* Pers. — Sur les pelouses, à Crouzols ; 10 juin 1853.

Digitized by Google

FAMILLE DES HYMENOGASTRÉES

Hymenogaster Vitt.

420. *H. Bulliardi* Vitt. — Bois de pins, des Boulards ; 20 septembre 1853.

Sphærobolus Tode.

421. *S. stellatus* Tod. — Bois de Montlaure, sur les feuilles pourries ; 15 octobre 1857.

FAMILLE DES CALOCÉRÉES

Calocera Fr.

422. *C. viscosa* Fr. — Dans le bois de Martinanches, près Saint-Dier ; 7 octobre 1853.

423. *C. cornea* Fr. — Bois des environs de Thiers ; 16 octobre 1857.

FAMILLE DES DACRYMYCETÉES

Dacrymyces Fr.

424. *D. stillatus* Fr. — Mont-Dore, cascade Lavernière ; 2 juillet 1856.

425. *D. chrysocomus* B. — Sur du terreau humide, au Maréchat, près Riom ; 17 octobre 1853.

426. *D. fragiformis* Pers. — Sur l'écorce de châtaigniers, Marsat, près Riom ; 20 octobre 1854.

FAMILLE DES TREMELLÉES

Ulceola.

427. *U. foliacea* Pers. — Bois d'Arlanc, sur le sapin ; 18 octobre 1856.

Exidia Fr.

428. *E. glandulosa* B. — Sur les branches mortes, dans les bois du Bouchat ; 4 mai 1853.

429. *E. gelatinosa*. — Bois de Vance, sur l'écorce du saule ; 15 octobre 1857.

Digitized by Google

Tremella Dill.

430. *T. intumescens* Eng. — Forêt de Colettes, sur le bouleau ; 13 mai 1857.
431. *T. mesenterica* Retz. — Bois coupé, à Vance ; 6 juillet 1854.
432. *T. sarcoïdes.* — Bords de la Vance, sur les troncs d'aulne ; 15 octobre 1856.

FAMILLE DES AURICULARIÉES

Auricularia Bull.

433. *A. mesenterica* Fr. — Sur les vieilles souches de peuplier, à Fontainebleau ; 18 mai 1853.
434. *A. auricula Judæ* L. — Forêt des Colettes, sur une vieille racine ; 14 avril 1856.
435. *A. auricula Judæ* L. — Varennes-sur-Morge, sur le sureau ; 11 octobre 1856.
436. *A. auricula Judæ* L. — Varennes-sur-Morge, sur le sureau ; 11 octobre 1856.

II. — ASCOMYCÈTES

Lachnella Fr.

437. *L. corticalis* Fekl. — Aux Gazeriers, sur le peuplier blanc ; septembre 1857.

Helotium Fr.

438. *H. clavus* var. *violascens* Alb. et Schw. — Sur les bouses, à Saint-Genès-l'Enfant ; 7 juin 1854.
439. *H. albellum* Karst. — Aux Gazeriers, sur les ronces mortes ; septembre 1857.
440. *H. citrinum* Fr. — Sur les vieilles souches, dans le bois de Crouzols ; 7 février 1853.

Ombrophila Fr.

441. *O. sarcoïdes* Kurst. — Sur une souche de chêne, dans le bois de Randan ; 21 octobre 1853.

Bulgaria Fr.

442. *B. inquinans* Fr. — Sur les chênes coupés, dans le bois des Charmats ; 22 septembre 1853.

Digitized by Google

Peziza Pers.

443. *P. corona* Jacq. — Bois près Mirefleurs; 24 avril 1856.
444. *P. corona* Jacq. — Bois près Mirefleurs; 24 avril 1856.
445. *P. firma* Bolt. — Bois de Randan, sur une souche de chêne; 7 août 1854.
446. *P. badia* Pers. — A Riom, sur les fumiers; 12 mai 1856.
447. *P. coccinea* Jacq. — Dans les haies, à terre, à Bullon; 2 janvier 1857.
448. *P. coccinea* Jacq. — Dans les haies, à terre, à Buloln; 2 janvier 1857.
449. *P. scutellata* L. — Allée de Crouzols, sous les châtaigniers; 23 juin 1853.
450. *P. ciliaris* Schrad. — Les Gazeriers, tiges herbacées; 28 octobre 1857.
451. *P. punctiformis* Fr. — Bois du Capucin, vieilles souches; 19 mai 1856.
452. *P. punctiformis* Fr. — Bois du Capucin, vieilles souches; 19 mai 1856.
453. *P. vesiculosa* B. — Sur du terreau humide, au Marechat, près Riom; 17 octobre 1853.
454. *P. vesiculosa* B. — Sur la terre, à la Pose, près Riom; 5 juin 1854.
455. *P. vesiculosa* B. — Jardin de M. Lecoq, à Clermont, le long du mur; 4 novembre 1853.
456. *P. ochracea* Boud. — Thiers, dans les jardins, sur la terre; 20 avril 1857.
457. *P. fulgens* Pers. — Bois de sapins de la Chartreuse, sur la terre; 5 mai 1856.
458. *P. fulgens* Pers. — Bois de sapins de la Chartreuse, sur la terre; 5 mai 1856.
459. *P micropus* Pers. — Bois de Chazeron, sur un aulne pourri; 5 juin 1853.
460. *P. melaloma* Alb. et Schw. — Bouchat, sur la terre brûlée; 22 octobre 1857.
461. *P. miniata* Fckl. — Dans les bruyères, près de Sugères; 18 octobre 1853.
462. *P. auriantia* Fl. dan. — Sur la terre, dans les bois de sapins, près Sugères; 20 octobre 1853.
463. *P. auriantia* Fl. dan. — Sur la terre, dans un bois de chênes, à Vance; 4 octobre 1853.
464. *P. aurantia* Fl. dan. — Sur la terre, dans les bois de sapins, près Vollore-Ville; 26 septembre 1853.

Digitized by Google

465. *P. muscigena* Fr. — Le Bouchat, sur la mousse des vieux murs; 4 novembre 1857.
466. *P. tennissima* Q. — Vallon de Soup, sur les vieux glands; 4 octobre 1857.
467. *P. fructigena.* — Bois de Vance, sur les fruits du hêtre; 15 octobre 1856.
468. *P. acetabulum* L. — Sur la terre, au bois des Charmats, près Riom; 20 mai 1853.
469. *P. leporina* Batsch. — Bois d'Arlanc, sur la terre; 20 octobre 1856.
470. *P. violacea* Pers. — Sur les vieilles souches pourries de hêtre, dans la forêt des Colettes; 4 octobre 1853.
471. *P. violacea* Pers. — Bois d'Allagnat, sur les vieux troncs pourris; 3 octobre 1852.
472. *P. cupularis* L. — (Pas de fiche.)
473. *P. succosa* BK. — Sur les fumiers, près Riom; 5 mars 1855.
474. *P. venosa* Pers. — Bois de la Roche, près Aigueperse; 22 mai 1853.
475. *P. umbrorum* Fekl. — Sur un vieux saule, près Marsat; 22 mai 1853.
476. *P. nivea* Fr. — Bois de Bussière, près Aigueperse; 26 mai 1853.
477. *P. cerina* Pers. — Bois de la Goulie, sur les branches pourries; 29 avril 1857.
478. *P. vinosa* A. et S. — Vallon du Soup, sur les vieilles souches de chêne; 4 octobre 1857.
479. *P. coronata* Bull. — Aux Gazeriers, sur les branches mortes; septembre 1855.
480. *P. bicolor* Bull. — Mont-Dore, écorce des sapins; 19 mai 1856.
481. *P. cinerea.* — Bois de la Goulie, souche de hêtre; 29 avril 1856.
482. *P. hygrophora.* — Le Marèchat, près Riom; 26 septembre 1857.

Rhizina Fr.

483. *R. undulata* Fr. — Parmi les broussailles, à Bullon, près Lezoux; 10 mai 1853.

Erinella Q.

484. *E. calycina* Hedw. — Les Gazeriers, vieilles souches de vigne; 14 avril 1856.

Digitized by Google

Calycella Bull.

485. *C. alba* Pat. — Bois d'Arlanc, sur les souches de sapin; 20 octobre 1856.

Selerotium Hedw.

486. *S. carium* D. C. — Bois de Mirabelles; février 1856.

Helvella Pers.

487. *H. infula* Schœff. — Sur la terre, aux Charmats; 20 mai 1853.
488. *H. suspecta* Krombk. — Bois de Crouzols, sur la terre sablonneuse; 19 juin 1853.
489. *H. atra* Kœnig. — Sous les châtaigniers, à Crouzols; 23 juin 1853.
490. *H. crispa* (mitra) Fr. — Lisière du bois de la Roche, près Aigueperse; 7 octobre 1852.
491. *H. elastica* Bull. — Sous les châtaigniers, à Crouzols; 23 juin 1853.
492. *H. lacunosa* Afzl. — Les Chaumes-du-Puy; 8 novembre 1857.

Leotia Fr.

493. *L. gelatinosa* Bull. — Parmi la mousse, sous les châtaigniers, près de Soumarcheix; 20 octobre 1852.

Morchella Pers.

494. *M. esculenta* Pers. — Bois de Saulagnat; 25 avril 1856.
495. *M. conica* Pers. — Haies à Ronchalon, près Riom; 20 mai 1853.
496. *M. semi-libera* D. C. — Dans les haies, près Crouzols; 14 mai 1853.
497. *M. patula* Pers. — Broussaille, derrière Bonnefille; 13 mai 1853.

Geoglossum Pers.

498. *G. glabrum* Pers. (clavaria ophioglossoïdes). — Parmi la mousse, dans un pré, à Ronchalon; 11 octobre 1852.

Mitrula Fr.

499. *M. paludosa* Fr. — Sur les feuilles mortes, dans les endroits marécageux du bois de Randan; 26 mai 1853.

Digitized by Google

Spathularia Fr.

500. *S. flaccida* Pers. — Bois d'Allagnat, sur les feuilles mortes; 8 septembre 1853.
501. *S. crispa* Corda. — Bois d'Allagnat, sur les feuilles mortes; 3 octobre 1852.

Vibrissea Fr.

502. *V. truncorum* Fr. — Vallon de Soup, vieilles souches de chêne; 4 octobre 1857.

Acrospermum Tode.

503. *A. compressum* Tode. — Les Gazeriers, sur les vieilles tiges herbacées; 14 avril 1856.

III. — MYXOMYCÈTES

Lycogola Pers.

504. *L. epidendron* Fr. — Bois de Montlaure, sur les branches pourries; 14 avril 1856.
505. *L. epidendron* Fr. — Mont-Dore, sur les sapins coupés; 19 mai 1856.
506. *L. flavo-fusca* Rostf. — Sur les vieux troncs d'arbres, à Chazeron; 5 juin 1853.

Reticularia Fr.

507. *R. umbrina* Fr. — (Pas de fiche.)

Perichœna Fr.

508. *P. depressa* Lib. — Bois de La Goulie, souches de hêtre; 29 avril 1856.

Tilmadoche Fr.

509. *T. mutabilis* Rfki. — Bois des Colettes, sur les vieilles souches; 13 avril 1856.
510. *T. mutabilis* Rfki. — Bois de La Roche, sur les souches pourries; 20 septembre 1853.

Digitized by Google

Craterium Trent.

511. *C. aureum* Schum. — Mont-Dore, sur les sapins; 26 juillet 1856.

512. *C. minutum* Rfki. — Bois de La Roche-Tuilière, sur l'angélique sauvage.

Fuligo Hall.

513. *F. varians* Sommf. — Sur l'herbe morte, dans le bois des Bourrassiers; 13 décembre 1852.

J.-B. Pedon.

Digitized by Google

PETITES ÉPHÉMÉRIDES CLERMONTOISES

(Suite)

LE THÉATRE A CLERMONT-FERRAND

ÉDIFICES, ARTISTES, SPECTATEURS, PIÈCES.

Cette intéressante question a déjà été étudiée et exposée avec beaucoup d'érudition, au triple point de vue ci-dessus annoncé par Ambroise Tardieu, Félix Ronserail et d'autres encore; moi-même j'en ai dit quelques mots dans une de mes communications relatives à l'histoire de notre ville. On pourrait donc considérer cette question comme suffisamment élucidée. Néanmoins, j'espère la compléter en y ajoutant mes observations et souvenirs rétrospectifs, mais à la condition de ne donner à ce petit factum d'autre amplitude que celle que comporte un simple entretien sur des impressions personnelles que seule peut rendre une forme d'expressions familière et humoristique.

Il faut vous dire d'abord que je suis allé aux représentations durant presque toute ma vie, que je n'ai cessé d'y assister que lorsque le poids des ans m'a fait, de la « réclusion », une mesure de prudence; que j'y occupais une des meilleures places; que j'y étais toujours accueilli avec déférence et empressement; que c'était mon droit; que j'avais en outre plus que l'autorisation, mais même le devoir d'aller, pendant les entr'actes et les répétitions, sur la scène, territoire « tabou » pour les vieux marcheurs et

Digitized by Google

les jeunes étourneaux en quête d'aventures, et tout cela gratis !

N'allez pas croire que j'usais de cartes de faveur, ni que j'étais dans les musiciens, ni que je faisais partie du chœur des figurants, ni que je me mêlais à l'honorable corporation des chevaliers du lustre, les « romains » du « de viris » me suffisant ; il ne s'agissait pas non plus de « prérogative d'auteur », car j'ai écouté tant de pièces, qu'heureusement je n'ai pas senti le besoin d'en ajouter une de mon cru ; donc, me direz-vous, ô homme mystérieux, comment pénétriez-vous, et quel était ce droit auquel vous venez de faire allusion ? Parbleu, pour le découvrir, point n'est utile de recourir à la sagacité d'Œdipe, et l'énigme est bien simple : j'étais médecin du théâtre, poste que mon père avait occupé avant moi, ce qui vous explique mon entrée précoce dans le temple des Muses.

Rétrogradons maintenant d'une soixantaine d'années ; que de changements se sont opérés dans notre ville depuis cette lointaine époque ! Ceux d'alors comme ceux d'aujourd'hui, jusque dans ces derniers temps, avaient vu sur le haut du marché aux poissons, en face de la rue Boirot, une vieille maison, avec, au premier, une fenêtre à meneau, qu'on vient de démolir pour alignement et reconstruction. Derrière cette fenêtre renaissance, ceux d'autrefois avaient pu entrevoir en passant le profil d'une vieille dame ratatinée, en train de tricoter ou de lire, le nez enfourché d'énormes lunettes ; on aurait cru voir un tableau de Gérard Dow. Cette vénérable dame était Mademoiselle P..., propriétaire de la maison archaïque. Qui était-elle ? Ces souvenirs sont si lointains, qu'ils n'ont plus laissé dans ma mémoire que des bribes nuageuses et floues. Ce dont je me souviens, c'est qu'elle était une amie de ma famille ; qu'elle venait de temps à autre pour dîner le dimanche à midi et partager avec nous la soupe grasse aux légumes et le bouilli gourmandé de persil ; elle était d'une grande amabilité. J'allais aussi

Digitized by Google

la voir avec ma grand'mère, Mme Puray, et chaque fois, je ne manquais pas de lui demander de me montrer un certain crâne humain oublié dans une chambre par quelque carabin négligent et qu'elle serrait dans le fond d'un placard. Pendant que les dames causaient, j'allais m'installer à la fenêtre à meneau, non sans avoir dérangé la table à ouvrage et le rouet aux écheveaux.

Mais si Mlle P... possédait pour ainsi dire pignon sur rue, en revanche son escarcelle était loin de présenter un état pléthorique ; aussi pour remédier à cette inquiétante atrophie, avait-elle imaginé de prendre en pension quelques enfants étrangers, auxquels elle inculquait l'instruction première ; je n'en citerai que deux que j'y ai vus : le colonel d'artillerie Ernest Cohadon, et Ambroise Tardieu, l'historiographe de l'Auvergne ; par ces deux, on peut juger des autres et convenir que la méthode d'enseignement de la bonne vieille avait du bon. Mais son ingéniosité ne devait pas s'en tenir à la pédagogie infantile ; elle louait en garni le second étage, préférablement aux comédiens qui se trouvaient ainsi à deux pas du théâtre et à proximité des marchés aux provisions.

Il advint, qu'une année, un directeur du théâtre, M. Tavernier, vint louer chez Mlle P... ; s'étant informé d'un médecin, notre vieille amie lui indiqua le jeune docteur François Hospital, installé à Clermont par son mariage depuis peu d'années. Le directeur le nomma médecin du théâtre par une lettre que j'ai conservée. Plus tard, en présence de compétiteurs, mon père fit légaliser son poste par un arrêté municipal, et put, dès lors, jouir tranquillement de ses petites prérogatives. Quand je succédai à mon père, en 1865, je n'eus pas d'autre nomination que celle que m'octroya M. Blachereau, directeur, tout en s'habillant en « Tromb-al-Cazar » dont il allait jouer le rôle quelques instants après ; pas plus compliquée que cela mon investiture, pas de cérémonial. Moi aussi, j'eus à compter avec la compétition ; mes supplanteurs deve-

Digitized by Google

naient légion ; jamais troupe de comédiens ne fut l'objet de plus d'attentions thérapeutiques ; on ne déplaçait pas un « portant », on n'ouvrait pas une trappe, sans qu'aussitôt il en émergeât un praticien : c'était le service médical à « surprises ». Pour mettre un frein à cet envahissement, je fis comme mon prédécesseur, en obtenant du Maire une nomination officielle. J'ai conservé ma place jusqu'en 1902, époque où, sur mes indications et d'après un règlement par moi rédigé, M. le Maire (1) m'a donné trois successeurs.

Les historiographes précités nous apprennent que la salle de spectacle, avant celle du Plateau central, était située sur le territoire de l'Hôtel de Ville actuel, dans un massif d'immeubles appartenant à la Ville. Après la tourmente révolutionnaire, la France se ressaisit, et toute l'ère du Directoire fut en fêtes ; on ne guillotinait plus, mais on fusillait encore quelque peu, et on déportait pas mal ; mais les cris de désespoir et les détonations d'armes à feu étaient étouffés par les soupirs de soulagement des épargnés, et les animations de soupers devenus régence. Les théâtres rouvrirent leurs portes, et des troupes d'artistes se transportèrent en province. Il en vint une à Clermont ; toute la population lui fit le meilleur accueil, et les artistes furent invités dans beaucoup de familles.

Le théâtre du Plateau central, commencé en 1789, jamais achevé par suite d'un conflit entre l'Evêché et la Ville, et aussi du décès de l'architecte, fut cependant inauguré en 1807. Si l'extérieur, non achevé, était affreux, la salle était fort convenable et la scène très vaste. Comme je ne devais naître qu'une trentaine d'années plus tard, je ne vous raconterai pas cette inauguration, ni ce qui s'est passé depuis, jusqu'en 1848, où j'ai moi-même été admis parmi les spectateurs ; l'aimable et documenté conteur

(1) M. Renon.

Digitized by Google

Ronserail s'est chargé de remplir cette lacune avec son humour habituelle.

Impossible de me souvenir de la pièce qui se déroula devant moi pour la première fois ; ce devait être quelque drame bien noir, car je me souviens d'une scène dans une forêt peu éclairée ; des hommes d'armes entourent une jeune femme aux longs cheveux épars, qui pleure et qui raconte quelque chose, puis elle supplie les hommes armés qui la repoussent, le tout avec accompagnement austère de l'orchestre? Ça sent l'Anne Radcliff. Une autre fois, c'était une femme traversant le Tibre à la nage et poignardée sur la rive ; on me dit qu'on jouait « la Fête de Néron ». Mais peu à peu je me formais et je me débrouillais dans tout ce chaos ; en ai-je vu sur scène, de ces « traîtres, hommes terribles, Lazare le Pâtre, Albinus, Fra Diavolo, Masaniello, pirates et corsaires, asphyxiés, fusillés, précipités, persécutés, potentats et pauvres en haillons, reines et trovatores enfermés dans des tours, Lesurque, Fualdès, Latude, orphelins et orphelines, cadavres à foison, demi-dieux, quart de dieux », que sais-je! Jusqu'en 1860 le goût dramo-romantique faisait encore recette à Paris et plus encore en province, puis il s'affaiblit insensiblement pour disparaître sous le dédain de la haute société qui le trouvait commun, et les lazzi du parterre et du paradis, lazzi devenus légendaires et dont quelques-uns sont tellement endiablés, qu'aux passages les plus pathétiques ils dérideraient les plus moroses.

Un autre genre de pièces que j'aimais beaucoup et qui a disparu complètement, c'est le « vaudeville à couplets » ; je concède que cette alternance de parler et de chants, ordinairement effectués en vêtements contemporains avait quelque chose de paradoxal, le chant scénique exigeant pour l'imagination, de riches costumes archaïques et pittoresques ; qu'il était choquant de voir en scène, par exemple : un monsieur rassis en bonnet grec, pantalons à pieds et lévite, venir filer des roulades sur des paroles le

Digitized by Google

plus souvent risquées ; néanmoins le vaudeville avait du bon, il était boute-en-train et instructif sous une forme égrillarde. Les opérettes lui succédèrent, elles étaient sœurs puînées de l'opéra bouffe importé d'Italie ; traitées par les Hervé, les Offenbach, les Lecocq, les Planquette et d'autres, elles se substituèrent au vaudeville ; la mythologie et le bouffe remplaçaient l'actualisme, la modeste garde-robe des personnages habituels du vaudeville faisait place à des accoutrements hétéroclites, enfin l'intervention musicale prenait de plus en plus les proportions d'une partition. Mais ce qui n'a pas disparu, ce qui vivra encore, ce sont ces airs et ces ritournelles, qui lui furent tout spécialement adaptés, et qui contribuèrent à son succès.

Si ma mémoire est fidèle, il me semble que ce n'est que depuis 1872, qu'il y a eu deux troupes théâtrales, une d'hiver, l'autre d'été. Avant, les deux troupes n'en formaient qu'une qui fonctionnait tout l'hiver ; le jeudi on jouait une comédie et un opéra-comique ; le dimanche un mélodrame en cinq actes et huit tableaux et un grand opéra ! on commençait à 7 heures pour ne terminer qu'après minuit, on en avait pour son argent. Le répertoire comprenant à la fois la déclamation et le chant était considérable puisque, outre les œuvres tombées dans le domaine public, il s'augmentait aussi de celles qui exigeaient encore des droits d'auteurs et celles plus rares, qui récentes n'étaient représentées qu'à grands frais ; enfin les troupes qui circulaient avec leur matériel (Pilules du Diable, le Tour du Monde en 80 jours, Michel Strogoff, etc).

Pour jouer deux grosses pièces dans une soirée, il fallait nécessairement y pratiquer des coupures, d'autant plus que les entr'actes étaient fort longs, sans quoi on n'en serait sorti que le lendemain ; ainsi les « ballets » y étaient inconnus ; de loin en loin, à propos de quelque pièce à spectacle, ou à l'occasion de quelque troupe de passage moitié cirque, moitié dramatique, pouvions-nous

Digitized by Google

admirer sur notre scène quelques ballerines que leur excessive maigreur aurait facilement permis de classifier dans les arachnides.

L'ouverture de la partie opéra avait lieu de fondation par « la Juive », ce qui m'a permis d'ouïr toute une collection d' « Eléazar », qui longs et maigres, qui courts et bedonnants, mais tous avec la même robe et la même chevelure grise, et la même barbe en fer à cheval, qui leur donnait l'aspect de quelque étudiant de trentième année. Puis une légion de Léopold, Broni, Vasco, Fernand, Faust, Alu aviva, Joconde, Mergy, Roland, Rachel, Inez, Simiane, Dame Blanche, Martha, Norma, Brunehilde, Hérodiade, etc., en un mot toutes les variétés de ténor, ténorino, trial, elleviou, baryton, voix blanche, basse chantante, basse caverneuse et tonitruante; soprano, mezzo-soprano, contralto, etc., on jouait alors l'opéra-comique.

Quand il y eut séparation des deux troupes, celle d'hiver se cantonna dans le parler, sauf quelques-unes qui ajoutèrent l'opérette, cela dépendait de l'importance de la subvention.

La troupe lyrique du printemps fut pendant quelques années italienne, composée de cinq ou six personnes, accompagnées d'un piano et du double quatuor, en costumes ; on jouait l'opéra italien, parfois la traduction. C'était plutôt un concert qu'une représentation, mais les voix étaient délicieuses, et fort appréciées de nos compatriotes. Insensiblement les troupes italiennes furent remplacées par des troupes françaises à peu près complètes avec chœurs ; c'est ce qui a lieu encore, l'orchestre de son côté fut complété. Disons que dans l'ancien théâtre, il y avait orchestre vrai, à toutes les représentations, même non musicales, au premier coup de marteau et à la chute du rideau il jouait quelque chose. Il était d'ailleurs indispensable pour le mélodrame et le vaudeville.

Entrons maintenant dans l'ancien théâtre et visitons-le

Digitized by Google

par le souvenir. L'écrivain Etiévant qui, comme Molière et notre compatriote Dumaniant, était à la fois acteur et auteur, profita de son passage à la direction de Clermont, il y a un quart de siècle, pour écrire un suggestif roman de mœurs théâtrales qui justement se passe dans notre ville ; il y a décrit le théâtre en question, mais sommairement, comme accessoire de l'action de la pièce, nous allons donc y revenir avec plus de détails. On accédait au vieux monument par une porte à plein cintre donnant en face des magasins de l'îlot Perret au sud ; à peine entré on se trouvait devant un enfoncement qui recelait trois messieurs en grande tenue ; mais ce trio, plus empressé que celui des « Enfers » et moins redoutable que « Minos, Eaque et Radamente », vous recevait avec cordialité pourvu qu'on lui versât le prix des places, cela se comprend, et vous remettait un morceau de carton, que vous prenait ensuite un brave homme debout appelé contrôleur ; j'en ai vu quatre générations. Délivré de tous ces impedimenta vous parcouriez un corridor aux parois lépreuses, avec une odeur de renfermé qui rappelait les relents des sous-sols des chiffonniers ; un singulier susurrement révélait le voisinage immédiat du « château d'eau ». Un soir, à la fin de la représentation, un gros tuyau éclata, et une trombe d'eau vint transformer ledit corridor en établissement de natation ; nous ne pûmes sortir qu'à l'aide de planches. Enfin vous pénétriez dans le pourtour des premières, où deux ouvreuses se bornaient à vous montrer de la main votre place, heureuse époque, où tout se passait simplement et sans importunités.

La représentation n'étant pas encore commencée : la salle est à demi éclairée, les spectateurs se placent, les musiciens de l'orchestre, devenus indifférents, gagnent nonchalamment leurs pupitres, les instruments s'accordent, la lumière se fait, on sent que le moment approche.

Je n'ai pas vu notre théâtre éclairé au suif, comme au temps de Molière, avec un « maître-moucheur »,

Digitized by Google

mais je l'ai vu illuminé à l'huile, le lustre, retenu par une commande dont le câble filait au-dessus des « praticables » et se terminait par un énorme contrepoids s'enfonçant dans les entrailles de la terre, descendait de l'Empyrée, le luminariste allumait et réglait les lampes et le soleil de la salle regagnait son ciel de calicot. Il en était de même pour la rampe, qui s'abaissait ou se relevait selon les jeux de lumière. Les portants étaient éclairés par des lampes mobiles et les musiciens par des luminions. Aujourd'hui, grâce à l'électricité, on n'a qu'à presser un bouton pour qu'instantanément, à l'obscurité succède une éblouissante clarté ; sur la scène est établi un clavier électrique, au moyen duquel un habile claviste règle les jeux de lumière selon les nécessités de la mise en scène. Aux premières, servaient de « foyer » le pourtour et une sorte de terrasse où, dans le jour, les artistes venaient repasser leurs rôles. Dans ce pourtour on avait placé le buste en plâtre d'Onslow, célèbre compositeur de musique clermontois ; je ne sais ce qu'on en a fait ; on aurait dû le placer avec quelques autres de nos compatriotes, en relief, dans le foyer du nouveau théâtre. Au-dessous de l'amphithéâtre, dans un recoin difficile à découvrir, était installée une buvette.

Pénétrons maintenant de l'autre côté du rideau pendant un entr'acte. Tout y est poussiéreux et fruste, les cadres des portants sont piqués des vers, les sujets peints, malgré des retouches et des marouflages successifs, sont décolorés et plissés. Quand l'habile décorateur, M. Carot, voulut leur restituer un renouveau d'existence, plusieurs décors tombèrent en filaments comme des suaires de momies. Les murailles sont grises, gercées, ulcérées, derrière la toile de fond est un entassement d'objets et d'accessoires jetés çà et là les uns contre les autres : coupe du roi de Thulé, diadème de l'empereur Sigismond, mitre de Saïtapharnès, sceptre de Théodose, main de

Digitized by Google

justice de Charlemagne, framée de Pharamond, caducée de Mercure, foudres de Jupin, sont là entassés, mêlés, déprimés, comme emportés par un cyclone de destruction, montrant aux hommes l'inanité des vanités d'ici-bas. N'accusez pas de ce chaos l'accessoiriste, la place lui manque. A gauche nous découvrons le foyer des artistes ; mêmes murailles lamentables, dessins au charbon, fort risqués, multiplicité de pains à cacheter comme dans une étude d'homme d'affaires ; pour sièges, des bancs ; au milieu un poêle rococo autour duquel se groupent les « utilités » et la figuration ; les premiers rôles dédaignent ce repère, et les actrices n'y pénètrent jamais. A droite, les loges !? série d'enfoncements étroits et bas où à la lueur d'une lampe carcel s'escriment, ici une habilleuse, là un coiffeur. Sur la scène, dont le rideau est baissé, beaucoup d'animation, de va-et-vient, de piétinements, d'ordres comminatoires, de roulades ; il faut être très prudent pour ne pas recevoir sur la tête le bout d'un portant ou tomber dans une trappe. Derrière le « manteau d'arlequin » se tient d'un côté le pompier de service, somnolent et blasé, de l'autre, une vieille dame accessoiriste, pendant que par l'œil du rideau le critique influent examine la salle ; près de la porte d'entrée, un cerbère incorruptible, sous la forme d'un sergent de ville, des artistes costumés causent en se promenant, tandis que le chef machiniste dirige ses aides avec la rudesse d'un corsaire commandant l'abordage. Tout d'un coup un mot fatidique déchire l'air : « En scène! » crie le régisseur ; les trois coups sont frappés, chacun s'efface et se recule, le rideau monte lentement, l'orchestre se tait et le spectacle commence, cependant que dans la salle le silence se fait et que le bruit des portes capitonnées va en s'affaiblissant.

A cette époque lointaine, les trucs étaient simples comme dans les pièces d'Aristophane, l'agitation d'une feuille de tôle imitait le tonnerre, et la grêle, par le moyen de haricots secs projetés dans un tuyau de poêle ; les

Digitized by Google

éclairs et fulgurations, par du lycopode répandu sur une chaufferette ; le canon, par les « baoum et badabaoum » d'une grosse caisse frappée avec vigueur et produisant ainsi une onomatopée de l'artillerie ; la mer agitée, par une toile verte horizontale sous laquelle des enfants avec des bâtons soulevaient les flots, enfin, les éblouissements apothéotiques s'obtenaient avec des feux de bengale, et la fusillade avec des pois fulminants.

Lorsque le gaz eut remplacé l'huile de quinquet, il doit y avoir un demi-siècle, le vieux théâtre adopta ce troisième mode d'éclairage, et y trouva une clarté qui au début nous parut presque aveuglante, tandis qu'aujourd'hui nous la trouvons bien modeste en comparaison de celle de l'arc voltaïque ou même de l'acétylène, tout est relatif. Le théâtre y gagna, en outre, une grande simplification dans l'usage et la mise en jeu. Il restait toutefois dans la salle et surtout dans la scène une odeur d'hydrogène que j'ai d'ailleurs toujours constatée dans les théâtres de la période « gazeuse ». Notre nouveau théâtre est entièrement à l'électricité, et en plus quelques lampes à huile ordinaire, de précaution.

Quand l'électricité aura fait son temps, avec quoi nous éclairerons-nous ? Emploierons-nous le « radium » ? mais il n'est pas à la portée de toutes bourses ; les « poches » à pétrole seront peut-être épuisées, la houille qui doit encore durer dix-huit cents ans, disent les savants, sans compter les gisements non exploités, peut encore nous tirer d'embarras pendant quelque temps, mais après ? En serons-nous réduits à mettre en bouteilles les rayons de soleil, pourquoi pas ? on accumule bien l'électricité dans la bouteille de Leyde ; l'événement nous en a été prédit, humoristiquement, il est vrai, il y a 150 ans, par Swift, dans son amusant et satirique roman de Gulliver.

Le vénérable monument était gardé par le père Plan-

Digitized by Google

tade (1), qu'Etiévant a crayonné très humoristiquement, et qu'à mon tour je vais légèrement estomper, car il était une « personnalité » du monde théâtral de province. C'était un grand vieillard à tête de peau-rouge de l'Orénoque. D'où venait-il ? moins heureux qu'Homère, sept villes ne se disputaient en rien sa naissance ; qu'était-il avant son exode à Clermont ? son existence antérieure est aussi mystérieuse que celle de Kakiamouni ; d'aucuns disaient qu'il avait été marié plusieurs fois, et d'autres pas du tout ! j'ai pensé qu'en matière matrimoniale, ses idées devaient être fort libérales. En réalité, c'était un vrai enfant de Paris, peintre, musicien, parleur, insouciant, gai, vif, bon enfant, fêtard et quelque peu chiffonneur. Cette étiquette de concierge-machiniste l'humiliant, il l'avait remplacée par le vocable plus relevé de « conservateur », son home ou plutôt sa loge se ressentait du délabrement de l'édifice, elle était encombrée de chiens et de chats. M. le conservateur le prenait de très haut avec les troupes artistiques, à en juger par le ton familier avec lequel il leur adressait la parole, on aurait dit un Reis africain daignant jeter les yeux sur une caravane de « travailleurs libres ». Très habile peintre-décorateur, et abondamment pourvu de commandes, le père Plantade aurait pu économiser pour ses vieux jours, mais le lendemain l'inquiétait peu ; il est mort très âgé sans avoir eu la satisfaction d'exercer dans le théâtre neuf.

Hâtons-nous maintenant de sortir du vieux bâtiment, descendons la place Sugny qu'on met tant de mois à désembouteiller, pour nous diriger vers son successeur, le théâtre neuf de la Halle-aux-Toiles, que tout le monde connaît intus et extra, qui a coûté une grosse somme, et dont l'éloge n'est plus à faire, à part quelques petites objections, nous ne nous y arrêterons donc pas.

(1) Je me hâte de dire que M. Plantade était honorable et bon ; comme beaucoup d'artistes, c'était un grand enfant, ces gens-là n'ont pas de vieillesse.

Digitized by Google

Passons maintenant aux artistes : quand le nouveau théâtre fut achevé, il fallut lui procurer des comédiens ; on n'eut que l'embarras du choix ; quarante-deux demandes de directeurs parvinrent à la mairie, M. Causse fut choisi ; pour remplacer Plantade, il y eut soixante-douze demandes. L'inauguration eut lieu au printemps, par les débuts de la troupe lyrique et « les Huguenots ». Le public séduit par la nouvelle installation vint en foule aux représentations et nous, vieux autochtones, nous nous félicitions de ce retour vers les distractions intellectuelles, lorsque M. Causse, après une fructueuse campagne, nous lança, dit-on, ce trait de Parthe : « Maintenant vous pouvez démolir votre théâtre et en reconstruire un autre, si vous voulez continuer d'attirer la clientèle ; j'en ai inauguré plusieurs en province, telles en ont toujours été les suites. » C'était dur et décourageant, et malheureusement avec un fond de vrai ; j'y reviendrai plus loin.

Le « Directeur » est presque toujours un professionnel qui, ayant mis de côté quelques ressources et un peu sur le retour, se décide à tenter la Fortune. J'en ai cependant connu qui n'avaient jamais été artistes ; ce n'étaient plus que des entrepreneurs ; fait d'ailleurs exceptionnel. Nos directeurs ont tous été des hommes, tandis que j'ai vu plusieurs cirques ayant à leur tête une directrice. Je crois bien que le directeur se décerne à lui même l'investiture, puis tout fier de son nouveau titre, il se met en rapport avec les municipalités et finit par tomber d'accord avec l'une d'elles ; c'est à lui de former une troupe, soit lyrique soit dramatique, et quand nouveau Zorobabel, il a rassemblé sa tribu, il en instruit le maire en lui communiquant les noms souvent pseudonymes de ses artistes, accompagnés de titres ronflants qui donneraient à supposer qu'il les a fait venir des cinq parties du monde ; il y joint l'énumération des pièces qu'il se propose de faire jouer ; quelques affiches et la presse locale se chargent de la publicité. Jamais il n'a recours aux exhibitions comme

Digitized by Google

dans « le roman-comique » et dans « Don Quichotte ». Tout autre est la propagande dans les petites villes pour les troupes variées, qui, dans leur incessante pérégrination, s'y arrêtent un instant; jugez-en, dans le principal hôtel de l'endroit, au moment de la table d'hôte, apparaît tout d'un coup un grand diable habillé en madgyar hongrois; d'un coup de cravache il fait voler en éclats deux ou trois carreaux, au grand effroi des dîneurs, et quand les garçons s'apprêtent à l'appréhender, d'un geste superbe il les pétrifie, leur glisse un louis et leur annonce qu'il est le « précurseur » de telle troupe fameuse; dix minutes après toute la petite ville connaît la grande nouvelle.

Quand enfin la troupe débarque, les garçons du théâtre vont l'attendre à la gare et la conduisent vers des locaux loués en garni que leur situation topographique semble destiner à ce genre de locataires. Chacun choisit son home selon qu'il est seul ou en famille, et aussi, conformément à l'expression du code civil, selon ses facultés. Les plus huppés restent au premier, les moins favorisés gagnent les combles, réalisant ainsi cet universel paradoxe que : « l'altitude de l'habitat est en raison inverse de celle des ressources ». Pas plus là qu'ailleurs ne règne l'égalité, ainsi que l'a mis en relief le beau drame d' « Adrienne Lecouvreur ». Les grands premiers rôles, surtout en lyrique, forment une aristocratie, une caste à part, toujours confortablement logée. A peine nos voyageurs ont-ils pris possession de leur logement, se sont-ils débarbouillés et mangé un morceau, qu'il leur faut se rendre à la « répétition ». Ce n'est pas une sinécure que d'être comédien; la répétition a lieu deux fois par jour, sans compter le texte qu'il faut apprendre par cœur dans les intervalles ; aussi ai-je vu beaucoup d'artistes, qui, après avoir comme « Joconde » parcouru le monde, n'avaient pu visiter aucune localité.

J'ai été à même d'observer la mentalité du monde théâtral de province, et mes rapports avec lui ont toujours

Digitized by Google

été cordiaux ; dans cette longue dynastie de directeurs, pas une seule note discordante ; je les ai tous trouvés bien élevés et corrects. Quelques-uns, comme Potel et Etiévant furent des lettrés. Quant aux artistes eux-mêmes, j'ai toujours trouvé en eux la plus grande politesse, quelques-uns même instruits et de très bonne éducation ; l'épithète de « cabotins » que le public s'est plu à leur décerner vaut celle de « carabins » attribuée aux étudiants en médecine. Pour les dames, jamais un mot mal sonnant et réserve absolue.

On m'a demandé si parfois des amateurs de la ville avaient joué sur scène en même temps que la troupe en exercice, mais en dehors des concerts? il est possible que le fait se soit produit jadis, de mon temps je n'en ai relevé qu'un seul exemple, et une seule fois: je ne parle pas bien entendu de la figuration salariée. Pour ce qui est de l'orchestre, jusque dans ces derniers temps, mais surtout dans l'ancien Théâtre se sont joints à lui gracieusement et à titre de délassement et d'exercice d'ensemble des amateurs aux noms les plus honorables, et il est à regretter que cette coutume ait cessé.

Quelle est la genèse du monde artistique? cette question déjà traitée par divers auteurs serait beaucoup trop étendue pour prendre place ici. Bornons-nous à ce qui regarde notre région : je n'ai pas connaissance qu'une dame ait embrassé la carrière théâtrale (1); mais je puis citer deux hommes, l'un tapissier, l'autre bottier. Tous deux furent vers la même époque frappés du « coup de foudre » sinon de Stendhal... tout au moins de Comus. Se vouant au temple de Melpomène, après un certain surnumérariat, ils débutèrent dans leur ville natale comme « Jeunes premiers » et j'eus le regret de constater que notre accent de terroir qui entre nous passe inaperçu, détonnait désagréablement sur scène; je les ai revus vingt ans après

(1) On m'a cité secrètement deux noms.

Digitized by Google

dans les rôles de « pères nobles », ayant fait de sensibles progrès et tenant bien leur place (1).

La troupe dramatique avait coutume d'aller jouer à Riom, Thiers, Issoire; pour Ambert le théâtre n'était pas encore construit. Quelques heures avant la représentation on entassait dans une vieille diligence tirée du rancart à cet effet, les artistes qui devaient paraître, pendant qu'on empilait sous la bâche les colis et les accessoires, et fouette cocher, l'antique « char de Thespis » démarrait dans un bruit de ferraille et des sonorités d'éclats de rires. Après la représentation on « frustiquait » plus ou moins bien, selon la recette plus ou moins opime, et on se réempilait dans le vénérable véhicule, dont les cahots en choquant les têtes ne parvenaient pas à vaincre les pavots de Morphée. Or, une nuit le char avançait péniblement, lorsqu'un craquement se fit entendre; c'était le plancher de la voiture qui venait de s'effondrer! Voilà nos malheureux dans l'obligation d'exécuter une multiplicité de très petits pas, tout en criant, pour éviter d'être fauchés; enfin le cocher, croyant à une « répétition générale », arrêta son véhicule, ne pouvant résister au désir d'aller féliciter ses voyageurs sur la puissance de leurs poumons! il fut bien reçu! Après avoir réparé les dégâts tant bien que mal, le voyage s'acheva, silencieux, dans les perplexités de l'équilibre instable. Une autre fois on jouait un « scandale »; on nomme ainsi un lever de rideau dans lequel un acteur, placé parmi les spectateurs, interpelle l'artiste en scène, d'où une suite de quiproquos des plus amusants. L'artiste, placé dans une loge, allait commencer son interpellation, lorsqu'il en fut empêché par un monsieur qui était assis dans la même loge; l'artiste passa outre, le monsieur, qui était fort sourd, ne comprenant rien à l'intrigue, agacé de la persistance de son voi-

(2) Ajoutons Melchissédec, célèbre chanteur, et Daragon, artiste dramatique de mérite.

Digitized by Google

sin interrupteur, finit par le jeter par-dessus bord ; Icare tomba du soleil sur la terre, Cyrano de Bergerac tomba de la terre sur la lune, notre homme se borna à tomber sur deux ou trois spectateurs du Parquet, le public, qui croyait que cette cabriole faisait partie de la pièce, ébranlait la salle de ses trépignements, pendant que nos meurtris se frottaient les côtes avec une persistance qu'expliquaient leurs contusions.

Heureusement tout se borna à quelques jours de repos et à des compresses d'eau blanche. Quant au monsieur trop vif, il s'était esquivé. Tout n'est pas rose ; dans une maison habitée par un acteur, si ses paisibles voisins l'entendent crier pour de bon « au secours », ils ne se dérangeront pas, croyant qu'il pioche son rôle, et s'en tiendront à admirer le « naturel » de sa diction.

Les historiographes précités nous parlent de plusieurs célébrités ayant paru sur la scène de Clermont. Voici celles dont je me souviens pour les avoir entendues, et encore je dois en oublier : Rachel, Achard, Levasseur, Levassor, Lepeintre aîné, Sarah Bernhardt, Damala, les deux Coquelin, plusieurs conférenciers connus ; Carlotta Patti, Vieuxtemps, Melchissédec.

Notre population a-t-elle fourni des œuvres à notre théâtre ? Mais oui, et à plusieurs reprises : il est plus que probable que notre compatriote Dumaniant, qui fut directeur de notre théâtre, a dû y faire jouer quelques-unes de ses pièces ; pour ce que j'ai entendu moi-même, voici à peu près ce dont je me souviens : en priant les auteurs que j'oublierais de vouloir bien m'excuser, en raison du manque de documents : Louis Chalmeton : un drame historique, une comédie en vers ; Nony, un drame militaire, une revue de Clermont ; d'autres revues par Guerrier, Mourgue ; un prologue, par Emmanuel des Essarts, etc. Pour la musique, je me souviens d'une partition pour drame lyrique par Claussman, et divers morceaux de Onslow et de Chabrier, j'oubliais un vaudeville par Potel.

Digitized by Google

Il ne me reste plus qu'à dire quelques mots des destinées du théâtre en général, mais plus particulièrement en province, et une remarque relative aux spectateurs ; j'ai dit plus haut que le « théâtre » est en décadence comme fréquentation et par conséquent comme recettes un peu partout, mais surtout en province et ce, pour bien des causes. Le nôtre fut très suivi autrefois, même avec des prix qui étaient les mêmes qu'aujourd'hui ; il s'est peu à peu sinon vidé, du moins appauvri de spectateurs ; par cette constatation nous en arrivons à ce paradoxe regrettable : « plus on répand l'instruction, plus on multiplie les orphéons, moins on a de goût pour la littérature et l'harmonie scéniques » ! les cafés, les casinos, les cercles, les réunions, le sport, les liens familiaux plus relâchés, les concerts, l'absence des dames qui ne veulent plus y aller par crainte des langues vipérines dans une cité où tout le monde se connaît ; la paresse de s'habiller, l'élévation des prix quand on est plusieurs, ont insensiblement éloigné la société ; l'élément militaire n'y va presque plus, ayant un cercle particulier à sa disposition ; les fonctionnaires, très peu ; la bourgeoisie, à peine ; seuls : un élément jeune démonstratif et enthousiaste, quelques étrangers de passage pour tuer le temps ; des campagnards cossus fourvoyés en ville ; les foireux ; des couples de jeunes mariés ; enfin un groupe de vieux habitués fidèles à la tradition, qu'on voit toujours à la même place. Notre théâtre comme tant d'autres similaires, est pour les directeurs un cap de tempêtes que bien peu d'entre eux sont parvenus à doubler « bague sauve » selon l'expression archaïque du chevalier de l'Estoile ; quelques-uns ont pu récolter d'assez beaux bénéfices ; plus nombreux sont ceux qui étant venus chercher de la laine s'en sont retournés tondus. S'il y a eu de bonnes saisons, il y en a eu très malheureusement de néfastes pendant lesquelles nos malheureux artistes avaient bien de la peine à se tirer d'affaire, au point qu'en plusieurs de ces conjonctures

Digitized by Google

les pouvoirs publics durent les rapatrier. Que faire à cela ? On a évidemment pensé, qu'en augmentant la subvention, le directeur et l'impresario seraient en état de donner plus d'importance à leurs représentations, et par suite réveiller l'inertie ! Vaine illusion ; l'expérience en a été faite ailleurs ; le résultat n'a pas répondu à ce qu'on en attendait. Cette noble distraction n'est-elle donc plus dans nos mœurs, ou bien n'est-ce qu'une crise que subit l'art théâtral ? Cette dernière hypothèse me paraît la plus admissible, et nous pouvons espérer un prochain retour vers les plus beaux délassements de l'intelligence.

Je ne vous dirai rien du théâtre municipal provisoire, qui fit l'intérim entre l'ancien et le nouveau, j'en ai parlé ailleurs (1).

Je voudrais vous dire quelques mots de « l'Eden », qui est aussi un théâtre, place Chapelle-de-Jaude, propriété particulière ; les représentations y sont composites ; outre les pièces, il y a aussi des danses, des exercices gymnastiques, et diverses autres attractions. Il a une jolie façade, surmontée jadis d'une coupole mauresque qui fut incendiée il y a quelques années ; on ne l'a pas reconstruite, c'est regrettable, l'aspect du monument y perd.

Et les théâtres d'amateurs ? Je me souviens que vers 14 ans, il y avait un « théâtre bourgeois » dont les représentations se donnaient dans cet ancien cirque place Chapelle-de-Jaude, qui un beau matin s'écroula sans crier gare. On m'y avait emmené ; je me souviens que j'y vis jouer « Pascal et Chambort », pièce dont l'action se passait en Autriche, lors de l'épopée napoléonienne. M. Ladoux, chef de division à la Préfecture, se donna beaucoup de peine pour diriger la « Société des Amis réunis » qui donnait des représentations de saynètes, chansons et monologues distrayants. Après celle-ci, une autre société se

(1) Petites Ephémérides. Des transformations de Clermont-Ferrand, 1905, Hospital.

Digitized by Google

forma, composée de jeunes gens; après quelques succès, elle disparut. Je crois qu'il y a eu aussi une tentative de ce genre à Montferrand, sur l'initiative de M. Pyrent de la Prade. J'en oublie peut-être. Quant aux sociétés musicales elles sont nombreuses et prospères dans notre Ville (1).

Je ne puis terminer sans parler du service médical : en quoi consistent ses fonctions et quelles en sont les attributions ? Tous les théâtres ont un médecin titulaire, et même plusieurs dans les centres importants, nommés par M. le Maire. Le médecin de service doit assister à toutes les représentations depuis le commencement jusqu'à la fin. Pendant la représentation il doit se rendre sur scène au moins une fois dans l'entr'acte, non pour flirter, mais pour s'enquérir des personnes qui peuvent avoir besoin de ses services médicaux. Il doit porter secours au public de la salle, quand ses soins sont nécessaires. Il doit soigner gratis et procurer si possible les remèdes à meilleur marché, non seulement en ce qui concerne la troupe y compris les non-collaborants de la famille tels que : vieux parents, compagnes et enfants, mais encore tout le personnel attaché au théâtre. En cas de conflit entre artistes et directeur, basé sur un état maladif vrai, supposé ou exagéré, ce qui arrive quelquefois et ce qui n'est pas commode du tout, il devra chercher à discerner la vérité et ne pas sortir de son rôle de conciliation et d'accommodement. Il doit avoir une heure fixe pour recevoir les malades dans son cabinet médical. Il doit aller voir à domicile les malades autant de fois que l'exige le traitement. S'il lui arrive de constater quelque manquement au théâtre à l'hygiène ou à la sécurité, il doit en saisir d'abord le directeur, puis le Maire. En récompense de toutes ces obligations, il a droit à une seule place aux premières, située de manière à ce qu'on puisse le voir de « l'œil du rideau », afin de l'envoyer quérir, en cas

(1) Nous attendons toujours un petit conservatoire de musique.

Digitized by Google

d'urgence. Il peut se faire remplacer par un confrère, mais momentanément. Quand il y a plusieurs médecins titulaires, chacun fait sa semaine.

Pendant cette longue période d'exercice, je n'ai guère eu à traiter que des maladies courantes non sérieuses ; deux fractures, l'une de côtes, l'autre d'avant-bras, par suite de chutes du haut de décors ; une pneumonie mortelle, une phthisie mortelle, une autre maladie de langueur, une chute d'un étage, mortelle, une mort subite, en tout : cinq décès, trois femmes et deux hommes, chiffre bien faible, si l'on réfléchit qu'en 40 ans, il a dû passer au bas mot sur la scène : 1,600 artistes, sans compter les musiciens ; deux de ces comédiens étaient honorés de la « médaille de sauvetage ». Ajoutons enfin, un cas de démence subite, mais pas un seul suicide. Ce sont en général les artistes lyriques qui demandent le plus de sollicitude médicale, à cause de l'extrême délicatesse de leurs « cordes vocales » que la moindre imprudence peut compromettre; aussi vivent-ils en observant les plus grandes précautions. Le monde théâtral est ordinairement recruté parmi les jeunes et les vigoureux, il se porte habituellement bien et ne demande qu'à vivre et à travailler, son insouciante et inaltérable gaîté est un excellent signe de sa santé robuste.

Dr P. Hospital.

Digitized by Google

MÉLANGES

BIBLIOGRAPHIE.

J.-C. Broussolle. — *Etudes sur la Sainte-Vierge.* Paris, Téqui, 1908, in-12, p. VIII-434.

On sait quel développement ont pris en France dans ces dernières années les études si intéressantes d'iconographie religieuse. La belle thèse de M. Mâle sur l'Art religieux du XIIIe siècle (1899) a véritablement fixé la méthode qu'il faut employer dans ces recherches d'un ordre si délicat. Plus récemment le livre consacré par Mlle Pillion aux « Portails latéraux de la cathédrale de Rouen » (Paris 1907) a fourni une excellente application de cette méthode. C'est d'après les mêmes principes que M. Broussolle a entrepris d'étudier l'iconographie si riche et si compliquée de la Vierge. Un premier volume traite de l'Immaculée Conception, de la Nativité, de la Présentation au Temple et de l'Annonciation. L'auteur a pris pour cadre de son étude, non les fêtes de la Vierge dont le nombre s'est multiplié, mais les neuf évangiles liturgiques qui leur ont été assignés. Il a cherché à faire un ouvrage d'ensemble et ses recherches embrassent toute l'étendue de l'art chrétien, antique, médiéval et moderne. L'ouvrage est illustré d'abondantes gravures qui forment un répertoire iconographique des plus agréables. Bien que M. Broussolle ait rassemblé une masse considérable de documents on pourrait lui reprocher de n'avoir pas rempli suffisamment le vaste cadre qu'il a choisi. Il eût été d'abord utile de résumer au début de ce livre tout ce que les recherches actuelles nous apprennent sur l'origine même de la figure de la Vierge qui, si l'on excepte la période des anachronismes, du XIVe au XVIe siècle, a gardé dans l'art chrétien une grande unité, depuis la fresque du cimetière de Priscilla jusqu'aux représentations les plus modernes. On a retrouvé en 1899, à Palmyre, un hypogée couvert de peintures dont le caractère païen, juif peut-être, est hors de doute : l'une d'elles représente une femme couverte d'un voile, tenant un enfant sur les bras ; son analogie avec les premières représentations de la Vierge est frappante (voy. Strygowski, Orient oder Rom). Il eût été utile aussi de consacrer un chapitre au type de la Vierge de majesté qui est un des motifs les plus fréquents de l'art chrétien. En général M. Broussolle a un peu sacrifié le témoignage de l'art byzantin, la

Digitized by Google

comparaison entre l'iconographie de l'église grecque et celle de l'Occident est pourtant très instructive. C'est à peine si quelques mots sont consacrés aux mosaïques de Kahrié-Djami (voy. l'étude de M. Diehl, Etudes byzantines et la publication de l'Institut d'Archéologie russe à Constantinople) qui offrent pourtant un ensemble admirable de scènes consacrées à l'enfance de la Vierge (prière de Sainte Anne, tradition de la pourpre, etc...) De même à propos de l'Annonciation il aurait fallu tenir compte des études de M. G. Millet (Bulletin de correspondance hellénique 1894) et marquer la différence qui sépare l'interprétation grecque de celle de l'Occident. Ces réserves faites, le livre de M. Broussolle n'en est pas moins très utile et sera consulté avec fruit, surtout pour ce qui concerne les œuvres de peinture occidentale consacrées à la Vierge.

LOUIS BRÉHIER.

GÉNÉRAL L. DE BEYLIÉ. — *L'architecture hindoue en Extrême-Orient.* Illustrations de Tournois et Doumenq. — Paris, Leroux 1907-8° p. 416.

M. le général de Beylié a rapporté d'un voyage en Extrême-Orient, exécuté de 1903 à 1906, des documents fort intéressants sur l'expansion de l'art hindou en Indo-Chine, à Java et à Ceylan. M. de Beylié qui est l'auteur d'un livre très estimé sur « l'Habitation byzantine » dispose, grâce à sa connaissance directe des monuments des pays les plus divers, d'un nombre considérable de rapprochements et de points de comparaison. C'est ce qui fait l'intérêt de ce livre qui, bien que consacré aux pays d'Extrême-Orient, a la valeur d'une étude générale sur le développement artistique de l'ancien continent. C'est par des études artistiques comme celle-ci que l'on pourra peut-être arriver à résoudre le problème si difficile des échanges de culture entre l'Occident et l'Extrême-Orient. L'étude de l'art hindou est fort suggestive à cet égard : né d'un développement autochtone, il a subi avant le 1er siècle de notre ère l'influence de l'art persan et de l'art grec. Comme l'a montré M. Foucher, l'art bouddhique du Gandhara est tout imprégné d'hellénisme. Mais par contre des influences hindoues ont pénétré en Occident : plusieurs textes nous renseignent sur le voyage de plusieurs sages de l'Inde, probablement des bouddhistes, dans la ville cosmopolite par excellence, à Alexandrie. Dans les tombes chrétiennes de l'Egypte on a trouvé des ornements hindous, le svastiska ou croix gammée, le figuier sacré de Bouddha, brodés sur des étoffes. Un des motifs les plus fréquents de l'architecture hindoue consiste dans les balcons en bois ou loggias, construits en encorbellement et qui donnent aux

Digitized by Google

maisons un aspect si pittoresque. N'est-il pas curieux de retrouver ce procédé dans une des villes qui avait le plus de rapports avec Alexandrie, à Pompéi. Les loggias qui n'apparaissent en Orient et dans l'architecture musulmane qu'au XII[e] siècle, sont bien dans l'Inde un procédé d'architecture indigène. M. de Beylié les compare aux brétèches ou mâchicoulis, usités dans l'architecture occidentale depuis le XII[e] siècle et dont l'église de Royat et le fameux bâtiment du Puy offrent les plus anciens spécimens.

D'autres formes de l'art hindou offrent des analogies vraiment frappantes avec l'art occidental, Les Hindous connaissent l'arc en fer à cheval, avant les Arabes (1), l'arc en accolade et le gracieux arc polylobé avant les maîtres du gothique flamboyant, les balcons ornés de balustre avant les architectes de la Renaissance. Les toits compliqués des constructions chinoises importés dans l'Inde, apparaissent au XI[e] siècle sur les églises norvégiennes en bois. On pourrait se demander de même si les monstres de caractère franchement chinois qui ornent les tympans de la cathédrale de Bayeux ne sont pas passés par l'Inde avant d'atteindre la Normandie.

On voit par ces quelques exemples tout l'intérêt des questions que soulèvent les études de M. de Beylié. Après avoir caractérisé le style de l'architecture hindoue, il suit son expansion dans le Cambodge et le pays des Chams, au Siam, au Laos, en Birmanie, à Java et à Ceylan. Un chapitre d'un intérêt tout particulier est consacré aux fameux monuments des Kmers élevés du VI[e] au XIV[e] siècle de notre ère. Le mérite de ce livre est d'avoir donné une exposition appuyée sur des observations personnelles des conclusions de la science contemporaine relatives à l'art hindou. Le temps n'est plus où l'on attribuait aux monuments de l'Inde et aux palais d'Angkor une antiquité fabuleuse : les stèles qu'on a déchiffrées permettent de suivre l'histoire des souverains Khmers du VI[e] au XIII[e] siècle. L'art de l'Extrême-Orient finit par entrer dans le domaine général de l'histoire et des études comme celle de M. de Beylié ne peuvent que contribuer à amener ce résultat.

LOUIS BRÉHIER.

(1) Les églises d'Asie-Mineure où l'on trouve cet arc et qui avaient été datées par M. Strzygowski du III[e] siècle, paraissent plus récentes. (Voy. Ramsay. Studies in the history of the Easterns provinces.)

L'Imprimeur-Gérant : G. MONT-LOUIS.

Clermont-Ferrand, imprimeries G. Mont-Louis.

Digitized by Google

HIPPOLYTE TAINE

« La justice et la vérité sont deux pointes si subtiles, que nos instruments sont trop émoussés pour y toucher exactement. S'ils y arrivent, ils en écachent la pointe, et appuient tout autour, plus sur le faux, que sur le vrai. »

PASCAL, *Pensées*.

Quelles primitives légendes, quelles ébauches de pensées flottent-elles dans le cerveau inculte du bûcheron des Ardennes? Né dans une cabane de planches, il a grandi au fond des bois, ramassant « des champignons et des faînes », courant tout le jour « comme un poulain lâché ». Garder la vache a été longtemps « sa grande affaire »! A douze ans, on lui a mis une hachette en main, et il a commencé à ébrancher les troncs coupés. La vie laborieuse a commencé pour lui. Désormais, ses coups calculés et patients attaquent les jeunes pousses, puis les branches, bientôt l'arbre. Dans le silence solennel des choses, le bruit régulier de sa cognée résonne, traversé par le cri d'angoisse du monstre expirant qui chancelle, tombe avec le fracas du tonnerre, et de sa chute ébranle le sol.

Dès ses premières années, un dialogue s'est engagé entre la forêt et lui, qui jamais ne prend fin. Une sorte de sympathie leur tient lieu de langage. Quand, « pendant les semaines de pluie », il la voit, « dans la vapeur, ruisselante, morne, hostile », secouer son feuillage, dont le bruissement « fait rouler autour de lui une lamentation infinie », son âme s'endeuille à son tour; ils s'entretiennent de la dureté du destin, de la mort à laquelle rien

Digitized by Google

n'échappe et que le fer porte parmi les grands chênes, étendus, à présent, sans vie, pareils à des « cadavres saignants ». Mais la voici « riante, parée comme une belle fille » ; « le soleil oblique glisse des flèches entre ses troncs, s'étale en nappes lumineuses sur les feuillages et met des aigrettes de diamant à la cime de toutes les herbes » ; une joie soudaine inonde le cœur de son compagnon, semblable à l'émoi du jeune homme à genoux devant l'autel et que frôle la robe blanche de sa fiancée.

On est frappé de l'air grave de cet hôte des vieux bois. Mais on remarque aussi, « dans la figure sèche et taillée à vives arêtes, » « de ce travailleur habitué au labeur attentif », « quelque chose d'intelligent, de sobre, d'économe ».

Un de ses voisins du Nord, après avoir franchi le Rhin, vient-il lui conter les légendes mystérieuses, écloses dans la demi-clarté de la Germanie brumeuse, il écoute et comprend ces rêves qu'accompagne l'étrange voix du vent. Mais il juge à l'instant les récits fantastiques auxquels son imagination se complaît ; il y croit seulement comme on croit aux symboles ; les plus clairs seront, à son avis, les meilleurs : l'esprit critique domine en lui.

A son tour, un Champenois se rendant à quelque marché prochain, s'assied-il à ses côtés, « en un pré reluisant au soleil comme une émeraude », non loin de quelque ruisseau qui va « serpentant et bruissant », et lui narre-t-il quelque gaieté de son pays, il sourit à la verve moqueuse, ne s'indigne pas à la gravelure, mais, le récit terminé, reprend avec énergie la cognée ; il n'imitera pas cet épicurien : son intelligence est sérieuse et pratique.

Entre les deux, souvent sur son sol même, l'histoire l'a contraint à prendre parti. L'Argonne a été de tout temps le champ de bataille qu'ils ont choisi pour régler leurs querelles. Jamais il n'a hésité. Un long passé, de chers et solides liens le rattachent à la France. Grandpré, la Croix-aux-Bois, Longwy, les Ilettes, le Chêne-Populeux, noms familiers, qui, dans leur fraîcheur agreste, annon-

Digitized by Google

cent pour lui comme pour nous — avec plus d'intimité peut-être — l'aurore de la gloire ! Il en est aujourd'hui un autre dont les deux syllabes brèves et lourdes battent comme un glas dans son cœur.

***

Taine appartient à cette race ; il en a les vertus robustes. Et, s'il s'est élevé avec quelque humeur contre la légèreté des Français, nul d'entre eux n'a le droit de suspecter ses sentiments.

L'hérédité et l'éducation ont fortifié en lui les tendances de l'espèce. Un de ses ancêtres avait mérité déjà le nom de *Taine le Philosophe*, parce qu'il aimait sans doute ces légendes abstraites de la métaphysique, si chères à la rêveuse Allemagne. Un des oncles de l'écrivain lui apprit de bonne heure la langue anglaise, lui ouvrant ainsi l'accès de la civilisation saxonne, cette fille entreprenante et sérieuse de l'ancienne Germanie. Son père, « esprit fin et cultivé, lui donna les rudiments du latin », et, au cours de longues promenades à travers bois, l'initia à la beauté tantôt sévère, tantôt souriante de la nature, chantant au retour, comme pour corriger l'austérité de ce grave plaisir, une des strophes qu'il tournait lui-même et où il enfermait la bonne humeur, l'observation railleuse, la sentimentalité soudaine et en quelque sorte sournoise de ces confins de la Champagne.

***

On songea à confier une arme au futur bûcheron de l'esprit. Elle fut celle de son époque : l'art de penser et d'écrire par l'enseignement du latin. Il ne la reçut pas des meilleurs maîtres de son temps pour s'en servir à l'étourdie. Avant que de la brandir, il la retourna en tout sens. Quelques-uns de ses compagnons la maniaient d'abord avec plus d'adresse. Taine, assure un peu ingénu-

Digitized by Google

ment l'un d'eux, n'avait pas « l'esprit littéraire » (1). Il ne possédait, en effet, qu'à un degré médiocre, cette prestesse d'imitation qui suffit à quelques gloires éphémères de collège, et il usa de son instrument avec gêne tant qu'il ne le connut pas à fond.

On eût dit que, réfléchi comme il l'était, il prévoyait la difficulté de la tâche impartie à sa génération. Le romantisme commençait à lasser; ses « coryphées » avaient épuisé toutes les « variations » du genre (2), et, de tant de modulations sublimes, il ne restait plus que le souvenir de quelques accords mélodieux. « Stendhal, Balzac, George Sand » (3), tels sont les auteurs où les nouveaux venus, désenchantés de lyrisme, vont puiser un peu de vérité. Cousin avait prétendu instituer et maintenir une philosophie aux seuls accents de son éloquence, et, second Orphée, il avait réussi, tant bien que mal, à unir divers systèmes ennemis. Cela tint jusqu'à la fin du règne de Louis-Philippe : le temps était au calme. Mais, avec la Révolution de 1848, un souffle violent s'élève, qui menace de tout emporter. C'est à ce moment que Taine entre à l'Ecole Normale. Le doute s'est déjà insinué dans l'âme des maîtres. Une phalange célèbre de « jeunes esprits excités par la liberté » n'a pas de peine à découvrir les ravages qu'il y a faits secrètement. Aussi, infidèles en apparence, mais, en réalité, continuateurs logiques de leurs devanciers, les disciples se détournent-ils de ces ruines et se jettent-ils ailleurs, vers les sciences triomphantes, vers la politique, vers la vie.

Voilà la forêt touffue qu'il faut attaquer. Taine s'y applique de tout son sérieux, de toute sa ténacité d'Ardennais. Comprenez-vous pourquoi il désire être sûr de sa

(1) Fritz Rieder, cité par G. Monod : *Les Maîtres de l'Histoire.*

(2) Notes sur le chapitre de la Restauration et de Louis-Philippe. *Essai sur Taine*, Victor Giraud, p. 275.

(3) *Ibid.*

Digitized by Google

hache? C'est peu que de savoir distinguer et séparer à son gré le bois du fer. Compatriote de Turenne, patient et méthodique comme lui, pour mieux calculer la résistance de son instrument, il veut connaître jusqu'à la composition du métal. L'analyse prolongée des propositions, des phrases et des périodes latines, lui en a montré les différentes parties; la psychologie va lui en livrer l'essence. Une gravité native lui impose, dès sa jeunesse, des précautions que tant d'autres plus âgés et cependant plus légers trouvent parfois oiseuses.

***

L'élève de la rue d'Ulm réfléchit. L'observation intérieure découvre au fond de la conscience des sensations et les images qu'elles suggèrent. Au delà, seulement quelques fantômes qui s'évanouissent à l'examen. Force nous est de nous contenter des images : nous agissons sur elles en totalisant les semblables ou en isolant de chacune les parties différentes, sauf à rapprocher plus tard ces extraits. Nous formons ainsi des groupes qui se superposent et s'engendrent. Les mots, simples substituts des images, aident à cette opération ; les propositions, les phrases, les périodes sont les rouets auxquels se dévident les écheveaux et, merveille! elles viennent à bout des plus embrouillés.

Tout cela, il l'a fait lui-même jusqu'à ce jour, sans le savoir, avec quels risques d'erreur! Averti aujourd'hui, il va se garder de confusions si faciles à commettre. Que le mot remplace l'image entière et ne remplace qu'elle, qu'à son tour l'image soit complète : il faut bien voir, bien entendre, bien sentir et appeler les choses par leur nom. Sagesse vulgaire! Elle confond la vanité impatiente des extracteurs de quintessences, mais suffit à l'ambition plus modeste et plus calme du savant. La science, qui chaque jour soulève un coin du voile de la nature, sans prétendre

Digitized by Google

nous en révéler tout à coup les mystères, procède-t-elle autrement? Si elle se dresse sereine, indifférente aux dédains des humanistes et des philosophes spiritualistes troublés, c'est pour avoir été ainsi édifiée. L'excellence de la pensée dépend donc uniquement de la vivacité et la netteté des images, de la vérité des faits ou du choix des exemples, de la précision des termes et de leur solide assemblage. Une comparaison de poète, un mot pénétrant d'auteur, un dessin ou une peinture ont, eux aussi, en certaines matières particulièrement délicates ou complexes, une valeur de notation propre. « La science, a-t-on dit, est une langue bien faite. » On peut désormais retourner les termes : une page bien écrite est un théorème démontré. Ces formules auxquelles aboutit aisément un étudiant attentif, contiennent en germe une philosophie et livrent le secret de ce style de Taine, cité, avec raison, comme un miracle de la volonté (1).

***

Sans doute, ce n'était encore que l'étude d'un instrument avec le seul dessein d'en faire un bon usage. Mais qui connaît ainsi son outil, en augmente à son gré et presque indéfiniment la force. Pour l'avoir examiné d'aussi près, Taine devient « un des plus puissants originaux de son siècle ». Le voici dès à présent prémuni contre tout et contre tous. Les maîtres de philosophie auront beau rivaliser d'éloquence pour lui enseigner les principes du spiritualisme régnant, ils trouveront un juge inflexible dans le disciple zélé qui les « écoute et médite », « le regard doux et un peu voilé », « la tête légèrement penchée, avec son pur et calme visage » (2). Ni les abstractions de M. Maine de Biran, ni la hauteur des

(1) Emile Faguet, *Politiques et Moralistes au XIX^e siècle*, 3^e série, étude sur Taine.

(2) M. C. Charaux, cité par M. Giraud: *Essai sur Taine*, p. 25.

Digitized by Google

affirmations de M. Royer-Collard, ni les scrupuleuses méprises de M. Jouffroy, ni l'habileté de style de M. Cousin ne lui imposeront. Leur illustration ne les sauvera pas des prises de sa raison, exigeante comme une conscience. Il pèsera chacun de leurs termes, et aucun, s'il n'est employé dans son sens strict et propre, n'échappera à l'épreuve de sa redoutable méthode.

Jeunesse fortunée, si souvent célébrée par lui, en qui se déploie « ce luxe heureux de la pensée » étincelante, chatoyante comme une aurore ! Les systèmes égrènent à ses yeux leurs théories éclatantes et pourtant mystérieuses, à demi cachées encore dans cette richesse de lumière neuve qui, de place en place, chasse la nuit. Quand le soleil est enfin vainqueur, une révélation s'accomplit.

Telles sont encore, dans le livre où Taine les a recueillies comme il les avait vues alors, colorées, animées, vivantes, les doctrines de la philosophie classique au XIX^e^ siècle. Si son imagination s'est émue, sa raison est demeurée ferme et singulièrement mordante : l'attrait et la nouveauté du spectacle n'ont pas altéré son sens critique. Vous auriez dit des déesses sans défaut et il vous montre autant d'imparfaites mortelles. « Penser, dit quelque part Taine, surtout penser vite est une fête. L'esprit y trouve une sorte de bal ; jugez de quel empressement il s'y porte » (1). L'auteur parle ici de lui-même, car il s'est tout d'abord précipité vers ce plaisir si vif ; il a voulu bientôt le faire partager... parfois aux dépens du voisin. Quelle joie de tout effleurer de ses ailes, de casser en se jouant les fils qui tiennent le personnage en scène, et, pour découvrir le profil attristé du philosophe, de renverser en la frôlant sa pyramide de livres ! Le style est si aisé qu'il constitue presque un manque d'égards. Le moyen de résister à une familiarité si naturelle qu'elle conserve, malgré tout, sa noblesse. On est tenté, il est

(1) *Histoire de la Littérature anglaise*, t. III, p. 279.

Digitized by Google

vrai, de tirer par le pan de leur habit, M. Victor Cousin, M. Jouffroy ou M. Royer-Collard afin de les avertir qu'ils s'égarent. Et, comme pour découvrir les erreurs d'hommes aussi graves, il a suffi d'une définition ou d'une analyse grammaticale bien faites, on a peine à réprimer un éclat de gaieté ou tout au moins un sourire, déjà coupable. Voici même que ces nobles doctrines, proposées à la vénération des hommes, naissent d'une disposition du caractère, d'un travers de l'esprit, quelquefois d'une heureuse rencontre, et que toujours une main adroite les conduit sournoisement à l'obstacle ridicule où elles doivent voler en éclats ! Cette façon a fait justement scandale, et le scandale, en France, assure souvent le succès ! Mais ce long amusement d'un grand esprit est mieux qu'une faute délicieuse, commise à propos. Un rayon traverse-t-il son vol, l'écrivain quitte aussitôt le jeu où il se plaît, pour s'élancer d'un battement d'ailes jusqu'aux étoiles !

* * *

Après avoir lu ainsi les éclectiques, on peut sans danger retenir leur goût des incursions en pays étranger, s'enivrer pendant un an de métaphysique hégélienne : rien n'émoussera le tranchant d'une arme si bien éprouvée. S'il avait eu les loisirs et la volonté de le faire, Taine aurait assurément pu, à la mode des bûcherons de son pays, et suivant l'irrévérencieuse expression de sa jeunesse, « mettre à bas » les philosophes allemands après ses professeurs français.

Il doit beaucoup, aime-t-on à répéter, à la philosophie d'outre-Rhin. Et il voisine, il est vrai, parfois, sur les sommets, avec Spinoza et Hégel, comme il se rencontre avec Condillac, Jouffroy, Cousin lui-même et surtout avec les psychologues anglais, dans des régions moins hautes. C'est que si nul mieux que lui n'a su dégonfler les systèmes d'un jour, personne ne s'est plus appliqué à rassembler — et il les prenait partout — les matériaux

Digitized by Google

pleins qui permettront de construire un édifice durable. Son œuvre entière, à l'exemple des *Philosophes classiques*, est une leçon d'humilité terminée par un hymne d'espérance.

***

Rien de contradictoire dans la simultanéité de ces deux tendances opposées. La passion cherche naturellement quelque haut point d'attache. Or, dans l'amour exalté de Taine pour la vérité positive, entre assurément de la passion ; on la devine à la tension de tout son être, à sa verve jaillissante, à la sincérité de son accent. Le même mouvement qui l'a jeté au fond du scepticisme va l'élever jusqu'à la foi. Du milieu des ruines que son esprit accumule, il pousse, dès le premier moment, ce cri de la grâce triomphante : « Je saurai ! Je croirai ! Je sais déjà et je crois ! » (1). Cette adoration mystique s'adresse à la science.

Depuis trente ans, à la déesse enveloppante, qui, telle une mer continuellement accrue, monte sans cesse, on essaye assez plaisamment d'opposer des digues ; elles crèvent de toutes parts. Des zélateurs chaque jour plus nombreux courent au-devant de ses flots et leurs genoux fléchissent à sa vue. Déjà, Auguste Comte, le grand prêtre de la religion nouvelle, a formulé ses lois ; un poète en prose, Renan, écrit silencieusement en son honneur une sorte d'*Imitation* (2).

Dès que la loi lui est révélée, Taine part pour la conquête.

***

Son ardeur de néophyte le précipite-t-elle vers les pays qu'il vient de parcourir et qu'il sait peuplés d'infidèles ? ou bien quelque nostalgie secrète le ramène-t-elle invinciblement vers les lieux où il a grandi ?

(1) Lettre à Prévost-Paradol du 18 avril 1849.
(2) *L'Avenir de la Science* publié en 1890.

Digitized by Google

On n'est pas impunément nourri, à la façon traditionnelle française, des lettres classiques ou anciennes ; *les humanités* s'emparent de nous et nous lâchent rarement. Peine perdue que de pousser ailleurs sa pointe, elles nous reprennent tôt ou tard. La curiosité des choses de la conscience, le souci de bien dire, séduisent notre âme et la gardent. Si l'esprit est assez puissant pour tisser seul sa trame, c'est dans les premiers souvenirs et les premières habitudes de la pensée, que, naturellement, il va saisir les fils.

Psychologues, ces poètes, ces orateurs, ces historiens, ces écrivains, qui d'Homère à Virgile, de Démosthène à Cicéron, de Thucydide à Tacite, d'Eschyle à Térence, plus tard de Corneille à Voltaire, de Pascal à Montesquieu, semblent avoir vécu pour la postérité. Si on les propose encore à l'admiration de la jeunesse, c'est qu'ils ont connu l'homme intérieur et que l'homme intérieur a peu changé. Psychologues aussi, ces littérateurs-philosophes, Royer-Collard, Cousin, Jouffroy, contre lesquels Taine exerça sa verve, sans parvenir à être autre chose lui-même, — et c'est là comme la caractéristique de sa gloire, — elle suffirait aux plus grands, — qu'un philosophe-littérateur.

Quel rêve d'adjoindre au divin empire les vastes et chères contrées de l'intelligence et du cœur ! Ne sont-elles pas d'un enthousiaste ces lignes dans lesquelles Taine marquait son espérance : « La science approche enfin et approche de l'homme ; elle a dépassé le monde visible et palpable des astres, des pierres, des plantes, où, dédaigneusement, on la confinait ; c'est à l'âme qu'elle se prend, munie des instruments exacts et perçants dont trois cents ans d'expérience ont prouvé la justesse et mesuré la portée (1) » ?

*
* *

Dès l'école, ou tout au moins à sa sortie, sa psychologie

(1) Préface de l'*Histoire de la Littérature anglaise*.

Digitized by Google

générale est trouvée (1). De bonne heure, elle lui a fourni, à la façon de Condillac ou de ce Laromiguière placé, en manière d'aimable antithèse, au début de ses *Philosophes classiques*, sa méthode de grammairien précis. Mais c'est un Condillac, un Laromiguière plus pénétrant, averti par cinquante années d'incessantes découvertes scientifiques. Dans l'esprit, n'existent que des ombres qu'aucune réalité ne soutient. Le moi, dépouillé de toute adjonction métaphysique, n'est qu'un total ou, si vous préférez, un « polypier d'images ». Des objets extérieurs nous ne savons rien, en dehors de leur reproduction mentale. Leur persistance, leur retour, l'assurance de nos semblables, nous déterminent seuls à croire à leur existence : « la perception est une hallucination vraie »; le monde extérieur « une possibilité de sensations ». Notre intelligence flotte éternellement entre la santé et la folie. Descartes avait tort de croire le bon sens « la chose du monde la plus répandue », il est seulement « une heureuse rencontre ».

De cette instabilité, naît pourtant la plus ferme des certitudes. En travaillant sur les images et les mots qui les représentent, nous parvenons à classer les phénomènes. L'abstraction nous conduit à découvrir les faits générateurs et à remplacer ces derniers par de moins nombreux encore.

Grâce à ces résumés successifs, nous pouvons prévoir à coup sûr le renouvellement de la série.

L'assurance ne nous a fuis que pour pénétrer plus solide en nos âmes.

C'est ainsi que d'un sol singulièrement mouvant, Taine s'élève, sur un fil léger, jusqu'au « suprême sommet des

(1) Son projet de thèse sur les *Sensations* contient quelques-unes de ses plus saisissantes formules. Voir la lettre d'Adolphe Garnier à M. Victor Leclerc. *H. Taine, sa vie et sa correspondance*, p. 249. D'autres, sans doute, se rencontraient aussi dans le *mémoire sur la Connaissance* qu'il communiquait à son ami Prévost-Paradol.

Digitized by Google

choses, au plus haut de l'éther lumineux et inaccessible » où « se prononce l'axiome éternel » (1).

Livre unique, — d'aucuns prétendent le plus parfait de ses ouvrages (2), — que celui dans lequel il exprime des idées philosophiques tôt conçues et longuement mûries !

Si peu de lecteurs se sont laissé conduire par des séries de dissertations successives, — la plupart des chefs-d'œuvre de clarté, de simplicité, d'aisance, même d'art, — du doute initial le plus sincère peut-être qui se soit rencontré, à la confiance la plus absolue dans la toute-puissance de l'entendement humain; si quelques-uns se sont arrêtés troublés, tous ont compris la nécessité d'apporter dans ces importants sujets un esprit critique qu'on en a trop écarté; beaucoup ont gardé enfin l'espoir que la science de l'homme, celle de sa nature intellectuelle et morale, serait un jour, sinon achevée, tout au moins utilement entreprise. Alors qu'on eût pu croire qu'il l'allait ruiner, Taine a donné un élément nouveau à la plus noble ambition de l'homme : celle de se connaître lui-même.

* * *

Aussi bien, c'était là sa constante pensée. Ne s'autorise-t-il pas, dans la préface de l'*Intelligence*, pour « aborder la psychologie générale », de sa contribution pendant quinze ans à des psychologies particulières ? On lui doit confiance à ce sujet. Comment ne pas remarquer en lui cette « *concentration intérieure et passionnée* » qui a conduit la race anglo-saxonne à de si précieuses explorations de l'esprit et du cœur, et peut-être, par besoin de s'arracher à cette incessante contemplation, l'a précipitée dans d'aussi nombreux et lointains voyages sur le globe ? La seule chose que sa mémoire reproduisît « intacte et

(1) *Les Philosophes classiques au XIX^e siècle.*

(2) Faguet, *Politiques et Moralistes au XIX^e siècle*, 3^e série *Taine*. G. Monod. *Les Maîtres de l'Histoire*, p. 118.

Digitized by Google

entière » était « la nuance précise d'émotion, âpre, tendre, étrange, douce ou triste, qui jadis avait suivi ou accompagné la sensation extérieure ou corporelle » (1). Ce phénomène est le propre des méditatifs. A travers le souvenir du monde physique, les vibrations de leur être intérieur se répètent principalement en eux parce qu'elles ont été supérieures à la sensation même : l'ébranlement des cordes harmoniques domine le son générateur. Et, s'ils aiment profondément la nature, — on sait combien l'auteur du *Voyage aux Pyrénées* la sentait vivement, — c'est en raison de l'écho qu'elle éveille en leur cœur.

Dans cet incessant mouvement d'images qui constitue notre moi, les tourbillons, les remous, les courants marquent donc surtout en Taine. N'était-il pas naturellement conduit à les étudier surtout? Il a décrit, dans l'*Intelligence*, le mécanisme à fleur de conscience par lequel nos images se décomposent et s'ajoutent pour former nos jugements. A des profondeurs plus grandes et par des lois plus cachées, elles s'amalgament à nos tendances acquises, et s'organisent ensemble « comme les branches du sapin autour de son tronc ». « Tout l'effort de cette végétation » s'échappe par la pointe et jaillit en volonté. Ce devait être là l'objet d'une étude, jamais écrite, qui le hantait pourtant, au point de laisser dans son œuvre des traces nombreuses de préoccupation.

***

Des formations se produisent encore au fond de l'organisme humain ou de l'organisme social : la *faculté maîtresse*, sorte d'arbre de couche enfoncé dans un individu ou dans une nation par trois ouvriers principaux : la race, le milieu, le moment. — Autour d'elle, gravitent les rouages intellectuels et moraux : elle fait les poètes, les philosophes, les orateurs, les politiques. — L'*idéal esthé-*

(1) *L'Intelligence*, 3me édition, t. I, p. 78, 79.

Digitized by Google

tique ou l'*idéal moral*, le *modèle régnant*, la *conscience*, l'*honneur*, le *sentiment religieux*, dispositions fréquentes, personnelles et collectives elles aussi.

Telles sont les cristallisations types que Taine a observées dans les sociétés et dans l'homme. Il en a décrit quelques-unes en des pages impérissables, pareilles à ces blocs des hautes cimes, majestueuses et éternelles comme eux; comme eux lentement et puissamment construites. Le seul reproche qu'on ait osé leur adresser est d'avoir solidifié l'essentiellement muable.

On s'est demandé d'où procédaient de telles idées, et lui-même a déclaré qu'elles traînaient partout à son époque. Il en aurait volontiers rendu hommage à A. Comte, à Hégel, à Stendhal, à Sainte-Beuve, auxquels on a tour à tour voulu qu'il en fût redevable. Elles se sont présentées à la fois à bien des intelligences diverses. Mais, pour les avoir ordonnées en une doctrine d'ensemble, il en recueille la gloire dont il supporte le revers.

De leur application, il a fait, direz-vous, jaillir de grandes œuvres. Hélas! L'admiration arrachée par le talent, loin de la décourager, stimule à l'ordinaire la critique.

Les plus hostiles triomphent volontiers du philosophe par l'éloge de l'écrivain.

De telles victoires ressemblent fort à des défaites. Taine n'aurait pas manqué de répondre, — si sa modestie le lui eût permis, — que l'art, — surtout l'art de bien dire, — était, à ses yeux, indispensable à la science de l'homme intérieur.

Sans doute, il se plaisait à introduire dans l'étude des choses intellectuelles et morales, des notions mathématiques, et il a pu comparer chacune des formes du raisonnement employées par lui en critique et en histoire aux divers modes du calcul (1). Mais il fallait, au préalable,

(1) H. Taine, *sa Vie et sa Correspondance*, tome IV, p. 159.

Digitized by Google

déterminer les masses sur lesquelles on allait opérer, choisir les unités, noter avec soin leurs caractères et développer la formule non plus par des signes algébriques conventionnels, sans physionomie, sans souffle, mais par des images ondoyantes, flexibles, car elles devaient exprimer la vie. Et la vie la plus fuyante, la plus subtile, celle de l'âme, qui le préoccupait surtout, ne se résout jamais en une équation définitive : elle est une incessante transformation, un équilibre qui se cherche et ne se rencontre que dans la mort. Sa pensée élevait des constructions parfois artificielles et rigides; son style leur rendait à dessein le naturel et la souplesse.

***

Il est facile de dessécher les conceptions de Taine pour les condamner ensuite; leur essence est d'être animées. Colorer, « dramatiser l'abstraction », n'est pas à l'extérieur, mais au centre même de son système.

C'est assurément montrer, en même temps qu'une vive ingéniosité d'esprit, une certaine raideur doctrinale qu'expliquer Tite-Live par la reviviscence d'une âme de citoyen-orateur réduite, par le silence du forum, à se redire à elle-même les discours des hommes libres d'autrefois. Les intelligences synthétiques préféreront cependant toujours cet essai de reconstruction, juste en somme, aux délicatesses du goût le plus affiné, assemblées, à la façon proprement littéraire, en une gerbe harmonieuse tenue par quelque mince et flottante faveur, observation fine ou paradoxe aimable, et non par le lien solide de la logique. Tel fut aussi, en fin de compte, l'avis de l'Académie.

***

Pour l'historien antique, les témoignages et les documents manquaient. La Fontaine se prêtait mieux à ce genre d'études. Quoi de plus aisé pour un Français et

Digitized by Google

un humaniste que de suivre l'ascension de « la sève gauloise à travers la greffe latine » ? Pour un Ardennais, que de décrire la Champagne voisine ? Pour un esprit nourri de lectures classiques, que de montrer le XVII^e^ siècle, la cour du roi-lion, l'adresse du renard-courtisan, l'humeur bourrue de l'ours, ce noble campagnard ? Le cadre n'étant pas arrêté d'avance, il était permis de philosopher à côté, de dérober à la nature la formule de composition d'un poète, d'esquisser une théorie du récit allégorique.

Lire ce livre est un plaisir, l'écrire, un rare bonheur. Mais pourquoi faut-il que Prévost-Paradol l'ait finement jugé : « Un chef-d'œuvre de méchante malice et de spirituelle exagération (1) » ?

On le doit reconnaître, cette réserve prudente d'une amitié avisée n'est pas toujours inutile à l'égard de l'auteur du *Journal de Thomas Graindorge* et des *Philosophes classiques*. Il est certains esprits, parmi les plus attentifs et les plus graves, qui aiment donner à la vérité des allures frondeuses et la coiffer parfois d'un bonnet rouge : ils rectifient ensuite avec un sourire. Ils savent que « la vérité est une pointe si subtile, que nos instruments sont trop émoussés pour y toucher exactement ». Plutôt que d'en « écacher la pointe » par maladresse, ils appuient sur le faux par une sorte de forfanterie. Taine, il suffit de parcourir ses préfaces pour s'en convaincre, est de ce nombre. Il outre volontiers ses principes, laissant au lecteur le soin de mettre au point.

Ce grossissement volontaire n'est pas l'unique cause de l'insuccès relatif de *Tite-Live* et de *La Fontaine et ses fables*. Il y a disproportion entre le système et l'objet.

Appliquées à l'homme, les idées de Taine sont comme un cours d'eau resserré dans une vallée trop étroite. Aux moindres pluies, il emporte la légère couche de terre

(1) *Prévost-Paradol*, par Gréard, page 214. Lettre de Prévost-Paradol à Gréard.

Digitized by Google

déposée sur ses bords et détruit la végétation précaire qui s'y est un instant attachée; le sol décharné montre son squelette blanc. Mais si, au lieu de se borner à un individu, elles prétendent donner raison d'une littérature, d'une époque, d'un peuple, d'une civilisation, tout change : le torrent de mort devient une source de vie. On ne dira ni plus vrai, ni même plus finement que Taine sur la sculpture grecque, sur la peinture italienne ou hollandaise. Il n'est plus un simple ouvrier qui démonte et reconstruit un automate, c'est un artiste qui crée. Si l'imagination de Michelet ressuscite le passé, la raison de Taine le refait.

*
* *

Taine trouve dans l'*Histoire de la Littérature anglaise* l'ampleur nécessaire à son génie. Le fleuve contenu dans ses bords, s'écoule avec majesté, distribuant par ses mille canaux ou par les infiltrations cachées, l'eau génératrice et bienfaisante. Nous savons avec quel soin, après combien de laborieux sondages, l'écrivain en a déterminé la naissance, le courant et la profondeur. Ses voyages d'études, ses observations sur le steamer qui l'emportait, ses longues stations au port de Londres, ses visites dans les fermes anglaises ou dans les quartiers pauvres de Manchester, la patience avec laquelle il dépouillait les collections, nous sont aujourd'hui connus. Pour contrôler l'observation directe, une bibliothèque lui suffisait à peine.

Quel plaisir est le prix de cet immense effort ! Nous allons chercher le Saxon dans la nuit humide et froide de la forêt germaine. Sa force le rend redoutable et il sort constamment vainqueur des rudes combats où il se plaît. Mais sa loyauté nous rassure. Comment ne pas se lier d'amitié avec ce compagnon fidèle? Il est concentré et taciturne De grosses explosions de tendresse ou de joie secouent cependant parfois son corps puissant. Nous prenons place à ses festins et partageons son ivresse gros-

Digitized by Google

sière. L'hostilité et la fureur des éléments que nous devons combattre avec lui nous apprennent le prix de l'effort, de l'association loyale, du courage, de la volonté. Et, le soir, accablés de fatigue, nous nous laissons pénétrer par la douceur du foyer. Pour fuir ces régions inhospitalières, nous prenons place — en bravant quels dangers! — dans sa barque de cuir, et partons à la conquête de la grande île verte. Voici qu'avec gravité, il se penche sur un livre; nous lisons par-dessus son épaule, et comprenons alors le sens passionné et profond des *Evangiles :* ils trouvent un écho puissant dans son cœur. Soudain, un danger menace sa conquête. Une armée redoutable s'assemble de l'autre côté du détroit. Nous savons le port où elle embarque et nous accourons sur le rivage. Les voiles s'enflent; nous les comptons anxieux, tandis que le vent les pousse au nord dans le brouillard. La guerre est courte et le Saxon succombe. Ensuite, c'est une lutte patiente, par laquelle la race un moment courbée se redresse silencieusement, fortifie son instinct d'indépendance, sa ténacité, son endurance, édifie sa grandeur morale sur une servitude fièrement supportée. Puis, arrive la Renaissance : une explosion de vie païenne, dans un corps trop robuste, un déchaînement de passion dans une âme excessive. Enfin, le réveil subit de la conscience, la révolution puritaine, l'insurrection d'une vertu étroite et sombre, suivie d'une restauration bigote et facile, l'équilibre s'établissant dans une religion raisonnable et dans une liberté surveillée.

A chaque instant, sur la politique, sur les sentiments, sur les mœurs du pays, des projections soudaines de lumière. Telle une plante annoncée par le botaniste à la seule configuration du sol, incline sa tige charmante et semble adresser au voyageur un sourire amical, tel chaque écrivain se présente, déjà à demi deviné.

Ce n'est si l'on veut ni de la littérature, ni de l'histoire, ni de la psychologie ; c'est à la fois tout cela et c'est

Digitized by Google

mieux ; c'est un peuple qui nait, se développe, grandit, comme un arbre élance hors de terre sa jeune pousse, ploie sous les efforts de la tempête, se relève, résiste, étend ses branches, couvre le sol de son ombre épaisse et nous présente ses fruits dorés ; c'est une société reformant pour nous sa pensée, sa poésie, sa conscience.

* * *

En 1867, Taine publiait le volume complémentaire par lequel il terminait son étude sur la littérature anglaise. Il venait de montrer, dans un heureux et retentissant exemple, admirablement approprié à sa nature, par suite à son talent, ce que valait sa méthode en critique et en histoire. Son cours à l'Ecole des Beaux-Arts lui avait été une occasion nouvelle à études ethnologiques. Il s'était efforcé d'apercevoir, à travers la peinture, l'architecture et la sculpture italiennes, hollandaises, grecques, les génies différents qui les avaient produites. Le moment était venu d'offrir au public sa psychologie générale, la source des idées particulières qu'il avait tout d'abord développées. Chose surprenante ! Ecrire l'*Intelligence*, son œuvre maîtresse, fut pour l'écrivain une sorte de repos. Il lui suffit de laisser courir sa plume pour que s'ordonnât et s'illustrât, sans effort, ce monument d'observation personnelle, de documentation scientifique et de logique aisée. Le livre était comme ouvert devant ses yeux. On eût dit d'une copie, non d'une composition : les derniers chapitres ont, paraît-il, été écrits sans brouillon et même sans notes (1). La perfection de l'œuvre révèle la profondeur et le nombre des méditations.

* * *

On est tenté de croire qu'il a existé dans le cerveau de Taine deux couches superposées, occupées en même temps, mais à des objets distincts, assez analogues aux divisions

(1) G. Monod. *Les Maîtres de l'Histoire.*

Digitized by Google

imaginées par lui pour Bonaparte. La première recueille les impressions et les exemples concrets, les ordonne et agit sur eux à la façon des artistes, des historiens, des critiques et des poètes : elle produit ses œuvres d'esthétique, de morale, de voyage et d'histoire, ses carnets de notes si touffus et si curieux. La seconde ne reçoit ni les faits individuels, ni ceux n'intéressant que des groupes restreints, mais seulement ceux de l'espèce. Elle les rapproche, les assemble en un solide faisceau, et opère leur synthèse. L'une s'occupe des hommes, des choses, des lois contingentes ; l'autre de l'homme, du monde, des formules initiales.

Entre les deux, les communications sont incessantes : l'étage supérieur sert de magasin d'approvisionnement à l'étage inférieur ; de ce dernier, part le mouvement qui actionne l'un et l'autre atelier. Aussi, tandis que la pensée profonde se met silencieusement à l'œuvre pour découvrir les lois de la volonté après celles de l'intelligence, et aperçoit déjà l'esquisse d'une explication universelle, le sommet du cerveau pétille à nouveau, impatient de jeter ses brillantes fusées.

* * *

Taine connaît à fond la France, l'Italie, l'Angleterre, dont il a comme exprimé l'art et la vie. Une sympathie ancienne le porte vers l'Allemagne, cette autre proche parente de son génie. Il vient de visiter Francfort, Weimar, Leipzig, Dresde, lorsqu'un deuil l'oblige brusquement à rentrer en France. Éclate la guerre de 1870 : l'étude interrompue ne sera pas reprise. Le silence farouche qu'il garde sur l'Allemagne, au risque d'introduire dans son œuvre une lacune et presque un défaut d'harmonie, est significatif.

Déjà, au cours de son long séjour intellectuel en Angleterre, ses parallèles incessants se terminent souvent à l'avantage de ses hôtes. On devine, malgré tout, jusque

Digitized by Google

dans ses reproches, une sorte de nostalgie du pays natal. La comparaison qui clôt l'ouvrage n'est, au bout du compte, au détriment de la France que par une sorte de politesse internationale. Nous l'avons appris depuis (1) : pendant ses voyages réels, au milieu même de son admiration, parfois de façon brusque, comme involontaire, à l'hôpital, dans les quartiers populeux de Londres ou de Manchester, devant ces âmes anglaises trop tendues dans l'effort ou anéanties par la souffrance, surgit le souvenir du pays absent. Un élan spontané du cœur fait exploser le sentiment longtemps contenu : l'amour pour la patrie lointaine, pour son génie souple et solide que le moindre souffle fait ployer, mais qu'une force intérieure relève après l'orage.

* * *

Est-ce le ressouvenir, en quelque sorte organique, de cette solidarité des groupes si vivement comprise par lui? un soulèvement de la substructure de la conscience? une de ces raisons inaperçues qui, à notre insu, nous déterminent? une reviviscence soudaine de l'ardeur de ses ancêtres ardennais à défendre le sol menacé? ou simplement la révolte instinctive de l'homme contre une brutalité qui menace des affections plus chères qu'il n'aurait supposé? Qu'importe! Il suffit que l'étranger foule le sol de la patrie pour que son être entier s'émeuve. On le voit à cette agitation fiévreuse qui s'offre sans cesse et s'abat à chaque fois au spectacle de son impuissance.

Taine veut entrer dans la garde nationale, et l'armée refuse un soldat « dont le pouls bat trop vite pour qu'il puisse se servir utilement de ses bras » (2). Du moins s'emploiera-t-il aux ambulances? Déception nouvelle (3). Il reste « le cœur serré », « mal à l'aise d'être à Paris, inutile dans un grand danger public ».

(1) Les *Notes sur l'Angleterre* ont été publiées en 1871 seulement.
(2) Lettre à sa mère, 4 septembre 1870.
(3) Lettre à M. Denuelle, 30 août 1870.

Digitized by Google

Il gagne Tours, et le jeune diplomate Sorel, plus sans doute pour occuper l'inquiétude de ce grand esprit désemparé que par espoir d'aider la France, l'encourage à publier dans un journal de Londres un article sur *Les Conditions de la Paix*. L'écrivain emploie aussitôt toutes les ressources de sa psychologie et de sa dialectique à détruire les préjugés de nos ennemis, à mettre, en des lignes prophétiques, nos vainqueurs en garde contre l'abus de leur victoire, à plaider pour le peuple qu'il aime, malgré — qui sait? — peut-être à cause de ses faiblesses. Cette pieuse tentative d'une des raisons les plus solides et d'un des plus grands cœurs qui aient paru dans le monde, aurait eu assurément quelque succès, si la noblesse de la pensée et l'éclat de la vérité pouvaient rien contre la force!

Ses illusions devaient vite tomber. Obligé de fuir jusqu'à Pau, il hésite, dans son chagrin, à reconnaître les montagnes chantées jadis avec l'enthousiasme de ses trente ans. Tout à sa douleur, il se fait adresser les journaux anglais, pour mieux savoir de ses sérieux amis d'outre-Manche, le véritable état du malade adoré. On lui conseille le travail et il se désole, croit, de bonne foi, sa tête vide d'idées, écrit avec sincérité que « le meilleur pour lui est de passer la plume à d'autres » (1). Il est, en effet, obligé de faire « effort pour se tenir droit » (2); il a « l'âme comme une plaie » (3). Certains esprits forts du XX^e^ siècle méditeraient utilement sur l'étonnement, en quelque sorte naïf, qu'un des plus puissants cerveaux du monde moderne confiait à sa mère dans la sincérité d'un filial abandon : « Je ne savais pas qu'on tenait tant à sa patrie! » (4).

Pour s'arracher à son affolante vision : la France se

(1) Lettre à A. Sorel, 29 novembre 1870.
(2) Lettre à A. Sorel, 8 octobre 1870.
(3) Lettre à sa mère, 28 décembre 1870.
(4) Lettre à sa mère, 28 septembre 1870.

Digitized by Google

déchirant elle-même; afin de sortir d' « un état de désespoir sec et de colère muette », il accepte de faire une série de conférences en Angleterre. Et c'est dans le cadre poétique d'Oxford, au milieu de cette jeunesse si sage, si réfléchie, en qui s'accuse déjà la gravité de la race, qu'il apprend la prise et l'incendie de Paris, les suprêmes folies...

*
* *

Son parti est pris désormais, il a trop de peine à « penser mal de la France » ; il ne peut se résigner à conduire la chère souffrante qui est pour lui comme « un proche parent, presque comme un père ou une mère », « à la prison des malfaiteurs ou au cabanon des fous » (1) ; il raidit sa volonté afin d'étudier le mal et de le vaincre ; plus son diagnostic sera sévère, plus se manifestera son désir de sauver l'être aimé.

Mais le médecin a perdu son ordinaire maîtrise; sa vue toujours perçante se trouble par instants. Jamais, cependant, la possession entière de ses facultés intellectuelles ne lui a été plus nécessaire.

La tâche est longue, car les causes sont nombreuses, lointaines, difficiles à atteindre. Un quart de siècle ne suffira pas à cet infatigable travailleur pour formuler son avis et sinon prescrire, — il n'eût osé, — du moins, faire pressentir les remèdes.

Sa consultation, pareille au rapport d'un aliéniste expert, devra, semble-t-il, n'être qu'une minutieuse énumération des antécédents du malade, l'analyse détaillée de la crise qui a altéré sa santé. Çà et là, le physiologiste indiquera les conditions d'équilibre du corps et de l'esprit, recherchera comment ils ont été rompus et par quels moyens on les peut retrouver. Taine l'a d'abord compris ainsi et il se promet de suivre l'examen qu'il va entre-

(1) Lettre à Madame H. Taine, 20 mars 1871.

Digitized by Google

prendre avec l'impassibilité d'un naturaliste « assistant à la métamorphose d'un insecte ». Mais en lui le savant se double d'un artiste, et le spectacle est tragique! Contenus à l'ordinaire par un cerveau très calme, ses nerfs vibrent encore du choc qui vient de les ébranler. Par l'effet d'une imagination abandonnée à ses mirages, l'insecte a fait place à un monstre odieux, vautré sur un tapis de pourpre, idole exécrable, objet d'horreur autant et plus que d'étude.

Enfin, cet homme de science est surtout un psychologue, et il paraît impossible de rester indifférent devant le drame intérieur qui se joue incessamment dans l'âme.

* * *

De là, peut-être, la double tendance scientifique et morale, le défaut d'harmonie des *Origines de la France contemporaine* et aussi l'impression unique qu'elles laissent. Elles ne consistent pas en une succession de tableaux offrant aux yeux éblouis et au cœur transporté une sorte d'épopée républicaine : elles ne sont pas d'un poète. Elles ne déroulent pas une chaîne continue de faits positifs déduits lentement les uns des autres à la façon de Montesquieu ou de Guizot : elles n'ont pas été écrites par un politique. Psychologue réaliste et logicien, Taine trouve dans l'âme le fait générateur de l'histoire. Certes, il ne néglige aucune science ; il a rêvé dans sa jeunesse d'être spécial en toutes choses, et il le fût devenu si les forces humaines n'avaient des limites. Nul plus que lui ne doit à l'art et n'aurait plus de raisons pour s'y abandonner. Mais il sait aux actions sociales et humaines une source intime et cachée dont les circonstances extérieures modifient simplement le cours ; c'est elle qu'il veut montrer. A ses yeux, la Révolution se résout en une question de psychologie ; elle est le résultat d'une conception inexacte de la nature humaine, d'une généralisation trop prompte abou-

Digitized by Google

tissant à des principes erronés, suivis de déductions faussées à leur tour par les passions.

A ce théorème de logique interne, se ramène tout le problème. On y voit de tout petits faits intérieurs devenir des choses immenses. Les événements, les lois économiques, les mœurs sociales, les défaites et les victoires, les systèmes d'impôt, le déficit ou l'abondance sont autant de quantités introduites dans la formule qui s'enfle, se complique, se développe, sans cesser de rester réductible à quelque donnée très simple de la conscience.

L'artiste comme le politique ont, en conséquence, occasion d'apporter leurs documents au psychologue qui les traite et au logicien qui leur applique « toutes les variétés du raisonnement mathématique ». De là, cette belle peinture de l'ancien régime, tracée, quoi qu'on en ait dit, avec plus d'amour que de sévérité, et qui restera le plus vaste, le plus juste bilan matériel, intellectuel et moral de la France d'autrefois. De là, le sombre drame engendré par la passion jacobine, drame si poignant et si cruel qu'on excuse l'auteur d'avoir été parfois excessif, d'avoir écarté avec une rigueur proche de l'injustice, — comme ne rentrant pas dans la démonstration de son postulat moral, — toutes ces surprenantes explosions d'enthousiasme et d'énergie au moins aussi dignes d'admiration que les hauts faits du banditisme noble des petites républiques italiennes du XV^e^ siècle pour lesquels il a montré tant d'indulgence! De là, cette reconstruction, pièce à pièce, systématique, de la France contemporaine.

On l'a dit avec raison, Taine marque seulement « les grandes routes de l'histoire ». Ces larges voies ne pénètrent pas, ainsi que des sentiers étroits, les sous-bois des époques lointaines, l'intimité des nations et des peuples, mais on y circule à l'aise et à découvert : le regard peut à loisir embrasser l'horizon.

Tandis que l'ingénieur repère avec soin le terrain, que l'homme de science accumule les preuves, — parfois elles

Digitized by Google

surabondent, — que l'aliéniste expert observe et expose, que le philosophe s'élève aux causes premières, que l'écrivain oppressé et hors d'haleine précipite l'action, troublé par l'imminence de la catastrophe et comme attiré par le gouffre, le moraliste prononce dans un langage violent, âpre, d'une ardeur tantôt concentrée, tantôt spontanément jaillissante, renforce la logique de toute la puissance des passions. On dirait d'un Charcot qui termine ses notices en stigmatisant ses malades dans la langue de Tacite et parfois dans celle de Louis Veuillot. La chose n'est pas contradictoire : il existe dans le monde des demi-fous et des demi-responsables des tares qui excitent autant d'horreur que de pitié.

La bonne foi de Taine est, d'ailleurs, si absolue et, malgré tout, son esprit si tranchant et si lucide, que, lorsqu'après avoir montré comment la France a été reconstruite à coups de génie sur des bases plus solides, mais, par endroits, encore chancelantes, il ramasse, dans de superbes pages, certaines des prémisses de ses conclusions dernières, convaincus ou sceptiques, hostiles même, nous nous prenons à regretter que le temps lui ait manqué pour achever sa synthèse, persuadés que si nous n'y avions pas trouvé toute la vérité, nous y aurions du moins rencontré quelques-uns de ses plus précieux éléments. On ne fouille pas aussi profondément dans le cœur de l'homme sans rapporter à la surface quelques parcelles d'or pur; ici le filon est riche, l'ouvrier habile.

* * *

Les origines de la France contemporaine ne rompent pas l'unité de pensée de l'écrivain.

Taine s'était d'abord efforcé de faire disparaître des conceptions de nos philosophes classiques les erreurs involontaires qui s'y étaient glissées. Déjà, on l'avait senti tout frémissant contre elles. Puis, il avait essayé de reconstruire patiemment ce qu'il venait de renverser. La

Digitized by Google

psychologie, la critique littéraire, et par occasion l'histoire, avaient été renouvelées par lui, lorsque de tragiques émotions lui dévoilent les méprises des politiques. Alors il ne s'émeut pas seulement, il s'indigne contre ce qui fausse la « logique sociale » (1), interrompt le cours harmonieux des choses humaines, qui, sans nos erreurs, se déroulerait avec la sérénité des lois de la nature. On pourrait définir Taine, — et cette assertion serait en quelque sorte confirmée par l'outrance même de certaines de ses formules : — une âme vraie en réaction constante contre les sophismes de son temps.

L'harmonie de son œuvre résulte surtout de sa méthode. Il a dit avec modestie, — et on n'a pas pris garde à une si exceptionnelle sincérité, — que sa seule innovation consistait dans « une remarque expérimentale très simple à savoir que tout abstrait est un extrait, retiré et arraché d'un concret, cas ou individu dans lequel il réside » (2). Qu'on ne s'y trompe pas, ce mécanisme de l'abstraction est tout pour lui. Il ne suffit pas, à son avis, d'affirmer qu'en dehors de ce procédé se trouve le domaine de l'inconnaissable ; l'homme ne peut même pas légitimement concevoir qu'il existe autre chose. Force est donc de s'attacher à ce mode unique du savoir.

A considérer, d'ailleurs, ce que cet instrument, d'apparence précaire, a déjà donné dans les sciences, le respect et la confiance nous gagnent.

L'enthousiasme de Taine atteint à la foi : il croit jusqu'à la découverte possible de quelque formule finale par laquelle s'exprime le monde. L'observation scrupuleuse des règles de l'art de bien penser et de bien dire, — c'est pour lui tout un, — lui a permis de vider certains termes philosophiques de sens qu'ils ne contiennent pas.

Quand il a ainsi dégagé notre conscience de ses der-

(1) Expression de M. Tarde, un disciple de Taine.
(2) Lettre du 9 décembre 1891, à M. Giraud.

Digitized by Google

nières fables, la même pratique le conduit à la psychophysiologie, au déterminisme et à la conception de cette mécanique morale qui seule autorise la science à prétendre expliquer l'homme intérieur et la société. Armé de ce fécond parti pris, il aborde avec une ardeur de conviction jamais ralentie la critique et l'histoire. Tentative heureuse, en somme, car, quoi qu'on fasse, il sera désormais impossible de ne pas suivre, tout au moins partiellement, son exemple d'adaptation scientifique.

* * *

Le miracle est qu'après avoir fourni un nouveau moyen d'investigation à la curiosité humaine, la même méthode ait révélé à Taine son style.

Pour que l'abstraction soit juste, il faut qu'elle surgisse de la complexité des faits. D'où ces descriptions si abondantes qu'elles vont par delà la richesse jusqu'à l'encombrement, par delà l'éclat jusqu'à la surcharge. En parcourant l'Angleterre et l'Italie, en regardant dans le port de Londres les ouvriers actifs, disciplinés, silencieux, en admirant sur la plage de Naples quelques mendiants, glorieux de leurs haillons, en trouant l'humidité froide du brouillard de la Tamise, en se baignant avec volupté dans la claire et chaude lumière du ciel de Toscane, en fouillant dans les archives, en suivant toile à toile les tableaux et les gravures d'un musée, en lisant les poètes, les historiens, les romanciers, Taine attend avec calme que, de cet entassement d'expériences, se manifeste *la tendance vers l'expression*, jaillisse le mot propre et pittoresque, un extrait spontané, l'abstraction des artistes, aussi utile, parfois plus utile que l'autre, car des images à la fois complètes et abréviatives sont notre seule façon de connaître ce qui n'est pas susceptible d'évaluation purement quantitative. A leur défaut, n'existe que le raisonnement verbal conduisant à l'idée fantôme, vide de son objet comme l'ombre de son corps. Enfin, il importe d'ordonner les

Digitized by Google

notions acquises. Elles ne sont pas seulement des sons, mais aussi des couleurs, des formes, des résumés : on doit poursuivre la comparaison et la peinture, jusqu'à ce qu'arrivées à leur terme, on les puisse enfermer dans une formule brève, à courtes arêtes, enserrant à son tour, dans un étroit espace, un tableau en miniature, une pensée génératrice. Ce procédé a dégagé en même temps chez Taine le classique et le coloriste qui auraient peut-être continué à sommeiller en lui. Ainsi s'expliquent sa coutumière succession de raisonnements, « chacun tenant le pan de l'habit de l'autre », ses périodes pleines, majestueuses, solidement cimentées et les crampons un peu lourds qui souvent soudent ses phrases, son habituelle profusion d'images qui entrent en scène, se mêlent et se dénouent en un rythme puissant, ses raccourcis de pensées qui se heurtent avec violence, supprimant dans le langage ce qu'il a de conventionnel, et forçant la réalité pour viser à n'exprimer qu'elle, comme le doigt impatient du sculpteur, en voulant reproduire la nature, la dépasse parfois.

* * *

Selon Taine, l'essence d'un livre et la faculté maîtresse d'un auteur se peuvent toujours résumer en quelques lignes. Cette habitude des synthèses l'a conduit, sans doute, à tenter celle de son esprit. A lui seul, il était permis d'oser prétendre que la qualité dominante de son œuvre consiste en une théorie élémentaire de la connaissance contenue d'avance dans l'enseignement des maîtres de grammaire et de rhétorique : l'important n'est pas toujours dans ce qu'on pense, il est souvent dans la manière de le penser.

Si écourtée qu'elle paraisse, cette explication qu'il a donnée lui-même de son génie se trouve cependant supérieure aux formules brillantes successivement proposées.

Dira-t-on, avec M. Lemaître, que Taine est « un poète

Digitized by Google

logicien » ? Ce sera sans doute exact, mais l'homme et l'œuvre ne se déduiront pas complètement de cette définition : l'auteur de Tite-Live l'eût à coup sûr rejetée. Avancera-t-on, avec M. Bourget, qu'il a « l'imagination philosophique » ? C'est à peu près la même idée. Avec M. Barrès, qu'il possède le don « de dramatiser les abstractions » ? On appauvrit vraiment trop l'heureuse fée qui a présidé à sa naissance. Affirmera-t-on avec M. G. Monod, qu'il est « un psychologue réaliste » ? Il n'est pas là tout entier. Accordera-t-on à M. Faguet que sa « faculté maîtresse » est « la probité » ? Ici, il semble qu'on approche, car sa manière scrupuleuse et patiente de modeler l'abstrait sur le concret, de développer avec soin en propositions régulières des mots à signification précise, est une des formes de la conscience intellectuelle, l'observance rigoriste de la loi essentielle de l'honnêteté de la pensée, mais il faut un commentaire.

Autant peut-être déclarer que Taine est un philosophe-littérateur épris de la réalité, de l'exactitude, du langage précis des sciences, découvrant dans la loi primordiale de leur méthode l'unique moyen de la connaissance et l'appliquant à tout : psychologie, critique, histoire, style ; faisant surgir par le même effort loyal le philosophe et le poète qui se rencontrent en lui.

* * *

Comme si l'analyser, n'était pas une assez périlleuse entreprise, on a voulu situer géographiquement cette vaste intelligence. « C'est une imagination allemande, s'est-on écrié, administrée par une raison latine », et il se peut, à la condition d'ajouter : « gouvernée par une conscience anglaise ». Nous voilà fort embarrassés !

Ces ressemblances multiples et cependant réelles se réduisent après tout à des influences de voisinage. Taine donnait à ses auditeurs de l'École des Beaux-Arts le conseil fort sage de se pénétrer des aspirations de son époque.

Digitized by Google

« L'œuvre viendra ensuite », affirmait-il. Il s'y était lui-même appliqué. Aussi, en plein XIXe siècle, suivant en cela le mouvement créé par l'éclectisme, sa curiosité et sa sympathie avaient-elles été naturellement conduites à abolir les frontières pour la pensée — et, nous le savons, pour la pensée seule.

Si bien qu'on peut, en résumé, définir Taine un esprit universel-systématique, ordonnant toutes choses, grâce à l'art fort ancien, restauré plutôt que renouvelé, d'observer, d'abstraire et d'exprimer ses idées.

***

Il se rencontre que telle est précisément, de nos jours, la caractérisque du Français, comme c'était autrefois celle du Grec.

Si nous voulons trouver à ce génie des proches, cherchons-les donc dans la claire lumière de l'Hellade, au milieu d'une jeunesse avide de connaître, parmi ces sages discutant avec simplicité et noblesse sur les plus grands problèmes proposés à l'humanité.

Aussi bien Taine s'est-il reporté souvent, en imagination, vers ses véritables aïeux. Il connaissait leur langue, sentait sous leur style, sous les vestiges de leur architecture ou de leur sculpture, l'exquise harmonie de leur âme, aimait leur ciel peuplé de dieux au point d'en conduire parfois jusque dans ses chères forêts des Ardennes.

Dès l'enfance, même application pour l'étude, même éducation dans le plus célèbre gymnase de la nation, même vivacité du regard, même docilité et aussi même fierté de cœur, même humilité d'attitude ; même goût pour les belles formes unies à la distinction des sentiments qui fait glisser l'affection de l'adolescent vers le plus séduisant d'entre ses camarades, même désir de conserver à la vie intellectuelle l'être aimé, même inquiétude lorsqu'une ardeur impatiente pousse le compagnon exceptionnellement chéri vers les dangers de la vie publique, même

Digitized by Google

angoisse de voir sa nature délicate se briser au contact brutal des foules; même but assigné à la vie : promener sous les portiques, rechercher la vérité, « se donner la fête... de penser et de penser vite », et communiquer ses idées à de jeunes esprits agiles ; même goût de la nature inclinant doucement le philosophe à régler la conduite des hommes sur la marche grave du monde.

Pour souligner la ressemblance générale, quelques différences de détail : une soif plus ardente de certitude, comme si des siècles d'attente mystique séparaient le fils de ses ancêtres ; une probité plus scrupuleuse, comme si, à travers les âges, l'œil d'un dieu, et d'un dieu sévère, avait regardé, sans se lasser, dans chaque conscience ; une plus forte tension de la volonté nécessitée par la complication de l'existence sociale et par l'accumulation des connaissances humaines difficiles à embrasser d'un seul effort; enfin une sensibilité plus profonde et plus vive des choses physiques et morales, comme si goutte à goutte une source de mystérieuse tendresse s'était ouverte au fond des cœurs.

* * *

Si la vie de Taine ne s'est pas écoulée, à l'exemple de ses devanciers grecs, dans les gymnases modernes, la responsabilité en incombe à ses contemporains plutôt qu'à lui. Son empressement à saisir les occasions d'enseigner rencontrées sur sa route (1), montre qu'il n'aurait pas manqué à sa vocation.

Pour le placer, ainsi qu'il s'est plu à le faire à l'égard de quelques grands esprits, dans le milieu le mieux approprié à sa nature, il faudrait, non remonter le cours des âges : — il était trop de son siècle, — ni changer sa patrie : — il était trop Français, — mais corriger notre histoire à la façon qu'il eût souhaité.

(1) Conférences d'Oxford et cours de l'Ecole des Beaux-Arts.

Digitized by Google

Après une courte tourmente, — une simple leçon de sagesse pour le peuple et la classe dirigeante de la nation, — la monarchie constitutionnelle a été restaurée en France. L'Etat ne prétend plus à la tyrannie; il n'entend pas entreprendre sur la pensée ou la conscience; il n'impose aucun dogme et ne professe aucune philosophie. M. Cousin a définitivement quitté le ministère de l'Instruction publique et n'a pas été remplacé : le Gouvernement renonce à être l'éducateur universel; il abandonne l'enseignement à l'initiative des pères de famille et au zèle des dévouements spontanés. Des Universités se sont constituées qui rivalisent d'ardeur. Taine est élevé dans la plus réputée d'entre elles; on y apprend encore l'éclectisme et l'ancienne philosophie officielle. Ses études achevées, il croit pouvoir, dans cette atmosphère de liberté, dire avec franchise, lors de ses épreuves finales, les doutes qui l'ont assailli. Une sorte d'étroitesse doctrinale lui refuse le diplôme suprême et le permis de professer. Aussitôt, une Université rivale l'accueille, le fête, l'installe dans la chaire d'où rayonneront ses idées. De ses leçons, naissent cette théorie de l'intelligence telle que nous la connaissons aujourd'hui et cette conception de la volonté que nous devinons tant bien que mal. Au-dessus de sa psychologie, il a eu le temps de juxtaposer les dernières lois mises à jour par la science à celles qu'il a lui-même découvertes sur son domaine propre, et il s'efforce de toucher à l'unité génératrice dont il suppose que le monde est issu.

Il est devenu un chef d'école et a ouvert la voie à une sorte d'idéalisme réaliste, résumé des tendances opposées du XIX^e^ siècle. Un de ses plus clairvoyants auditeurs a écrit sur son cahier de notes la réflexion suivante : « Il a la parole très régulière et cependant très animée; il y a dans son débit une chaleur contenue, une flamme intérieure qui donne la vie à tout ce qu'il touche (1) ». Et le

(1) Prévost-Paradol à Gréard, 7 septembre 1851. M. Adolphe Garnier

Digitized by Google

disciple conclut qu'une passion concentrée tourmentait la grande âme de son maître.

* * *

Avons-nous perdu ou gagné à rétablir ainsi la fortune ? Notre gain consiste dans une œuvre plus complète et plus harmonique. A tout prendre, notre perte l'emporte : la facilité de s'adresser directement à un public a fait perdre de vue au philosophe le lecteur moderne, « intelligent et à peu près cultivé, fort occupé de ses plaisirs et de ses affaires, n'ayant à nous donner qu'un minimum d'attention et de loisir » (1), le pire des censeurs et le plus précieux des excitateurs. Comme il a parlé pour l'oreille, il a négligé en écrivant de se préoccuper des yeux. Certes, il est resté, ainsi qu'il le disait lui même de Paul de Saint-Victor, « l'orateur dans le vrai et noble sens du mot ». Sans doute, dans ses exposés oraux, dans ses leçons rédigées, il ne cesse pas de lier ses idées à la façon classique ; « il redouble ses expressions ; il mesure et prolonge les crescendo ; il atteint naturellement au rythme et à l'ampleur » (2). Pourtant, dans ses livres, se montrent quelques fissures ; le débit, ce mortier fragile de la pensée parlée, n'est plus là pour la soutenir, et il a négligé ou dédaigné d'y mettre le solide et subtil ciment de la pensée écrite. Nous retrouvons sans peine « le développement progressif » qui caractérise sa manière ; mais les symétries involontaires sont tombées de toutes parts, laissant d'irréparables vides.

Ses disciples affirment qu'il y avait en lui un peintre, — parfois un peintre fort avisé de son époque, — mais l'accent et le geste ne sont pas là pour donner à ses tableaux l'éclat de la vie. L'image jaillie dans la chaleur de

dit en parlant de Taine : « Il a *un très grand talent de parole.* » Lettre à M. Victor Clerc, 17 mai 1852. *H. Taine, sa vie et sa correspondance*, tome 1, p. 249.

(1) Lettre à M. Poictevin.

(2) Taine. *Derniers Essais de Critique et d'Histoire*, article sur Paul de Saint-Victor.

Digitized by Google

l'improvisation s'est dissipée en vapeur, et nous avons peine à reconnaître « un esprit foncièrement moderne et foncièrement coloriste ».

D'ailleurs, s'il a observé la société, il l'a vue solennellement parée, comme elle a coutume de se montrer devant un personnage quasi-officiel, plutôt que nue et en quelque sorte à l'écorché.

La continuité uniformément grave d'une pensée toujours tendue vers le même but a fini par dessécher l'œuvre. L'art n'y subsiste qu'à titre d'exemple, et bien que laissant, malgré tout, paraître un goût très vif à son endroit, le philosophe l'écarte dès qu'il n'est plus indispensable à sa démonstration. Taine, professeur, ne s'est pas attardé parmi les poètes anglais, il s'est interdit, avec sévérité, toute rêverie sous le ciel italien; *La Fontaine et ses fables* servent seulement d'illustration à un chapitre d'esthétique. On prétend que dans sa jeunesse, il se plaisait à l'ironie prolongée et pénétrante; ses amis affirment même avoir parfois surpris chez lui quelques traits de l'humour britannique. Et il est vrai qu'aussitôt après avoir quitté l'Université spiritualiste, il a publié un libelle où se rencontrent des procédés de cette sorte. Dans sa vieillesse, il regrettait fort de s'être abandonné à son penchant pour la raillerie et il n'écrivit jamais rien de semblable au *Journal de Thomas Graindorge* ou aux *Carnets de voyage*.

Enfin, dans une France sagement gouvernée, mise, par la prévoyance, à l'abri des malheurs que son inconstance lui a valus, il étudie la Révolution à la vraie façon d'un naturaliste, sans indignation ni trouble. Son style procède de celui de Montesquieu auquel il reste cependant supérieur par la couleur et par le nombre, mais ne rappelle jamais la force brève et parfois violente de Tacite. Les « rapports nécessaires » qu'il découvre dans cette tragique histoire aboutissent à l'éloge du gouvernement parlementaire modéré et à la bienfaisance d'une religion

Digitized by Google

libérale; son goût du réel le rattache à l'expérience consacrée; elle l'éloigne des nouveautés inconsidérées. Ce traditionalisme prudent dissipe les préventions que ses premières leçons et ses livres de début avaient fait naître. Mais Platon a perdu ce qu'a gagné Socrate.

***

Le hasard nous a mieux servis que la raison. Une vocation contrariée a fait sourdre en Taine la riche poésie, la sensibilité passionnée qui gagnent les imaginations et les cœurs comme sa robuste logique s'empare des cerveaux.

Sans cet accident fortuné, l'influence de l'auteur de l'*Intelligence* aurait-elle été aussi grande? Assurément, ceux qu'occupent les idées générales auraient été chercher chez lui cette pensée qui, « dans son enceinte, comprend la nature et le monde », et ils y auraient rencontré par surcroît des trésors auxquels ils ne s'attendaient guère. Les écrivains, — et ils sont nombreux, — qui aujourd'hui procèdent de Taine, auraient-ils eu la curiosité de demander à un philosophe un style nouveau, si le philosophe n'avait montré lui-même, par son exemple, la valeur du procédé? Historiens et critiques, qui lui ont tant emprunté, n'auraient-ils pas considéré comme oiseuses et bonnes tout au plus à servir de thèmes à dissertations vides, ces théories que d'aucuns déclarent trop vastes, mais que presque tous ont adaptées aux circonstances, parfois à leur taille, si celui qui les a formulées n'avait pris soin de les mettre personnellement en œuvre? La passion surtout est communicative: aussi *Les Origines de la France contemporaine* peuvent-elles alimenter longtemps encore une littérature à préoccupations sociales. Le réservoir est profond, chacun y peut puiser, sans courir le risque de tarir l'eau vivifiante qui a animé de si multiples et si variés talents (1).

(1) MM. Bourget, Barrès, Zola, Hanotaux, Lavisse, tant d'autres!

Digitized by Google

Dans son *Voyage aux Pyrénées*, Taine a marqué sa préférence pour les vues accidentées et parfois courtes des montagnes, sur les horizons plus étendus des paysages de plaine. Son goût ne le trompait pas : l'art meurt de l'uniformité. Mais en lui le savant et le philosophe auraient pu souscrire à ce jugement. La nature n'a pas projeté les masses imposantes qui s'étendent à nos pieds, semblables à autant de monstres enchaînés ; elle n'a pas aussi profondément déchiré leurs flancs ou effilé leurs aiguilles ; elle n'a pas fait prendre leurs croupes d'assaut par les armées sombres de ses arbres ; elle n'a pas versé les perles liquides de leurs ruisseaux dans les vasques de marbre de leurs lacs, par simple caprice esthétique. Elle a voulu rendre perceptible à l'homme par cet amoncellement de matière, de vies, de beautés et d'horreurs, — faible excroissance pourtant du grain de poussière qui le porte dans l'espace, — l'immensité du monde physique ; exciter son ambition de connaître et confondre aussitôt son orgueil. Au savant, elle a ouvert un sein qu'il n'aurait pu percer.

Dans ce grand soulèvement de pensée qui a nom Taine, les accidents de l'existence sociale ont pratiqué des failles soudaines et profondes. Grâce à elles, nos regards découvrent les marbres merveilleux dont l'éclat des couleurs, la délicatesse et la variété des nuances, défient le pinceau de ces peintres vénitiens que, par une instinctive sympathie, préférait à tous autres l'auteur de *La Philosophie de l'Art*. Grâce à elles, aussi, apparaissent les sombres coulées, témoins éternels de l'incendie allumé au centre de la terre et au cœur de l'homme.

Quelle est donc la loi qui, insensible à nos désespoirs et à nos joies, engendre, par des rencontres heureuses, les choses et les êtres, et, dans un bouleversement où elle cherche son équilibre, fait affleurer le génie comme un filon d'or pur ?

FERNAND ROUX.

Digitized by Google

UN ARTISTE AUVERGNAT

EMMANUEL CHABRIER

DEUXIÈME PARTIE

Les créatures musicales de Chabrier (1)

« Toute musique est pour lui tempête
ou volupté instrumentale. »
ROBERT BRUSSEL.

Pénétrer dans l'œuvre de Chabrier, c'est parcourir, au milieu des lianes qui s'enlacent, des vignes vierges et des herbes folles, un luxuriant jardin sans discipline, plein de fleurs merveilleuses luttant de couleurs et d'aromes. L'âme expansive de l'artiste y a poussé librement : c'est une végétation touffue dont il semble qu'on soit étreint, et enivré. Dès l'abord, au seul examen du style de Chabrier, sa musique apparaît fluide, effrénée, *enveloppante* à l'extrême. Une souplesse câline, une mobile sensualité caractérisent son écriture musicale. Sa mélodie est, en général, de tonalité bien définie, mais de courbe hardie, d'intonation dangereuse pour les voix; tantôt elle plane doucement, comme incertaine, tantôt elle prend un élan brusque, appuyée sur un gruppetto,

(1) Les pages indiquées sont celles des partitions piano et chant. Les détails d'instrumentation sont rapportés d'après les analyses de M. Destranges.

Digitized by Google

soulignée d'appoggiatures, coupée d'arpèges, fleurie d'arabesques : aucun moyen d'émotion ne lui répugne, même parfois les vulgaires, comme le port de voix à l'italienne. Les nuances et les mouvements indiqués tendent à de violents contrastes. Le rythme est toujours fortement marqué, et entraînant jusqu'à comporter lui aussi des effets un peu gros, par exemple la batterie de triolets; il soutient puissamment la phrase musicale, même si le dessin mélodique faiblit; et néanmoins il reste flexible, divers, étant souvent brisé par des syncopes, des combinaisons du binaire et du ternaire, etc... L'harmonie se poursuit avec la plus libre allure, en de fréquentes progressions chromatiques, dans un enchaînement presque continuel des accords de septième et de neuvième, sautant et s'unissant l'un à l'autre, sans préparation ni résolution, perpétuant ainsi la savoureuse sonorité de seconde, chère aux musiciens modernes; et les anticipations, les retards, les notes de passage, les altérations et les superpositions d'accords, multiplient les sonorités rares et subtiles, créant une atmosphère infiniment pénétrante. A son tour l'instrumentation est traitée avec une voluptueuse complaisance; Chabrier, au lieu de s'en tenir à poursuivre la fusion polyphonique, met en valeur chaque voix de l'orchestre pour son timbre propre et sa poésie personnelle; nul plus que lui ne s'est délecté dans le contraste des harpes et des cuivres, dans l'emploi ingénieux du quatuor, des bois ou de la batterie. Jusque dans ses procédés de composition dramatique, il fait sentir cette recherche impétueuse de l'effet émotif, aux dépens quelquefois de l'unité, de l'euphonie; sa prosodie, dans l'écriture vocale, est souvent gauche mais toujours finement appropriée aux intentions littéraires; il use du leitmotiv, mais point à la façon intime, essentielle et métaphysique en quelque sorte de Wagner; chez lui, c'est un trait apparent dont il souligne et rappelle la psychologie de ses personnages; enfin, s'il

Digitized by Google

divise son action dramatique par scènes, il traite chacune comme une pièce poétique ayant sa valeur autonome, et ne craint pas d'isoler tel morceau sous la rubrique : air, duo, légende, éphitalame.....; il s'abstient en revanche des longs récitatifs wagnériens, si insupportables au goût français. Telle est, dans l'art de Chabrier, la forme dont se revêt une invention presque exclusivement *psychologique*. L'artiste, avec cette sincérité sentimentale qui est une qualité de sa race, était aussi peu enclin à se perdre dans la méditation qu'à tomber, comme tels de nos illustres Maîtres, dans le badinage à froid ; il s'est donné tout entier à l'exaltation passionnelle, sous toutes ses formes : le rire-volupté, l'amour-ivresse, l'héroïsme-enthousiasme. De cette inspiration « orgiastique » est né un essaim de créatures musicales : bouffonnes, fantaisistes, tendres ou héroïques, qu'anime toutes la même vie intense.

1° Les Grotesques

Le comique, dans l'œuvre de Chabrier, est d'essence purement musicale. Ce ne sont plus seulement comme dans les opérettes d'un Hervé ou d'un Offenbach, d'entraînants flonflons, sans prétention d'art, et dont le rôle dramatique se borne à celui des refrains joués dans un cirque pendant que les clowns font des culbutes. La musique bouffe de Chabrier s'efforce à rendre par ses moyens propres, concurremment aux paroles du librettiste, les situations joyeuses du poème ; elle y réussit par la mise en œuvre ingénieuse de la mélodie, du rythme, de la prosodie, de l'harmonie et de l'instrumentation. On ne lui trouve d'équivalent dans l'histoire de la musique, que certaines pages de Mozart, de Weber, de Berlioz, les *Maîtres Chanteurs*, de Wagner, ou la *Phryné*, de Saint-Saëns ; elle s'en distingue par l'ou-

Digitized by Google

trance comique, comme la caricature diffère du croquis-charge; seule elle offre un type accompli de ce que M. Robert Brussel appelle le « Rire Musical ». A ce point de vue, ce critique — d'accord avec plusieurs amis de l'artiste — n'a pas eu tort de voir en Chabrier surtout un « Rabelais musical » et de tenir son œuvre humoristique pour la plus importante trouvaille de son génie. C'est en suivant Chabrier dans cette voie que l'école moderne arriverait à créer la Symphonie comique, telle qu'on se l'imagine encore d'après l'*Apprenti Sorcier*, de Dukas, par exemple : c'est-à-dire une composition musicale qui soit plaisante sans déroger, sans le céder en noblesse artistique aux plus graves inspirations.

La verve bouffonne de Chabrier inspira ses premiers essais de composition : les esquisses de *Vaucochard et Fils I^er^* et de *Fisch-Ton-Kan*, sur des poèmes de Paul Verlaine. Ce qu'étaient ces joyeuses imaginations, nous le savons par les analyses de M. Brussel, lequel en eut entre les mains les fragments inédits. On peut s'en rendre compte d'ailleurs en lisant l'*Etoile* où ont été reprises plusieurs idées appartenant à ces projets abandonnés. De *Vaucochard et Fils I^er^* il reste quatre numéros orchestrés : une partie de duo, une sérénade, la « Chanson de l'Homme armé », et un trio. De *Fisch-Ton-Kan* on a conservé cinq morceaux entièrement mis au point : l'entrée du Pitre, un petit ensemble, les couplets de Poussah, un trio, et un air suivi de duo. Dans toutes ces esquisses, la musique de Chabrier apparaît déjà fort habile, tour à tour hilarante et câline, amplifiant à souhait la fantaisie cocasse de Verlaine.

C'est aussi par un opéra-bouffe que Chabrier débuta sur la scène ; et dans ce début, on sentait la main d'un maître. L'*Étoile* reste une des plus charmantes inspirations de l'artiste ; elle est un modèle du genre *opérette*, et on s'étonne que nul directeur de théâtre n'ait songé à la reprendre alors qu'on maintient au répertoire des

Digitized by Google

pièces comme la *Mascotte* et la *Grande-Duchesse*, qu'elle dépasse en drôlerie, ou comme l'*Amour Mouillé* qu'elle égale en grâce légère. Le livret en est spirituel, et d'une fantaisie qui se suit bien ; quant à la musique, non seulement elle abonde en effets hilarants, mais elle est écrite avec un soin qui ne se dément jamais. Le point culminant de la pièce, c'est la « Scène du Pal », que Chabrier a traitée avec une ampleur étourdissante. Elle débute par une clameur de consternation proférée sur des accords solennels : « Le Pal ! Le Pal ! Le Pal !... » après c'est le chœur effaré : « Le Pal ! Le Pal ! — est de tous les supplices — le principal... », avec sa prosodie hachée et embrouillée, et la montée chromatique terminée par un cri, sur le mot « Délices ». Puis viennent les couplets du Roi Ouf Ier, d'une cruelle stupidité : « Ce fauteuil qui n'a l'air de rien... » et l'invitation bredouillée : « Donnez-vous la, donnez-vous la peine de vous asseoir... » ; et, pour finir, c'est le revirement du Roi, que Chabrier lui fait déclamer de façon impayable : « Holà ! qu'on apporte soudain, au lieu du Pal, mon pal-anquin !... » — La « Scène des condoléances » n'est pas moins réussie, avec l'angoisse du chœur : « Un coup de feu... Est-il, ou n'est-il pas occis ?... » ; puis, le poétique récit de Laoula, sur une élégante mélodie ; ensuite la lugubre résolution d'accords exprimant la « mine de circonstance » que prend le chœur ; et enfin, le thème désinvolte par lequel il traduit « à parte », ses véritables sentiments : « Ma foi ! ça nous est bien égal... » — Et partout, dans cette menue partition, les idées musicales sont d'une drôlerie irrésistible. C'est, au premier acte, l'entrée du Roi Ouf Ier annoncée par l'insidieux canon : « se glisse et se faufile » et proclamée par la phrase essoufflée : « Ouf... Ouf premier... c'est moi... le roi... » C'est le « Chœur des employés de commerce », d'une niaiserie gentille. Ce sont les « Couplets du Chatouillement », malicieux avec

Digitized by Google

précaution, agrémentés par le dessin imitatif en trémolo. C'est la « Scène de l'enlèvement » où les triolets de l'orchestre suggèrent le trot hâtif des chevaux de poste. C'est « l'entrée de la princesse » avec son allure de marche triomphale, et l'interminable : « Nous allons donc voir... » avant l'éclat final « La belle Princesse ». C'est encore le « Duetto de la chartreuse verte », parodie savoureuse de la musique italienne. Et c'est aussi l'entrée du Maire, que salue une ritournelle villageoise, ironiquement ressassée. Du reste, dans cette atmosphère de grosse farce passent d'aimables figures : entre autres, l'insouciant Lazuli, qui se présente en gazouillant son nom : « Je suis Lazu-li La-zuli Lazu-li... », qui devient un instant rêveur dans l'exquise « Romance de l'Etoile », puis manifeste une gaîté galante dans le « brindisi », quelque impertinence dans les couplets « Un mari ! la belle affaire... » et beaucoup de tendresse dans l'air : « Quand on veut ranimer sa belle... » Rien de plus gracieux que le terzetto du troisième acte, avec la persuasive chanson d'Aloës, « Un amoureux, Princesse... », d'un parfum suranné, — l'appel léger de Laoula : « Lazuli, mon chéri... », et le joyeux fredon de Lazuli : « Petit bonhomme vit encore... »

La seconde tentative scénique de Chabrier : *Une Éducation manquée*, nous semble moins heureuse. Peut-être son talent s'accommodait-il mal aux pièces de circonstance ; il y a, dans l'*Éducation manquée*, trop d'intentions artistiques pour une inspiration hâtive et parfois vulgaire. Ce qui néanmoins en fait le prix, c'est le pastiche adroit de la musique ancienne. Le livret nous transporte dans un XVIII^e^ siècle de vaudeville ; nous en sommes avertis dès l'ouverture par le thème louré de pastorale, et l'Allegro, d'une carrure archaïque. Puis, la « Chanson à boire », de Pausanias, par sa franchise rythmique et sa pompe, fait penser à un air d'oratorio classique ; et on trouve un charme vieillot à la « Lettre

Digitized by Google

du vieux grand-père ». Mais après, il n'y a de saillant que le duetto-bouffe de Gontran et Pausanias, dont le début impétueux : « Après vous avoir saturé... » est d'une brusque gaîté. La scène finale, malgré la gentillesse du duo : « Faisons-nous petits », est assez banale ; et ce n'est pas, pour le « Tempo di Valse », un titre suffisant à la gloire, que d'avoir été utilisé par Waldteufel, dans son arrangement d'*España*.

Le Roi malgré lui, écrit dans une manière spirituelle et colorée, qui est encore bien de Chabrier — mais d'un autre Chabrier — n'a de vraiment burlesque que la figure de Fritelli. Elle est largement tracée par l'emphatique romance : « Le Polonais est triste et grave » ; par le duo avec Alexina : « Ah ! d'amour plus un mot... », où le ton leste et vainqueur de la coquette fait un contraste piquant avec l'air piteux de son mari ; enfin, par la chanson : « Je suis du pays des gondoles... », où l'on savoure l'amusante note suspendue sur le « Mais... en Pologne », et l'allusion à la Marche Hongroise, en ritournelle. Et c'est encore un commentaire au personnage de Fritelli, que les plaisants « Couplets de l'Amitié » chantés par le Roi Henri : — après l'interrogation « C'est qui ? C'est qui ?... » arrive la révélation accablante : « C'est un ami, un bon ami, un vieil ami... » sur une mélodie rabâchée, suivant le procédé d'ironie cher à Chabrier.

Mais son chef-d'œuvre comique, c'est sans doute la célèbre trilogie de romances : *Ballade des Gros Dindons*, *Pastorale des Cochons roses* et *Villanelle des Petits Canards* (qui faillit devenir tétralogie puisqu'une *Ballade des Veaux* était en projet). C'est là une création d'art sans précédent. Chabrier a commenté les poésies humoristiques de Rostand et de Rosemonde Gérard par une musique d'une verve incomparable. A propos des *Gros Dindons*, elle est, à merveille, prétentieuse et lourde ; et, comme pour railler la stupidité de ces volail-

Digitized by Google

les, Chabrier, à la ritournelle, leur donne une sérénade... celle de *Don Juan*! — Rien de plus ébaudissant que ce souvenir d'élégance classique, parmi des images grotesques. — Les *Cochons Roses* sont chantés sur une mélodie amoureusement contournée, mais dont les élans réitérés sont menés bon train; elle semble, d'ailleurs, contredite par l'accompagnement, qui bondit par dessous, et fait des pirouettes; et elle s'achève en une cadence noble qui nous ramène en pleine poésie. Quant aux *Petits Canards*, Chabrier les conduit sur un air boiteux et narquois, coupé d'accords en coups de fouet, jusqu'à l'étang où le piano les fait barboter avec délices...

Tous les amis de Chabrier attendaient de lui la symphonie burlesque qui semblait l'aboutissement naturel de sa veine comique. Il ne put qu'en donner l'avant-goût, dans le funambulesque poème d'orchestre intitulé: *Joyeuse Marche*. C'est l'évocation sonore d'une mascarade, d'un cortège de carnaval: Polichinelles, Pierrots et Arlequins, sur qui passe un vent de folie, y trottent menu, sautent, font des entrechats ou le grand écart, au bruit léger des tambourins et des grelots. Tout cela tient dans trois thèmes, copieusement variés, transposés, enlacés; — et, de la truculence instrumentale s'exhale une fantastique gaîté.

2° Les Pittoresques.

Il est peut-être arbitraire d'isoler, dans l'œuvre de Chabrier, le pittoresque, du comique et du pathétique. Chabrier ne dépeignait pas de sang-froid; l'impression que lui causait une scène allait jusqu'au rire — ou jusqu'aux larmes. — L'intention comique, notamment, est souvent mêlée à ses inventions pittoresques: c'est ce qu'on doit sentir si l'on veut goûter, comme il sied, sa musique — et ce qui échappe, paraît-il, aux étrangers,

Digitized by Google

qui l'entendent. Ainsi, *España*, c'est une vision ensoleillée et grouillante de l'Espagne, mais avec une pointe d'exagération railleuse où se retrouve le Français, né malin ; ce n'est plus le réalisme de Bizet dans *Carmen*. Toutes les descriptions musicales de Chabrier ce sont des tableaux vus à travers une âme ; ou plutôt c'est de la psychologie traduite par sa correspondance pittoresque. Dans le *Sous-Bois*, il n'imite pas, exactement, les murmures de la forêt : mais, par un étrange enchaînement d'accords, il communique à l'auditeur tout le frisson mystérieux des solitudes sylvestres.

Pourtant, ses plus célèbres compositions pour piano s'intitulent : « Pièces pittoresques. » — Il n'y a de purement pittoresque, dans ce recueil, que la *Mauresque*, la *Danse Villageoise* et le *Menuet pompeux*. Tous les autres morceaux (*Paysage*, *Mélancolie*, etc.). sont plutôt des « états d'âme », — même ceux qui, orchestrés, furent plus tard réunis, avec la *Danse Villageoise*, sous le nom de « suite pastorale », c'est-à-dire : l'*Idylle*, le *Sous-Bois* et le *Scherzo-Valse*. Cela n'empêche, d'ailleurs, que la couleur caractéristique abonde dans cet ouvrage. Le thème de l'*Idylle*, et son naïf accompagnement en notes piquées, ont bien une saveur rustique. La fièvre joyeuse du *Scherzo-Valse*, l'élan brutal de la *Danse Villageoise*, et son allure de musique populaire (on pourrait dire, auvergnate) — suggèrent la guinguette et le bal sur l'herbe. L'ivresse cadencée de la *Mauresque* évoque l'Orient ; et l'affirmation triomphale du *Menuet pompeux* est d'une noblesse tout archaïque. Le *Paysage* se peint en une ligne mélodique simple et douce. Au début du *Sous-Bois*, le dessin monotone de l'accompagnement, et les accords arpégés qui jaillissent à la quatrième mesure, font penser aux ondulations de la feuillée, sans cesse mourantes et renaissantes.

C'est encore la fantaisie suggestive, assaisonnée d'humour cette fois, qui a inspiré les *Trois Valses romanti-*

Digitized by Google

ques pour deux pianos. L'éclat outré de ces compositions, leur sentimentalité effrénée, et aussi, l'héroïque beauté de certains thèmes (par exemple, le second thème de la deuxième valse et le second thème de la troisième) — sont bien une spirituelle évocation de l'école d'art illustrée par Schumann, Chopin, Berlioz... La mise en œuvre des cinq ou six idées mélodiques dont se composent ces trois valses, est des plus curieuses ; et il existe, croyons-nous, peu de compositions pour deux pianos qui offrent autant de sonorités riches et imprévues,

La rhapsodie *España* est bâtie sur six thèmes de coupe rythmique assez semblable (et qui n'a qu'un rapport lointain avec celle de la valse), — mais de sentiments différents; l'un, présenté « fortissimo », exprime une joie sauvage, au paroxysme; l'autre, « marcato », est nerveux et farouche ; celui-ci, « sotto voce », accompagne la vitesse d'un pas léger ; celui-là, dont toutes les notes sont renforcées, est une affirmation d'énergie; tels autres enfin, « molto appassionnato », ne sont qu'ivresse lascive et abandon. Tous ces motifs de danses espagnoles et d'airs populaires ont été scrupuleusement notés et savamment choisis. Mais ensuite, dans leur agencement et leur développement, la fantaisie de Chabrier s'est donné libre cours avec une verve éblouissante. On sent qu'il s'est délecté à faire valoir la canaillerie de ces refrains, à les mêler dans une ronde folle, à les souligner par toutes les richesses harmoniques et instrumentales. — De ses souvenirs d'Espagne, il tira une autre composition : *Habanera*, pour piano, bien caractéristique, elle aussi, mais d'un goût plus sobre.

La *Bourrée fantasque*, qui fut le dernier ouvrage de Chabrier publié de son vivant, est d'une imagination macabre, et, par endroits, empreinte de mysticisme. Elle est macabre dans le thème principal qui est, une fois de plus, le Ballet de la Mort — mais rustique et comme dansé en sabots. Et elle s'apaise, devient tendrement rêveuse

Digitized by Google

dans le passage en *fa* majeur (74e mesure) où il semble qu'un frais espoir éclaircit les sombres mirages. Nulle part, l'inspiration de Chabrier ne s'est montrée plus impétueuse et mobile que dans ce morceau de concert pour piano. Et les images qu'il évoque sont poignantes, si l'on songe que l'artiste les rêva peu avant la folie, et la mort.

Le Roi malgré lui abonde en effets pittoresques. Ce sont, dès l'ouverture, les thèmes de la Conjuration, ironiquement mystérieux, résolus, ou solennels, avec la plénitude de leurs accords qui semblent ceux d'un choral luthérien. C'est la scène du Jeu au Château, et son motif frivole, un peu mélancolique. C'est la Marche des soldats polonais, où se peint la lourdeur de leur allure campagnarde, et leur aspect comiquement rébarbatif. C'est le duo-barcarolle d'Alexina et Henri, dont l'accompagnement évoque la secrète douceur de la nuit sur les flots; et c'est encore le nocturne à deux voix; et aussi, le motif militaire de la patrouille; et enfin, l'exubérante « Fête Polonaise » et la puissante mazurka, prodigieuses de joie bruyante.

Dans *Gwendoline* sont musicalement décrits plusieurs tableaux, ou charmants ou tragiques. Voici, contrastant avec l'orageuse ouverture, l'introduction orchestrale du premier acte, où est représentée, en de persuasives lignes mélodiques, la paix du village saxon, au matin; puis, le Lever de l'Aurore, annoncé par l'orchestre et acclamé par le chœur. Voici les motifs caractérisant le milieu où se meut la blonde Gwendoline : le thème des Vierges, ses compagnes, — joli d'insouciance caressante (page 76 : « Danois ou non... un amoureux... »), et la Chanson des Fleurs tressées, qui en semble dérivée; l'aérienne Chanson du Rouet; l'introduction orchestrale à la Scène nuptiale (page 196), avec son allure de marche dansante, — suivie du noble, du radieux Ephitalame, une merveille d'architecture musicale! Voici, en regard, les thèmes où

Digitized by Google

sont figurés les Danois, compagnons d'Harald : leur rude Chanson à boire (page 255); le motif de l'Elan envahisseur (présenté dès la cinquième mesure par la clarinette basse, le violoncelle, le cor anglais); celui de l'Angoisse répandue à l'approche des Pirates (pages 4, 6); et aussi la Compassion qu'inspire leur vie errante sur le désert marin (page 13). Ailleurs, voici les diverses phases de la lutte entre les Danois et les Saxons: la Bataille (pages 22, 62, 78); la Fuite haletante (page 23 et symphonie de l'acte III); l'Effroi devant la félonie d'Armel (page 200); le Massacre des Danois (pages 279, 286); la Catastrophe (page 285). Et voilà enfin, au dernier acte, l'incendie orchestral, le flamboiement des harpes enveloppant d'une rouge apothéose, la mort d'Harald et de Gwendoline.

La Mer, qui avait suggéré à Chabrier un de ses plus beaux dessins mélodiques, dans *Gwendoline*, lui inspira, dans *Briséïs*, une musique « toute de brise alizée et de parfums du large » — suivant l'expression de Jean Lorrain. Il en chanta le charme berceur dans ce divin chœur des matelots, par lequel s'ouvre l'acte; et il en évoqua les folles colères dans la furieuse montée chromatique qui apparaît page 53, et qui annonce la Tempête où sombrera l'espoir d'Hylas. Après cela, la seule partie descriptive que contienne l'acte de *Briséïs*, c'est la scène des prières à Apollon, où dans une superbe page orchestrale, Chabrier accompagne les théories de suppliantes par une sorte de marche liturgique développée du thème d'Apollon. — Mais, dans cette noble et pure partition, où le génie du musicien devait donner son mot suprême, le pittoresque tient peu de place; et le lyrisme, tendre ou héroïque, qui était au fond de sa nature, s'épanche largement.

3° Les Amoureuses.

« Ce diable » de Chabrier, comme on disait, ce « Triboulet de la Cour de Bayreuth », comme l'appelait

Digitized by Google

l'Ouvreuse, — a chanté l'amour avec une ferveur et une grâce incomparables : — non pas le petit frisson cher à M. Massenet, et qui ressortit au sixième précepte du Décalogue ; mais l'Amour au sens large, l'élan joyeux vers la beauté, l'abandon de soi-même dans l'exaltation des sens. Le désir, dans son œuvre, devient une adoration câline, une phase de la sympathie qu'inspiraient à l'artiste toutes les harmonies vitales : musique ou paysages, nobles gestes ou belles femmes, — sympathie qui ne s'arrêtait pas aux aspects heureux de la Vie, mais qui en aimait tout, jusqu'à son goût d'amertume ! Ce sentiment qui, dans l'art de Chabrier, donne la note la plus intime, la plus profondément sincère, c'est proprement la *tendresse*, — tendresse effrénée souvent, éplorée parfois. Il n'a touché à ses figures de femmes qu'avec une délicatesse troublée ; pareil à son Harald, de *Gwendoline*, lui, le rude et l'impétueux, s'étonnait de la grâce féminine et la maniait comme un bijou fragile.

C'est bien une émotion affectueuse, nuancée d'inquiétude, qui anime plusieurs des « Pièces pittoresques » : ce pénétrant *Sous-Bois*, auquel on ne peut s'empêcher de revenir ; l'élan passionné de *Tourbillon* ; et *Mélancolie*, avec son dessin initial où se peint un abattement non dénué de grâce, pareil à la chute d'un oiseau blessé, — et son thème complémentaire de trois notes, qui semble le soupir d'une âme opprimée. C'est elle encore qui inspire la plupart des « Romances » : depuis l'étrange et capricieux *Lied* jusqu'au solennel *Credo d'Amour* ; depuis les frémissants couplets des *Cigales* jusqu'à l'enthousiasme de *Toutes les fleurs*. La *Chanson pour Jeanne* est touchante, — commencée sur la fraîche mélodie : « Puisque les roses sont jolies... », accompagnée par de riantes arabesques qui semblent s'envoler d'un pipeau champêtre, et se terminant par une navrante modulation en mineur. *L'Ile Heureuse* nous enveloppe de joie douce, de lumière, de caresse et d'allégresse marine.

Digitized by Google

Gwendoline à Bordeaux en 1908

PORTRAIT DE M. ROUARD DANS LE RÔLE D'HARALD

Digitized by Google

Digitized by Google

Enfin, dans une romance trop peu connue, sur des paroles de Rollinat : *Tes yeux bleus* (1), il y a les sanglots étouffés et l'incertain espoir d'un cœur qui « pleure sans raison ».

Quand Chabrier eut à écrire un chœur dédié « *A la musique* », on ne s'étonne pas qu'il l'ait fait avec toute la tendresse qui était en lui, et qu'il ait trouvé d'amoureux accents pour chanter son art favori. Dès les premiers vers de Rostand : « Musique adorable... », la mélodie s'exalte ; et elle atteint à une ferveur presque religieuse dans le passage en 9/8 : « Nous te vouons cette demeure... » sorte de cantique naïf, d'un délicieux abandon.

A son tour, la biblique poésie de la *Sulamite* était bien faite pour ravir la sensibilité du musicien. D'un bout à l'autre, son inspiration n'est qu'une ardente extase. Au début, une mélopée évoque les étendues rêveuses de l'Orient ; puis, une suite de troublants accords de septième, qui seront rappelés au cours de la partition, font sentir la douceur ambiante et l'attente mystérieuse ; et une belle phrase, aux violoncelles, annonce la montée du Désir (page 2). Enfin, l'ivresse voluptueuse s'éploie, dans l'ondoyant dessin mélodique, — si caractéristique du style de Chabrier — qui apparaît pour la première fois au passage en 3 4 de la 81e mesure (p. 9) ; et dans une rafale de sonorités superbes, la Force victorieuse de la passion, s'impose par le thème en *ré* majeur (page 19) si curieusement transformé plus loin (page 23) en sujet de fugue. Et de nouveau, le sentiment s'alanguit dans les caressants murmures du chœur : « O Sulamite, oh ! quelle heure charmante... »

La figure sentimentale du *Roi malgré lui*, c'est la touchante Minka. Sa condition d'esclave est pressentie dans le rampement de la phrase chromatique qui précède à

(1). Album du *Gaulois*, 1885.

Digitized by Google

l'orchestre son entrée (N° 3). En deux romances, d'un tour archaïque plein de saveur : « Hélas ! à l'esclavage... » et : « Je l'aime de toute mon âme... » — apparaît sa limpide et frémissante tendresse. Puis sa rêverie s'exhale dans les vocalises qu'elle chante, en coulisse, à la fin du premier acte, et qui sont comme la plainte amoureuse d'un oiseau dans la nuit (N° 8). Mais, après le gracieux « Sextuor des Serves » (N° 11), sa passion s'affirme avec bravoure dans la véhémente « Chanson tzigane » ; et, de nouveau inquiète et gémissante dans l'introduction du Duo avec Nangis (N° 19), elle se rassure enfin dans la « Chanson de l'Alouette » et proclame l'essor invincible de l'Amour.

.....

Mais voici, descendant, craintive, la colline,
Plus blonde que la grève où ses pieds vont poser,
La vierge au col de lys, la blanche Gwendoline... (1).

Le motif musical qui caractérise l'âme ardente et le destin mélancolique de Gwendoline, est indiqué dès l'ouverture, dans un bref apaisement des sonorités orchestrales, et présenté par le hautbois et le cor anglais, auxquels se joignent flûtes et clarinettes ; il est exposé dans son ampleur, parmi un gazouillis de flûtes et de violons, à l'entrée de Gwendoline (scène I) ; il revient ensuite, ingénieusement modifié, tout le long de la partition, dont il forme la trame sentimentale, et prend un développement sublime dans le Prélude du deuxième acte — une des plus belles pages symphoniques qu'il y ait dans l'œuvre de Chabrier, et, peut-être, dans la musique française. D'autre part, un fragment mélodique apparaît dans la Légende de la scène II (page 85), qui fait deviner, au cœur de la jeune fille, la profonde Pitié d'où naîtra sa passion pour Harald, et qui relie l'idée de la « Vie sur les Flots » au motif d'Exaltation amoureuse.

(1) Emile Cottinet.

Digitized by Google

Aussi, dès la scène muette — commentée par une émouvante phrase des cors et violoncelles, — où Harald et Gwendoline se trouvent face à face, celle-ci est conquise ; en vain affecte-t elle une coquetterie enjouée dans le Lied des Fleurs tressées et la Chanson du Rouet ; désormais elle se trouve entraînée dans la sombre histoire d'Harald, et, aux côtés du héros, sa figure devient tragique.

Si la tendresse, dans *Gwendoline*, se débat parmi les violences, parmi le sang et le feu, en revanche elle s'élance librement, d'un juvénile essor, dans le début du premier acte de *Briséïs*. C'est pourquoi, la lumineuse vision des « amants de Corinthe » : Briséïs et Hylas, nous semble le plus beau rêve de Chabrier. Voici, au milieu des chants célébrant la mer accueillante, la mer généreuse, — voici surgir Hylas, le hardi marin. Il vient faire ses adieux à Briséïs, la vierge « aux nymphes pareille » — dont le caressant motif vibre doucement au violon solo (page 6). En une mélodie suave, il évoque l'image de sa fiancée, dormant « dans le tranquille gynécée ». Et celle-ci apparaît sur la terrasse, une lampe à la main : et entre eux, c'est un fervent duo d'amour, où chantent les thèmes caractérisant leur jeune flamme : le motif brusque du Désir (exposé, page 11) ; la mélodie ascendante du Serment (présentée, page 28, aux cor, basson et clarinette basse) ; les accents triomphaux de l'Hyménée (mis en pleine valeur, page 39) ; enfin, le pur et grave thème de l'Amour par delà la Mort (page 33, sous les paroles : « Si l'on couchait ta fiancée. — Dans la tombe, au déclin du jour... ») En même temps se dessinent les thèmes-adversaires, annonçant les obstacles où se brisera l'espoir des amants : la Tempête (page 53) ; les Tentations voluptueuses (page 54) ; la Maladie de Thanastô (page 57) ; le Vœu qui doit enchaîner Briséïs (page 70), la Piété filiale qui le lui fera accepter (pages 73, 107). Cependant Briséïs et Hylas ont confiance, car ils ont pour eux le secours des dieux bienveillants, des radieuses divinités païennes, aux-

Digitized by Google

quelles ils ont foi : Apollon et Eros, dont les motifs se font jour à l'orchestre, l'un (page 17, aux violoncelles), magnifique de noblesse, l'autre, saisissant de puissance (pages 18, 96). Alors intervient le conflit des vieilles croyances avec le culte nouveau professé par Thanastô, prêché par le Cathéchiste : le ressort pathétique se déplace, faisant succéder aux effusions des amants païens, les mystiques extases des néophytes.

4° Les Héroïques.

Par la flamme et par l'enthousiasme, Chabrier s'est élevé, quand il le fallait, jusqu'aux accents de l'héroïsme, — d'un héroïsme brutal et passionné qui lui est bien personnel. Certes, on chercherait en vain dans *Gwendoline* la conception philosophique du Héros, telle qu'elle resplendit dans l'œuvre de Wagner ; ni dans *Briséïs*, le grave et profond sentiment religieux qui divinise les créations de César Franck. Néanmoins — et quoique peu porté au sublime — Chabrier a su sentir et traduire le ravissement mystique ou l'enivrement guerrier, la beauté des gestes de force et l'élan joyeux vers la Mort. Il trouvait encore, à de tels rêves, une volupté : à travers sa musique, les personnages apparaissent héroïques par exaltation sensuelle, avec crânerie, à la gauloise. Quand Harald chante dans *Gwendoline*, le glorieux trépas annoncé par la Valkyrie, c'est avec une telle expression ardente et emphatique, qu'on songe à ces Celtes ingénus — les ancêtres si directs de Chabrier — s'égorgeant sur une estrade, au milieu de leurs amis, dans une ivresse belliqueuse, par bravoure et ostentation.

Déjà, dans le *Roi malgré lui*, les figures d'Henri et de Nangis ont une fière allure. Avec quelle rieuse audace ils circulent, le Roi et le seigneur français, dans ce milieu sournois où le livret les a jetés — parmi les conspirations

Digitized by Google

et la rudesse hostile des Polonais ! Tout leur rôle, musicalement, n'est que vaillance et allégresse, soit qu'on se reporte à l'insouciant accompagnement du rondeau de Nangis (n° 1) ; soit à l'entrée du Roi (n° 5) d'un si noble dessin mélodique, et, dans l'harmonie, d'une franchise toute classique ; soit, à l'ensemble de la Conjuration (n° 13) tout animé d'accents chevaleresques ; soit à la Chanson française de Nangis (n° 14), si vraiment *française*, si « fleur-de-lys ».

Dans *Gwendoline*, il y a deux figures épiques : Harald le pirate danois, et le vieux chef saxon Armel. Au personnage d'Harald se rapporte un groupe de traits mélodiques traduisant tous un sauvage enthousiasme, mais diversement nuancé. C'est le thème de la Force — large fanfare dérivée du motif initial (l'Elan dominateur des pirates) — qui émerge dès le début de l'ouverture (37e mesure, page 5), et auquel s'apparente le grandiose Chant des Epées (scène III). C'est le thème de la Victoire (65e mesure, page 8 : flûte, hautbois, cor anglais et clarinettes) — brusque gruppetto qui est le motif essentiel d'Harald et qui, transformé, deviendra le dessin du « Ehéyo » clamé par Gwendoline dans sa « légende » (scène II, page 81). C'est le thème de l'Extase, où s'adoucit un instant l'éclat de l'ouverture (page 14). C'est l'Exaltation voluptueuse et tragique (page 23), et enfin, l'Exaltation dans la mort : ce dernier thème, où sont célébrées les splendeurs du Walhalla, et la Valkyrie annonciatrice, est le point culminant du rôle d'Harald ; il est exposé dans le passage en *si* bémol majeur de l'ouverture (page 15) par les altos, cor et cor anglais, et devient, dans le duo de la scène IV, la fameuse cantilène d'Harald : « Peut-être l'heure était venue — De prendre vers le beau Walhalla mon essor... » Quant à Armel, sa grave et altière figure se trouve notamment mise en lumière dans le chant de Bénédiction nuptiale (page 225) ; ailleurs, elle devient pathétique, par exemple, dans le motif de la Félonie (page 162, au 3/4),

Digitized by Google

avec son trille sinistre et la montée d'angoisse sur les dernières notes.

L'élément héroïque de *Briséïs*, ce sont les rôles des chrétiens : le mystérieux Catéchiste, et Thanastô, la mère de Briséïs. L'entrée de Thanastô est saisissante : elle se traîne et hurle sa souffrance, tandis que les violons gémissent le thème déchirant de la Maladie ; puis, dans une prière éperdue, elle invoque la pitié de Jésus. Mais la pensée de la Douleur rédemptrice l'exalte, et c'est dans une ivresse de triomphe qu'elle déclame la strophe en *mi* majeur, 12/8 : « Pour qu'au jour des moissons superbes... » Dans toute cette moitié d'acte, le Fanatisme de Thanastô (page 63), la Lutte de la Religion nouvelle contre les anciens dieux (« allegro con fuoco » page 98), agitent l'orchestre de leurs thèmes belliqueux. Et enfin, l'idée chrétienne plane d'un victorieux essor dans le rôle de l'Apôtre, superbement annoncé par le motif des cors et altos « marcatissimo » (page 86) et qui s'affirme avec un pur et radieux lyrisme dans les strophes quasi liturgiques qui suivent (pages 87 et 90), chantées d'abord sans accompagnement, puis soutenues par un simple dessin de tierces.

Nous accordons volontiers que l'esprit de Chabrier était peu fait pour ces hautes conceptions et que, notamment, le chant du Walhalla, dans *Gwendoline*, ou l'air en *mi* de Thanastô paraissent, malgré leur belle flamme, les plus vulgaires inspirations de l'artiste, si on ne les interprète avec tact et précaution. Mais il faut admirer la souplesse d'un génie qui, par la seule vertu de sa généreuse expension, a su passer sans effort, sans trahir de gêne ou de défaillance, — sans cesser enfin d'être *lui-même* — des fantoches de *Fisch-Ton-Kan* aux grandes figures d'Harald ou du Catéchiste. Il y a peu d'artistes, croyons-nous, dont l'histoire de la pensée offrirait l'exemple d'une si surprenante et si normale évolution.

Digitized by Google

CONCLUSION

La leçon de Chabrier : L'exaltation dans la joie

« ...En France, Emmanuel Chabrier est un précurseur très direct de l'école actuelle... »
CALVOCORESSI.

L'Auvergnat Chabrier, né d'une race qui manque, en art, de culture héréditaire, est entré dans la musique en primitif, insoucieux de la tradition, des règles et de la mesure, disant crûment sa neuve sensibilité, chargeant son inspiration d'une débauche d'ornements, comme un Barbare se couvre d'étoffes précieuses et de pierreries. A cause de cela, il est un de ceux qui, dans l'esthétique moderne, ont le plus contribué à affranchir la technique et l'esprit de l'art musical. En même temps, par sa sincérité psychologique, par la tournure fantaisiste, allègre, gracieuse de sa pensée, il est un de ceux qui l'ont orienté le plus nettement vers l'expression du génie français. A la suite de Berlioz, à côté de Bizet, de Lalo, et — toutes différences gardées — de César Franck, il est un précurseur de l'école française actuelle, dans ce qu'elle a de meilleur. Sans vouloir rien ôter à nos contemporains de leur originalité, on peut affirmer qu'Emmanuel Chabrier n'a pas été étranger aux tendances dramatiques de musiciens comme MM. Bruneau et Charpentier, ses amis ; ni surtout, aux hardiesses d'écriture musicale dont on loue (avec raison) M. Debussy et son école. Sur ce dernier point, la filiation est frappante, et on pourrait multiplier les citations de Chabrier qui ont un air de « prédebussysme ». Chez l'auteur de *Briséïs* comme chez celui de *Pelléas*, il

Digitized by Google

y a même usage *continuel* des raretés harmoniques, des sonorités curieuses, usage plus spontané chez le premier, plus méthodique chez le second. En somme, Chabrier, un des plus intuitifs parmi les Maîtres récents de la musique, est aussi, en y regardant de près, un de ceux qui ont pris la plus grande part à sa présente évolution.

Voilà le point de vue musical. Au point de vue auvergnat, quel enseignement devons-nous tirer de cette création? Nous répondrons: une leçon de générosité et de joie. Toute œuvre d'art digne de ce nom comporte, pour qui sait l'entendre, une règle de conduite: celle de Chabrier tient dans ce mot: *vivre*, vivre avec intensité, avec amour! A fréquenter l'œuvre de Chabrier, on se prend à haïr tout ce qui est mesquin, étroit, morose. Et c'est bien là une morale. Il y a toujours quelque beauté, quelque puissance féconde, dans la passion qui se développe librement, sans réticence. Faute de plus sublimes raisons d'agir, l'homme trouverait encore un ressort à de nobles actions, dans son élan vers la Joie, s'il ne le contrariait par aucune prudence, par aucun bas intérêt. Ceux qui se mettent en travers des grandes choses, ce sont les défiants, les chagrins, les médiocres: ils manquent justement de cet enthousiasme qui anima la vie et l'œuvre de Chabrier. A nous, Auvergnats, Chabrier conseille un emploi plus large de notre proverbiale activité. Qui sait à quelle destinée pouvait prétendre cette race Arverne si sa volonté tenace, son patient effort s'étaient moins bornés à l'utilité immédiate, s'ils avaient eu pour objet une conquête et une jouissance plus amples de la vie! Etre aussi vaillants, mais moins « sérieux », plus « artistes », voilà ce que Chabrier prêche à ses compatriotes.

En retour, nous avons envers lui un devoir, qui est de garder fidèlement sa mémoire et de prolonger son œuvre. Le vœu qu'il sied de former ici, c'est de voir bientôt se dresser, à Ambert ou à Clermont-Ferrand, le monument à Emmanuel Chabrier, dont une coupable indifférence l'a

Digitized by Google

privé jusqu'à ce jour ; et c'est aussi de trouver, parmi les jeunes générations d'Auvergnats, des artistes ayant le souci d'exprimer, comme Chabrier, l'âme de leur race, ayant la volonté de ne pas se laisser démarquer par la culture parisienne, mais de constituer enfin une *école d'art auvergnate*.

J. DESAYMARD.

Digitized by Google

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

1° ŒUVRES D'EMMANUEL CHABRIER

(Dans leur forme originale)

DATE	TITRE	DÉDICATAIRE	ÉDITION
1877	L'Etoile.		Enoch.
1879	Une Education manquée.	Jane Hading.	Enoch.
1881	Dix pièces pittoresques (piano).	Comtesse de Narbonne-Lara. Mme Marie Pillon Mme Marie Meurice. Mlle Marie de la Guéronnière Mme Charles Phalen. Mlle Jeanne Monvoisin. Mlle Yvonne de Montesquieu. Mme Marie Gagne. Mlle Gabrielle Petitdemange. Mlle Mina de Gabriac.	Litolff.
1883	Credo d'Amour.	Mme Enoch.	Enoch.
1883	Trois valses romantiques (2 pianos).	Mme Costallat.	Enoch.
1884	Espana (orchestre).	Ch Lamoureux.	Enoch.
1885	Tes yeux bleus.		Album du « Gaulois ».
1885	La Sulamite.	Mme Brunet Lafl ur.	Enoch.
1885	Habanera (piano).	Mlle Marguerite Lamoureux.	Enoch.
1886	Gwendoline.	Comtesse de Narbonne-Lara.	Enoch.
1886	Chanson pour Jeanne.	Engel.	Enoch.
1887	Le Roi malgré lui.	Mme Victorin de Joncières.	Enoch.
1890	Joyeuse marche (orchestre).	Vincent d'Indy.	Enoch.
1890	Villanelle des petits canards.	Mlle Mi y-Meyer.	Enoch.
1890	Ballade des gros dindons.	Mlle Jeanne Granier.	Enoch.
1890	L'Ile heureuse.	Paul Lhérie.	Enoch.
1890	Les Cigales.	Mlle Isabelle Jaconart.	Enoch.
1890	Pastorale des cochons roses.	Fugère.	Enoch.
1890	Toutes les fleurs.	Van Dyck.	Enoch.
1891	A la Musique (orchestre et chœurs)	M. Jules Griset.	Enoch.
1891	Bourrée fantasque (piano).	Edouard Risler.	Enoch.
1897	Briséis.		Enoch.
1897	Lied.		Enoch.
1897	Cinq pièces posthumes (piano).		Enoch.

2° ÉCRITS PRINCIPAUX

CONCERNANT EMMANUEL CHABRIER

Hugues Imbert. — Profils de musiciens : E. Chabrier. (Fischbacher, 1888.)

Bruneau. — Musique d'hier et de demain. (Fasquelle, 1900.)

Etienne Destranges. — Un chef-d'œuvre inachevé : *Briséis*. (Fischbacher, 1897.)

Etienne Destranges. — E. Chabrier et *Gwendoline*. (Courrier musical, 15 septembre-1er octobre 1903.)

Robert Brussel. — E. Chabrier et le Rire musical. (Revue d'Art dramatique, 5-20 octobre 1899.)

Digitized by Google

COMMISSION MÉTÉOROLOGIQUE

DU PUY-DE-DOME

OBSERVATIONS DES STATIONS DÉPARTEMENTALES

RÉSUMÉES

PAR M. J.-R. PLUMANDON

Météorologiste à l'Observatoire du Puy de Dôme

STATION DU VERNET-LA-VARENNE. — Alt. 820 mètres.

(Suite.)

JUIN. — *Température :* moyenne : 14°5 ; minima : 4°0 le 3 ; maxima : 31°0 le 9. — *Eau météorique :* 77mm0.

Toutes les récoltes, blés, seigles, avoines, pommes de terre, ont profité pendant ce mois plus qu'on n'aurait osé l'espérer. Les herbages eux-mêmes ne seront pas aussi mauvais qu'on le craignait. Les sources et les puits continuent à n'avoir que très peu d'eau.

JUILLET. — *Température :* moyenne : 14°9 ; minima : 4°0 le 12 ; maxima : 31°5 le 29. — *Eau météorique :* 99mm2.

Ce mois a été très profitable à l'agriculture. Les pommes de terre et l'avoine ont prospéré au delà de toute espérance. Les blés et les seigles ont aussi gagné beaucoup. La récolte des foins s'est faite dans d'excellentes conditions et a été passable.

AOUT. — *Température :* moyenne : 18°3 ; minima : 4°0 le 22 ; maxima : 36°0 le 5. — *Eau météorique :* 31mm0.

Le mois d'août a été sec, beau et généralement chaud, malgré quelques périodes fraiches. Les moissons se sont terminées dans de bonnes conditions, et l'on est unanime à dire que si la récolte des blés et des seigles a été quelque peu faible, celle des avoines a été abondante. Dans la première quinzaine du mois, les tiges des pommes de terre ont jauni subitement et se sont flétries.

SEPTEMBRE. — *Température :* moyenne : 15°7 ; minima : 0°5 le 17 ; maxima : 30°5 le 8. — *Eau météorique :* 104mm8.

La sécheresse a continué pendant la majeure partie de ce mois. On commence à craindre pour la récolte des pommes de terre : les tubercules seraient petits et peu nombreux.

OCTOBRE. — *Température :* moyenne : 9°6 ; minima : 0°5 le 28 ; maxima : 20°0 le 12. — *Eau météorique :* 281mm0.

Digitized by Google

Ce mois a été remarquable par les grands vents qu'il a fait, et surtout par les pluies considérables qui sont tombées. Il n'y a pas eu de dégâts, mais les travaux d'ensemencement des céréales, ainsi que la récolte des pommes de terre, ont été contrariés.

NOVEMBRE. — *Température :* moyenne : 7°2 ; minima : —4°5 le 23 ; maxima : 12°5 le 3. — *Eau météorique :* 56ᵐᵐ9.

La température est restée douce, et les prés ont reverdi. Le bétail a pu pâturer presque tous les jours dehors, au grand contentement des agriculteurs qui craignaient de manquer de foin.

DÉCEMBRE. — *Température :* moyenne : 4°7 ; minima : —5°0 le 17 ; maxima : 12°0 le 2. — *Eau météorique :* 82ᵐᵐ7.

La température est restée d'une douceur remarquable. Il n'y a pas eu de neige, presque pas de gelées. Aussi a-t-on pu labourer comme dans la bonne saison. Les céréales sont plus belles que d'habitude.

STATIONS DE LA SOCIÉTÉ DES USINES DE BOURDON

Alt. moyenne : 326 mètres.

		Température			Eau météorique.
		Minima.	Maxima.	Moyenne.	
Janvier 1907	Bourdon.....	—15°0 le 24	16°0 le 2	1°8	6ᵐᵐ0
	Chappes.....	—17°0 le 24	16°0 le 2	1°3	5ᵐᵐ6
	Saint-Beauzire	—17°0 le 24	14°0 le 2	2°0	4ᵐᵐ5
Février	Bourdon.....	—17°0 le 7	12°0 le 19	0°2	30ᵐᵐ1
	Chappes.....	—21°0 le 7	14°0 le 19	0°2	31ᵐᵐ0
	Saint-Beauzire	—17°0 le 7	13°0 le 19	0°1	28ᵐᵐ2
Mars	Bourdon.....	—8°0 le 13	22°0 le 31	6°3	23ᵐᵐ2
	Chappes.....	—10°0 le 25	21°0 le 31	5°4	24ᵐᵐ1
	Saint-Beauzire	—9°0 le 13	22°0 le 31	5°9	23ᵐᵐ0
Avril	Bourdon.....	—5°0 le 21	26°0 le 26	9°0	30ᵐᵐ1
	Chappes.....	—6°0 le 21	26°0 le 26	8°5	26ᵐᵐ3
	Saint-Beauzire	—7°0 le 21	27°0 le 26	8°9	29ᵐᵐ0
Mai	Bourdon.....	—2°5 le 20	32°0 le 25	14°8	47ᵐᵐ8
	Chappes.....	—4°0 le 2	32°0 le 25	14°0	44ᵐᵐ1
	Saint-Beauzire	—4°0 le 20	32°0 le 25	14°2	44ᵐᵐ5
Juin	Bourdon.....	4°0 le 17	36°0 le 9	17°6	26ᵐᵐ6
	Chappes.....	3°0 le 17	36°0 le 9	16°8	55ᵐᵐ1
	Saint-Beauzire	4°5 le 18	37°0 le 9	17°5	39ᵐᵐ5
Juillet	Bourdon.....	4°0 le 12	36°0 le 28	18°3	92ᵐᵐ9
	Chappes.....	2°0 le 12	34°0 le 29	16°9	81ᵐᵐ6
	Saint-Beauzire	4°0 le 12	35°0 le 28	17°9	88ᵐᵐ0
Août	Bourdon.....	2°0 le 22	39°0 le 5	20°7	10ᵐᵐ5
	Chappes.....	1°0 le 22	36°0 le 5	19°7	10ᵐᵐ3
	Saint-Beauzire	2°0 le 22	40°0 le 5	20°2	7ᵐᵐ0

Digitized by Google

Septembre	Bourdon.....	1°0 le 17	34°0 le 9	17°4	86mm5
	Chappes.....	0°0 le 17	32°0 le 9	16°5	67mm5
	Saint-Beauzire	0°0 le 17	33°0 le 9	17°1	77mm5
Octobre	Bourdon.....	0°0 le 25	24°0 le 11	12°1	133mm2
	Chappes.....	0°0 le 25	23°0 le 12	11°2	146mm3
	Saint-Beauzire	0°0 le 25	24°0 le 11	12°0	138mm0
Novembre	Bourdon.....	—6°0 le 23	23°0 le 1	8°7	26mm2
	Chappes.....	—6°0 le 23	19°0 le 1	8°4	25mm5
	Saint-Beauzire	—5°0 le 23	23°0 le 1	8°9	25mm8
Décembre	Bourdon.....	—5°0 le 17	17°0 le 2	6°6	36mm4
	Chappes.....	—6°0 le 17	16°0 le 2	6°3	43mm6
	Saint-Beauzire	—6°0 le 17	16°0 le 2	6°6	37mm7

Température moyenne du sol à Bourdon, à 0m20 de profondeur.

	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Bourdon.	1°5	2°1	6°1	10°9	14°4	21°1	23°0	23°8	19°6	13°1	9°3	6°4

Pluies tombées en 1905, 1906 et 1907, à Riom, Vertaizon et Benaud (Vic-le-Comte)

Mois	Riom			Vertaizon			Benaud		
	1905	1906	1907	1905	1906	1907	1905	1906	1907
	m/m	m/m	m/m	m/m	m/m	m/m	m/m	m/m	m/m
Janvier....	6.7	31.5	7.5	16.2	57.9	18.4	21.2	48.8	11.1
Février...	13.7	11.4	32.0	30.3	26.2	25.5	30.5	27.9	32.7
Mars.....	38.7	23.7	23.0	41.8	27.2	35.5	43.7	38.1	37.5
Avril.....	28.3	40.0	11.3	48.7	61.7	46.3	67.0	52.6	26.8
Mai.....	64.0	19.7	33.0	71.2	26.2	57.0	80.9	27.9	122.0
Juin.....	48.5	2.0	69.0	32.8	3.7	37.4	40.0	4.5	50.5
Juillet....	16.4	18.5	74.0	25.4	25.9	105.0	45.4	38.9	98.2
Août.....	91.0	25.2	10.0	108.7	64.4	22.2	144.6	51.0	33.4
Septembre	112.8	17.1	47.0	148.1	21.5	71.9	200.6	23.4	78.8
Octobre....	31.9	92.2	137.0	46.3	84.2	160.5	49.1	75.0	179.4
Novembre..	32.7	72.0	19.0	138.3	100.1	30.3	152.4	106.6	39.2
Décembre..	2.9	57.6	50.8	17.5	56.4	38.0	17.0	45 8	47.4
Totaux..	487.6	410.9	513.6	725.3	555.4	648.0	892.4	540.5	757.1

Digitized by Google

Observations sur quelques phénomènes périodiques concernant les animaux et les végétaux.

STATION D'ORCINES. — Alt. 832 mètres.

Observateur : M. LEFEBVRE.

MARS. — 16. Les pivoines arborescentes bourgeonnent. — 17. Le lis asphodèle (hemerocalis) sort de terre. — 18. Le lilas, le chèvrefeuille bourgeonnent. — 19. Le cassis bourgeonne. — 20. L'oseille commence à pousser. — 21. Les oiseaux commencent à chanter. — 22. La pivoine herbacée sort de terre. — 23. L'aconit sort de terre. — 27. Premières violettes. — 29. Les narcisses sortent de terre. — 30. L'anémone hépatique et les primevères commencent à fleurir. — Les prairies et les champs de seigle reverdissent.

AVRIL. — 1. L'estragon et les phlox sortent de terre. — 12. Floraison des narcisses et des jacinthes. — 13. La corbeille d'argent fleurit. — 16. L'aspérule odorante a reverdi. — 18. Les arbres fruitiers bourgeonnent. — 10. Le bois gentil s'épanouit. — 21. Premiers papillons et premières mouches. — 22. Quelques poiriers commencent à fleurir. — 23. Feuillaison du chèvrefeuille et du sureau. — 24. Premier chant du coucou. — 25. On commence à planter les pommes de terre et à semer les avoines. — Les moutons couchent au parc. — 26. Les haies reverdissent.

MAI. — 5. Premières fleurs de la lunaire. — 6. Floraison de la giroflée jaune. — 8. Premières fleurs de pervenche. — 9. Floraison des poiriers, cerisiers et pruniers. — 12. Floraison des narcisses, de l'aspérule odorante. — 13. Commencent de la feuillaison des arbres. — 14. Les haies sont entièrement vertes. — 21. Les pommiers fleurissent. — 22. On commence à faire pâturer le bétail. — 23. Premiers hannetons. — 24. Les lilas commencent à fleurir. — 28. Floraison des fraisiers. — 29. Floraison des lilas. On conduit le bétail dans les montagnes. — 30. Floraison du genêt, de l'aubépine, de la pivoine herbacée. — 31. Floraison du saxifrage, de la pivoine arborescente.

JUIN. — 4. Floraison du seigle. — 8. Premier chant de la caille. — 20. Premières roses. — 23. Les églantiers fleurissent. — 24. On commence les fauchaisons. — 26. Floraison des sureaux.

JUILLET. — 20. Les fanaisons sont terminées. — 26. Floraison du lis blanc.

AOUT. — 3. Les dahlias commencent à fleurir. — 4. Floraison des phlox. — 5. On commence les moissons. — 26. On commence la récolte des avoines, des pois, des vesces. — 28. Les moissons sont terminées.

SEPTEMBRE. — 9. On commence à semer le seigle. — 12. La moisson des avoines est terminée.

OCTOBRE. — 1. On commence à récolter les pommes de terre. — 14. Le seigle sort de terre. — 20. Commencement de la défeuillaison des arbres.

NOVEMBRE. — 9. On a terminé la récolte des pommes de terre. — 13. La défeuillaison des arbres s'accentue. — 14. Les semailles de seigle sont terminées. — 22. Les moutons ne couchent plus au parc. — 23. Les vaches ne vont plus au pâturage. — 24. Les arbres sont presque complètement dépouillés de leurs feuilles.

Digitized by Google

ORAGES DE L'ANNÉE 1907

DANS LE DÉPARTEMENT DU PUY-DE-DOME

Par J.-R. PLUMANDON

Météorologiste à l'Observatoire du Puy de Dôme

Durant l'année 1907, les orages ont été observés dans 33 localités du département du Puy-de-Dôme. Les observateurs, dont la collaboration est absolument bénévole, sont ordinairement les instituteurs des différentes communes, et quelquefois des propriétaires qui comprennent tout l'intérêt que l'agriculture doit porter aux études météorologiques.

Nous avons reçu 405 bulletins qui ont permis de constater qu'il s'est produit, en 1907, 41 journées orageuses seulement, alors que leur nombre normal, pour la période 1889-1901, a été d'environ 60. Si l'on remarque, en outre, que pour 15 journées, les orages n'ont atteint qu'une ou deux de nos stations, et qu'il n'y a eu qu'une seule journée, celle du 27 mai, pendant laquelle les orages en ont atteint plus de vingt (25), on est forcé de conclure que l'activité orageuse a été très faible. C'est un affaiblissement qui s'est déjà manifesté en 1902, 1904, 1905 et surtout en 1906, avec les nombres respectifs de 41, 45, 41 et 33 journées d'orages.

Répartition des orages dans le cours de l'année. — Il s'est produit 1 journée d'orage en février, 1 en mars, 2 en avril, 7 en mai, 8 en juin, 3 en juillet, 9 en août, 7 en septembre et 3 en octobre. En les rapportant à la marche annuelle de la terre autour du soleil, on en trouve 14 avant le solstice d'été et 27 après, ou bien encore 2 en hiver, 12 pendant le printemps, 23 durant l'été et 4 en automne.

Digitized by Google

Répartition suivant les heures du jour. — Durant la période diurne de vingt-quatre heures, les orages ont débuté, dans le département, 8 fois la nuit et 33 fois le jour, ou encore 9 fois le matin et 32 fois le soir, ou enfin également 9 fois avant 9 heures du matin et 32 fois après midi.

Répartition suivant les hauteurs barométriques. — Sur les 41 journées orageuses, il s'en est produit 24 pendant que le baromètre indiquait une pression atmosphérique inférieure à la pression normale 760^{mm}, et 17 ont correspondu à une pression supérieure à 760^{mm}. Ce dernier chiffre est considérable, et il est d'autant plus remarquable que sur ces 17 journées d'orages, il y en a eu 5 qui sont survenues alors que le baromètre était au-dessus de 764^{mm}. Il est extrêmement rare qu'un si grand nombre de journées orageuses coïncident avec une forte pression atmosphérique. Il faut remarquer, d'ailleurs, que les orages observés durant ces journées-là ont été généralement faibles, très localisés, et qu'en outre, une grande uniformité de pression existait en même temps dans la région.

Depuis longtemps, nous avons mis en évidence l'action prépondérante de l'uniformité des pressions sur la production des orages. On voit qu'elle a été nettement prouvée, cette année, pour le régime des fortes pressions. Elle l'a été tout particulièrement les 12, 13 et 14 septembre par les orages qui se sont manifestés sous les pressions minima de 763^{mm}9, 764^{mm}4 et 764^{mm}6.

Mais, naturellement, cette action est encore mieux établie par l'ensemble des orages de l'année, puisque sur les 41 journées orageuses, il y en a eu 35 qui sont survenues par une pression uniforme, faible ou forte ou normale.

Durée des orages. — Pendant l'année 1907, nos correspondants nous ont transmis 258 observations constatant le temps que les orages ont duré dans leurs localités respectives. En voici le résumé :

Digitized by Google

12 ont duré de 5 à 15 minutes;
21 ont duré de 15 à 30 minutes;
15 ont duré de 30 à 45 minutes;
35 ont duré de 45 à 60 minutes;
79 ont duré de 1 à 2 heures;
57 ont duré de 2 à 3 heures;
18 ont duré de 3 à 4 heures;
8 ont duré de 4 à 5 heures;
4 ont duré de 5 à 6 heures;
5 ont duré de 6 à 7 heures;
4 ont duré plus de 7 heures;

Si l'on considère, non plus la durée de l'orage dans chaque localité, mais le temps pendant lequel les manifestations orageuses ont persisté dans le département, sur un point ou sur un autre, on en trouve :

7 qui ont duré de 10 minutes à 1 heure;
5 qui ont duré de 1 à 2 heures;
3 qui ont duré de 2 à 3 heures;
3 qui ont duré de 3 à 4 heures;
7 qui ont duré de 4 à 5 heures;
3 qui ont duré de 5 à 6 heures;
1 qui a duré de 6 à 7 heures;
2 qui ont duré de 7 à 8 heures;
6 qui ont duré de 8 à 9 heures;
3 qui ont duré de 9 à 10 heures;
1 qui a duré 630 minutes ou 10 h. et demie.

Durée des pluies orageuses. — En ce qui concerne la durée des pluies orageuses dans une même localité, nous avons reçu 180 observations qui se décomposent ainsi :

58 ont duré de 1 à 15 minutes;
35 ont duré de 15 à 30 minutes;
16 ont duré de 30 à 45 minutes;
22 ont duré de 45 à 60 minutes;
14 ont duré de 1 à 2 heures;
15 ont duré de 2 à 3 heures;
4 ont duré de 3 à 4 heures;
7 ont duré de 4 à 5 heures;
3 ont duré de 5 à 6 heures;
1 a duré de 6 à 7 heures;
5 ont duré plus de 7 heures.

Digitized by Google

Chutes de grêle. — Les chutes de grêle ont été beaucoup moins nombreuses que dans les années ordinaires. Sur les 41 journées d'orages, 13 journées seulement en ont fourni, et il n'y a que 6 d'entre elles qui aient occasionné quelques dégâts, généralement peu graves. Ces chutes de grêle ont été constatées dans 42 localités et presque toutes (39) avant le 25 juillet.

Nous avons reçu 28 observations sur la durée des chutes de grêle dans les localités où elles se sont produites. Parmi ces 28 chutes de grêle :

11 n'ont donné que quelques grêlons ;
13 ont duré au plus 5 minutes ;
2 ont duré de 5 à 10 minutes ;
1 a duré 15 minutes ;
1 a duré 25 minutes.

Orages à neige. — Trois journées orageuses, le 20 février, le 11 mars et le 9 octobre, ont donné de la neige au moment des orages. On trouvera plus loin quelques détails à ce sujet.

Directions suivies par les orages. — Les 405 bulletins d'orages que nous avons reçus pendant l'année 1907, présentaient 254 observations de direction qui se répartissent ainsi :

Du S.-E. au N.-W.	13	Du N.-W. au S.-E.	20
Du S. au N.....	79	Du N. au S.....	4
Du S.-W. au N.-E.	73	Du N.-E. au S.-W.	5
De l'W. à l'E.....	57	De l'E. à l'W.....	3

On y remarque, comme toujours, la grande prédominance des orages qui suivent des directions comprises entre Nord-Sud et Ouest-Est.

Le tableau ci-après permet d'apprécier la valeur relative des orages au point de vue de leur durée, du nombre de communes qu'ils ont pu atteindre, et des dégâts qu'ils ont dû causer.

Digitized by Google

Orages de l'année 1907 dans le département du Puy-de-Dôme.

JOURS D'ORAGES	DURÉE DES ORAGES	Nombre des Stations atteintes par les orages.	NOMBRE DE STATIONS OU ONT ÉTÉ SIGNALÉS									
			des chutes de grêle		de la pluie avec dégâts.	du vent avec dégâts.	des chutes de foudre avec					
			avec dégâts	sans dégâts.			personnes tuées.	personnes blessées.	animaux tués.	maisons incendiées.	arbres foudroyés.	dégâts divers.
20 Février.	De 6 h. 5 à 6 h. 20 soir.	1	»	1	»	»	»	»	»	»	»	»
11 Mars.	De 3 h. 15 à 4 h. soir.	4	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
4 Avril.	De 3 h. à 3 h. 30 soir.	2	»	1	»	»	»	»	»	»	»	»
15 —	De 2 h. à 3 h. soir.	2	»	1	»	»	»	»	»	»	»	»
1 Mai.	De 1 h. 45 à 4 h. 15 soir.	6	»	6	»	»	»	»	»	»	»	»
15 —	De midi 45 à 5 h. soir.	3	1	2	»	»	»	»	»	»	»	»
17 —	De midi 45 à 1 h. soir.	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
26 —	De 2 h. à 11 h. 30 soir.	13	1	4	»	»	»	»	»	»	»	3
27 —	De midi à 9 h. 20 soir.	25	»	8	2	»	»	»	2	»	»	1
28 —	De 10 h. 30 à 7 h. 50 soir.	14	»	1	2	»	»	»	»	2	»	»
31 —	De 4 h. soir à minuit 40.	8	1	2	»	»	»	»	»	»	»	»
5 Juin.	De 3 h. 25 à 7 h. soir.	4	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
9 —	De 3 h. à 11 h. 30 soir.	9	»	»	»	»	1	»	2	2	»	»
10 —	De 6 h. 25 à 9 h. 10 matin.	3	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
21 —	De 3 h. 30 à 4 h. 45 matin.	2	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
27 —	De 2 h. à 7 h. soir.	2	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
28 —	De 1 h. à 10 h. soir.	15	»	9	3	»	»	»	»	»	»	1
29 —	De 3 à 4 h. m. et 1 h. à 5 h. s.	5	»	2	»	»	»	»	»	»	1	»
30 —	De minuit à 6 h. matin.	11	»	»	1	»	»	»	»	»	»	1
5 Juillet.	De 3 h. 20 à 5 h. 20 soir.	2	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
6 —	De minuit 30 à 2 h. mat.	3	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
24 —	De midi à 10 h. 30 soir.	18	2	»	5	3	»	»	»	»	»	4
4 5 Août.	De 8 h. 30 s. à 2 h. mat.	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
7 —	De 2 h. à 4 h. matin.	2	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
9 —	De 3 h. à 9 h. 30 soir.	4	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»

Digitized by Google

JOURS D'ORAGES	DURÉE DES ORAGES	Nombre de Stations atteintes par les orages.	NOMBRE DE STATIONS OU ONT ÉTÉ SIGNALÉS									
			des chutes de grêle		de la pluie avec dégâts.	du vent avec dégâts.	des chutes de foudre avec					
			avec dégâts.	sans dégâts.			personnes tuées.	personnes blessées.	animaux tués.	maisons incendiées.	arbres foudroyés.	dégâts divers.
10 Août.	De 6 h. mat. à 3 h. soir.	11	1	»	»	1	»	»	»	»	»	»
15 —	De 7 h. à 10 h. 25 matin.	2	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
19 —	De 4 h. 30 à 8 h. soir.	2	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
27 —	De 4 h. 5 à 4 h. 20 soir.	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
29 —	De 1 h. à 9 h. soir.	5	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
31 —	De 1 h. 50 à 6 h. soir.	4	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
1 Septembre.	De midi 45 à 9 h. soir.	5	»	1	»	»	»	»	»	1	»	»
2 —	De midi 30 à 5 h. soir.	5	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
10 —	De 3 h. 20 à 3 h. 45 soir.	1	»	1	»	»	»	»	»	»	»	»
12 —	De 1 h. 45 à 6 h. 20 soir.	4	»	1	»	»	»	»	»	»	»	1
13 —	De 2 h. à 7 h. 30 soir.	3	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
14 —	De midi 30 à 2 h. soir.	2	»	1	1	1	»	»	»	»	»	»
30 —	De 1 h. à 3 h. 30 soir.	2	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
9 Octobre.	De 2 h. à 11 h. matin.	15	»	»	3	»	»	»	»	»	»	»
11 —	De 4 h. à 8 h. 10 soir.	7	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
16 —	De midi à 8 h. 30 soir.	8	»	»	2	1	»	»	»	»	»	»
Totaux 41		237	6	11	19	6	1	»	4	3	1	11

Digitized by Google

MÉLANGES

BIBLIOGRAPHIE.

MM. Jacques et Jean Bardoux.

Etudes sur l'Angleterre. — *Amorebieta.* — (RENOUARD).

Il n'est pas de plus grand plaisir que de retrouver en pleine notoriété un nom que l'on s'est plu à répéter dans sa jeunesse. C'est ainsi que depuis quelque temps vibre à notre oreille, avec le retentissement du succès rajeuni, le nom si cher d'Agénor Bardoux. Cet homme d'un caractère et d'un talent si éprouvés, qui fit tant d'honneur à notre ville, au Sénat, aux Lettres, à l'Institut, renait et se prolonge dans la renommée de ses deux fils.

Ces jeunes hommes, auxquels nous n'hésitons pas à prédire d'heureuses destinées, ont débuté par les plus brillants préludes. L'aîné, M. Jacques Bardoux, deux fois docteur, après nous avoir révélé l'esthétique de Ruskin, nous a fait connaître la vie universitaire d'Oxford. Continuant ensuite l'étude de l'Angleterre, il a dans deux volumes approfondi l'évolution actuelle de la société britannique. Peut-être sur ce point d'autres sont moins optimistes que lui. Mais ce qui reste indubitable, c'est sa profonde possession du sujet. On y doit constater une conception sympathique d'une démocratie équilibrée, telle que l'a comprise jusqu'au dernier moment le père de Jacques Bardoux, qui put s'attribuer la devise constante de Franklin : « Toujours jeune pour la liberté ». Jacques peut également refléter, comme dans un miroir fidèle, la doctrine éclairée de son beau-père, M. Georges Picot, le savant secrétaire perpétuel des Sciences Morales et Politiques.

Ce Jacques Bardoux, si précoce, n'est pas du reste le seul continuateur de son illustre père. Il peut nous présenter un jeune frère qui marche sur les mêmes traces. Pareillement lettré, plus spécialement artiste, Jean Bardoux débute avec un délicieux ouvrage, *Amorebieta*, suite de tableaux du pays basque. Le jeune voyageur a bien étudié ce pays de *Ramuncho*, et il en est revenu avec des peintures d'un coloris intense et d'une rare vitalité descriptive. Avoir saisi et fixé ces figures d'hommes énergiques et de femmes ardentes, après des maîtres tels que Mérimée et Loti, cela paraît incroyable et pourtant, quand on a lu ce livre si saisissant, on n'en

Digitized by Google

pourrait douter. Le pays basque est là devant nous avec son relief de nature et son caractère d'indépendance.

L'observateur nous met d'abord en face de la mer, entre l'horizon de l'Atlantique et les falaises géantes, devant l'assaut des vagues, au moment où dévalent les barques des pêcheurs qu'attendent leurs femmes dans un dialogue à la Théocrite. Un de ces pêcheurs, Fiorenzo, est le héros de ces croquis, rapidement mais vivement tracé. Fils de contrebandier, élevé par sa grand'mère, Rosario, vieille improvisatrice, il passe son temps entre les flots changeants et les mélopées sauvages, écoutant « la musique du vent de la mer ». Puis nous sommes transportés dans la vallée qui comporte aussi sa poésie, aussi ses chansons ; de là nous passons à la fontaine d'Ermua. Là nous apparaît Pepita, naïade de cette fontaine « près de laquelle les oiseaux de passage s'appellent comme les voyageurs égarés ». Nous y retrouvons Fiorenzo, attiré par ce paysage limpide, peut-être par Pepita, dont il est le compagnon d'enfance et qu'il contemple « d'un regard passionnément triste ». Mais Pepita est fille « de paysan noble ». Elle n'épousera pas Fiorenzo qui ne gardera de leurs chastes voluptés qu'un souvenir charmant et douloureux. Nuances bien finement analysées par notre poète touriste. Au pays des cœurs ensoleillés, sur ces entrefaites, survient un étranger, Don Pedro Lizarrahengua, un Basque avec une taille de statuette égyptienne, un masque de médaille antique, admiré sur son passage. Pauvre Fiorenzo ! L'étranger n'a eu qu'à paraître, Pepita le regarde longuement et le suit encore du regard. Elle doit le sauver plus tard et sans doute l'épouser. Fiorenzo l'a quittée fièrement, et seul, il a pleuré. Un mystère plane sur ce dénouement. Interrompu, ce dernier chapitre n'a pas d'épilogue. La note finale n'en est que plus poétique. On dirait de la musique de *Carmen*. La couleur a su mettre en nous une mélodie profonde.

Quelques chapitres non moins pittoresques terminent le volume en nous laissant une impression définitive d'art et de poésie. Jean Bardoux est bien jusqu'au bout le fils de celui qui a fixé les tendres figures de ces femmes exquises du XVIII^e^ siècle finissant et de l'aube romantique, Pauline de Beaumont, M^me^ de Custine, M^me^ de Duras. Ce que le père a introduit dans son œuvre, le Charme, a passé dans l'imagination juvénile du fils. Les deux frères nous ont donc fait goûter dans leurs débuts une double hérédité de savoir, de style et de délicatesse.

EMMANUEL DES ESSARTS.

L'Imprimeur-Gérant : G. MONT-LOUIS.

Clermont-Ferrand, imprimeries G. Mont-Louis.

Digitized by Google

COURNON

ET

SES CHARTES DE FRANCHISES

NOTIONS HISTORIQUES

I

L'Eglise et la Ville avant la Charte de 1244

§ 1. — *Le Monastère mérovingien.*

Cournon, bourg peuplé de 1,700 âmes après en avoir eu 2,500, est un chef-lieu de commune du canton de Pont-du-Château, arrondissement de Clermont. Du haut de sa colline drapée de vignobles, il domine le cours de l'Allier à son débouché dans la Basse-Limagne et cette partie fertile de l'ancien Léman qu'on appelle le Marais, comprise entre Clermont, Riom, Aigueperse, la forêt de Randan et la rive gauche de la rivière.

Trop de vestiges, de monnaies et d'objets de toutes sortes ont été découverts sur les lieux pour permettre de douter de son existence au moment de la conquête romaine et pendant la période impériale. Tout au plus peut-on se demander si le quartier principal n'était pas alors au bord de l'Allier et si ce qui est aujourd'hui le bourg n'en était pas simplement l'acropole ou le lieu de refuge. Dans ce quartier riverain appelé de nos jours Le Pont-de-Cournon comme il l'était en 1229, ont été vues, en temps d'eaux basses, d'anciennes piles de pont que l'on a dit être de construction romaine et destiné au passage d'une voie

Digitized by Google

reliant Limoges à la ville de Lyon. Le Pont-de-Cournon où il ne reste plus que trois ou quatre maisons a été, pendant des siècles, un port de batellerie pour Clermont dont il n'est séparé que par une dizaine de kilomètres. Situé dans l'immédiate banlieue de Gergovia, il dut rendre le même service à la grande cité arverne. Au moyen âge, la rivière était balisée ; nous avons des décisions des Etats de la province votant des impositions pour le balisage de l'Allier (1) et l'industrie des transports par eau était prospère dans les petits ports échelonnés entre Brioude et Vichy. A Cournon elle reçut un premier coup fâcheux de l'établissement d'un barrage à Pont-du-Château par les seigneurs du lieu ; l'amélioration des routes, puis les chemins de fer devaient l'achever.

Quand la religion chrétienne eut pénétré dans le pays, une église fut construite sur la hauteur ; on a recueilli près d'elle l'épitaphe sur marbre d'un personnage nommé Palladius. Nous ne savons sur quoi l'on s'est fondé pour faire de ce Palladius « un gouverneur romain né sur les lieux » (2). En revanche, Gondole, dépendance de la terre de Cournon, a parfaitement pu donner son nom au sénateur arverne Gondolenus père de Prejectus, notre saint Priest évêque d'Auvergne de 674 à 685, de même que Marie-Madeleine fut appelée Magdalena parce qu'elle était de Magdala (3). Cette terre de Cournon réunissait bien

(1) Notamment aux Etats tenus à Issoire en juillet 1437 (Bibl. Nat ms. franç. 20.392, n° 39). Vote de 600 livres pour ce travail.

(2) Bouillet. *Statistique monumentale*, p. 182. Clermont 1846. — Mallay père, architecte. *Essai sur les églises romanes et romano-byzantines*. Clermont, 1841. — Palladius, soit; gouverneur romain, consentons à le supposer ; mais né sur les lieux !

(3) Toutefois il y eut un autre Gondole dans le canton de Billom, Gondol, en 929 (*Cartul. de Brioude*, ch. 232), *Clausum de Gondolis*, en 928-929 (*Ibid.*, ch. 58); *locus qui dicitur Gondolis*, en 898-922 (*Ib.*, ch. 151); situé au point de rencontre de la vignerie de Nonette avec le comté de Brioude. Peut-être, et de préférence, La Gondole, commune de Sugères, canton de Saint-Dier. Mais le Gondole près de Clermont, Cournon et de l'Allier, est le plus acceptable pour Gondolenus.

Digitized by Google

toutes les conditions que les patriciens gallo-romains demandaient à leurs villas; proximité de la capitale, facilité d'accès, la plaine avec refuge sur une hauteur voisine, fécondité du sol, variété de ses produits, commodités de la chasse et de la pêche. Les cerfs bramaient dans les forêts peu éloignées, hérons et halbrans voletaient sur les lacs marécageux du Cendre et de Sarlièvе entre le massif de Cournon et la montagne de Gergovia; et leurs lisières de grands joncs fournissaient des souilles aux sangliers nombreux alors dans la région, témoins les innombrables défenses rencontrées, avec d'autres débris d'aliments, partout où elle possèda des lieux habités.

Nous n'avons pas pour but d'écrire l'histoire complète de Cournon. Mais comme il n'est pas indifférent de savoir, au point de vue des chartes de franchises qu'il obtint, ce qu'étaient le bourg et ses maîtres, nous relèverons quelques notions sur leur passé. Elles sont d'ailleurs peu banales.

La plus ancienne célébrité historique de Cournon fut son monastère mérovingien, l'un des premiers fondés en Auvergne. Par une inversion fréquente de l'r, Grégoire de Tours lui donne le nom de Cronom (1) et il le dit situé au sixième mille à partir de Clermont, ce qui correspond sensiblement à la distance comptée de la sortie des anciens faufaubourgs de la ville jusqu'à la rivière, sur les bords de laquelle s'élevait le monastère (2). On a dit qu'il fut construit en un lieu où les païens « adoraient les divinités du

(1) *Hist. Franc. Lib. V, cap. 1. — Monasterium Cronomense sexto situm ab Arverna urbe millesimo.* — De même la langue romane et le patois moderne qui en est dérivé ont-ils fait *crompar*, acheter, du verbe *comparare*.

(2) En prenant le mille romain de 1,481 m., ces faubourgs s'étendaient jusqu'à l'emplacement de la gare actuelle, quartier qui a conservé le nom latin des Paulines qu'on lui trouve dès le XIIIe siècle et qu'il porte encore.

Digitized by Google

fleuve » (1), supposition non dénuée de vraisemblance, le culte des riverains pour les rivières, leur vie et leur richesse, est aussi connu que l'habitude des premiers chrétiens d'instituer les monuments de leur culte sur les lieux mêmes où les habitants avaient coutume de porter leurs hommages aux faux dieux ; mais enfin supposition. Ce qui est constant par le témoignage de Grégoire et des agiographes, c'est que les écoles du monastère de Cournon étaient assez réputées au VI^e^ siècle pour que les plus grandes familles y fissent élever leurs enfants. D'elles sortit, en effet, Gallus fils aîné du sénateur Georgius « d'une si illustre naissance qu'il n'y en avait pas de plus noble dans les Gaules » (2), si connu et si choyé à la cour du roi Thierry I^er^ fils de Clovis que ce prince « l'aimait comme un fils » (3), si savant et si vertueux enfin que les citoyens de Trèves envoyèrent des ambassadeurs pour lui demander d'être leur évêque. Grégoire de Tours parle ainsi en connaissance de cause ; ce Gallus, notre saint Gal, était son oncle, et il occupa le siège épiscopal de Clermont (527-554 env.).

Le vocable de ce premier monastère, qui fut détruit par les Normands entre 860 et 915, est resté inconnu ; l'abbaye qui le remplaça fut dédiée à saint Martin et l'introduction du culte de ce saint dans ce coin de pays nous paraît se rattacher à des événements assez curieux pour mériter qu'on les signale.

§ 2. — *Les moines de Tours près de Cournon sous les Carolingiens. L'Abbaye de Saint-Martin de Cournon.*

A la fin du règne de Charlemagne, sous le gouvernement d'Itier comte d'Auvergne, abbé laïque de Saint-Martin de Tours, magnat riche, pieux et des plus in-

(1) Branche. *L'Auvergne au moyen âge. Les Monastères*, p. 41.

(2 et 3) *Greg. Tur. Hist. Franc. Lib. V. Vitæ Patrum. Lib. VI.* (*Surius* VI. — *Baronius T. VII*, etc.)

Digitized by Google

fluents à la cour de l'empereur (1), la villa de *Marciacus al. Marciagus* en Auvergne fut donnée avec son territoire à l'abbaye de Saint-Martin de Tours pour servir de « lieu de refuge » à ses moines en cas d'invasion. Cette villa est dite située « *en Auvergne dans le pays de Turluron et la viguerie de Clermont* » (2). La viguerie de Clermont exclue le Marsat de l'arrondissement d'Ambert, comme le pays de Tolorn ou Turluron près Billom exclue le Marsat voisin de Riom ; Marcillat, commune de Billom, séparé de Cournon par Saint-Bonnet-sur-Allier seulement (3), est le lieu qui s'adapterait le mieux au *Marciacus* du texte. La forme Marcillat n'est pas un obstacle : Vazeille, dans la même région, est dit indifféremment *Vaziliacus* et *Vasiacus*.

(1) Itier tenait l'abbaye de Tours dès le 10 mai 1775 (*Arch. nat. K. 186 n° 1*). Il est nommé ou maintenu comte d'Auvergne par Charlemagne en 778 lors de la réorganisation de l'Aquitaine (*Vita Hludovici Pii*, Pertz, II, 608). En 780, l'empereur lui donne la ville de Peschiera en Italie pour son abbaye de Saint-Martin de Tours, mais avec le droit de prélever pour lui la moitié des revenus (Arch. nat. K, 186, n° 4). En 782, il est encore à la cour et Charles lui accorde l'exemption de toute perception fiscale pour son abbaye. Cette même année il est à Rome. En 786, il est toujours comte d'Auvergne, ainsi qu'il résulte de l'inscription d'un reliquaire du chapitre cathédral de Clermont relevée par le bénédictin Dom Boyer (Vernière et Fr. Boyer. *Journal de Voyage de Dom J. Boyer. 1710-1713*, p. 297). Le 7 février 791, il fonde à Tours l'abbaye de Cormery en Touraine (Bibl. nat. Arm. Baluze T. 47, fol. 188). Il meurt en 791 et 800. Le 3 juin 800, Alcuin, autre favori de Charlemagne, lui a succédé à Tours ; mais il est remplacé en 804 par Wulfar II fils possible d'Itier. En 813 Frédégise, abbé de Saint-Martin de Tours, fut en même temps évêque d'Auvergne et abbé de Brioude (Arm. Baluze. T. 76, fol. 173).

(2) « Villa nomine *Marciagus quæ est in pago Arvernensi ac Tolornensi, in vicaria Claromunt. sita est* ». Le diplôme est intitulé : Privilegium Pippini regis Aquitaniæ, fratris Caroli Calvi, *super villa Marciaco in Arcernico sita* ». (*Arm. de Baluze. T. 76, fol. 33.— Arch. nat. K, 186, n° 11*).

(3) Le territoire de *Tolorn* al. *Torlorn*, sous-comté ou comté mineur du x^e^ siècle, était séparé par toute la largeur de la Limagne de Marsat qui faisait partie du comté mineur de Clermont. Il n'est pas possible de traduire *Tolorn* par Tournoël, les nombreuses localités du comté de Torlorn ou Tolorn qui figurent dans les chartes étant toutes situées sur la rive droite de l'Allier, arrondissements d'Ambert et de Thiers

Digitized by Google

Tout au plus pourrait-on prétendre que *Marciacus* s'appliquait à Gondole où l'on voit encore les vestiges d'un camp souvent mentionné par les historiens du pays, en arguant d'une lettre de Sidoine Apollinaire à son ami Maurusius dans laquelle il nous apprend que Marsat « dans le pays de Volvic avait été jadis appelé *Martialis* parce qu'il avait servi de campement d'hivernage aux légions Juliennes (1) ». On en pourrait déduire que ce qualificatif de Martialis, s'attachant aux anciens camps romains, a pu s'appliquer à celui de Gondole. Le résultat serait pour nous le même, car Gondole commune du Cendre est encore plus près de Cournon et fut un membre de cette terre pendant des siècles ; mais Marcillat paraît de tous points préférable ; en tous cas, le texte nous consignant sur la frontière du pays de Turluron et de la viguerie de Clermont, le *Marciacus* arverne de Saint-Martin de Tours était nécessairement fort peu éloignée de Cournon, situé dans une position identique.

L'abbaye de Tours ne pouvant régir directement ce domaine, vu la distance, Itier l'inféoda en précaire à Erlald, sénéchal de Louis le Débonnaire, sous condition d'en payer un cens à l'abbaye. Le célèbre Alcuin, successeur d'Itier comme abbé de Saint-Martin (800-804), renouvela ce bail à Erlald sur la prière de Louis le Débonnaire à qui son père avait donné le royaume d'Aquitaine. Il était convenu que Marciacus ferait retour au monastère à la mort du sénéchal avec toutes les améliorations qu'il y aurait faites ; la restitution de ce bénéfice par les héritiers d'Erlald souffrit cependant

(*Cartulaires de Brioude, Sauxillanges, Cluny*). La viguerie de Clermont peut au contraire avoir poussé une pointe jusqu'au territoire de Marcillat, lequel devait chevaucher sur le comté de Turluron ; de même qu'on voit la viguerie de Nonette à cheval sur les comtés mineurs de Talende et de Brioude dans les cartulaires. Il y a d'autres exemples, notamment pour la viguerie d'Usson.

(1) *Caii Solii Apollinaris Sidonii Arvernorum episcopi opera. Epist. Lib. II. Ep. XIV.* Edition Savaron. Paris, 1598, p. 51.

Digitized by Google

de grandes difficultés ; si bien que Pépin Ier devenu roi d'Aquitaine par cession de son père Louis, fut obligé d'envoyer des *missi* sur les lieux pour les y contraindre. Ce que voyant Frédégise, abbé de Saint-Martin de Tours (1) et évêque d'Auvergne (828) [2], sollicita de Pépin un rescrit interdisant de détacher à l'avenir du domaine de l'abbaye de Tours Marciacus et ses dépendances, dont les produits devaient demeurer affectés au vestiaire des moines tourangeaux. Le roi fit défense aux gouverneurs et juges du pays d'exiger des droits de gîte et n'importe quels autres tributs ou redevances dans cette terre, par un décret rendu à Aix-la-Chapelle au mois de mars 828, où nous avons puisé ce qui précède (3).

De 828 à 869 les nombreux moines de Saint-Martin de Tours se retirèrent « *souvent* » dans ce « lieu de refuge » pour échaper aux Normands ; c'est un contemporain, Hugues, abbé du monastère et parent de l'empereur (4), qui l'affirme à Charles le Chauve le 30 janvier 869. Il ajoute que, aussitôt les moines repartis, cette possession éloignée était envahie et ruinée par les exactions des voisins; si bien que, par un mandement délivré à Cosne-sur-Loire à cette date, l'empereur confirma le privilège d'absolue franchise de Marciacus (5). Les dernières usurpations étaient alors toutes récentes. Déjà en 862, il avait enjoint aux usurpateurs de restituer les revenus de cette

(1) *Coll. du Chesne.* Bibl. nat. I 49, fol. 119.

(2) Labbe : *Nova bibliotheca II 393.*

(3) Bibl. nat. *Arm. Baluze. T. 76, f. 33.* — *Coll. du Chesne. Loc. cit., f. 173.*

(4) Il était fils de Conrad comte d'Anjou cousin germain de Charles le Chauve.

(5) « Karolus... Noverint... quia... S. Martini confessoris Christi Hugo Abba nosterque propinquus, innotuit celsitudini nostræ qualiter quædam prefatæ Ecclesiæ sibi commissæ, id est in pago Bituricensi Liradus (Léré en Berry), et, in ARVERNICO MARCIACUS, sæpissime a non recte volentibus invaderentur, et, tanquam sub hostili militia, mansiones ibidem acciperentur et nimia crudelitate, se absente deprædarentur. Unde, quia prefati monasterii venerabiles canonici in jam dictis villis

Digitized by Google

propriété réservés à l'entretien des vêtements des religieux de Saint-Martin, lorsqu'ils n'étaient pas venus les consommer sur place. Ils leur ont été enlevés, est-il dit, par « la malignité de leurs ennemis et surtout par les perturbations que les Normands y ont apportées » (1).

Louis le Bègue prit de nouveau sous la sauvegarde impériale, au mois de septembre 878, Marciacus et autres « lieux de refuge » des moines de Saint-Martin. L'exécuteur naturel de ces prescriptions en Auvergne aurait dû être Bernard II Plantevelue comte de la province, attaché à Eudes comte de Tours par des liens si intimes, qu'il fut son exécuteur testamentaire avec le comte Boson (871-872). Mais l'empereur était peu écouté ; et ce même Bernard est celui qui, avec le même Boson, peu après élu roi de Bourgogne ou de Provence dans l'assemblée de Mantailles, donna l'exemple de l'insoumission.

En 886, Eudes comte de Tours et abbé laïque de Saint-Martin céda Marciacus à l'abbaye de Brioude en échange de diverses possessions que cette dernière avait en Berry, notamment d'un lieu appelé Belvacus (2). Cet échange fut fait avec Frotaire, abbé de Brioude et archevêque de Bourges (3) ; et, par suite d'autres arrangements, une des prébendes de Saint-Martin de Tours fut donnée au cha-

OB INFESTATIONEM PAGANORUM, REFUGIUM SŒPIUS HABERE CONSUEVERUNT, petiit humiliter, etc. ». *Magnum Chronicon Turonense*. Rec. de Salmon, p. 101. Mabille. *Pancarte noire de Saint-Martin. N° 49, p. 90 et 91*). (Dom Martène. *Ampliss. coll. I, col. 210. Rec. des Hist. de la Fr. T. IX, col. 613, B*).

(1) Mandeburde donné à Troyes. L'empereur frappe d'une amende de 600 sous d'or quiconque oserait y commettre des exactions. (*Ampliss. coll. I, col. 207. Rec. des Hist. IX, col. 407*).

(2) « Belvacus etiam ad calceamenta fratrum [Sancti Martini] cum ecclesia et omnibus sibi pertinentibus rebus, pro qua *Marciacum villam in pago Arvernensi, in concambium dederunt* ». (D. Martene. *Amplissima collectio I, col. 258.*)

3) Arm. de Baluze. T. 75, f. 95. *Pancarte noire de Saint-Martin. N° 77, p. 106.*

Digitized by Google

pitre de Brioude. Guillaume le Pieux comte d'Auvergne et de Mâcon, de concert avec sa femme Ingelberge, complétait cette acquisition en 898 par le don de « la villa de Vassel sise au comté de Turluron et dans la viguerie de Billom », tout proche de Marcillat et peu éloignée de Cournon (1). Pendant quelque temps, Saint-Martin se plaignit d'avoir été lésé par l'échange (2).

Durant un siècle, les rapports des moines de Saint-Martin de Tours ont donc été fréquents avec le pays même où s'élevait l'abbaye de Cournon ; ces tourangeaux réfugiés à Marciacus eurent certainement besoin des bons offices de l'abbaye voisine, soit pour leur personne, soit pour la garde des corps saints qu'ils portaient avec eux afin de les soustraire à la fureur des païens normands. On sait que, dans leurs migrations, ils payaient leurs hôtes avec des fragments de leurs reliques. Ainsi peut s'expliquer très naturellement l'introduction du culte de Saint-Martin à Cournon.

Les fugues des moines de Tours à Marciacus pendant les premières invasions, les avaient amenés à solliciter la circulation gratuite sur la rivière d'Allier aussi loin que leurs barques pourraient en remonter le cours. Une ordonnance de Louis le Débonnaire, datée du 30 août 816 à Aix-la-Chapelle, leur avait accordé ce privilège pour douze de leurs nefs qui furent dispensées de tous droits de tonlieu,

(1 « Villa Vassillo... et est ipsa villa in comitatu Telornense, in vicaria Biliomensi » (*Cartul. de Brioude, ch. 309*).

(2) Au mois d'avril 903, Charles le Simple prend sous sa protection diverses possessions, notamment *Belracus* dont les produits étaient affectés à la chaussure des moines de Saint-Martin que l'abbaye avait acquises par un échange dolosif, disent-ils, en cédant Marciacus : « Belvacus, denique ad calceamenta fratrum cum omnibus sibi pertinentibus per quæ subdole decepti *Marciacum villam in pago Arvernensi in concambium fratres dederunt* » (*Rec. des Hist. IX, col. 197*). En 909, nouveau mandement du même prince donné à Héristal, en faveur de Saint-Martin où l'on persiste à rappeler que l'échange contre *Marciacus* s'est fait au détriment des moines de Tours (*Op. cit. IX. col. 513*).

Digitized by Google

de port, d'abordage et de stationnement (1). Ce privilège leur fut confirmé le 1er juillet 817 (2). On ne connaît à l'abbaye de Saint-Martin de Tours aucune propriété plus éloignée que Marcillat qu'ils pussent atteindre par l'Allier.

Les Normands n'épargnèrent pas plus Cournon que Saint-Martin de Tours. Une nuit qu'ils remontaient silencieusement l'Allier, leur attention fut éveillée par le chant de moines en prières en passant devant l'abbaye. Ils s'élancèrent sur la proie, égorgèrent les religieux, pillèrent tout et ne laissèrent que des décombres (3). Vers 915, ce fut le tour de Clermont; sous la main des Normands périt cette fois ce qui restait de la ville gallo-romaine.

Un très grand homme, l'évêque Etienne II, fils du vicomte de Clermont Robert Ier, entreprit de relever tant de ruines. Il y consacra sa fortune et sa vie (4). Il fut tout, en réalité, le comte, le gouverneur et l'évêque; les peuples de son immense diocèse — la valeur de trois de nos départements — n'obéissaient vraiment qu'à lui. Il peut, à bon droit, passer pour le restaurateur de « l'abbaye de Saint-Martin de Cournon » qui reparaît sous son épiscopat (5); mais cette fois parmi les biens de la mense chapitrale de l'église de Clermont. Il la mentionne comme telle dans son testament rédigé en 976 avant son départ pour Rome. Il accroît la mense commune des chanoines de son chapitre cathédral de neuf églises ou corps de biens qui lui appartenaient personnellement. Dans cette libéralité testamentaire nous avons à retenir, en outre

(1) *Pancarte noire de Saint-Martin de Tours*. N° XIX, p. 69.

(2) *Op. cit.* N° XVI, p. 67.

(3) Domin. Branche *(Op. cit.*, 85, Sources citées). On ne sait pas la date précise de cette destruction.

(4) *Chronicon Masciacensis monast.*

(5) « *Abbatiam Sancti Martini Chornonensis* » (Baluze. *Hist. généal. de la Maison d'Auv. II, 38*.

Digitized by Google

de l'abbaye de Cournon et de ses biens temporels, les villages du Cendre (1), de Soulasse (2), les églises de Saint-Hippolyte, de Tallende, de Saint-Beauzire et leurs territoires (3). Une partie de ces fiefs d'église avec diverses inféodations spontanément concédées ou subies par les évêques dans Clermont, contribuèrent à former la future et riche seigneurie de Cournon.

L'abbaye de Cournon subit un second désastre. Elle fut emportée par la tourmente affreuse de l'an Mille où se déchaînèrent toutes les passions avec tous les fléaux, à tel point que, pendant près de quarante ans il y eut en Auvergne des gens pour croire à l'imminente fin du monde. *Ecce, ecce signa!* s'écrient les rédacteurs des actes de cette époque; et l'on vit parmi les races les plus opulentes de Basse-Auvergne, des optimats de bon renom comme les Montboissier *principes* et les Mercœur, trouvant injuste de pâtir la faim à côté des biens naguère donnés par leurs ancêtres à l'église, les réoccuper par la force en excipant sans ambages du *droit* de reprise (4). Parmi les églises qui furent anéanties au cours de cette période citons l'abbaye d'Aydat qui ne se releva pas plus que celle de Cournon en tant qu'abbaye (5). Les évêques s'associèrent

(1) *Ad Illas Escondras* (corr. *Escendras*); l'*Alsandra* des deux siècles suivants. Le Cendre, ch. l. de comm., cant. de Veyre-Monton.

(2) *Soletas* dans la même copie défectueuse du testament d'Etienne II (corr. *Solessas*). C'est le *Solechas* du XI^e^ siècle (*Cartul. de Sauxil.*, *ch. 411 et 558*). Soulasse, même cant. de Veyre-Monton.

(3) Tallende, même canton.

(4) Consulter à ce sujet la curieuse charte 605 du *Cartulaire de Sauxillanges* où Maurice I^er^ de Montboissier, l'un des fils de Hugues *princeps*, invoque hautement ce droit entre 994 et 1048. — Voir aussi le préambule de la charte de fondation de la Voûte par les Mercœur en 1025, où l'on voit les membres de cette famille opulente et pieuse réduits par l'adversité à différer l'exécution de leurs engagements (*Acta Sanct. SS. ord. Bened. Sæc. VI, pars I p. 654*).

(5) Abbatia Aidiacensis en 1010-1016 (*Cartul. de Sauxillanges, ch. 475*). N'existe plus dans les siècles suivants. Devint simple petit prieuré.

Digitized by Google

à l'œuvre de reconstitution ; on y travaillait avec zèle dans toute cette partie du val d'Allier, à Monton, Saint-Mesmin sous Gergovia, à Saint-Hilaire, Vertaizon, Chauriat.

En 1030, l'évêque Rencon, prêchant d'exemple, donnait au chapitre cathédral quelques biens qu'il possédait à Cournon, et il les lui donnait en ce sens qu'il en gratifiait l'église du lieu dépendante de leur mense (1). Elle sera bien réédifiée cette église, en ce même siècle, elle conservera bien le patronage de saint Martin ; mais l'histoire du grand monastère et de l'abbaye est close pour jamais.

§ 3. — *Le Chapitre de Saint-Martin de Cournon.*

Le XI^e^ siècle avait à relever les ruines des invasions, il fut, par excellence, le siècle de la foi et des maçons comme on le sait ; ce mouvement se continua pendant le siècle suivant. De cette époque date, semble-t-il, la construction ou reconstruction d'une autre église, à Cournon ; et le choix de saint Hilaire pour son patron nous reporte encore aux fréquentes migrations de l'abbaye de Saint-Martin de Tours vers ce pays pendant le IX^e^ siècle. De saint Hilaire évêque de Poitiers, le maître, le compagnon et l'ami de saint Martin, le monastère tourangeau avait d'amples reliques ; tout porte à croire qu'elle en avait laissé quelques fragments à l'abbaye de Cournon. Aussi le culte de saint Hilaire fut-il autrefois en grand honneur sur le territoire où s'étendit la seigneurie de Cournon ; dans l'espace de quelques kilomètres on n'y trouvait pas moins de trois paroisses placées autrefois sous ce vocable, Saint-Hilaire de Veyre, Saint-Hilaire de

(1) « Rencho, arverne civitatis episcopus, pro salute anime sue, dimisit, in villa que vulgo appellatur Cornonus, unum campum et una vinea quam donavit Petrus de Cospeira supradicto episcopo (Arch. du P.-d.-Dôme. Chap. cath. Arm. XVIII, Sac A, cote 25).

Digitized by Google

Soulasse. Saint-Hilaire de Cournon entre 976 et le milieu du XII[e] siècle (1), alors qu'on n'a pas de preuve du patronage de l'illustre évêque de Poitiers dans ce coin de l'Auvergne avant les invasions normandes.

Pons, évêque de Clermont sous le règne de Louis VII (1172-1189), fut lui aussi, un très grand prélat à tous les points de vue. Il fit beaucoup pour la prospérité du peuple, le relèvement des églises; il donna un code de libertés à la ville de Billom, la plus importante de la mense épiscopale après la métropole (2), et ne rendit pas de moins précieux services politiques à la province. Louis VII le chargeait, le 21 septembre 1177 de décider, par voie d'arbitrage avec deux autres évêques et trois barons, si l'Auvergne serait française ou anglaise, question pendante entre le roi de France et Richard Cœur-de-Lion, et il lui confia le gouvernement civil de la province pendant quelque temps (3).

Il se fit le restaurateur de Cournon. Il institua dans l'église de Saint-Martin réédifiée, un chapitre de dix membres, huit chanoines, un chantre et un doyen chef du corps capitulaire (1169-1185); il lui donna cette église avec une chapellenie qui devint plus tard une seconde cure lorsque le bourg se fut étendu, sous le règne de saint Louis. Il règla avec les seigneurs temporels du lieu la question de concurrence en matière de justice toujours si embrouillée dans les seigneuries indivises, leur céda son

(1) Cartul. de Sauxillanges, ch. 378, 379, 560, 558, 562 ; etc

(2) La charte de ces franchises donnée sous l'épiscopat de Pons (entre 1170 env. à 1189), a malheureusement disparu. Elle est la plus ancienne de celles que nous savons avoir existé. L'acte de confirmation de l'évêque Guy, en septembre 1281, dit que la charte primitive avait été donnée ou confirmée par ses quatre prédesseurs ce qui remonte à Pons (Rivière, *Institutions de l'Auv.* I,266. — Chabrol, *Cout. d'Auv.* IV-98).

(3) Les autres arbitres étaient, de notre côté, les évêques de Nevers et de Troyes, Thibaut comte de Blois, Robert comte de Dreux, Pierre de Courtenay (Luchaire. *Actes de Louis VII*, p. 323-324, citant les historiens anglais et autres sources).

Digitized by Google

droit aux amendes prononcées pour crimes d'homicide et de trahison et ne conserva sa part dans tous autres produits judiciaires que pour en gratifier le chapitre qu'il venait d'y fonder (1).

Les seigneurs qui venaient aussi de construire leur forteresse, ne virent pas sans déplaisir si près d'eux cette puissance rivale. Ils lui disputèrent ses droits utiles. Pons étant absent, les chanoines recoururent au Souverain Pontife. Par une bulle qui leur fut personnellement adressée de Vérone le 7 octobre 1185 (2), Lucius III les plaça, eux et les privilèges que Pons leur avait accordés, sous la protection directe du Saint-Siège ; et il menaça des foudres de Rome « les mauvais hommes qui les molestaient » (3).

§. 4 — *Les Etablissements de bienfaisance. La Maison-Dieu. — La Charité. — La Léproserie.*

Cournon était pourvu, au XIII^e^ siècle à tout le moins, de tous les établissements de bienfaisance que l'on trouve dans les villes. Il avait sa Maison-Dieu, c'est-à-dire son hôpital (4). Il avait sa Charité, cela va sans dire, car il y avait des Charités dans presque tous les villages du Marais de Limagne sous le règne de saint Louis, même ceux qui n'étaient pas chefs-lieux de paroisses, pour peu qu'ils eus-

(1) « Capellaniam vero prefate ecclesia et jus quod jam dictus episcopus in sentenciis et judiciis obtinendum canonice vobis concessit, et ordinationem statuit ne quis in canonicos vel res eorum occasione districtus quem episcopus in villa de Corno habebat, nisi pro homicidiis vel perditione [*corr.* proditione], manus mittat ». (Bulle de Lucius III. Dom Estiennat. *Fragmenta histor. eccles. Aquitanice IV*, *fol. 334*, *Bibl. nat.* mss. lat. ancien Fonds Saint-Germain lat.).

(2) Lucius... Dilectis filiis decano et canonici de Cornon (*Op. cit.*).

(3) Ne pravorum hominum molestiis agitentur (*Ibid.*).

(4) « In prepositura de Ponte Castri... *De domo Dei de Corno*, VIII l. XVIII s. — *Domui Dei de Corno* pro toto, XX s. » (Arch. nat. K. 496 n° 4. — Chassaing. *Spicilegium Brivatense*, *p. 227*. Compte de Jean de Trye bailli royal d'Auvergne daté du 1^er^ novembre 1293) — « *Domui Dei de Cornonio* » (Arch. nat. K. 196 n° 37 .

Digitized by Google

sent une population de quelque importance. C'était le bureau de bienfaisance du temps, doté d'un patrimoine spécial administré par une confrérie du Saint-Esprit, sous la surveillance des consuls, et faisant d'importantes distributions aux pauvres principalement le jour de l'Ascension et de la Pentecôte. Dans les groupes de paysans un peu à l'aise elles avaient une petite maison à elles, dite maison du Saint-Esprit, où la corporation présidée par ses bailes s'assemblait pour délibérer et fêter les trois jours de la Pentecôte.

A la fin du XII[e] siècle, la lèpre apportée de l'Orient par les croisés et les pèlerins, la lèpre asiatique tenace et le plus souvent incurable, était installée comme chez elle dans les plaines de la Basse-Auvergne. Elle y fit de grands ravages. La léproserie de la Bajasse près de Brioude fut fondée en 1161; nombre d'autres surgirent dans les années suivantes. Celle d'Herbet, qui devint plus tard la plus considérable avait été fondée vers 1180 par la comtesse Dauphine, lépreuse elle-même, sur les limites des propriétés du seigneur de Cournon (1). A la mort de cette princesse qui n'est autre que la fameuse comtesse Brayère, l'ogresse légendaire, les léproseries sont assez nombreuses déjà dans la province pour que, dans son testament de 1199, elle renonce à les énumérer et leur fasse un legs en bloc (2). Non seulement Cournon avait la sienne en 1270, date à laquelle Alfonse de Poitiers lui fait un legs (3); mais, autour de lui, Clermont, Riom, Montferrand, Pont-du-Château, Lempdes avaient la leur, ainsi que Maringues et Ennezat.

Le premier connu des Escot que nous trouverons tout à l'heure sera lépreux.

(1 et 2) Marcellin Boudet. *La Comtesse Brayère. Légende de l'Ogresse.* (*L'Auvergne historique*). Riom, Jouvet 1907. « *Et aliis domibus leprosorum Arvernie.* » (Bal. *Op. cit.* II, 257).

(3) « *Domui Dei* de Cornonio pro toto XX s. ». — *Leprosarie ejusdem loci* pro toto XX s. (Aug. Chassaing. *Spicileg. Brio.* p. 227 et 260).

Digitized by Google

II

Le Peuple et la Terre au XIIIe siècle. La Prévôté.

Les incursions des hommes du Nord et la révolution féodale qui en fut la suite ont fait remonter le bourg sur la hauteur. Il reste cependant un groupe d'habitations sur le bord de l'Allier au lieu dit le « Pont-de-Cournon », composé d'auberges, maison de péage, demeures de bateliers, dépôts de marchandises, ou autres accessoires d'un port de rivière. Au mois de juillet 1229, Béraud de Mercœur connétable d'Auvergne stipulant au nom du roi et d'Archambaud VI de Bourbon, choisissait ce lieu, de concert avec le comte d'Auvergne et son fils, pour mener à bonne fin le traité de paix qui devait donner quelque repos à ce pays déchiré par les guerres civiles et la conquête de Philippe-Auguste (1).

Les habitants sont alors de condition libre; il y a encore des mainmortables surtout dans la campagne, mais il n'y a plus de serfs proprement dits. Du reste il est bien rare d'en trouver dans les actes de la fin du XIIe et XIIIe siècles pour les parties très fertiles de l'Auvergne (2).

La forêt du moyen âge couvrant les vignobles de nos temps est une légende démentie par de nombreux documents du Xe au XIVe siècle. Il y avait moins de vignes sans doute; mais du quartier des Paulines à Clermont jusqu'à Dallet en passant par Cournon, et du côté opposé

(1) « *Apud Pontem Cornonii* » (Baluze. *Hist. généal. de la Maison d'Aur.* II, 89 . — Furent témoins de ce traité quatre chevaliers, dont l'un Guillaume de Neyrat, nous intéresse ; les autres étaient Francon d'Aveniè-res, Dalmas de Dore, Guillaume de Chatellus.

(2) On a déjà fait observer combien ils sont relativement rares pour les siècles antérieurs au XIe, dans les cartulaires de Brioude et de Sauxillanges.

Digitized by Google

de la plaine, depuis Monton jusqu'au delà de Riom, tous nos territoires vignobles pour lesquels des écrits de cette époque, un peu développés, nous sont parvenus sont plantés de vignes plus ou moins grandes; on peut s'en assurer par la lecture des cartulaires, des mémoriaux de censitaires et des livres de redevances conservés dans nos archives (1).

En les parcourant nous y avons relevé une soixantaine de noms de familles de cultivateurs ou de bourgeois de Cournon et des paroisses voisines au XIII^e^ siècle, dont un certain nombre existent encore dans les alentours (2), et celui de terroirs que l'on retrouve au cadastre ou parmi les lieux-dits.

Cournon est surtout un bourg agricole. A part quelques familles s'adonnant au transport des marchandises par eau, les habitants sont comme aujourd'hui laboureurs et vignerons. Produisant vraisemblablement plus de grains et de vins qu'ils n'en consomment, ils paraissent jouir d'une certaine aisance; ils ont avant la charte de 1244, un marché et au moins une foire.

On gémit actuellement à Cournon sur l'excessif morcellement des héritages; rien de nouveau encore de ce côté.

(1) Voir notamment les vieux livres de redevances censuelles du chapitre cathédral de Clermont; le *Memorial de Jehan Bernat chanoni dal Port* daté de 1223; le *Terrier Dogue* du Port de 1242 à 1280 environ, le *Terrier Aucergnat* de 1303 et sa lièvre; d'assez nombreuses pièces des fonds Saint-Alyre, Chamalières, Jacobins, Evêché, chapitre cathédral, aux archives départementales du Puy-de-Dôme; les actes du Cartulaire de Sauxillanges relatifs au territoire de Gergovie, Saint-Hilaire, Monton, Saint-Mesmin. Ce cartulaire, dont les actes s'échelonnent presque tous du X^e^ au XII^e^ siècles, avec un très petit nombre du commencement du XIII^e^, ne renferment pas moins de 320 mentions de vignobles. On y trouve des baux à complants. L'ensemble de ces documents fournit une donnée générale sur la conditions des hommes et de la culture. Il y eut au milieu du moyen âge beaucoup de zèle pour la culture de la vigne.

(2) Nom de quelques familles établies à Cournon au XIII^e^ siècle : Bachelier, Baron, Baston, Bondurand, Broche, Challe, Chambon, Chantagoux, Chevalier, Clément, Constant, Daubière, Debais, Delaire, Faramond ou Farmont, Faras, Faucher, Faure, Gandaillat, Gauret, Gravoux, Jouglard, Sollière, Mazel ou Mezel, Ollier, Peyrat, Roux, Saure.

Digitized by Google

Déjà au VI^e^ siècle un clermontois fort riche, dont la famille avait de grandes propriétés dans le pays, constatait que le sol était divisé au point de rendre la levée des impôts difficile (1). La minimité du manse gallo-romain — notre mas — l'habitude de partager chaque corps de biens entre les héritiers pour obtenir une plus parfaite égalité des risques et des avantages, et surtout l'usage général des baux emphithéotiques pour les moindres parcelles accentuèrent le morcellement. A part les forêts, les landes et pâturages des montagnes, il y avait peu de *latifundia*. En Auvergne la principale fortune territoriale des riches du XIII^e^ siècle ne se composait pas comme de nos jours de vastes domaines, fermes ou métairies (2), mais de cens en argent ou redevances répartis sur une multitude de parcelles divisibles à l'infini (3).

Les Cournonais étaient constitués en corps commun administré par des consuls avant la charte de 1244, et ils étaient déjà régis par une coutume locale limitant leurs charges au regard de leurs seigneurs. La charte eut pour eux le grand avantage de les nantir d'un titre écrit de leurs franchises préexistantes, en outre des libertés nouvelles qu'elle leur apportait.

Autant qu'on en puisse juger par le peu que nous savons d'eux historiquement, c'était des gens sensés, tranquilles,

(1) Grégoire de Tours attribue le morcellement excessif à la ruine des collecteurs locaux responsables personnellement de la rentrée des impôts, et à la vente au détail de leurs biens expropriés : « *In supra dicta urbe* [*Arverna*] (*urbs* pris pour territoire provincial) *multum enim jam exactores hujus tributi expoliati erant, eo quod, per longum tempus et succedentium generationes, ac divisis ipsis possessionibus colligi vix poterant hoc tributum* » (*Histor. Franc. Lib. X, cap. 7*).

(2) Il y a fort peu de « bories » ou fermes en Limagne à cette époque et celles qu'on y trouve sont de minime étendue. La formation des domaines de ce pays, si nombreux encore au XIX^e^ siècle, malgré les ventes au détail, date surtout des XV^e^, XVI^e^ et XVII^e^ siècles.

(3) Nous avons vu dans un terrier du Marais du XIV^e^ siècle, un héritage grevé d'un seizième de poule à titre de cens, et un pré de « ung pas de large » (*Terrier de Montgacon. Apud Pagnan*, 1397, Arch. dép. du Puy de-Dôme).

Digitized by Google

économes, point rebelles mais n'aimant pas être tracassés ; et, pourvu que leurs vignes et leurs champs fussent bien protégés, qu'on ne fixât pas le jour des vendanges sans prendre leur avis, que le maximum des amendes fût précisé autant que possible, que l'impôt seigneurial fût léger, le service militaire à peu près nul; qu'ils pussent faire bannir de chez eux les condamnés dont la cohabitation leur paraissait fâcheuse, qu'on ne leur imposât pas l'obligation de recevoir bourgeois de leur ville des gens n'étant pas à leur convenance; pourvu qu'on les laissât faire, en un mot, leurs petites affaires tout seuls, transiger pour de l'argent sur les délits, voire les crimes y compris l'adultère, ils furent peu exigeants pour les privilèges politiques.

Il en est un qui eût réduit singulièrement les avantages que le sujet tirait du contrat féodal si on prenait à la lettre la clause de la charte de 1244 relative à la protection due par le seigneur : « Tout homme de Cournon, sa femme et sa famille pourront aller à leurs affaires où ils voudront depuis la fête de la Saint-Jean-Baptiste jusqu'à la fête de la Toussaint; pendant ce temps, le comte de Poitiers et le seigneur de Cournon seront tenus de les défendre eux et leurs biens ». Cela ne veut pas dire que, pendant le surplus de l'année, du 1er novembre au 24 juin, les habitants n'étaient pas libres de sortir de Cournon. La clause signifie que, par dérogation à la règle générale dispensant le seigneur de protéger l'habitant hors de sa seigneurie, les seigneurs de Cournon seront tenus de les défendre eux, leur famille et leurs biens pendant leur absence entre le 24 juin et la Toussaint ; la période du temps de protection dit assez clairement pourquoi, c'est celle de la levée des récoltes, vendanges comprises. Les Cournonais ayant du bien dans les seigneuries voisines, pouvaient donc aller y moissonner et y vendanger, sans concevoir d'inquiétude ni pour eux-mêmes au dehors, ni pour leurs familles et leurs biens restés à Cournon. Cette clause de sauvegarde

Digitized by Google

agricole avait une utilité immédiate. Il ressort des mémoriaux précités qu'au moment de la charte de 1244 des gens de Cournon tenaient à cens des vignes et des terres au territoire de *Belde* sur la seigneurie de Montferrand, des Paulines sur celle de Clermont, à Cebazat, à Targnat et autres lieux du Marais.

Mais avant la charte de Raoul, spéciale à ses sujets de Cournon, les habitants en avaient reçu une autre de l'évêque en sa double qualité de suzerain de toute la ville et de seigneur utile d'un quartier. Par un accord avec le seigneur laïque de l'autre quartier, il avait été convenu que la charte épiscopale bénéficierait aux habitants des deux seigneuries urbaines comme s'ils n'avaient formé qu'une communauté. C'est ce que l'évêque Henri de la Tour et les consuls de Cournon expliquent dans la charte du 12 juillet 1408 délivrée par ce prélat en remplacement de l'ancienne accidentellement détruite.

Nous aurons à revenir sur ces chartes.

La commune n'eut jamais de véritable puissance en tant que commune pendant le moyen âge. Pour qu'un groupe d'habitants compte comme élément politique à cette époque, il faut que le bourg soit très fortifié par la nature ou la main de l'homme, et que les habitants aient la possession de leurs portes et de leurs remparts. Or, Cournon n'avait pas d'enceinte ; à ses seigneurs appartenait le monopole de l'autorité militaire, encore leur habitation ne paraît-elle pas avoir été l'une de ces demeures presque inexpugnables dont foisonna la province (1). Sa division en deux quartiers, propriété de maîtres différents, apportait aussi des obstacles à l'unité d'action. Le moyen âge expirait lorsque, en 1465, la population sollicita de Louis XI l'autorisation de se clore d'une enceinte fortifiée ; c'est

(1) Elle ne figure pas dans le Registre d'armes du héraut Guillaume Revel en 1450.

Digitized by Google

que le péril était présent. La guerre civile du Bien public venait de couvrir le marais de Limagne et la vallée d'Allier de gens d'armes pillards. Avertis par les maux soufferts et les pires dangers courus, les habitants déploraient que leur petite ville ne fût pas protégée par une ceinture de pierre. L'autorisation leur fut accordée au mois d'octobre 1465 (1); mais les travaux furent abandonnés presque aussitôt, dès que la paix fut rétablie.

Repris en 1497, en vertu d'une autorisation qui leur fut accordée le 12 juillet par Charles VIII sur leur demande (2), le défaut d'argent les fit suspendre encore; enfin la commune reçut de François Ier de nouvelles lettres de licence datées de Lyon, le 26 avril 1525 (3), et l'on se remit à l'œuvre, assez mollement d'ailleurs. Quand cessait le danger immédiat, les vignerons médiocrement belliqueux de Cournon renonçaient à la prévision des périls futurs, et les bourses se fermaient, assez aplaties d'ailleurs par les impôts.

Le bailliage, d'abord peu étendu de Cournon et rattaché à la prévôté de Pont-du-Château (4), ne tarda pas à devenir une circonscription administrative calquée sur le principal corps de la Terre féodale; ce fut le bailliage de

(1) *Arch. départ. du Puy-de-Dôme. — Intendance. Pièces comptables. Liasse 22.* Jamais tant de villes, de bourgs et de châteaux ne sollicitèrent des autorisations semblables qu'entre 1430 et 1465. La crise des routiers, les guerres civiles de la Praguerie et du Bien public en furent la cause.

(2 A la requête des « bourgeois, manans (demeurant, du latin *manere*) et habitants de Cournon près Montferrand ». (Arch. municipales de Cournon et Bull. histor. et scientif. de l'Auvergne n° 19. Année 1883, p. 131-134.)

(3) Cette dernière lettre, dont l'original était dans les coffres de la ville, fut expédiée le 15 mars 1742, par le notaire Maistre, à la requête de Mathieu Lavoine, « consul de Cournon » (*Loc. cit.*) — A partir de l'extinction de la vieille dynastie des seigneurs de Cournon, à la fin du XIVe siècle, Cournon eut pour maîtres, en outre de l'évêque, des seigneurs du Forez, du Lyonnais, du Vivarais, dont la résidence était intermittente et l'intérêt mitigé.

(4) V. le Compte de Jean de Trie susvisé, en 1293.

Digitized by Google

« Cournon, Aulnat et Lempdes » du compte de Géraud de Paray en 1299 (1), et la « prévôté de Cournon » de l'ordonnance rendue par Philippe le Long, à Vincennes, au mois de juin 1319, célèbre sous le nom de « Charte aux Auvergnats » (2); mais son rouage judiciaire le plus étendu quant au ressort fut sa Chancellerie royale, de laquelle relevaient plusieurs bailliages au XIV^e^ siècle (3). Malgré ces tentatives vers l'unité, la Terre de Cournon resta divisée jusqu'à la Révolution en deux seigneuries, le fief épiscopal et le fief laïque, et en deux justices : l'une, celle de l'évêque, soumise au droit écrit et ressortant à Clermont; l'autre, régie par le droit coutumier et du ressort de la cour de Riom dite sénéchaussée d'Auvergne; et jusqu'au dernier moment, ces deux seigneurs eurent « chacun un fort », s'il faut en croire le Calendrier d'Auvergne de 1767 (4).

(1) « *Ballivia Cornonii, Alnaii et de Lempde* ».

(2) « In prepositura de Corno unus [serviens]... In villa Cornonii unus bajulus et unus serviens, communes... (Isambert. *Rec. général des lois françaises*, III, 214). Ce passage signifie que le bailli royal et son sergent avaient compétence pour les cas royaux sur les deux seigneuries.

(3) « In cancellaria Cornonii quatuor [servientes] (Même ordonnance de 1319). Ce chiffre exceptionnel de sergents fonctionnaires, à la fois huissiers et gendarmes, comparativement aux autres chancelleries de la province, atteste l'importance donnée à la chancellerie de Cournon; on sait que les mandements de toutes sortes devaient être visés en chancellerie pour devenir exécutoires, et que le chancelier était en même temps juge de l'exécution des actes revêtus de son sceau. Le sceau de la chancellerie de Cournon était, au XIV^e^ siècle, l'écu de France semé de fleurs de lis. Les Archives municipales de Saint-Flour en contiennent un original en cire jaune apposé sur un vidimus de mandement royal du 13 mars 1393, par Jean d'Anjony (Johannes a Janhnii) « clerc, garde du scel de Jean fils du roi de France, duc de Berry et d'Auvergne, *à Cournon* ». (Chap. XVI, art. 2, n° 3.)

(4) A cette époque, les édifices seigneuriaux semblent avoir été des plus simples; ils servaient surtout au prétoire de leurs officiers de justice.

Digitized by Google

III.

Les Seigneurs.

I. — Les Escot.

§ 1. — *Les origines.*

Aucun historien de l'Auvergne féodale non plus qu'aucun écrivain moderne n'a parlé des Escot de cette province avant Raoul I^er^ Escot et Guillaume I^er^ seigneur de Cournon qui s'offrent facilement à tous dans les pages du classique Baluze, à partir de 1198-1204. Cependant Jean Escot, « chevalier vaillant », qui vivait dès avant le règne de Philippe-Auguste, paraît à Clermont avec une telle ampleur qu'il est difficile de voir en lui le premier de sa race. Pons, évêque et seigneur de Clermont, n'a-t-il pas affirmé, en 1174, devant la plus solennelle des assemblées, que les possessions de ce personnage dans sa ville épiscopale le rendaient « presque aussi riche que lui-même »! Un si complet silence sur un seigneur dont le lustre local fut aussi peu ordinaire que le sobriquet de *Scotus*, l'Ecossais, donne ouverture à deux hypothèses : celle d'une famille d'origine étrangère à l'Auvergne ou depuis longtemps absente et amenée par les alliances ou des circonstances politiques à la possession d'un fief considérable dans la capitale de la province; et celle d'un seigneur auvergnat chez qui le surnom, dû à une circonstance inconnue, l'a emporté sur le nom terrien de sa famille au point de devenir patronymique, à moins que Scotus ne soit le nom adjectivé d'une terre.

Si le passage de la Chronique anglo-saxonne rapportant qu'en l'année 1102, une troupe de seigneurs d'Auvergne passèrent la Manche pour aller guerroyer au service de

Digitized by Google

Robert II duc de Normandie (1), était tombé sous les yeux de quelque érudit provincial du XVI^e^ siècle, il aurait été capable d'y voir l'origine du sobriquet devenu le nom de famille de notre homme ; ce qui n'eût pas été plus aventuré que de faire dériver Chamalières des chameaux qui auraient fréquenté ce bourg de la banlieue clermontoise (2).

La vérité est que nous ignorons les circonstances auxquelles la famille dut de se voir imposer ce surnom et même s'il provient d'outre-Manche ou du nom d'une terre de France (3). Ce que nous savons en revanche très positivement, c'est qu'il était porté, depuis deux générations au moins avant la sienne, par des personnes de sa condition en Provence et en Dauphiné ; alors que des rapports multiples et singulièrement favorables à une immigration réciproque unissaient les comtes, les grandes abbayes, et la noblesse de ces trois provinces. Nous en renvoyons la preuve à l'Appendice. On y verra notamment que les relations de la noblesse d'Auvergne avec Vienne et l'abbaye provençale de Lérins furent beaucoup plus fréquentes qu'on ne pourrait le supposer, vu la distance.

Un chevalier du nom de Pons Escot, vivant à l'époque de la première croisade, avait épousé en Provence la sœur d'Eménon de Châteaurenard (4). Le 24 avril 1094, il souscrit une donation de biens situés en ce lieu et dans le

(1) Hoc ipso anno (MCII) in hebdomada festi Pentecostes, venerunt direptores *alii de Alcarnie*, alii de Francia, alii de Flandria, et vi ingressi sunt monasterium de Burch atque ceperunt plurima bona, aurea et argentea, cruces, calices et candelabra (*Ex Chronico Anglo Saxonico. Rec. des histor. de la France et des Gaules X*, 59 A).

(2) Ou de faire des noms de Cournon, Romagnat et Aubière, trois bourgs voisins sous Gergovia, le résumé du siège de la capitale arverne : César répondant à ses lieutenants qui lui représentaient l'impossibilité de prendre la place : *Cur non ?* pourquoi pas ? et l'assaut des Romains repoussé avec de grandes pertes : *Romani hac obiere.*

(3) Ce qui reste très possible pour Escouts, par exemple, dans la commune de Saint-Bonnet de Salers arr^t^ de Mauriac.

(4) Chef-lieu de cant. arr. d'Arles.

Digitized by Google

diocèse d'Avignon faite au profit de Lérins par la famille de sa femme (1) et en 1096 une autre acte de libéralité au même monastère en vue de fonder un prieuré à Châteaurenard; et ce fut Pierre de la Grolière que l'abbé de Lérins chargea d'établir ce prieuré de concert avec « Robert, clerc d'Auvergne (2) ».

A la génération suivante (1121) un Aimon Escot ne fut pas étranger à la décision prise par l'archevêque de Vienne de confier le gouvernement de l'abbaye de Saint-André de Vienne à l'abbaye auvergnate de La Chaise-Dieu. Parmi les biens dont le chef de l'abbaye viennoise avait abusivement disposé en faveur de seigneurs laïques était le mas de Communay près de Saint-Symphorien-d'Ozon (Isère), donné en bénéfice à un certain Humbert sous condition qu'à son décès le mas serait restitué à Saint-André avec ses améliorations. Adémar, fils de ce seigneur et Aimon Escot, ses héritiers, refusèrent de rendre Communay. Le pape Calixte II, enjoignit à l'archevêque de Vienne en 1121 de vaincre leur résistance par tous les moyens de droit (3). Là encore la communauté des intérêts entre Aimon Escot et le seigneur dauphinois parait avoir une alliance pour cause.

Pour conclure sur les origines, il est très possible que les Escot de Clermont et de Cournon sortent d'une même souche que Pons et Aimon Escot rencontrés en Provence et en Dauphiné entre 1094 et 1121. Mais si nous en savons

(1) *Cartulaire de Lérins*, *ch. 238*: « *Poncius Escot, testis* ».

(2) Ils restèrent près de deux ans sur les lieux pour accomplir leur mission: « Primus ergo *Petrus de Grauderas* cum quodam *Rotberto clerico de Arvernis*, per duos fere annos innibi mansit ». Pons est dit à l'acte « *Pontius Escotus* » (*Op. cit., ch. 239*). — Ni le dictionnaire géographique annexé du Cartulaire ni le dictionn. des Postes et Télégr. ne signalent de Grolières ou La Grolière en Provence, tandis qu'il y a plusieurs La Grolière dans le Puy-de-Dôme dont un près de Thiers. Pour la famille de La Grolière, V. *Nobil d'Auv.* III, 219-220).

(3) Abbé Ul. Chevalier. *Cartul. de St-André-le-Bas*, *ch. 198*: « *Aymo Escotus* ». — *Gallia Christ. Nova. T. XVI. Instrum*, *col. 33-34*).

Digitized by Google

assez pour ne pas les passer sous silence à toutes fins, nous ne connaissons rien qui nous permette d'affirmer cette commune origine.

§ 2. — *Jean Escot le chevalier lépreux.*

Jean Escot est le premier seigneur de ce nom que nous ayions trouvé établi en Auvergne. Ce noble homme (1) est celui dont nous parlions au commencement de ce chapitre, propriétaire, sous le règne de Louis VII, d'un fief très considérable dans Clermont (2). Il avait une réputation de bravoure (3) et il était investi de commandements militaires pendant la guerre des comtes, des Dauphins et des évêques. Nous aurons à voir d'où pouvait lui venir un fief aussi extraordinaire que le sien dans la capitale.

Il fut atteint de la lèpre entre la seconde et la troisième croisade et il ne manqua pas de compagnons d'infortune dans la plus haute société; Raymond vicomte d'Aubusson gendre d'Ebles II de Ventadour était lépreux en 1175 (4), et la plus proche voisine des terres de Jean Escot, la comtesse de Montferrand femme du premier Dauphin, devint lépreuse vers le même temps que lui (5).

Séparé du monde par une décision « rendue, suivant l'usage, dans l'assemblée du clergé et du peuple », c'est encore l'évêque contemporain qui nous l'apprend, il disparut abandonné de tous, même de sa femme. Il était dans cet état d'abjection depuis quelque temps lorsque, en 1171, le bruit des miracles opérés à Cantorbéry sur le

(1) JOHANNES SCOTUS, MILES NOBILIS *(Materials for the history of Thomas Becket archbischof of Canterbury. Miracula S. Thomae auctore Willelmo Cantuariensi. Vol. I,* p. 458*).*

(2) QUI NON PAUCIORES REDITUS QUAM EPISCOPUS HABEBAT IN CIVITATE *(Ib.)*

(3) Vir strenuus *(Ib.)*

(4) Baluze. *Op. cit. I,* 28.

(5) *La comtesse Brayère*, p. 18 et suiv.

Digitized by Google

tombeau de Thomas Becket se répandit en France. Thomas était très connu des nobles d'Auvergne à cause du séjour qu'il avait fait dans la province peu de temps avant sa mort ; le roi d'Angleterre l'avait fait tuer dans son église le 29 décembre 1170.

Jean Escot voulut absolument se rendre au tombeau du saint, et parmi ceux qui en firent autant, fut un chevalier de ses voisins, Robert de Billom (1). Jean y fut guéri, demeura six mois en Angleterre et revint en Auvergne vers le commencement de 1172. L' « éléphantiasis » avait disparu de sa face ; ses membres atrophiés avaient repris leur vigueur. Il fut réintégré dans ses emplois militaires, dans sa famille et l'administration de ses biens. L'évêque Pons fut témoin oculaire de cette cure surnaturelle à Cantorbéry où il était allé lui-même en pèlerinage. Chargé par les moines de cette ville, puis par le Souverain Pontife et par le roi de France de procéder à une enquête sur les miracles accomplis par l'intercession de Thomas Becket, au profit de ses diocésains, il pria Jean Escot de l'accompagner à Bourges pour y témoigner de celui opéré en sa faveur, devant le concile qui allait s'y réunir, en présence du roi, des prélats et des grands barons du royaume. L'orgueilleux seigneur refusa son témoignage : — « Cela me nuirait trop de divulguer que j'ai été lépreux », répondit-il au prélat. Le concile s'assembla en 1174 ; Pons s'y rendit, il fit son rapport sur les résultats de son enquête et signala un grand nombre de miracles. L'un d'eux s'étant produit au sommet du « puy de Dôme » pour le moine de La Chaise-Dieu Etienne menant la vie cénobitique dans la chapelle dédiée à saint Barnabé dépendante du prieuré d'Orcival, qui avait remplacé là-haut le temple du Mercure Arverne (2).

Louis VII, très dévot à la mémoire de Thomas

(1) *Acernensis miles, Robertus nomine de Vila Bilo.*
(2) *Op. cit. I, p. 434, n° 22.*

Digitized by Google

Becket (1), se répandit en actions de grâces ; mais quand l'évêque de Clermont eut raconté l'histoire et la réponse de Jean Escot, le comte Thibaut de Champagne éleva la voix pour prédire que l'ingrat redeviendrait lépreux. La prédiction se réalisa-t-elle, nous ne savons, car nous perdons la trace de Jean Escot à partir de ce concile de Bourges.

Il se peut que notre personnage ait été introduit sur un si grand pied dans la seigneurie de Clermont par un mariage avec une héritière des seigneurs de Saignes et de Fleurac (2). Peut-être même était-il tout simplement un de ces seigneurs, distingué des autres par son sobriquet. Et voici ce qui peut le faire supposer. En 1167, Astorg de Fleurac se croisait et partait pour l'Orient avec ses voisins de terre Astorg et Guillaume de Saignes que l'on pense être de la même famille que lui. En passant à Brioude, ils s'y arrêtent. Là, devant l'abbé, Odilon de Mercœur doyen du chapitre, et un grand nombre de témoins, il déclare donner à l'évêque de Clermont la suzeraineté perpétuelle de « *toute la partie du fief de la ville de Clermont* qui lui est échue par héritage, et qui est indivise entre lui et son frère Roger ». Séance tenante, il jure sur les évangiles « que lui et son frère tiendront ce fief de l'évêque de Clermont » qui était alors Etienne de Mercœur. Astorg et Guillaume de Saignes souscrivent l'acte (3). Ce document a de l'importance et, pour être

(1) Il se rendit lui-même en pèlerinage à Cantorbéry au mois d'août 1179, et déposa sur le tombeau du saint l'acte d'une donation de 100 muids de vin de rente annuelle à prendre sur sa terre de Poissy. (Benoit de Peterborough, I. 241. — Roger de Hoveden, II, 192. — Guill. Le Breton, I, 178).

(2) Fleurac, commune d'Ydes, arr. de Mauriac, dans le canton de Saignes contigu à celui de Salers où se trouvait le fief d'Escouts.

(3) « De feudo quod dedit Astorgius de Floiraco in civitate Claramontis et de recognitione.

« Ego R. abbas et O. decanus, notum facimus omnibus quod Astorgius de Floiraco, dum, crucis assumpto signaculo, esset Brivate, in

Digitized by Google

compris, doit être rattaché à la grosse querelle des comtes d'Auvergne et des évêques de Clermont au sujet de leurs droits respectifs dans la capitale de la province.

Il ne s'agit pas, en effet, d'un fief quelconque dans Clermont, mais d'une partie du « *fief de la ville* de Clermont », dont l'évêque et le comte, propriétaires chacun de quartiers différents dans la cité et sa banlieue (1), se disputent âprement le domaine supérieur. Si Astorg de Fleurac « donne » la suzeraineté de sa part à l'évêque et s'y constitue son vassal en 1167, c'est donc qu'auparavant il y était le vassal du comte, car il est improbable qu'il s'agisse d'alleux dans la circonstance. Comment une grande partie de la seigneurie de Clermont a-t-elle pu advenir ainsi à l'auteur d'Astorg et Roger de Fleurac? Pour résoudre le problème nous ne trouvons pas plus de secours chez les écrivains de la province que pour Jean Escot lui-même. Mais, transmissions légitimes à part, les événements historiques contemporains ouvrent un très large champ. Il suffit de rappeler l'habitude chez les belligérants de l'époque, les rois compris, de payer les services des chevaliers combattant pour leur cause en leur inféodant les biens des partisans de l'adversaire vaincu. Or, à diverses reprises les comtes, militairement plus forts que les

ipsa profectione itineris, in præsentia plurimorum qui testes vocati sunt, constitutus, concessit et donavit Domino Episcopo Claromontensi in perpetum, omnes jus suum, quod, pro parte hereditatis, ei competebat in feudo civitatis Claromontensis, quod habebat communem cum Rotgerio fratre suo; et Dominum R [corr. S.] venerabilem Claramontensem Episcopum [in] omni jure suo et dominio instituit. Juravit autem super Evangelia. quod illud feodum tenerent ipse et frater suus a Claromontense Episcopo. Testes fuereint Astorgius et Guillelmus de Samnis.. Anno M° C° LXVII° ». (Bibl. nat. Fonds Baluze. T. 200 f. 168 — Bibl. de Clermont. ms. Crousset). Un *Guillelmus de Floyrac* figure dans la liste des Obits célébrés à Brioude en 1281. (Lachenal. *Une église historique d'Auvergne*, p. 39).

(1) Voir l'acte par lequel Guillaume V, sa femme et ses fils se démettent d'une partie de la ville au profit du chapitre cathédral et de l'évêque entre 1031 et 1052 (Baluze. *Op. cit.* II, 48.

Digitized by Google

évêques, se rendirent maîtres du fief épiscopal dans Clermont en tout ou en partie. En 1163, par exemple, n'avait-on pas vu la femme du comte Guillaume VIII, en l'absence de son mari et de l'évêque, occuper le fief épiscopal avec une nombreuse troupe d'hommes d'armes, « ses chevaliers et sa clientèle », mettre garnison dans le Palais (1) (au sommet de la rue du Port) dont le roi avait donné la possession au chapitre cathédral; et se conduire comme seule suzeraine de la cité pour le compte « du roi d'Angleterre » ainsi qu'elle s'en targuait elle-même (2).

Donc, première hypothèse: le comte d'Auvergne Guillaume VIII, après l'occupation du palais de Clermont et de la partie du Clermont épiscopal que ce château commandait, a expulsé les vassaux de l'évêque qui en détenaient le domaine utile et les a remplacés par un homme à lui, un chevalier du clan de Saignes, le seigneur de Fleurac; ce seigneur décède entre 1163 et 1167 laissant cette partie de la seigneurie de Clermont à ses fils Astorg et Roger. Autre hypothèse: c'est de Louis VII lui-même que le seigneur de Fleurac a reçu cette possession si disputée, en fief de garde en attendant que le différend fût vidé; puis instruits à Brioude par les Mercœurs des droits de l'Eglise de Clermont, ses fils, après son décès, reconnaissent l'évêque pour leur seigneur légitime. L'occupation armée par le parti comtal et sous le drapeau anglais du *palatium comitis* antérieurement donné par Louis VII à

(1) Celui que le plan de Belleforest figure dans le haut de la rue du Port, à droite en montant, sous le nom de palais du roi.

(2) *Op. cit.* II, 69. Car il y avait encore cette cause de discorde : à quel roi appartenait l'Auvergne ? Pour l'évêque et le clan des Mercœurs, le chapitre cathédral, Archambaud de Bourbon et vraisemblablement l'opinion populaire, c'était le roi de France. Le comte Guillaume VIII tenait pour le roi d'Angleterre. L'arbitrage qui régla définitivement la question ne fut constitué que plusieurs années après et Pons évêque de Clermont, successeur d'Etienne, fut l'un des six arbitres français désignés, nous l'avons vu, par le roi Louis VII.

Digitized by Google

l'Eglise de Clermont fut le grief invoqué par le chapitre cathédral en 1163 dans sa lettre au roi pour solliciter le secours de ses armes (1). Louis VII arrive et, dans sa courte campagne de 1163, défait les rebelles et en ramène plusieurs dans ses prisons de Paris (2). Bien que nous n'ayons pas autant de détails pour cette expédition que pour celle de 1169, il faut bien admettre qu'il prit des mesures au sujet du château et du fief de Clermont. Nous savons comment il a opéré dans sa seconde expédition. Après avoir pris le château de Nonette, il y tient un plaid et le fait sien publiquement : « *Actum publice apud Nonetum.. in palatio nostro* » (3). Il pousse jusqu'à Brioude où il agit de même : « *Actum publice apud Brivatum.. in palatio nostro* » (4). Il a dû en faire tout autant pour le château de Clermont, que le plan de Belleforêt dénomme le « *Palais du roi* » et pour le fief urbain qui en dépendait. Il a dû rendre le palais lui-même à l'évêque à charge d'hommage à la couronne comme il était avant et investir, au moins provisoirement, un chevalier auvergnat du fief que le comte disait sien. Ces fiefs de garde étaient on ne peut plus usités.

Lorsque le croisé Astorg de Fleurac, frère de Roger, en route pour l'Orient avec Astorg et Guillaume de Saignes, s'est agenouillé dans la basilique de Saint-Julien, à l'étape de Brioude, il s'est trouvé en présence du doyen Odilon de Mercœur propre neveu de l'évêque de Clermont.

(1) *Rerum gallicanarum et francicarum Scriptores XVI*, 45-46 — Chaix. *Monum. pontif* p. 497.

(2) Luchaire. *Actes de Louis VII*, p. 66. — *Rerum gall. et fr. Script. XII*, 131 et 205. — Les lettres de Louis VII de 1172 publiées par Baluze (*Op. cit.* p. 66-67 placent la capture des Polignac après le siège de Nonette. Or cette capture est datée de la campagne de 1163 par le recueil de Luchaire n° 600 et les *Scriptores*. — Cf. *Cartulaire de Savigny. Historique I, X C II*). Il y aurait donc eu deux sièges de Nonette, un en 1163, l'autre en 1169-1170.

(3) Luchaire. *Op. cit.* 434.

(4) *Gallia christ.* II 211.

Digitized by Google

Scrupule de conscience ou autre cause, il a voulu rendre à l'Eglise ce qui était à l'Eglise avant d'aller combattre pour elle.

Quant à l'identité du fief des Fleurac de 1167 dans la capitale avec celui advenu à Jean Escot, elle est singulièrement corroborée par le fait que les Escot possédèrent aussi la seigneurie de Fleurac, membre de la terre de Saignes, dans la vallée de la Sumène, en Haute-Auvergne. Pendant les siècles suivants, les seigneurs de ce Fleurac sont des Escot, désignés tantôt sous ce nom patronymique, tantôt sous le nom terrien, qui finit cependant par l'emporter (1). Jean Escot de Fleurac vivait au XIII^e^ siècle (2). Roger de Fleurac, damoiseau, en âge de transiger, majeur de vingt-cinq ans par conséquent en 1316, transige à cette date avec sa sœur Gaillarde, au sujet de la succession de « *Escot de Fleurac, leur père* » (3). Un autre Roger de Fleurac était prieur

(1) Cette branche des Escot eut aussi les seigneuries de Durtol et de Rochedun, lieu détruit, château primitif dont Durtol était le bourg. (Chabrol, *Coat. d'Auv. IV*, verbo Durtol. — Tardieu, *Dictionn.*, p. 139). — Voir l'hommage de Pierre Escot, fils de Pierre, et cousin germain de Jean, au chapitre de Clermont pour ce démembrement de la seigneurie de Clermont, en 1313 (Arch. P.-de-D., chap. cath. Arm. VIII, sac G. cote 3).

(2) Damoiseau, en 1257, chevalier en 1278 (Bibl. nat., Fonds Baluze, T. 72, p. 225. *Ex Codice homagiorum eccl. Claromont.*. Ils communiquèrent leur nom à un territoire relevant de leur terre de Gondole : *Territorium de Floyrac* près des Martres-de-Veyre (Arch. du P. de-D., chap. cath. Arm, IX, sac G, cote 4), et encore à leurs possessions du Marais, dans la seigneurie de Saint-Ignat, cant. d'Ennezat (« Double de la lièvе de *Saint Ignat et Fleurat* » dans l'*Invent. du Trésor d'Olliergues*, aux Arch. nat. R^2^ 126, 127). V. aussi les terriers de Saint-Ignat du 26 janv. 1416 et 1518; et encore pour « Jehan Scot, damoiseau », possessionné en 1309 dans le cant. d'Ennezat, à Chappes : Arch. nat. R^2^, 127. A cette même branche appartenait *Johannes de Floyraco quondam archidiaconus Aureliaci*, pour l'âme de qui Jean de Creste, petit-fils de Pierre Boisson, de Gerzat, fait un don au chapitre cath. (Arch. P.-d.-D., chap. cath. Arm. VI, sac A, cote 34). Ces deux derniers Escot ne peuvent être confondus avec les seigneurs du Florat, des communes de Vodable et d'Apchat.

(3) *Dict. hist. du Cantal*, V, 625. Notice sur Ydes par M. de Sartiges

Digitized by Google

de Billom en 1394 (1). Enfin, ce fief releva toujours de la baronnie ou comtoirie de Saignes (2). De sorte que nous retrouvons dans le Fleurac des Escot tous les noms essentiels de l'acte de 1167.

Guillaume et Raoul Escot, fils probable de Jean, furent ses successeurs.

Ici, notre étude se divise nécessairement en deux parties distinctes : l'histoire des Escot qui conservèrent le nom du chevalier lépreux, et celle des seigneurs de Cournon, qu'Audigier, Bouillet, leurs copistes, M. Tardieu et autres auteurs, reproduits à leur tour, ont confondu avec les Escot. Guillaume Ier de Cournon, vivant sous Philippe-Auguste, peut avoir été un allié, un parent de Jean Escot, un collatéral de Raoul, tout ce qu'on voudra, nous admettrions volontiers l'hypothèse qu'ils furent des cohéritiers, mais nous avouons n'avoir ni découvert, ni vu citer nulle part un seul document positif permettant de faire de ce premier Guillaume de Cournon un Guillaume Escot.

§ 3. — *Raoul Ier Escot, chevalier du comte Guy II, et les Clairépée.*

Il y eut peu de seigneurs plus étroitement mêlés aux guerres du comte d'Auvergne Guy II et de son frère Robert évêque de Clermont, que Raoul Escot, Guillaume Ier seigneur de Cournon, et leur voisin immédiat, Pons de Chapteuil, le chevalier troubadour, seigneur de

d'Angles. Le Fleurac des Montagnes était fort ancien ; il figure dans la nomenclature du rouleau des cens de Mauriac (Xe siècle), connu sous le nom de Charte de Clovis.

(1) *Nobil. d'Auv.* III, 66.

(2) Il en relevait encore du vivant de Louis de Fleurac, qui vendit cette terre en 1449 à Jacques de Laqueuille, chambellan du duc de Bourbon. Il figure à l'Armorial de Guillaume Revel à cette époque, comme l'un des quatre vassaux du comtoirat de Saignes : « Sanhes. Loys de Fleurac » (*fol.* 93).

Digitized by Google

Vertaizon, celui dont la femme, Jarentonne osait se dire en 1203 vassale du roi d'Aragon, pour sa terre de Vertaizon.

Le retour de l'Auvergne à la France, en vertu de l'article 6 du traité de Gaillon (7 mai 1195), aurait dû ramener la paix dans la province. Il n'en fut rien. Avec l'élection de Robert d'Auvergne à l'évêché de Clermont, la même année, commença une longue série de guerres intérieures entre ce prélat et son frère le comte Guy II, qui avait en outre à lutter contre les prétentions du premier Dauphin mal content de la part qui lui avait été faite dans le partage des domaines de la famille. Les partis en vinrent aux mains. Philippe-Auguste ne se serait pas dérangé pour si peu s'il n'avait été informé que Dauphin et son cousin le comte Guy négociaient avec le roi d'Angleterre. Il se montra en Auvergne à la tête d'une armée, la traversa de Montluçon à Brioude sans trouver de résistance (1196) et, lui parti, la guerre reprit entre les deux frères.

Raoul Escot tenait pour le comte avec la plupart des seigneurs du pays; si bien que l'évêque se vit obligé, pour se défendre, d'enrôler des bandes de Basques et de Cotereaux qui mirent à sac et à feu les domaines du comte et de ses partisans (1197). Les châteaux de Cournon et de Mezel furent pris et complètement détruits dans cette guerre sauvage (1).

Profitant de ce succès, Robert somma Raoul Escot de lui faire sa reconnaissance; celui-ci dut s'exécuter.

Devant la porte de l'archiprêtre de Clermont, membre du chapitre cathédral, il fit sa reconnaissance à l'évêque *pour sa terre de Clermont* (2); et devant la porte de

(1) Baluze. *Op. cit. II, 77*, etc.

(2) *Terram suam de Claromonte.* (Bibl. nat. Fonds Baluze. T. 172, p. 214). Une expédition existe aux archives départementales du Puy-de-Dôme. (*Ecêché, sac C, cote 127*). Baluze a publié le texte : *Op. cit.* II, 64. Dans cet acte, Raoul est simplement dit *Radulphus Escot.*

Digitized by Google

Guillaume de Cournon, il fit la même déclaration *pour ce qu'il possédait à Cournon* (1). Il jura fidélité pour ces deux corps de biens. Ces formalités, qui furent remplies en 1198, relient avec une suffisante clarté Raoul Escot à Jean le chevalier lépreux, et à Guillaume de Cournon. Elles nous laissent entrevoir comment fut fait le partage entre ces deux derniers : à Raoul le fief de Clermont, à Guillaume la seigneurie de Cournon avec, pour chacun d'eux, une part secondaire dans le lot de l'autre.

Guy utilisa encore son frère l'évêque pour mettre son fief de Clermont et ses richesses mobilières à l'abri de la confiscation royale en cas de défaite. Il lui donnait « en garde *sa* ville de Clermont (2), avec tout ce qu'il y possédait jusqu'à ce qu'il fût en paix avec le roi de France » (5 juin 1202) [3]. Lorsqu'il prit cette dernière précaution, les hostilités étaient déjà commencées par Guy de Dampierre sire de Bourbon, l'un des meilleurs généraux de Philippe-Auguste. Il envahit les plaines de Limagne ; le Marais était partiellement conquis avant le mois d'octobre 1204, et ses fiefs partiellement distribués aux chevaliers de l'armée royale (4).

(1) Dans un acte de 1208, l'archiprêtre de Clermont, Etienne, dit que cet aveu fut fait dix ans avant (Bal. *Op. cit. II*, 74).

(2) C'est-à-dire évidemment sa part dans la ville, son Clermont à lui, le Clermont comtal, de même que Raoul Escot avait hommagé trois ans à l'évêque pour « *sa* terre de Clermont ». On a ergoté assez misérablement là-dessus. De même que sur la dation en garde, contrat très courant au moyen âge.

(3) C'est le traité qui a donné lieu à l'arrêt fameux mais peu louable du 29 avril 1551 en faveur de Catherine de Médicis, et qui l'a faite comtesse d'Auvergne.

(4) Une nouvelle couche de noblesse bourbonnaise se répandit alors sur le Marais, principalement sur la partie septentrionale, la plus rapprochée du Bourbonnais. Les seigneurs de Jeu, de Brèze et du Vernet apparaissent, possesseurs de démembrements des seigneuries de Thuret et de Saint-Ignat ; ceux de Gannat avec des terres dans les fiefs de Pagnan, Saint-André, Saint-Denis et Barnazat. Les seigneurs de Fontorte, d'Ecole, d'Escurolles, de Naves, de Chantelle, de Saint-Germain-des-Fossés, de Chastel-de-Montagnes, d'Ysserpent, les sires de Blot

Digitized by Google

Dix ans se passent que nous n'avons pas à raconter, dix ans d'intrigues où le comte et l'évêque se raccommodent et se brouillent suivant leurs intérêts du moment; dix ans de troubles intérieurs à la faveur desquels certains seigneurs demandent à la force plus qu'à la justice la satisfaction de ce qu'ils disent être leurs droits. Les Escot et les Nayrat, leurs voisins (1), mettent la main armée sur le patrimoine de l'abbaye de Saint-Alyre (2). Le Dauphin tient les champs et assiège les Hospitaliers de Jérusalem dans leur église fortifiée de Ségur sous Montferrand, avec le concours d'Eldin de Neyrat que ses exploits chevaleresques ont fait surnommer Claire Épée (juillet 1208) [3].

Guy II comptait sur le roi d'Angleterre qui lui annonçait, le 17 avril 1206, un envoi prochain de troupes (4);

cadets de la maison de Bourbon sont depuis lors fieffés dans les cantons d'Aigueperse, Maringues, Riom, Ennezat. Les seigneurs de Servant, Ombraud de Montluçon, Raoul de Bouchard seigneur de Varennes-sur-Allier, Odon Troussebois seigneur de Louroux, tous chevaliers, vassaux du sire de Bourbon, se retrouvent possessionnés soudain à Pontmort, Varennes-sur-Morge, Saunat, Villeneuve-l'Abbé ; toutefois pour Ombraud de Montluçon et les suivants il y a doute sur la date, ils peuvent avoir reçu leur part de dépouilles après la dernière campagne, celle de 1212. (Baluze. *Op. cit.* II, 82). Chatard de la Chapelle (d'Andelot, près Gannat) en reçoit dans La Combrailles (*Ibid.*). Au mois de mai 1205, Philippe-Auguste donne à « Brondin » (sans doute Blandin, prénom usité chez les seigneurs de Chantelle du XIII[e] siècle), ce qu'il a à Escurolles et à Ennezat (*Catalogue des actes de Phil.-Aug. n° 935. A. 41*), où les noms écrits par un clerc étranger sont un peu estropiés ; le texte : « *Apud Anagag, Escurela et apud Ros* » renferme deux déformations : *Anagag* et *Ros* pour *Anazac* et *Jos*, Ennezat et Joze — Etienne de Chastel [de Montagnes], l'un des plus grands feudataires du sire de Bourbon est investi en la même année 1205, par le roi du château de Gerzat, et de ce que le roi possède dans cette terre, sous la caution et la garantie personnelles dudit sire de Bourbon (*Même catalogue, n° 967*). L'ensemble de ces faits implique une première conquête suivie de confiscations partielles dans le Marais, dont aucun historien n'avait tenu compte avant 1212.

(1) Nayret ou Neyrat, château détruit près de Montferrand.

(2) Notamment sur les cens de Saint-Avit, de Cebazat.

(3) *Gallia christ. II, Eccl. Claromo.*, p. 325.

(4) Bibl. de Clerm. *Tablettes chronol*, mss. de Dulaure. A la date.

Digitized by Google

mais l'Anglais n'ayant pas tenu sa promesse, il se tourne vers le plus puissant des princes du Midi, Raymond VI comte de Toulouse, excommunié comme lui (1), contre qui Rome, en ce moment, faisait prêcher la croisade. Les défections se multipliaient en Provence autour de ce protecteur de l'hérésie albigeoise, albigeois lui-même apparemment. Armé d'un testament de son cousin Guillaume comte de Rodez qui l'avait institué au lit de mort son héritier universel (2), au détriment de son frère Henri de Rodez, Guy II achète l'alliance du comte de Toulouse, en lui offrant la main de sa fille Alix pour le jeune Raymond qui devait être Raymond VII, dernier de sa race, avec le comté de Rodez pour dot. Le traité et les fiançailles sont solennisés à Martel en Quercy au mois de décembre 1208 (3). L'opération paraissait d'autant plus avantageuse à Guy II, que le comte de Toulouse assumait la charge de prendre possession du comté rouergat à ses frais et risques, et s'engageait à procurer à Guy le vicomté de Carlat avec ses inaccessibles refuges.

Aussitôt ses partisans de relever la tête en Auvergne. Raoul Escot donne l'exemple ; il rompt les liens de vasselage qui le soumettent à l'évêque pour ses fiefs de Clermont et de Cournon, Amaury de Courcelles, connétable d'Auvergne pour Philippe-Auguste (4) à qui l'évêque porte plainte contre le rebelle, saisit avec empressement l'occasion d'introduire la justice royale dans les affaires

(1) Le 29 mai 1207, par Innocent III et encore tout récemment à la suite du meurtre de Pierre de Castelnau (15 janvier 1208).

(2) Testament suspect au point de vue du consentement. Tous les témoins sont des parents ou des amis du comte Guy, venus d'Auvergne tout exprès, Robert de Velay seigneur d'Olliergues oncle de Guy, Chatard et Baudoin de Randan, le Templier Jean de Marsat, Durand de la Mothe et Rascher, chevaliers brivadois, et Faucon de Montgâcon, beau-père de Raoul de Cournon.

(3) Baluze. *Op. cit.* II, 761.

(4) Philippe-Auguste prit d'abord pour prétexte de cette installation d'un « gardien », c'est-à-dire d'un gouverneur à lui dans la province, le droit de la couronne aux régales de l'évêché.

Digitized by Google

du pays et sur place. Raoul Escot assigné devant l'homme du roi, comparaît et, certain d'être condamné, quitte l'audience en déclarant faire défaut. Les témoins produits déposent devant Amaury des actes d'hommage rendus au prélat par Escot il y a une dizaine d'années et renouvelés depuis en 1204 et 1205 (1). La confiscation était la peine du refus d'hommage de la part du vassal. Cette affaire n'était pas terminée quand l'orage de la croisade albigeoise éclata avec une force inouïe. L'appel aux armes retentit dans toutes les églises d'Auvergne comme ailleurs. On connaît la volte-face de Raymond terrifié ; il se soumet, se croise lui-même à Saint-Gilles pour éviter la dépossession immédiate, il est absous. Guy II l'imite, se croise aussi contre les Albigeois au commencement de 1209, après s'être fait l'allié de leur chef au mois de décembre précédent. D'autre part, Henri de Rodez occupe le comté de Rodez, sans plus faire état du testament que d'un chiffon; nul ne le lui dispute. Du mariage d'Alix d'Auvergne avec Raymond de Toulouse, il n'est plus question. Le comte Guypart au commencement de juillet 1209 avec son frère l'évêque Robert et l'évêque du Puy, à la tête d'un nombreux contingent de ses vassaux. Il est fort probable que Raoul Escot, l'un de ses plus fidèles tenants, fit partie de l'armée. Les croisés d'Auvergne se dirigèrent par la région cantalienne, le Quercy, l'Agénois, sur Béziers, où ils rejoignirent le gros de l'armée. Il nous suffit de rappeler la prise de Béziers et le massacre du 22 juillet 1209 (2).

Raoul Escot disparaît à l'époque de cette expédition. S'il n'y périt pas, il ne manqua pas d'Escot parmi les victimes. Ceux-là étaient des Escot languedociens. Bernard

(1) Voir pour ces événements : Baluze. *Op. cit.* II, 78, 79, 81, 82. — *Hist. du Languedoc*, tome IV, *passim*. — Bibl. nat. Fonds Baluze, t. 72, p. 204. — Orig. d'expédition de l'enquête aux Arch. dép. du P.-de-D. Evêché. Sac. C, cote 127.

(2) Pierre de Vaulx-Cernay. *Guerre des Albigeois*.

Digitized by Google

Escot qu'on trouve à Béziers, en 1248, raconte lui-même que « ses parents périrent dans le carnage général de Béziers » (1). A peu près ruiné par ce désastre, puis partiellement dépouillé par le sénéchal de Carcassonne des 100 marcs d'argent qu'il put tirer de ses biens de Béziers après l'amnistie royale et la reconstruction de la ville, il s'y fit notaire (2). Nouveau hasard — est-ce bien un hasard ? — à la même époque (1245-1261), un Bernard Escot hommage à Alfonse de Poitiers pour son fief de Védrines et divers autres biens qu'il possède dans les cantons de Manzat et de Pontaumur (arrondissement de Riom) [3], et son contemporain Pierre Escot est notaire de la Cour de Riom, en 1245, en même temps que clerc du comte d'Auvergne Robert VI (4).

Guy II est revenu du Languedoc plus agité, plus obéré que jamais, pour voir se consommer contre lui l'alliance du comte de Forez avec le sire de Bourbon au service du roi. Obligé, par ce fait, d'organiser une double ligne de défense, il passe deux ans en négociations et en préparatifs de toutes sortes. Un acte d'étrange audace et d'insigne folie, le pillage et l'incendie de l'abbaye de Mozat, en 1211, fut le signal de la reprise des hostilités et le commencement de sa perte (5). Ce sacrilège stu-

(1) *In generali strage.*

(2) *B. Scoti, notarius de Biterris*, porte plainte à ce sujet aux Enquêteurs royaux en 1247-1248 (*Hist. du Lang. VII. Preuves, col. 61*).

(3) Arch. nat. J. 314, n° 58. Ces biens sont dans les paroisses de Charbonnières-les-Varennes, Saint-Gervais et Miremont, au bailliage de Tournoël.

(4) *Petrus Escot clericus* reçut en 1245 le testament du comte Guillaume le Jeune (Baluze II, 91.) Un autre Pierre Escot est notaire à Riom, le 1er novembre 1293 : « *Hec sunt nomina notariorum scribentium in curia Riomi... Petrus Escot* » suivent les noms de 15 autres notaires (*Spicil. Bricat.*, p. 205. Comptes du bailli royal Jean de Trye). Le notariat ne dérogeait pas ; beaucoup de cadets de moyenne noblesse étaient notaires aux XIIIe et XIVe siècles. Le notaire Jean de Mozat est en tête de la liste où figure le second Pierre Escot.

(5) Un contemporain de Guy II, Bernard Itier, bibliothécaire de l'abbaye de Saint-Martial, de Limoges, qui connaissait bien l'Auvergne,

Digitized by Google

pide eut un retentissement énorme dans la région et à la Cour. Il lui aliéna la partie la meilleure et la plus sage de ses propres vassaux. Guillaume de Cournon fut du nombre, mais point Raoul Escot. Il déchaîna contre lui tout à la fois l'indignation de l'Eglise et la colère de Philippe-Auguste. Mozat, l'une des plus anciennes abbayes de Basse-Auvergne et la plus riche après Brioude, était sous la sauvegarde directe des rois de France. Philippe profita de l'outrage, résolu d'en finir. Il envoya un corps de troupes en Auvergne sous le commandement du vicomte de Melun; cet officier se concerta avec Béraud de Mercœur, nommé depuis peu connétable de la province, pour détacher d'abord de Guy II ses principaux partisans (1).

Guy ne se soumit pas. L'Auvergne, envahie au début du printemps suivant, au nord par le corps de Dampierre, composé de ses chevaliers bourbonnais et de ceux des domaines royaux envoyés de France, à l'ouest par Renaud de Forez à la tête de la noblesse forézienne et lyonnaise, est conquise en une campagne. On se demande comment Guy put songer à la résistance ayant, en outre, à combattre les vassaux des églises d'Auvergne et ceux de ses partisans que l'incendie de Mozat avait détournés de lui. C'est qu'il attendait du secours du côté de Jean-Sans-Terre; le souverain anglais qui a bien d'autres soucis en ce moment, l'abandonne à son sort. Guy reste sur la défensive enfermé dans des châteaux pauvrement garnis. Riom, « ville très opulente », ne se rend qu'après plusieurs assauts; quarante habitants, triés parmi les plus

place le pillage de Mozat en 1211 (*Chron. B. Iterii arm. monast. Sancti-Martialis*, Edmond Duplès-Agier, p. 83). — Si à court qu'il fût d'argent, il faudrait que le comte Guy eût perdu la tête pour commettre un acte aussi insensé dans la situation où il se trouvait. Il est probable qu'une fois entré dans l'abbaye fortifiée de Mozat pour y mettre garnison et en tirer de l'argent, il ne fut plus le maître du ramassis de pillards enrôlés à son service et sans doute mal payés.

(1) Voir plus loin au § relatif à Guillaume de Cournon.

Digitized by Google

considérables, sont envoyés comme ôtages à Paris où ils restèrent longtemps détenus. Guy se retire alors dans le château de Tournoël avec les quelques partisans qui lui restent ; sans s'attarder à l'y investir, l'armée royale poursuit sa marche en remontant la vallée d'Allier, pille et ravage cette riche région, et ne revient mettre le siège devant Tournoël que lorsqu'elle est maîtresse du pays en amont jusqu'aux environs d'Issoire (1), en aval jusqu'au Bourbonnais. Dans une sortie, les principaux défenseurs sont faits prisonniers ; parmi eux le fils aîné du comte et son neveu Albert de la Tour-du-Pin seigneur de Pont-du-Château, et en partie de Vertaizon. Parmi les 120 châteaux ou « municipes » pris ou rendus dans cette campagne, nous avons à retenir les villes et les châteaux de Faucon Ier de Montgâcon, dans le Marais de Limagne (2). Elle était terminée dans l'automne de 1212 pour ce pays et jusqu'à l'extrémité méridionale de la Limagne. Les trois maigres inventaires d'armes trouvées dans les châteaux de Riom, Tournoël et Nonette envoyés par Dampierre au roi, du 20 au 25 décembre 1213, ne sont pas, comme l'a cru Chazaud, des « bulletins de victoire » (3) ; ils ne contiennent ni la date de la prise, ni l'annonce de la nouvelle. Le 31 octobre 1212, le roi avait déjà disposé des terres de Villeneuve et d'Antoingt,

(1) Au mois de juin 1212, et vers le 20, la conquête était très avancée, puisque l'armée royale était déjà maîtresse d'Orcet, près de Cournon, de Coudes et de Montpeyroux, qui furent cédés alors par le roi à Bertrand II de la Tour, en récompense de sa soumission (*Bal. Op. cit. II, 494*). *L'Ancienne Auvergne* voit dans cet acte une simple augmentation de fief (II, 254) En réalité, ce fut plutôt une indemnité pour frais de guerre.

(2) Pour ces faits, voir la *Chronique de Bertrand Itier*, sous l'année 1212, et les textes de *Guillaume Le Breton*, de la *Chronique de Saint-Victor*, d'*Albéric de Sept-Fonds* et de la *Branche des royaux lignages* réunis par Baluze au chapitre des Preuves relatives au comte Guy II (Op. cit. T. II).

(3) *Chronologie des sires de Bourbon*. Dampierre avait déjà préposé au gouvernement de ces places trois étrangers, Milon de Livoie, Galeran de Corbeil et G. de « Gaubertem ».

Digitized by Google

situées au sud d'Issoire (1), et la même année il donnait à l'évêque les châteaux de Dallet, Pont-du-Château et Lezoux, ces deux derniers, propriétés du comte ou de sa famille.

Le sort du comte Guy n'intéresse plus les Escot désormais (2). La confiscation générale de ses biens eut pour effet de mettre fin au traité par lequel il avait donné son fief de Clermont en garde à son frère l'évêque (1202); l'évêque ne pouvait plus remettre qu'au roi le fief comtal dans la seigneurie de Clermont; Philippe lui en laissa d'ailleurs la majeure partie à charge d'hommage à la couronne.

La confiscation atteignit également les partisans de Guy II et les complices de sa rébellion, Raoul Escot ou ses héritiers comme les autres. Son grand fief de Clermont en fut anéanti au moins dans ses possessions urbaines. Ce qu'il y tenait du comte en ville alla au roi, ce qu'il y tenait de l'évêque à l'évêque, en suzeraineté d'abord puisque l'enquête de 1208 avait prouvé qu'elle appartenait au prélat, et aussi en domaine utile, puisque la confiscation était la peine du refus d'hommage et de la rébellion. Il en fut de même de sa part dans la seigneurie de Cournon, où il avait aussi pour suzerains l'évêque et le comte; mais en 1221, Archambaud VI de Bourbon, successeur de son père Guy de Dampierre, comme ayant droit du roi, remit à l'évêque tout ce qu'il possédait « dans le château de Cournon » (3) — c'est-à-dire

(1) *Le Catalogue des Actes de Philippe-Auguste n° 1389* a traduit à tort, suivant nous *Antogniacum* et *Villam novam*, par Antony et Villeneuve près Paris. Antonigt et Villeneuve sont les noms de deux communes contiguës du canton de Saint-Germain-Lembron.

(2) Il mourut en 1222 d'après Baluze; en 1221 (anc. st. sans doute), d'après la Chronique de Saint-Martial, humilié, oublié, ruiné, après avoir essayé de soustraire une partie de ses biens à la confication par une donation à sa femme, dont Archambaud VI de Bourbon poursuivit l'annulation devant le Parlement.

(3) *Gallia Christ. II Eccl. Claromt. Instrum. 16.*

Digitized by Google

la suzeraineté des fiefs relevant du comte avant sa révolte — et ce que l'évêque avait cédé à son frère.

Les familles atteintes par la confiscation n'acceptèrent pas facilement la situation qui leur était faite. Philippe-Auguste s'était débarrassé des complications qui pouvaient en résulter en donnant à Guy de Dampierre non seulement la garde mais la jouissance de sa conquête pour sa vie durant. A sa mort (18 février 1216), son fils Archambaud VI de Bourbon y fut maintenu dans ces mêmes conditions. Il fallut une trentaine d'années à la monarchie pour consolider sa conquête. Dans l'entourage du seigneur de Cournon, Astorg de Moissat ne fit son hommage à l'évêque Robert qu'en 1219 (1), son neveu Robert de Moissat ne se soumit qu'en 1238 (2). Saint Louis et la régente Blanche de Castille firent beaucoup pour apaiser les ressentiments par les traités de 1229 et 1230, avec la famille du comte Guy et la maison Dauphine (3). Alfonse de Poitiers, frère de saint Louis, apanagiste de la Terre d'Auvergne — on appelait ainsi la partie des domaines confisqués sur Guy II qui resta annexée à la couronne — continua leur œuvre, et ce n'est qu'en 1247 qu'il rendit à Faucon II de Montgâcon les fiefs confisqués sur son père et son oncle.

Bref, la conquête de Philippe-Auguste laissa la famille de Raoul Escot considérablement amoindrie. Du fief de Clermont qui avait rendu célèbre la richesse de Jean Escot sous le règne de Louis VII, il ne lui restera que quelques maisons dans les faubourgs, celui de Chantoin

(1 Arch. du Puy-de-Dôme. Evêché, Sac VI, cote 171.

2) Pour la moitié des seigneuries de Moissat et de Montaigut près Billom (Arch. nat. J. 272). Le seigneur d'Olliergues et Etienne de Praloube se soumirent vers la même époque. (*Loc. cit.*).

3) Baluze. *Op. cit. II*, 89,250, etc. Il y avait eu une première soumission de Guillaume Ier Dauphin, faite au roi en personne à Vincennes, en 1225.

Digitized by Google

notamment ; dans la banlieue, des terres relativement peu importantes, à Durtol, Nohanent, Allagnat ; des possessions disséminées dans le Marais de Limagne et quelques biens en Combrailles ; des fiefs et châteaux de second ordre, somme toute, pas de véritable baronnie.

Raoul Ier Escot fut inhumé dans l'abbaye de Saint-Alyre (1).

(1) Arch. du P.-de-D., Saint-Alyre, Layette 1e M, liasse 1, n° 2072.

MARCELLIN BOUDET.

(A suivre.)

Digitized by Google

Digitized by Google

Planche I

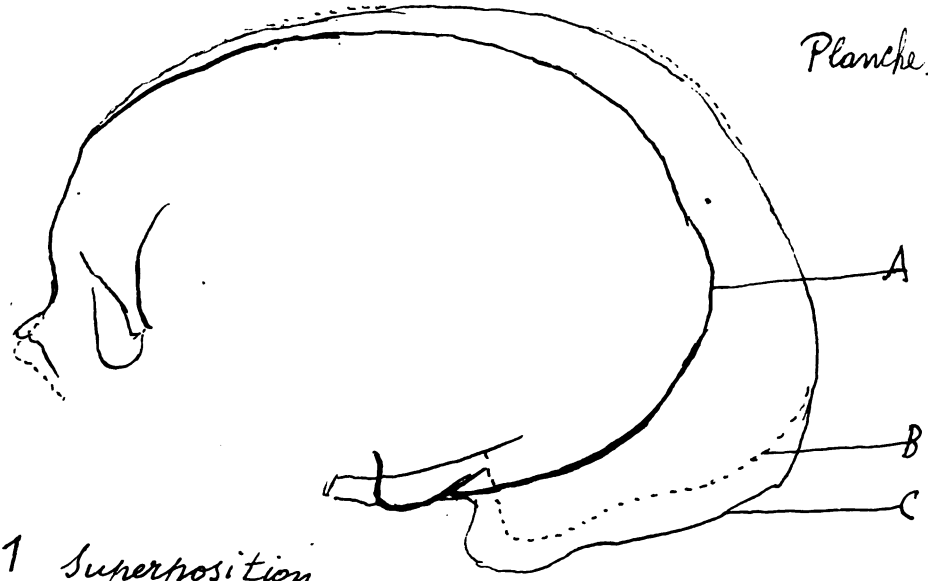

Fig. 1 Superposition des crânes de Cournon nº 2 (A) et nº 1 (B) avec celui de Cro-Magnon (C) norma horizontalis 1/2 gde

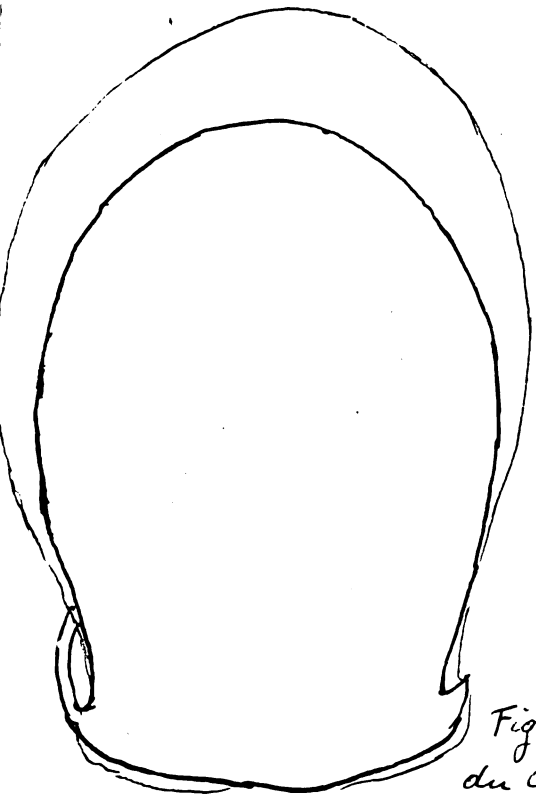

Fig. 2 Norma verticalis du crâne de Cournon nº 2 (ligne accentuée) superposé au crâne de Cournon nº 1

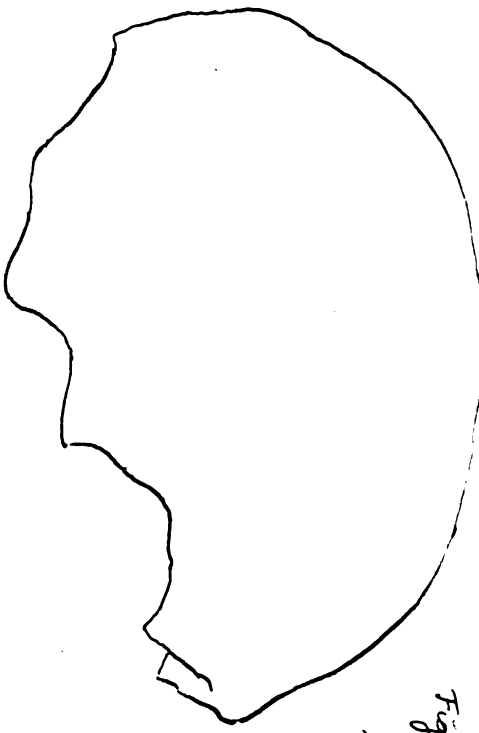

Fig. 3 Norma horizontalis du crâne de Cournon nº 3, 1/2 gde

J.P. deli

Digitized by Google

Digitized by Google

Planche II

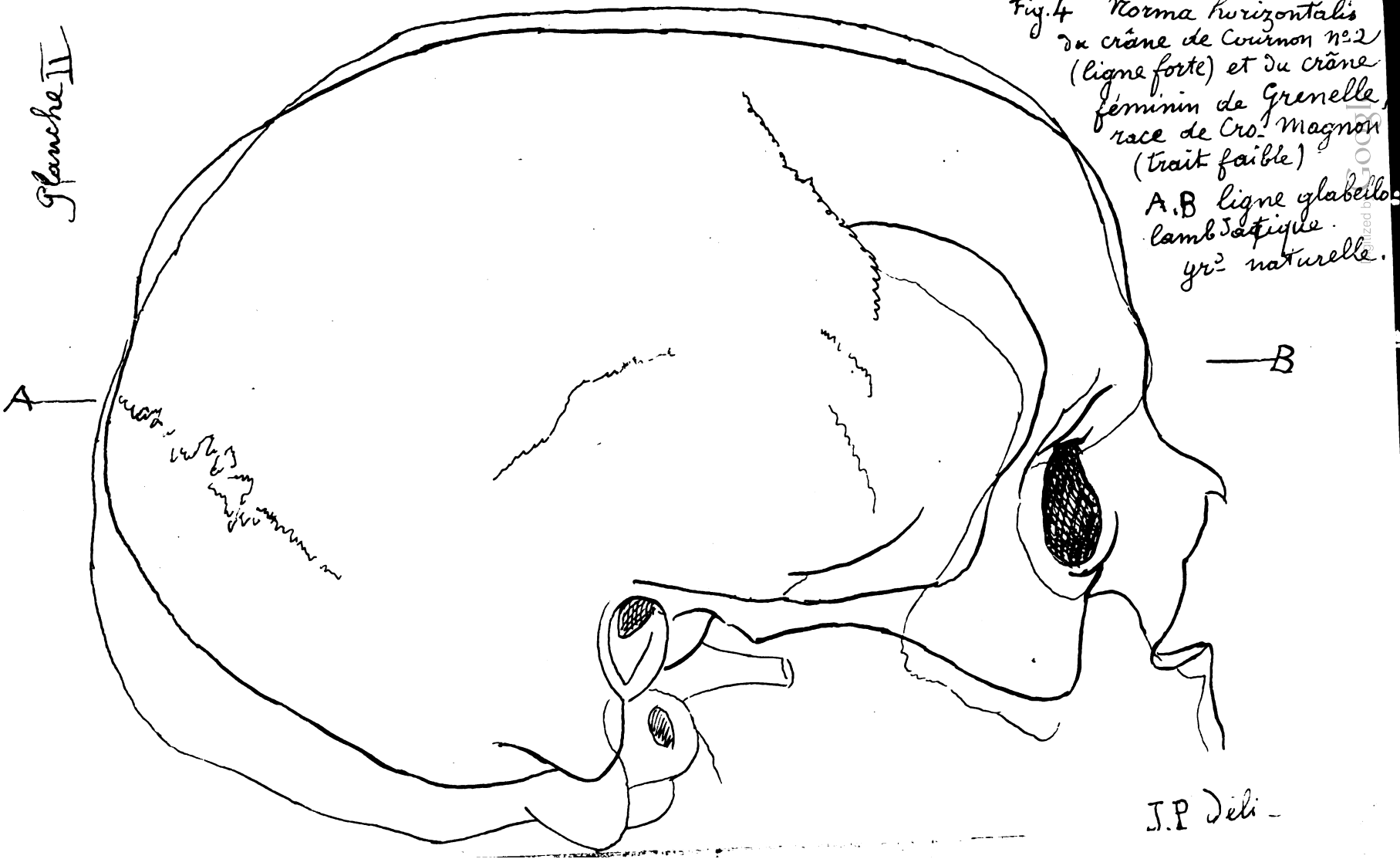

Fig. 4 Norma horizontalis du crâne de Cournon n°2 (ligne forte) et du crâne féminin de Grenelle, race de Cro-Magnon (trait faible)
A.B ligne glabello-lambdoïdique.
gr. naturelle.

J.P Delisle

NOTE

SUR

DEUX CRANES TROUVÉS DANS UN ANCIEN CIMETIÈRE

A COURNON (PUY-DE-DÔME)

Par l'Abbé PINGUET

Les crânes de Cournon, dont nous allons faire la description, n'ont, au point de vue de l'*antiquité*, aucune relation avec le crâne de la race de Cro-Magnon, dont nous avons parlé dans un précédent mémoire lu dans une séance de la Société des Amis de l'Université. Il en est tout autrement si l'on considère les crânes au point de vue de leur conformation et de leurs caractères ethniques comparés avec le crâne n° 1, crâne d'une haute antiquité (1).

Ces crânes, que nous nommons n^{os} 2 et 3, ont été trouvés, comme le frontal qui a fait l'objet d'une précédente étude, dans un ancien cimetière, lors des fouilles que la municipalité de Cournon fit exécuter pour la construction d'une maison d'école, sur l'emplacement de l'ancienne église de Saint-Hilaire.

Parmi les crânes que ces fouilles mirent à découvert, presque tous brachycéphales ou mésoticéphales, celui dont nous allons parler, le n° 2, attira notre attention par son extrême dolichocéphalie. Son indice céphalique ne s'élève, en effet, qu'à 70,2. Nous avons souvent dit, dans nos

(1) *Cfr.* Notice sur un crâne ancien découvert à Cournon, en 1882, par l'abbé Pinguet

Digitized by Google

précédentes études, que par la loi de l'atavisme, dont nous sommes un fervent disciple, il était possible de retrouver, parmi les populations anciennes et même modernes, certains caractères propres aux races primitives. C'est le cas pour le crâne n° 2, qui en présente tous les aspects, amoindris, il est vrai, mais qu'il est facile de reconnaître.

Ce crâne est presque entier. Il lui manque le temporal gauche, la portion ascendante de la grande aile du sphénoïde et l'arcade zygomatique du même côté, ce qui ne permet pas de prendre toutes les mesures. La face est entière et bien conservée.

DESCRIPTION.

L'indice céphalique, avons-nous dit, est de 70,2; il atteint donc la limite de l'extrême dolichocéphalie. L'occipital est très déjeté en arrière et c'est cette particularité, propre aux races anciennes surtout, qui attira notre attention. Le frontal, très étroit, et le prognathisme assez prononcé, nous font supposer que le crâne est féminin.

Je donne ici les principales mesures de la voûte cranienne et de la face.

Crâne.

Diamètre antéro-postérieur maximum..	= 181^{mm} 5
— — — iniaque....	= 173
Diamètre transverse maximum.....	= 130
— bitemporal	= 119
— frontal maximum.....	= 104
— — minimum.....	= 94
— occipital maximum.....	= 96
Circonférence horizontale.....	= 506
Indice céphalique.....	= 70^{mm} 2

Digitized by Google

Face.

Distance biorbitaire	externe.....	= 0,098mm
	interne.....	= 0,090
Distance interorbitaire.....		= 0,024
— des trous sous-orbitaires.....		= 0,051
— bizygomatique.....		= 0,113
Hauteur de l'orbite.....		= 0,033
Largeur de l'orbite.....		= 0,038
Indice orbitaire.....		= 80,6

Le crâne n° 2 de Cournon est donc plus dolicocéphale que son ancêtre, si je peux m'exprimer ainsi. Il appartenait à un sujet jeune encore, car les sutures ne sont point soudées et les os wormiens sont parfaitement distincts.

L'analyse chimique nous donne des substances azotées et des phosphates.

Evidemment moins ancien que le premier dont nous avons fait une étude spéciale, il semble de prime abord qu'aucun trait de ressemblance, à part celui d'une grande dolichocéphalie, puisse être établi entre eux.

Il n'en est pas ainsi pourtant, et sa forme générale présente, avec le n° 1, des rapports curieux. On dirait qu'il en est une réduction, réduction remarquable surtout des points bregmatique au lambdatique.

Cette configuration similaire devient surtout frappante par les superpositions. Figures 1 et 2.

La figure 1 nous donne la superposition des crânes de Cournon n° 2 et n° 1 (celui-ci de la race de Cro-Magnon) avec celui du vieillard de Cro-Magnon, en norme horizontale. La figure 2 est la norme verticale du crâne de Cournon (objet de la présente étude) superposé au crâne cournonien n° 1.

La face, ainsi que le frontal, est peu développée en largeur, et par cette étroitesse même, les orbites, presque

Digitized by Google

carrées, paraissent énormes. Elles ont, de fait, 0,033 en hauteur et 0,038 en largeur.

Pouvons-nous dire que ce crâne se rattache par certains points à la race de celui du n° 1, race de Cro-Magnon ?

Oui, si nous le comparons à un crâne féminin de Grenelle, qui est, d'après MM. Quatrefages et Hamy, de la race de Cro-Magnon. (Fig. 4, grandeur naturelle.)

Nous remarquerons cependant quelques différences, provenant du mélange d'autres races, mais plusieurs traits essentiels subsistent.

Comparons leurs mensurations :

	Cournon 2	Grenelle 2
Diamètre antéro-postérieur maximum.	181mm5	182
— antéro-postérieur iniaque ...	173	175
— transverse maximum.....	130	138
— frontal maximum.....	104	118
— — minimum.....	94	95
Circonférence horizontale.....	506	?
Indice céphalique.....	= 70,2	75, 82

La courbe horizontale n'a pu être prise sur le crâne de Grenelle, mais nous l'avons sur un autre crâne féminin de la même race, celui de Laugerie-Basse. Elle est de 510 et celle du crâne de Cournon de 506.

Les différences les plus accentuées provenant du mélange des groupes ethniques se trouvent principalement (comme on peut le voir dans la figure 4) vers l'occipital qui, dans le crâne de Grenelle, est davantage projeté en arrière, et vers le frontal plus allongé et plus élevé que celui du crâne de Cournon, surtout au point bregmatique.

L'apophyse mastoïdienne est plus basse, l'os jugal plus développé en hauteur dans le crâne de Grenelle.

La courbe orbitale, quoique un peu moins grande dans le crâne de Cournon, est absolument semblable dans sa forme générale.

Digitized by Google

Les lignes glabello-lambdatiques coïncident à un demi-millimètre près, puisque le diamètre antéro-postérieur maximum est de 181,5 dans le crâne de Cournon et de 182 dans le crâne féminin de Grenelle.

A notre humble avis, ce crâne contient, dans de fortes proportions, des traces de la race de Cro-Magnon.

Il n'est point rare de rencontrer dans l'ancien cimetière de Cournon des crânes très dolichocéphales.

Celui que nous représentons par la figure 3 a quelques caractères distinctifs que ne possède pas la race de Cro-Magnon.

Le frontal est plus fuyant et les arcades sourcilières plus prononcées.

En voici les mensurations :

Diamètre antéro-postérieur maximum..	= 181mm
— transverse maximum.....	= 139,5
— bitemporal.....	= 136,5
— frontal maximum.....	= 126
— — minimum.....	= 103
Circonférence horizontale.....	= 511
Indice céphalique.....	= 70,7

Sa configuration nous le fait rapprocher du frontal cournonien dont nous avons parlé déjà dans une étude précédente (1), du moins quant à la proéminence des arcs sourciliers. Les autres caractères sont à peu près semblables à ceux du crâne de Grenelle que nous savons être du type de Cro-Magnon.

Nous concluons en disant que par la loi de l'atavisme qu'il est difficile de mettre en doute, on peut rencontrer et on rencontre, comme nous venons de le voir dans cette étude, des crânes plus ou moins anciens qui conservent et perpétuent les caractères des races primitives, et comme dans le crâne n° 3, les caractères de deux races : la Néander et celle de Cro-Magnon.

(1) Etude sur un frontal découvert à Cournon.

Digitized by Google

MONOGRAPHIE DES ORAGES

Par J.-R. PLUMANDON

Météorologiste à l'Observatoire du Puy de Dôme

ORAGE DU 20 FÉVRIER. — *A 6 h. 15 du soir. — Profonde et vaste dépression dont le centre (710^{mm}) se trouve dans le sud de la Norvège. — 1 station atteinte. — A Clermont : minimum barométrique : 748^{mm}2 à 2 heures du soir. — Température maxima : 11°7 à 1 h. 10 soir.*

Cet orage est observé à Orcines, où le vent de Sud-Ouest soufflait en tempête depuis la veille au soir. Il est d'abord tombé du grésil, puis de la neige fondante.

ORAGES DU 11 MARS. — *De 3 h. 15 à 4 heures du soir. — Centre de dépression (752^{mm}) en Provence et fortes pressions (770^{mm}) sur toutes les côtes de l'océan Atlantique. — 4 stations atteintes. — A Clermont : minimum barométrique : 761^{mm}1 à 2 heures matin. — Température maxima : 9°7 à minuit.*

Ces orages sont constatés dans la partie Nord-Ouest du département, à Saint-Georges-de-Mons, où les manifestations électriques prennent une grande intensité, à Servant, à Orcines et à Clermont. — Partout, l'orage est accompagné de neige qui tombe sous la forme de giboulées à Orcines, d'une façon continue et pendant 45 minutes à Saint-Georges-de-Mons, mêlée à la pluie à Clermont et à Servant.

ORAGES DU 4 AVRIL. — *De 3 heures à 3 h. 30 du soir. — 2 stations atteintes. — Faibles pressions (745^{mm}) vers nos côtes de l'Atlantique et vers celles de Provence ; pressions uniformes dans la France centrale. — A Clermont : minimum barométrique : 743^{mm}4 à 3 heures soir. — Température maxima : 13°3 à 2 heures soir.*

Ces orages se manifestent dans l'extrême Sud-Est du département. Ils ont été observés dans la région de Dore-l'Eglise, où les coups de tonnerre, très forts, sont immédiatement suivis d'une abondante chute de grésil et de neige. En moins de cinq minutes, les coteaux avaient blanchi.

ORAGES DU 15 AVRIL. — *De 2 heures à 3 heures du soir. — 2 stations atteintes. — Faibles pressions (750^{mm}) vers nos côtes de l'Atlantique et vers celles de Provence ; pressions uniformes dans la France centrale. — A Clermont : minimum barométrique : 748^{mm}4 à 6 heures du soir. — Température maxima : 13°5 à 11 h. 50 matin.*

Digitized by Google

Ces orages sont constatés dans le Nord-Ouest du département, à Servant et à Villossanges où il tombe du gros grésil en assez grande abondance pour recouvrir tout le sol.

ORAGES DU 1er MAI. — *De 1 h. 45 à 4 h. 15 du soir. — 6 stations atteintes. — Léger centre de dépression (759mm) en Provence ; pressions assez uniformes en France. — A Clermont : minimum barométrique ; 762mm2 à 2 heures soir. — Température maxima ; 11°4 à 2 h. 15 du soir.*

C'est dans le Centre du département que se produisent ces orages, qui ont suivi des directions variées, dont quelques-unes du Nord-Ouest au Sud-Est. Partout ils ont versé du grésil, en grande abondance sur certains points, et d'une grosseur remarquable. La nuit suivante, une assez forte gelée a occasionné quelques dégâts.

Pont-du-Château. — L'orage n'a pas donné de pluie, mais une forte averse de grésil qui a formé sur le sol une couche de plusieurs centimètres d'épaisseur. — BRESSON, juge de paix.

Moissat. — L'orage a marché du Nord au Sud, et il a été accompagné de grêle et de grésil gros comme des noisettes, sans pluie, durant vingt-cinq minutes. Le sol était aussi blanc qu'en hiver après une chute de neige. — BELLETEIX, instituteur.

Joze. — Cet orage a surpris tout le monde. Il faisait aussi froid qu'en janvier, et le tonnerre s'est fait entendre comme en plein été. Il n'est pas tombé une goutte d'eau, mais du grésil très gros qui a dû faire du mal aux jeunes plantes. — LABONNE, instituteur.

Combronde. — De 1 h. 45 à 3 h. 20 du soir, il est passé sur la région de Combronde plusieurs nuages orageux qui ont donné de nombreux coups de tonnerre, un peu de pluie, et du grésil durant un quart d'heure. Dans la nuit suivante, il y a eu une petite gelée qui a fait quelque mal aux vignes et aux arbres fruitiers.
MAVEL, instituteur.

Beauregard-Vendon. — L'orage a fourni un peu de pluie, mais surtout du grésil. La nuit suivante, une assez forte gelée a détruit une grande partie des bourgeons dans les vignes plantées en cépages américains. — DURIF, instituteur.

ORAGES DU 15 MAI. — *De midi 45 à 5 heures du soir. — 3 stations atteintes. — Pressions un peu faibles et assez uniformes en France. — A Clermont : minimum barométrique : 756mm.5 à 4 heures du soir. — Température maxima : 20°0 à midi 40.*

Ce sont des manifestations orageuses qui se produisent d'une manière très localisée : 1° à Combronde, dans le Nord du département où l'on constate trois orages successifs vers 1 h. 30, 2 heures et 5 heures du soir, avec une faible chute de grésil ; 2° à Vic-le-Comte, dans le Centre, où des grêlons gros comme des noisettes tombent, mêlés à une forte pluie, en occasionnant de légers dégâts dans les vignes ; 3° à Aulhat, dans le Sud, où l'orage éclate brusquement, en versant, pendant cinq minutes, des grêlons qui ne causent que des dommages presque insignifiants.

Digitized by Google

ORAGE DU 17 MAI. — *De midi 45 à 1 heure. — 1 station atteinte. — Faibles pressions (760mm) en Provence. — A Clermont : minimum barométrique : 762mm2 à 2 heures du soir. — Maximum thermométrique : 15°2 à 1 h. 20 du soir.*

C'est un faible orage, tout à fait local, qui est observé à Combronde, et qui marche du Nord-Nord-Ouest au Sud-Sud-Est, conformément à la situation barométrique.

ORAGES DU 26 MAI. — *De 2 heures à 11 h. 30 du soir. — 13 stations atteintes. — Pressions très uniformes en France. — A Clermont : minimum barométrique ; 759mm9 à 3 heures du soir. — Température maxima : 24°7, à 2 h. 30 du soir.*

Ces orages, disséminés dans toutes les régions du département, excepté dans le Sud-Ouest, ont été particulièrement remarquables par la vivacité des éclairs et par l'intensité du tonnerre. A Pont-du-Château où les manifestations électriques ont été très violentes et ont duré depuis 4 heures jusqu'à 11 heures du soir, il n'est pas tombé une goutte de pluie. — On a constaté des chutes de foudre dans trois localités, et des chutes de grêle dans cinq autres. — Les orages ont suivi des directions très variées.

Saint-Remy-sur-Durolle. — Nous avons eu deux orages, accompagnés de grêle, qui ont marché tous les deux du Nord-Ouest au Sud-Est. Le premier, qui n'a duré que de 3 h. 10 à 3 h. 40 du soir, a d'abord donné de la grêle, assez rare, mais grosse comme des billes, qui est tombée seule pendant dix minutes, puis mêlée à de la pluie durant vingt autres minutes. Les jardins seuls en ont souffert. — Le second orage a duré de 4 h. 40 à 7 heures du soir, et il a été remarquable au point de vue du tonnerre et des éclairs. Il a fourni une petite pluie qui a persisté pendant une heure et qui a été accompagnée de rares grêlons durant une demi-heure.

DISSARD, instituteur.

Aulhat. — Les vifs éclairs qui sillonnaient les nuages de tous côtés rendaient l'orage effrayant. La pluie, qui a été abondante, a amélioré la situation agricole. Malheureusement, la grêle, qui est tombée pendant un quart d'heure, en général grosse comme des noisettes, mais avec quelques grêlons gros comme des noix, a fait beaucoup de mal dans la partie centrale de la commune. Ce matin, il y avait encore de la grêle dans les fossés. Le peu de bourgeons qui restaient aux vignes après les gelées du présent mois ont été meurtris ou coupés ; les légumes sont hachés; les céréales ont moins souffert. La pluie a raviné les terres en pente, et la foudre a brisé des arbres. — PALASSE, instituteur.

Gelles. — Au cours de cet orage, la grêle est tombée à trois reprises, vers 2 h. 15, 3 h. 15 et 4 h. 10. La première fois, elle a débuté par quelques grêlons de forme irrégulière, très espacés et de la grosseur d'une noix. Ensuite elle est tombée moins grosse, mêlée à la pluie, et en somme, elle n'a pas causé de grands dégâts.

DÉTIANGE, instituteur.

Digitized by Google

Moissat. — Les manifestations électriques ont été très violentes, et nous avons eu plusieurs orages successifs qui ont marché du Sud au Nord, mais il n'y a eu que trois averses de pluie qui ont duré chacune un quart d'heure. La foudre a frappé une écurie sans faire de mal à une femme et à un enfant qui se trouvaient à côté.

BELLETEIX, instituteur.

Thiers. — A partir de 3 heures du soir, le tonnerre commence à gronder au-dessus de la ville et dans toutes les directions. Les éclairs sont très vifs, le tonnerre est très fort, mais il ne pleut un peu que vers six heures du soir, puis à 8 h. 40, où il tombe une forte averse mêlée de quelques grêlons gros comme des noisettes. La foudre a frappé une maison, rue de Coagne, dans laquelle elle a endommagé un plafond et un billard. — BRUGÈRE, instituteur.

ORAGES DU 27 MAI. — *De midi à 9 h. 20 du soir. — 25 stations atteintes. — Pressions très uniformes en France, avec léger minimum (760mm) en Provence. — A Clermont : minimum barométrique : 758mm3 à 3 h. 30 soir. — Température maxima : 24°5 à 1 h. 45 du soir.*

Presque toutes les régions du département sont encore atteintes dans cette journée par des manifestations électriques très violentes, surtout à Cournon, Thiers, Gelles, Vic-le-Comte, Neschers, Orcines, Villossanges, Heume-l'Eglise, Dore-l'Eglise, Joze et Thiers. De faibles chutes de grêle sont observées à Beauregard-Vendon, Aulhat, Moissat, Vic-le-Comte, Cournon, Tallende, Orcines et Villossanges, et des chutes de foudre sont constatées à Charbonnières-les-Varennes, Saint-Sandoux, Villossanges et Châtelguyon. — A Tallende, où il tombe une forte pluie qui a fourni 32 millimètres d'eau en 45 minutes, les terres des vignes en pente sont fortement ravinées; à Heume-l'Eglise, quelques prairies sont ensablées. La foudre a causé plusieurs accidents : à Châtelguyon, elle a renversé un homme ; à Villossanges, dans une grange, elle a blessé un bœuf, tué un mouton et une vache ; à Charbonnières-les-Varennes, elle a tué huit brebis au milieu d'un troupeau.

Partout, les averses qui ont accompagné ces orages ont fait le plus grand bien à toutes les cultures.

ORAGES DU 28 MAI. — *De 10 h. 30 du matin à 7 h. 50 du soir. — 14 stations atteintes. — Pressions très uniformes en France autour de 760mm. — A Clermont : minimum barométrique : 758mm8 à 2 h. du soir. — Température maxima : 23°1 à 11 h. 20 du matin.*

Les orages de ce jour ont été généralement plus faibles que ceux des journées précédentes, mais ils ont encore pris de l'intensité dans quelques régions. A Thiers et à Gelles, les manifestations électriques ont été violentes. Dans cette dernière localité, ainsi qu'à Servant, la foudre a incendié des maisons. A Aulhat et à Thiolières, des pluies torrentielles ont raviné les champs et les chemins. En raison de l'uniformité de la pression atmosphérique, ces orages ont suivi des directions très variées.

Digitized by Google

ORAGES DU 31 MAI. — *De 4 heures du soir à minuit 40. — 8 stations atteintes. — Faibles pressions (750^{mm}) en Irlande et pressions assez uniformes en France. — A Clermont : minimum barométrique : 753^{mm}8 à 2 heures du soir. — Température maxima : 27°6 à midi 50.*

On les constate dans le Sud-Est, le Centre et le Nord-Ouest, et sont moins importants que ceux de la période antérieure. Cependant les phénomènes électriques acquièrent encore une grande intensité à Vic-le-Comte, où il tombe, en outre, un peu de petite grêle, de même qu'à Saint-Sandoux et à Cournon. — Près de Thiolières, dans la commune d'Ambert, la grêle, plus grosse, a fait quelques dégâts.

ORAGES DU 5 JUIN. — *De 3 h. 25 à 7 heures du soir. — 4 stations atteintes. — Centre de dépression (756^{mm}) en Angleterre ; pressions uniformes en France. — A Clermont : minimum barométrique : 755^{mm}8 à 3 heures du soir. — Température maxima : 28°6 à 1 h. 20 du soir.*

Ce sont de faibles orages localisés dans le Nord-Ouest et dans le Sud-Est du département. Ils ont donné peu de pluie et ont eu une courte durée, excepté à Dore-l'Eglise, où les manifestations électriques se sont prolongées durant près de trois heures.

ORAGES DU 9 JUIN. — *De 3 heures à 11 h. 30 du soir. — 9 stations atteintes. — Faibles pressions (750^{mm}) en Irlande et pressions assez uniformes en France. — A Clermont : minimum barométrique : 754^{mm}0 à 2 heures du soir. — Température maxima : 35°5 à deux heures du soir.*

Ces orages se sont manifestés surtout dans le Nord-Ouest du département, où ils ont eu une grande intensité sous le rapport des éclairs et du tonnerre. Ils ont marché du Sud-Ouest au Nord-Est, et l'on a constaté deux orages successifs à Saint-Sandoux, trois à Orcines, ainsi qu'à Saint-Georges-de-Mons.

Sercant. — Après deux jours de beau temps, nous avons eu un violent orage qui a duré dix heures. Pendant tout ce temps, les éclairs, très vifs, n'ont cessé de sillonner les nues, accompagnés de grands coups de tonnerre. Vers dix heures du soir, la foudre a incendié une grange et une écurie, qui ont été complètement détruites, malgré les prompts secours qu'on leur a portés.

BONNET, instituteur.

Joze. — Les éclairs et le tonnerre ont eu une grande intensité, mais il n'est pas tombé de grêle et la pluie a été faible. Aussi l'orage n'aurait causé aucun dommage si la foudre n'avait pas tué une vache près du pont métallique, sur l'Allier, dans un pacage où il n'y a pas d'arbres. — LABONNE, instituteur.

Saint-Georges-de-Mons. — Nous avons eu trois orages dans la soirée, et le dernier, qui s'est produit de 9 h. et demie à 10 heures

Digitized by Google

du soir, a été remarquable par la violence des éclairs et des coups de tonnerre. Il n'y a pas eu de dégâts dans la commune, mais la foudre a allumé plusieurs incendies dans les environs, dont deux dans la commune des Ancizes-Comps, en occasionnant des pertes sérieuses : un cheval tué, quinze moutons asphyxiés, plusieurs bâtiments incendiés. — GAYET, instituteur.

Saint-Etienne-des-Champs. — De 9 heures à 11 h. 15 du soir, violent orage avec éclairs très vifs et forts coups de tonnerre. Beaucoup de pluie, mais pas de grêle. Au village de Coulange, commune de Condat, la foudre a tué un homme de vingt-huit ans, qui se trouvait devant la porte de sa maison au plus fort de l'orage.

VIGIER, instituteur.

ORAGES DU 10 JUIN.— *De 6 h. 25 à 9 heures 10 du matin. — 3 stations atteintes. — Très faibles pressions (745mm) en Irlande, et pressions assez uniformes dans la France centrale.— A Clermont: minimum barométrique : 759mm4 le matin, à minuit. — Température maxima : 21°4 à 5 heures soir.*

Ce sont de très faibles orages qui ont été constatés à peu près dans le Centre du département, à Gelles, Orcines et Clermont.

ORAGES DU 21 JUIN. — *De 3 h. 30 à 4 h. 45 du matin. — 2 stations atteintes. — Faibles pressions (750mm) en Danemark et pression un peu uniforme en France. — A Clermont: minimum barométrique : 757mm9 à 3 heures du matin. — Température maxima : 25°8 à 11 h. 10 du matin.*

Ces orages, qui sont encore faibles et qui ne donnent que de légères ondées, ont été observés à Thiolières près d'Ambert, et à Combronde.

ORAGES DU 27 JUIN. — *De 2 heures à 7 heures du soir. — 2 stations atteintes. — Pressions assez fortes, mais uniformes en France. — A Clermont : minimum barométrique : 761mm4 à 6 heures du soir. — Température maxima : 28°7 à 3 h. 15 du soir.*

Ce sont encore de très faibles orages qui se manifestent dans le Sud du département : l'un à Dore-l'Eglise, dans la vallée de la Dore ; l'autre à Saint-Jean-Saint-Gervais, dans la vallée de l'Allier.

ORAGES DU 28 JUIN. — *Vers 9 h. 10 du matin et de 1 heure à 10 heures du soir. — 15 stations atteintes. — Pressions très uniformes en France. — A Clermont : minimum barométrique : 759mm0 à 4 h. 30 du soir. — Température maxima : 29°2 à 4 h. 30 du soir.*

Ces orages ont été plus importants que les précédents, et se sont surtout étendus dans la partie centrale du département, où les éclairs et le tonnerre ont eu une grande intensité. Des chutes de grêle, qui

Digitized by Google

n'ont pas causé de dégâts notables, ont été constatées à St-André-le-Coq, Saint-Georges-de-Mons, Beauregard-Vendon, Pont-du-Château, Lempdes, Cournon, Châtelguyon, Vic-le-Comte et Thiolières, où une pluie torrentielle ravine des terrains, ainsi qu'à Lempdes et à Cournon. A Saint-Georges-de-Mons, des poteaux télégraphiques ont été brisés par la foudre. A Combronde, un très faible orage s'est produit le matin, vers neuf heures.

Cournon. — Cet orage, d'abord faible, a donné ensuite de vifs éclairs et de grands coups de tonnerre. Il a surtout été caractérisé, de 2 h. 15 à 2 h. 30, par une pluie torrentielle poussée par un violent vent d'Ouest. Cette pluie a raviné les terres en beaucoup d'endroits, et durant quelques minutes, elle a été accompagnée de grêlons gros comme de petites noisettes. — BEISSAC, ancien notaire.

Pont-du-Château. — Vers deux heures du soir, le ciel s'est obscurci au Sud-Ouest, dans la vallée de l'Allier. Le tonnerre a été faible, et la pluie, qui a débuté à 2 h. 15, est devenue très violente vers 2 h. 30; elle était alors accompagnée de petits grêlons et poussée par un fort vent d'Ouest. Le pluviomètre a accusé 20 millimètres d'eau. Dans la partie occidentale de la commune, la grêle a causé quelques dégâts dans les champs de betteraves et de pommes de terre.

BRESSON, juge de paix.

Lempdes. — Une trombe d'eau s'est abattue sur Lempdes pendant quinze minutes. Pendant cinq minutes, il y a eu de la grêle mêlée à la pluie, mais elle n'a pas causé de dommages bien importants. Beaucoup de terres ont été ravinées. — BAYLE, instituteur.

Saint-Georges-de-Mons. — Cet orage a été très violent. Les éclairs, vifs, et de forts coups de tonnerre se succédaient avec rapidité. La foudre a brisé plusieurs poteaux télégraphiques près du bourg. La grêle, tombée en petite quantité, n'a pas causé de dégâts, et la pluie a fait beaucoup de bien. — GAYET, instituteur.

Thiolières. — Nous avons eu plusieurs orages qui se sont succédé entre deux heures et huit heures du soir. Vers quatre heures, la pluie tombe à torrents, chassée par un violent vent de Sud-Ouest et mêlée de quelques grêlons ayant en moyenne un centimètre de diamètre. A quatre heures un quart, la pluie a cessé, mais il tombe alors, semblables à des étoiles filantes dans une nuit claire, de gros grêlons de deux centimètres de diamètre. Ils ont été fort heureusement assez rares et n'ont pas fait grand mal.

VAURILLON, instituteur.

ORAGES DU 29 JUIN 1907. — *De 3 à 4 heures du matin et de 1 heure à 5 heures du soir. — 5 stations atteintes. — Pressions uniformes en France. — A Clermont : minimum barométrique : 758mm 7, à 4 heures du soir. — Température maxima : 25°2 à 11 h. 50 du matin.*

Les orages de cette journée ont encore débuté à Combronde, où le tonnerre gronde de 3 à 4 heures du matin, et où il pleut faiblement durant un quart d'heure. Dans la soirée, deux autres orages sont encore observés à Combronde, l'un de 2 h. 20 à 3 h. 10, avec 5 minutes de pluie et une chute de foudre sur un peuplier,

Digitized by Google

l'autre de 6 h. 50 à 9 heures du soir, avec 5 minutes de pluie et quelques gros grêlons. Des faucheurs qui se trouvaient à 200 mètres du peuplier frappé ont éprouvé une forte commotion, sans autre mal. Dans les autres localités, les orages ont été faibles et accompagnés de légères ondées seulement, excepté à Dore-l'Eglise où le tonnerre est assez fort et où il tombe quelques grêlons de la grosseur d'une noisette.

Orages du 30 Juin. — *De minuit à 6 heures du matin. — 11 stations atteintes. — Pressions un peu faibles et uniformes en France. — A Clermont : minimum barométrique : 757mm1 à minuit. — Température maxima : 19°9 à 1 h. 15 du soir.*

Ces orages nocturnes ont été observés dans le Sud-Est et dans le Centre du département, et ils marchent presque tous du Sud-Ouest au Nord-Est, en donnant des pluies assez abondantes, très prolongées dans quelques localités. A Thiolières, Saint-Sandoux et Cournon, on constate deux orages distincts, et les manifestations électriques ont une grande intensité à Neschers, Vic-le-Comte, Saint-Sandoux et Dore-l'Eglise. La pluie ravine fortement les terres à Thiolières où la foudre brise en outre quelques poteaux de la ligne téléphonique.

Orages du 5 Juillet. — *De 3 h. 20 à 5 h. 20 du soir. — 2 stations atteintes. — Faibles pressions (750mm) en Ecosse ; pression assez forte, mais un peu uniforme dans la région. — A Clermont : minimum barométrique : 762mm4 à minuit. — Température maxima : 27°2 à 2 h. 30 du soir.*

Un orage, qui dure de 3 h. 20 à 4 heures, est observé à Servant où il tombe une pluie assez forte pendant une demi-heure, et pendant 3 minutes des grêlons gros comme des petits pois. De 4 h. 50 à 5 h. 20, un autre orage se produit à Vic-le-Comte.

Orages du 6 Juillet. — *De minuit 30 à 2 heures du matin. — 3 stations atteintes. — Pressions fortes mais uniformes en France. — A Clermont : minimum barométrique : 765mm1 à 5 heures du soir. — Température maxima : 21°9 à 2 h. 45 du soir.*

Ce sont des orages locaux qui se manifestent dans le Centre et dans le Sud-Est à Neschers, à Vic-le-Comte et à Thiolières, en suivant des directions diverses. Ils présentent la particularité de persister le même temps (une heure et demie) dans chaque localité, tandis que la pluie a duré deux heures dans la première, un quart d'heure dans la seconde et 45 minutes dans la troisième.

Orages du 24 Juillet. — *De midi à 10 h. 30 du soir. — 18 stations atteintes. — Pressions faibles et très uniformes en France. — A Clermont : minimum barométrique : 756mm1 à 5 heures du soir. — Température maxima : 28°7 à 3 h. 45 du soir.*

Les orages de cette journée ont été généralement caractérisés

Digitized by Google

par des manifestations électriques très violentes, et ils paraissent s'être étendus à la majeure partie du département. Ils ont suivi des directions très diverses et ont versé des pluies considérables dans quelques localités, particulièrement à Pont-du-Château (16mm), Clermont (23mm), Orcines (31mm), Combronde (61mm). Des chutes de grêle ont été constatées à Orbeil et à Combronde où elles ont causé quelques dégâts. La pluie a raviné des terres à Aulhat, Saint-Angel, Beauregard-Vendon, Combronde et Cournon et le vent a couché des blés dans quelques autres communes. Enfin des chutes de foudre ont été observées à Beauregard-Vendon, Saint-Angel, Saint-Sandoux et Combronde. Dans neuf localités, on a pu distinguer plusieurs orages successifs.

Beauregard-Vendon. — L'orage a été accompagné d'un vent très violent et une pluie torrentielle a raviné les terres en pente. Il est tombé un peu de grêle vers la fin de l'orage, mais elle n'a fait aucun mal. — Plusieurs arbres ont été frappés par la foudre.

DURIF, instituteur.

Saint-Georges-de-Mons. — Nous avons eu un orage très violent, mais sans grêle, qui a versé une pluie abondante, forte pendant un quart d'heure et modérée durant deux heures. La foudre a encore éraflé quelques poteaux télégraphiques.

GAYET, instituteur.

Saint-Sandoux. — Cet orage a été extrêmement violent, tant par l'intensité de la pluie (35mm) que par la vivacité des éclairs et la force du tonnerre. La foudre a frappé deux noyers ainsi que le château de Travers. Il y a lieu de signaler un magnifique éclair d'où partaient des multitudes d'étincelles latérales qui l'ont fait ressembler à un feu d'artifice. — DÉSUSCLADE, instituteur.

Saint-André-le-Coq. — La pluie a fait du bien à toutes les cultures, mais la violence du vent a couché les récoltes, et la grêle a causé des dégâts notables dans la partie orientale de la commune. La foudre a frappé un noyer sous lequel un homme s'était mis à l'abri avec son chien. Le chien a été tué net et l'homme gravement blessé. — DESCRUILHES, instituteur.

Combronde. — Cet orage a été le plus violent que nous ayons eu cette année. De 3 h. 30 à 5 heures, le tonnerre a grondé dans l'Ouest, et l'on pouvait croire que l'orage passerait au Nord Ouest de Combronde. Tout à coup, vers cinq heures, le vent s'est élevé, et en quelques minutes l'orage a été sur nous. Au début, le vent soufflait très fort de l'W.-N.-W. à l'E.-S.-E., au point que quelques arbres ont été brisés ou déracinés ; la pluie, violemment chassée, produisait le même effet que les rafales de neige en hiver. Vingt minutes après, le vent avait presque complètement cessé, puis une brise légère venant de l'Est lui succéda pendant que la pluie tombait en grande abondance : le pluviomètre a accusé 61mm d'eau en une heure. A Combronde même, il n'y eut que quelques grêlons mêlés à la pluie ; mais, dans le Nord-Ouest et dans le Nord de la commune, la grêle, beaucoup plus forte, a causé des dégâts assez importants que l'on peut évaluer à 8,000 ou 10,000 fr. La pluie et le vent ont encore occasionné des dommages sérieux en ravinant les terres et en couchant les céréales.

Entre cinq heures et six heures, le tonnerre a grondé sans au-

Digitized by Google

cune interruption et avec une grande intensité. Ensuite l'orage a continué, plus faible, jusqu'à dix heures et demie environ ; mais il y avait encore, de temps en temps, des éclairs extrêmement vifs et des coups de tonnerre très forts. La pluie a aussi persisté faiblement jusque vers dix heures. — MAVEL, instituteur.

ORAGES DES 4-5 AOUT. — *De 8 h. 30 du soir à 2 heures du matin. — 1 station atteinte. — Pressions uniformes en France. — A Clermont : minimum barométrique : 758mm5 à 6 heures du soir. — Température maxima : 34°8 à 2 h. 40 du soir le 4, et 38°5 le 5 à midi 30.*

Cet orage a été observé dans l'extrême S.-E. du département, à Dore-l'Eglise, où il ne donne qu'une faible pluie accompagnée de forts coups de tonnerre.

ORAGES DU 7 AOUT. — *De 2 heures à 4 heures du matin. — 2 stations atteintes. — Pressions fortes et uniformes en France. — A Clermont : minimum barométrique : 765mm2 à 3 heures du matin. — Température maxima : 21°8 à 1 h. 45 du soir.*

C'est encore dans le Sud-Est, à Dore-l'Eglise et à Thiolières, que l'on constate ces orages. Ils ne sont accompagnés que par de faibles averses, mais les manifestations électriques sont assez fortes.

ORAGES DU 9 AOUT. — *De 3 heures à 9 h. 30 du soir. — 4 stations atteintes. — Pressions un peu fortes, mais uniformes en France. — A Clermont : minimum barométrique : 760mm5 à minuit, le soir. — Température maxima : 31°8 à 2 h. 30 du soir.*

On les observe dans le Centre et dans le Sud-Est, à Clermont, Orcines, Neschers et Thiolières. Ils ont duré longtemps quant aux manifestations électriques qui ont été remarquables par leur violence ou par leur continuité, mais ils ont donné très peu de pluie.

ORAGES DU 10 AOUT. — *De 6 heures du matin à 3 heures du soir. — 11 stations atteintes. — Pressions un peu faibles et uniformes en France. — A Clermont : minimum barométrique : 758mm1 à 2 heures du soir. — Température maxima ; 29°2 à 1 h. 40 du soir.*

On distingue nettement, dans cette journée, deux séries d'orages qui se produisent : l'une de 6 heures à 9 h. 30 du matin, l'autre de 11 heures du matin à 3 heures du soir. Neschers, Cournon et Joze ont été atteintes deux fois. Ces orages ont encore versé très peu d'eau et n'ont pas eu une grande intensité, excepté à Cournon, où le vent et la grêle ont causé des dommages assez importants. — Près du Breuil, sur la route de Charbonnier, la foudre a tué un cheval attelé à une voiture dans laquelle se trouvaient deux personnes qui n'ont eu aucun mal.

Cournon. — La soirée du 9 août avait été très chaude et une petite pluie était survenue après quelques menaces d'orage. La nuit

Digitized by Google

suivante fut encore très chaude sans un souffle d'air, et vers 4 heures du matin, une nouvelle averse survint, accompagnée de quelques roulements de tonnerre. Enfin, à 6 h. 30, l'orage arrive, avec des éclairs assez vifs et de longs coups de tonnerre, et se prolonge jusqu'à 8 heures en marchant du Sud au Nord. Un second orage, qui a marché du Sud-Ouest au Nord-Est, a duré ensuite de 11 h. 20 à 1 h. 15, avec tonnerre continuel, et une assez forte pluie qui persiste durant une heure, accompagné de quelques coups de vent en tourbillons. Le calme était redevenu complet à 1 h. 20. Dans le Nord-Ouest de la commune, les territoires de Sarlève, Pointes-Basses, Daby, Anzelle et Vaugondières ont été ravagés par la grêle et par des tourbillons de vent qui ont brisé beaucoup de noyers.

BEISSAC, ancien notaire.

ORAGES DU 15 AOUT. — *De 7 heures à 10 h. 25 du matin. — 2 stations atteintes — Centre de dépression (750mm) en Angleterre; pression un peu uniforme dans le Sud de la France. — A Clermont : minimum barométrique : 758mm0 à 7 heures du matin. — Température maxima : 26°7 à 3 h. 30 du soir.*

Deux faibles orages sont observés dans l'arrondissement d'Ambert, à Thiolières et à Dore-l'Eglise où le tonnerre a grondé durant toute la matinée, mais où il n'est tombé qu'une pluie très légère.

ORAGES DU 19 AOUT. — *De 4 h. 30 à 8 heures du soir. — 2 stations atteintes. — Pression un peu forte, mais uniforme France. — A Clermont: minimum barométrique: 760mm6 à 4 heures du soir. — Température maxima : 32°1 à 2 h. 15 du soir.*

Ce sont encore deux faibles orages isolés que l'on signale à Vic-le-Comte et à Thiolières, et qui marchent, le premier du Nord-Ouest au Sud-Est, le second de l'Ouest-Sud-Ouest à l'Est-Nord-Est. Ils n'ont fourni que de légères ondées, bien que le tonnerre ait grondé pendant plus de deux heures.

ORAGE DU 27 AOUT. — *De 4 h. 5 à 4 h. 20 du soir. — 1 station atteinte. — Pression un peu forte, mais uniforme en France. — A Clermont: minimum barométrique: 762mm1 à 2 heures du soir. — Température maxima : 31°9 à 2 h. 40 du soir.*

C'est un très faible orage qui est observé à Clermont et qui a été très localisé. Il n'a donné que 0mm3 de pluies et s'est vite dissipé du côté du Nord-Est.

ORAGES DU 29 AOUT. — *De 1 heure à 9 heures du soir. — 5 stations atteintes. — Pressions un peu fortes, mais uniformes en France. — A Clermont: 761mm0 à 4 heures du soir. — Température maxima : 27°1 à 1 h. 30 du soir.*

Ils ont eu lieu dans le Centre, le Nord-Ouest et le Sud-Est, et ils n'ont amené que de légères averses qui ont duré un quart d'heure

Digitized by Google

au plus, bien que le tonnerre se soit fait entendre pendant plusieurs heures dans quelques localités. Les manifestations ont été particulièrement violentes à Dore-l'Eglise et Saint-Georges-de-Mons.

ORAGES DU 31 AOUT. — *De 1 h. 50 à 6 heures du soir. — 4 stations atteintes. — Pressions un peu fortes, mais uniformes, en France. —A Clermont: minimum barométrique: 760mm2 à 6 heures du soir — Température maxima: 28°0 à 1 h. 40 du soir.*

Ce sont à peu près les mêmes régions qui sont encore atteintes : Clermont, Orcines, Gelles et Thiolières. Les orages durent longtemps, mais la quantité de pluie est faible, excepté à Orcines où le pluviomètre en accuse 23 millimètres. Il ont marché du Sud au Nord à Thiolières, Clermont et Orcines; de l'Ouest à l'Est à Gelles.

ORAGES DU 1er SEPTEMBRE. — *De midi 45 à 9 heures du soir. — 5 stations atteintes. — Pressions un peu fortes mais uniformes. en France. — A Clermont: minimum barométrique: 760mm5 à 1 heure du soir. — Température maxima : 27°6 à midi 45.*

Les manifestations orageuses de cette journée sont encore observées dans le Centre, le Nord-Ouest et le Sud-Est: à Clermont, Ceyssat, Orcines, Gelles et Dore-l'Eglise. Elles ont été très modérées, et n'ont rien présenté de notable, excepté à Ceyssat, où l'on a constaté un peu de grêle et une chute de foudre.

Ceyssat. — L'orage, venu du Sud, se disperse vers le Nord-Est après avoir donné une forte averse et de la grêle de la dimension d'un gros pois. La foudre, au hameau de La Gardette (commune d'Olby), a incendié deux maisons d'habitation avec granges et écuries. Une femme est restée sans connaissance pendant trois heures par suite de la commotion qu'elle avait éprouvée. Une vache et un porc ont été tués. — VÉDRINE, instituteur.

ORAGES DU 2 SEPTEMBRE. — *De midi 30 à 5 heures. — 5 stations atteintes. — Pressions un peu fortes, mais uniformes. — A Clermont: 758mm6 à 5 heures du soir. — Température maxima: 29°4 à 1 h. 20 du soir.*

C'est toujours à peu près dans les mêmes régions que l'on observe ces orages: à Pont-du-Château, Cournon, Vic-le-Comte, Gelles et Thiolières. Ils ont d'ailleurs été faibles, ont marché du Sud-Ouest au Nord-Est, et à Vic-le-Comte seulement le tonnerre a pris une grande intensité.

(A suivre.)

Digitized by Google

SOCIETÉ DES AMIS DE L'UNIVERSITÉ

Séance du 10 Mai 1908.

Présidence de M. le Docteur GAUTREZ.

Etaient présents : MM. Accarias, Beaudonnat, Billiet, Docteur Charvilhat.

M. le Docteur Gautrez donne lecture d'une lettre du Président de l'Association des Etudiants, qui sollicite l'adhésion de la Société des Amis de l'Université.

Il est décidé que la Société se fera inscrire comme membre honoraire de l'Association des Etudiants.

Au nom des membres présents, M. Gautrez adresse des félicitations à M. Bonnefoy, ancien président de la Société, et qui vient d'être nommé conseiller de préfecture dans la Creuse.

La Société des Sciences naturelles de Saône-et-Loire sollicite l'envoi des quinze premières années de la *Revue d'Auvergne*, pour compléter sa collection, plus le numéro 4, juillet-août 1907.

Vu le petit nombre d'exemplaires des premières années de la *Revue d'Auvergne* que les archives renferment encore, à son grand regret, la Société ne peut donner satisfaction à la Société des Sciences naturelles de Saône-et Loire ; toutefois, on lui enverra le numéro 4 (juillet-août) de 1907.

La parole est ensuite donnée à M. le Docteur Charvilhat pour faire la lecture annoncée :

« De quelques caractères anthropologiques spéciaux au Puy-de-Dôme ».

M. le Docteur Charvilhat fait dans cette nouvelle étude une revue rapide des diverses races humaines qui, aux époques primitives, ont habité notre région.

Il distingue d'abord un certain nombre de races-types et de races métis auxquelles se sont mélangées des sous-races locales qui se sont formées surtout dans les localités isolées où les mélanges sont rares.

Cette étude très documentée et fort intéressante vaut à l'auteur les félicitations les plus vives des membres présents et de M. le Président.

La séance est levée à 10 heures.

Digitized by Google

NÉCROLOGIE

M. Pierre-Jules-Emile Alluard, doyen honoraire de la Faculté des Sciences de Clermont, fondateur et directeur honoraire de l'Observatoire du Puy de Dôme, est décédé à Clermont, le 20 août 1908. Ses obsèques ont eu lieu à Clermont, le 23 août 1908.

Discours de M. Desdevises du Dezert, au nom de l'Université de Clermont.

En l'absence de M. le recteur Coville et de M. le doyen Poirier, c'est au doyen de la Faculté des Lettres que revient l'honneur d'adresser à M. Alluard les adieux de l'Université.

M. Alluard n'était pas seulement un vétéran de l'enseignement, c'était pour nous presque un ancêtre ; il avait à peu près l'âge de l'Université de France et voilà vingt-deux ans déjà que la retraite légale l'avait enlevé à la vie active, alors qu'il se sentait toujours plein de vigueur et d'entrain et aurait pu longtemps encore continuer ses fonctions. Si nous cherchons quelle fut la caractéristique de cette vie si longue et si bien remplie, il semble que ç'ait été la puissance vraiment extraordinaire de la volonté, sans cesse accrue et fortifiée par la plus patiente expérience. Comme tous les hommes forts, M. Alluard savait ne pas se presser, et se faisait du temps un allié. Son sang-froid parfait lui avait donné une complète maîtrise sur lui-même et lui avait permis d'atteindre cette égalité d'âme, aujourd'hui si rare, dont les anciens faisaient l'attribut par excellence du sage.

Sa vie est une admirable leçon d'application et de persévérance.

Né à Orléans, le 5 octobre 1815, il appartenait à cette forte génération des débuts du XIX^e^ siècle, qui ne se consolait des désastres de l'Empire que par l'espoir d'acclimater en France la liberté si longtemps exilée. Les hommes de ce temps étaient patriotes et libéraux et pensaient que le travail était le meilleur moyen d'honorer la patrie et de servir la liberté. Ils ne demandaient pas à la terre de devenir je ne sais quel absurde et lâche paradis terrestre, ils savaient qu'elle ne produira jamais rien sans efforts, que la vie restera tou-

Digitized by Google

jours une lutte ou, à tout le moins, une rivalité, et ils en prenaient vaillamment leur parti. M. Alluard commença ses études assez tard, comme on le faisait alors, les poursuivit régulièrement, sans hâte, et une fois bachelier, à 20 ans, obtint un poste de maître répétiteur au Collège Royal d'Orléans ; mais son instruction était déjà solide et son esprit déjà mûr, puisqu'au bout d'un an il entrait à l'Ecole Normale Supérieure, où il conquérait ses licences. La discipline de l'Ecole n'était alors rien moins qu'aimable, mais cette contrainte, si insupportable aux esprits fantaisistes, il l'avait acceptée de bon gré comme une nécessité d'état, et l'Ecole lui avait laissé de si bons souvenirs, qu'après avoir enseigné quelques mois les mathématiques au Collège du Havre, il y revint à titre de surveillant général et y resta plusieurs années, retenu par le charme de la maison studieuse, par le plaisir de vivre dans un milieu intelligent et laborieux.

Il s'arracha, non sans peine, à cette vie idéale, et entra dans la carrière militante comme censeur au Collège de Reims. Notre bonne étoile l'amena à Clermont, à la rentrée de 1846, et il ne quitta plus notre ville. Une seule fois, il faillit l'abandonner. L'administration, confiante en la fermeté de son esprit, l'avait nommé principal du Collège de Carcassonne. Il accepta d'aller voir le nouveau poste qu'on lui offrait ; mais au milieu des collines déboisées du Languedoc, la nostalgie de nos montagnes le saisit et il revint en hâte reprendre sa chaire de Clermont. Il refusa plus tard une chaire à la Faculté des sciences de Lyon, pour nous rester.

Notre ville n'était point alors la belle cité que nous habitons ; c'était vraiment une ville noire, mal percée, mal pavée, mal éclairée, sordide par places, couronnée d'une cathédrale inachevée et d'un théâtre en ruines, mais dans ce grand village d'aspect tout méridional, vivaient quelques hommes entreprenants et résolus, qui avaient compris que l'Auvergne est un vaste musée géologique et minéralogique, et qu'il n'est pas de région en France mieux désignée par la nature pour devenir un foyer d'activité scientifique. M. Alluard se prit d'amour pour ce pays encore à demi barbare et inconnu ; il se prit à l'explorer, à le parcourir en tout sens ; il goûta la joie profonde qu'on respire sur nos brandes et dans les solitudes de nos bois ; il subit à son tour la mystérieuse attirance de cette terre d'Auvergne qui retient même ceux qui n'y sont pas nés ; il en fit sa petite patrie, il y bâtit son foyer, et, comprenant tout ce qu'ont de stérile les vaines ambitions, il s'y établit pour sa vie entière, décidé d'employer désormais ses forces à y fomenter la vie scientifique.

Digitized by Google

En 1854-55, Clermont recouvra ses Facultés, un instant entrevues en 1810-1815. La Faculté des sciences ouvrit ses cours dans les sous-sols humides du vieux couvent des Charitains, qu'on vient de démolir; dès 1858, M. Alluard, qui venait de conquérir l'agrégation, entrait dans l'Enseignement supérieur comme professeur suppléant de chimie. Il se fit, un peu plus tard, recevoir docteur ès sciences devant la Faculté même où il enseignait, et quand il fut nommé, en 1866, professeur titulaire de physique, il parut à tous qu'il était désigné à cet honneur par ses travaux et ses services; l'Etat sembla plutôt acquitter une dette envers lui que lui faire une faveur.

Les hommes qui ne nous connaissent pas comparent volontiers une chaire de Faculté à un canonicat, c'est une insigne erreur, quand ce n'est pas une sotte et méchante calomnie. M. Alluard ne se sentit pas plus tôt délivré du labeur scolaire, qu'il se promit de donner à la science tout ce que l'école lui laissait de loisirs; M. le Directeur de l'Observatoire du Puy de Dôme vous dira dans un instant à quelle œuvre il consacra ses forces; nous ne voulons louer ici que l'énergie et la ténacité que M. Alluard sut mettre au service de son idée. Son beau projet avait été salué par les rires incrédules des sceptiques et des envieux. Il ne s'en étonna pas; il connaissait les hommes et ne s'irrita pas contre eux; il entreprit de convaincre les plus raisonnables, d'écarter les irréductibles, et quand il eut réussi, il ne se montra pas plus surpris d'être félicité par tous qu'il ne l'avait été de se voir par tous combattu. Cette belle bataille avait duré huit ans.

Pendant dix ans encore, il présida aux destinées de l'Observatoire qu'il avait fondé, attentif à le faire profiter de tous les progrès réalisés ailleurs, heureux de correspondre avec les savants du monde entier, chagrin seulement que son œuvre ne fût qu'à moitié comprise, arrêtée à chaque pas par le manque de ressources, dans ce pays de France qui n'a jamais su se montrer prodigue envers la science, et qui trouve toujours de l'argent pour toutes les folies.

Doyen de la Faculté des sciences, il apportait tous ses soins à l'amélioration du matériel et au développement des collections. Quand on voulut lui prendre son cabinet de physique pour en faire une bibliothèque, il protesta contre cette inintelligente mesure et, n'ayant pu obtenir gain de cause, il donna sa démission de doyen, montrant par là son indifférence hautaine pour les choses vaines et son dévouement à la cause sérieuse de la science et de l'enseignement.

Quand l'heure inexorable de la retraite sonna pour lui, moins

Digitized by Google

d'un an après la mort de sa femme, il accepta courageusement la situation nouvelle que l'âge lui faisait. Le départ de ses enfants, l'isolement de ses dernières années, les infirmités de la vieillesse, rien ne put abattre cet indomptable courage. Tant qu'il put marcher, il continua à fréquenter les réunions scientifiques, à paraître à son rang dans les cérémonies, à suivre au théâtre les représentations d'opéra. Quand sa taille se courba, il marcha encore appuyé sur deux cannes ; quand les jambes refusèrent de le porter, il sortit en voiture ; quand ses yeux ne lui permirent plus de reconnaître ni les hommes ni les choses, il se renferma chez lui, sans plainte, sans mélancolie apparente ; il lut, il médita, il gouverna sa maison et ses affaires d'une main aussi ferme qu'en des temps plus heureux. Qui allait le voir le retrouvait toujours le même, affable et courtois, clairvoyant et indulgent, fidèle aux grandes idées qui avaient dirigé sa vie, fidèle à la science, à la liberté, à la patrie ; fidèle aussi à la foi qui avait bercé son enfance et en laquelle il a voulu mourir.

L'Université de Clermont perd en lui un de ses plus nobles fils ; sa vie est pour nous tous un enseignement. Que nos respects et nos sympathies soient pour tous les siens une consolation et un réconfort en ce jour de deuil et d'affliction.

Discours de M. Brunhes, au nom de l'Observatoire du Puy de Dôme.

Il y a quinze jours, le 8 août dernier, je voyais pour la dernière fois M. Alluard. J'accompagnais chez lui quelques savants attirés à Clermont par le Congrès de l'Association Française et qui, après avoir visité le Puy de Dôme, désiraient voir le fondateur de l'Observatoire ; parmi eux, sir William Ramsay. M. Alluard reçut ses visiteurs avec son affabilité accoutumée. A sir William Ramsay, il rappela le souvenir des savants de la Grande-Bretagne qu'il avait connus, qui appartenaient tous à la génération précédente. Il raconta comment Wheatstone, l'inventeur des premiers appareils télégraphiques anglais, avait commis l'imprudence de faire, en plein hiver, l'ascension du Puy de Dôme sans avoir prévenu, et comment il y avait pris la pneumonie dont il était mort à Paris, sans avoir pu rentrer en Angleterre. Il rappela sa propre tournée de visites aux Universités anglaises, alors que, chargé d'une mission par le ministère français, il allait examiner, avant la fondation de l'Observatoire, les institutions scientifiques des pays voisins. En

Digitized by Google

sortant de cette visite, M. Ramsay exprimait son admiration de la verdeur et de la jeunesse d'esprit de cet étonnant témoin du passé.

Trois jours auparavant, en descendant directement du Puy de Dôme, je lui avais conduit de même des visiteurs qui, attirés peut-être, avant de venir, par l'idée de faire plaisir à un vieillard, étaient repartis charmés d'une conversation alerte et variée, émaillée d'anecdotes sur les physiciens français, aujourd'hui disparus, qui avaient pu connaître, enfant, chacun de ses interlocuteurs.

Il arrive aux vieillards de se répéter. Les souvenirs de M. Alluard étaient si nombreux et si nets qu'après l'avoir vu fréquemment huit ans de suite, on l'entendait à chaque nouvelle visite, raconter des histoires nouvelles : histoires de démarches tenaces, de difficultés vaincues, histoires toutes empreintes d'une philosophie très optimiste dans le fond, mais avertie, un peu railleuse et toujours méfiante; histoires qu'il narrait avec son débit très régulier, un peu lent, d'une voix bien scandée, d'un ton uniforme, élevé parfois dans un trait final dont son accent si personnel excellait à souligner discrètement l'intention ironique. Et ses souvenirs étaient profondément variés. Ils tournaient tous autour du Puy de Dôme : l'observatoire, le temple, la montagne depuis quarante ans, étaient la grande préoccupation de sa pensée ; mais les diverses phases de la grande lutte avant le triomphe définitif avaient été si riches en incidents imprévus qu'on avait toujours, en l'écoutant, à apprendre du nouveau.

La création de l'Observatoire du Puy de Dôme constitue l'œuvre capitale à laquelle son nom reste attaché. Si son hygromètre à condensation a appris son nom à des générations d'élèves, il ne faut pas oublier que la création de cet excellent appareil, désormais classique, n'est qu'un détail qui lui a été suggéré par la recherche des conditions les meilleures dans lesquelles il fallait instituer les observations au Puy de Dôme.

Il faut le redire très haut : avant M. Alluard, personne n'avait réalisé cette notation régulière des éléments météorologiques sur une montagne, cet enregistrement continu de l'histoire du temps qu'il fait dans une station d'altitude. Personne même n'y avait songé d'une façon précise. Seul, peut-être, Ramond, avec son imagination poétique et à la fois scientifique, avait évoqué le jour où il serait possible à un savant doué de l'esprit d'observation, de suivre du haut de la région des nuages la succession des grands phénomènes de l'atmosphère. Mais ce qui a été fait ici, et ce qu'on a fait si souvent depuis, avant M. Alluard, personne, ni en France, ni en Europe, ni dans le monde, ne l'avait fait.

Digitized by Google

M. Alluard a fait plus qu'une remarquable découverte : il a mis la science en possession d'une possibilité indéfinie de découvertes.

Qu'il suffise de rappeler que, partout au monde où on fait de la météorologie, les nombres fournis par la comparaison des observations aux deux stations de l'Observatoire du Puy de Dôme sont cités, utilisés, discutés; et quelques-unes des lois les plus importantes que le génie des savants est arrivé à débrouiller dans le dédale de ces phénomènes, en apparence capricieux, qui sont ceux de l'atmosphère, leur a été suggéré par le rapprochement des températures et des pressions aux deux bouts de cette colonne verticale de 1,100 mètres, déjà célèbre dans l'univers par l'expérience de Pascal. S'il est vrai que l'on se soit fait quelques illusions, au début, sur l'utilité immédiate des observatoires de montagne pour la solution du problème pratique de la précision du temps, et si la solution de ce problème doit être cherchée avant tout dans la continuation et le perfectionnement de l'œuvre de Le Verrier, par contre, les données qu'a apportées au problème des mouvements de l'atmosphère dans le sens vertical, à l'étude des nuages, de leurs hauteurs et de leurs vitesses, et au grand problème de la circulation générale, les travaux accomplis et les observations recueillies dans les stations de montagne ont dépassé ce qu'on en pouvait attendre. Et l'utilité d'observations régulières et continues n'a pas diminué du fait qu'il est devenu possible de faire des sondages réguliers à des altitudes supérieures par ballons-sondes et cerfs-volants ; bien au contraire, les perfectionnements nouveaux ont rendu cette continuité en certains points de la libre atmosphère encore plus indispensable.

Aussi, M. Alluard attachait-il avant tout un prix à ce qui se passait en haut, à la station du sommet. Et si une comparaison continue avec la station de la plaine lui semblait, avec raison, indispensable, s'il fallait maintenir constamment en bas des fonctionnaires zélés, on peut dire qu'entre les deux stations, sa prédilection n'hésitait pas. Il lui restait, quand je vins à Clermont, le regret de voir inachevés ses projets primitifs en deux points : le bâtiment d'habitation du sommet, tel qu'il était prévu au plan de 1874, était resté incomplet. Il n'y avait pas, il n'y pas encore à Clermont de station de plaine fixe, dans un local appartenant à l'Université ou à la Ville. Dès qu'il vit un directeur disposé à continuer son œuvre, il l'engagea vivement à commencer par poursuivre, avant tout, l'achèvement des bâtiments du sommet. Et l'une des dernières joies de sa vie fut de savoir cette œuvre accomplie. Avant la guerre de 1870, il avait fait présenter la première demande de crédits en faveur de l'Observatoire, en cette année même 1870, par le député

Digitized by Google

de Clermont au Corps législatif de l'Empire. Rien ne le rendait plus heureux que de voir les députés actuels du département, et spécialement ceux de Clermont et de Riom, reprendre et continuer l'œuvre de leurs devanciers; rien ne satisfaisait mieux son esprit de tradition, que de retrouver, sous les différences de régime politique, auxquelles il n'attachait pas une importance excessive, pour en avoir traversé beaucoup, le même souci des grands intérêts de la science française chez les représentants de son pays.

Il n'a pu voir de ses yeux la nouvelle aile du bâtiment d'habitation du sommet. Il y a deux ans, je lui avais demandé, pour le nouveau bureau de l'Observatoire, son portrait. Il me l'avait remis dans une caisse soigneusement emballée ; au cadre, étaient joints les pitons, la ficelle et les vis pour le fixer au mur, par une de ces minuties qui étaient un trait de son caractère. Je le pressais de venir voir ce portrait en place. Il eût été très heureux de prendre le chemin de fer, et il en parlait souvent. Par malheur, depuis deux ans, si l'esprit était resté alerte, les jambes ne l'étaient plus, et ç'eût été une imprudence qui ne lui fut pas permise. Il n'est pas remonté au sommet depuis les premiers jours d'août 1902.

Sans pouvoir assister aux séances du second Congrès tenu à Clermont par l'Association française pour l'avancement des sciences, il s'y est associé avec plaisir. Et ce second Congrès lui rappelait, d'une façon saisissante, la grande journée du 22 août 1876, lorsque, entouré d'un millier de personnes, au sommet du Puy de Dôme, au milieu du plus beau groupe de savants qu'ait jamais réuni, dans un de ses Congrès, l'Association française, il vit consacrer solennellement son triomphe définitif.

Lorsque, le 6 juillet 1902, nous avons consacré par une plaque, le souvenir de cette solennité scientifique, il ne vint pas au Puy de Dôme même, où il se réservait de monter seul avec sa famille quelques semaines plus tard. Mais il assista au banquet de Royat, où M. Mascart, représentant le ministre de l'Instruction publique, félicita, aux acclamations de tous, ce véritable patriarche qui avait la grande joie de voir célébrer le 25e anniversaire de la fondation d'une œuvre à laquelle il a consacré son existence. Et il faut avoir entendu M. Alluard, répondant à M. Mascart, se féliciter lui-même de n'être plus aujourd'hui traité de « fou à interner », et de n'avoir plus devant lui la triste perspective de « finir ses jours au Bois-de-Cros ».

Il était donc heureux de voir se développer son œuvre, d'y voir faire des observations nouvelles. La recherche du progrès et de la nouveauté par ses successeurs lui paraissait un élément essen-

Digitized by Google

tiel de la fidélité à sa tradition. Et pourtant, il n'était pas sans souci et sans inquiétude.

Il semblait craindre, parfois, qu'on n'oubliât trop vite ce qu'il avait fait. Non qu'il pût redouter sérieusement qu'on lui contestât le mérite d'avoir fondé l'Observatoire, et par voie de conséquence, d'être le véritable auteur de la découverte du Temple de Mercure; peut-être avait-il attaché, à cet égard, une importance excessive à quelques phrases sans conséquence. Ce qui lui était plus sensible et, à mon sens, plus justement, c'était la crainte qu'on ne se souvînt pas assez de ce que Clermont et l'Auvergne lui devaient.

Dans la brève préface de l'opuscule où, cette année même, il a réuni les documents relatifs à l'inauguration de l'Observatoire et à la découverte du Temple, il a écrit ces lignes, qui sont datées de février 1908 :

« L'Observatoire météorologique du Puy de Dôme a donné à Clermont une notoriété très grande. De toute les parties du monde, même d'Australie, on m'a écrit pour me demander des renseignements sur ce que j'avais fait.

» Le nombre des touristes attirés à Clermont depuis 1872, année de la découverte du temple de Mercure à la cime du Puy de Dôme et du commencement de la construction de l'Observatoire, est considérable.

» Un agent de la commission des monuments historiques a dirigé le déblaiement des ruines du temple de Mercure, pendant trois étés. Cet agent a eu l'idée de compter, une année, le nombre des touristes et de l'évaluer approximativement les autres années. Suivant lui, environ 25,000 personnes venaient, chaque année, au sommet du Puy de Dôme, examiner ce qui s'y faisait. Quelques années après l'inauguration de l'Observatoire, ce nombre a diminué, et s'est réduit à quinze mille environ, suivant le gardien de l'Observatoire.

» Voilà ce qui s'est passé depuis 1872, c'est-à-dire depuis trente-cinq ans environ. Quels avantages n'en sont-ils pas résultés pour Clermont et le département du Puy-de-Dôme ? »

Sans avoir poursuivi autre chose qu'un idéal scientifique, il avait, par surcroît, créé un mouvement exceptionnellement heureux pour les intérêts matériels de la région. Si, depuis lors, on a perfectionné heureusement les moyens de transport, il ne faudrait pas oublier que l'homme qui a fait brusquement passer de quelques unités à douze ou quinze mille le nombre des touristes venant actuellement au Puy de Dôme, c'est l'homme de science auquel nous rendons les derniers honneurs aujourd'hui. Et son haut idéalisme qui, pour

Digitized by Google

s'exprimer souvent par des formules très terre à terre, n'en était pas moins le mobile suprême de son activité, l'avait conduit à être pratiquement et commercialement utile à son pays d'adoption.

L'oubli de sa personne lui faisait craindre surtout une méconnaissance des conditions indispensables au maintien de l'œuvre qui avait honoré et enrichi son pays. Il avait le souci constant de ce que deviendrait le Puy de Dôme le jour où des précautions rigoureuses ne seraient pas prises contre le vandalisme des foules nouvelles amenées plus nombreuses, sans avoir eu même à dépenser, en montant à pied la dernière rampe, ce minimum d'effort personnel qui est au moins la garantie d'une certaine aptitude à l'admiration et au respect. Certes, il savait tous ceux qui projettent d'amener dans cette région des foules plus nombreuses encore, résolus eux-mêmes à respecter la science, à respecter la nature, à respecter l'art. Il les eût voulus parfois plus pleinement conscients des responsabilités qu'ils encourent vis-à-vis de leur pays en y attirant des flots humains où ce respect est peut-être moins dévoloppé et auxquels il faut, en attendant qu'il leur soit inculqué, imposer ce respect par la manière forte.

La dernière fois qu'il est monté au Puy de Dôme, en août 1902, M. Alluard fit en rentrant, à l'Académie de Clermont, cette communication sur le dégazonnement des pentes dont j'ai apporté, depuis, l'écho à plusieurs des Congrès réunis en vue de la protection du sol, et qui nous a déterminés nous-mêmes à prêcher d'exemple en travaillant, dans la propriété même de l'État, au reboisement du sommet. C'était là une de nos œuvres de l'heure présente qui lui faisaient le plus de plaisir. Mais ses derniers entretiens étaient pleins de cette inquiétude sur la conservation des ruines du Temple, sur le maintien des observations scientifiques sans perturbations à l'Observatoire, et sur l'importance des précautions rigoureuses à prendre avant que le mal ne fût irréparable.

Et je crois que la fidélité permanente à la dernière pensée du fondateur de l'Observatoire serait, de la part de Clermont et de l'Auvergne, la véritable manière de témoigner une reconnaissance efficace à celui qui fut, non pas seulement un savant novateur et hardi, mais jusque dans le sens le plus réaliste du mot, un bienfaiteur du pays.

Digitized by Google

Discours de M. Gautrez au nom des Amis de l'Université.

Mesdames, Messieurs,

On a retracé devant vous la longue et laborieuse existence de M. Alluard. On vous a dit, en termes éloquents, ce qu'a été le professeur, le savant, l'homme privé. Si je prends encore la parole, c'est simplement pour apporter devant cette tombe l'hommage ému des douloureux regrets et de la profonde tristesse des Amis de l'Université.

Il y a quelques années, nous célébrions, par la pose d'une plaque commémorative, le vingt-cinquième anniversaire de la fondation de l'Observatoire du Puy de Dôme. Au banquet qui suivit, M. Alluard vint s'asseoir parmi nous ; il semblait tout rajeuni. Tous ceux qui étaient présents se souviendront toujours de la verve exquise, de la fine bonhomie avec lesquelles il nous conta l'histoire de cette fondation, qui lui avait coûté tant d'efforts et qui lui fait tant d'honneur.

C'est à moi, qui eus alors l'agréable mission de le remercier, de le féliciter et de souhaiter à sa verte vieillesse de longs et heureux jours encore, que revient aujourd'hui le pénible devoir de lui dire un éternel adieu. C'est avec une poignante émotion que je le fais, car M. Alluard fut un des meilleurs parmi les meilleurs d'entre nous. Son nom restera gravé en lettres d'or dans les annales de notre compagnie.

Au nom des Amis de l'Université, Monsieur Alluard, adieu !

L'Imprimeur-Gérant : G. MONT-LOUIS.

Clermont-Ferrand, imprimeries G. Mont-Louis.

Digitized by Google

LES ÉRUPTIONS DE LA LIMAGNE

Sept périodes d'activité volcanique : du Miocène inférieur au Pléistocène

Les cinquante collines volcaniques de la Limagne montagneuse, qui donnent à cette région sa caractéristique spéciale et son pittoresque séduisant, ont fait l'objet de nombreux travaux géologiques.

Depuis Desmarets (1771), Montlosier, Ramond, Lecoq, Julien, Michel Lévy, Boule, Giraud, etc., se sont surtout occupés de leur constitution. Mais par suite de la rareté ou de l'absence de documents paléontologiques, on n'avait pas, jusqu'ici, de notions précises sur l'*âge* et la *genèse* des coulées basaltiques qui couronnent un certain nombre de ces collines.

Les recherches que j'ai entreprises, pour le Service de la Carte géologique de France, sous la direction de M. Michel Lévy, me permettent d'apporter une importante contribution à la solution de cette question.

J'ai reconnu, en effet, qu'il y avait eu dans la Limagne, au moins *sept périodes d'activité volcanique, s'échelonnant du Miocène inférieur au Pléistocène inférieur.*

Pour déterminer l'âge de ces éruptions, je me suis basé, non seulement sur les faunes renfermées dans les alluvions, en relation avec les coulées, mais aussi sur les hauteurs des coulées, épanchées à plusieurs époques dans la vallée de l'Allier, et *suspendues*, aujourd'hui, à divers niveaux, au-dessus de cette vallée.

La faune à *Dinotherium* de Givreuil (Allier), que j'ai

Digitized by Google

fait récemment connaître et qui correspond à un de ces niveaux alluviaux, a été un jalon précieux pour cette étude.

Les éruptions volcaniques de la Limagne sont encadrées entre les alluvions burdigaliennes de Gergovie, sur lesquelles reposent les coulées les plus élevées de la Limagne et les alluvions pléistocènes supérieures de Sarliève, qui sont au pied des coulées des volcans de Gravenoire et de Beaumont.

Eruptions miocènes. — 1° Les premières éruptions volcaniques débutèrent au *Miocène inférieur*, car certaines coulées (Gergovie) reposent sur des alluvions burdigaliennes à *Melanoides Escheri*, *Melanopsis Hericarti* (Dollfus) et leurs galets se trouvent dans les alluvions helvétiennes.

Les puys Saint-Romain et Saint-André sont de cette époque. L'érosion a été considérable depuis le Miocène inférieur, puisque les coulées surplombent aujourd'hui de près de 400 mètres la vallée de l'Allier.

Aux côtes de Clermont, à Chanturgue, au Puy-de-Var, les coulées inférieures, reposant sur des sables feldspathiques de ruissellement, remaniés par les eaux et discordants sur l'Oligocène, sont du même âge.

2° Ces premières éruptions volcaniques furent certainement en relation avec l'*exhaussement continu* de la Limagne, commencé avant la fin de l'Oligocène et se faisant du Sud au Nord.

Au *Miocène moyen*, un nouvel effort orogénique augmenta le relief en amont, vers la région des Cévennes et du Velay, d'où il descendit une rivière (Allier) qui couvrit une partie de la Limagne d'une nappe alluviale de galets de quartz, de silex jurassiques (chailles) mélangés, à partir de Clermont, à quelques galets de basalte provenant des éruptions antérieures. Ces alluvions se poursuivent vers Gannat et Moulins où elles renferment une faune d'âge miocène moyen (*Dinotherium Cuvieri*, *Mastodon angustidens*, *Mastodon tapiroides*, *Rhinoceros aurelianensis*, *Crocodiles et Tortues*, etc.).

Digitized by Google

Peu après, de nouvelles fractures éruptives donnèrent issue à des coulées de lave, qui s'étendirent sur ces alluvions. Elles couronnent aujourd'hui les puys de Var, Chanturgue et le Puy-de-Mur.

La colline de Châteaugay et la coulée basaltique qui la surmontent sont trop profondément disloquées pour qu'on ait une notion absolument précise de l'âge de cette dernière. Elle semble bien, cependant, se rattacher aux éruptions helvétiennes, ainsi que le Puy-de-Mur qui domine la vallée de l'Allier de 287 mètres.

3° Le plateau de Pardines, beaucoup moins élevé au-dessus de l'Allier (224^{m}) et reposant sur des alluvions à galets de quartz, doit être plus récent *(Miocène supérieur)*.

En résumé, la *continuité des efforts orogéniques*, qui avaient exondé la Limagne à la fin de l'Oligocène, se poursuit durant le Miocène. Elle amène :

1° Dès le *début du Miocène*, un phénomène de ruissellement intense et l'établissement d'un premier réseau hydrographique qui transporte dans la Limagne, dans les vallées de l'Allier et de la Loire et jusqu'en Sologne, des sédiments sableux et marneux (sables de l'Orléanais et de la Sologne), couvrant une étendue considérable ;

2° L'édification des *premiers volcans du Massif central* à cette même époque ;

3° Au *Miocène moyen*, un nouveau soulèvement qui augmente la pente et le pouvoir dynamique de l'Allier. Cette rivière est alors assez puissante pour étaler dans la Limagne, jusqu'au delà de Moulins, une nappe alluviale à galets de basalte, de quartz et de chailles jurassiques provenant des Cévennes et renfermant une faune helvétienne ;

4° Deux nouveaux *épisodes d'éruptivité*, au *Miocène moyen* et au *Miocène supérieur*, dont les produits recouvrent les formations antérieures.

Digitized by Google

Les éruptions Pliocènes et Pléistocènes de la Limagne.

La continuité des mouvements du sol (surtout des tassements), à diverses reprises, de l'époque pliocène, se traduisit, dans la Limagne, par la formation de nouvelles fractures dont certaines ont découpé, non seulement les sédiments tertiaires de cette région (Oligocène et Miocène), mais aussi les coulées basaltiques miocènes qui les surmontaient. Ces coulées furent donc, avec leur soubassement, morcelées en gradins effondrés à des hauteurs variables (Châteaugay, Puy-de-Var, Charade, etc.).

Sur certaines de ces fractures s'édifièrent de nouveaux volcans mieux conservés que les volcans miocènes (volcans de Corent, de Perrier, de la Roche-Noire, du mont Rognon, du Broc, du Montcelet, d'Usson, de Vodable, etc.).

L'érosion n'a pas enlevé le culot cratérique basaltique du mont Rognon et du Montcelet, culot se présentant sous forme de cône basaltique. Corent possède encore un cône de scories, presque aussi bien conservé que les cônes des volcans pléistocènes.

La coulée de la Roche-Noire, qui descend de la base du volcan miocène de Saint-André, est dans un état de fraîcheur remarquable.

Ces considérations ne seraient pas suffisantes pour dater l'âge de ces volcans, qui se sont édifiés du Pliocène inférieur au Pliocène supérieur, si l'on n'avait pu faire les observations suivantes :

La coulée du Montcelet, la plus élevée, repose sur des alluvions de l'Allier, situées à 190 mètres au-dessus du thalweg actuel de cette vallée, et 40 mètres au-dessous des dernières coulées miocènes.

La coulée de Corent s'est étendue ensuite dans la vallée de l'Allier qu'elle a comblée, en la barrant, sur plus de

Digitized by Google

60 mètres de haut. Les alluvions sur lesquelles repose la coulée sont suspendues, aujourd'hui, à environ 150 mètres du niveau actuel de l'Allier, c'est-à-dire 40 mètres plus bas que celle du Montcelet.

Il y a donc eu, entre les deux éruptions volcaniques, un creusement de 40 mètres de la vallée de l'Allier.

La coulée de la Roche-Noire possède, à son extrémité, une situation analogue et symétrique de la coulée de Corent, sur la rive droite de l'Allier. Elle offre un beau plateau et un front basaltique de 45 mètres de haut, reposant sur des alluvions qui ne sont qu'à 114 mètres au-dessus du niveau actuel de l'Allier, c'est-à-dire 51 mètres plus bas que celles de Corent. Elle descend à 25 mètres au-dessous de l'extrémité du conglomérat ponceux Pliocène moyen, issu du mont Dore. Enfin, elle se tient entre 40 mètres et 50 mètres au-dessus des alluvions Pléistocène inférieur. Il est donc hors de doute que cette coulée est d'âge *Pliocène supérieur*. Corent serait d'âge Pliocène moyen. Ces chiffres correspondent sensiblement à ceux donnés par M. Boule pour la coulée Pliocène moyen du volcan du Coupet (Haute-Loire).

Les coulées du Broc et de Perrier ont une situation semblable à celle de Corent. Celles du Montcelet semblent un peu plus récentes *(Pliocène inférieur)*.

Les volcans de Gravenoire et de Beaumont, d'âge *Pléistocène inférieur*, ont leurs coulées à 36 mètres au-dessus des alluvions *Pléistocène supérieur* de Sarliève (à *Elephas primigenius* [Mammouth], *Cervus tarandus* [Renne] et silex taillés) et à 60 mètres environ au-dessus de la vallée actuelle de l'Allier.

Le tableau ci-joint résume les observations qui précèdent.

Digitized by Google

ÉRUPTIONS DE LA LIMAGNE

AGE DES ÉRUPTIONS	ÉRUPTIONS DE	CREUSEMENT de la vallée de l'Allier en mètres
Miocène inférieur	Gergovie, Puy St-Romain, Puy St-André, les Côtes de Clermont, Comté.	390
Miocène moyen	Puy de Var, Châteaugay, Puy de Mur, Chanturgue	287
Miocène supérieur	Pardines	230
Pliocène inférieur	Montcelet, Montrognon, Usson, Vodable	190
Pliocène moyen	Perrier, Corent, Le Broc, Le Coupet (Haute-Loire)	150
Pliocène supérieur	La Roche-Noire	114
Pléistocène inférieur	Gravenoire, Beaumont	60

Conclusions. — Les considérations qui précèdent, appuyées sur la Paléontologie et la Paléogéographie, ont montré les relations des phénomènes orogéniques, hydrologiques et volcaniques, en permettant de suivre les *différentes phases d'exhaussement* et de *dislocation* de la Limagne, du *creusement de la vallée de l'Allier* et de l'*activité volcanique* de cette région, depuis le Miocène jusqu'au Pléistocène :

1° Les phénomènes volcaniques ont débuté au *Miocène inférieur*, ont été particulièrement intenses au *Miocène moyen*, et paraissent moins importants au Miocène supérieur, au Pliocène et au Pléistocène ;

2° Les *anciennes bouches volcaniques* sont situées sur des fractures souvent bien nettes, à la limite de deux voussoirs différemment dénivelés (Gravenoire, Beaumont, Mont Rognon, Gergovie, Châteaugay, Usson, etc.) ;

3° Les éruptions du Velay ont débuté également au Miocène inférieur. Elles se sont poursuivies, comme dans la Limagne, jusqu'au Pléistocène ;

Digitized by Google

4° Ces notions modifient et complètent, d'une manière sensible, les idées sur l'âge et l'origine des volcans de la Limagne, dont la plupart, contrairement à ce qu'on pensait, ont été édifiés *avant le dernier soulèvement alpin.*

Les grands mouvements orogéniques du Massif central étaient donc à peu près terminés (à part les tassements) lors de la dernière phase alpine ;

5° Les pépérites, qui se rattachent étroitement aux différentes phases de l'activité volcanique, ont des âges correspondant à ces phases.

Le tableau ci-après montre la succession des événements qui ont eu lieu dans la Limagne, le Velay et quelques régions voisines.

En résumé, la Limagne est la région du Massif central où l'activité volcanique est la *plus ancienne* et où elle a *persisté le plus longtemps*, puisqu'elle existe encore sous forme de mofettes, de sources thermales et de venues bitumineuses. C'est donc, à ce point de vue, une des contrées les plus intéressantes de l'Europe.

Cette note résume deux notes à l'Académie des Sciences et deux communications à la Société géologique de France.

PH. GLANGEAUD.

Digitized by Google

	ÉVÉNEMENTS OROGÉNIQUES HYDROL. ET VOLCANIQUES	LIMAGNE	VELAY, COIRONS	BASSIN DU RHONE	BASSIN DE PARIS
PONTIQUE ...	8. Phase générale d'activité volcanique dans le Massif Central (Mont-Dore, Cantal, Velay).	3me phase éruptive. Sortie des basaltes (Pardines). Alluvions sous-basaltiques de Pardines.	Eruptions d'une partie des basaltes et des trachytes dits inf. Alluvions sous-basaltiques des Coirons à faune de Pikermi.	Alluv. et limons (Mont-Léberon) à faune de Pikermi. Marnes à Helix Christoli.	
SARMATIQUE..	7. Phase alluvionnaire. 6. Abrasion des voussoires.				
TORTONIEN...	5. Episode principal de dislocation des anticlinaux et synclinaux. Phase principale des failles. Tassements. 2e phase d'activité volcanique.	Eruptions basaltiques de Chanturgue, du Puy de Var, de Châteaugay, du Puy de Mur.	Dislocations des sables à chailles. Tassements. Eruptions?	Régression marine.	Régression marine. Fahms de l'Anjou.
HELVÉTIEN...	4. Maximum de surélévation des anticlinaux et de compartiments jurassiques dans la Lozère, l'Ardèche, Le Velay. Augmentation du pouvoir dynamique de la Loire et de l'Allier.	Sables à galets de quartz, de basalte et à chailles jurassiques s'étendant jusqu'à Nevers. Faune à Mastodon tapiroïdes, Mastodon Augustidens, Dinothérium Cuvieri.	Sables à chailles du Monastier et de Fay-le-Froid.	Maximum de transgression marine dans le chenal rhodanien. 2e étage méditerranéen.	Transgression marine. Faluns de Touraine.
BURDIGALIEN.	3. 1er épisode de fracture et 1res éruptions volcaniques. 2. Etablissement du réseau Loire, Allier. — Phase de ruissellement. 1. Les régions anticlinales bordant les synclinaux tertiaires s'accentuent, tandis que ces derniers s'enfoncent.	Eruptions basaltiques de Gergovie, Puy-St-Romain, Puy St-André, Côtes de Clermont, Comté. Sables fluv. de Gergovie à Melanoïdes Escheri et flore subtropicale. Sables granitiques des Côtes et de Châteaugay. *Discordance*	1res éruptions basaltiques du Velay. Coulées inférieures du Mézenc et du Mégal. Sables argileux?	Transgression marine continue. 1er étage méditerranéen.	Sables de la Sologne. Marnes de l'Orléanais à Dinothérium. Calcaire de Beauce supérieur et calcaire de Montabuzard.
AQUITANIEN..	Fin de l'émersion des dépressions oligocènes.	Calcaire à Phryganes et à Helix arvernensis (faune de St-Gérand-le-Puy).			

Digitized by Google

DEUX CURIEUX VOLCANS DE LA CHAINE DES PUYS :

LE PUY CHOPINE ET LE PUY DES GOUTTES

Généralités. — La guirlande incomparable de volcans qui domine Clermont et la Limagne et constitue la Chaine des Puys offre de multiples problèmes aux géologues et aux géographes.

Une des montagnes volcaniques de cette chaîne ayant le plus préoccupé ces derniers, depuis un siècle, est le Puy Chopine. Quoiqu'il ne soit pas le plus élevé (il n'a pas 1,200 mètres), il est le moins accessible et le plus difficile à étudier, mais c'est peut-être le plus curieux de toute la chaîne, à cause de sa physionomie spéciale, de son voisinage avec le Puy des Gouttes, de la variété de l'intrusion des roches qui le constituent ; aussi a-t-il été qualifié, à maintes reprises, de *rébus* et *d'énigme géologique*.

De nombreux géologues, notamment Mossier, de Laizer, Ramond, Montlosier, Poulett-Scrope, Lecoq, Bouillet, Mallard, Michel-Lévy et Gonnard, lui ont consacré des pages fort intéressantes.

J'espère que ce travail contribuera, dans une large mesure, à éclairer son histoire.

Je n'ai pu comprendre sa constitution et sa genèse qu'après avoir parcouru en détail tous les ravins qui l'accidentent. Et, comme son accès est fort difficile et même dangereux en beaucoup de points, j'ai pris souvent la précaution de me faire accompagner.

Ramond, qui était un observateur de grand talent, donne du Puy Chopine la description suivante (1) :

(1) Ramond : Nivellement barométrique des Monts Dore et des Monts Dômes. — *Mém. Ac. Sc.*, t. XIV, 1815, p. 90.

Digitized by Google

« Le Puy Chopine se fait remarquer de loin par une forme tout à fait étrangère à celle des Puys de la chaîne volcanique. Il est irrégulier et oblique ; ses pentes sont raides et ses contours carrés. Les grandes déchirures qui l'escarpent à l'Est et au Sud lui ont valu le nom trivial de *l'Escorchade*. La dénomination non moins triviale de *Chopine* lui vient de la teinte lie de vin dont une partie de ses roches est colorée. Sa composition n'est pas moins singulière que sa figure. C'est un mélange confus de roches primitives et de laves anciennes : les unes grises, les autres plus ou moins altérées par le temps, le feu ou les vapeurs acides.

« Ce bizarre assemblage s'élève brusquement et sans préparation, élargi seulement à sa base par des atterrissements formés de ses propres ruines et ceint de l'Ouest au Sud par la *montagne des Gouttes* qui a l'apparence d'un segment de cratère, dont quelques-uns le font sortir. »

Le sommet du Puy Chopine est à l'altitude de 1,181 mètres. Sa base réelle est environ à 900 mètres. Mais, ainsi qu'il vient d'être dit, elle est masquée par une gaine considérable d'éboulis. Cette base mesure 800 mètres de large et le sommet 40 mètres. Le Puy des Gouttes n'a que 1,134 mètres de hauteur.

Un simple coup d'œil sur les deux montagnes *(fig. 1)* permet de voir que l'une (le Puy Chopine) a été profondément dégradée par les agents atmosphériques, qu'elle ne représente plus qu'une ruine, tandis que l'autre (le Puy des Gouttes) a conservé encore une partie de sa fraîcheur originelle, qui était celle d'un cône volcanique, jadis accolé à la première et aujourd'hui séparé d'elle par une rainure profonde.

Géologie et pétrographie des deux volcans. — Nous allons d'abord étudier la constitution géologique et pétrographique des deux montagnes volcaniques, nous verrons ensuite les rapports qu'elles présentèrent jadis et qu'elles offrent aujourd'hui.

Digitized by Google

I. — *Le Puy Chopine* comprend deux parties : la partie Sud et Est est surtout constituée par du granite, des filonnets de granulite, du granite à amphibole passant à la diorite et des lambeaux de schistes micacés, maclifères et quartziteux, qu'on attribue au Cambrien (*fig. 2*). La partie Ouest et Nord comprend seulement de la domite.

Ces deux séries de formations anciennes et récentes ont

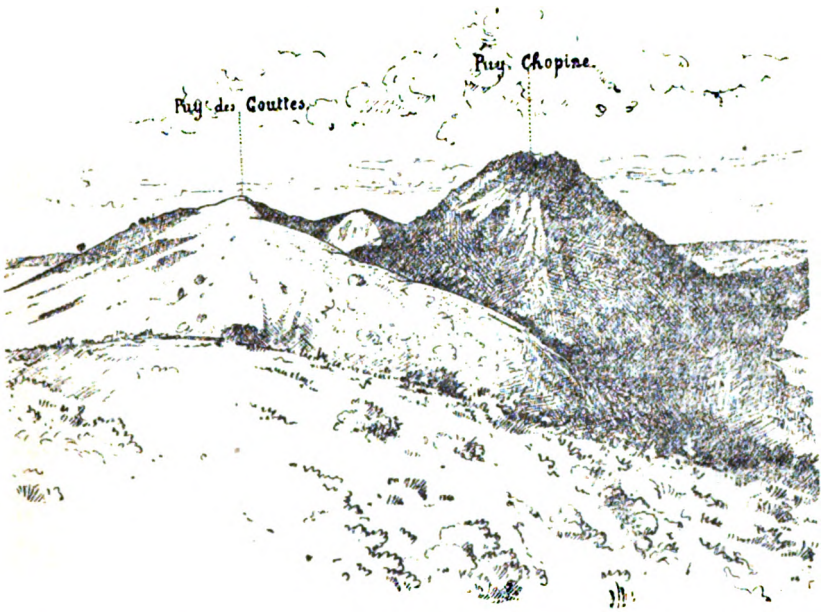

Fig. 1. — Vue S.-E. du Puy de Chopine et du Puy des Gouttes, d'après un dessin de M. Eusébio.

un contact généralement vertical, de sorte que la domite semble appliquée presque partout contre les roches cristallines.

La ligne de séparation n'est pas rectiligne, elle est brisée et affecte un angle Nord qui projette très au Nord les roches anciennes, dont le volume est au moins deux fois plus considérable que le volume de la domite.

Un tiers seulement de la montagne (les flancs Nord-

Digitized by Google

Ouest et Nord-Est principalement) serait formé *de domite*, tandis que le reste comprendrait les roches énumérées plus haut.

J'insiste sur cette répartition, qui est très différente de ce que plusieurs auteurs avaient indiqué. Elle nous conduira à des conclusions importantes.

L'examen des roches anciennes montre tous les passages entre le granite ordinaire, le granite à amphibole et la diorite. Comme ces roches sont en relation avec des ilots de cambrien, il est permis de penser que le granite à amphibole et la diorite sont dus à l'action endomorphique du granite sur le Cambrien provenant du métamorphisme de bancs calcaires par le granite. On trouve encore quelques débris de cornes vertes (schistes pyroxéniques et amphiboliques). Ce sont là des faits analogues à ceux qui ont fait l'objet de remarques si intéressantes de M. Michel Lévy, à Aydat, Berzet, etc.

Les divers escarpements et ravins du Puy Chopine laissent voir l'enchevêtrement des roches signalées, mais qui ont été, en outre, profondément altérées et rubéfiées en beaucoup de points par des émanations volcaniques. Le sommet de la colline est couronné par un lambeau de cambrien qui forme un petit plateau de près de 40 mètres de long sur lequel il existe, dit-on, des vestiges de constructions anciennes.

Le Cambrien et le granite forment la partie la plus élevée du Puy Chopine et s'étendent jusqu'à quelques mètres du *bord extrême de son flanc nord*.

La domite ne forme donc au Nord-Est et au Nord-Ouest qu'une sorte de *placage*, contre les roches granitiques et cambriennes. C'est une domite angitique à mica noir et pyroxène, étudiée par M. Michel Lévy, et qui se retrouve dans les éboulis à plus de 2 kilomètres de la base de la colline.

Cette roche offre plusieurs variétés intéressantes. Au contact avec les roches cristallines, elle devient relative-

Digitized by Google

ment *vitreuse ;* en d'autres points, elle renferme de nombreux et gros cristaux de sanidine. Ailleurs, le long des fissures parcourues par des vapeurs, elle est blanchâtre ou rougeâtre et s'effrite avec la plus grande facilité.

Le long de la ligne de contact des roches anciennes et domitiques, on observe, par places, une *brèche de friction*, formée d'éléments divers plus ou moins broyés et que les anciens géologues appelaient poudingues.

Elle a été pénétrée fréquemment par des vapeurs qui ont déposé dans les fentes de nombreux et beaux cristaux de *fer oligiste*. Cette dernière substance se trouve également dans toutes les fissures de la montagne, dont on comprend l'altération considérable.

Genèse du Puy Chopine. — La formation du Puy Chopine a fait l'objet de nombreuses et longues discussions. Il faut dire, en effet, que c'est là une montagne unique en son genre par sa constitution. C'était, disait-on aussi, la montagne dans laquelle le granite présentait l'altitude la plus élevée dans la Chaîne des Puys. Elle dépassait de 150 mètres les plus hauts sommets de la région granitique environnante.

Plusieurs géologues éminents, notamment Poulett-Scrope, croyaient fermement que c'était la domite qui avait ainsi *soulevé les roches cristallines* jusqu'à près de 1,200 mètres. Au moment où la théorie des *cratères de soulèvement* était en vogue, on faisait même sortir le Puy Chopine du Puy des Gouttes.

Je ne crois pas qu'il y ait eu soulèvement, pour les raisons suivantes :

1° La domite ne constitue, au maximum, qu'un tiers de la montagne. 2° Les roches cristallines, bien que fissurées par places, sont peu disloquées. 3° La ligne de contact est presque *partout verticale*, comme dans la plupart des filons. 4° Il existe une *brèche de friction* séparant les deux catégories de roches, ce qui dénote une venue *intrusive, filonienne* de la domite. 5° Enfin, l'altitude considérable

Digitized by Google

du granite au Puy Chopine n'est pas une exception dans la chaîne des Puys. Le record de l'altitude du granite est réalisé par le Puy de Montchar, situé à l'Ouest du Puy de Laschamp, qui s'élève à 1,199 mètres, soit à plus de 18 mètres que le Puy Chopine.

FIG. 2. — CARTE ET COUPE DU PUY CHOPINE ET DU PUY DES GOUTTES.

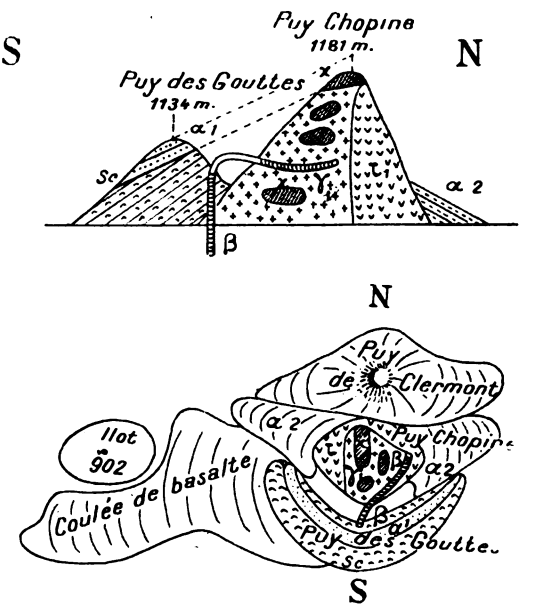

γ Granite, granite à amphibole avec îlot de Cambrien x. — β, Filon de basalte. — τ, Domite. *Sc.* Projections basaltiques du volcan des Gouttes. — α_1 Dépôt d'atterrissement provenant du Puy Chopine. — α_2 Cônes de déjection au pied du Puy Chopine.

Les parties pointillées montrent les parties enlevées par l'érosion quaternaire seule.

Le Puy de Montchar est encore plus intéressant, si on examine sa constitution. Il est formé, en effet, par une masse de granite, avec îlots de cambrien, comme le Puy Chopine, dans laquelle a fait intrusion un *filon de basalte.*

A part la nature de la roche intrusive, il y a donc une similitude très grande entre les deux montagnes volcaniques. Mais le Puy Chopine est plus démantelé et on peut

Digitized by Google

l'envisager de la même façon, en notant toutefois que tout son flanc Nord s'est écroulé et que les débris ont été entraînés dans son voisinage où ils forment des accumulations d'éboulis.

Les abords de la curieuse colline, sur près de 40 à 50 mètres de haut, sont en effet constitués par des cônes d'éboulis dont le volume permet de reconstituer approximativement celui de la montagne dont ils proviennent. Elle avait environ 100 mètres de plus comme altitude et au moins 100 mètres de plus de largeur du Nord au Sud.

Ces chiffres sont au-dessous de la vérité si l'on examine les projections du Puy de Clermont, situé au Nord du Puy Chopine, projections constituées presque exclusivement sur plus de 100 mètres de haut, par des blocs de domite et de granite, dont la plupart viennent certainement du démantèlement du Puy Chopine.

L'étude du Puy des Gouttes va achever de confirmer cette idée que le Puy Chopine est un volcan à moitié ruiné.

II. — *Le Puy des Gouttes. — Le Puy des Gouttes est un volcan quaternaire surmonté de dépôts d'atterrissements venant du Puy Chopine.*

Le Puy Chopine est entouré au Sud-Est, au Sud-Ouest et au Sud par un segment de cratère en forme de croissant, qui enveloppe la moitié de son pourtour, mais qui en est séparé par une rainure, profonde d'environ 40 mètres.

La base de ce segment cratérique est constituée, sur environ 80 mètres de haut, uniquement par des projections basaltiques issues d'un point éruptif, situé presque au centre du segment. On voit d'ailleurs nettement, en ce point, la bouche de sortie qui a donné issue aux projections qui s'accumulaient sur les bords et à des flots de lave qui forment le culot de l'ancien cratère. Une coulée basaltique en est sortie et s'est épanchée à l'Ouest sur près de 3 kilomètres jusqu'aux Maisons-Rouges.

La fente par laquelle arrivaient les laves se continue

Digitized by Google

dans le Puy Chopine, qui est traversé, à l'Est et à 30 mètres environ de sa base, par *un filon de basalte* dont l'affleurement est sensiblement horizontal et qui semble l'entourer sur un quart de son pourtour. Ce filon pénètre dans les roches anciennes (granite et cambrien) et y forme, par places, une *brèche intrusive* typique. Le basalte est riche en augite et olivine.

Si l'on examine attentivement la partie supérieure et inférieure du cratère des Gouttes, on ne peut manquer d'être frappé de ce fait que sa constitution est très différente de sa base. Sur 20 à 30 mètres de haut, les projections, *exclusivement basaltiques*, issues du cratère des Gouttes, sont surmontées, en *discordance de stratification*, par une accumulation d'éléments très hétérogènes : granite, granite à amphibole, diorite, cambrien, domite et basalte, c'est-à-dire précisément par toutes les roches qui constituent le Puy Chopine. Un ciment argilo-sableux réunit ces éléments, stratifiés différemment suivant les points, mais dont la pente générale est Nord-Sud, c'est-à-dire va du Puy Chopine au Puy des Gouttes.

Il est impossible d'expliquer autrement cette formation, qu'en supposant le Puy des Gouttes jadis accolé étroitement au Puy Chopine. Le ruissellement a amené sur les flancs du premier des matériaux issus du second, plus élevé et plus escarpé.

L'érosion continuant son œuvre, creusa un sillon entre les deux montagnes, de constitution si différente, et c'est ce sillon qui, en s'agrandissant, isola le segment de cratère constituant aujourd'hui le croissant des Gouttes.

Pour accéder à cette rainure, on s'élève d'ailleurs peu à peu à l'Est et à l'Ouest sur les cônes de déjection formés aux dépens des deux montagnes.

Le Puy des Gouttes étant un volcan quaternaire, il faut donc conclure à une *érosion considérable*, depuis cette époque relativement récente, puisqu'elle a réussi à couronner le Puy des Gouttes de 30 mètres de débris et à

Digitized by Google

séparer ce dernier du Puy Chopine sur plus de 50 mètres de haut.

L'éloquence de ces faits, qui s'ajoutent à ceux que nous avons signalés plus haut, permet de se rendre aisément compte que l'érosion a démantelé en grande partie le Puy Chopine dont l'altitude devait primitivement dépasser 1,300 mètres.

Je ne connais aucun autre point dans la chaîne des Puys permettant de mesurer d'une façon si précise les effets de l'érosion sur les volcans domitiques et les volcans à cratère.

L'examen des autres volcans domitiques, surtout le Puy de Dôme et le Puy Pelat, conduit à des conclusions analogues et permet de croire que ces volcans sont au moins d'âge Pliocène supérieur.

RÉSUMÉ ET CONCLUSIONS.

L'histoire des deux montagnes volcaniques des Gouttes et de Chopine est fort intéressante en ce qu'elle résume, en quelque sorte, les événements qui amenèrent et suivirent l'édification de cette chaîne si remarquable de volcans qu'on appelle la chaîne des Puys.

On peut la concevoir de la façon suivante :

1° A l'époque *Pliocène*, il existait, sur l'emplacement du Puy Chopine, une colline granitique, avec îlots de cambrien, de 1,300 mètres environ d'altitude.

Sous l'influence des *tassements du sol*, il s'y produit une *fracture étoilée* dans laquelle firent intrusion des *laves acides*, formant ainsi comme un *énorme filon* de domite avec une *brèche de friction* sur ses parois. C'est à cette époque que se dressa le pylône de domite de 700 mètres de haut qui constitue le Puy de Dôme et aussi les autres volcans domitiques ;

2° Une montagne si élevée et si isolée, formée de matériaux si hétérogènes que ceux du Puy Chopine, devint facilement la proie des agents atmosphériques qui la *déca-*

Digitized by Google

pitèrent et formèrent à sa base une *accumulation* considérable de débris ;

3° Au début du *quaternaire*, les mouvements du sol qui amenèrent l'édification des volcans à cratère de la chaîne des Puys, firent naître au pied sud du Puy Chopine, une *nouvelle fracture* qui fonctionna comme cheminée volcanique et donna naissance, à l'Ouest, à une *coulée basaltique* de 2 kilomètres et demi de long, à un *filon intrusif de basalte*, riche en augite et olivine, à la base de Chopine et à un *cône de projections* qui s'accola au flanc sud de ce dernier *(Cône des Gouttes)* ;

4° Durant le reste du *quaternaire*, l'érosion continua à démolir les parties élevées du Puy Chopine, dont les débris formés de granite, diorite, cambrien, basalte et domite, *stratifiés* et unis par un ciment argilo-sableux, vinrent bientôt recouvrir le cône de scories des Gouttes, qui venait de se former au Sud, tandis que sur le reste du pourtour, s'étalait un *cône de déjection*, constitué par les mêmes matériaux ;

5° Enfin, en raison de la différence de constitution des deux montagnes, un sillon ne tarda pas à se creuser à leur limite et à s'élargir, séparant ainsi par une *rainure*, de plus en plus profonde, deux collines qui avaient été intimement unies.

Il ne reste plus aujourd'hui du Puy Chopine qu'une *ruine* encore imposante, atteignant près de 1,200 mètres d'altitude et du Puy des Gouttes, un *segment de cratère* coiffé sur 30 mètres de haut d'une accumulation de débris provenant de la première, permettant de mesurer *l'intensité du ruissellement* et de *l'érosion quaternaire* dans la chaîne des Puys (c'est la première fois que l'on fait de semblables observations) et rappelant aussi l'ancienne liaison et la soudure des deux montagnes.

PH. GLANGEAUD.

Digitized by Google

COURNON

ET

SES CHARTES DE FRANCHISES

(Suite.)

Raoul Escot s'était marié dans une famille moins étudiée encore que la sienne, celle des seigneurs de Neyrat, surnommés Clairépée. Personne n'a signalé, croyons-nous, avec quelques détails et pièces à l'appui ces Clairépée, bien qu'un souvenir de bravoure claironne dans leur surnom héréditaire et soit resté dans les emblèmes de leur écu, l'un des plus anciens parmi ceux conservés aux archives du Puy-de-Dôme : une grande épée posée en bande, la pointe en bas, accotée d'épées plus petites également posées en bande, avec l'exergue SIGILLVM (ELDINI ESPA) CLARA. Tel est le sceau dont Eldin II *Espaclara* chevalier, et son fils Eldin III ont scellé leurs lettres du mois de juin 1246 (1).

Neyrat, aujourd'hui coteau de vignobles entre Montferrand et Cebazat, faisait partie des domaines que les Jaligny, les plus grands comme les plus pieux seigneurs du Marais aux XI^e^ et XII^e^ siècles, donnèrent à l'abbaye de Saint-Alyre. L'abbaye y construisit une église dédiée à Notre-Dame et au Saint-Sauveur, qui devint le centre d'un village, le siège d'une petite paroisse, d'un prieuré; et le fief pourvu d'une maison-forte resta inféodé aux descendants des donateurs. Les dîmes de Saint-Avit, situées sur les territoires de Neyrat et de Cebazat, en un lieu

(1) Arch. du P.-de-D. — Fonds Saint-Alyre. Layette 1^e^ M, liasse 1^re^. Sceau de cire brune sur queue de parchemin, légèrement détérioré dans sa partie inférieure. Pas d'émaux indiqués bien entendu. Cet écu ne figure ni dans le *Nobiliaire d'Auvergne*, ni dans le *Diction. héraldique de l'Auvergne*, de Bouillet.

Digitized by Google

muni d'une chapelle, étaient un des bons produits de ce fief. Eglise, paroisse, château, village, rien n'a survécu.

On suit jusque vers 1155 la trace du dernier mâle des grands Jaligny, Eldin, fils d'Eldin, frère ou neveu d'Itier. Ces prénoms étaient héréditaires chez eux depuis plus d'un siècle avec ceux de Golfier, Faucon et Guillaume. Au moment où il disparaît des actes, apparaît sur les anciennes possessions de sa famille Itier dit Clairépée seigneur de Neyrat, père d'Eldin, de Guillaume et d'Eldine. Son petit-fils Eldin Clairépée était déjà, en 1208, d'âge à figurer dans les conventions. Ce fut sa fille Eldine qui épousa Raoul Ier Escot et lui apporta en dot divers droits sur Neyrat; aussi lui d'abord, puis ses fils batailèrent-ils pendant une trentaine d'années, de concert avec les seigneurs de Cebazat et les Clairépée, contre l'abbaye de Saint-Alyre pour les dîmes de Saint-Avit. Raoul II, Raymond et Jean Escot s'en emparèrent. Il est question, en 1246, en des lettres d'Eldin II Clairépée, des « vexations que les Escot, *li Scot* et leurs compagnons avaient fait subir aux religieux de Saint-Alyre ou à leurs tenanciers dans ce conflit » (1).

Son mari mort et inhumé à Saint-Alyre, Eldine de Neyrat se fit religieuse à Beaumont, près Clermont; elle en devint abbesse, et tenait encore la crosse en 1234 (2).

Raoul Ier Escot eut pour successeurs et pour fils Raoul II et Raymond. Mentionnons aussi leurs contemporains, Jean, Aimon, Hugues, Armand et Pierre Escot.

(1) « *In vexatione quam li Scot et comites et alii morentes calumpniam in decima Sancti Aviti* (Arch. du P.-de-D. Saint-Alyre. Layette 1e, Liasse 1e). La pièce commence ainsi : « *Nos Eldinus Espaclara, miles, et Eldinus filius meus, notum facimus... quod abbas et conventus Su Hillidii Claromon. habent XX lib. Claromon. in decima que est sita apud Neirac inter chaminos* (sic) *et Sanctum Aritum et inter viam de Neirac que tendit apud Cebazac.* »

(2) Arch. du P.-de-D. Fonds Beaumont, cote 14, Testament de sa fille Itière de Gondole.

Digitized by Google

Raymond Escot, chevalier en 1237, ratifiait à cette date une donation de biens situés à Gerzat précédemment faite à l'abbaye de Saint-Alyre, du consentement de Géraud Ier de Neuville, coseigneur de Gerzat, de sa femme Pétronille, de leurs fils Gauthier et Géraud II de Neuville (1). Il transigeait avec l'abbaye, neuf ans plus tard au sujet des vignobles et dîmes de Saint-Avit (2).

Aimon Escot ratifie en 1237 une vente de dîmes sur Gerzat consentie par les tenanciers à Pierre abbé de Saint-Alyre (3). Il eut un fils Aimon II dit Aimonnet et une fille Almodie, qui hommagèrent ensemble à l'évêque de Clermont le vendredi après la Saint-André de 1266 (4). Ils avaient des possessions dans la baronnie de Pontgibaud (5).

Un Hugues Escot, chevalier, se croisa et fit partie de l'expédition d'Egypte comme Raoul Ier de Cournon (1249-1250). Avec lui nous retrouvons les périls de l'homonymie : assez d'éléments pour lui donner ici une place purement provisoire, trop peu pour l'y fixer avec certitude. Il se

(1) Guillaume de Cebazat et Arbert de Soulasse chevaliers, Adémar II de Gerzat damoiseau, et Raoul de Cebazat, fils de feu Eldin, s'associèrent à cette ratification par le même acte (Arch. du P.-de-D., Saint-Alyre. Lay. 1e M, liasse 1, no 2082. Orig. parch.) : *Raimundus Escoz. miles.* — Le Géraud II de Neuville dont il est ici question fut condamné par l'évêque de Clermont à un certain nombre d'années de service en Terre Sainte, pour avoir tué sa femme.

(2) « Donation par Raymond et Raoul Escot chevaliers, frères », à l'abbaye de Saint-Alyre de tous leurs droits sur la dime de Saint-Avit de Cebazat Arch. du P.-de-D. — *Inventaire* visant la Layette 1e M, liasse 1e no 1968). Nous n'avons pas trouvé la charte à la cote indiquée; mais nous avons vu que dans l'acte précité de restitution par la transaction de 1246, sont mentionnées les entreprises faites sur ce territoire par les Escot, *li Scot.* (Même fonds, Layette 1e L, liasse 1e).

(3) Arch. P.-de-D. Layette 1e M, liasse 1e no 2082.

(4) *Ex codice hommag. eccl. Claromont.* (Bibl. nat. Fonds Baluze T, 72 p. 225. — Bibl. de Clermont, ms. Crouzet).

(5) D'après M. Tardieu. *Hist. de Clermont.* I. Vassaux du chap. cath.

Digitized by Google

conduisit avec une si téméraire bravoure que Joinville en a noté le souvenir (1).

Le sénéchal de Champagne ayant été chargé par le roi, sous les murs de Tyr, de commander l'avant-garde d'un corps expéditionnaire envoyé dans le Liban, Hugues Escot et son neveu Jean de Bussy l'accompagnèrent. Après la prise de la petite ville de Bélinas ces derniers s'élancèrent avec les Allemands commandés par le comte d'Eu à l'assaut du château qui dominait la ville sans en avoir reçu l'ordre du sénéchal ; mais les Allemands lâchant pied devant une sortie de la garnison sarrasine, ils entraînèrent les deux chevaliers français jusqu'à Joinville qui se tenait à mi-côte et près duquel Bussy tomba mort, le cou percé d'une flèche. Escot pria Joinville de l'aider à porter le corps de son neveu dans la plaine où était l'armée pour le soustraire aux outrages des musulmans. Joinville refusa jugeant plus urgent de rompre l'élan des troupes sarrasines qui roulaient sur lui du sommet de la montagne. Alors Escot courut chercher du secours auprès des chefs de l'armée qui, voyant Joinville et sa petite escorte de sergents noyés dans la foule des ennemis et le croyant déjà tué, ne bougèrent pas. Olivier de Termes, Jean de Valenciennes et quelques autres, jurant de le ramener au roi mort ou vivant, partirent avec Hugues Escot et parvinrent à le dé-

(1) « Messires Hugues d'Escoz... qui mout bien se prouva en la Sainte Terre » (*Hist. de Saint Louis*. Joinville § 577). Les formes Escos, Escoz et Scot se rencontrent aussi en Auvergne au XIII[e] siècle (V. les comptes de la *Terra Alvernie. Restitutiones* pour Alfonse de Poitiers).

Jean de Joinville, sénéchal de Champagne, le biographe et l'intime familier de saint Louis, n'était pas sans connaître la noblesse d'Auvergne. Béatrix de Bourgogne, femme de son père Simon de Joinville, était la fille de Béatrix de Thiers, fille elle-même de Guillaume II de Thiers comte de Châlons. Joinville n'indique pas, du reste, le pays d'origine de Hugues Escot, il dit seulement qu'il était l'oncle de Jean de Bussey ou Bussy, l'un de ses chevaliers. Les Mercœur et les Vichy d'Auvergne, voisins de terre des Escot, ont déjà des alliances, des biens, de la parenté en Champagne et en Bourgogne au XIII[e] siècle. Une situation analogue n'aurait donc rien d'étonnant pour Hugues Escot.

Digitized by Google

gager. Le lendemain ils étaient à Sayette auprès de saint Louis. Il n'y a pas jusqu'au nom d'Olivier de Termes qui n'apporte un complément d'équivoque; mais nous pensons que ce Termes-là n'est pas celui d'Auvergne (1).

En revanche l'armée comptait dans ses rangs un croisé qui était bien des nôtres, Armand Escot, dont nous parlerons tout à l'heure.

§ 4. — *Raoul II, Escot chevalier et sa femme Bonne de Balbigny.*

De ses longues et peu intéressantes querelles avec l'abbaye de Saint-Alyre nous ne reparlerons plus. Comme son frère Raymond, Raoul II avait voulu s'affranchir de la suzeraineté de ce monastère, comme lui il finit par la reconnaître (2). Il fut marié deux fois: sa première femme, Bonne de Balbigny, testa et mourut en 1232 sans avoir eu d'enfant de lui. On chercherait en vain le nom de cette famille dans Audigier, Chabrol ou les Nobiliaires de Dom Coll et de Bouillet qui en ont enregistré de beaucoup moins notables.

Ces Balbigny étaient originaires du Forez et leur fief (3) était situé dans le canton de Néronde (arrondissement de

(1) Alfonse de Poitiers eut à s'occuper vers 1247 des réclamations des *burgenses de Termes* de son bailliage de Rochedagoux qui prétendaient avoir des franchises. Le prince chargea Henri de Ponceaux son connétable d'Auvergne d'enquérir à ce sujet. Le connétable se rendit à Termes avec Guillaume de Rochedagoux et Raoul de Roure; les habitants ne purent rien prouver (Arch. nat. J. 192 n° 14. — Boutaric. *Saint Louis et Alf. de Poitiers.* — Rivière. *Institutions de l'Auv.* II, 248). — Le lieu n'était donc pas très important.

(2) « Donation par *Raymond et Raouls Escot, chevaliers, frères* » à l'abbaye de Saint-Alyre susvisée, en 1246.

(3) Il y avait en Forez plusieurs localités de Balbigny, Balbignac, Balbignat, se disant toutes *de Balbignaco* en latin ; sans doute fondées par la famille chevaleresque nombreuse et puissante des *Balbi* qui avaient au XI[e] siècle pied à la fois en Forez et en Auvergne (*Cartul. de Sauxillanges*, chap. 823. Cf. pour synchronisme les ch. 321 et 572, 824, 903, 906, 594, 595, 958. *Cartul. de Savigny*, ch. 366, 748, 795).

Digitized by Google

Roanne). Bonne avait cependant beaucoup de parents en Auvergne. Dans son testament elle donne une rente de 100 sous « à Saint-Alyre où reposent, dit-elle, un grand nombre des siens et le corps du père de son mari » (1). Elle y fonde un anniversaire de 40 sous pour l'âme de ce dernier; et donne encore 100 sous de rente au monastère pour qu'on y reçoive moine « Pétronet fils de la fille de R. de Balbigny son oncle paternel » (2). Elle charge le doyen de Clermont de partager ses biens entre Hugues de Cussac, B. (Bernard) Dalmas et ses autres parents (3) ».

Bonne de Balbigny avait elle-même des biens autour de Clermont, dans les territoires de cette ville, de Montferrand, de Pont-du-Château, et à Beaune (paroisse de Saint-Genès-Champanelle) ; elle les lègue à son mari Raoul qui, ajoute-t-elle, « tient tout mon héritage ». Elle en possède d'autres à Ennezat sur la place hors du château (4), à Epinet (5), à Saint-Beauzire, à Vigosche

(1) *Ubi multorum suorum corpora requiescant, etc.* (Arch. du Puy-de-Dôme. Saint-Allyre. Layette 1e M, liasse 1, n° 2072). — On trouve un « P. de Balbinhac » ou Balbigny témoin en 1223 d'une donation faite à N.-D. du Port par Raoul de Marsat, de biens situés près du puy de Crouel (Arch. du P.-d.-D. Fonds Port, Mémorial de Jean Bernard, f. 23).

(2) *Petronetus filius filie, R. de Balbinhac patrui sui. (Ibid.).*

(3) *Nepos suus Hugo de Cussac et B. Dalmas et alii parentes sui.* — Les Cussac avaient des biens dans le Marais de Limagne, à Cournon même, et en outre en Forez dans la châtellenie de Saint-Just-en-Chevalet (Bettancourt. *Noms féodaux V° Cussac*). — Bernard Dalmas petit-fils d'Hugues III Dalmas seigneur de Couzan, et son frère Guillaume avaient épousé les deux sœurs Almodie et Marguerite, filles et héritières d'Ebles Comtour seigneur d'Aubière près Clermont. — Les chevaliers foréziens qui prirent part à l'expédition de 1211-1212 durent être payés de leurs services comme les autres par le don de terres confisquées sur Guy II et ses partisans. Peut-être la seigneurie de Moissat peu éloignée de Cournon vint-elle de là aux Dalmas.

(4) *In area extra castellum.*

(5) Ce legs d'Epinet est rappelé en 1249 en des lettres de Faucon de Montgâcon : « *In quodam prato sito in territorio d'Espinet movente de feodo meo, quod pratum legavit monasterio Sancti Hillidii Claromontensis* DOMINA BONA DE BALBINHAC QUE FUIT VXOR RADULPHI ESCOT ». (Bibl. de Clermont. *Tablettes chronolog.* de Dulaure. Extrait des chartes du Trésor de Poitou, à la date.)

Digitized by Google

(Châteaugay), au Puy de Chopine (1), à Vinzelles (commune de Crevant, près Maringues?)

L'usage seigneurial, avons-nous observé déjà, était de laisser un souvenir aux églises des lieux où l'on était fieffé. Elle distribue des legs à « la chapelle de Nohanent qui est au-dessus de la fontaine » ; à l'église Saint-Martial de Nohanent pour le luminaire « de jour et de nuit » à l'église Saint-Etienne de Cebazat; à la luminerie de Blanzat et de l'église de Saint-Vincent (paroisse de Blanzat) ; à l'église, à la luminerie, à la Charité et à l'hôpital d'Ennezac (*Enazac*), ainsi qu'à sa léproserie. Elle n'oublie pas Notre-Dame du Port de Clermont, et fait un legs à « l'église de Saint-Michel-de-Dôme » (2) que nous voyons nommée ici pour la première fois.

Ses souvenirs aux personnes vont aux religieuses de Marsat près Riom, à celles de Laveine près Maringues (3); à maître J. son médecin (4), à Etienne de Nollac et Guillaume de Sollier « à la nièce de Raoul Escot » (5).

Elle fonde aussi son anniversaire dans l'abbaye de Saint-André de Clermont ; mais elle élit sépulture dans celle de Léclache à laquelle elle lègue 7 livres clermontoises de rente à asseoir sur ses terres de Saint-Beauzire et de Targnat (6).

Ce testament de 1232 fut fait à Nohanent, la principale terre de Raoul Escot, en présence du chapelain du lieu, Durand de Bouzel, et de celui de Saint-Vincent.

Il est à remarquer qu'elle ne donne rien à Cournon ; on en doit induire que son mari n'y avait plus aucune part de seigneurie. Escot et Cournon sont plus distincts que jamais.

(1) *El pois de Chopina.*
(2) *Ecclesi Sti Michaelis de Doma.*
(3) *Laceina.*
(4) *Magistro J. medico suo.* C'est Jean de Lespinasse.
(5) *A nessa P. en Rouf Escot.*
(6) *In terris de Tarulac et Sti Bauzilii* (Targnat, commune de Saint-Beauzire).

Digitized by Google

Raoul II Escot ne resta pas longtemps veuf, il convola avec Béatrix de Montaigu sa voisine (1) — les Montaigu étaient seigneurs de Malintrat — et cette union paraît avoir été aussi féconde que la première avait été stérile (2). Il vivait toujours en 1246 et presque certainement en 1249. Il disparaît au moment de la première croisade de saint Louis où les vassaux nobles de son frère Alfonse suivirent leur suzerain en grand nombre et d'où beaucoup ne revinrent pas.

Armand Escot damoiseau, fieffé au Mazal, canton de Manzat, prit part à cette expédition et eut une meilleure fortune. Pris par les Turcs à la bataille de Mansourah, et relâché en vertu des conventions (avril 1250), il put gagner Acre. Là, il s'unit à quatre autres damoiseaux d'Auvergne, ses voisins dans la montagne de Riom, réduits au dernier dénuement comme lui, pour obtenir des banquiers génois, Coronato et Sihaffé, un prêt de 130 livres tournois, qui leur fut consenti à Acre, au mois de mai suivant, sous la caution d'Alfonse comte de Toulouse, de Poitiers et seigneur de la Terre d'Auvergne. Ces compagnons d'armes et d'emprunt étaient Bertrand de Queuille, canton de Manzat (et non de Laqueuille arrondissement de Clermont), Guillaume de Brousse, même canton de Manzat, Raoul de La Chaux, canton de Pionsat, et Bertrand du Theil, paroisse de Saint-Gervais (3). La copie de l'obligation qu'ils souscrivirent et qui nous a été conservée, nomme Armand Escot, *Estoc* par une fautive interversion de lettres ; mais on a vu plus haut que le rap-

(1) Audigier, qui n'a pas connu Bonne de Balbigny, ne lui donne pour femme que Béatrix de Montaigu.

(2) Il est appelé *Radulfus de Seo* au Terrier Dogue de N.-D. du Port (Arch. du P.-de-D.) ; et figure comme suit à l'Obituaire du chapitre cath. de Clermont : « *Non. Aug. Eodem die anniversarium Radulphi Eschot militis de Noanent* » (Arch. de l'Evêché de Clermont. Reg. de la Canone).

(3) Bibl. nat. ms. lat. 17,803, t. I, n° 285. — *L'Auc. histor.* Ve année. *L'Auc. aux croisades*, p. 101 : « Armandus *Estoc*, domicellus ».

Digitized by Google

prochement de cette copie avec la liste des hommages que ces damoiseaux ou les membres de leur famille rendirent à Alfonse après leur retour en Auvergne, ne laisse aucun doute sur l'identité de « Armand Escot damoiseau » car il y figure avec eux (1).

§ 5. — *Les Escot de Durtol, Nohanent, Fleurac, de la montagne de Riom et du Limousin.*

Après Raoul II les documents nous amènent un certain nombre d'Escot ne dépassant pas la mesure de la petite noblesse, en outre d'Armand Escot damoiseau, le croisé, qui entre 1251 et 1261 hommage à Alfonse de Poitiers pour sa maison-forte de Mazal dans la paroisse de Saint-Georges-de-Mons (2); un Guillaume Escot mentionné dans une sentence des Enquêteurs de ce prince rendue le 2 décembre 1262 aux assises de Pont-du-Château (3) et dans une autre de l'année suivante à propos de diverses propriétés dans les environs de Clermont (4); un « noble Etienne Escot » condamné en 1280 à servir une rente de 12 setiers de pamoule au chapitre de Chamalières pour terres et dîmes qu'il tient de lui (5); un Raymond Escot prêtre et

(1) « *Armandus Escot, domicellus,* de domo sua dal Malsal cum pertinenciis sita in perochia de Mohons (S.-Georges-de-Mons, cant. de Manzat), fecit homagium » (Arch. nat., J. 314, n° 58. Hommagia Castrinovi. — *Spicil. Brivat.*, p. 64, n° 325. [« D. de Colhia, domicellus, Radulphus de La Chal domicellus et Guillelmus de Tilhia, de domo sua del Tehl in per. S. Gervasi »], y figurent également. (*Ibid.* et *Spicileg.*, pp. 65, 61, 69).

(2) « *Armandus Escot, domicellus* » (Arch. nat. J. 314 n° 58). M. Tardieu l'a confondu avec un « Armand de Cournon » qui fut chanoine de Billom et du Puy (*Diction. hist. du P.-d.-D.*, p. 152).

(3) « *Guillelmus Escos* » (Bibl. de Clermont. ms. Crouzet. Copies du Trésor des Chartes).

(4) « *Guillelmus Escotz* » (Arch. dép. du P.-d.-D. Port. *Terrier Dogue fol.* 187).

(5) Arch. du P.-d.-D. Chap. de Chamalières. *Vieil inventaire* du XVI^e^ siècle, f. 54.

Digitized by Google

chanoine du chapitre cathédral en 1295 (1), en 1299 (2), et vivant encore dix ans après. Ce fut lui que l'évêque commit pour célébrer dans la cathédrale, en présence des Templiers détenus à Clermont, l'office solennel par lequel le prélat voulut inaugurer en 1309 la tragique procédure des interrogatoires qu'ils allaient subir (3). Nous n'avons pas la prétention de connaître tous les Escot de ce temps.

Les moins obscurs furent Jean et Pierre dans la génération qui suivit Raoul II. A Jean advinrent les terres de Durtol et Rochedun, des possessions disséminées dans le Marais de Limagne et tout ou partie de Fleurac. Pierre eut les terres des Escot en Combrailles et dans la partie de l'Auvergne confinant à ce pays. Un mot sur chacun pour en finir.

Jean (II) Escot, damoiseau en 1257 lorsqu'il hommage à l'évêque pour les dîmes et les percières de Durtol et de Rochedun (4), est chevalier lors d'un second hommage pour les mêmes lieux en 1278 (5). Il aurait eu un fils Jean qui lui succéda dans la terre de Fleurac ; nous avons déjà parlé de lui et de sa postérité. Il paraît avoir eu une portion de la seigneurie de la Margeride sur la Marche arvernolimousine. Quant à la terre de Durtol, elle passa aux mains de son cousin Pierre fils de Pierre Ier.

Pierre Ier Escot seigneur d'Alleyrac, Domeyrat, Persac, La Nouaille en Combrailles, Saint-Maixant (arr. d'Aubusson) et d'autres fiefs dans la montagne de Riom, était aussi « riche en terres » que couvert de dettes, ainsi qu'il

(1) Tardieu. *Hist. de Clermont*, I, 259.

(2) *Nos, Stephanus Chauziti, Raymondus Scoti canonici Claromontenses et Symon de Sancto Benedicto presentes litteras que sequuntur vidimus.* Suit le testament d'Adémar de Cros évêque de Clermont (Arch. du P.-d.-D. Jacobins. Coffre B. nº 8).

(3) *Raymundus Scoti canonicus Claromontensis* (Bibl. nat. Fonds Baluze. *Procès des Templiers*, Rouleau 3).

(4 et 5) *Ex codice hommag. eccl. Claromont* (Bibl. nat. Fonds Baluze. T. 72 p., 225).

Digitized by Google

ressort de trois actes des 20 mars 1257, 21 avril 1260 et 4 avril 1266 (1). Il s'établit par mariage en Limousin et fut père au moins de quatre enfants : Pierre II qui continua la famille, Béraud qui fut prêtre (1320-1321), un autre fils dont d'Estrées n'a pu découvrir le sort en Limousin et que nous croyons être Guy Escot, abbé de Saint-Alyre de Clermont en 1311, et Alix unie à Jean dit « Le Bois », c'est-à-dire à Jean du Bois — en roman local Bosche — famille possessionnée en Limousin et dans le canton de Manzat, paroisse de Saint-Georges-de-Mons (arr. de Riom). Leur fille unique Isabelle, mariée à Bernard III de La Roche-Aimon, fils d'Aimon IV et d'Agnès d'Aubusson, fut l'aïeule de la branche aînée de cette maison qui dut à son argent et à l'alliance des Escot l'annexion de la ville de Saint-Maixant à ses domaines (2).

Sa situation liquidée en Limousin, Pierre II Escot redevint clermontois par l'héritage de Jean Escot son cousin. Il est le « Pierre Escot seigneur de Durtol », d'un acte de 1313 (3). De ce qui pouvait rester de l'ancien fief urbain de sa famille, nous ne voyons qu'un hôtel en ville pour lequel il hommageait à l'évêque en 1320 avec sa femme Catherine, en même temps que pour une dîme de Durtol en blés, vins et agneaux (4). Mentionné dans les archives du prieuré limousin de Mainsat en 1320 et 1321, il mourut en 1328 au plus tard, date de l'hommage de sa veuve à l'évêque de Clermont pour son mas de Rochedun (5).

Jean III Escot leur fils, en tous cas leur successeur,

(1) Vus par d'Estrées dans les archives du chapitre de Mainsac en Limousin au XVIIIe siècle (*Généalogie de la Roche-Aimon, 1776*, in-folio, p. 58, 59, 60, par l'abbé d'Estrées).

C'est de lui, sans doute, qu'il est question dans l'Obituaire de Brioude, transcrit par Aug. Chassaing : « *XVI Kal. jul. obierunt... Petrus Escotz miles* ».

(2) *Op. Cit.*

(3) Arch. du P.-d.-D. Evêché ou chap. cath. Arm. VIII, Sac G, cote 3.

(4 et 5) *Ex codice homagiorum eccl. Claromont (Loc. cit.).*

Digitized by Google

prit des lettres de bourgeoisie dans Clermont, à l'exemple d'un assez bon nombre d'autres nobles pour qui cette époque de réaction féodale et de guerres privées ne rendait la campagne habitable avec quelque sécurité qu'aux possesseurs de grandes forteresses à triple enceinte bien gardées par une suffisante et solide garnison (1).

§ 6. — *La Fin des Escot.*

Pendant le siècle suivant, bien pâle et dénuée d'intérêt serait l'histoire de la décadence des Escot. Doit-on rattacher à leur race tous les Escot qui paraissent ensuite jusqu'aux temps modernes depuis « Dalmas Escot, bourghoyx de Clermont » qui, en 1290, se reconnaît tenu, au regard du chapitre de Chamalières, de creuser un fossé dans une terre située à Montferrand au terroir des « Philagues » jusqu'à « Pierre Escot dit Tissier » (tisserand) nommé garde champêtre du village de Chanat en 1376, « Jean Escot, seigneur de Saint-Genest-l'Enfant » (2), et depuis jusqu'à tous ceux qui pullulèrent après lui dans les environs de Cournon, cantons de Pont-du-Château, Vertaizon, Billom, Lezoux, Clermont, Riom, et pour mieux dire dans les régions où les nobles Escot du milieu du moyen âge eurent leurs principaux domaines? Il en existe encore au XX^e^ siècle une certaine quantité, soit dans les premiers rangs de la meilleure bourgeoisie locale, soit parmi les cultivateurs (3).

(1) Les arrêts des *Olim* sont remplis des expéditions de pillage de Pierre de Maumont seigneur de Tournoël et de Châteauneuf, qui entretenait jusqu'à 300 hommes de cheval et de pied, sur les paroisses des environs de Clermont et de Riom ; et par les exploits de même nature de Jean de Cournon, dont nous aurons à parler bientôt.

(2) Arch. dép. P.-d.-D. *Invent. des titres de la ville de Riom n° 349*, etc. dressé par l'archiviste Marquis.

(3) Il y eut aussi en d'autres provinces plusieurs familles homonymes sans liens connus avec les Escot d'Auvergne, et dont nous n'avons pas

Digitized by Google

Assurément la dérogeance pour causes diverses, ainsi que la bâtardise, versait chaque année des nobles dans la roture, et les deux derniers siècles du moyen âge ont vu des romans en abondance et des sens dessus dessous de toutes les sortes. Mais en dehors du roulement social ordinaire, il est une cause d'homonymie très usitée à l'époque médiévale et tout à fait étrangère aux liens du sang; c'est l'habitude assez répandue dans le peuple de donner à titre de sobriquet le nom des seigneurs du pays à ceux qui avaient été leurs serviteurs, leurs vassaux ou leurs clients, et ces sobriquets restés parfois héréditaires, se substituaient facilement au nom primitif. C'est ainsi que diverses familles Comtour et Dauphin, étrangères aux grandes races de ce nom, se créèrent dans les pays de comtoirats ou les domaines du Dauphiné d'Auvergne (1). Nous avons vu de petits bourgeois porter le nom de Mercœur et de Polignac au XIV^e^ siècle, des sergents revêtus de celui de Bourbon, des paysans d'Auvergne surnommés Boucicaut et Coligny aux temps de la célébrité de ces personnages; et dans les parages où dominèrent les seigneurs de Bulhon chez qui le prénom mérovingien de Faramond

à nous occuper; telles que celles de Raymond-Guillaume Escot, seigneur de Bonrepos en Toulousain et damoiseau, en 1247 (Bibl. nat. *Coll. Dupuy*, 823. Doss. 236); du marquis d'Escot ou d'Escos, maréchal de camp dans l'armée de Jacques II roi d'Angleterre, puis lieutenant du roi en Champagne, charge que le roi donna à son fils après la mort du père en 1690; et d'un M^r^ d'Escot ou d'Escos, lieutenant général dans l'armée de Flandre, sous les ordres du duc de Brunswick, en 1689 (*Journal de Dangeau*, III, 112; VII, 74), etc.).

(1) L'anonymie a causé bien des méprises, M. Tardieu, par exemple, incontestablement très versé dans la connaissance du personnel de l'époque, a supposé que Jeanne Dauphin femme de Géraud Crespat seigneur de Durtol au milieu du XV^e^ siècle était une *Dauphine d'Auvergne* de la main gauche (*Hist. de Clermont*, *II*, 218). L'acte du rachat du fief de la Maison de Boulogne dans Clermont fait par le comte Bertrand VI au second Géraud Crespat son créancier, en 1454, nous apprend que Jeanne sa femme est tout simplement la « fille de *Jean Dauphin*, *marchand de Clermont* » et que Crespat était *marchand* lui-même (Arch. nat. Carton J. 1085, sous la rubrique « *Montgascon* »).

Digitized by Google

fut héréditaire aux XI[e] et XII[e] siècles, les terriers nous montrent, parmi les tenanciers paysans ou bourgeois, plusieurs familles ou branches portant le nom de Faramond à titre patronymique. Il y en avait même dans Cournon aux XIII[e] et XIV[e] siècles (1).

Si toutefois l'homonymie n'emporte pas la preuve de descendance par elle-même, il en est tout autrement lorsqu'elle cadre avec un concours de circonstances qui la fortifient; il est bien difficile, par exemple, de n'être pas tenté de voir dans la famille plébéienne *Espaclara* de Montferrand, non encore éteinte au XVI[e] siècle, une postérité déchue des Clairépée de cette petite histoire.

La terre de Durtol avec ses annexes de Rochedun et de Chanat fut acquise vers 1430 par un riche marchand de Clermont, Géraud Crespat. Ce drapier, qui avança 3,000 livres aux Etats d'Auvergne pour acheter le départ des bandes de Rodrigue de Villandrando en 1431 (2) et prêta par voie de vente à réméré 15,000 livres au comte d'Auvergne Bertrand VI, en se faisant livrer, à titre de gage, son fief dit de la « Maison de Boulogne » dans Clermont, ses faubourgs et sa banlieue (3), continua le commerce et l'industrie du prêt malgré l'anoblissement dont ses services furent récompensés. Son fils Durand fit de même; et les Grands-Jours de Montferrand eurent à juger dans leurs premières audiences du mois de septembre 1481 une curieuse affaire où l'accusation de pratiquer le

(1) Cf. le *Terrier Dogue* commencé en 1242 et le *Terrier Aucergnat* de 1303 environ.— Parmi ses débiteurs dans le bailliage de Cournon, Aulnat et Lempdes, Adhémar de Cros nomme « Bertrand Faramon » en son testament rédigé vers 1290 : « *Item Bertrandus Faramons debet de Baylicia Cornonii, Alnaia et de Lempde, de anno presente...* XXVII *libr.* ». (Arch. dép. du Puy-de-Dôme. Fonds Jacobins. Coffre B n° 8).

(2) Quicherat. *Rodrigue de Villandrando.* Pièces justific., p. 221-222.

(3) Arch. nat. Carton *Montgascon J.* 1085. — L'un de ses fils, « Durand Dauphin dit Crespat seigneur de Durtol », était aussi créancier de la ville de Clermont en 1464 (Bibl. m[le] Reg. de comptes des consuls; non classé).

Digitized by Google

prêt à un taux formidablement usuraire avait donné à Géraud II Crespat son autre fils le ministère public pour adversaire en la personne d'Antoine de Douhet bailli royal de Montferrand (1).

(1) Voir le *Registre de Chastellier*, greffier des Grands-Jours de Montferrand présidés par Mathieu de Nanterre. — Mie Boudet. *Baillis royaux et ducaux des Montagnes.* — M. Lesmaris, notre confrère de la *Haute-Auvergne*, prépare la publication de ce curieux registre de ces Grands-Jours. — Un de ces Crespat fut peu après privé judiciairement de ses droits seigneuriaux sur Durtol, pour cause d'abus.

Digitized by Google

II

Les Cournon.

§ 1er. — *Jean de Cournon.*

De même qu'il eut ses Escot, le Midi eut son Cournon. Il en eut même deux, Cournon-Terral et Cournon-Sec, communes du canton de Montpellier, que deux kilomètres séparent l'une de l'autre (1). Mais les Escot de là-bas ne se rattachent par aucun lien connu au Cournon languedocien; les seigneurs du Cournon méridional (2) n'en ont pas davantage avec ceux de la banlieue de Clermont-Ferrand, et les Cournon dont nous allons nous occuper sont estampillés d'Auvergne si fortement qu'ils ne prêtent à aucune équivoque.

Le plus ancien que nous ayons pu découvrir est Jean de Cournon, l'un des dignitaires du chapitre de Brioude en 1145-1148 (3).

(1) Nommée d'abord simplement *Villa de Cornone*; puis distinguée dès 1121 en deux quartiers, dont Cournon-le-Sec, où se trouvait le château. A cette date Guillaume de Montpellier donne à son fils Bernard *totum quod habeo vel aliquis pro me in castro de Cornone sicco* (*Hist. de Languedoc.* Ed. Privat, V, 893); et, en 1155 un autre Guillaume de Montpellier seigneur d'Omélas donne à sa fille Tiberge sa *villam de Sancto Georgio de Cornonesicco* (Ib. p. 1176).

(2) *Oto de Cornone* vit en 1099 (*Ib.* V, 761); *Odo et Guillelmus de Corno* en 1103 (*Ib.* 783-785); *Otto de Cornone* en 1119, 1120 (*Ib.* 882); *Petrus de Corno* en 1199-1103 (*Ibid.* 761, 785); *Raimundus de Cornone* en 1121 *Ib.* 384); *Gaucelinus de Cornone* en 1125 (*Ib.* 933). On trouve encore en 1121 *Rostagnus* et *Ricardus de Cornone, milites*, *Petrus Riculfus*, *Bonafos de Cornone* (*Ib.* 885). Etc.

(3) Dans sa longue lettre au pape Eugène au sujet des membres du chapitre de Brioude, Pierre le Vénérable n'en signale nommément que deux, Odilon de Magon et *Johannes de Cornone*, en termes donnant à croire que le second venait hiérarchiquement de suite après l'abbé du chapitre (Migne IX, col. 439-443, *Opera Petri Venerabilis abb. Cluniac, Epist. Liber VI. Ep XXVIII*).

Digitized by Google

Ce Jean de Cournon vient à point pour faire admirer davantage la pure figure de son contemporain Pierre le Vénérable. Nous sommes avec eux au milieu du XII^e^ siècle. Jean de Cournon paraît être un de ces membres « non sacerdotaux » de la maison de Saint-Julien transformée en église féodale, d'où l'abus de la propriété individuelle a chassé depuis quelque temps l'esprit monastique. La passion du lucre, la croyance à la magie ont pénétré dans ce chapitre dégénéré après « des siècles de grandeur et de nobles vertus ».

Un reliquaire d'or disparaît un jour de la basilique de Saint-Julien. Les chanoines n'ayant point de preuves contre celui qu'ils soupçonnent s'avisent de consulter un magicien. Le sorcier évoque « Belzébuth dieu d'Accaron », qui désigne un clerc. Celui-ci a beau protester de son innocence avec la dernière énergie, en offrir la preuve devant la justice du chapitre, constituer sa personne en ôtage, ses biens en gage, ses parents et amis en cautions, il est tenu pour coupable et comme tel, on ne lui laisse plus de recours que dans le jugement de Dieu, c'est-à-dire l'épreuve du feu. L'Eglise interdisait formellement ce procédé barbare ; elle ne reconnaissait d'autres preuves en justice que le témoignage, les faits constatés, le serment et l'aveu. Obligé d'obéir, il se résigne, demandant seulement que le bûcher soit exorcisé et béni avant qu'il en traverse les flammes. Les chanoines, parmi lesquels Jean de Cournon et Odilon de Magon sont seuls désignés nominativement, parce que sans doute ils sont les grands dignitaires, lui refusent cette satisfaction, soit que, après avoir organisé un simulacre terrifiant pour lui arracher un aveu, ils reculent devant la profanation des cérémonies de l'Eglise associées à cette comédie diabolique, soit par tout autre motif. Cependant le brasier est prêt ; le clerc, plein de confiance, va prendre son élan pour le traverser. Devant tant d'assurance et de sérénité, les chanoines présents ordonnent à leurs serviteurs de démolir et d'é-

Digitized by Google

teindre le bûcher. Jugèrent-ils l'épreuve suffisante ou voulurent-ils priver le clerc du moyen de justification imaginé par eux-mêmes, comme ils en furent accusés? Quoi qu'il en soit le clerc fut déclaré coupable et dépouillé de son avoir, bien qu'il eût interjeté appel au tribunal du Souverain Pontife de qui le chapitre relevait directement. — « Que nous parles-tu de nous opposer le Pape ! lui répliqua l'abbé. Le Pape a assez d'affaires de l'autre côté du Rhône pour s'occuper de ton appel ».

Pierre de Montboissier abbé de Cluny, fils comme on sait d'un seigneur d'Auvergne, fut informé du fait et prit hautement la défense du clerc. Il envoya un exprès à Rome, porteur d'une longue lettre toute vibrante d'indignation contre ce recours aux magiciens, cette évocation du démon, ce mépris des règles judiciaires à l'égard d'un pauvre clerc honnête et sage. Dans cette lettre au pape Eugène III, l'une des plus longues qu'il ait écrites pour un intérêt particulier, il insiste pour que le pontife se réserve la connaissance exclusive et le jugement de cette affaire. Qu'il fasse comparaître devant lui le prévôt et l'abbé, Odilon de Magon et Jean de Cournon, à jour fixé et les contraigne à exécuter la sentence prononcée contre eux et leurs complices (1).

Pierre le Vénérable avait toute la confiance du pape Eugène et toute son admiration. Qu'advint-il de l'affaire ? Jean de Cournon fut-il privé de sa prébende, c'est probable; rentra-t-il dans le monde et se maria-t-il, c'est possible, s'il n'avait pas reçu les Ordres. Qu'était-il à Jean Escot chevalier vivant dans le pays vingt ans après? Nous l'ignorons.

(1) *Op. cit. Lib. VI. Epist XXVIII.* Cette lettre n'a pas échappé à M. Lachenal, érudit de Brioude (*Une église historique d'Auvergne ou l'église de Brioude*, pp. XIV. 143 et suiv. Le Puy, Frédier, 1879). Elle a été connue également de Dantil et Chavagnat, ex-chanoines de Brioude, qui ont porté Odile de Magnon et Jean de Cournon dans leur liste capitulaire, sous la date de 1148 (p. 26 *et* 51).

Digitized by Google

Mais, pendant le siècle qui suit, le nom des membres de la famille de Cournon ne cesse guère d'être inscrit dans le personnel du chapitre ou prononcé dans les prières de Saint-Julien de Brioude relevé de sa décadence (1).

§ 2. — *Guillaume Ier de Cournon. — Ses femmes et ses puinés. — Testaments de la famille.*

Guillaume de Cournon seigneur du lieu sous le règne de Philippe-Auguste, dut être un homme bien embarrassé au commencement des guerres nées entre le comte Guy II d'Auvergne et son frère Robert élu au siège épiscopal de Clermont en 1195, par la raison qu'il était le vassal de l'un et de l'autre. Toute hésitation cessa lorsque l'évêque, plus faible que son frère, se vit obligé, pour se défendre, de louer les services d'une bande de pillards étrangers. Ces aventuriers s'emparèrent, nous l'avons vu, du château de Cournon et le détruisirent en 1197 (2). Appuyé désormais sur le comte, Guillaume entreprit immédiatement la réédification de sa demeure sans en demander la permission à l'évêque, et sans faire aucun état de ses protestations. Il y travaillait encore en 1199 lors du rapprochement des deux frères et, dans le traité qu'ils conclurent, le comte Guy ne manqua pas de stipuler l'autorisation pour Guillaume de relever sa forteresse (3). Par d'autres arrangements ils réglèrent leurs difficultés au sujet de ce château (4).

(1) Pierre de Cournon chanoine de Brioude en 1259 ; Pons en 1287 (Dantil et de Chavanat. *Chronologie du ci-devant chapitre de Saint-Julien de Brioude*, p. 26) — Obits du chapitre en 1281 pour Guillaume, Pierre et Durand de Cournon, morts antérieurement (Lachenal. *Op cit.* 40 à 42).

(2) Baluze. *Op. cit. II*, 77.

(3) Op. cit. II, 78 : « *Promisimus bona fide quod munitionem Willelmi de Corno in pace reedificari permittemus* » dit l'évêque.

(4) *Remiserunt etiam querelam quam movebant de munitione W. de Corno et comiti et suis* (*Ibid.*).

Digitized by Google

Le pillage et l'incendie de Mozat, crime odieux et faute politique tout à la fois, le jetèrent hors du parti du comte excommunié. Alors Beraud de Mercœur et le vicomte de Melun, officiers royaux, lui ouvrirent les bras. Il est le premier baron d'Auvergne connu qui ait nettement séparé sa cause de celle du rebelle Guy II et traité avec les généraux de Philippe-Auguste. Les conditions de ce traité sont résumées dans la lettre concise et claire qu'il écrivit de Montferrand au souverain dans le mois de décembre 1211 :

« A son très cher seigneur Philippe, roi des Francs par la grâce de Dieu, Guillaume de Cournon, salut et service. Monseigneur, sachez que je tiens de vous mes terres de Cournon, du Cendre, de Penne (1), de Saint-Georges (2), de Bulhon, et tous mes domaines, à l'exception des fiefs que je tiens de l'évêque et de Dauphin. Et pour ces terres, je serai votre homme-lige contre tous les vivants, sous convention que jamais mon fief ne sera séparé de vous. Je relèverai de votre cour, et j'irai là où vous m'enverrez. De plus, je vous concède en bonne foi de ne faire ni paix ni trêve avec le comte Guy sans votre commandement. Et ce que j'ai juré à vous, en la personne du vicomte de Melun et de M. connétable d'Auvergne, je le confirme de mon sceau. Fait à Montferrand, l'an du Seigneur 1211, au mois de décembre » (3).

A l'inverse de Raoul Escot, Guillaume sortait de cette crise politique avec des possessions accrues (4), une forteresse neuve et le précieux privilège de relever droit à la couronne.

Il mourut avant le mois de juillet 1234, date du testament de sa seconde femme Itière Escot dame de Gondole,

(1) Lieu détruit. Cant. de Vic-le-Comte.
(2) Saint-Georges-ès-Allier, cant. de Vic-le-Comte.
(3) Baluze. *Op. cit. II*, 81. *Guillelmus de Cornon.*
(4) D'une partie de la terre de Bulhon notamment, canton de Lezoux.

Digitized by Google

fille de Raoul Ier (1). En premières noces il paraît avoir épousé une sœur de Caston comtour de Saint-Nectaire (2). Devenue veuve, Itière se retira sous les cloîtres de Beaumont, auprès de sa mère Eldine de Neyrat qui en était l'abbesse et elle y dicta ses dernières volontés à Pierre Dalmas chapelain du monastère (3).

Elle élit sépulture à Beaumont, y fonde pour son anniversaire une messe quotidienne pour laquelle elle donne une rente assise sur ses prés de Lignat dans le Marais. Elle institue pour héritier universel son fils Caston et après lui son fils Armand (4); fait des legs à Alix qui semble bien être sa fille; à Guillemette qu'elle appelle sa sœur, à Marguerite de Lavergne « sa cousine », à « dame Alaïs de Cournon sa belle-sœur », toutes les trois religieuses à Beaumont (5). Elle défère la tutelle de ses fils à Renaud de Mezel chevalier, Pierre Dalmas chapelain du monastère et B. Tabouille chanoine de Clermont. Elle

(1) Elle le commence ainsi : « Ego Iteria, relicta quondam bone memorie domini Guillelmi de Corno militis» (*Arch. du Puy-de-Dôme. Fonds Beaumont, cote 14.* Orig. parch.) Elle est appelée par un de ses petits-fils en 1276 : « Dominam Yuteram de Gondolis avam meam. » (Même fonds. Testament d'Elie de Lavergne). Raoul Ier possédait Gondole entre 1198 et 1208. En 1204 il tenait de l'évêque « le tour et l'église de Gondole ».

(2) « *Chaste comtors de S. Nitars* » qui, en 1215, emprunte sur gages à l'abbaye de Saint-Alyre (*Ex chartulario S. Illidii Claromont*). Du Cange *Glossar. II*, col. 332). En latin *Castus, Calstus, Casto, Calsto;* en langue du pays : *Chaste* et même *Chastel* : « *Monseinhor Chaste de Sinetery* » vit en 1242 (Arch. du P.-de-D. Fonds Port. Terrier Dogue. Quartier des Paulines, à Clermont où il a des biens). — *Comtor de Sancto Necterio* en 1262 (Baluze *Mais. d'Auv.* II 1273) dans un document de la génération suivante. — Quant aux Comtours de Murols, on en a preuve depuis un siècle environ avant les comtours de Saint-Nectaire; ils paraissent être une branche de la même famille dont la résidence s'est de très peu déplacée (*Cartulaire de Sauxillanges*, ch. 904).

(3) En présence de Jean Mège *Medici*, son médecin et de trois prêtres.

(4) *Filios meos*, dit-elle (*Ibid.*).

(5) « *Guillemette sorori mee et Margarite Laverne cognate mee et domine Alays de Corno, sororie mee, monialibus* » (*Ibid.*).

Digitized by Google

confie l'exécution de son testament à Caston de Cournon son beau-fils en lui ordonnant de suivre en toutes choses « les conseils de la dame abbesse Eldine, sa mère ». — Par ses libéralités aux Frères prêcheurs de Clermont, aux Frères mineurs de la même ville et de Montferrand, aux abbayes de Saint-Alyre, Beaumont, du Bouchet, au couvent d'Authezat (*Oliezac*), aux églises de Saint-André près de Bulhon (1) et de Gondole, on voit où sont les biens de la famille; mais c'est Gondole qui a son cœur, là sans doute avait été sa résidence de veuve. Elle lègue une quarte de froment à chaque chef de famille du lieu. Elle était encore de ce monde en 1276 (2).

En outre de deux filles (3), Guillaume Ier de Cournon eut au moins cinq fils, dont trois du premier mariage : Raoul qui lui succéda, Guillaume chanoine de Brioude en 1222 (4), Caston prébendé d'abord dans le diocèse de Clermont puis chanoine de Notre-Dame du Puy (5), à

(1) « *Luminariis Sancti Andree juxta Bayllo* » (*Ib.*). L'église de Saint-André la plus proche de Bulhon est l'église paroissiale de Saint-André-le-Cohat, dont on a fait Saint-André-le-Coq, séparée par la paroisse de Maringues de celle de Bulhon. Elle est à 8 kilom. environ de Bulhon, l'Allier entre deux ; mais il est à noter qu'une branche des Bulhon surnommée Pèle-bois ou Pèle-bœuf, *Pelabos*, était propriétaire de fiefs sur les paroisses de Maringues, Saint-André, Thuret ; et que Guillaume de Cournon était l'un des seigneurs suzerains de Bulhon. (Voir pour les possessions des Bulhon dans cette partie du Marais une série de donations et de testaments du fonds de Saint-Alyre (Layette 6e H, liasse 1re, n° 1409 ; 5e H, nos 1496 et 1497, etc. — V. aussi *Tablettes chronol. de Dulaure* aux dates de 1245 et 1247 (*Bibl. de Clerm.*)

(2) Arch. du P.-d.-D. Beaumont. Testament d'Elie de Lavergne.

(3) Alais, religieuse à Beaumont en 1234; et Itière femme à la même époque de Guillaume de Chambois chevalier, puis de Hugues de Chambois.

(4) « *Willelmus de Corno canonicus Bricatensis* » au mois d'avril 1222 (1223?). [*Spicil. Bric.*, p. 28, d'après : Fonds Baluze, t. 72], f° 68, v°.

Nous ne savons si Pierre de Cournon chan. de Brioude en 1259 (Liste Dantil) et Robert de Cournon qui l'était avant 1270, étaient fils ou petits-fils de Guillaume. (*Obituaire du chap. cath.*, vu et transcrit par Chassaing).

(5) « *Casto de Cornon, canonicus Aniciensis ecclesie* », le 29 juillet 1262, (Arch. nat. J, 294).

Digitized by Google

qui sa belle-mère Itière confiait en 1234 l'exécution de son testament. Devenu précenteur du chapitre, il fut élu, sur la fin de sa vie, administrateur du diocèse du Puy pendant une longue vacance du siège (1283-1285) [1]. Des deux fils du second mariage, l'un, Armand chanoine de Saint-Cerneuf de Billom, attiré ensuite au Puy par Caston, y reçut une prébende au chapitre cathédral (2).

L'autre, Caston de Cournon filleul de son frère aîné fut la tige des seigneurs de Gondole. Il eut plusieurs femmes. L'une était sa parente, Eldine de Neyrat fille d'Eldin Clairépée et de Gaillarde de Vendranges, en Forez (?), veuve d'un seigneur de Lavergne, elle en avait des enfants, entre autres Elie dont le testament original existe également dans le fonds de l'abbaye de Beaumont. Caston II de Cournon seigneur de Gondole, fils de ce Caston Ier, hommagea pour Gondole à l'évêque, en 1287 (3).

Le testament d'Elie de Lavergne (1276) n'est pas non plus sans intérêt. A ces Lavergne, originaires de la Marche ou du Limousin, mais possessionnés aussi en Combrailles et Basse-Auvergne, appartenaient Robert de Lavergne chevalier, et ses sœurs Marguerite et Agnès, celle-ci femme du seigneur de Salon. Il voulut être inhumé à l'abbaye de Beaumont, fit des libéralités à Eldin de Neyrat, à Guillemette de Neyrat sa nièce ; à Hugues de Salon son neveu, à une autre Eldine veuve de Géraud de Saint-

(1) « *Casto de Corno, canonicus et precentor ecclesie Aniciensis, administrator bonorum temporalium ejusdem, sede vacante, [Guidone Aniciensi episcopo mortuo vel cedente]..... Actum..... anno Domini MCCLXXXIV* ». — (*Cartul. des Templiers du Puy*, p. 69, Aug. Chassaing).

(2) Il testa, en 1285. *Armandus de Cornonio.*

3) *Ex codice homag. eccl. Claromont.* — On lui connait deux filles : Edine qui parait avoir porté Saint-Georges-ès-Allier dans la maison de Vichy, par son mariage avec Robert de Vichy ; et Béatrix qui versa Gondole et ses dépendances chez les Murol, en épousant Bertrand de Murol (Audigier). Cette dernière vivait encore en 1333.

Digitized by Google

Babel, et n'oublia pas plus que les autres son médecin, Me Jean de Lespinasse. Des réfections furent assurées à l'abbaye de Bellaigue, aux Frères mineurs de Clermont; quelques rentes aux hôpitaux et aux églises du Crest et de Dreuil, à la luminerie d'Authezat. Dans le chapitre des souvenirs, sa grand'mère Itière de Gondole veuve de Guillaume Ier de Cournon, reçoit une coupe d'argent; sa sœur Marguerite de Lavergne, une de ses robes de soie à agrafes d'argent; Golfier Genoilh, damoiseau, deux anneaux montés en émeraude et saphir; deux frères mineurs Guillaume « lo Bergonho » (de Bergonne), et Constantin auront deux de ses tuniques.

Le testament d'Eldine de Neyrat veuve de Caston Ier de Cournon, fait au lit de mort, le 1er août 1278, complète la série: il serait dommage de le laisser de côté. Institution héréditaire par moitié de son frère utérin Renaud de Lavergne; et, pour l'autre moitié, de sa mère Gaillarde et de ses sœurs utérines Marguerite et Agnès de Salon; de Hugues de Chalus, damoiseau, seigneur de Chalus-Lembron, époux de Marguerite de Lavergne dame de Saint-Exupéry, en Limousin (1). Pierre Dalmas chapelain de l'abbaye de Beaumont et Golfier Genoilh, damoiseau « son ami très cher », seront ses exécuteurs testamentaires; ils devront « régler ses procès et payer ses dettes ». A son médecin, Jean de l'Ort, le souvenir coutumier de reconnaissance; d'autres à Benoît son neveu, à Guillaume de Neyrat; à l'évêque de Clermont, aux frères prêcheurs Armand de Murat, Guillaume de Bergonne et Jean de Montredon; à Berlion de la Brugère chanoine de Chantoin, à Jean, Chatard et Bernard de la Brugère, à Géraud de Boissières. Elle remet à Jean et Pierre Sarrazin ce qu'ils lui doivent. Elle lègue des rentes aux abbayes de femmes de Léclache et de La Vassin; aux

(1) Elle était veuve de Hugues de Chalus avec trois fils, en 1285. (Baluze. *Op. cit.* II, 272, 502, 509, 523).

Digitized by Google

Frères mineurs de Montferrand et de Clermont, aux lumineries de Saint-Georges-ès-Allier et d'Authezat. Elle gratifie *tous* les monastères et hôpitaux de Clermont : 50 sous de rente à chacun. Elle donne pour la construction de la cathédrale de Clermont et du monastère de Chantoin auxquels on travaille toujours (1). Les Neyrat étaient patrons de cette abbaye de Chantoin (2) dont chaque abbé devait, lors de sa première installation, une redevance honorifique de 5 sous au chef de la famille (3).

Beaumont, dont ils furent aussi les restaurateurs, était le lieu d'éducation de leurs filles, de retraite de leurs veuves et de sépulture de leurs morts. Naturellement, la veuve de Caston de Cournon y voulut être inhumée (4).

On nous pardonnera de nous être attardé un instant aux dispositions testamentaires de ce groupe des Cournon et des Neyrat, si l'on veut bien se souvenir que de tous les actes, les testaments sont ceux qui révèlent le mieux l'état moral d'une famille, d'une société, à la condition qu'ils ne soient pas isolés, mais réunis en certain nombre pour un même groupe et une même époque ; qu'enfin nul avant nous ne les avait signalés. Ils n'ont certes pas l'ampleur des dispositions dernières des comtes d'Auvergne,

(1) *Edificio Claromont... Edificio Chantoen.* — De même avait fait en 1257, dans un testament non moins inconnu que les autres, une parente des Escot et des Cournon, la sœur de Guillaume de Cussac femme en premières noces du seigneur de Saint-Hérem, en secondes de Hugues de Boissières. Elle élut sépulture à Beaumont, dont sa sœur Guillemette de Cussac était abbesse, institua héritier son fils Aynard de Saint-Hérem, fit des legs à son frère Guillaume, à son neveu autre Guillaume de Cussac, aux monastères de Beaumont, Léclache, La Vassin, Laveine, à l'église d'Authezat, et au syndicat de construction de la cathédrale : *Edificio ecclesie Claromont.* (Arch. du Puy-de-Dôme. Même fonds de Beaumont, Boite).

(2) Sans doute comme descendants ou ayants droit des cofondateurs, les Jaligny.

(3) Guillaume IV de Neyrat-Clairépée vendit ce droit à l'abbé de Chantoin, en 1320 (Arch. du P.-d -D. Fonds Chantoen. Vieil Inventaire visant le n° 9 de la liasse 3. — Cf. 4e liasse, n° 12).

(4) Mêmes arch. Fonds Beaumont.

Digitized by Google

des évêques, des La Tour ou des Aycelins, parce qu'ils émanent de gens moins puissants et moins riches ; mais c'est la même conception d'ensemble, la même manière noble et généreuse de sortir de la vie, le même coup d'aile hors des intérêts privés (1).

§. 3. — *Raoul Ier de Cournon le Croisé et les Montgâcon. La Basse-Auvergne à la septième croisade.*

Raoul Ier de Cournon qui vécut pendant la plus grande partie du règne de Louis IX, personnifie très bien la noblesse se mouvant en Auvergne dans la sphère d'action du plus grand souverain du moyen âge et de son frère Alfonse prince de la même école. Il résume en lui les trois faits qui dominent ce temps : l'accroissement du domaine royal par la seule attraction d'une justice impartiale et forte, les derniers élans pour la délivrance des lieux saints, le développement des communes par la mise en écrit de leurs vieilles coutumes augmentées de libertés nouvelles. Avec lui nous touchons à l'apogée de la race ; et si les modestes seigneurs de Cournon, antérieurs à Philippe le Bel avaient eu un annaliste contemporain, il en eût fait Raoul le Grand.

Son hôtel, à Clermont (2), est au quartier du Palais, entre la porte de ce nom, aujourd'hui la Poterne (3) et la

(1) On en trouverait une centaine d'autres et peut-être bien davantage, dispersés, pour le moyen âge, dans les dépôts publics et les papiers des familles. La formation d'un *Thesaurus testamentorum Arvernie* pour cette période, tentera peut-être un jour quelque érudit de cette province. Un pareil recueil contiendrait une inappréciable quantité de renseignements économiques, géographiques, artistiques et moraux sur le pays, les usages et l'esprit des habitants.

(2) « La mayso Rod. de Corno » en 1242 (Arch. du P.-d.-D. Fonds Port. *Terrier Dogue*, fol. 5).

(3) Il y avait là une petite porte ouverte sur le rempart. La ruelle de Beauregard, qui va de la rue du Port à la rue Barnier, peut figurer le chemin de ronde ou le fossé de l'ancienne enceinte du château des comtes, dénommé le Palais.

Digitized by Google

porte du Champ-Herm (1), dénommée aussi Porte Barnier (2), l'ancien quartier des Escot. Il a succédé à son père Guillaume depuis peu lorsque, vers 1227, il épouse Alix de Montgâcon fille de Faucon II (3) et d'Isabeau de Mello, de la famille de l'illustre Dreux de Mello connétable de France, qui vient de mourir (4). Les Montgâcon ont aussi à Clermont, dans le haut de la ville et au quartier du Palais, dans le faubourg de Chantoin et la banlieue, un fief composé de maisons, de cens et de redevances (5).

(1) Le Champ herm ou champ inculte, vacant ; ancien champ de foire de la ville, appelé plus tard par le peuple place Champeix, par une de ces déformations populaires si fréquentes et parfois si grotesques, telles que la rue de l'ancien quartier de *Pessas pores*, la dépaissance des porcs, devenue la rue des Passeports. Le Champ herm est aujourd'hui la place Delille.

(2) Audigier se trompe en donnant pour nom primitif à cette porte celui de Barnet, qui signifie petit souterrain. C'était le nom d'une famille Barnier du XII[e] siècle. Elle était déjà très nombreuse au commencement du XIII[e] dans le quartier, et jusqu'à la Tiretaine. En 1223, on les désignait en bloc : *« Li Barneir »*, les Barnier (Arch. du P.-d.-D. *Fonds Port. Memorial de Jehan Bernat*). A la même époque, *P. de Barneir* demeurait dans ce quartier (*Ibid.*) et on y trouve encore Guillaume Barnier en 1303 (Mêmes arch. Carmes ; *Terrier Aurergnat*). — *« La charreyra cumiual que vai à la porta de Barneir. »* (En 1242. *Terrier Dogue*, fol 4) — *« Lo fossat de la porta Barneir »* (*Ibid.*) — Les *« Barneirs del Champ Herm »*, *« lo Mole de Barneir »* ; à la même époque, moulin au bas de la ville (*Terrier Dogue*).

(3) *« Ahelis, filia Falconis de Montegausconio. »* (Arch. nat. Trésor des chartes. *Incent. du Trésor d'Olliergues*. R[2] 126. Acte de 1245).

(4) Isabeau de Mello, d'après le *Nob. d'Auv., IV, 268*. Nous n'en connaissons pas la preuve. — Dreux de Mello accompagna Philippe-Auguste à la croisade de 1190 ; fut fait connétable trois ans après et garda cette charge jusqu'à sa mort, en 1218. Le roi lui donna les châteaux de Loches et de Châtillon-sur-Indre, qu'il avait conquis sur les Anglais. — Faucon I[er] de Montgâcon paraît avoir épousé une fille de Robert d'Auvergne ou de Clermont, dit Robert de Velay, fils puîné du comte d'Auvergne Guillaume VIII, qu'un document de 1168 appelle « comte du Puy », c'est-à-dire de Velay (Delisle. *Catalogue des Actes de Philippe-Auguste*). Robert était seigneur d'Olliergues et de Maymont par sa femme, héritière des Maymont. Ce Faucon-là était-il d'une génération antérieure à l'autre, ou bien Faucon II eut-il deux femmes ?

(5) Peut-être même est-ce son père ou un membre de sa famille qui est désigné sous le nom de ce fief, à Clermont, entre 1223 et 1260 environ :

Digitized by Google

L'hôtel de Faucon II est dans le quartier Saint-Genès (1).

Lorsque Alfonse de Poitiers fut, à sa majorité, investi de son apanage par le roi son frère (1241), Faucon se rendit en Poitou pour lui jurer fidélité ; Alfonse lui remit en fief les terres possédées par feu Astorg de Montgàcon (2), probablement comprises dans la confiscation prononcée contre les complices de la rébellion de Guy II. Ces terres, provenant de la succession d'Astorg, étaient Maringues en partie, Le Moulin-Neuf près de Maringues, La Terrasse près de Bulhon, les villages de Saint-André, Pagnan, Saint-Laure et Royat (3), « la forteresse de Roof (Raoul) de Pontgibaud, appelée Luzillac », le village de Chappes dans le Marais, plus les fiefs d'Appagny et d'Auldebrand en Forez (4). Ses principaux châteaux étaient Montgàcon, Pontgibaud, Ennezat, et, dans cette dernière seigneurie, ses terres rencontraient, en plus d'un point, celles de Raoul de Cournon. C'était un bon seigneur, généreux et pieux (5).

Faucon de Montgàcon avait été aussi l'un des premiers de la province à concéder une charte de franchises à ses sujets. La ville de Maringues, capitale civile de la baronnie de Montgàcon, reçut ce code écrit au mois

« Falco del Palaitz » *(Mémorial de J. Bernard)* et les « *hereteirs de Falco de Palais* » au Terrier Dogue.

(1) Les Maisons de P. du Montel sont dites, en 1242, situées « in parochia S^ti^ Genesii iuxta domum Guilhelmi de Sancto Amancio a borea et *domum Fulconis de Monte Gasconio* a meidie et viam publicam ab occidente » (Mêmes arch. *Terrier Dogue*, f. 15 V°).

(2) C'est dans le « Trésor du Poitou, déposé en la biblioth. du roi » que Dulaure a copié l'acte du 22 juillet 1245, où ces deux faits sont consignés (Bibl. de Clermont. *Tablettes chronologiques* à la date).

(3) Royat, lieu détruit, entre Maringues et Saint-Laure, près de Chabreloche.

(4) Hommage de Faucon en 1247 (Arch. nat. R^2^ 126, foi. 107. *Incent. du Trésor d'Olliergues).*

(5) Il fut un des premiers bienfaiteurs des Frères mineurs ou Cordeliers de Clermont (1241. *Incent. de la biblioth. du président Savaron.* Vernière. *Le Président Savaron*, p. 71.) Donations au chapitre cathédral (Baluze. *Op. cit·* II, 124). Etc.

Digitized by Google

de mai 1225 (1). Code écrit; car la ville avait déjà, elle aussi, des coutumes et même des consuls, ainsi qu'il appert de la charte en 60 articles donnée par Faucon. Nous n'en avons qu'une autre, en texte complet, émanée d'un seigneur laïque avant celle-là, c'est la charte accordée par le premier Dauphin comte de Clermont aux habitants de Montferrand une trentaine d'années avant (2).

L'alliance contractée par Raoul de Cournon l'unissait donc à l'élite féodale du pays. Une circonstance vint le rapprocher davantage encore d'Alfonse de Poitiers. Vers 1244 ou au commencement de l'année 1245, le frère de sa femme, Robert de Montgàcon, épousait Béatrix de Beaujeu fille d'Humbert V, maître du Beaujolais, connétable de France depuis 1340. Cousin issu de germain de saint Louis et d'Alfonse par sa grand'mère Sibylle de Hainaut sœur d'Yolande, mariée à Pierre de Courtenay empereur de Constantinople et de la reine Isabeau femme de Philippe-Auguste (3), le connétable Humbert occupait, en outre, par sa capacité, un rang considérable à la cour de France.

A l'époque de ce mariage, saint Louis songeait déjà à

(1) Original du vidimus aux archives du P.-d.-D. Charte publiée pour la première fois, en 1872, par M. Cohendy, archiviste, dans l'*Art en province. Revue du Centre*, p. 191 et suiv. Rééditée par H.-F. Rivière, conseiller à la Cour de Riom : *Institutions de l'Auvergne*, *II*, 240.

(2) La charte de Montferrand, donnée par le premier Dauphin, peu avant 1198, a été publiée par M. Emmanuel Teilhard de Chardin dans les *Annales du Midi*. On sait que Pons, évêque de Clermont (1170-1187), en a donné une à la ville de Billom, dont le texte ne nous est pas parvenu Celle de l'évêque Robert, concédée à Clermont en 1198, en quelques lignes, est complétée par l'octroi des coutumes de Montferrand. (Arch. du P.-d.-D. Evêché. Liasse 9, cote 10). — Chabrol (*Cout. d'Auv.*, IV, 227) nous apprend que l'abbesse de Cusset confirma les privilèges de cette ville en 1206.

(3) D'après la généalogie des sires de Beaujeu, dressée par Guiges, archiviste départemental du Rhône (*Hist. des ducs de Bourbon et des comtes de Forez*, de La Mure. Edⁿ Chantelauze III. *Pièces supplementaires*, p. 18).

Digitized by Google

la délivrance de Jérusalem tombée aux mains des Infidèles. Gravement malade en 1244, il avait fait déposer la croix rouge sur son lit, symbole de son vœu d'aller reconquérir le tombeau du Christ. Alfonse se croisa solennellement plus tard (1246) et il ne put partir que le 26 août 1249 ; mais on se préparait à cette grande expédition depuis 1244. C'est alors que Raoul de Cournon prit le meilleur moyen d'assurer la conservation de sa terre pendant qu'il suivrait son suzerain en Orient ; ce fut de l'associer à sa seigneurie de Cournon (1). Quant à la part de suzeraineté appartenant aux Dauphins en 1211 dans Cournon, elle disparut par suite des divers traités intervenus entre le roi et la maison d'Auvergne, dont l'un, comme on l'a vu, fut conclu au Pont-de-Cournon.

Raoul excepta pourtant de cette association « son manoir », sa famille, ses serviteurs et ses chevaliers qui continueraient de relever de son seul tribunal. Il renouvela, de plus, et sous une forme plus énergique, la condition précédemment stipulée par son père, à savoir que « jamais et pour aucune cause, ni le comte de Poitiers, ni ses successeurs ne pourraient vendre, céder, échanger, ni donner en fief ou en gage, ni mettre hors de leur domaine direct d'une manière quelconque, ne fût-ce que temporairement, les droits qu'il lui cédait sur lui-même, ses biens et ses vassaux » ; mais qu'au contraire, ils demeureraient à perpétuité ses défenseurs personnels. Il faut dire que la donation de la Terre d'Auvergne en apanage ne fut pas vue d'un bon œil par les seigneurs à qui les rois avaient promis l'union directe à la couronne. Il y eut alors, comme il y eut au siècle suivant lors de la donation de cette même Terre en apanage à Jean de France comte de Poitiers,

(1) Alfonse de Poitiers était bien, en sa qualité d'apanagiste, suzerain de la partie de Cournon annexée à la couronne, en vertu du traité de 1211 entre Guillaume de Cournon et Philippe-Auguste, ou confisquée sur Guy II ; mais il n'en avait que le domaine éminent comme l'avait eu le comte Guy ; le domaine féodal direct et la haute justice étaient restés aux mains des seigneurs du lieu.

Digitized by Google

des seigneurs munis du privilège d'immédiatité qui se laissèrent saisir plutôt que de prêter hommage à d'autres que le roi en personne, fût-ce à l'un de ses fils. Raoul de Cournon consentait à subir l'abaissement d'un degré dans l'échelle féodale, il n'en voulait pas deux. Le jeune prince accepta le pariage dans les termes où Raoul de Cournon l'offrait ; il ratifia le code de Cournon et couvrit le tout de son scel, au mois de mai 1244, à Ferrières près de Paris (1), où le seigneur de Cournon était venu le trouver; c'est la charte dont nous publions le texte inédit à la fin de cette étude.

Après avoir assuré le sort de ses sujets et de ses biens, Raoul mit ordre à ses affaires de famille. Au mois de février suivant (1245), il émancipait son fils Raoul II, en présence de Guillaume de Cebazat vicaire de l'évêque de Clermont et d'Hugues de La Tour du Pin. Par le même acte, il lui faisait donation universelle de ses biens pour en jouir à partir de son décès, sous la condition de doter sa sœur et de rendre à sa mère Alix la dot qu'elle avait apportée (2).

Un de ses plus proches voisins, Etienne de Mezel, chanoine du chapitre cathédral, seigneur de Saint-Bonnet près Chauriat, frère de Hugues II et de Renaud II de Mezel chevaliers seigneurs de Mezel et de Dallet, faisait de semblables préparatifs au même moment et dans le même but, par son testament de 1244 (3).

(1) Et non pas à Cériers, comme on l'a dit, ni à Sauriers, ainsi que l'enseigne M. Tardieu (*Dictionn. du P.-d.-D.* p. 151). Ferrières était une des résidences préférées d'Alfonse dans la banlieue de Paris ; on a d'autres lettres de lui datées de Ferrières (Molinier. *Correspond. d'Alf. de Poitiers*, tome I).

(2) Arch. nat. Carton R² 126. *Montgascon.*

(3) Arch. dép. du P.-d.-D. Chap. cath. Arm. VI, sac B, cote 2. Orig. — «... Ego Stephanus de Mezec, canonicus Claromontensis, *volens partes transmarinas adire...* » — Il donne ses biens de Cebazat à son frère Renaud, ses terres d'Aulnat à sa sœur femme de Guillaume de Neyrat, chevalier ; institue son frère Hugues de Mezel héritier universel ; fonde son anniversaire à la cathédrale ; fait un legs à la construction du couvent des Frères prêcheurs et un autre pareil à l'édifice de celui des

Digitized by Google

Leurs affaires ainsi réglées comme s'ils ne devaient pas revenir, ils partirent pour la Palestine. Etienne de Mezel n'en revint pas, parce que ce proche parent d'un autre Etienne de Mezel, grand précepteur des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem (1), se fixa en Orient, où il fut promu évêque de Famagouste, principal port de Chypre (2) (1260-1261).

Raoul devait revoir ses vignobles de Cournon après de dures épreuves. En relations personnelles avec Alfonse de Poitiers, son suzerain, qui avait pris à sa charge le transport des croisés de ses domaines, il dut s'embarquer avec lui à la fin du mois d'août 1249 après la série d'événements qui retardèrent jusque-là le départ du prince.

L'appel aux armes pour la délivrance du tombeau du Christ trouva un chaleureux écho dans la noblesse d'Auvergne ; toutefois c'est dans un rayon peu étendu autour de Riom, Montferrand et Montpensier, foyers d'influence du frère de saint Louis et des Beaujeu, au sein d'une région représentant, somme toute, une minime partie de la province, que nous trouvons le plus grand nombre des croisés connus de cette septième croisade.

Sans parler de Hugues Escot, ce chevalier dont Joinville a vanté la bravoure, mais dont l'origine auvergnate est contestable, Raoul va combattre les mamelucks aux côtés d'Armand Escot (3) et d'Aymeric de Montgâcon son

Frères mineurs de Clermont. Cet acte inédit est revêtu du sceau du testateur, que nous n'avons pas vu signaler ailleurs et qu'on pourrait lire « fascé de sable et d'argent de quatre pièces » ou « d'argent fascé de sable de deux pièces », si les émaux avaient été d'usage à cette époque. En tous cas, les deux fasces de ce sceau bien conservé sont noircies de hachures entre-croisées.

(1) Il parvint à cette haute dignité de l'ordre entre 1231 et 1264.

(2) Chassaing. *Cartulaire des Hospitaliers du Velay*, p. LXI. — *Reg. de la Canone* aux archives du chap. cath. de Clermont. Obit. du 9 juin.

(3) Dans la charte d'emprunt contractée à Acre au mois de mai 1250 dont nous n'avons qu'une transcription un peu défectueuse (Bibl. nat. ms. lat. 17.803 T. I n° 285), ce croisé est nommé « *Armandus Es-*

Digitized by Google

beau-frère (1). Dans le bailliage de Monton d'où relèvent ses seigneuries du Cendre et de Sarliève, Astorg de Monton (2), Imbert de Mezel (3), Arbert de Soulasse et son fils Astorg (4), Aymeric Moriole (5), Dalmas de Bauzat (6) et Chatard de Montrognon (7) ont pris la croix. Le bailliage du Pont-du-Château, qui comprenait la ville de Cournon dans son territoire, fournit à l'expédition Bertrand de Paulhat (8), Raymond de Moissat (9), Amblard de Lapeyrouse (10), Hugues, de Perpezat damoiseaux, ce dernier fieffé à Joze (11). Dans le bailliage d'Ennezat qui englobe la seigneurie de Bulhon de cette

toc domicellus », légère erreur par transposition de lettres que l'état des vassaux d'Alfonse de 1241 à 1263 environ rectifie avec certitude. Armand Escot y figure ainsi à raison de son hommage pour sa maison du Masal, paroisse de Saint-Georges-de-Mons, canton de Manzat, arr. de Riom : *« Armandus Escot domicellus »*. (Arch. nat. J. 314 n° 58. Copie de ce document à la bibliothèque de Clermont au ms. Crouset. Texte publié sur l'original par Chassaing, *Spicilegium Briatense*, p. 45-71). L'hommage d'Armand Escot est inscrit au chapitre des *Hommages du bailliage de Châteauneuf* n° 325 du *Spicilegium* et p. 59.

(1) « *Nos, Aymericus de Montegasenio miles etc.* » Acre, mai 1250 (Bibl. nat. Loc. dit. n° 284). — « *Aymericus de Monte Gasconio, dominus Montis Gasconis nomine nepotis sui, de hoc quad habet in baillivia Enaziaci et in castro Montis Gasconis... fecit homagium. (Spicil. Brir.* p. 56, n° 215*)*.

(2) Bibl. nat, ms. lat. nouv. 1665 fol. 131 v°. — Cf. le Dénombrement des vassaux d'Alfonse. (Loc. cit. *Homagia Montonü* n° 139 : *Spicileg. Bric.* p. 51).

(3) Bibl. nat. ms. lat. 17.803 T. I n° 444. Orig. — *L'Auvergne historique* (Riom, Jouvet. VI[e] année) dans une étude *L'Auvergne aux Croisades*, a publié la charte d'emprunt où figure ce croisé à Acre en mai 1250, en texte et en photographie (p 32 et 104). — On le trouve aux Hommages d'Alfonse avec la qualité de prêtre sans doute au retour de la croisade : *Dominus Yubertus de Mezec. presbiter (Spicil. : Homagia Montonii* n° 144, p. 51).

(4 à 7) *L'Auvergne aux Croisades*, p. 103, 104. A la p. 100 Dalmacius de *Bauzac*, *miles* est écrit par erreur *Bansac* — Cf. *Spicil.* p. 55.

(8) Paulhat, nom du quartier primitif de Pont-du-Château où est construite son église paroissiale. — Cf. *L'Auvergne aux Croisades*, p. 106 et *Spicil.* p. 58.

(9 à 11) Cf. *L'Auvergne aux Croisades*, p. 94 et 97 et *Spicil.* p. 52-54 : *Homagia Castri pontis.*

Digitized by Google

époque et où les Cournon ont de nombreuses possessions (moins cependant que les Montgâcon leurs alliés seigneurs du Châstel-d'Ennezat), Bertrand de Sereys, Chatard de Sauvagnat, chevaliers, Guillaume de la Grolière damoiseau, tous possessionnés sur Bulhon; P. Pèlebois, chevalier, propriétaire de moulins sur la Morge près de Maringues, Roger Pèlebois chevalier aussi, fieffé à Entraigues et Sardon dans le Marais, Guillaume de Pagnan chevalier qui a des biens dans Ennezat même, et Gauvaing de Blot, chevalier aussi, qui, du chef de sa femme, possède des fiefs à Chappes, Epinet, Chassignoles et dans la ville de Maringues, ont imité l'exemple de leur seigneur (1).

Citons encore parmi les croisés de la banlieue de Riom : Jean Pèlebois, chevalier fieffé entre Tournoël et Mozat (2), Raoul de Roure seigneur de Marsat (3), Etienne de Montespedon seigneur en partie de Volvic (4), Hugues Dacbert, chevalier comme les précédents, seigneur de Bosredon, lieu détruit de la même paroisse (5), Guillaume

(1) Chartes d'emprunts par les croisés à Acre en mai 1250 (*L'Auvergne aux Croisades*, p. 92, 94, 97, 100). — Cf. *Spicil. Homagia baillive Enaziaci*, p. 54-56. — Le nom de Gauvaing de Blot, estropié en « *Giralnahus de Bloco. miles* » dans la transcription de charte d'emprunt que possède la Biblioth. n^le^ [mss. lat. 17.803 T. I n° 284] et dans le texte publié par l'*Auc. aux Croisades*, p. 100 charte 40 de mai 1250, est sagement restitué en « *Gualcanh de Bloto, miles* » dans le Dénombrement des vassaux d'Alfonse (*Spicil.* p. 55 *Homagia baillive Enaziaci.*).

(2) Pour ces Pèlebois *Pelabosc*, *Pelabos* dont on a fait plus tard Pelabœuf par suite du double sens de *bos*, voir dans le fonds Saint-Alyre des arch. du P.-d.-D. quelques chartes du XIII^e^ siècle qui les concernent, au sujet de leurs fiefs à Thuret et dans le Marais. — En 1249 Pierre de Bulhon et sa sœur *J. Pelaboscha* femme d'un *Pelabosc* tenaient leurs moulins de Maringues en fief de Faucon II de Montgâcon (Dulaure. *Tablettes chronol. de l'Auv.* à la date — Bibl. de Cl., ms. d'Auv.).

(3) Charte d'emprunt souscrite en mai 1250 à Acre (*L'Auv. aux Crois.*, p. 102, *ch. 44* Cf. *Spicil.* p. 57. *Homagia Castri Tornolii*).

(4). Charte d'emprunt même lieu, même date (*L'Auv. aux Crois.* ch. 31, p. 95) Cf. *Spicil.*, p. 58 *Homagia Castri Tornolii.*

(5) La transcription de la charte d'emprunt où il figure en mai 1250 à Acre (Bibl. nat. ms. lat. nouv. 1665 f. 137, publiée par l'*Auv. aux*

Digitized by Google

de Montrognon, seigneur de Crouzol, Pognat, Charbonnières-les-Varennes (1), Guy de Saunat chevalier, seigneur de Saunat près de Pontmort paroisse de Cellule (2), Guillaume du Cheix damoiseau, même paroisse (3), Etienne de Beaufort damoiseau (4), Pierre de Gourdon chevalier (5), Dalmas de Mons (6), voisins de terre d'Armand Escot. Nous pourrions ajouter Pierrre de Gouzet seigneur du lieu, Guillaume Gaudemar et Robert d'Heyrolles, damoiseaux, dans le canton de Manzat ; Guillaume de Châteauneuf seigneur de Châteauneuf-sur-Sioule et Etienne de Golfier chevaliers du même pays ; Guibert de Charensat chevalier, Etienne de Courteix, Etienne de La Mothe damoiseaux dans le canton de Saint-Gervais,

Crois., ch. 37 p. 98), le nomme fautivement *Hugo Dalberti miles*. Mais il est, lui aussi, vassal d'Alfonse de Poitiers et, dans son hommage à ce prince, il est appelé *Hugo Dalberti miles* (*Spicil.*, n° 230, p. 57. *Homagia castri Tornolii*. L'hommage porte sur ses biens de Blanzat, sa part du four de Volvic et sa *domus de Boridont al.* de *Boscorotundo*, Bosredon près de Volvic. — Cf. *Cartul. de Sauxillanges*, ch. 248, 262, 326, 416, 904 : les Dacbert, famille de Viguiers y sont possessionnés sous Gergovia, au Cendre, sur les bords du lac de Sarlève, en Lembronnais.

(1) *L'Auvergne aux Crois.*, p. 100, ch. 41. — Cf. *Spicil.*, p. 57. *Homagia Castri Tornolii*.

(2) Le *Guido de Salvat, miles* de la copie de charte d'emprunt n° 34 de l'*Auv. histor.*, en mai 1250, sous la caution d'Alfonse, est indubitablement le *Dominus Guido de Salnac miles* qui hommage au même prince de « *domo sua de Salnac sita inter duo camina usque ad hospitale de Ponmort ; item de Turre de Salnac* » (*Spicil.*, p. 57, *Homagia Castri Guidomisi*. Il s'agit donc du château de Saunat, à 6 kilomètres environ de Riom.

(3) Le « W. *Dauchier domicellus* » de *l'Auv. aux Crois.*, Ch. 36, p. 98, est le « W. *d'Aucher domicellus* » de l'hommage à Alfonse (*Spicil.*, p. 60, n° 28).

(4) Cf. *L'Auv. aux Crois.* ch. 50, p. 106 et *Spicil.*, p. 51 n° 288.

(5) Le *Petrus de Cordo miles* de la transcription de charte de la Biblioth. nat^le^, ms. lat. nouv. 1665 f. 136 verso et de l'*Auv. aux Crois.*, ch. 31, p. 95, est très justement corrigé en *Petrus de Gordo miles*, par l'hommage de ce seigneur à Alfonse (*Spicil.*, p. 63, n° 325 *Homagia Castrinovi*). Gourdon, château et fief noble de la paroisse de Saint-Georges-de-Mons, canton de Manzat.

(6) Cf. *L'Auv. aux Crois.*, ch. 37, p. 98 et *Spicil.* n° 384, p. 68. *Homagia Castrinovi* (même paroisse de Saint-Georges-de-Mons).

Digitized by Google

Halluin de Biolet damoiseau de la châtellenie de Rochedagoux, pour lesquels on possède également des chartes d'emprunts contractés par eux en 1250 à Saint-Jean-d'Acre par l'entremise d'Alfonse de Poitiers et des notices contemporaines d'hommages au même prince pour leurs terres d'Auvergne (1) ; on pourrait même y joindre Dalmas de Vichy chevalier, dont la famille a déjà remonté l'Allier jusqu'au delà de Clermont sans perdre pied à Vichy et Busset (2).

Tous ces damoiseaux et chevaliers firent la campagne sous la bannière d'Alfonse, si toutes les transcriptions de leurs chartes d'emprunts que possède la Bibliothèque nationale ont été prises sur des originaux d'aussi bon aloi que le rouleau des hommages rendus au prince par ses vassaux de la Terre d'Auvergne. Et comme ces quarante croisés pris seulement dans la partie du val d'Allier et des territoires de Basse-Auvergne à proximité des seigneuries de Riom, Montferrand et Montpensier, ne sont que des combattants échappés au désastre de Mansourah à la seule exception d'Etienne de Mezel, il faut reconnaître que l'action du frère de saint Louis fut particulièrement considérable sur ses vassaux de ce coin de l'Auvergne dans la circonstance.

Raoul de Cournon, plus heureux que son compatriote Pierre de Montaigu neveu de Guérin grand-maître des Hospitaliers, qui périt le 18 mars 1250 au siège de Mansourah (3) et que bien d'autres victimes, fut au nombre

(1) Pour ces derniers voir *L'Auvergne aux Croix.*, p. 92, 95, 96, 98, 101, 102. Tous figurent au Dénombrement des vassaux d'Alfonse de Poitiers, gros rouleau original de huit peaux de parchemin des Archives nationales (J. 314 n° 58).

(2) L'auteur de *L'Auvergne aux Croisades* élève à 115 le nombre des seigneurs d'Auvergne qui souscrivirent les emprunts contractés auprès des marchands génois à Damiette et Saint-Jean-d'Acre pendant cette croisade ; ce chiffre est excessif.

(3) Ainsi qu'il résulte d'une mention formelle inscrite dans l'un des Obituaires de Brioude relevée par Aug. Chassaing. (*Cartul. des Hospitaliers du Velay*, p. LXI).

Digitized by Google

des prisonniers faits par les Turcs le 6 avril ; il survécut à la peste, à la famine, aux souffrances de toutes sortes qui les décimèrent pendant le mois suivant. Libérés enfin en vertu du traité conclu par saint Louis avec le vainqueur, ses compagnons et lui purent s'embarquer sur la flotte qui ramenait le roi à Saint-Jean d'Acre où ils arrivèrent le 14, les vêtements en lambeaux, sans armes et sans un denier, les Turcs les ayant dépouillés de tout. Alfonse de Poitiers n'en avait pas davantage mais son crédit était grand auprès des banquiers génois qui avaient accompagné l'armée pour y faire des affaires. Il les cautionna auprès de Manfredo de Coronato et de son associé Guitardo Sihaffé marchands de Gênes présents à Acre, et tous les croisés de Basse-Auvergne que nous venons de nommer furent de ceux qui reçurent quelques fonds dans la seconde quinzaine de mai 1250, sous la garantie de leurs biens qu'ils engagèrent au prince. Ce fut lui qui plus tard remboursa les génois et retira de leurs mains les reçus que les emprunteurs leur avaient délivrés, grâce à quoi beaucoup de ces lettres d'emprunt nous sont parvenues.

Pour faciliter l'opération, les croisés se formèrent en petits groupes où la solidarité faisait bénéficier les moins riches du crédit des plus aisés (1) ; c'est ainsi que Raoul de Cournon recueillit pour associés au bénéfice de son emprunt deux damoiseaux, deux jeunes gens pas encore d'âge à recevoir le ceinturon chevaleresque, dont l'un Bertrand de Paulhat, de Pont-du-Château, était l'immédiat voisin de sa seigneurie de Lempdes, et l'autre Etienne de Beaufort était le voisin des Escot dans la paroisse de Saint-Georges-de-Mons (2). De même Aymeric de Mont-

(1) Il n'y eut que 27 obligations pour 115 emprunteurs.

(2) Du reçu qu'il délivra à Coronato et Sihaffé, la Bibliothèque nationale n'a qu'une transcription de Lacabane qui, étranger à l'Auvergne et connaissant certainement mieux les historiques vicomtes de Tournon que les Cournon, substitua un T à la lettre initiale C : « Universis... notum sit quod nos *Radulphus de Tornonio* miles... Stephanus de Belfort et

Digitized by Google

gâcon associa-t-il à son emprunt Chatard de Sauvagnat et Dalmas de Bauzac chevaliers ses vassaux et Gauvain de Blot chevalier, que nous croyons être son allié, à son emprunt de pareille somme de 170 livres tournois (1).

Raoul rentré en Auvergne y vécut assez obscurément neuf ou dix ans encore. Il mourut à la survivance de son fils aîné Raoul qu'il avait institué son donataire universel en 1245 et d'un fils puîné au moins, Guillaume, qui fut alloti au Cendre et à Lempdes. Plusieurs de ses compagnons d'armes finirent dans l'Eglise comme Imbert de Mezel qui se fit prêtre au retour et Aymeric de Montgâcon qui mourut chanoine du chapitre cathédral.

Bertrandus de Paolhac, domicelli, habuimus et recepimus a Manfredo de Coronato et Guitardo Sibaffé, civibus et mercatoribus januacensibus, centum et septuagenta libras turonensium quas illustris dominus A. comes Pictaviensis et Tholosanus, nobis mutuari fecit sub garandia sua et mediante bonorum nostrorum obligatione eidem facta ; et de dicta quantitate peccunie supradicta quictamus ut bene pagati et contenti. — Actum Accon sub sigillo mei predicti *R. de Torniono*, anno Domini M° CC° L° mense maii » (Bibl. nat. ms. lat. nouv. 1664, fol. 138 V°. — *L'Auv. aux Crois.*, ch. 50, p. 106). Mais là encore le Dénombrement authentique des vassaux d'Alfonse opère à cette époque la rectification avec une parfaite certitude : « *Dominus Radulphus de Cornonio de villa Cornonii et dal Sandra* et pertinenciis fecit homagium » (Arch. nat. J. 314 n° 58. *Homagia Montonii.* — *Spicil.* p. 152, n° 158). — Cet hommage fut renouvelé par Raoul II après la mort de son père (*Spicil.*, (p. 62, 62, n° 308).

(1) « *Universis... notum sit quod nos Aymericus de Montegasconio, Amblardus de Salcanhac, Giralnahus* [corr. *Gualcanhus*] *de Bloco* [corr. *Bloto*]. *Dalmacius de Bansac* [corr. *Bausac*] *milites, habuimus et recepimus* (le reste identique aux lettres de Raoul de Cournon)... *Actum, Accon, sub sigillo mei predicti* A. *de Montegasconio, anno Domini M° CC° L° mense maii* ». (Bibl. nat. ms. lat, 17,803 T. I n° 284. Transcription de M. Teulet. — *L'Auv. aux Crois.* p 100 ch. 40). Les rectifications assez secondaires de cette pièce sont commandées avec la même certitude que les autres par les mentions d'hommages d'Aymeric de Montgâcon, de Gauvain de Blot et de Dalmas de Bauzac à Alfonse de Poitiers. (Arch. nat. I. 314. n° 58. *Homagia Ballive Emaziaci. Spicil.*, n°s 215, 204, 203,196,213, p, 54, 55, 56, 51. n° 140, etc.. — Sauvagnat, château et fief de la commune de Vinzelles, canton de Lezoux, près de Bulhon.

Digitized by Google

§ 4. — *Raoul II de Cournon et les Perpezat.*

Né vers 1226-1227, émancipé par son père au mois de février 1245, Raoul II n'était encore que damoiseau lorsque, après avoir recueilli la succession paternelle, il fit hommage à l'évêque de Clermont Guy de la Tour du Pin, au mois de février 1260 (n. st.) pour la portion de ses domaines relevant des évêques (1). L'année suivante il accomplissait le même devoir envers Alfonse de Poitiers pour ce qu'il tenait de lui dans ses fiefs de Cournon et du Cendre (2).

Il eut à soutenir contre Robert 1er Dauphin comte de Clermont une guerre d'intérêts dont on connaît moins les causes que les résultats. Robert envahit ses domaines, ravagea les seigneuries de Lempdes et de Cournon. Il occupait Cournon au mois d'avril 1263 où étant, le jour de l'octave de Pâques, sur le point de mourir, il fit sa soumission à l'évêque son adversaire principal dans ce conflit, en reconnaissant tenir de lui un certain nombre de châteaux voisins « sauve la ligialité due à son seigneur Alfonse » (3). Huit jours avant la veille de Pâques 1263 (n. st.), il avait, très vraisemblablement dans la même ville, rédigé son beau testament. Il prescrit entre autres choses à ses exécuteurs testamentaires de réparer le préjudice qu'il a causé « aux hommes de Cournon et de Lempdes » et à tous autres (4).

Raoul II avait pour femme Marguerite de Perpezat (5) de la famille de Hugues de Perpezat le chevalier croisé, compagnon de bataille et de captivité de son père en

(1) Arch. nat. Fonds Baluze T. 72 p. 225. *Ex codice homagiorum Eccl. Clarom.*

(2) Arch. nat. J. 314, n° 58. *Homagia Montonii.* Textes précités.

(3) Datum Dominica in octabis Paschæ *apud Cornonium* anno Domini MCCLX, mense aprilis. (Baluze, *Op. II.* 268).

(4) « Item volo satisfieri hominibus... de Landa et de Corno... in quibus locis forefeci. (*Op. cit.* II, 270).

(5) Ch.-l. de commune, cant. de Rochefort, arr. Clermont.

Digitized by Google

Palestine et à Mansourah ; elle participa à son hommage à l'évêque en 1260.

Ces Perpezat, probablement issus des seigneurs de Rochefort et de Laqueuille, étaient des Portefaix, surnom devenu chez eux patronymique dès le commencement du XIIIe siècle au moins (1). De même, Etienne comte de Champagne et Blois, le plus riche seigneur de la première croisade, était-il connu sous le sobriquet de Charpentier dû à sa force physique (2). Ils avaient sous le principat d'Alfonse des établissements en Basse-Limagne dans les bailliages de Pont-du-Château et d'Ennezat, dans les chambonnages de Joze notamment (3), où leur fief garda le nom de Perpezat (4); et ils étaient entrés dans la clientèle familiale des seigneurs de Montgâcon, à Montgâcon même (5). L'un d'eux, Guillaume Portefaix, damoiseau, fut l'objet d'un scrupule du Dauphin Robert à son lit de mort ; par son testament de Cournon, il lui léguait « 15 livres clermontoises de rentes à asseoir sur la châtellenie

(1) Arch. du P.-de-D. Port. *Mémorial de Jean Bernard*. 1223.

(2) Le moyen âge ne connaissait pas nos délicatesses. Une branche des Bulhon dont l'un des principaux produits était l'écorce de leurs bois de chêne pour le tan en avait accepté le sobriquet de *Pèle-Bois* ; un rameau des Chalus seigneurs de Cebazat celui de *Bouciers* ; Caston de Saint-Nectaire celui de *Tripier* ; et une famille chevaleresque de l'entourage des Beaujeu celui de « *Chair-Salée* » dès le XIe siècle, dont on fit *Carsalade*. — La charte 559 du *Cartul. de Sauxillanges* nous montre un propriétaire du XIIe siècle : Jean surnommé Cacaporc. *Johannes cognomento Cacaporcum*.

(3) *W. de Perpezac. serviens, tenet lo Chambon de Josan ad X denarios de mutagio. Bonitus de Perpezac tenet lo chambon de Jauzan... Hugo de Perpezac* (le Croisé) *tenet lo chambon de Jauzan ad X denarios de mutagio* (Arch. nat. J. 314, n° 58. *Homagia Castri pontis*).

(4) *Uxor domini Radulphi (de Cornonio) de hoc quod habet in territoriis de Perpezac fecit homagium* (Loc. cit. J. 314, n° 58. *Homagia de Cornonio.*)

(5) « *Remundus Portefoi* (corr. *Portefai*) *domicellus de Monte Gasconis* » condamné en 1267 à une amende de 60 sous pour avoir coupé les saussaies d'un nommé Lièvre (de Montgâcon), par les Enquêteurs d'Alfonse aux assises de Puy-Guillaume, donne pour caution Dalmas de Laqueuille chevalier. (Arch. nat. JJ. 24c — mss. Crousset. Bibl. de Clermont.)

Digitized by Google

de Rochefort à Saint-Ilpize, pour amender quelques torts qu'il avait eus envers lui, si toutefois il voulait bien s'en contenter (1) ».

Raoul II fut, à la fin de mai 1279 — il était alors chevalier — l'un des témoins du contrat de mariage de sa cousine Béatrix de Montgâcon fille ainée de Faucon III avec Robert VI d'Auvergne qui succéda peu après à son père dans les comtés d'Auvergne et de Boulogne-sur-Mer. Il se porta même garant et caution sur ses biens personnels de la remise au comte Robert du grand héritage de la mariée (2). Il cautionna également avec Gilbert des Plains, damoiseau, la conservation intacte du patrimoine de la jeune Mathilde sœur puinée de Béatrix, entre les mains du chanoine Jean de Montgâcon, lorsque, la même année, ce chanoine se fit déférer la tutelle de l'enfant (3).

Il testa et mourut en 1291 et fut inhumé dans l'église de Saint-Hilaire de Cournon (4).

Nous trouvons bien après lui un André de Cournon, qui, au mois d'août 1281, vend au chapitre cathédral une rente « allodiale », une vigne située au terroir de Gandalène et une terre au terroir de Mauzat au « dessus de la voie Clarmontèse » (5) ; un Pons de Cournon chanoine de Brioude en 1287 (6) ; un Eldin de Cournon qui vend en

(1) « Lego Guillelmo Portefais, domicello, et suis, quindecim libras Claromontenses in perpetuum assidendas in castellania Rupisfortis... pro emenda castri Sancti Ilpidii, si iste voluerit habere pro pagato (Bal. *Op. cit. II*, 269.)

(2) *Dominus Radulphus de Cornonio, miles, consanguineus* (Bal. *Mais. d'Auv. II* 126). Autres témoins et fidéjusseurs: Guillaume de Montgâcon, templier, commandeur de la Tourette, Pierre de Montgâcon prieur de « Poublertas » oncles de Béatrix ; Bertrand de Latour chanoine de Latour son oncle, Bertrand de Latour seigneur du lieu son cousin et Pierre Ebrard damoiseau, exécuteur testamentaire d'Aymeric de Montgâcon grand-oncle de la mariée.

(3) *Op. cit.* II, pp. 129 et 130.

(4) Tardieu. *Dictionn. histor.*, p. 152.

(5) Arch. du P.-de-D. chap. cath. Arm. XII, sac E, cote 1. — *Andreas de Cornonio.*

(6) *Chronologie du ci-devant chap. de Brioude* susvisée p. 16.

Digitized by Google

1298 « avec ses enfants » un pré situé dans le territoire du Bouchet, faubourg de Maringues, au comte Robert VI seigneur de Montgâcon du chef de sa femme (1). Cet Eldin, inconnu des généalogistes, vivait encore en 1303 et possédait alors près de Clermont des terres grevées de cens (2) ; un Aimon de Cournon chanoine-chantre du chapitre de Chamalières en 1303 (3) ; et même un quatrième Raoul.

Ce dernier, qu'Audigier croit être fils de Raoul II (4) et qu'il fait mourir le 8 février 1330 laissant une fille Agnès mariée, dit-il, vers 1340, au forézien Bertrand de Lavieu seigneur de Feugerolles, appelle des explications dont nous pouvons nous dispenser ici, sauf à y revenir plus tard. La chute de Cournon en quenouille ne fut ni aussi simple ni aussi totale qu'Audigier semble l'avoir cru (5). Il

(1) « Autre achapt faict par ledit seigneur (Robert VI) de Alduin de Cournon et ses enfants d'un pré sictué au territoire del Bouschet. Dacté de l'an 1298 ». (Invent. du Trésor d'Olliergues dressé en 1656 et des pièces du Trésor de Montgâcon transportées dans celui d'Olliergues. *Arch. nat. R. 126, fol. 60 et 127, cote* 28). Il y avait aussi un terroir de ce nom près de Joze.

(2) Arch. du P.-de-D. Terrier Auvergnat, f. 46, V° : « *Heldi de Corno* ».

(3) « Aymond de Cournon chantre et chanoine de Chamalières voulsit eddifier une maison en une place dudit lieu, et parce que on prétendoit quil[y]heust un cymetière, il en fut empaché. Lan mil III. c. III ». (Arch. du P.-de-D. Chap. de Chamalières. Vieil inventaire in-4° du XVIe s. fol. XXXIII).

(4) Bouillet (*Nobil. d'Auv. II, 284.* V° *Cournon*) a reproduit Audigier sur ce point, mais, compilateur laborieux sans beaucoup de critique, il n'ajoute aucun poids à la mention d'Audigier que n'appuie aucune référence.

(5) *Hist. d'Auv. I*, p. 446. Ed^on^ de l'Académie de Clermont. Mais dans cet article, Audigier confond tout le temps les Escot et les Cournon ; il se trompe en outre d'une génération en faisant épouser Alix de Montgâcon par son « Raoul II Escot » et il dit cette Alix « fille de Robert de Montgâcon et de Béatrix de Beaujeu », mariage qui ne put s'accomplir avant 1243 ou 1244 alors que Raoul II — qu'on le nomme Escot ou non — a été émancipé au mois de février 1245 (voir plus haut). On ne l'était pas avant l'âge de 18 ans.

Digitized by Google

fallut compter avec la branche de Guillaume de Cournon frère puîné de Raoul II. Nous avons à en suivre les membres dans les documents contemporains.

§ 5. — *Les Cournon seigneurs du Cendre dits d'Alexandre.*

Guillaume II de Cournon second fils de Raoul Ier eut en partage le Cendre, une partie de Lempdes et quelques droits dans la terre de Cournon. Après la mort du père commun il figure dans l'état des vassaux d'Alfonse de Poitiers pour ses droits partiels sur Lempdes (1). Chevalier entre 1262 et 1265, il établit son principal domicile féodal au Cendre, et fut surtout connu sous le nom de Guillaume du Cendre, d'Alsandre ou d'Alessandre, d'Alexandre, comme on disait souvent (2). La forme était alors vieille de plus de deux siècles. Entre 996 et 1031, sous le règne de Robert II, le lac du Cendre entre Cournon et Gergovie est nommé dans les actes *Lacus Alexandra*, et le territoire du village du Cendre, aujourd'hui station de Paris-Lyon-Méditerranée *Cultura de Alexandra* (3). La charte de franchises de Cournon appelle en 1244 le Cendre *Alsandra* (4). Du vivant même de Guillaume de Cournon, en 1263, le Terrier Dogue du chapitre du Port désigne deux fois ainsi le village du Cendre : *Apud Alsandra* (5) et aussi *lo Sandra* (6). Un Etienne Bachelier est habitant *del Sandra* (7), *villa dal Sandra* (8). Le scribe qui écrivit Guillaume du Cendre *Guillelmus Alexandri* à la même

(1) W [*de*] *Cornon, de Lende, tenet hoc quod habet a Lende ad mutagium de V solidos.* (*Homagia Castri Pontis. Spicil.* p. 53, n° 171).

(2) *Guillelmus Alexandri, miles.* 1265 et 1268 (Bibl. nat. Arm. de Baluze. T. 72. Mss. Crouzet, p. 103 et 106.)

(3 et 4) *Cartulaire de Sauxillanges*, ch. 413.

(5) Voir plus loin le texte.

(6) Arch. du Puy-de-Dôme. Port. Fol. 190. V° et 191 du Terrier.

(7) *Ibid.* fol. 180.

(8) *Ibid.* fol. 186, V°.

Digitized by Google

époque n'a rien innové. Le nom des seigneurs d'Alexandre, qui ne paraissent pas avant cette petite dynastie des Cournon du Cendre, n'est donc pas, malgré les apparences, dérivé, comme tant d'autres, d'un prénom devenu patronymique par une transmission héréditaire (1); il est emprunté au village du Cendre, membre de la châtellenie de Cournon. Les communes sont contiguës, et d'ailleurs Guillaume du Cendre est parfois dénommé *Guillelmus de Cornonio* (2).

Guillaume de Cournon seigneur du Cendre mourut en 1292 au plus tard (3). Pons de Cournon, qui lui succéda dans une partie de ses terres, est désigné sous le nom de « Pons Alexandre » dans l'analyse française de l'hommage qu'il rendit au seigneur de Montgâcon, en 1318, pour ses possessions des paroisses de Varennes-sur-Morge et de Vazeille, lieu détruit de la paroisse de Clerlande, canton d'Ennezat; c'est ainsi que l'auteur de l'Inventaire du Trésor d'Olliergues a traduit *Pontius Alexandri miles* (4). Ce nom d'allure si peu féodale resta jusqu'à la révolution (5), celui d'une famille noble de la province.

(1) Comme pour les de Bernard d'Astorg, de Béraud, de Jean, de Pierre, de Jacques, de Marcellin, d'Antoine, etc., pour ne pas sortir des nobles d'Auvergne.

(2) Arch. P.-de-D. Chap. cath. Arm. XI, Sac Q, cote 8.

(3) Bettancourt. *Noms féodaux*. I, 11. — Ce Guillaume de Cournon a été aussi confondu avec Guillaume Escot.

(4) Arch. nat. R^2 116, fol. 75. Cet Inventaire fut dressé pour le duc de Bouillon au château de Joze, après le transport en ce lieu des archives du château d'Olliergues où celles du Trésor de Montgâcon avaient été précédemment versées.

(5) Cette branche des Cournon est sans doute celle représentée en 1450, par Jean-Alexandre ou d'Alexandre qui figure au registre d'armes du héraut Guillaume Revel avec un écusson : *D'azur à l'aigle éployé de sable*. Ces armes étaient en 1666, *d'argent à l'aigle éployé à deux têtes de sable*. Roger d'Alexandre seigneur de Rouzat (commune de Beauregard-Vandon, canton de Combronde), vivait en 1505 et 1520. Suivent cinq autres générations prouvées jusqu'à Jacques d'Alexandre, *alias* de Rouzat et d'Andelot, demeurant à Maringues, mari d'Isabeau de la Salle, maintenu lors de la vérification de 1666. (L. de Ribier. *Recherche générale de la noblesse d'Auvergne*. p. 39-40). Cette famille s'est conservée à Luzillat et Vendè-

Digitized by Google

Guillaume eut un fils Jean de Cournon aussi célèbre de son temps dans le pays qu'il est peu connu ou totalement ignoré des écrivains de la province. Il succéda en tout ou partie, légitimement ou non, à son oncle Raoul dans la terre patrimoniale de Cournon.

§ 6. — *Jean de Cournon le Diable.*

Celui-là arrive au moment de la révolution féodale qui agita la France pendant les dernières années de Philippe le Bel et se propagea dans la province sous le règne de ses trois fils. Elle avait pour principaux chefs Charles de Valois dans les conseils de la couronne, et son cousin Béraud VII de Mercœur en Auvergne. Les nobles d'Auvergne voulaient être rétablis dans leurs anciens privilèges et pour ne parler que de ceux qui leur tenaient le plus au cœur, ils revendiquaient celui de faire la guerre pour la défense de leurs domaines et de leurs droits, celui d'être jugés par l'arbitrage de leurs pairs, la limitation des charges militaires et l'interdiction aux officiers royaux d'entraver le cours des justices seigneuriales par l'apposition du panonceau royal sur les biens situés dans leur circonscription, ces biens fussent-ils des monastères. Ils aspirent à rien moins qu'à devenir de petits princes indépendants sur leur terre et à ne rien devoir au suzerain que le service de l'ost et du plaid. La monarchie usurpait sur eux, clamaient-ils, oubliant qu'elle se contentait de leur reprendre ce que leurs ancêtres avaient usurpé sur elle. Pendant cette crise, Jean de Cournon, chevalier, personnifia le féodal avec une obstination sans pareille, une rare audace et une criminelle violence. Nous avons eu l'occa-

gre, près de Montgâcon, à Rouzat et à La Chapelle-d'Andelot, près de Gannat (Allier), jusqu'à la fin du XVIIIe siècle. Le peuple prononçait alors Alessandre, Alsandre comme en l'an mille et on trouve parfois les membres de la famille ainsi dénommés dans les actes. Il est possible qu'elle fût issue des vieux Cournon, mais nous ne pouvons l'affirmer et nous n'avons pas à le rechercher.

Digitized by Google

sion il n'y a pas longtemps de parler de lui (1). Nous y reviendrons brièvement.

En discussion d'intérêts avec Gauthier de Penne, écuyer, son vassal et son voisin, entre 1314 et 1316, il le tue ; deux bouviers de Géraud accourus pour le défendre sont tués aussi par ses gens. Condamné par la justice royale au bannissement perpétuel et à la confiscation générale, il se rend à Paris et obtient du roi Louis le Hutin des lettres de rémission (1317). La veuve de sa victime, Yolande de Salers, fait annuler cette amnistie surprise à l'indulgence royale. Ordre est donné en conséquence au bailli d'Auvergne de chasser le meurtrier du royaume, de confisquer toutes ses terres et d'appliquer les mêmes châtiments à trois de ses principaux complices. Il fallut près d'un an au bailli pour s'emparer de lui. Il est amené à Paris, enfermé au Châtelet ; des amis, une parenté puissante obtiennent sa libération provisoire pour lui permettre de soutenir devant la justice en Auvergne, le litige cause première du conflit. Revenu dans la province, il fait un si redoutable emploi de sa liberté qu'il faut placer un sergent du roi auprès d'Yolande de Salers pour la garder ; il tue ce sergent (1319). Poursuivi pour ce crime de lèse-majesté, il est repris, ramené à Paris dans les prisons royales. Il obtient encore du Parlement une mise en liberté provisoire sous caution juratoire de se présenter en justice sur première sommation.

A peine est-il de retour en Auvergne que, loin de renoncer à sa prétention au droit du baron de se faire justice à soi-même, il l'exerce avec plus d'éclat. Guillaume de Chalencon chanoine du chapitre cathédral de Clermont, clerc du roi et conseiller de ce Parlement qui va le juger, occupait un territoire situé « près du Pont neuf de Cornon, par lequel on va à la barque de Cornon appelée la nef de l'évêque de Clermont ». Il l'en chasse à main

(1) *Les Derniers Mercœurs*, p. 128 et suiv.

Digitized by Google

armée, en sa qualité de seigneur du lieu, assisté de son fils Guillaume, damoiseau, seigneur du Cendre, et de quelques autres parents ou serviteurs. Procès intenté par Chalencon, mise de la terre litigieuse sous la main du roi, plantation sur elle du panonceau royal ; les Cournon jettent bas le panonceau et Guillaume du Cendre, détenteur de la terre, condamné à la restituer, ne restitue rien.

Ils ont, dans le même temps, une autre querelle d'intérêts avec Raymond de la Cour prieur d'Orcet, leur voisin, qui se place en toute hâte sous la sauvegarde royale. Cette sauvegarde, ils la violent comme une atteinte à leurs droits de hauts justiciers, envahissent la terre et même le monastère ; d'où autre procès devant le parlement (13 février 1320). Jean de Cournon est arrêté une troisième fois non sans peine et rendu aux prisons du Châtelet. Deux commissaires du Parlement envoyés de Paris pour enquêter contre lui ne sont pas plus heureux que les officiers du grand bailliage de Riom. Les témoins contredits ou terrorisés, l'autorité royale énervée, une troisième libération provisoire obtenue (12 juillet 1323), tout le monde découragé, sauf la vaillante veuve de Géraud de Penne, telle est à ce moment la situation. Sur les instances de Yolande de Salers, le nouvel enquêteur du Parlement est relevé de son inutile mission et remplacé par un autre commissaire étranger. A partir de là nous ne retrouvons plus la trace de Jean de Cournon, mort nous ne savons où, ni quand, ni comment, après avoir tenu la justice et les forces royales en échec pendant une dizaine d'années et fait rendre près de vingt arrêts ou décisions (1).

Le caractère le plus particulier de la lutte des Cournon

(1) Registres du Parlement. Criminel, III, f° 133. (Boutaric. *Incent. des Actes du Parlement II, n° 4617. Johannes de Cornonio*). — Même Reg., f° 126, 129 et 141. — (*Op. cit.*, II, n°s 4865 ; 4985 et 5167). — Reg. I, f°s 123. (*Op. cit.*, n° 4886). — Reg. III, f° 57 et 145. (*Op. cit.*, n°s 5581). — Reg. III, f° 146. (*Op. cit.*, II, 5858). — Reg. du Parlem. Greffe I, 21 et 30 (*Op. cit.*) — V. les n°s 5972, 7294, 7303, 7345, 7356, de l'*Incent. des Actes du Parlement.*

Digitized by Google

contre l'autorité royale pendant ce long épisode n'est pas la puissance de ces insoumis ; on ne leur voit jamais plus d'une vingtaine de soudoyers ou de serviteurs qui, en temps ordinaire, eussent été balayés comme une poignée de feuilles par les officiers royaux pourvus de forces infiniment supérieures (1) ; il est dans ce fait qu'ils agissent au grand jour, officiellement, employant la violence comme légale sanction des décisions d'un pouvoir féodal hautement revendiqué ; appuyés par les secrètes sympathies de leurs pareils, par celles du comte d'Auvergne, du sire de Mercœur, membres ou ex-membres du Grand Conseil. Trop de rudesse dans la répression eût jeté la noblesse d'Auvergne dans les ligues provinciales que la monarchie avait beaucoup de peine à contenir. De plus, le roi avait grand besoin d'argent et il n'en pouvait obtenir de la province sans l'assentiment de la noblesse liguée à cette époque avec les bonnes villes. Justement, au mois de juin 1319, Philippe le Long achetait leur concours par une transaction sur les privilèges féodaux connue sous le nom de Charte aux Auvergnats (2). Ce ne fut qu'un expédient de circonstance ; de même Jean de Cournon, sorte de porte-drapeau de son parti plus hardi et plus maladroitement brutal que les autres, bénéficia-t-il de cette politique de ménagements. En bénéficia-t-il jusqu'à la fin, cela reste douteux.

(1) Son contemporain aussi violent que lui, Pierre de Maumont seigneur de Tournoël et de Châteauneuf-sur-Sioule, en avait jusqu'à 300.

(2) Pour les circonstances où elle fut octroyée. Voir les chapitres XVI et XVII de notre étude, *Les Derniers Mercœurs*.

MARCELLIN BOUDET.

(A suivre.)

Digitized by Google

CACHET D'OCULISTE ROMAIN

PROVENANT DES ENVIRONS DE BEAUMONT (PUY-DE-DÔME).

Plusieurs cachets d'oculistes romains ont été déjà trouvés dans notre département. Nous en connaissons cinq : un provient des Martres-d'Artières, un de Clermont, deux de Charbonnier, et un de Collanges (1). Le petit monument dont nous donnons la description porte à six le nombre de nos pierres sigillaires.

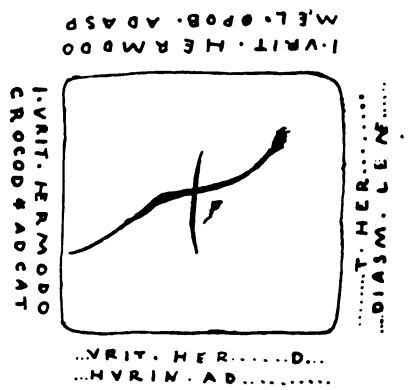

(1) Consulter à ce sujet :

Bouillet : Statistique monumentale du département du Puy-de-Dôme. Clermont-Ferrand, 1846.

Héron de Villefosse et Thédenat : Cachets d'oculistes romains, Paris, 1882.

Héron de Villefosse : Bulletin des Antiquaires de France, 1886.

Espérandieu : Recueil des cachets d'oculistes romains, Paris, 1894.

Espérandieu : Signacula medicorum ocularium. Parisiis MDCCCCV.

Mowat : Un nouveau cachet d'oculiste romain trouvé dans la commune de Collanges (Puy-de-Dôme), Clermont-Ferrand, 1881 et 1880 (Mémoires de l'Académie de Clermont), etc.

Digitized by Google

Il a été découvert en 1904, non loin de notre ville, dans une vigne aux environs de Beaumont et fait partie de notre collection depuis trois mois.

Il est constitué par une plaquette en calcaire siliceux fortement patiné de coloration brunâtre et de forme rectangulaire mesurant trente-six millimètres de longueur et trente-trois millimètres de largeur. L'épaisseur est de six millimètres. Chaque tranche porte une inscription en deux lignes, deux sont assez nettes, les deux autres usées. Ces inscriptions sont les suivantes :

1°) I·VRIT·HERMODO
CROCOD ❦ AD CAT

2°) ...VRIT·HER..... D...
....HVRIN·AD.....

3°) .....T·HER.....
....DIASM·LENE...

4°) I·VRIT·HERMODO
MEL·OPOB·AD ASP

Ainsi qu'a bien voulu nous le faire remarquer M. Héron de Villefosse, membre de l'Institut, l'oculiste dont nous possédons le cachet portait un gentilice très rare *Uritius*. Son prénom est incertain, mais semble être indiqué par la lettre T (*Titus*). Son surnom est *Hermodorus*. Il s'appelait donc *T*(*itus*) *Urit*(*ius*) *Hermodo*(*rus*). Les trois noms de l'oculiste se trouvent répétés sur la première ligne de chacune des tranches de la tablette.

Les remèdes sont :

1°) *Crocodes* AD CAT.

La lettre finale T rend cette inscription difficilement explicable. Il faudrait AD CAL (*ad caliginem*). C'est peut-être là une faute du graveur.

Digitized by Google

2°) *Thurinum ad...*

3°) *Diasmyrnes lene.*

4°) *Melinum opobalsamatum ad aspritudinem.*

Ajoutons que sur une des surfaces planes rectangulaires se rencontre à la partie médiane une marque tracée à la pointe que nous avons reproduite sur la figure accompagnant cette notice.

Docteur G. CHARVILHAT.

Digitized by Google

MÉLANGES

BIBLIOGRAPHIE.

Démocratie, Patrie et Humanité, par J. GIROD, professeur de philosophie au Lycée Blaise-Pascal. — *Paris. Alcan*, in-12.

M. Girod vient de réunir dans ce petit livre, les idées qui dominent tout son enseignement moral et qu'il a eu plusieurs fois l'occasion d'exposer dans des conférences publiques dont on n'a pas perdu le souvenir. Il montre d'abord par quelle évolution la société française en est venue à prendre la forme démocratique et n'en peut plus désormais avoir d'autre ; puis il insiste sur la nécessité d'une éducation de la démocratie, sur le rôle de la famille et de l'école; il explique ce que c'est que l'amour de la patrie et combien il s'en faut que ce sentiment soit l'ennemi de l'amour que nous devons avoir pour l'humanité entière; il parle enfin des devoirs civiques et des qualités qui font le bon citoyen.

Le ton de cet écrit est franchement optimiste : « L'éducation de la démocratie, dit l'auteur, est en très bonne voie et permet de concevoir pour l'avenir les plus belles espérances... Les faits permettent de constater que de plus en plus la démocratie s'éclaire et s'élève en s'éclairant et qu'elle tend à devenir vraiment une aristocratie, au sens exact du terme, c'est-à-dire un régime où les meilleurs gouvernent, parce que de mieux en mieux la masse améliorée sait les discerner et les choisir, afin de se gouverner par eux. »

Ce langage n'est pas pour nous déplaire; il est bon de montrer à la démocratie ce qu'elle est capable d'être et la confiance qu'elle peut avoir en elle-même. Mais c'est bien servir aussi son pays, croyons-nous, que de dire au peuple de tristes et dures vérités ; cet idéal, qu'il doit toujours avoir devant les yeux, il ne l'atteindra que s'il le veut et s'il se donne la peine d'accomplir scrupuleusement tous ses devoirs civiques, s'il a le plus grand souci de sa liberté et de sa dignité. Si les citoyens cessent de songer au bien public, pour ne se préoccuper que de leur intérêt personnel et de la satisfaction de leurs passions, les représentants, au lieu de prendre à cœur les affaires de l'État, ne s'inquiéteront que de préparer leur réélection en casant avantageusement leurs créatures ; le pays sera bientôt à la merci des meneurs et des violents. Tels sont les dangers qui nous menacent, si nous n'y prenons garde. Un des meilleurs écrivains de l'école marxiste, M. G. Sorel, vient de publier un livre où il soutient que « la théorie de progrès est un dogme charlatanesque, une doctrine bourgeoise; que la démocratie est une école de servilité, de délation et de démoralisation. » C'est au nom de tels principes que l'on prêche la guerre de classe; aux citoyens qui croient cette théorie non seulement fausse, mais désastreuse, de faire bonne garde et de redoubler d'efforts pour l'éducation morale, civique et patriotique de la démocratie.

E. JOYAU.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

Pages

Albigeois (Les) et l'Inquisition..... 69

Alluard (P.-J.-E.). Notice nécrologique..... 351

Amorebieta..... 287

Anthropologie. De quelques caractères anthropologiques spéciaux au Puy-de-Dôme..... 105

Archéologie préhistorique (Considérations générales sur l') du Puy-de-Dôme..... 49

Artiste (Un) auvergnat. Emmanuel Chabrier..... 145

Bardoux (Jacq.). — Etudes sur l'Angleterre. (Compte rendu de M. E. des Essarts.)..... 287

Bardoux (Jean). — Amorebieta. (Compte rendu de M. E. des Essarts.)..... 287

Beylié (Général L. de).— L'architecture hindoue en Extrême-Orient. (Compte rendu de M. L. Bréhier.)..... 215

Bibliothèque régionaliste..... 67

Boudet (Marcellin).— Cournon et ses chartes de franchises. 289-379

Bréhier (L.). — Compte rendu des ouvrages : Mes adieux à Vichy, de M. L. Quarre-Reybourbon et l'Architecture hindoue en Extrême-Orient, de M. le G[l] L. de Beylié. — Etudes sur la Sainte Vierge, de M. J.-C. Broussolle. 72-214-215

Broussolle (J.-C.). — Etudes sur la Sainte Vierge. (Compte rendu de M. L. Bréhier.)..... 216

Cachet d'oculiste romain provenant des environs de Beaumont..... 427

Chabrier (Emmanuel)..... 145-254

Champignons (Collection iconographique des) d'Auvergne.. 73-181

Charvilhat (D[r] G.). — Considérations générales sur l'archéologie préhistorique du département du Puy-de-Dôme 49

— De quelques caractères anthropologiques spéciaux au Puy-de-Dôme..... 105

— Cachet d'oculiste romain provenant de Beaumont (Puy-de-Dôme)..... 427

Commission météorologique..... 119-277-338

Cournon et ses chartes de franchises..... 289-379

Cauzons (Th. de). — Les Albigeois et l'Inquisition. Les Vaudois et l'Inquisition. (Compte rendu.)..... 69

Creuse (La) industrielle et agricole..... 1

Démocratie, patrie et humanité..... 430

Desaymard (J.).—Un artiste auvergnat. Emmanuel Chabrier 145-254

Deux anthologies..... 62

Ephémérides (Petites) clermontoises..... 193

Digitized by Google

Eruptions (Les) de la Limagne..... 361
Essarts (E. des). — Deux anthologies..... 62
Compte rendu des ouvrages : Etudes sur l'Angleterre, de M. Jacq. Bardoux, et Amorebieta, de M. Jean Bardoux.... 287
Etudes sur l'Angleterre..... 287
Girod (J.). — Démocratie, patrie et humanité. (Compte rendu de M. E. Joyau.)..... 430
Glangeaud (Ph.). — Les éruptions de la Limagne..... 361
— Deux curieux volcans de la chaîne des Puys. Le puy Chopine et le puy des Gouttes..... 369
Hospital (Dr P.). — Petites éphémérides clermontoises. Le théâtre à Clermont-Ferrand..... 193
Joyau (E.). — Compte rendu de l'ouvrage : Démocratie, patrie et humanité, de M. J. Girod..... 430
Note sur deux crânes trouvés dans un ancien cimetière à Cournon..... 333
Orages de l'année 1907 dans le département du Puy-de-Dôme. 281
Pedon (J.-B.). — Collection iconographique des champignons d'Auvergne..... 73-181
Pinguet (Abbé). — Note sur deux crânes trouvés dans un ancien cimetière à Cournon..... 333
Plumandon (J.-R.). — Orages de l'année 1907 dans le département du Puy-de-Dôme..... 281
Quarre-Reybourbon (L.). — Mes adieux à Vichy. (Compte rendu par L. Bréhier.)..... 72
Roux (F.). — Hippolyte Taine..... 217
Société des Amis de l'Université. Procès-verbaux des séances..... 144-350
Compte de gestion et budget..... 137-141
Taine (Hippolyte)..... 217
Théâtre (Le) à Clermont-Ferrand..... 193
Thomas (V.). — La Creuse industrielle et agricole..... 1
Vaudois (Les) et l'Inquisition..... 69
Volcans (Deux curieux) de la chaîne des Puys. Le puy Chopine et le puy des Gouttes..... 369

Planches.

Les sources d'Evaux.
E. Chabrier, adolescent.
Maison natale d'E. Chabrier, à Ambert.
Portrait de M. Rouard dans le rôle d'Harald de *Gwendoline*.
Crâne trouvé à Cournon.

L'Imprimeur-Gérant : G. Mont-Louis.

Clermont-Ferrand, imprimeries G. Mont-Louis.

Digitized by Google

Digitized by Google

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 06827 3906

Digitized by Google